

R. 38

R. 38.500

Donativo Compañía de Jesús

Univ. de Granada
Facultad de ... ho
Historia ... ho
Tabla A
674(?)
Número

124053612

BIBLIOTECA HISTORICAL REAL GRANADA	
Sala:	B
Estante:	49
Número:	179

D
I
RE
&
de
gi
ho
co
de
H
pl
gi
éc
Le C
de
po
C
la
qu
O
Leto
CI
AVE

(1)

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES:

RENFERMANT LA VIE DES PERES
& des Docteurs de l'Eglise; des meilleurs Interpretes
de l'Ecriture-Sainte, juifs & chrétiens; des Théolo-
giens scholastiques, moraux, mystiques, polémiques,
hétérodoxes même qui ont écrit sur des matieres non
controvertées; des Canonistes & des Commentateurs
des Décretales & du Corps du Droit canonique; des
Historiens, Bibliographes, Biographes & Agiogra-
phes ecclésiastiques; des Orateurs sacrés; des Litu-
rgistes, & généralement de tous les Auteurs qui ont
écrit sur les matieres ecclésiastiques.

AVEC

*Le Catalogue de leurs principaux Ouvrages; le Sommaire
de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des Peres,
pour former la chaîne de la Tradition; le Jugement des
Critiques sur la personne, le caractère, la doctrine,
la méthode & le style des différens Auteurs ecclésiasti-
ques; & l'Indication des meilleures éditions de leurs
Ouvrages.*

Le tout suivi d'une Table chronologique pour l'Histoire de l'Eglise,
depuis JESUS-CHRIST jusqu'à nos jours.

TOME TROISIEME.



A LYON,

Chez la Veuve BESSIAT, Libraire, rue Merciere.

M. DCC. LXXVII.

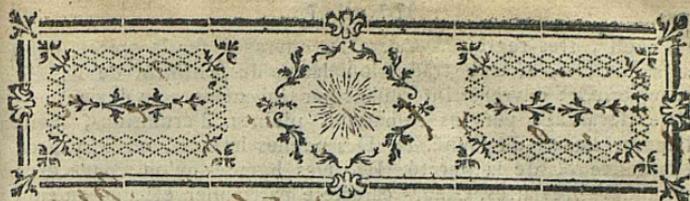
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI,

A uso del P. fr. Vicente
Mironel de san Joseph Car.
melita Descalzo.

D

I.
H

Le card
Janséni
de son a
à cause
s'éleva
dans fes
Arnauld
publica f
doctrin
gustinus
prononcé
de l'aver
in-4°. M
de la fo
conde a
été d'abo
vrage de
le docte
l'autre
fut fort
grace,
vertus é
son zele
Tom



DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES PERES.

H

HABERT, (*Isaac*) célèbre théologien, montra de bonne heure beaucoup de goût pour l'étude & pour la piété. Après avoir fait sa licence avec distinction il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne, & devint chanoine & théologal de Paris. Le cardinal de Richelieu le choisit pour réfuter l'ouvrage de *Jansénius*; qui étoit odieux à ce ministre, non seulement à cause de son attachement à l'Espagne dont il étoit sujet, mais encore à cause des nouveautés que renfermoit son *Augustinus*. *Habert* s'éleva contre l'évêque d'Ypres avec beaucoup de force & dans ses conversations & dans ses sermons. Le célèbre docteur *Arnauld* se chargea de défendre ce prélat. Ce fut alors qu'il publia son apologie de *M. Jansénius évêque d'Ypres*, & de la doctrine de *St. Augustin*, expliquée dans son livre intitulé: *Augustinus, contre trois sermons de M. Habert théologal de Paris*, prononcés dans Notre-Dame le premier & le dernier dimanche de l'avent 1642, & le dimanche de la septuagésime 1643, 1644, in-4°. *M. Habert* lui répondit par un livre intitulé: *La défense de la foi de l'église*, & son adversaire lui répliqua par une seconde apologie. Il est certain que le zèle de *M. Habert* avoit été d'abord un peu trop ardent, & qu'il avoit trouvé dans l'ouvrage de *Jansénius* beaucoup plus d'erreurs qu'il n'y en a; mais le docteur *Arnauld* ne fut pas plus modéré dans la défense, que l'autre ne l'avoit été dans l'attaque. Le prix de leurs ouvrages fut fort différent. *Arnauld* vécut presque toujours dans la disgrâce, & *Habert* devint évêque de Vabres. Il se signala par des vertus épiscopales, & employa ses talens à fervir l'église, & son zèle à renouveler la discipline dans son diocèse. Il mourut

en 1668 , très-regretté. Outre ses ouvrages sur la grace , nous avons de lui , I. Une traduction latine du pontifical de l'église grecque. Cet ouvrage intéressant par lui-même , le devient encore davantage par les remarques pleines d'érudition , dont l'auteur l'a accompagné. II. Des poésies latines , où il y a de l'élégance & de la pureté. III. Des hymnes qu'on trouve dans quelques bréviaires. Leur caractère particulier est une onction propre à nourrir la piété , & une simplicité élégante. L'auteur applique assez bien les images & les sentimens que lui fournit l'écriture.

II. HABERT , (Louis) né à Blois , se consacra à l'état ecclésiastique & aux études qu'il exige. Il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne , & fut membre de cette savante société. Plusieurs évêques le recherchent , & il fut successivement chanoine & grand vicaire de Luçon , d'Auxerre , de Verdun , & enfin de Châlons-sur-Marne. Etant à Verdun , il donna au public un excellent traité , intitulé : *Pratique du sacrement de pénitence , ou méthode pour l'administrer utilement* , imprimé par ordre de M. l'évêque de Verdun , in-12. Cet ouvrage traduit en latin , est généralement estimé & partagé en six traités. Le premier regarde les qualités du confesseur , qui sont la puissance , la sainteté , le zèle , la science & la prudence. Les autres traités roulent sur la confession , sur l'absolution , &c. Il exige beaucoup du confesseur ; & il veut qu'il soit si savant , que s'il a observé la règle qu'il donne , lorsqu'il a été grand vicaire , il n'a permis , dit un mauvais plaisant , à personne de confesser ; mais peut-on exiger trop du ministre de la réconciliation des pécheurs ? L'auteur s'étant retiré en Sorbonne , fit imprimer un autre ouvrage non moins important. C'est un corps complet de théologie , en latin , sous ce titre : *Theologia dogmatica & moralis ad usum seminarii Catalaunensis* , in-fol. 2 tom. Augustæ 1751. Aussi-tôt que ce livre parut , on publia successivement trois écrits , la *dénonciation* , la *suite de la dénonciation* , & la *nouvelle dénonciation*. On prétendoit y faire voir que cet ouvrage étoit infecté de l'hérésie de Jansénius. M. de Fénelon le condamna comme *renouvellant le système de Jansénius sous un langage d'autant plus contagieux qu'il est plus flatteur* , & comme *fournissant au parti des facilités pour paroître anti-janséniste* , en *soutenant tout le jansénisme*. Cette théologie fut même donnée à M. le cardinal de Noailles , & l'auteur publia une défense à Paris 1711 , in-12. Il ne veut pas du tout qu'on lui impute les erreurs qu'on attribue aux Jansénistes , & il paroît en effet que son dessein n'avoit pas été de les enseigner. Sa théologie sert encore dans quelques séminaires. Lorsque la bulle *unigenitus* parut , l'auteur s'éleva contre elle & fut exilé en 1714. Il revint après la mort du Roi , & mourut en 1718 aussi distingué par sa piété & ses vertus , que par son zèle & ses lumières.

HALDE , (Jean-Baptiste du) né à Paris en 1674 , entra

dans la
succès.
pere le
suite d
Paris e
roit de
que pa
édifiant
compo
Ces re
Fontain
mais il
servati
ché à l
choix d
paroiss
HAI
Sorbon
de doc
autant
pas pe
la prin
demeu
Reven
profess
le bon
pour y
Neufv
Rome
Delà il
Anglet
ces di
vaine
profess
dans
doctri
des c
damne
en Br
Urbain
Cavail
d'après
malad
fi. Ur
homm
pango
dignit
le cha

dans la compagnie de JESUS, & y professa les belles-lettres avec succès. Les divers emplois qu'il occupa, le firent connoître au pere le *Tellier* qui le prit pour son secretaire. Il devint ensuite directeur de la congrégation des artisans, & mourut à Paris en 1743 dans la maison professée des Jésuites, où il demeurait depuis 1708. Ce Jésuite, aussi estimable par son caractère que par ses mœurs, mérite d'avoir place ici à cause des *lettres édifiantes & curieuses*, des missions de sa compagnie, qu'il a composées depuis le neuvieme recueil jusqu'au vingt-sixieme. Ces recueils sont non seulement bien écrits, dit l'abbé des *Fontaines*, (le style en étant retouché par une main habile) mais ils sont encore souvent remplis de faits singuliers, & d'observations, qui intéressent les sciences & les arts. On a reproché à l'auteur de manquer quelquefois de discernement dans le choix des faits, & d'ajouter foi trop facilement à des choses qui paroissent sortir de la vraisemblance.

HALLIER, (*François*) né à Chartres, vint étudier en Sorbonne, où il parut avec distinction. Ayant reçu le bonnet de docteur il fut fait professeur, & remplit cet emploi avec autant de zele que de succès. Sa mauvaise fortune ne lui avoit pas permis d'abord de continuer ses études. On le mit page chez la princesse douairiere d'*Aumale*; & pendant deux ans qu'il y demeura, il fit plusieurs pieces de poésies latines & françoises. Revenu de ces amusemens, il étudia en philosophie, & la professa à Paris, étant encore fort jeune. Avant que de prendre le bonnet de docteur il étoit entré dans la maison de *Villeroi*, pour y être précepteur de l'abbé d'*Alincourt* (*Ferdinand de Neufville*) mort évêque de Chartres. Il accompagna son élève à Rome, où le pape *Urbain VIII* lui donna des marques d'estime. Delà il passa à Naples & ensuite dans la Grece, d'où il vint en Angleterre & quelque temps après en France. Il ne fit point ces dilférens voyages en homme qui ne veut satisfaire qu'une vaine curiosité, mais en observateur éclairé & judicieux. Devenu professeur ordinaire de Sorbonne, il succéda à M. l'abbé *Cornet* dans le syndicat de la même faculté. Son zele pour la saine doctrine le fit envoyer à Rome, où il sollicita la condamnation des cinq propositions de *Jansénius*. Il réussit à les faire condamner. Il rapporta de Rome les provisions du prieuré de Rieux en Bretagne, & sa nomination à l'évêché de Toul par le pape *Urbain VIII*; mais elle n'eut pas lieu. Il eut ensuite l'évêché de Cavaillon, dont il prit possession en 1658. Il mourut l'année d'après, âgé de 63 ans, accablé d'une paralysie, & d'autres maladies compliquées, qui lui firent oublier tout ce qu'il avoit su. *Urbain VIII* voulant donner le chapeau de cardinal aux deux hommes les plus savans qu'il connut, l'un françois, & l'autre espagnol, le proposa en 1643 avec le pere de *Lugo* pour cette dignité; mais une forte brigade & des raisons d'état firent passer le chapeau destiné à M. *Hallier*, sur la tête du commandeur

de Valencey. Parmi les différens ouvrages que nous avons de ce savant, il faut distinguer les suivans. I. *Tractatus de hierarchia*; ouvrage plein d'érudition & d'excellens principes. II. Des commentaires sur les *réglemens du clergé de France touchant les réguliers*. Ces réglemens avoient été faits dans l'assemblée du clergé de France de 1645, où il avoit paru avec éclat en qualité de promoteur. III. Un traité de *sacris electionibus & ordinationibus ex antiquo & novo ecclesiæ usu*, Romæ 1739, in-fol. 3 vol. On y trouve des recherches abondantes, une critique judicieuse & d'excellens matériaux sur ce sujet. Cet ouvrage lui valut une pension du clergé de France. IV. *Vindiciæ censuræ sacrae facultatis*, contre les Jésuites. V. Divers écrits contre les disciples de Jansénius.

HAMEL, (Jean-Baptiste du) naquit à Vire en basse Normandie en 1624, d'un pere avocat. A l'âge de 19 ans, il entra dans les peres de l'Oratoire. Il y fut dix ans, & en sortit pour être curé de Neuilly-sur-Marne. Pendant l'un & l'autre de ces deux temps, il joignit aux devoirs de son état une grande application à la lecture. Nous n'entrerons point dans un détail de ce qu'il a fait en qualité de philosophe; on sait que ses talens en ce genre lui méritèrent la place de secretaire de l'académie des sciences. Nous ne le considérons ici que comme théologien. En 1691, il publia un corps de théologie en 7 tomes, sous ce titre: *Theologia speculatrix & practica juxta SS. patrum dogmata pertractata & ad usum scholæ accommodata*. La théologie a été longtemps remplie de subtilités fort ingénieuses à la vérité, utiles même jusqu'à un certain point, mais assez souvent absurdes & futiles. On négligeoit alors la connoissance des peres, des conciles, de l'histoire de l'église, enfin tout ce qu'on appelle aujourd'hui théologie positive. On alloit aussi loin que l'on pouvoit aller par la seule métaphysique, & sans le secours des faits presque entièrement inconnus. Mais enfin des vues plus saines & plus nettes des deux derniers siècles ont fait renaitre la positive. M. du Hamel l'a réunie dans son ouvrage avec la scholastique; & personne n'étoit plus propre à ménager cette réunion. Ce travail en amena un autre; on souhaita qu'il fit un abrégé de son ouvrage à l'usage des jeunes ecclésiastiques que l'on instruit dans les séminaires. Touché de l'utilité du dessein, il l'entreprit, quoiqu'âgé de 70 ans, & sujet à une infirmité qui de temps en temps le mettoit au bord du tombeau. Il fit même beaucoup plus qu'on ne lui demandoit; il traita quantité de matieres qu'il n'avoit pas fait entrer dans son premier ouvrage, & en donna un presque tout nouveau en 1694, sous ce titre: *Theologiæ clericorum seminariis accommodata summariū*. Ce sommaire contient 5 vol. L'année 1698 fut marquée par un ouvrage théologique fort savant, qui parut sous le titre d'*institutiones bibliæ*. Ce sont des prolégomenes sur l'écriture-sainte, avec des remarques choisies sur le pentateuque, Il ramasse dans les prolé-

gomen-
tique d
Les no
mélées
naturel
Il publ
mon,
de 81
beauté
l'empo
écrivai
d'une
sédoit
chrétie

HAM
fit ses
M. de
Il poss
la suit
cine,
médec
un ans
Royal
vendu
illustre
mortif
dont p
une h
& c'éto
de ne
qu'une
sa vie
ment.
les ch
comm
ver,
de la
en ma
ses &
étant
quatre
medes
qu'il
69 an
traités
II. D
contie
la pé

gomenes tout ce qu'il y a de plus important à favoir sur la critique de la bible, mais sans prodiguer une érudition fastueuse. Les notes sont curieuses, instructives, savantes sans pompe, mêlées quelquefois de sentimens de piété, qui partoient aussi naturellement du cœur de l'écrivain que du fond de la matière. Il publia en 1701 les psaumes, l'an 1703 les livres de *Salomon*, avec des notes dans le même goût. Enfin en 1705, âgé de 81 ans, il fit paroître une bible entiere *in-fol.* qui, par la beauté de l'édition, & la commodité & l'utilité du commentaire, l'emporte sur toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. Cet écrivain laborieux mourut l'année d'après 1706 à 82 ans, d'une mort douce & paisible, telle qu'avoit été sa vie. Il possédoit non seulement les vertus morales, mais encore les chrétiennes.

HAMON, (*Jean*) né à Cherbourg en basse Normandie, fit ses études dans l'université de Paris, & fut précepteur de M. de *Harlay*, depuis premier président du parlement de Paris. Il possédoit parfaitement les langues grecque & latine; & dans la suite il apprit aussi l'espagnol & l'italien. Il étudia en médecine, y prit des degrés, & commença à exercer la profession de médecin dans Paris avec beaucoup de succès. A l'âge de trente-un ans, il fut touché de Dieu, & se retira dans la solitude de *Port-Royal des Champs*, après avoir donné son bien aux pauvres, & vendu sa bibliothèque. Il fut pendant 30 ans le médecin de cette illustre maison, qu'il édifia par ses vertus & par son esprit de mortification. Il couchoit sur un ais placé au milieu de son lit, dont personne ne s'apercevoit. Il se levoit toutes les nuits à une heure pour aller à matines. Il ne se couchoit point après, & c'étoit ordinairement ce temps-là qu'il employoit à écrire, afin de ne pas succomber au sommeil. Il ne mangeoit ordinairement qu'une fois le jour; & il a passé les vingt dernières années de sa vie à manger seul, afin de pouvoir se mortifier plus librement. Il déroboit adroitement du pain de son qu'on faisoit pour les chiens, & donnoit sa portion à des pauvres. Il étoit vêtu comme un pauvre paysan, n'ayant comme eux, même en hiver, que des bas de toile. Quand il visitoit les pauvres malades de la campagne, il portoit toujours avec lui sa bible, & lisoit en marchant. Il bernoit l'exercice de sa profession aux religieux & aux pauvres. Il ne négligeoit rien auprès de ses malades, étant toujours prêt à les visiter jour & nuit. Il faisoit quelquefois quatre ou cinq lieues à pied & à jeun, portoit lui-même les remèdes tout préparés, & procuroit aux pauvres des aumônes qu'il recevoit de ses amis. Ce saint homme mourut en 1678 à 69 ans. Nous avons de M. *Hamon*, I. Un recueil de divers traités de piété, en deux volumes *in-12*, imprimés à Paris. II. Deux autres recueils *in-8°*, imprimés en 1689. Le premier contient un traité de la priere continuelle & divers traités de la pénitence, qu'il composa par dévotion pour M. de *Saci*. Le

second , les devoirs des pasteurs , & des maximes sur la pénitence. III. La pratique de la priere continuelle , ou sentimens d'une ame vivement touchée de Dieu. IV. *Ægræ animæ & dolorem lenire conantis pia in psalmum 118 soliloquia* , imprimé en Hollande en 1684 , avec une belle préface de M. Nicole qui l'a dédiée à M. de Neercassel , évêque de Caistor. Cet ouvrage a été traduit en François par M. Fontaine. M. Goujet en a donné une nouvelle traduction en 1731 ; avec un recueil de prieres du même M. Hamon , en latin , & traduites aussi en François. V. Explication du *cantique des cantiques* avec une longue préface de M. Nicole , imprimée à Paris en 1708 , en quatre vol. in-12. VI. *Recueil de traités de piété , pour la consolation des religieuses de Port-Royal* , imprimé en 1727. Il en a paru un second volume en 1730. VII. *De la solitude* , volume in-12. VIII. Explication de *Yoraison dominicale*. IX. *Principes de conduite dans la défense de la vérité*. X. *Relation* de plusieurs circonstances de la vie de M. Hamon , écrite par lui-même sur le modele des confessions de St. Augustin. XI. *Recueil de lettres & opuscules* , deux volumes in-12 , publiés en 1734. XII. Enfin on doit à M. Hamon la plupart des épitaphes latines qui se trouvent dans le *nécrologe de Port-Royal*. XIII. Une critique solide d'un livre du pere Cellot , Jésuite , qui parut en 1648. Cet ouvrage traite de la hiérarchie , & marque un profond théologien. Tout ce que ce pieux auteur a fait en latin , est écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. On pense bien que les Jésuites n'ont rien oublié pour décrier ces différens écrits. Suivant l'un d'eux , l'esprit de mensonge s'étudie à y couvrir toutes les erreurs du jansénisme sous les titres les plus séduisans & les voiles les plus spécieux. Les productions d'Hamon ne sont propres qu'à empoisonner les ames ; mais le public a pensé différemment.

HANGEST , (*Jerome de*) docteur de la maison de Sorbonne , né à Compiègne , mort au Mans dont il étoit grand vicaire en 1538 , est auteur d'un traité curieux des *académies* contre Luther , sur lequel on peut consulter les différens *ditionnaires historiques*.

HARDOUIN , (*Jean*) natif de Quimper , étoit fils d'un libraire de cette ville. Il entra jeune dans la compagnie de Jesus , & s'y livra à l'étude des belles-lettres , des langues savantes , de l'histoire , de la philosophie & de la théologie. En 1684 , il publia un ouvrage sur les anciennes médailles des peuples & des villes. Il y donne souvent des explications singulieres & aussi contraires à la vérité qu'au bon sens. Il seroit à souhaiter qu'il n'eût écrit que sur l'antiquité profane : ses ouvrages eussent été moins dangereux. Mais dès 1687 il publia *trois questions sur le baptême* , & deux ans après parut la lettre de St. Chrysostome au moine Césaire , avec une dissertation sur le sacrement de l'autel , & une préface. Il commença à y in-

finues f
qui fut
jamais a
vagens.
anciens
serve de
des géor
quelque
la préte
teurs , t
commen
traité de
vol. des
anglican
engagé
ayant c
rie roy
en fit
commis
quetil ,
port ,
quantit
tion pl
à la do
tielles
d'être
été lie
recueil
& le p
qui a p
Athées
Malleb
M. Arn
athéism
ont di
réuni l
est suiv
autre
même
profess
voici l
orbis
tructo
edidit
nions
transp
nomb
ne fall

dans son pyrrhonisme, qu'il développa dans un autre écrit qui fut supprimé par autorité publique. Son système, qu'il n'a jamais abandonné malgré ses rétractations, est des plus extravagans. Il prétend que les écrits qui ont passé jusqu'ici pour anciens, furent fabriqués dans le treizieme siecle, à la réserve des ouvrages de *Ciceron*, de l'histoire naturelle de *Pline*, des géorgiques de *Virgile*, des satyres & épîtres d'*Horace*, & quelques autres écrits de ce genre, qu'il voulut bien exempter de la prétendue supposition générale où il enveloppoit tous les auteurs, tant ecclésiastiques que profanes. Nous avons de lui, I. Un commentaire sur le nouveau testament en latin, in-fol. II. Un traité de la dernière Pâque de J. C. III. Une réfutation en 2 vol. des écrits du P. le Courray, sur la validité des ordinations anglicanes. IV. Des opuscules 1709, in-fol. V. Le clergé l'ayant engagé à travailler à une nouvelle édition des conciles, & lui ayant donné une pension, cette édition sortit de l'imprimerie royale en 1715 en douze volumes in-folio. Le parlement en fit arrêter le débit, & nomma pour l'examiner plusieurs commissaires, messieurs *Vitasse*, *Pirot*, *Dupin*, *Bertin*, *Anquetil*, la *Marre*, &c. Ces docteurs furent d'avis dans leur rapport, qu'on supprimât cette édition, où qu'on la changeât en quantité d'endroits, parce que l'on trouvoit dans cette collection plusieurs maximes contraires à celles de l'église gallicane, à la doctrine & à la discipline de l'église; des omissions essentielles remplacées par une multitude de pieces fausses & dignes d'être rejetées. VI. Depuis sa mort, un anonyme qui avoit été lié d'amitié & de société avec ce fameux Jésuite, publia un recueil de ses opuscules en un volume in-folio. Le plus long & le plus singulier de ses opuscules du P. *Hardouin*, est celui qui a pour titre: *Athei detecti* (les Athées découverts.) Ces Athées du pere *Hardouin* sont *Jansénius* évêque d'Ypres, le P. *Mallebranche*, le P. *Thomasin*, *M. Pascal*, *M. Descartes*, *M. Regis*, *M. Arnauld*, *M. Nicole*, le P. *Quesnel*. Tout le fondement de leur athéisme est que, conformément à l'écriture-sainte, ces écrivains ont dit que la vérité étoit Dieu. Ce long écrit où l'auteur a réuni les plus étranges idées & les sentimens les plus dangereux, est suivi de réflexions importantes où il entreprend de prouver cet autre paradoxe, que le cartésianisme & l'athéisme sont une même chose. Ce Jésuite mourut en 1729 à 83 ans. *M. Vernet*, professeur de théologie à Geneve, lui fit une épitaphe, dont voici les principaux traits: *Hic jacet, hominum paradoxotatos, orbis litterati portentum; venerandæ antiquitatis cultor & destructor; doctè fabricitans somnia & inaudita commenta vigilans edidit; credulitate puer, audacia juvenis, delirii senex*. Les opinions singulieres de ce Jésuite furent d'abord embrassées avec transport par les jeunes gens de la société; mais le plus grand nombre s'éleva contre lui, le pere de *Tournemine* à la tête. Il ne falloit pas demander des preuves au pere *Hardouin*: son asser-

tion faisoit communément toute sa doctrine ; & quand il entreprenoit de prouver , les moindres conjectures lui servoient de démonstration. Il s'étoit fait une méthode singulière pour donner le change , à ce qu'il croyoit aux Athées. Il calquoit les faits de l'histoire profane ou ecclésiastique sur l'histoire sainte , sur la vie de *David* , sur le judaïsme charnel , ou bien sur les caractères de *J. C.* & de son église. Ainsi *l'énéide* étoit une fable inventée d'après les événemens qui avoient consommé le triomphe de la religion chrétienne sur la synagogue. Troyes en cendre étoit l'incendie de Jérusalem ; *Enée* , portant ses dieux en Italie , représentoit l'évangile annoncé aux Romains , &c. Quelque rapport de mots grecs ou latins lui suffisoit pour expliquer les faits anciens par des traits d'histoire moderne. Ainsi la bataille de *Borines* où l'Empereur , qui a l'aigle dans ses drapeaux , combattit le roi *Philippe-Auguste* , surnommé *Dieu-donné* , représentoit les trois traducteurs de la bible , *Aquila* , *Symmaque* , *Théodotion*. Il croyoit aussi que les divers officiers de la cour du roi *Philippe-Auguste* ou de tout autre prince qui régnoit du temps des Fausaires , donnoit la clef des noms des évêques , des Papes , des saints dont il est parlé dans l'histoire. Ainsi *Januarius* étoit le capitaine des gardes de la porte du Roi , *Cæcilianus* son organisiste , *Trophimus* sa nourrice , &c. On ne fait pas comment certaines gens ont craint , que de telles rêveries devinssent dangereuses. On a prétendu qu'il y avoit eu plusieurs *Harduinistes* , entr'autres , le cardinal de *Tencin* ; mais vraisemblablement ce prélat admiroit plus dans le pere *Hardouin* son savoir profond que ses opinions extravagantes.

HARÉE , (*François*) écrivain natif d'Utrecht , mort en 1632 , avoit plus de fécondité que de discernement. Voyez son article dans *Moreri* & dans le nouveau *dictionnaire historique*. Nous croyons qu'il est inutile de nous étendre sur ces auteurs ignorés , dont le nom ne se présente presque jamais à aucun lecteur ;

HARLAY , (*François de*) d'une famille illustre qui a occupé différentes charges au parlement de Paris. Après avoir fait ses preuves de piété & d'érudition , il fut élevé à l'archevêché de Rouen , où il mourut en 1653 , âgé de 68 ans. Ce prélat étoit , suivant l'expression de *Vigneul Marville* , un abîme de science où l'on ne voyoit goutte. Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui prouvent la vérité de ce jugement , entr'autres , *l'histoire ecclésiastique* , in-4° : ouvrage savant , mais confus , inexact & très-peu estimé. L'auteur ne le poussa pas loin.

HAVERMANS , (*Macaire*) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré , étoit né en Flandre. Il avoit un génie vif & pénétrant , mais une santé extrêmement délicate qu'il acheva de ruiner par son application continuelle à l'étude. Il entra dans l'ordre de Prémontré à l'âge de vingt-un ans , & se consacra à l'étude de la théologie. Il lut les peres , & principalement *St. Augustin* , avec une très-grande application. A peine fut-il entré dans

dans le
profess
des Ca
theses
nium th
volume
ses pub
théolog
vriyer r
du pap
heures
examin
dans le
vains ,
nairé d
des plu
quelles
l'auteur

HAU
naquit
avec be
matiere
clésiast
cent III
font pé
IV. Un
tique.

Toutou
HAY

en 159
ordina
moins
lui en d
intéress
leurs co
courtes
L'auteur
avoit fa
on fut
que de
prolégo
font dis
Il y a u
une har
cès autr

HEB
mérita
Il devin
To

Dans le sacerdoce , qu'on l'obligea d'enseigner la théologie , & il la professa avec éclat. Plein de zèle contre les maximes corrompues des Casuistes de son temps , il les combattit sans relâche dans ses thèses & dans ses livres. Le principal de ses ouvrages est son *tyrocinium theologiæ moralis* , qui fut imprimé à Anvers en 1675 en deux volumes in-8°. Les Jésuites ayant attaqué son ouvrage dans des thèses publiques , il en publia la défense à Egmond en 1676. Ce savant théologien mourut , âgé seulement de 36 ans , à Anvers le 26 février 1680 dans l'abbaye de saint Michel. Sa doctrine fut approuvée du pape Innocent XI , dont *Havermans* reçut des lettres quelques heures avant sa mort. Nous avons encore de lui une dissertation où il examine quel amour est nécessaire & suffisant pour la justification , dans le sacrement de pénitence. *Havermans* est encore un des écrivains , qui en font la longue liste dressée par l'auteur du *dictionnaire des livres jansénistes*. Ce lexicographe prétend qu'il a été un des plus ardens défenseurs du jansénisme des Pays-bas. Mais quelles en sont les preuves ? c'est ce que nous ignorons & ce que l'auteur auroit dû nous dire.

HAUTESERRE, (Antoine DADINE DE) célèbre juriconsulte , naquit dans le diocèse de Cahors. Il professa le droit à Toulouse avec beaucoup de réputation , & se rendit fort habile dans les matières de discipline & d'histoire. Ses principaux ouvrages ecclésiastiques sont , I. Un commentaire sur les *décretales d'Innocent III.* II. Des notes sur les vies des Papes par *Anastase* , qui sont peu estimées. III. Des dissertations sur le droit canonique. IV. Un traité des *ascétiques* , ou de l'origine de l'état ecclésiastique. Ces ouvrages sont en latin , & presque tous imprimés à Toulouse. Ce juriconsulte mourut en 1682 à 80 ans.

HAYE , (Jean DE LA) savant Cordelier , vit le jour à Paris en 1593. Il se consacra d'abord à la chaire , & fut prédicateur ordinaire de la reine Anne d'Autriche. Ses sermons lui ont fait moins de réputation que ses travaux sur la bible. Nous avons de lui en ce genre , I. *Biblia magna* , en 5 vol. in-fol. C'est un recueil intéressant & curieux , où l'on trouve les remarques des meilleurs commentateurs. La plupart des notes qu'il renferme , soit courtes & instructives. II. *Biblia maxima* , en 19 vol. in-fol. L'auteur avoit voulu exécuter en grand dans cet ouvrage ce qu'il avoit fait en petit dans l'autre ; mais le succès fut bien différent ; on fut très-mécontent de cette dernière compilation , qui manque de choix & d'exactitude. On doit pourtant distinguer les prolégomenes où il a répandu beaucoup d'érudition , mais qui sont diffus & mal écrits. Le père Jean de la Haye mourut en 1661. Il y a un Jésuite de ce nom mort en 1674 à 74 ans , dont on a une harmonie évangélique en 2 vol. in-fol. qui est quelque fois cités autrefois , mais qu'on ne consulte plus aujourd'hui.

HEBERT , (François) curé de la paroisse de Versailles , mérita l'estime de Louis XIV par ses vertus & par ses talents. Il devint en 1710 évêque d'Agen , & mourut en 1728 après avoir

fait beaucoup de bien dans ce diocèse. Nous avons de lui des *prônes pour tous les dimanches de l'année*, à Paris 1725, en 4 vol. in-12. On y voit les devoirs du christianisme tracés avec beaucoup d'exacritude; les principes de la morale sagement développés; l'écriture & les peres y paroissent cités à propos. Le style en est simple comme il convient à ces sortes d'instructions, sans cependant être négligé.

HELIOT, (*Pierre*) connu dans le cloître sous le nom de pere *Hypolite*, naquit à Paris en 1660. Le goût de la piété l'engagea à se consacrer à Dieu dans l'ordre des religieux Picpus du tiers-ordre de St. François. Il y remplit divers emplois avec applaudissement. Il fit deux voyages à Rome & visita toute l'Italie, observant par-tout ce qui pouvoit enrichir son esprit. Ce fut-là qu'il conçut le dessein de donner au public l'histoire des ordres monastiques, religieux & militaires. Il y travailla pendant plus de 25 ans. De retour en France, il fut choisi successivement par trois provinciaux de son ordre pour être leur secretaire. Cet emploi lui donna lieu de parcourir plusieurs provinces. Il mourut à Picpus près de Paris en 1716 à 56 ans. Son ouvrage est intitulé: *Histoire des ordres monastiques, religieux & militaires, & des congrégations séculières de l'un & de l'autre sexe*, en 8 vol. in-4°. Le premier parut en 1714, & les sept derniers furent donnés après la mort de l'auteur. Nous n'avons aucun ouvrage dans notre langue qui s'étende autant sur les ordres religieux. Il est plein de recherches, écrit avec discernement & traité d'une manière intéressante. On ne doit pas s'attendre qu'un ouvrage aussi considérable soit exempt de fautes, mais l'auteur n'a rien oublié pour les éviter. Son style pourroit être plus châtié & plus élégant. On prétend que des savans religieux de Paris travaillent à un ouvrage du même genre, qui éclipsera celui du pere *Heliot*.

HENNEBEL, (*Libert*) théologien célèbre de Louvain, étoit né en 1652. Il puisa dans sa famille l'esprit de piété dont il a été rempli toute sa vie. Naturellement doux & pacifique, il fut ennemi de toute dispute, & fit tout ce qu'il put pour appaiser les contestations de son temps. Les théologiens de Louvain fatigués des bruits défavantageux que l'on répandoit contr'eux dans le Pays-bas, & que l'on avoit même portés jusqu'à Rome, choisirent M. *Hennebel* pour leur apologiste, & l'envoyèrent à Rome en leur nom en 1695. Ce docteur s'acquitta de sa commission avec tant de succès, que ceux que l'on avoit accusés d'attachement à une mauvaise doctrine, furent pleinement justifiés. Il obtint deux brefs qui assoupirent pour quelque temps les disputes dans le Pays-bas. Il fut obligé de retourner à Rome en 1700, & obtint de nouveau justice. Ce docteur mourut à Louvain en 1720, âgé de 69 ans, après avoir été président du college de *Viglius* pendant 36 ans. Nous avons de lui un recueil de theses théologiques en latin en 1680, qui furent condamnées par un décret du St. Sieg en 1682. L'auteur paroît un peu outré; il prodigue le titre de

Semi-pé-
Sales; à

I. HE
le douzi
tagne. C
Bede, &
très-peu

II. H
rite arc
delà qu
dans les
civil le
pas en c
en 1262
& civil
à Bâle
livre de
1581. C
pour o

III. H
nay, d
posé un
St. Jere
peut de
somme

IV. H
des Ca
livres d
ouvrage
theolog
dit l'au
» écrit
» élog
» Ils P
» déno
» qu'il
» souh
» Sieg
» par
qui es
bien
théolo
de dé
monu
la mo
il app
guré
foible

femi-pélagien, & ne craint pas de le donner à St. François de Sales ; à cela près, il faut avouer qu'il étoit savant.

I. HENRI DE HUNTINGTON, historien anglois, florissoit dans le douzieme siecle, sous le regne d'Erienne, roi de la grande Bretagne. On a de lui une continuation de l'histoire d'Angleterre de Bede, & un traité du mépris du monde. Ces deux ouvrages sont très-peu de chose.

II. HENRI DE SUZE, célèbre canoniste, devint par son mérite archevêque d'Embrum, cardinal & évêque d'Ostie ; c'est delà qu'il a tiré son nom d'*Ostiensis*, sous lequel il est connu dans les écoles. Sa profonde connoissance du droit canonique & civil le fit surnommer source & splendeur du droit. On ne fait pas en quelle année il mourut ; mais on fait qu'il fut fait cardinal en 1262. Nous avons de lui, I. Une somme du droit canonique & civil, qu'on appelle communément la *somme dorée*, imprimée à Bâle en 1575, & à Lyon en 1597. II. Un commentaire sur le livre des décrétales, imprimé à Rome en 1473, & à Venise en 1581. Comme cet auteur est ancien, ses ouvrages peuvent passer pour originaux.

III. HENRI DE GAND ou GOETHALS, archidiacre de Tournay, docteur & professeur de Sorbonne, mort en 1295, a composé un traité des hommes illustres pour servir de suite à ceux de St. Jerome & de Sigebert ; cet ouvrage est fort inexact ; mais il peut donner quelques lumieres. Nous avons encore de lui une somme de théologie.

IV. HENRI DE SAINT IGNACE, professeur en théologie de l'ordre des Carmes, naquit à Ath en Flandre. On a de lui plusieurs livres dont les principaux sont, I. *Molinismus profligatus*, in-8° : ouvrage écrit avec beaucoup de chaleur. II. *Ethica amoris sive theologia sanctorum*, à Liege 1709, 3 vol. in-fol. Voici ce qu'en dit l'auteur du dictionnaire des livres jansénistes. « Quelque mal- » écrit que soit cet ouvrage, le parti lui prodigue les plus grands » éloges ; mais les peres Carmes en ont jugé bien différemment. » Ils l'ont fait réfuter par un savant auteur de leur ordre ; ils l'ont » dénoncé eux-mêmes ; & ils disent dans leur dénonciation, » qu'ils n'ont pu le voir sans horreur. Le livre a eu le sort que » souhaitoient ces religieux zélés. Il a été condamné par le St. » Siege & par l'archevêque de Cologne ; & il a été supprimé » par le parlement de Paris. « L'auteur du *dictionnaire critique*, qui est en tout l'opposé du lexicographe anti-janséniste, en juge bien différemment. C'est, suivant lui, un corps complet de théologie très-méthodique. L'auteur y a recueilli un grand nombre de décrets des conciles, des passages des peres, & d'autres monumens assez curieux. Il parle avec liberté & avec force contre la morale relâchée, & établit des principes solides, sur lesquels il appuie ses décisions. Il est facheux que cet ouvrage soit désigné par les prétentions ultramontaines, que l'auteur a eu la foiblesse de soutenir. III. Divers écrits contre les Jésuites, pleins

d'empertement. Le pere *Henri* de *St. Ignace* mourut à la Cavée, maison de son ordre, au diocèse de Liege 1720, dans un âge très-avancé. Ses vertus lui procurerent l'estime de ses supérieurs & du public.

HENRIQUEZ, (*Henri*) Jésuite portugais, prit l'habit de la compagnie de *JESUS* du vivant même de son fondateur. On l'employa avec succès & sur-tout pour l'enseignement. Il professa la théologie à Salamanque, où *Suarès* prit ses leçons. Ce Jésuite mourut à Tivoli en 1603. Nous avons de lui, une somme de *théologie morale*; il paroît éloigné des erreurs qu'on a attribuées à la société. Il s'éleva contre le livre de *Molina*, son confrere, & il en fit deux censures, dans lesquelles il concluoit que cet ouvrage devoit absolument être pros crit. » En effet, dit-il, il » n'est pas possible de le corriger, étant tout pétri de dogmes » dangereux & erronés, qui se trouvent exprimés dans une infinité » d'endroits. Car ce livre prépare la voie à l'antechrist, par » l'affectation avec laquelle il relève les forces naturelles du libre » arbitre contre les mérites de *J. C.* les secours de la grace, & la » prédestination. « *Henriquez* avoit fait la seconde censure où il parle avec tant de force, par l'ordre du pape *Clement VIII.* Il y fait mention de la première. » On avoit donné le même soin, » dit-il, d'examiner le livre de *Molina*, aux théologiens d'Es- » pagne les plus distingués par leur science. Presque toute la doc- » trine de ce livre leur a paru resusciter les anciennes erreurs des » Pélagiens & des Demi-Pélagiens. « Sur quoi *Henriquez* entre dans un grand détail d'erreurs touchant la grace & la prédestina- » tion: après quoi, il conclut en ces termes: » Si une telle doc- » trine vient à être soutenue par des hommes rufés & puissans, » qui soient membres de quelque ordre religieux, elle mettra » toute l'église en péril, & causera la perte d'un grand nombre » de Catholiques.

HERICOURT, (*Louis d'*) petit-fils de *Julien d'Héricourt*, d'une famille noble de Picardie, se consacra au barreau. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, dont il fut l'oracle dans les matieres ecclésiastiques. Il mourut en 1753, vivement regretté par les gens de bien. Nous avons de lui, I. *Les loix ecclésiastiques de France dans leur ordre naturel, & une analyse de livres du droit canonique, conférés avec les usages de l'église gallicane*, volume in-folio. Cet ouvrage plusieurs fois réimprimé & fait avec beaucoup de méthode, est d'un grand secours aux gens d'étude. II. *Abrégé de la discipline de l'église du pere Thomassin*, in-4°. livre dans lequel il y a de l'ordre & de l'exactitude.

HERMANT, (*Godéfroi*) naquit à Beauvais en 1617. A l'âge de huit ans & demi, il donna des marques de son esprit. Après avoir fait deux années de rhétorique à Beauvais, il fut envoyé à Paris sur la fin du mois de septembre de l'année 1630. Il fit sa philosophie dans le collège de Navarre, & y soutint deux actes qui eurent un succès peu commun. Après avoir achevé son cours

de théo
conde
vais, c
suite l'
secreta
retourn
& doct
ques qu
une fo
une br
fréquen
cerdoc
église.
de sa r
l'unive
zele. L
mains
condit
aband
verifié
fut de
les étu
que m
été ex
figurer
sa faç
peu p
la fai
torité
les sa
seigne
tout i
rigueur
s'inco
empr
pour
II. O
Boi p
l'univ
popu
Tous
fit d
de Pa
Arna
marq
flexio
pere
VIII.

de théologie à l'âge de dix-neuf ans , il régenta un an la seconde , & deux ans la rhétorique à Beauvais. L'évêque de Beauvais , qui avoit pour lui une tendresse paternelle , lui confia ensuite l'éducation d'un de ses neveux , fils de M. Potier d'Oquerre , secretaire d'état. Ce nouvel emploi lui donnant le moyen de retourner aux écoles de Sorbonne ; il y passa bachelier en 1640 , & docteur en 1650. Ce fut au milieu de ses exercices théologiques que , voyant le livre de la *fréquente communion* attaqué par une foule d'écrivains , il prit la plume pour le défendre. Il réfuta une brochure intitulée : *Remarques judicieuses sur le livre de la fréquente communion*. Son évêque ne tarda pas à l'élever au sacerdoce , pour lui faire faire la fonction de théologal dans son église. Lorsqu'il croyoit s'être enlevé pour toujours dans le lieu de sa naissance , il fut rappelé à Paris , pour être à la tête de l'université , qui avoit alors besoin de ses lumières & de son zèle. Il prit cette occasion pour remettre la théologale entre les mains de M. de Beauvais , qui ne lui accorda sa bénédiction qu'à condition qu'il retiendrait son canonicat qu'il songeoit aussi à lui abandonner. Etant arrivé à Paris , il fut nommé recteur de l'université par un consentement unanime. Pendant son rectorat , qui fut de dix-huit mois , il fit d'excellens réglemens pour faire fleurir les études & la pureté des mœurs. Ce pieux & savant ecclésiastique mourut subitement à Paris en 1690 à 74 ans , après avoir été exclus de la Sorbonne & de son chapitre pour avoir refusé de signer le formulaire. Quoique nous soyons bien éloignés d'adopter sa façon de penser , nous croyons que ses vertus méritoient un peu plus de ménagement. Il étoit extraordinairement pénétré de la sainteté du sacerdoce de J. C. & avoit une haute idée de l'autorité épiscopale. Sa vie étoit simple & frugale ; il jeûnoit tous les samedis de l'année pour se préparer à sanctifier le jour du seigneur. Il étoit ponctuel & assidu au service de son église ; surtout il ne manquoit jamais à matines , même dans les plus grandes rigueurs de l'hiver. Il étoit libéral envers les pauvres , jusqu'à s'incommoder , & à se voir souvent obligé de recourir à des emprunts pour vivre. Ses principaux ouvrages sont , I. *Apologie* pour l'université de Paris contre le discours d'un Jésuite , in-8°. II. *Observations* importantes sur la requête présentée au conseil du Roi par les Jésuites , tendante à l'usurpation des privilèges de l'université. III. *Vérités académiques* ou réfutations des préjugés populaires dont se servent les Jésuites contre l'université de Paris. Tous ces écrits sont de 1643. IV. *Seconde apologie* pour l'université de Paris. V. *Troisième apologie* ou réponse de l'université de Paris , à l'apologie , pour les Jésuites. VI. *Apologie* pour M. Arnauld , docteur de Sorbonne , contre un libelle intitulé : *Remarques judicieuses sur le livre de la fréquente communion*. VII. *Réflexions* sur divers endroits du livre de la pénitence publique du pere Petau , Jésuite , contre celui de la fréquente communion. VIII. *Réponse* à la remontrance du pere Yves , Capucin , à la

Reine. IX. *Défense* des prélats approuvateurs du livre de la fréquente communion. X. *Défense* des disciples de St. *Augustin* contre un sermon du pere *Bernage*, Jésuite. XI. *Discours* chrétien sur l'établissement du bureau des pauvres. XII. *Factum* pour les curés de Paris, contre l'apologie des casuistes. XIII. *Factum* pour les curés de Rouen, contre l'apologie des casuistes. XIV. *Requête* de trois cens curés du diocèse de Beauvais, présentée à leur évêque contre la même apologie. XV. *Traduction* du grec en françois d'une épître de St. *Basile*, à des solitaires persécutés. XVI. *Défense* de la piété de la foi de la sainte église catholique, apostolique & romaine, contre les impiétés & les blasphèmes de *Jean Labadie*. XVII. *Fraus Calvinistarum retecta, sive catechismus de gratia*, in-4°. XVIII. La vie de St. *Jean Chrysostome*, in-4°. XIX. La conduite canonique de l'église pour la réception des filles dans les monastères, in-12. XX. Vie de St. *Athanase*, deux volumes in-4°, plusieurs fois réimprimée. XXI. *Les ascétiques* de St. *Basile*. XXII. Vies de St. *Basile* & de St. *Grégoire* de Nazianze, deux volumes in-4°. XXIII. Vie de St. *Ambroise*, in-4°. XXIV. *Entretiens spirituels* sur St. *Matthieu*, trois volumes in-12. XXV. *Clavis disciplinæ ecclesiasticæ, seu index totius juris ecclesiastici*, avec des notes qui ne sont point de lui. Outre tous ces ouvrages, M. *Hermant* est encore auteur de plusieurs lettres pastorales de M. de *Buzanval*.

HERMAS, ancien écrivain ecclésiastique, sur lequel on n'a point de détails satisfaisans. *Origene*, *Eusebe* & St. *Jerome* soutiennent, que c'est le même que St. *Paul* salue à la fin de son épître aux Romains. Il passe pour être l'auteur d'un livre intitulé : *Le pasteur*, parce que c'est un ange qui parle sous la figure d'un pasteur. Ce livre n'a été ni connu ni estimé parmi les Latins. Il y a tout lieu de croire qu'il a été composé contre le montanisme, & dans le temps que cette fausse prophétie causoit de grands troubles dans l'église, c'est-à-dire, vers l'an 142 de J. C. & par conséquent qu'*Hermas*, dont parle l'apôtre St. *Paul*, n'en peut être l'auteur. Cet ouvrage a pour objet d'établir la pénitence & la réconciliation des pécheurs, qui ont souillé la pureté du baptême. Il est divisé en trois livres. Le premier contient des visions, le second des préceptes, & le troisième des similitudes. Il n'y a rien de remarquable dans tout le premier livre, que la comparaison de l'église avec une tour, dont la structure ne doit être achevée qu'à la fin du monde, & dont les élus sont les véritables pierres. Dans le second livre, il fait l'éloge de la pénitence; & *Hermas* dit à l'ange, qu'il a oui dire à certains docteurs; qu'il n'y avoit d'autre pénitence que celle qu'on fait au baptême. L'ange contredit cette erreur, qui étoit la principale des Montanistes, en disant que Dieu par sa miséricorde a laissé aux hommes une seconde pénitence après le baptême; mais que cette pénitence ne doit pas être réitérée. L'auteur parle ensuite fort au long contre les faux prophètes, leurs artifices, leurs flatteries, leur ambi-

tion, leur vanité & leur fausse créance, & paroît faire le portrait de *Montan* & de ses sectateurs. Il attribue aux faux prophètes le caractère de mêler le vrai avec le faux dans leurs prédictions. Le troisième livre de cet ouvrage est plus beau que les deux autres. L'ange y exhorte *Hermas* au mépris du monde, au désir du ciel, à la prière, aux bonnes œuvres; sur-tout à l'aumône; au jeûne, à la pureté du corps & à la pénitence. Mais dans la cinquième similitude, il parle d'une manière peu exacte du Fils de Dieu & du St. Esprit. Dans la huitième similitude, qui est pour établir la pénitence après le baptême, il tombe dans un détail languissant & ennuyeux, qui fait juger qu'il étoit fort jeune, ou qu'il n'avoit pas l'esprit fort étendu. A juger du style de cet auteur par la version latine qui nous reste du texte grec, & qui est très-ancienne, il est extrêmement simple, sans figures, sans liaison, sans ornement & toujours en dialogue. Tout l'ouvrage est plein de redites; jamais l'écriture n'y est citée; & tout-au-plus il y a quelques endroits qui y font allusion. On trouve ce livre dans la collection des peres apostoliques par *Cotelier*.

HERMINIER, (*Nicolas l'*) docteur de Sorbonne, théologal & archidiacre du Mans, naquit dans le Perche en 1657. Il professa pendant long-temps la théologie en particulier, & il fut assés suivi. Il mourut dans un âge avancé, après avoir publié un cours de théologie sous ce titre: *L'Herminier* (*Nic.*) *sacrae facultatis Parisiis doctoris, insignis ecclesiae Cenomanensis canonici-theologi, & in eadem ecclesia archidiaconi de Passaio summae theologiae ad usum scholae accommodata, septem tomis, in-8°*, *comprehensa; quorum*, I. *De attributis*. II. *De Trinitate & angelis*. III. *De incarnatione*. IV. *De gratia*. V. *De actibus humanis & de legibus*. VI. *De peccatis*. VII. *De fide, spe & caritate*. Dès que l'ouvrage parut, il fut attaqué par une brochure intitulée: *Dénonciation de la théologie de M. l'Herminier à nosseigneurs les évêques*, en 1709. L'auteur, en conséquence d'une si vive attaque, donna une seconde édition de son traité de la grace; où il mit plusieurs cartons pour faire disparaître les propositions les plus susceptibles de mauvaises explications. Cette précaution n'empêcha point quelques évêques de censurer tout l'ouvrage. On a encore accusé l'auteur de manquer de discernement dans ses preuves, de force dans ses raisonnemens, d'intelligence dans l'interprétation de l'écriture-sainte & des peres, de certitude dans ses principes, de liaison dans ses idées. On a encore de lui: *Tractatus de sacramentis ad usum seminariorum*, Parisiis, in-12, 3 vol.

HERSAN, (*Marc-Antoine*) célèbre professeur dans l'université de Paris, étoit de Compiègne. Il vint de bonne heure à la capitale où ses talens furent accueillis, & ses excellentes qualités justement appréciées. Il fut successivement professeur de seconde & de rhétorique au collège du Plessis, & d'éloquence au collège royal. Quelque desir que l'on eût de le voir à la tête de l'université,

jamais il ne voulut consentir à être élu recteur, & l'on fut obligé de céder à sa modestie. Il passa les dernières années de sa vie à Compiègne, où, séparé de toute compagnie, uniquement occupé de l'écriture - sainte, qui avoit toujours fait ses délices, il se consacra entièrement au service des pauvres enfans de la ville. Il leur fit bâtir une école, & fonda un maître pour leur instruction. Il leur en tenoit lieu lui-même, & assistoit très-souvent à leurs leçons. Il mourut à Compiègne en 1724 à 72 ans. Nous avons de lui, I. Une oraison funèbre de M. le Tellier, en latin. Elle a été traduite en françois par l'abbé Bœquillon, de l'académie de Soissons. Cette piece donne une idée avantageuse de son goût pour la latinité & pour l'éloquence. II. Des pensées édifiantes sur la mort, tirées des propres paroles de l'écriture-sainte & des saints peres, in-12. Il y a de l'onction & un grand esprit de piété dans ce petit livre. III. Le cantique de Moysé après le passage de la mer Rouge, expliqué selon les regles de la rhétorique. Le célèbre Rollin, l'un de ses disciples, a donné au public ce morceau intéressant, à la fin du second tome de son excellent traité des études, après avoir payé à son maître le tribut d'éloges qu'il lui devoit.

HERSENT, (Charles) docteur de Sorbonne, célèbre par son érudition, vit le jour à Paris. Il fut d'abord de l'Oratoire, & depuis chancelier de l'église de Metz. Il se fit connoître par quelques éloges funebres, qui n'auroient pas fait grande fortune dans ce siècle. Il publia ensuite en 1640 un ouvrage in-8°, intitulé: *Optatus gallus de cavendo schismate*, adressé à tous les prélats de France. Le but de cet ouvrage étoit de prouver que l'église gallicane étoit en danger de faire schisme avec Rome. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de vivacité, étoit capable de brouiller l'église & l'état. Il fut condamné par le parlement, par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondy, & par les évêques de sa province, comme faux, scandaleux & injurieux, propre à troubler la paix, & révolter les sujets contre le souverain, sous le malin prétexte d'un schisme imaginaire. Seize autres prélats, qui se trouverent pour lors à Paris, signèrent cette censure, & le livre fut brûlé par arrêt de la cour. Cette flétrissure ne corrigea pas l'auteur, dont la tête étoit un peu chaude. Ayant été ajourné à Rome en 1650, il avança dans l'église nationale de St. Louis, où il prêcha le panégyrique de ce St. Roi, que depuis la chaire d'Adam notre volonté est si corrompue, qu'elle ne peut que pécher si elle n'est aidée de la grace. Il soutint cette proposition par plusieurs autres, qui attirerent un orage sur sa tête. Pour y échapper, il se refugia dans le palais de l'ambassadeur de France, & eut l'audace de faire imprimer son sermon avec une épître dédicatoire au pape Innocent X, dans laquelle il soutenoit que toute action libre qui ne vient point de la grace est un péché. Après ce coup, Hersent retourna en France, pour se dérober aux poursuites de l'inquisition. Il mourut en Bretagne en 1660. On a de lui

d'autres

d'autres ouvrages, qui ne valent pas la peine d'être cités.

HERVE dit LE BRETON, parce qu'il étoit de la basse Bretagne, fut l'un des plus zélés défenseurs de la doctrine de St. Thomas. Il étoit entré dans l'ordre de St. Dominique, dont il fut fait général en 1318. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, que personne ne lit. Les principaux sont, I. Des commentaires sur les quatre livres des sentences, imprimés à Venise en 1503; & à Paris en 1647. II. Un traité de *potestate Papæ*, plein de principes ultramontains. III. Une apologie contre ceux qui combattent l'ordre des Frères Prêcheurs, & leur reprochent de ne pas mener une vie apostolique. Il y a eu d'autres savans du même nom; mais, outre que la plupart ne méritent pas d'être connus, on trouve leurs noms dans les recueils historiques. Nous ne citerons que Daniel Hervé, prêtre de l'Oratoire, du diocèse de Nantes, mort à Rouen à 73 ans, en 1694. Nous avons de lui des sermons sur les évangiles, pour tous les dimanches de l'année, à Rouen, en 2 vol. in-8^o, & d'autres ouvrages de piété, qui ne font d'aucun usage.

HERVET, (Gentien) docteur de Sorbonne, né en 1449 à Olivet près d'Orléans, mort chanoine de Rheims en 1584, se fit connoître par plusieurs traités de controverse, dans lesquels il montre plus d'érudition que de goût. Comme ils ne peuvent servir de rien, depuis que la France a eu les Bossuet, les Arnould & les Nicole, nous n'en donnerons pas la liste. Il suffira de renvoyer le lecteur aux autres dictionnaires historiques.

HESSOLS, (Jean) né à Louvain en 1522, enseigna long-temps la théologie dans cette ville. Il fut envoyé en 1563 au concile de Trente avec Michel Baius & Cornelius Jansenius, qui fut depuis évêque de Gand. Quand le concile fut fini, Hessels revint à Louvain, où il continua de combattre les hérétiques de vive voix & par écrit. Enfin, usé par ses travaux continuels & accablé d'infirmités, il mourut à l'âge de quarante-quatre ans. Le plus considérable de ses ouvrages est son grand *catéchisme*, qui n'est pas une simple exposition des dogmes catholiques, mais un corps de théologie dogmatique & morale. Il est divisé en quatre livres. Le premier est sur le symbole des apôtres: le second contient l'explication de l'raison dominicale & de la salutation angélique; le troisième est sur le décalogue, & le quatrième des sacremens. Ce dernier n'est pas achevé, & ne traite que du baptême, de la confirmation & de l'eucharistie. On a lieu de regretter que la mort de l'auteur l'ait empêché de mettre la dernière main à un ouvrage si utile pour les pasteurs qui n'ont pas le loisir de faire des études profondes. Il n'y a presque rien de l'auteur dans cet ouvrage: il emploie les propres termes des conciles & des saints peres, & particulièrement de St. Augustin, pour expliquer la doctrine chrétienne. Il choisit les plus beaux passages & les plus clairs, qu'il a su si bien lier ensemble, qu'en lisant le texte, il semble que ce soit un même auteur qui parle, quoique la marge

indique les auteurs & les livres dont ils font tirés. Il n'agit point de questions subtiles dans cet ouvrage, & se contente d'y proposer les matieres qui sont propres à instruire & à édifier les fideles. Ce catéchisme a été imprimé plusieurs fois & en divers endroits. *Hessels* a encore fait plusieurs ouvrages de controverse, au nombre desquels on peut mettre celui qu'il a composé contre *Cassandre*. Il y reprend avec raison son adversaire, d'avoir laissé aux particuliers la liberté de juger de la doctrine, de demeurer dans une autre communion que celle de l'église romaine, & de croire que la vraie religion & la piété peuvent être dans plusieurs communions. En un mot, il combat le pernicieux système du tolérantisme. Il prouve que la connoissance de la véritable église n'est pas moins nécessaire pour le salut, que celle du créateur & du rédempteur. Le même auteur a aussi composé des *commentaires* sur plusieurs livres du *nouveau testament*. Il passe pour un des grands ornemens de l'université de Louvain. Il y a néanmoins quelques défauts dans ses ouvrages. On ne doit pas le confondre avec un autre *Jean Hessels*, aussi docteur & professeur à Louvain, qui fut envoyé au concile de Trente avant celui dont nous venons de parler, & qui est auteur de quelques ouvrages.

I. HILAIRE, (*Saint*) Pontife romain, originaire de l'île de Sardaigne, monta sur la chaire de St. Pierre en 461, sept mois après la mort de St. Léon. Cet illustre Pontife s'étoit servi de lui dans les affaires les plus importantes de son pontificat. Il l'avoit envoyé légat au second concile d'Ephefe, où il avoit combattu les fauteurs d'*Eutichès* avec beaucoup de courage. Il mourut en 467, après avoir assemblé un concile pour le rétablissement de la discipline & confirmé les décisions des conciles de Nicée, d'Ephefe & de Calcédoine. Nous avons de ce Pontife onze *épîtres* & quelques *décrets* dans les collections des conciles. Il protégea les savans, & leur fournit des secours en fondant deux bibliothèques.

II. HILAIRE, diacre de l'église romaine, que le pape *Libère* députa à *Constance* en 354. Cette légation fût une occasion de montrer son zele. Il défendit avec tant d'ardeur la foi orthodoxe dans le concile de Milan, qu'il fut fouetté & envoyé en exil par ordre de l'Empereur. *Hilaire* ne soutint pas de si beaux commentemens; s'étant engagé dans le schisme des *Lucifériens*, il soutint que tous les baptêmes des hérétiques étoient invalides, & rebaptisant tous ceux qui avoient reçu d'eux les eaux baptismales, il se fit nommer par St. Jerome le *décalion de l'univers*. On lui attribue les commentaires sur les épîtres de St. Paul, qui sont parmi les œuvres de St. Ambroise & les questions sur l'ancien & sur le nouveau testament qu'on voit parmi celles de St. Augustin. Ces ouvrages sont d'un mérite très-inférieur, & paroissent très-peu dignes d'accompagner les œuvres de ces deux illustres pères de l'église.

III. HILAIRE DE POITIERS, (*Saint*) étoit né à Poitiers

d'une
profan
quenc
nisme
de l'éc
lui un
l'espri
core q
avanco
Le pe
qui br
Deven
bon p
sécuté
l'Emp
tions
nongar
un co
noien
relatio
Phryg
le St.
dans l
redou
noncé
voyer
de co
de se
qu'il
l'égli
dioce
font
sens l
comm
II. U
trent
mais
livres
subst
hérés
St. H
Ce n
soins
favo
homi
la fo
dans
dire

d'une des plus illustres familles des Gaules. Il étudia les sciences profanes dans sa jeunesse, & s'appliqua particulièrement à l'éloquence. Mais il demeura long-temps dans les ténèbres du paganisme; & il étoit déjà dans un âge mur, lorsqu'il pût à Dieu de l'éclairer des lumières de la vérité. La grace du baptême fit en lui un si grand changement, qu'il parut dès-lors aussi rempli de l'esprit de Dieu, que les Chrétiens les plus parfaits. N'étant encore que laïc, & même engagé dans le mariage, il possédoit par avance la grace du sacerdoce, auquel la providence le destinoit. Le peuple de Poitiers, touché des dons de grace & de science qui brilloient en lui, le choisit pour évêque malgré sa résistance. Devenu chef du troupeau, il ne s'appliqua qu'aux devoirs d'un bon pasteur, & à la défense de la vérité, alors cruellement persécutée par *Constance*. Il commença par adresser une requête à l'Empereur, dans laquelle il le conjuroit d'arrêter les persécutions injustes que souffroient les défenseurs de la vérité. Il dénonça *Saturnin* d'Arles & les autres protecteurs de l'hérésie dans un concile tenu en 356 à Beziers. Mais comme ceux-ci dominoient dans ce concile, ils envoyèrent à l'Empereur une fautive relation de ce qui s'y passoit, & ce prince exila *St. Hilaire* en Phrygie avec *Rhodane*, évêque de Toulouse. Pendant son exil, le *St.* docteur soutint la foi avec une prudence admirable, soit dans le concile de Séleucie, soit à Constantinople. Les Ariens, redoutant l'ardeur de son zèle & la force de ses raisons, le dénoncerent à l'Empereur comme un brouillon, qu'il falloit renvoyer dans son pays. Il revint donc à Poitiers avec le titre glorieux de confesseur de J. C. accompagné de *St. Martin*, le plus illustre de ses disciples. *St. Hilaire* ne fut pas plutôt rétabli sur son siège, qu'il songea à remédier, autant qu'il pouvoit, aux maux de l'église. Après de grands travaux, il mourut en paix dans son diocèse vers l'an 368. Les ouvrages qui nous restent de *St. Hilaire* sont, I. Un commentaire sur les *pseaumes*, où il développe le sens littéral & le sens spirituel; faisant voir que les *pseaumes*, comme les autres prophéties, ont pour objet principal J. C. II. Un commentaire sur l'évangile de *St. Matthieu*, divisé en trente-trois chapitres. Il n'y explique pas le texte tout entier, mais seulement ce qui lui paroît de plus remarquable. III. Douze livres de la *Trinité*, dans lesquels il entreprit d'établir la consubstantialité du Pere & du Fils & du *St. Esprit* contre toutes les hérésies, particulièrement contre les Ariens & les Sabelliens. *St. Hilaire* écrivit ce célèbre ouvrage dans son exil de Phrygie. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine & à cause des pressans besoins de l'église, qu'il se détermina à écrire sur une matière qu'il favoit être au-dessus des expressions & de l'intelligence des hommes. Il craignoit extrêmement qu'en entreprenant d'expliquer la foi de l'église touchant le mystère de la *Trinité*, il ne tombât dans quelque faute. C'est ce qui lui fit prendre le parti de ne rien dire de lui-même; mais de suivre pas à pas les saintes écritures,

en montrant l'abus que les hérétiques faisoient de certains passages qu'ils croyoient leur être favorables. Les anciens ont fort estimé cet ouvrage. Ils l'ont mis à la tête de tous ceux qu'il faut lire pour se confirmer dans la foi de l'église sur la Trinité, pour se précautionner contre les pièges des hérétiques, & pour découvrir leurs ruses & leurs artifices. Ils en ont loué l'éloquence & approuvé la doctrine. IV. Le livre des *synodes* & de la *foi des Orientaux* avec l'apologie de ce livre. Le St. docteur y explique les différentes formules de foi que les Orientaux avoient faites depuis le concile de Nicée. Il l'envoya aux évêques des Gaules qui le lui avoient demandé. Il fait voir que ces formules étoient tolérables, & qu'on ne devoit pas regarder comme ariens ceux qui les recevoient. Après le concile de Rimini, il ne garda plus les mêmes ménagemens: & voyant l'usage que l'on faisoit de ces formules, il les regarda d'un œil bien différent, & posa pour principe que tout ce qui n'étoit point la foi de Nicée, étoit une perfidie & une impiété. V. Une lettre à sa fille *Abra*, & une *hymne* du matin, qu'il composa pour elle. VI. Un livre contre *Auxence*, évêque de Milan. VII. Divers fragmens du livre où il avoit fait l'histoire des conciles de Séleucie & de Rimini; mais nous n'avons plus ses commentaires sur *Job*, sur la première épître à *Timothée*, ni le livre qu'il avoit intitulé des mystères, ni plusieurs de ses lettres. VIII. Enfin, il nous reste encore de St. *Hilaire* trois livres contre *Constance*. Les deux premiers sont des requêtes dans lesquelles il fait une vive peinture des maux de l'église, en adressant la parole à l'Empereur, à qui il demandoit une audience publique, pour confondre en sa présence les ennemis de la vérité. Voyant que l'Empereur ne vouloit rien écouter, il rendit publique son impiété; afin d'empêcher que sous une apparence de zèle, il ne continuât à engager les peuples dans l'erreur des Ariens. Quelques-uns ont censuré la dureté des expressions de St. *Hilaire*, ne considérant pas qu'elles étoient moins l'effet d'un zèle excessif, que de son amour pour la vérité. St. *Hilaire* adressa le troisième livre, non à *Constance*, mais aux évêques des Gaules. Le style de St. *Hilaire* est un peu obscur & difficile, parce qu'il se sert souvent de certaines façons de parler qui n'ont plus été en usage depuis le temps où il a vécu, & qu'écrivant le premier des Latins qui ait écrit pour la défense de la foi contre les Ariens, il a été comme obligé d'étudier les Grecs, & de rendre en sa langue leurs expressions & leurs argumens contre ces hérétiques. Les plus savans docteurs de l'église donnent à St. *Hilaire* les plus magnifiques éloges. St. *Jerome* l'appelle la trompette des Latins contre l'arianisme, le soutien de l'église dans les plus violentes tempêtes. Il écrivit de sa main les plus longs ouvrages de ce St. évêque. St. *Augustin* dit que personne ne pouvoit ignorer cet évêque si vénérable, & ce défenseur si invincible de la foi, ce docteur si illustre des églises. Les ouvrages de St. *Hilaire* ont dû être réimprimés plusieurs fois, & l'ont été

réellen
Constan
episcop
didi,
rone
& de
Massei
neuvie
une ex
manus

IV.
du cin
pays,
Bourge
dans l'
phie. I
sicle d
dont l
peu de
tateur
fautes
prit de
sa retr
de l'égl
la mon
ans, &
dans t
l'obscu
sans fi
la just
fois en
qu'il p
surpri
souven
tuelle
sortit
mon.
prédic
jeûnes
ment
Il trav
avoir
volon
en lif
Ce St
de for
que S
St. H

réellement. Nous en avons une édition par les soins de dom *Constant*, Bénédictin, sous ce titre : *Sancti Hilarii Pictavorum episcopi opera, studio & labore monachorum ordinis sancti Benedicti*, Parisiis 1697. On l'a publiée de nouveau en 1630, à Verone, augmentée de fragmens qui n'avoient point encore paru, & de beaucoup de variantes, qu'on doit aux soins du marquis *Maffei*. Dom *Martene* & dom *Durand* ont donné (dans le tome neuvieme de leur grande collection) sous le nom de *St. Hilaire*, une explication des psaumes 15, 31 & 49, tirée d'un ancien manuscrit, qui contient d'autres ouvrages du même pere.

IV. HILAIRE D'ARLES, (*Saint*) naquit la premiere année du cinquieme siecle. Il étoit parent de *St. Honorat* & du même pays, c'est-à-dire, apparemment de la Lorraine ou de la Bourgogne. Il fut élevé d'une maniere conforme à sa naissance dans l'étude de l'éloquence, des belles-lettres & de la philosophie. Les vaines lumières des sciences profanes & les dignités du siecle eurent pour lui des attrait ; mais *Honorat* fut un instrument dont Dieu se servit pour le convertir. Il se retira à Lérins, & en peu de temps il fut le modele des autres, après avoir été leur imitateur. Son application à la priere, & son attention à éviter les fautes les plus légères, lui mériterent le don des larmes & l'esprit de composition. On croit qu'il ne reçut le baptême qu'après sa retraite. *St. Honorat* ayant été forcé d'accepter le gouvernement de l'église d'Arles, pria *Hilaire* de venir auprès de lui ; & après la mort de cet illustre prélat, il fut ordonné évêque à l'âge de 29 ans, & conduisit le troupeau d'Arles. Ce fut alors qu'on vit briller dans tout leur jour les grandes vertus qu'il avoit acquises dans l'obscurité de la solitude. Il prêchoit la vérité dans toute sa pureté, sans flatter les grands. Un des premiers officiers n'observoit pas la justice dans ses jugemens. *Hilaire*, qui l'avoit repris plusieurs fois en secret, le voyant un jour entrer dans l'église pendant qu'il prêchoit, cessa aussi-tôt de parler. Voyant tous ses auditeurs surpris de son silence : *Est-il juste*, leur dit-il, *que celui qui a si souvent méprisé mes avertissemens, participe à la nourriture spirituelle que je vous distribue ?* Le préfet n'osant rien repliquer, sortit de l'église & laissa ce généreux évêque continuer son sermon. Il s'appliquoit sans cesse à la méditation de l'écriture, à la prédication de la parole de Dieu, à la priere, aux veilles & aux jeûnes. Toujours égal à lui-même, il savoit se posséder parfaitement, & jamais on ne vit en lui la moindre émotion de colere. Il travailloit des mains pour n'être à charge à personne, & pour avoir de quoi assister les pauvres plus abondamment. Il s'occupoit volontiers à faire des bas à l'aiguille, parce qu'il le pouvoit faire en lisant. Il faisoit tous ses voyages à pied en esprit de pénitence. Ce *St. évêque* mourut à l'âge de quarante-huit ans entre les bras de son clergé. Ce fut le cinquieme de mai de l'an 449. On croit que *St. Honorat*, évêque de Marseille, est auteur de la vie de *St. Hilaire* dont il avoit été le disciple. On voit par cette vie,

que St. *Hilaire* avoit fait des homélies pour toutes les fêtes de l'année ; qu'il avoit écrit un fort grand nombre de lettres ; composé la vie de St. *Honorat* son prédécesseur ; fait une explication du *symbole* , & un grand nombre de *mémoires* pour la défense de sa cause auprès du pape St. *Léon*. Il ne nous reste qu'une seule de ses homélies , encore n'est-il pas absolument certain qu'elle soit de lui. Nous n'avons qu'une de ses lettres , qui est adressée à St. *Eucher*. Elle est courte , mais importante , en ce qu'elle nous assure que St. *Eucher* est auteur de deux livres des *institutions* qui portent son nom. St. *Eucher* , qui avoit reçu plusieurs autres lettres de St. *Hilaire* , en faisoit un cas infini. Nous avons aussi le panégyrique de St. *Honorat* , qui est très-estimé , tant pour la douceur & l'élégance du style , que pour la beauté , le choix & la variété des pensées. On attribue à St. *Hilaire* plusieurs écrits qui ne sont pas de lui. Les autres dont il est parlé dans sa vie , sont entièrement perdus. Le pere *Quesnel* a donné à la fin de l'édition des œuvres de St. *Léon* , le panégyrique de St. *Honorat* , la lettre à St. *Eucher* , & un poëme sur le commencement de la genèse.

HILDEBERT , naquit à Lavardin dans le Vendômois. Dès sa jeunesse il s'appliqua à l'étude des lettres avec beaucoup de succès. L'un de ses maîtres fut le fameux *Berenger* , dont il ne suivit point les erreurs. *Hoël* , évêque du Mans , lui donna la conduite de son école & le fit son archidiacre , & après sa mort il fut élu pour lui succéder. L'évêque *Hildebert* eut beaucoup à souffrir des Rois d'Angleterre , qui prétendoient que la ville du Mans leur appartenoit. Il fut un an en prison & alla plusieurs fois en Angleterre. Fatigué de tant de traverses , il alla trouver le pape *Pascal II* , & il vouloit renoncer à l'épiscopat ; mais le Pape n'y voulut pas consentir. Dans ce voyage , *Hildebert* fut témoin de la désolation du monastere de Lérins , qui fut pillé & brûlé par les infidèles le jour de la Pentecôte 1107. A son retour il fut encore mis en prison par le comte du Perche. Etant enfin rentré dans les bonnes grâces du roi d'Angleterre , il s'appliqua à réformer son clergé qui étoit tombé dans un grand relâchement , à rebâti & orner ses églises , & sur-tout sa cathédrale. Il menoit une vie austere , aimoit les jeûnes , les veilles & la priere , & faisoit d'abondantes aumônes. L'an 1125 , l'archevêque de Tours étant mort , *Hildebert* , comme premier suffragant , fut obligé d'aller prendre soin de cette église pendant la vacance du siege. Il en fut élu archevêque , par un consentement unanime du clergé & du peuple. Il avoit alors soixante-huit ans , & il continua de tenir des synodes & d'instruire son clergé , comme il avoit fait étant évêque du Mans. Il assembla un concile à Nantes , & en envoya les décrets au pape *Honorius* qui les confirma. St. *Bernard* lui écrivit pour l'attacher au pape *Innocent* , & sa lettre ne fut pas sans effet. Il mourut dans une heureuse vieillesse vers l'an 1134. Les écrits d'*Hildebert* sont , I. Ses lettres au nombre de cent trente. II. Cent quarante sermons. III. La vie de Ste. *Rade-*

gonde
logie &
comme
la prés
sermon
de doc
ger , il
» pas
» dicti
» Notr
» poin
» trouve
dit qu
du car
péchés
des m
celui c
semble
traité
chapit
l'existe
attribu
vrage
premi
vient
ce qu
compo
y sont
rens o
maner
Access
D. A
sancti
HIL
bles &
l'âge
nomm
Hilde
tête &
moins
sept r
relligi
un ho
vant
Ses r
ordin
& de
tions

gonde & celle de Hugues de Cluni. IV. Quelques traités de théologie & de morale. V. Un grand nombre de poésies. VI. Il avoit aussi commencé un recueil de canons, & quelques auteurs lui attribuent la préface qui se trouve à la tête de celui d'Yves de Chartres. Les sermons d'Hildegard contiennent plusieurs points remarquables de doctrine & de discipline. Quoiqu'il eût été disciple de Berenger, il parle très-correctement de l'eucharistie. » Nous ne devons pas douter, dit-il, que par les paroles sacrées de la bénédiction du prêtre, le pain ne soit changé au vrai corps de Notre Seigneur, en sorte que la substance du pain ne demeure point. « Il se sert même du mot de *transsubstantiation*; & on ne trouve personne qui l'ait employé avant lui. Sur la pénitence, il dit que l'on doit se confesser avant que de commencer le jeûne du carême, parce que c'est renverser l'ordre, que de punir les péchés avant que de les confesser. Il marque qu'on jeûnoit le jour des morts. Entre les traités d'Hildegard, le plus considérable est celui qui contient en abrégé un corps entier de théologie, & qui semble avoir servi de règle & de modèle à ceux qui ont ensuite traité cette science par méthode. Il est divisé en quarante-un chapitres; & l'auteur y traite premièrement de la foi, puis de l'existence de la Trinité de Dieu, de la Trinité & des principaux attributs. Delà il passe à l'incarnation, puis aux anges & à l'ouvrage des six jours: ensuite à la création de l'homme, à son premier état & à sa chute, & au péché en général. Enfin, il vient aux sacremens: mais la fin y manque, & nous n'avons pas ce qu'il avoit écrit des sacremens en particulier. Ce traité est composé avec beaucoup de netteté & de précision; & les preuves y sont bien choisies. Nous avons une bonne édition de ces différents ouvrages, sous ce titre: *Venerabilis Hildegardi prima Ceno-mauensis episcopi, deinde Turonensis archiepiscopi opera omnia. Accesserunt Marbodi Rodonensis episcopi opuscula. Labore & studio D. Ant. Beaugendre monachi ordin. sancti Benedicti congregat. sancti Mauri*, 1 vol. in-fol. à Paris 1708.

HILDEGARDE, (Sainte) naquit l'an 1098, de parens nobles & vertueux qui la consacrerent à Dieu dès son enfance. A l'âge de dix-huit ans, elle fut enfermée avec une fille fort pieuse nommée Jutte, qui la forma à la pratique des vertus chrétiennes. Hildegard avançoit en vertu, mais elle souffroit des maux de tête & d'autres infirmités presque continuelles. Elle vécut néanmoins quatre-vingt-deux ans. A l'âge de quarante-deux ans & sept mois, elle eut des visions, & reçut en même-temps l'intelligence des saintes écritures. Elle écrivit ses révélations avec un homme fidele qui l'aïdoit à rendre ses pensées en latin, suivant les regles de la grammaire, qu'elle ignoroit absolument. Ses révélations sont recueillies en trois livres, & commencent ordinairement par quelque image sensible, qu'elle dit avoir vue, & dont elle explique les significations. Elle en tire des instructions morales exprimées d'un style vif & figuré; elle reprend les

vices de son temps, & exhorte fortement à la pénitence. Elle écrivit aussi plusieurs lettres pour répondre à ceux qui la consultoient. Il y en a, entr'autres, une grande au clergé de Cologne, mêlée de plusieurs prédications. Car on croyoit qu'elle avoit le don de prophétie; & *Richer*, moine de Senones en Lorraine, qui écrivoit quelque temps après l'établissement des Freres Mineurs & des Freres Prêcheurs, dit qu'elle avoit parlé des uns & des autres. » Car, ajoute-t-il, elle a dit clairement, qu'il viendrait » des Freres portans une grande tonsure & un habit ortraordinaire, qui dans le commencement seroient reçus du peuple » comme Dieu même; qu'ils n'auroient rien en propre, & ne » vivroient que d'aumônes, sans en rien réserver pour le lendemain; qu'ils iroient prêcher dans les villes & les villages, & » seroient d'abord chéris de Dieu & des hommes; mais que tombant bientôt dans le relâchement, ils se rendroient méprisables; » & leur conduite a vérifié cette prédiction. « Ce sont les paroles de *Richer*. *Ste. Hildegarde* mourut le dix-septieme de septembre 1178, âgée de quatre-vingt ans. Sa vie fut écrite par *Thierry*, abbé Bénédictin, environ trente ans après sa mort, sur les mémoires d'un nommé *Godefroi*. Les révélations de cette sainte ont été imprimées avec celles de *Ste. Brigitte* à Paris, l'an 1513.

HILDUIN, étoit archichapelain ou grand maître de la chapelle du Roi, abbé de *St. Denis* en France, de *St. Germain* près de Paris, aujourd'hui *St. Germain-des-Prés*, & de *St. Médard* de Soissons. On voit que cet abus d'avoir l'administration de plusieurs abbayes, devenoit commun. *Hilduin* ayant favorisé la révolte des enfans de l'empereur *Louis*, fut chassé de la cour l'an 830, & envoyé en Saxe à la nouvelle Corbie, après avoir été dépouillé de sa charge & de ses abbayes. Mais l'année suivante il trouva le moyen de rentrer dans les bonnes grâces de l'Empereur qui le rappella & lui rendit les deux abbayes de *St. Denis* & de *St. Germain*. Ce prince ayant été réconcilié solennellement la première fois dans l'église de *St. Denis*, voulut en témoigner la reconnaissance au *St. martyr*. Il écrivit donc une lettre à *Hilduin*, pour lui ordonner de recueillir tout ce qui pouvoit se trouver touchant *St. Denis*, d'en faire une histoire suivie, & de composer un autre volume, de toutes les pieces originales d'où il tireroit son histoire. Pour exécuter cet ordre, *Hilduin* composa une histoire de *St. Denis*, où il prétend que le premier évêque de Paris est le même que *St. Denis l'Aréopagite* converti par *St. Paul*; ce que personne n'avoit encore écrit jusques-là. Il le fait aussi auteur des écrits attribués à *St. Denis l'Aréopagite*, inconnus aux cinq premiers siècles, & cités pour la première fois par les Eutychiens dans la conférence tenue à Constantinople l'an 531. *Hilduin* dit que *St. Denis*, après avoir gouverné quelque temps l'église d'Athènes, fut envoyé par le pape *St. Clement* dans les Gaules avec plusieurs compagnons. Il joint ensuite tout ce qui est dit de *St. Denis* dans les actes, auxquels il ajoute plusieurs circonstances ;

ees : par
J. C. pa
latète t
corps d
duit par
père ur
dit avo
Denis,
aucune
créance
vivoit p
premier
pond qu
duin po
plupart
Denis d
cette en
dans le
d'*Hildu*
d'Athen
vieme.

avoit p
ces des
en son
des per
HIN
de *Ber*
monast
mais il
partie
fut tiré
cour de
près de
nastiqu
cile de
quitta
L'Emp
de Not
qu'il l
concile
siede d
dix an
nous
Hincm
magnif
qui fut
n'osa r
lui en
T

ees : par exemple , qu'étant en prison , comme il célébroit la Messe , J. C. parut avec plusieurs anges & le communia de sa main ; qu'il eut la tête tranchée avec *Rustique* prêtre ; & *Eleuthere* diacre ; que le corps de *St. Denis* se releva , & prit sa tête entre ses mains étant conduit par des anges. Il mit à la tête de cette histoire la lettre de l'empereur *Louis* & sa réponse , où il indique les originaux dont il dit avoir tiré tout son récit : savoir , les prétendus écrits de *St. Denis* , un *Aristarque* historien grec , dont on ne trouve ailleurs aucune mention , & un autre auteur encore moins digne de créance. *Hilduin* s'objecte l'autorité de *Grégoire* de Tours , qui vivoit près de trois cens ans avant lui , & qui ne met *St. Denis* , premier évêque de Paris , que sous l'empereur *Dece*. Il n'y répond qu'en accusant *St. Grégoire* de simplicité. Ce recueil d'*Hilduin* porte le titre d'*Aréopagitique* ; & il fut si bien reçu , que la plupart de ceux qui ont écrit depuis ont confondu les deux saints *Denis* d'Athènes & de Paris. Les Grecs même ont donné dans cette erreur dès le temps d'*Hilduin*. Toutefois *Ufuard* & *Adon* dans leurs martyrologes , composés peu de temps après la mort d'*Hilduin* ; distinguent les deux saints *Denis* , & mettent celui d'Athènes le troisième jour d'octobre , & celui de Paris le neuvième. Les savans du dernier siècle ont découvert l'erreur qui avoit prévalu depuis *Hilduin* , & ont démontré la différence de ces deux saints , que l'église de Paris honore à présent chacun en son jour. Ses aréopagitiques se trouvent dans la bibliothèque des peres.

HINCMAR , étoit françois d'une ancienne noblesse , & parent de *Bernard* , comte de Toulouſe. Dès son enfance il fut mis au monastere de *St. Denis* , pour y être instruit sous l'abbé *Hilduin* : mais il ne prit que l'habit de chanoine , comme la plus grande partie de cette communauté tombée dans le relâchement. Il en fut tiré à cause de ses talens & de sa naissance , & envoyé à la cour de *Louis* le Débonnaire. Il employa le crédit qu'il avoit auprès de l'Empereur , pour rétablir à *St. Denis* la discipline monastique par autorité des évêques , ce qui fut exécuté dans un concile de Paris de l'an 829. *Hincmar* se réforma le premier ; il quitta la cour , prit l'habit monastique , & pratiqua le regle. L'Empereur le rappella à la cour , & lui donna les deux abbayes de Notre-Damé de Compiègne & de *St. Germer* , & une terre qu'il laissa à l'infirmerie de *St. Denis* lorsqu'il fut évêque. Le concile de Beauvais tenu l'an 845 choisit *Hincmar* pour remplir le siege de Rheims , qui vaquoit depuis qu'*Ebbon* avoit été déposé dix ans auparavant. Il se signala dans l'affaire de *Gotescalc* , & nous avons plusieurs ouvrages qu'il composa à cette occasion. *Hincmar* augmenta l'église de *St. Remi* , & fit construire un caveau magnifique , dans lequel il transféra le corps du saint évêque , qui fut trouvé entier , & on le mit dans une châsse d'argent. Il n'osa rien prendre de ce saint corps ; & *Louis* , roi de Germanie , lui en ayant demandé quelque partie , il lui écrivit qu'il n'ose-

roit diviser ce que Dieu avoit conservé entier pendant tant d'années. Cette translation se fit le premier jour d'octobre de l'an 852. C'est pourquoi nous célébrons en ce jour la fête de *St. Remi*, quoiqu'il soit mort le treizieme de janvier. Un mois après, le premier jour de novembre, *Hincmar* tint un synode, & donna à ses prêtres une instruction par écrit en dix-sept articles. Il est ordonné à chaque prêtre ou curé de bénir de l'eau tous les dimanches avant la Messe, & d'en jeter sur le peuple qui entre dans l'église; & bénir aussi des morceaux de pain du reste des offrandes, pour en distribuer après la Messe, des enlogies à ceux qui n'étoient pas disposés à communier. On voit par le sixieme article, que dès-lors la récitation des heures canoniales étoit mise au nombre des obligations des prêtres: qu'ils étoient obligés de les chanter publiquement aux heures marquées; mais qu'ils pouvoient dans la nécessité prévenir les heures, en les disant en particulier. On voit aussi qu'on ne croyoit point qu'ils se déshonorassent en travaillant à la terre. On défend les festins entre les laïques à l'occasion des confrairies. Il est ordonné au prêtre de porter lui-même l'eucharistie aux malades, & il est défendu de la faire porter par un laïque. L'an 857, *Hincmar* ajouta trois articles à ceux dont nous venons de parler. Le premier regarde la pénitence publique. 2. On n'exigera rien pour les funérailles. 3. On ne dira la Messe que sur un autel consacré, ou au moins sur une pierre bénite. Dans les *statuts synodaux* qu'il fit l'an 874, il défendit aux chanoines de desservir aucune paroisse, & aux curés de se mettre dans un monastere de chanoines. Les monasteres des chanoines étoient fermés comme ceux des moines, & c'étoient des lieux de sûreté contre les hostilités qui régnoient alors. On voit dans ces mêmes statuts, qu'il n'ordonnoit les prêtres, que pour remplir un titre vacant. *Hincmar* donna aussi des instructions aux archidiaques qu'il avoit établis. Elles tendent à les détourner des exactions fordidés. *Hincmar* eut plusieurs démêlés, suites de son zele & de sa hauteur. Nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de ceux qu'il eut avec *Rothade*, évêque de Soissons, & avec *Hincmar* de Laon son neveu. L'archevêque *Hincmar* déféra *Rothade* à un concile tenu près de Senlis en 863, & l'accusa de plusieurs vices. *Rothade* en appella au St. Siege, & demanda qu'il lui fût permis d'aller à Rome. *Hincmar* engagea le Roi à lui défendre d'y aller, & le fit citer à un autre concile. *Rothade* refusa d'y comparoitre; mais on le fit venir à un synode tenu à Soissons, où il fut déposé, & ensuite envoyé en exil & renfermé. Le pape *Nicolas*, irrité de ce qu'on l'avoit jugé sans égard à son appel, déclara *Rothade* innocent, & cassa le jugement rendu contre lui en France, & les évêques le rétablirent. La hauteur d'*Hincmar* parut encore dans son grand démêlé avec *Hincmar* évêque de Laon, son neveu. Ce prélat soutint avec chaleur tous les ordres qui venoient du Pape, quoique contraires aux droits du royaume & aux privileges de l'église de

France.
Verberie
blâmé d
mettre.
le fit me
Le pape
dans le
l'évêché
toute ce
dales. C
cour. Il
France
qu'en p
objet l'
droits-d
son hum
VIII co
tité de
régleme
instruct
temps.
affligés
Il en fo
de l'égl
blesse.
rent de
il mour
connoit
il étoit
celle d
les pri
Soisson
étoit h
discou
par-toi
justifié
des ce
Après
curité.
HIP
porté
sicle.
église.
éloge
son ép
person
& le 1
L'on

France. Ses procédés irréguliers furent condamnés au concile de Verberie tenu l'an 869. Il en appella au Pape, ce qui fut encore blâmé dans le synode d'Attigni. Mais ne s'étant pas voulu soumettre, son oncle le fit déposer en celui de Douzi en 871, & le fit mettre en prison, où deux ans après il eut les yeux crevés. Le pape *Jean VIII* étant en France en 878, réhabilita *Hincmar* dans le concile de Troyes, & lui donna la moitié du revenu de l'évêché. *Hincmar* de Rheims son oncle fit bien des fautes dans toute cette malheureuse affaire, qui fut la source de divers scandales. On y vit combien il étoit entreprenant & puissant à la cour. Il n'y a point eu de son temps d'affaire ecclésiastique en France, dont il n'ait voulu être juge. Il faut convenir au reste qu'en plusieurs occasions son zèle étoit légitime, & avoit pour objet l'observation des regles canoniques, & la conservation des droits des métropolitains contre les entreprises des Papes : mais son humeur altière révoltoit. *Hincmar* écrivit fortement à *Jean VIII* contre les appellations des prêtres à Rome. Il décida quantité de questions sur la discipline, & a fait un grand nombre de réglemens utiles dans divers synodes de son clergé. Il donna des instructions & des avis importans aux Rois de France de son temps. *Hincmar* étant fort âgé, apprit que les Normands venoient assiéger Rheims, qui se trouvoit sans murailles & sans défense. Il en sortit pendant la nuit avec le corps de *St. Remi* & le trésor de l'église, se faisant porter dans une chaise à cause de sa foiblesse. Les chanoines, les moines & les religieuses se disperserent de côté & d'autre, & l'archevêque se sauva à Epernai, où il mourut l'an 882. Ses écrits, qui sont en grand nombre, font connoître qu'il avoit beaucoup lu l'écriture & les peres ; mais il étoit moins théologien que canoniste. Sa principale étude fut celle de la discipline de l'église, qu'il soutint avec vigueur contre les princes & les Papes mêmes. Ses démêlés avec *Rothade* de Soissons, & avec son neveu *Hincmar* de Laon, prouvent qu'il étoit haut & violent. Son style est diffus & embarrassé, son discours plein de parentheses, & accablé de citations. Il montre par-tout plus de mémoire & d'érudition, que de choix & de justesse d'esprit. Le P. *Sirmond* a donné en 1645 une édition des œuvres d'*Hincmar* en deux volumes in-fol. chez *Cramoisi*. Après *Hincmar*, l'église de France tomba dans une grande obscurité. L'école de Rheims fut celle qui se soutint plus long-temps.

HIPPOLYTE, (*Saint*) le plus célèbre des martyrs qui ont porté le même nom, est un illustre père de l'église du troisieme siecle. Il étoit évêque en Orient ; mais on ne fait point de quelle église. *Théodore*, *St. Chrysostome*, *St. Jerome* font un grand éloge de *St. Hippolyte*. Nous ne savons rien en particulier de son épiscopat. Les anciens lui donnent le titre de martyr, & personne ne lui a jamais contesté. Mais nous ignorons le temps & le lieu où il scella de son sang le témoignage qu'il rendit à J. C. L'on croit que ce fut vers l'an 250.

§ I.

Ecrits.

St. *Hippolyte* composa un très-grand nombre d'ouvrages, dont la plupart étoient des commentaires sur l'écriture-sainte. Quelques-uns ont pour objet la discipline ecclésiastique & d'autres divers points de controverse. Il avoit aussi écrit plusieurs lettres que St. *Alexandre* de Jérusalem recueillit avec les autres de ses écrits qu'il put trouver. Il y en a peu qui soient venus jusqu'à nous. Il nous reste des ouvrages de ce saint docteur, I. Un livre sur l'Antechrist. II. Un cycle pascal. III. Une homélie sur l'incarnation & le baptême de Notre-Seigneur. IV. Plusieurs fragmens de ses commentaires sur la genese, sur les pseumes, sur les livres sapientiaux, sur *Isaïe*, sur *Ezéchiel*, sur *Daniel*. V. Quelques morceaux de ses traités contre toutes les hérésies. VI. Un écrit des dons du St. Esprit & de la tradition apostolique, des fragmens de plusieurs autres ouvrages. St. *Hippolyte* avoit l'esprit naturellement élevé, mais doux & éloigné de la satire. Il est juste dans ses pensées, naturel dans ses expressions, solide dans ses raisonnemens. En expliquant l'écriture-sainte, il s'attache plus au sens spirituel qu'au sens littéral. Mais ses allégories sont belles & ordinairement assez justes. Il n'est pas quelquefois si heureux dans l'explication de la lettre, & en général on ne peut pas dire que ses écrits soient exempts de défauts. Son discours est clair, grave & concis; & quoiqu'il n'ait pas tous les agrémens du style athénien, il ne laisse pas d'être poli, noble, coulant & agréable. Le plus célèbre de tous les ouvrages de St. *Hippolyte* est son cycle pascal. Ce livre étoit divisé en deux parties. La première que nous n'avons plus, comprenoit une chronologie que ce saint avoit conduite d'année en année jusqu'au commencement du regne d'*Alexandre Severe*. La seconde étoit le cycle qui étoit de seize ans, & qui commençoit à la première année du regne du même Empereur. St. *Hippolyte* l'avoit inventé pour régler la fête de Pâque. C'est le plus ancien canon pascal que nous ayons. Ce cycle ne nous étoit plus connu que de nom, lorsqu'on le vit comme renaitre vers le milieu du seizième siècle. Comme on fouilloit dans les mazures d'une ancienne église de St. *Hippolyte* près de celle de St. *Laurent* hors de Rome, on trouva une statue de marbre assise dans une chaire, aux deux côtés de laquelle étoient gravés en lettres grecques des cycles de seize ans, qui commençoit à la première année d'*Alexandre Severe*, de J. C. 222. Ces cycles étant redoublés sept fois régloient la fête de Pâque pour cent douze ans, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 333. On trouva à côté de la statue, des tables qui contiennent un catalogue des ouvrages de St. *Hippolyte*. Cette statue est dans la bibliothèque du Vatican.

Dans l
trouve b
chant la
» L'écri
» sonnes
» des inf
» homin
» que l'o
rité des
liques. I
temps,
dans le
corps &
cepté le
troisième
juger les
clair &
qu'il n'y
Trinité,
réservée
avec le p
Dieu &
des deux
» a cor
» la cha
» qu'un
» tête m
» l'escla
» l'imm
» mon,
» jour d
» ristie
» buvon
» offre t
» ce cor
» le jou
» la cha
» memb
» défen
pere *Bu*
vrages d
imprime
le secon
manque

§ II.

Passages importants.

Dans le peu d'écrits qui nous restent de ce saint docteur, on trouve beaucoup de choses très-remarquables & très-utiles touchant la doctrine & la discipline des premiers siècles de l'église.

» L'écriture-sainte, dit ce pere, est un livre écrit par des personnes inspirées de Dieu. Les prophetes n'étoient que comme des instrumens dont Dieu se servoit pour faire connoître aux hommes ses volontés. C'est dans les écritures & non ailleurs, que l'on apprend à connoître & à servir Dieu.

» Outre l'autorité des livres divins, il reconnoît celle des traditions apostoliques. Il s'en sert contre *Noëtus*, hérétique qui vivoit de son temps, pour prouver que le Verbe de Dieu est descendu du ciel dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, qu'il a pris un corps & une ame & tout ce qui est de la nature humaine, excepté le péché; qu'il a souffert, qu'il est assis à la droite du Pere, & qu'il viendra juger les vivans & les morts. Il s'exprime d'une manière très-claire & très-exacte sur le mystere de la Trinité. Il enseigne qu'il n'y a qu'un Dieu en trois personnes. Il emploie le mot de Trinité, & dit que la connoissance de cet ineffable mystere étoit réservée aux Chrétiens. Par l'union du Verbe premier né de Dieu avec le premier né d'une Vierge, J. C. est tout ensemble vrai Dieu & vrai homme sans aucun changement de l'une ni de l'autre des deux natures. » Chacune des deux natures, dit-il encore, a conservé ses propriétés. Le Verbe faisoit des miracles, la chair souffroit. Il n'y a cependant qu'une personne en J. C. qu'un principe des actions propres aux deux natures. Le baptême rend la vie à l'homme, dit *St. Hippolyte*, le délivre de l'esclavage du démon, le fait enfant de Dieu, & lui procure l'immortalité. En recevant ce sacrement, on renonce au démon, & on fait profession de croire en la divinité de J. C. Le jour de Pâque est destiné à le conférer. En recevant l'eucharistie, nous mangeons, dit-il, la chair divine de J. C. & nous buvons son précieux sang pour la rémission de nos péchés. On offre tous les jours sur la table divine, ajoute le saint martyr, ce corps & ce sang en mémoire du sacrifice qu'en fit le Sauveur le jour de la divine & mystérieuse cene. Il enseigne aussi que la charité de J. C. est l'ame de l'église & le nœud qui unit ses membres, & que les anges veillent à sa conservation & à sa défense. » Le cycle de *St. Hippolyte* fut publié en latin par le pere *Bucher* en 1634. *Jean Albert Fabricius* a recueilli les ouvrages de *St. Hippolyte*, & ceux qu'on lui attribue, & les a fait imprimer en deux vol. in-fol. à Hambourg, le premier en 1716, le second en 1718. Cette édition est très-estimable, quoiqu'elle manque de méthode.

prévenu, avant que cet ouvrage parut, on l'a fait imprimer à Rome en 1662, & à Paris en 1663, sans presque aucune note. La même année dans la même ville, on mit au jour une collection en deux parties de canons & d'actes des conciles, des lettres des Papes, & d'autres monumens ecclésiastiques, recueillis & mis en ordre à *Holfenius*, avec des notes remplies d'érudition. On doit distinguer parmi ses ouvrages deux petits traités sur le ministre & sur la forme de la confirmation chez les Grecs, qui ont été imprimés en 1668, & depuis avec les œuvres posthumes du pere *Morin* de l'Oratoire, auquel il fut utile.

HONGNANT, (*Claude René*) Jésuite, né à Paris le 14 novembre 1671, enseigna successivement les humanités, la philosophie & la théologie. Après avoir été préfet des études du college de Paris, on l'associa à la composition des *mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, auxquels il travailla assez long-temps. Il avoit de l'érudition; il communiquoit volontiers aux savans ses lumières & ses recherches, plus enpressé à leur être utile qu'à se faire honneur lui-même des connoissances qu'une étude assidue lui avoit fait acquérir. Il s'étoit formé un style singulier, qui manque absolument de simplicité & de naturel. Le principal ouvrage que nous avons de lui, est un recueil de 20 lettres de M. l'abbé *** à M. l'abbé *Houtteville*, au sujet de la religion chrétienne prouvée par les faits; à Paris en 1722, in-12. Cet ouvrage qui est une excellente critique, est pour le fond du pere *Hongnant*, mais comme ce pere n'avoit pas le talent d'écrire, il laissa à M. l'abbé des *Fontaines*, son ancien confrere, le soin de façonner la matiere. La critique du style du livre de M. l'abbé d'*Houtteville*, est toute de l'abbé des *Fontaines*. Le pere *Hongnant* mourut au college de Paris dans le courant du mois de mars 1745.

I. HONORAT D'ARLES, (*Saint*) étoit d'une illustre famille des Gaules. Son pere s'efforça de lui inspirer l'amour du monde; mais Dieu l'en dégoûta de bonne heure. Il y renonça malgré l'opposition de sa famille, & alla en Grece pour y servir Dieu loin de son pays & de ses proches. Il revint en France, où il choisit l'isle de Lérins pour le lieu de sa retraite. Il y fut bientôt suivi de plusieurs personnes animées du même desir que lui, qui formerent sous sa conduite une nombreuse communauté. Le monastere de Lérins devint une pépiniere de grands hommes & de saints évêques. *Honorat* fut élevé au sacerdoce dès le commencement de sa retraite, & élu évêque d'Arles à la fin de l'an 426. Il ne gouverna certe église que deux ans; & dans ce peu de temps il fit beaucoup de biens. Il mourut l'an 429. St. *Honorat* avoit composé quelques écrits & quelques lettres qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous. On peut consulter le tome second de l'*histoire littéraire de la France*.

II. HONORAT DE MARSEILLE, (*Saint*) évêque de cette ville sa patrie, écrivit la vie de St. *Hilaire* d'Arles, qui a été publiée

par le pere *Questiel* de l'Oratoire dans son édition de *St. Léon*. On n'a que très-peu de particularités sur la vie d'*Honorat*. On fait seulement que c'étoit un prélat éloquent, que le pape *Gélase* estimoit.

I. HONORÉ LE SOLITAIRE, prêtre théologal de l'église d'Autun en Bourgogne, florissoit sous le regne d'*Henri V*, empereur, vers l'an 1120. On fait peu de chose de sa vie, mais on a beaucoup de ses ouvrages. Les plus considérables sont, I. Une *chronique*, qui est assez mal faite. II. Un livre des écrivains ecclésiastiques, qu'il intitula : *De luminaribus ecclesie*. III. Un dialogue de la prédestination & du libre arbitre, imprimé dans la *bibliothèque des peres*. IV. Des commentaires sur les livres de *Salomon*. V. Un ouvrage de l'office & des cérémonies de la Messe, qu'il divisa en 4 parties, & qu'il appella *gemma animæ*, la perle de l'âme.

II. HONORÉ DE CANES, célèbre Capucin du dernier siècle, prêcha avec succès à la cour & à la ville. Son éloquence étoit celle d'un apôtre, sans vains ornemens, & sans tout ce fard sous lequel on couvre l'évangile. Le pere *Bourdaloue* étoit un de ses admirateurs. Il disoit que le pere *Honoré* faisoit rendre à ses sermons ce que l'on avoit volé aux siens.

III. HONORÉ DE SAINTE MARIE, Carme-Déchaussé, nommé dans le siècle *Blaise Vauzelle*, naquit à Limoges en 1651. Après avoir fini le cours de ses études d'humanités, il entra dans l'ordre des Carmes de la réforme de *St. Therese* à Toulouse en 1671. On le chargea d'enseigner la philosophie & la théologie dans la province d'Aquitaine, & l'on fit assez d'accueil aux theses qu'il fit imprimer en 1686 & en 1689. Les premieres étoient sur la philosophie, & les secondes sur la théologie. Le pere *Honoré de Sainte-Marie* avoit un attrait particulier pour la théologie mystique, dont il prit la défense en 1701 dans une *dissertation apologetique*, imprimée à Bordeaux. Elle fut le prélude d'un plus grand ouvrage, imprimé en 1708 à Paris, en 2 vol. in-8°, sous le titre de *tradition des peres & des auteurs ecclésiastiques sur la contemplation, contenant le dogme & la pratique de cet exercice*. Cet ouvrage a été traduit en italien, par un prêtre de l'Oratoire de Rome, & en espagnol par un auteur dont la traduction parut en 1725 à Sarragocce. Le pere *Honoré* ajouta en 1714 un troisieme vol. à cet ouvrage; il roule sur les motifs de la pratique de l'amour divin. La matiere de ces trois vol. est délicate; mais il a écrit avec précaution, & il a évité les excès si familiers aux auteurs mystiques. La production du pere *Honoré* qu'on recherche davantage, est intitulée : *Reflexions sur les regles & sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'église; les ouvrages des peres, les actes des anciens martyrs; les vies des saints, avec des notes historiques, chronologiques & critiques*, en 3 vol. in-4°. Le premier parut en 1713, & le deuxieme en 1717 à Paris; le troisieme fut imprimé à Lyon en 1720. Cet ouvrage est rempli de recherches

recherches & points importants qu'il donne son premier volume de *Sainte-Marie* contenant des notes & des réflexions sur le premier traité du progrès des conditions nécessaires à plusieurs autres peres *Honoré* & de querelles des sur cette matière. Ses livres sont encore lus avec indulgence de du bienheureux d'écrits & renouveau, de pr en France, mement laborieusement égaloit f

HORSTIUS dans le pays d'homme d'unie 1644 à 47 ans le consolateur d'œuvres de *St. dom Mabillon* duit en françois de l'ame con sainte & des s animæ christia sité de *Cologne in-12*. Cette Royal est l'aut ginal jouit de goût de piété qui blâment la prendre une r

HOSIUS, mort à Capran choisit par un meilleurs cont timés, & ont pas plus loin

recherches & de dissertations savantes, & la plupart sur des points importans. L'auteur manque quelquefois de critique, quoiqu'il donne de bonnes regles sur cet art, principalement dans son premier vol. qui est le plus estimé. En 1718 le pere Honoré de Sainte-Marie donna un autre vol. in-4°, imprimé à Paris, contenant des dissertations historiques & critiques sur les ordres militaires anciens & nouveaux, réguliers & séculiers, avec des notes & des figures. Cet ouvrage est partagé en deux livres: le premier traite de la chevalerie en général, de son origine, & du progrès des religions militaires, &c. Le deuxième parle des conditions nécessaires pour être chevalier, & examine plusieurs autres questions qu'on peut voir dans le livre même. Le pere Honoré se livra presque tout entier depuis aux écrits sur les querelles des théologiens de France. Les ouvrages qu'il composa sur cette matiere, figuroient mal avec ceux que nous avons cités. Ses livres polémiques n'ont eu qu'un temps, & les autres sont encore lus avec fruit. Nous avons encore de lui un traité des indulgences du jubilé, réimprimé à Paris 1745, in-12, & la vie du bienheureux Jean de la Croix. Enfin après avoir composé tant d'écrits & rempli dans son ordre les postes de prieur, de définitiveur, de provincial, & de visiteur général des trois provinces en France, il mourut à Lille en 1729. C'étoit un homme extrêmement laborieux, & il laissa plusieurs ouvrages manuscrits. Sa piété égaloit son érudition.

HORSTIUS, (Jacques Merlo) curé de Cologne, natif d'Horft dans le pays de Gueldre, dont il a conservé le nom, étoit un homme d'une piété tendre & d'un zèle ardent. Il mourut en 1644 à 47 ans, regretté vivement par son troupeau, dont il étoit le consolateur & le pere. Nous avons de lui une édition des œuvres de St. Bernard, qui ne sert plus guere depuis celle de dom Mabillon. L'ouvrage qui l'a fait le plus connoître a été traduit en françois sous ce titre: Heures chrétiennes, ou paradis de l'ame contenant divers exercices de piété tirés de l'écriture sainte & des saints peres traduits du latin, intitulé: Paradisus animæ christianæ, composé par M. Horstius docteur de l'université de Cologne & curé dans la même ville, en 1685, à Paris, in-12. Cette traduction dont M. Fontaine solitaire de Port-Royal est l'auteur, est suspecte à quelques personnes; mais l'original jouit de l'estime générale à cause de l'onction & du grand goût de piété qui y est répandu. Il seroit à souhaiter que ceux qui blâment la version de Port-Royal, voulussent bien en entreprendre une meilleure.

HOSIUS, célèbre cardinal, né à Cracovie en Pologne, est mort à Caprarola près de Rome en 1579, à 76 ans. Pie IV le choisit par un des présidens du concile de Trente. Il fut un des meilleurs controversistes du seizieme siecle. Ses ouvrages sont estimés, & ont été recueillis en deux volumes. Nous ne pousserons pas plus loin cet article, parce que nous n'avons rien à ajoûter

ter à ce que disent les petits *dictionnaires historiques*, & que les ouvrages du cardinal *Hosius* sont bien moins célèbres à présent qu'autrefois.

HOUDRY, (*Vincent*) né en 1631 dans le diocèse de Tours, entra chez les Jésuites à Paris en 1647. Après avoir professé les humanités, la philosophie & la théologie, il s'appliqua à la prédication & exerça ce ministère pendant 24 ans. Il passa le reste de sa vie à composer des ouvrages utiles. Les principaux sont, I. Des *sermons* sur tous les sujets de la morale chrétienne, divisés en six parties; première partie, *avent*, in-8°, 2 vol. seconde partie, *carême*, 3 vol. in-12; troisième partie, *mystère de Notre-Seigneur* & de la Ste. Vierge, 4 vol. quatrième partie, *dominicales*, 4 vol. cinquième partie, *sujets particuliers*, 4 vol. sixième partie, *panégyriques*, 3 vol. Paris 1696 jusqu'en 1702. On trouve dans ces sermons de bons matériaux sur toute sorte de sujets, & l'auteur les avoit presque tous prêchés. II. *Bibliothèque des prédicateurs contenant les principaux sujets de morale, les mystères, les panégyriques, les tables pour faciliter l'usage de tout l'ouvrage, les cérémonies, pratiques, coutumes, maximes de l'église & l'éloquence chrétienne*. Lyon 1731; in-4°, 22. vol. On vend séparément les *mystères*, in-4°, 4 vol. les *panégyriques*, in-4°, 5 vol. les *cérémonies, pratiques, coutumes & maximes de l'église*, in-4°; le tome seizième contenant la table de tout l'ouvrage & l'éloquence chrétienne dans l'idée & la pratique: ouvrage du pere *Gisbert*, dans lequel on trouve des préceptes & des réflexions assez justes. On peut se servir avec fruit de la compilation du pere *Houdry*; mais il faut avoir beaucoup de discernement & de goût. On y trouve tout ce qui doit entrer dans la composition des sermons. Les principaux sujets de la morale chrétienne y sont mis par ordre alphabétique; il y en a près de 120 différens. Chaque sujet est ensuite divisé en six paragraphes. Le premier contient divers desseins & plans de discours. Ses desseins sont pour l'ordinaire de l'invention de l'auteur; il y en a néanmoins quelques-uns qui sont pris de quelques autres prédicateurs. Le second paragraphe indique les sources, où l'on peut trouver de quoi remplir ce sujet & les auteurs qui en traitent, les SS. peres, les anciens prédicateurs, les livres spirituels & autres. Le troisième paragraphe fournit les passages les plus formels & les plus précis de l'écriture, en latin & en françois; les exemples de l'ancien & du nouveau testament; les applications de quelques autres passages pour servir d'ornement & d'amplification à un discours chrétien. Le quatrième contient les pensées & les passages des SS. peres sur ce sujet. Le cinquième renferme ce que la théologie en enseigne. Le sixième & dernier paragraphe contient les endroits choisis des livres spirituels & des prédicateurs modernes, par rapport au temps qu'écrivoit le pere *Houdry*, car il ne faut pas penser d'y trouver du nouveau. Si quelqu'un vouloit se charger de re-

fondre cette va
il faudroit qu
qu'elle est fait
ble. L'auteur
dans sa dernie
pas accompli
lent, & on a
vir de lunettes
de travaux. Il
liens extérieu

HOUTEVILLE
Paris, entra à
toire, où il r
rences qu'il fit
nom. Étant so
dix-huit ans,
nomma son
1723, & nom
M. l'abbé Du
54 ans, abbé
Augustin. L'a
feu; son car
monde conno
chrétienne, p
& critique sur
& contre le ch
3 vol. & en 4
coup de criti
Quoiqu'il ait
coup d'ouvra
d'y trouver q
répondu. Il c
fonda la mat
en avoit rame
d'attaquer be
s'est justifié d
reproché ave
dans son styl
l'effort. Nous
1728, in-12
ticle du pere
HUBERT
toire, natif
en 1661. Ap
dication d'ah
où il prêcha
prédicateur
& par la so

Rendre cette vaste collection & de la réduire à ses justes bornes, il faudroit qu'il lût tous les sermonaires qui ont paru depuis qu'elle est faite, & alors cet ouvrage seroit aussi utile qu'agréable. L'auteur mourut à Paris en 1729 à 99 ans. Il témoignoît dans sa dernière maladie, qu'il étoit un peu fâché de n'avoir pas accompli le siècle entier. Il étoit d'un tempérament excellent, & on a remarqué qu'il n'avoit jamais eu besoin de se servir de lunettes, quoique dans un âge si avancé & après tant de travaux. Il fut toujours uni à sa compagnie, autant par les liens extérieurs que par son attachement inviolable.

HOUTEVILLE, (*Claude-François*) fils d'un bourgeois de Paris, entra à l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il remplit divers emplois avec distinction. Les conférences qu'il fit à Tours sur l'histoire ecclésiastique, lui firent un nom. Etant sorti de l'Oratoire, après y avoir demeuré pendant dix-huit ans, il se fit connoître au cardinal *Dubois*, qui le nomma son secrétaire. Il fut reçu à l'académie françoise en 1723, & nommé secrétaire perpétuel en 1742 après la mort de M. l'abbé *Dubos*. Il mourut à la fin de la même année, âgé de 54 ans, abbé de *St. Vincent de Bourg-sur-Mer*, ordre de *St. Augustin*. L'abbé *Houteville* avoit l'esprit brillant & plein de feu; son caractère étoit joli & ses manieres aimables. Tout le monde connoît son ouvrage intitulé: *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits, précédée d'un discours historique & critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour & contre le christianisme depuis son origine*, à Paris 1741, in-4°, 3 vol. & en 4 vol. in-12, 1749. L'abbé *Houteville* a trouvé beaucoup de critiques, mais la plupart l'ont traité avec injustice. Quoiqu'il ait paru depuis la dernière édition de son livre, beaucoup d'ouvrages contre la religion, je crois qu'il seroit difficile d'y trouver quelque objection importante à laquelle il n'ait pas répondu. Il connoissoit les livres & les hommes. Il avoit approfondi la matiere avec les plus fameux incrédules de son temps, en avoit ramené plusieurs, & ébranlé quelques autres. On l'a accusé d'attaquer beaucoup mieux la religion qu'il ne la défend; mais il s'est justifié dans une lettre, qui précède son ouvrage. On lui a reproché avec beaucoup plus de raison de prodiguer les fleurs dans son style, ingénieux à la vérité, mais qui sent le travail & l'effort. Nous avons de lui un *essai philosophique sur la providence*, 1728, in-12, qui fut aussi fort exposé à la censure. Voyez l'article du pere *HONGNANT*.

HUBERT, (*Matthieu*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, natif de *Châtillon* dans le *Maine*, entra à l'institution en 1661. Après ses études de théologie, il fut employé à la prédication d'abord dans les provinces, ensuite à Paris & à la cour, où il prêcha le carême en 1683. Il mourut en 1717 à 77 ans. Ce prédicateur s'étoit acquis par-tout beaucoup d'estime par la beauté & par la solidité de ses discours, où l'on n'admiroit pas moins

la force du raisonnement que la noblesse des expressions. Sa maniere de raisonner n'avoit point cette sécheresse, qui fait perdre quelquefois l'ouïe au discours ; sa façon de s'exprimer ne tenoit rien aussi de cette élocution trop étudiée qui affoiblit le discours à force de le polir. En effet, dit l'auteur du *journal des sçavans*, comme l'on ne trouve point dans les sermons du pere *Hubert* ces raisonnemens froids & ennuyeux, & ce style plat & insipide qui regne dans les sermons de plusieurs prédicateurs ; on n'y trouve point aussi ce style précieux, affecté, orné d'antitheses recherchées, & destitué de raisons ; en un mot, on n'y voit guere de fleurs, mais beaucoup d'esprit, de jugement & d'ouïe. Le pere *Bourdaloue* avoit une estime particuliere pour le pere *Hubert*, & le mettoit au nombre des premiers prédicateurs de son temps. Ses sermons ont été publiés après sa mort, en 1625, en 6 vol. in-12. Les trois premiers volumes contiennent les sermons pour le carême. Le quatrième est un avent ; le cinquieme & le sixieme sont remplis par des sermons sur les mysteres, les vêtures, les professions, & des panegyriques. L'oraison funebre de la reine *Marie-Anne d'Autriche* n'est pas la meilleure piece de ce recueil, & il y a plusieurs autres discours fort foibles.

HUBY, (*Vincent*) Jésuite, né à Hennebont en 1608, tiroit son origine, selon *Pierre Pholanie*, auteur de sa vie, de l'ancienne & noble maison de la *Hubertiere* en Poitou. Après avoir professé les humanités, la philosophie & la théologie, il se consacra aux missions & à la direction des retraites. Il voulut aussi être auteur, mais il ne chercha dans ses écrits que l'édification & l'utilité des simples fideles. Les principaux sont, I. *La pratique de l'amour de Dieu*. II. *Traité de la priere*. III. *Le bon prêtre*. IV. *La bonne mort*. V. *La dévotion des croix*. VI. *L'explication des médailles du cœur de JESUS & de MARIE*. C'étoit des médailles de son invention. Il avoit aussi inventé ces especes d'images morales, que l'on voit dans la plupart des salles & des parloirs des maisons religieuses : représentations qui peuvent être utiles quand on a d'ailleurs les vertus essentielles. VII. *Réflexions importantes sur l'intempérance des ecclésiastiques*. VIII. *Instruction touchant les procès*. IX. *Conduite d'un homme qui veut vraiment se sauver*. X. *Méditation sur l'amour de Dieu pour la retraite*. XI. *Motif d'aimer Dieu pour chaque jour*. Tous ces différens ouvrages marquent beaucoup de piété & de zele, mais ils sont ordinairement très-mal écrits. L'auteur mourut en 1692 à 85 ans.

HUET, (*Pierre-Daniel*) né à Caen en 1630, se rendit en peu de temps habile dans presque tous les genres de littérature. Il étoit poëte, mathématicien, physicien, géographe, savoit les langues. Il n'eut pas de peine à gagner l'estime & l'amitié des sçavans, d'abord de sa patrie, & ensuite de toute l'Europe, à qui le célèbre *Samuel Bochart* le fit connoître. Ce fut par recon-

noissance que
Suede, d'où il
il enrichit depu
trouva élu mer
en 1662, il e
le chef, & à
libéralité. En
teur du Dauph
Dès 1656 il
propos d'en po
ans, c'est-à-d
reçut en 3 jour
l'abbaye d'Aur
posa dans le lo
dant la belle
sons ; mais il
les bulles en
à l'évêché d'A
les bulles de
n'empêcha pas
qu'il fut sacré
avoit près de
& sur-tout fo
démètre entre
la perte qu'il
l'abbaye de
temps après c
avoit toujours
& l'étude. Ce
1721 à 91 an
tion. En par
perdit pas l
lui plusieurs c
en grec & e
Huet n'a fait
défectueuse.
in-fol. & à N
par son erudi
nement & pa
grandes reche
toute la thé
de graves aut
on n'avoit pa
des nations ;
rement tirée
démonstratio
qu'ont adoré
noms différen

naissance que M. Huet accompagna ce savant dans son voyage en Suede, d'où il tira de grands avantages pour les ouvrages dont il enrichit depuis le public. A son retour dans sa patrie, il se trouva élu membre d'une nouvelle académie de belles-lettres; & en 1662, il en institua lui-même une de physique dont il fut le chef, & à laquelle le roi Louis XIV donna des marques de sa libéralité. En 1670 il fut appelé à la cour pour être sous-précepteur du Dauphin, & fut ensuite reçu à l'académie françoise. Dès 1656 il avoit reçu la tonsure; mais il n'avoit pas jugé à propos d'en porter aucune marque. Enfin, âgé de quarante-six ans, c'est-à-dire, vers 1676, il prit l'habit ecclésiastique, & reçut en 3 jours tous les ordres. En 1678, le Roi le nomma à l'abbaye d'Annai, qu'il rendit célèbre par les ouvrages qu'il composa dans le long séjour qu'il y fit quelques années de suite pendant la belle saison. Il fut nommé en 1685 à l'évêché de Soissons; mais il n'en prit jamais possession. Il n'en avoit pas même les bulles en 1689, lorsque M. Fabio Brulart de Silleri, nommé à l'évêché d'Avranches, l'engagea à permuter avec lui. Il n'eut les bulles de ce second évêché que trois ans après: ce qui n'empêcha pas qu'il n'en prit dès-lors un très-grand soin. Dès qu'il fut sacré, on vit changer toute la face de ce diocèse. Il y avoit été de 10 ans qu'il le gouvernoit, lorsque ses infirmités & sur-tout son amour ardent pour l'étude, l'obligèrent de s'en démettre entre les mains du Roi. Ce monarque le dédommagea de la perte qu'il faisoit d'un assez grand revenu, en lui conférant l'abbaye de Fontenai près de Caen. M. Huet se retira peu de temps après chez les Jésuites de la maison professée de Paris qu'il avoit toujours aimés, & où il partagea ses jours entre la priere & l'étude. Ce fut-là qu'il termina sa vie par une mort paisible en 1721 à 91 ans. Ce savant prélat avoit autant d'esprit que d'érudition. En parcourant le champ épineux de la littérature, il ne perdit pas les agrémens de l'homme de société. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. I. Une édition des commentaires d'Origene, en grec & en latin, Rouen 1668, in-fol. Cologne 1685. M. Huet n'a fait que retoucher l'ancienne version, quoiqu'obscur & défectueuse. II. *Demonstratio evangelica*, Paris 1679 & 1690, in-fol. & à Naples en 1731, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, si célèbre par son érudition, l'est beaucoup moins par la force du raisonnement & par la justesse des conjectures. Dans le cours de ses grandes recherches, M. Huet crut appercevoir que la fable & toute la théologie idolâtre étoit l'écriture altérée. Avant lui, de graves auteurs avoient pensé quelque chose d'approchant; mais on n'avoit pas dit encore ni même soupçonné, que la mythologie des nations, qu'on n'a découvertes que depuis peu, est originaiement tirée des livres de Moÿse. Il va plus loin encore dans sa démonstration évangélique; il y soutient que Moÿse est le Dieu qu'ont adoré tous les peuples, & qu'ils ont déguisés sous des noms différens. Qu'ainsi Moÿse est leur Apollon, leur Pan, leur

Vulcain, leur *Mercur*e, leur *Esculape*, leur *Prométhée*, leur *Priape*, leur *Cecrops*, leur *Minos*, leur *Rhadamanthe*, leur *Eaque*, leur *Prozée*, leur *Perfée*, leur *Adonis*, &c. Que *Junon* que *Minerve*, que *Venus*, que *Diane* & les autres déités sont *Sephora*, l'épouse de *Moyse*. On ne peut disconvenir que les Païens n'aient beaucoup emprunté de nos écritures; mais je doute qu'on puisse étendre ce plagiat aussi loin que le prétend *M. Huet*. III. *Questiones athenææ de concordia rationis & fidei*; Caen 1690, in-4°. Des deux parties qui composent ce livre, la première n'est qu'une exposition des principes ordinaires, dont la théologie s'appuie pour vaincre l'opposition apparente qui se trouve entre les mystères & la raison. Il pourra même sembler à quelques-uns, que l'auteur n'a pas employé sur cette matière toutes les ressources du raisonnement; mais si cette partie préliminaire n'est ni curieuse, ni neuve; la seconde est d'un goût nouveau par la singularité de la matière. *M. Huet* y établit que ce qu'il y a de plus ordinaire dans la doctrine & dans l'histoire, soit des Juifs, soit des Chrétiens, a été cru dans les temps même de l'idolâtrie. Il parcourt les principaux faits de l'ancien testament, & il trouve que l'antiquité païenne en croyoit de semblables. Les cérémonies judaïques, il les montre pratiquées chez différents peuples; notre morale, nos sacrements, nos mystères mêmes, il veut les appercevoir dans la théologie des poètes; mais on ne voit pas quel avantage on peut tirer d'une telle découverte en faveur du christianisme. Cet exemple, dit *M. l'abbé Houteville*, doit apprendre à quiconque écrit sur les matières de religion, à n'employer jamais que les preuves qui tranchent & qui décident le fond même. Celles qui sont foibles & qui peuvent être contestées, doivent être soigneusement évitées. IV. *De la situation du paradis terrestre*, Paris 1691, in-12. Quelques commentateurs ont embrassé le sentiment de l'auteur, qui paroît assez vraisemblable. V. *Dissertations sur diverses matières de religion & de philosophie*, 2 vol. in-12, recueillies par *M. l'abbé de Tilladet* en 1712.

I. HUGO, (*Herman*) Jésuite, né à Bruxelles en 1588, mort de la peste à Rheimberg le 10 septembre 1629, âgé de 41 ans, est plus connu par le petit vol. de ses vers, que par le grand nombre des ouvrages qu'il a fait en prose, quoiqu'il y en ait parmi ces derniers quelques-uns qui lui ont acquis la réputation de bon écrivain. Nous avons ses vers sous le titre de *pieux desirs*, en trois livres. Le premier contient les gémissemens de l'ame pénitente; le second, les vœux de l'ame sainte; le troisième, les soupirs de l'ame amante. L'ouvrage est accompagné d'emblèmes assez ingénieuses, & de réflexions touchantes, tirées des peres de l'église. Ce sont des vers élégiaques, pleins de piété & de tendresse.

II. HUGO, (*Charles-Louis*) chanoine régulier de la réforme de Prémontré, docteur en théologie, abbé d'Etival, évêque de Ptolémaïde, obtint son abbaye en 1722, & le titre de son

évêché en 1728 & qu'elle n'étoit beaucoup de d'être défendu Rome, de viv & des proscrip ni abattre ni quelque chose en voyages & en 1739, anc & historiograp bre d'ouvrages *Pabbé Faydit* s'attaqué lui répl yses de ces d ecclésiastiques de l'histoire des noines propriét douzième: a Prémontré à L cet ouvrage, *Chaponel Gen l'ordre de Prém de cet ouvrage Moyse, à Lux menta historica savante, enrichi en 1725 à Et canonici ordin Le premier ouvrage que le qui a pour tit Ptolémaïde, Hugo ne joue*

HUGOT, au formulaire respecter. Il de Compagni domestiques, poissons, de nourriture. II I. Exercice faire leur pr servir d'exho Phospitalité.

I. HUGUE au concile d mais ayant su

évêché en 1728. Comme il prétendoit que son église étoit exempte, & qu'elle n'étoit soumise qu'au St. Siege, il eut à cette occasion beaucoup de démêlés avec M. l'évêque de Toul. Il se glorifioit de s'être défendu constamment & courageusement en Lorraine & à Rome, de vive voix & par écrit; & d'avoir souffert des exils & des proscriptions depuis 1725 jusqu'en 1728, sans s'être laissé ni abattre ni intimider. Mais n'auroit-il pas mieux voulu sacrifier quelque chose au bien de la paix que de perdre tant de temps en voyages & en écrits de chicane? M. Hugo mourut à Etival en 1739, ancien conseiller d'état du duc de Lorraine Léopold, & historiographe de Lorraine. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont, I. *Réfutation du système de l'abbé Faydit sur la Trinité*, 1699, Luxembourg, in-8°. L'auteur attaqué lui répondit, & M. Hugo repliqua. On peut voir les analyses de ces différens écrits dans la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-septieme siecle par M du Pin. II. *Critique de l'histoire des chanoines réguliers ou apologie de l'état des chanoines propriétaires depuis les premiers siècles de l'église jusqu'au douzieme: avec une dissertation sur la canonicité de l'ordre de Prémontré à Luxembourg* 1700, in-8°. Il y a des recherches dans cet ouvrage, composé contre l'histoire des chanoines du pere Chaponel Genovesain. III. *Vie de St. Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré*, in-4°, à Luxembourg en 1704. Les notes de cet ouvrage renferment des choses curieuses. IV. *L'histoire de Moysè*, à Luxembourg 1698, in-8°. V. *Sacræ antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica, &c.* Cette collection savante, enrichie de notes, parut en deux vol. in-fol. Le premier en 1725 à Etival, le second à St. Diez en 1731. VI. *Sacri & canonici ordinis Præmonstratensis annales*, en 2 vol. in-fol. à Nanci. Le premier en 1734, & le second en 1736. C'est contre cet ouvrage que le pere Blanpin de l'ordre de Prémontré a fait celui qui a pour titre: *Jugement des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaïde*, en 1736, in-8°: ouvrage très-solide, & où le pere Hugo ne joue pas un rôle fort agréable.

HUGOT, acolyte de Paris, que son opposition à la bulle & au formulaire empêcha d'employer; mais que sa vertu dut faire respecter. Il se retira en 1744 à St. Jean-aux-Bois, dans la forêt de Compiègne & y mena une vie très-austere, n'ayant point de domestiques, ne se chauffant point. Du pain, de l'eau, trois poissons, de lait, un œuf sur le soir & jamais de vin: voilà sa nourriture. Il mourut saintement en 1749. Nous avons de lui, I. *Exercice de retraite en faveur des enfans qui se disposent à faire leur premiere communion*. II. *Instructions chrétiennes pour servir d'exhortation & préparation à la mort*. III. *Devoirs de l'hospitalité*, &c.

I. HUGUES de LANGRES, évêque de cette ville, fut déposé au concile de Rheims, tenu par le pape Léon IX, en 1049; mais ayant suivi ce Pape à Rome, & s'étant mis en pénitence,

il fut rétabli & mourut en revenant vers l'an 1052. Nous avons de lui un traité du corps & du sang de J. C. qu'on trouve à la fin des œuvres de *Lanfranc*, publiées par dom d'*Acheri*.

II. HUGUES, archidiacre de Tours, florissoit du temps de *Fulbert*, évêque de Chartres. Nous avons de lui un dialogue au sujet des miracles de St. *Martin*. Le style en est assez clair, mais il y a peu de critique. *Dom Mabillon* le fit imprimer dans le second vol. de ses *vieux annales*, in-8°, 1676.

III. HUGUES DE FLEURY OU DE SAINTE-MARIE, fut ainsi appelé d'un village qui appartenoit à son pere. Il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Fleury. Ses ouvrages lui ont fait de la réputation. Le plus considérable de tous par la solidité & l'exactitude, est son traité de *la puissance royale & de la dignité sacerdotale*, que M. *Baluze* a donné au tome quatrieme de ses *miscellanea*. L'auteur s'est élevé au-dessus des préjugés de son siecle, & a su prendre un juste milieu entre les deux extrémités vicieuses. Son écrit sur cette importante matiere est un monument précieux de la véritable doctrine de l'église, si obscurcie alors par les funestes démêlés des Papes & des Empereurs, depuis le pontificat de *Grégoire VII*. Les autres ouvrages du même auteur ont aussi leur mérite, en particulier son histoire dédiée à la comtesse *Adele*, qui est utile pour les bas siècles de l'église & de l'empire. Sa petite chronique depuis l'an 996 jusqu'en 1109, publiée par M. *Duchesne*, est courte; mais bien digérée, & contient en peu de mots beaucoup de choses.

IV. HUGUES, abbé de Flavigni, naquit en 1065, d'une maison illustre, alliée à la famille impériale. Ayant embrassé la profession monastique, il fut élu abbé de Flavigni, au diocèse d'Autun en 1096. Il eut des différends avec son évêque, qui vint à bout de le faire priver de sa place & excommunier. On ignore quel fut le terme de sa vie. Nous avons de lui une chronique que le pere *Labbe* Jésuite fit imprimer pour la première fois dans sa nouvelle bibliothèque des manuscrits. Le première partie de cette chronique commence à la naissance de J. C. & conduit la suite de l'histoire jusqu'à la fin du dixieme siècle. Elle est peu intéressante, & remplie de fautes. La seconde partie commence en 1002, & finit à la seconde année du siècle suivant. Elle est très-importante pour l'histoire de l'église de France, sur-tout à l'égard de ce qui s'y est passé dans les deux Belghiques. On en trouve une notice dans *l'histoire littéraire de la France*, tome dixieme.

V. HUGUES DE POITIERS, Bénédictin, secretaire de l'abbaye de Vezelei vers l'an 1160, composa l'histoire de cette abbaye. Elle est divisée en 4 livres, & elle a été donnée par dom d'*Acheri*, dans le troisieme tome du *spicilege*.

VI. HUGUES D'AMIENS, entra dans l'ordre de Cluni, où il devint prieur. Ayant passé en Angleterre, on le fit abbé de *Raddinger* & ensuite archevêque de Rouen. Ce fut un des plus pieux & des plus savans prélats de son temps. Il mourut en 1164, après

avoir écrit
les hérétique
mens du ba
le second,
pour objet
On a encore
tions théolo
trésor des a
publiés par
Nogent.

VII. HUGUES, évêque de Noyon, fut élu à la maison de sa mort avec *gustin*. Quelqu'un, parce qu'il étoit illustre pere, fut des extraits de plusieurs arts, avec abrégé de la langue moderne, siècles. IV. à *Constantinople* ses ouvrages sont en France, reliée, tout ce que *Hugues* est sorti encore l'espèce de l'ajoute que l'on a fait au lieu s'il y a du *Hugues* de St. quatre ans.

VIII. HUGUES DE THIERRY, d'abord employé par le pape, mourut l'an 1100. Tous les manuscrits ont été découverts par lui, notes sur les psaumes, etc. Nous le trouve assez.

IX. HUGUES ÉTOIT DE PIÈRE, frere de *Léon*.

Tome

avoir écrit trois livres pour servir d'instruction à son clergé, contre les hérétiques de son temps. Dans le premier, il traite des sacrements du baptême, de la confirmation & de l'eucharistie. Dans le second, des ordres sacrés & de leurs fonctions. Le dernier a pour objet la dignité de la cléricature, les mœurs du clergé, &c. On a encore de lui deux lettres & sept livres de dialogues ou questions théologiques, qu'on trouve dans le cinquième volume du trésor des anecdotes de dom Martene. Ses autres ouvrages ont été publiés par dom d'Acheri, à la fin des œuvres de Guibert de Nogent.

VII. HUGUES DE SAINT VICTOR, né dans le territoire d'Ypres, se consacra à Dieu dès l'âge de 18 ans, en 1115, dans la maison de St. Victor de Paris. Il y enseigna la théologie jusqu'à sa mort avec tant de fruit, qu'il fut surnommé un *second Augustin*. Quelques-uns même l'ont nommé la langue de St. Augustin, parce qu'il avoit particulièrement étudié les ouvrages de cet illustre pere. Il a laissé un grand nombre d'écrits, dont la plupart sont des explications de l'écriture-sainte. Il s'y trouve, I. Plusieurs traités de piété & plusieurs sermons. II. Des divisions de tous les arts, avec l'histoire de leur origine & leurs définitions. III. Un abrégé de géographie tiré des anciens, sans y rien ajouter de la moderne, comme si le monde n'eût point changé depuis plusieurs siècles. IV. Un abrégé d'histoire universelle, qui finit pour l'Orient à Constantin & Irene, c'est-à-dire, vers l'an 800. Ces deux ouvrages font voir combien l'étude de l'histoire étoit alors imparfaite en France; & on le voit encore par un abrégé d'histoire naturelle, toute remplie de fables. V. Le plus grand ouvrage de Hugues est son traité des sacrements, où il marque que l'on donnoit encore l'eucharistie aux enfans en les baptisant, c'est-à-dire, l'espece du vin, qu'on leur faisoit fuser au bout du doigt. Il ajoute que quelques prêtres ignorans leur donnoient du vin commun au lieu du précieux sang; & qu'il vaut mieux s'en passer, s'il y a du danger à le réserver, ou à le donner à l'enfant. Hugues de St. Victor mourut l'an 1142, âgé seulement de quarante-quatre ans, & témoigna de grands sentimens de piété.

VIII. HUGUES, le cardinal, surnommé de St. Cher ou de St. Thierry, docteur de Paris, de l'ordre des Freres Prêcheurs, employé par Grégoire IX pour travailler à la réunion des Grecs, mourut l'an 1260. Il est le premier inventeur de la concordance de tous les mots de la bible. Il en conçut le dessein, & le fit exécuter par les religieux de son ordre. Il a aussi composé de courtes notes sur toute l'écriture-sainte, un commentaire plus ample sur les psaumes, & plusieurs sermons sous le titre de *miroir des prêtres*. Nous n'étendons pas davantage cet article, parce qu'on le trouve assez au long dans les dictionnaires portatifs.

IX. HUGUES, éthérien, célèbre auteur du douzième siècle, étoit de Pise en Toscane, & demouroit à Constantinople avec son frere Léon, interprete de la cour impériale. L'empereur Manuel

Comuene le fit venir un jour, & lui demanda si les Latins avoient quelques autorités des peres, qui assuraient que le St. Esprit procedo du Fils. *Hugues* lui apporta des passages de *St. Basile*, de *St. Athanase* & de *St. Cyrille*, qui prouvoient cette vérité. Voyant que l'Empereur s'appliquoit sérieusement à l'examen de la question, il résolut de la traiter plus à fond. Il entreprit donc de réfuter les reproches des Grecs contre les Latins sur ce sujet, tant par le raisonnement, que par les passages des peres qu'il avoit recueillis pendant un long séjour à Constantinople. L'ouvrage est divisé en trois livres : la question du St. Esprit y est traitée fort au long & avec beaucoup de subtilité. L'auteur, dans ses raisonnemens, suit les principes d'*Aristote* : il seroit à désirer qu'il y eût plus d'ordre & de choix dans ses preuves, plus de clarté & moins d'affectation dans son style. Il adressa cet écrit au pape *Alexandre III*, qui l'en remercia par une lettre où il l'exhorte à travailler à la réunion de l'Empereur de Constantinople avec l'Eglise romaine.

HURÉ, (*Charles*) acolyte de Sens, naquit dans ce diocèse à Champigny-sur-Yone, en 1639, d'un laboureur assez aisé. Son esprit s'étant montré dès sa plus tendre enfance, son pere obtint pour lui une bourse au college de Grassins à Paris. S'étant concilié l'amitié & l'estime de ses maîtres, il fut chargé de la chaire de troisieme de ce même college, & ensuite de celle de seconde. Après avoir enseigné les belles-lettres pendant vingt-cinq ans, il se retira à Port-Royal des Champs; mais les affaires de sa famille l'obligerent de revenir à Paris. Il se chargea de l'éducation & des études de quelques jeunes gens, auxquels il inspira l'amour des lettres & de la vertu. *M. Huré* partageoit ses soins entre les fonctions de ce ministère & l'écriture-sainte, lorsqu'il fut nommé principal du college de Boncourt, où il mourut en 1717 à 78 ans. La candeur de son caractère, la simplicité de ses mœurs rendoient sa piété plus solide & plus touchante. Nous avons de lui, I. Une édition du nouveau testament en latin, avec des notes courtes, claires & instructives, en 2 vol. in-12, à Rouen 1692. Les réflexions qu'il fit à cette occasion sur l'écriture-sainte, l'obligerent d'approfondir les regles nécessaires pour l'entendre. Il en fit part au public dans un vol. in-12, qui parut en 1696 à Paris, sous ce titre : *Novum testamentum regulis illustratum*. Il abrégéa dans la suite cet ouvrage, & le donna en françois sous ce titre : *Grammaire sacrée, ou regles pour entendre le sens littéral de l'écriture-sainte*, Paris, in-12, 1707. II. Une traduction françoise du nouveau testament & de ses notes latines, en 4 vol. in-12, à Paris. Comme cette traduction n'étoit presque que celle de Mons retouchée, plusieurs évêques la condamnerent. Un Jésuite écrivit des réflexions critiques pour découvrir les erreurs de ces notes, & l'infidélité de sa version. III. Un dictionnaire de la bible, en 2 vol. in-fol. à Rheims 1715. Cet ouvrage peut servir à entendre la lettre de l'écriture-sainte; mais comme l'auteur

n'y avoit p
naire de D
& qui a fa
historique
vrages de
homme d'
parloit &
noissance d
rature.

HUYGH
dans le Bra
philosophie
Député ve
l'université
récompens
Louvain,
vrages qui
paux font,
vations,
sur l'écriture
de *St. Aug*
fort élevé.
le remettre
imprimée
fit du bruit
à Rome, o
III. *Confer*
très-instru
contredits.
confesseurs

JACQUE
J'd'un mi
& sortit d
refugié à
parole en
qu'on se l
Une longu
des, & u
vallones e
avoient de
qui le pou
contre un

n'y avoit pas mis la dernière main , on doit préférer le dictionnaire de D. Calmet , qui est beaucoup plus ample , plus exact , & qui a fait entrer d'ailleurs dans son ouvrage toute la partie historique des livres saints. On reconnoît dans les différens ouvrages de monsieur Huré une érudition assez étendue. C'étoit un homme d'une mémoire heureuse , d'un jugement solide , qui parloit & écrivoit avec facilité , & qui avoit une grande connoissance des auteurs grecs & latins , en tout genre de littérature.

HUYGHENS , (*Gummare*) docteur de Louvain , né à Lier dans le Brabant en 1631 , fut élevé avec soin. Après avoir fait la philosophie à Louvain , il fut choisi en 1652 pour la professer. Député vers le pape *Clement X* pour défendre les privilèges de l'université de Louvain , il obtint ce qu'il voulut. Son mérite fut récompensé par la place de président du college d'*Adrien VI* , à Louvain , où il mourut en 1702. Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui ne sont pas beaucoup répandus en France. Les principaux sont , I. Un cours de théologie , sous le titre de *brevés observations* , partagé en différens traités. Ses principes sont fondés sur l'écriture , sur la tradition , & en particulier sur la doctrine de St. *Augustin* , qu'il avoit bien étudiée. Le style n'en est pas fort élevé , mais il est clair & très-facile à entendre. II. *Méthode de remettre & de retenir les péchés* , traduite en françois , & imprimée plusieurs fois à Paris , & avec privilèges. Cet ouvrage fit du bruit , & les partisans de la morale relâchée le déferèrent à Rome , où il fut soigneusement examiné ; mais non condamné. III. *Conferentia theologica* , in-12 , 3 vol. où il y a des choses très-instructives , quoique quelques-uns de ses principes aient été contredits. IV. *Instructio theologica* , 1687 : ouvrage utile aux confesseurs & aux directeurs.

J

JACQUELOT , (*Isaac*) né à Vassé en Champagne en 1647 , d'un ministre protestant , succéda de bonne heure à son pere , & sortit de France à la révocation de l'édit de Nantes. S'étant réfugié à la Haie sur la fin de 1685 , il exerça le ministère de la parole en orateur distingué. On le goûta extrêmement , & quoiqu'on se lassé de tout , il eût toujours la foule des auditeurs ? Une longue & facheuse maladie de langueur interrompit ses études , & une affaire qu'on lui suscita devant le synode des églises vallones en 1691 , troubla son repos , autant que ses infirmités avoient dérangé sa santé. C'étoit le fanatique ministre *Jurieu* , qui le poursuiroit sous prétexte qu'il avoit écrit quelque brochure contre une de ses rapsodies. Absous après quelques *avis fraternels*,

& guéri de sa longue maladie , il mit la dernière main à un ouvrage commencé depuis long-temps. Ce livre parut à la Haie in-4°, 1697 , sous ce titre : *Dissertation sur l'existence de Dieu*. L'auteur y démontre cette vérité par l'histoire universelle de la première antiquité du monde ; par la réfutation du système d'Épicure & de Spinoza ; par les caractères de divinités qui se remarquent dans la religion des Juifs & dans l'établissement du christianisme. Ces quatre dissertations sont , à mon gré , ce qui a été fait de plus solide sur cette matière , la base de toutes les autres. La méthode qu'il suit dans la discussion d'un sujet maniant de fois , est neuve & heureuse. Les dogmes fondamentaux du christianisme & la révélation des livres sacrés y sont établis en passant , mais d'une manière solide. M. Jaquelot , encouragé par le succès de son premier ouvrage , donna en 1699 , in-8°, des *dissertations sur le Messie , où l'on prouve aux Juifs que J. C. est le Messie promis & prédit dans l'ancien testament* : production pleine d'excellentes remarques , qui seroit encore meilleure , si l'auteur étoit plus précis & plus ferré dans ses preuves. Il y a beaucoup de littérature & peut-être trop : car l'auteur entasse remarques sur remarques. Le roi de Prusse ayant connu M. Jaquelot dans un voyage qu'il fit à la Haie , fut charmé de son éloquence. Il voulut l'avoir pour son ministre françois à Berlin , où il le fixa par une pension considérable , & sur-tout par les marques d'une considération distinguée. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1708 à 61 ans. Ses ouvrages prouvent assez la pénétration de son esprit & l'étendue de son savoir. Né avec beaucoup de chaleur dans l'imagination , il s'exprimoit avec force & avec facilité. Il n'avoit point la façon de penser qu'on attribue aujourd'hui à quelques ministres de la religion prétendue réformée. Les impiétés du dictionnaire de Bayle exciterent son zèle , & il publia deux écrits contre cet auteur , que les curieux recherchent encore. Le premier est intitulé : *Conformité de la foi avec la raison , ou défense de la religion contre les principales difficultés répandues dans le dictionnaire historique & critique de M. Bayle*. Le second a pour titre : *Examen de la théologie de M. Bayle , où on défend la conformité de la foi avec la raison contre sa réponse*. Il y a un troisième écrit publié après la mort de Bayle. Nous avons encore de Jaquelot un *traité de la vérité & de l'inspiration des livres de l'ancien & du nouveau testament* , in-12 , 2 vol.

I. JACQUES DE VORAGINE ou DE VARAGINE , ainsi nommé du lieu de sa naissance , dans l'état de Genes , vint au monde vers l'an 1230. Il entra dès l'âge de quatorze ou quinze ans dans l'ordre de St. Dominique. Il s'y distingua par sa science & sa piété , & devint docteur en théologie & célèbre prédicateur. L'an 1267 , il fut fait provincial de son ordre en Lombardie , & exerça cette charge pendant près de vingt ans. Son mérite le fit élire archevêque de Genes par le chapitre de cette église l'an 1292. Chargé par le college des cardinaux , pendant la vacance du St. Siege , de

réunir à Genes cette commune. Il n'étoit pas vertueux , & parloit fort mal italien l'écrivit. Après avoir sept ans , il entra autres 1295. Mais saints , non en faisoit un revenu peu légende est elle est remencent la le mauvais veilleux. Il blables , d'ajouté que vraisemblait fait avec a

II. JACQUES qui est prénoine régulier vécut longmit au non de Frescatbant & da beaucoup dans le coà son avis de lui , Iles & les toire orient & le plus & de jug Douay en de dom M nies , que incroyabl On ne s disciples » ment l » ne leur » ni église » encore » nombre

réunir à Genes les Guelfes & les Gibellins. Il s'acquitta si bien de cette commission, qu'il pacifia la ville divisée depuis cinquante ans. Il n'étoit pas moins recommandable par sa doctrine que par sa vertu, & il étoit sur-tout très-charitable envers les pauvres. Il parloit fort bien sa langue, & il fut le premier qui traduisit en italien l'écriture-sainte, tant l'ancien que le nouveau testament. Après avoir gouverné l'église de Genes avec édification pendant sept ans, il mourut l'an 1298. Nous avons de lui plusieurs écrits, entr'autres, une chronique de Genes & de ses évêques jusqu'à l'an 1295. Mais son ouvrage le plus fameux est le recueil des vies des saints, nommée la *légende dorée*, nom qui montre l'estime qu'on en faisoit alors, & qui a duré plus de 200 ans. Le bon goût étant revenu peu-à-peu, & l'amour du vrai ayant enfin prévalu, cette légende est tombée dans un grand mépris, à cause des fables dont elle est remplie, & des étymologies ridicules par lesquelles commencent la plupart des vies. Il en faut moins accuser l'auteur que le mauvais goût de son siècle, où l'on ne cherchoit que le merveilleux. Il n'a pas inventé ces fables; on les voit & d'autres semblables, dans les auteurs qui l'ont précédé: il y a tout-au-plus ajouté quelques ornemens, des circonstances & des discours vraisemblables, qu'il a cru propres à édifier son lecteur; & il l'a fait avec assez d'esprit.

II. JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de son nom, qui est près de Paris, fut curé d'Argenteuil, après avoir été chanoine régulier d'Ognies. Il suivit les Croisés au Levant, où il vécut long-temps, & fut évêque d'Acre. Le pape Grégoire IX le mit au nombre des cardinaux, l'an 1228, & lui donna l'évêché de Frescati. Il fut nommé légat du St. Siege en France, en Brabant & dans la Terre-Sainte. Il fit paroître dans tous ces emplois, beaucoup d'habileté, mais un peu trop de hauteur. Il vouloit que dans le conseil de guerre tous les seigneurs croisés se conformassent à son avis. Son entêtement leur fut funeste en Egypte. Nous avons de lui, I. Des *sermons* qui sont très-médiocres, sur les évangiles & les épîtres de l'année, imprimés à Anvers en 1575. II. *Histoire orientale & occidentale*, qui est son ouvrage le plus curieux & le plus recherché, quoiqu'il y ait bien de défauts d'exacritude & de jugement. Les deux premiers livres furent imprimés à Douay en 1597, & le troisieme l'a été depuis dans les *anecdotes* de dom Martene, tome troisieme. III. La vie de Ste. Marie d'Ognies, que nous avons dans *Surius* au 23 juin. Il y a bien des choses incroyables dans cette légende. IV. Un livre contre les Sarrasins. On ne sera pas fâché de voir ce que l'auteur dit des premiers disciples de St. François. » Ils s'efforcent d'accomplir non seulement les préceptes, mais encore les conseils de l'évangile. Il » ne leur est pas permis de rien posséder; ils n'ont ni monastères, » ni églises, ni terres, ni bestiaux. Leurs prédications, & plus » encore leur extérieur pauvre & modeste, attirent un grand » nombre de personnes, qui abandonnent les villes, leurs

» terres & leurs grands biens, & se réduisent à l'habit des
 » Freres Mineurs, c'est-à-dire, à une pauvre tunique & une
 » corde pour ceinture. Ils se font tellement multipliés en peu de
 » temps, qu'il n'y a point de province dans la chrétienté, où ils
 » n'aient de leurs freres. Car ils ne refusent personne, s'il n'est
 » engagé dans le mariage ou dans quelque ordre religieux; & ils
 » les reçoivent d'autant plus facilement, qu'ils laissent à la pro-
 » vidence le soin de leur subsistance. Les Musulmans mêmes ad-
 » mirent leur humilité & leur perfection, & les reçoivent volon-
 » tiers quand ils vont chez eux prêcher l'évangile. Nous avons
 » vu le fondateur & le supérieur général de cet ordre, qui étoit
 » un homme simple & sans lettres, agréable à Dieu & aux hom-
 » mes, nommé frere François.

JACQUINOT, (*Barthélemi*) né à Dijon, entra dans la com-
 pagnie de Jesus en 1587 à l'âge de 18 ans. Il s'y distingua par
 ses talens & par son application constante à remplir ses devoirs.
 Il fut recteur du grand college de Lyon, supérieur des maisons
 professes de Toulouse & de Paris, provincial successivement
 dans les cinq provinces de France, confesseur de la reine d'An-
 gletèrre, enfin assistant du général. Il mourut à Rome en 1647,
 après avoir publié divers ouvrages de controverse & de piété. Le
 plus connu de ceux de ce dernier genre, est le *chrétien au pied
 des autels, rendant au très-auguste sacrement de l'eucharistie les
 devoirs de ses religieux visites*; à Paris en 1640, in-12. Le même
 ouvrage a été traduit par l'auteur, & imprimé à Lyon en 1646,
 in-12, sous ce titre latin: *Christianus ad aras*. Il y a eu un autre
 Jésuite nommé Jean, de la même famille & du même nom, mort
 en 1663, qui a composé aussi divers ouvrages de dévotion.

I. JANSENIUS, (*Cornélius*) premier évêque de Gand, étoit né
 à Hulst en Flandre en 1510. Il fit ses premières études à Gand, &
 sa philosophie à Louvain. Il y apprit les langues hébraïque, grec-
 que & latine, afin de mieux entendre l'écriture-sainte, à la-
 quelle il vouloit s'appliquer. *Jansénius* enseigna pendant douze
 ans la théologie dans une abbaye de l'ordre des Prémontrés. Ce
 fut alors qu'il composa sa *concorde évangélique* avec son *commen-
 taire*, qu'il donnoit pour leçons aux chanoines réguliers de cette
 abbaye. Envoyé par Philippe II au concile de Trente, il fut
 nommé à son retour en 1568 premier évêque de Gand. Après
 s'être acquitté dignement des devoirs de l'épiscopat pendant huit
 ans, il mourut à Gand l'an 1576, âgé de soixante-six ans. *Jan-
 sénius* est un des auteurs du seizième siècle, qui a travaillé le plus
 utilement sur l'écriture-sainte. Il a fait une *paraphrase* des psaumes
 avec des notes très-étendues, & des argumens très-exacts.
 Il a fait encore des commentaires sur plusieurs endroits de l'ancien
 testament. Mais son principal ouvrage est sa *concorde évangélique*,
 dont il s'est fait un grand nombre d'éditions. C'est la plus parfaite
concorde des quatre évangélistes qui eût paru jusqu'alors. Il y a
 joint un commentaire fort étendu sur le texte, dans lequel il a

recueilli ce
 biles comme
 principalement
 pas de dévelo
 des questions
 de ces prin
 in-fol. Lugd

III. Paraphr

II. JANSE

Pierre à Lou
 Louvain. Ap
 du college n
 Adrien VI,
 1614 il fut f
 1625 avec u
 de lui des c
 David, sur
 Tous ces ouv
 peres; mais

III. JANS

le village d'A
 dit Moreri,
 vain; comm
 étoient oblig
 prit le nom
 se perfection
 cation de qu
 avantageuse
 cette ville;

Cyran. L'évê

à Bayonne.

tion continu

L'évêque de

en 1617, J

incipal du coll

une chaire d

rompre l'étu

Reçu docteu

agrégé aux

voya deux f

miere fois

cation de la

chiduc, d'e

Le roi d'Es

fesseur de l'

cet emploi

ouque, sur

quatre évan

recueilli ce qu'il a trouvé de plus remarquable dans les plus habiles commentateurs, tant anciens que modernes. Quoiqu'il infiste principalement sur le sens littéral de l'écriture-sainte, il ne laisse pas de développer les sens spirituels & moraux. Il y traite aussi des questions de controverse & de théologie. Voici le titre latin de ces principaux ouvrages. I. *Concordia & historia evangelica*, in-fol. Lugd. 1684. II. *Ejusdem epitome*, in-4^o, ibid. 1684. III. *Paraphrasis in psalmos*, in-4^o, Bruxel. 1692.

II. JANSENIUS, (*Jacques*) docteur en théologie, & doyen de St. Pierre à Louvain, né à Amsterdam en 1547, fit ses études à Louvain. Après avoir pris ses degrés, il devint premier président du college nouveau des Augustins, & président de celui du pape *Adrien VI*, en 1579, & professeur en théologie en 1580. En 1614 il fut fait doyen de la collégiale de St. Pierre, & mourut en 1625 avec une grande réputation de savoir & de vertu. On a de lui des commentaires latins sur *Job*, sur les pseaumes de *David*, sur le cantique des cantiques, sur l'évangile de St. Jean. Tous ces ouvrages prouvent que l'auteur avoit lu l'écriture & les peres; mais ils sont peu lus aujourd'hui, malgré cet avantage.

III. JANSENIUS, (*Corneille*) évêque d'Ypres, né en 1585 dans le village d'Ackoi en Hollande, & non pas à Léerdam, comme dit *Moreri*, fit ses premières études à Utrecht & ensuite à Louvain; comme les Hollandois qui alloient étudier dans cette ville étoient obligés de changer de nom, à cause des hérétiques, il prit le nom de *Jansénius*, c'est-à-dire, fils de *Jean*. Le desir de se perfectionner l'obligea de venir à Paris. Il s'y chargea de l'éducation de quelques enfans de qualité, & s'y fit connoître très-avantageusement. Mais après avoir demeuré quelque temps dans cette ville, il se retira à Bayonne auprès de son ami l'abbé de St. Cyran. L'évêque le fit principal du college qu'il venoit de fonder à Bayonne. *Jansénius* y passa cinq ou six années dans une application continuelle à l'étude de St. Augustin & des autres peres. L'évêque de Bayonne ayant été transféré à l'archevêché de Tours en 1617, *Jansénius* retourna à Louvain, où il fut nommé principal du college de Ste. Pulcherie, nouvellement établi. Il refusa une chaire de philosophie qui lui fut offerte, pour ne pas interrompre l'étude de l'écriture & des peres, qui faisoit ses délices. Reçu docteur en théologie en 1619, il fut peu de temps après agrégé aux professeurs ordinaires de Louvain. L'université l'envoya deux fois en Espagne, pour défendre ses intérêts; la première fois en 1624, & la seconde en 1626. Il y obtint la révocation de la permission que les Jésuites avoient obtenue de l'Archiduc, d'enseigner la philosophie & les humanités à Louvain. Le roi d'Espagne ayant connu sa capacité, le fit en 1630 professeur de l'écriture-sainte en l'université de Louvain. Ce fut dans cet emploi qu'il composa & dista ses commentaires sur le *pentateuque*, sur les *proverbes*, l'*ecclésiaste*, la *sagesse*, & sur les quatre évangélistes. Ils furent imprimés depuis, & de l'aveu de

tous les savans ce sont des ouvrages estimables. En particulier le commentaire sur les quatre évangiles est d'une clarté, d'une précision, d'une solidité qui le font préférer à tous les autres qui ont paru sur la même matiere ; & cet ouvrage auroit suffi seul pour faire un nom à son auteur. *Philippe III*, roi d'Espagne, nomma un an après, *Jansénius* à l'évêché d'Ypres, & il fut sacré à Bruxelles par l'archevêque de Malines. Le nouvel évêque s'appliqua à la réforme de son diocèse, & il travailla infatigablement à y répandre la lumiere, & à y faire régner la piété. Il mourut le 6 mai 1633, de la peste, dont il avoit été atteint en visitant ses diocésains affligés de ce fléau. Il venoit d'achever son grand ouvrage sur la grace. Il le légua par son testament, à son chapelain *Reginaldus Lamæus*, à condition néanmoins qu'il conférerait avec *Fromond & Calenus*, pour en faire une édition exacte, ajoutant » qu'il étoit difficile d'y rien changer : que » cependant si le St. Siege vouloit que l'on y fit quelques changements, il étoit un fils obéissant au St. Siege & à l'église, dans » laquelle il avoit toujours vécu jusqu'au lit de la mort où il se » trouvoit, & que c'étoit-là sa dernière volonté. « Il signa cette déclaration le jour même de sa mort. On ne peut nier, dit *M. Dupin*, que *Jansénius* n'ait eu beaucoup d'esprit & d'érudition. Il avoit employé la plus grande partie de sa vie à l'étude des saintes écritures & de la tradition, & il trouvoit ses délices dans la lecture de *St. Augustin*. Il disoit qu'il auroit passé volontiers toute sa vie dans une île déserte, pourvu qu'il y eût pu avoir les ouvrages de cet incomparable docteur. Ses commentaires sur l'écriture montrent assez combien il avoit lu les autres peres, & combien il possédoit les langues grecque & hébraïque. Il avoit joint à la science de la théologie spéculative, celle de la théologie pratique ; & il étoit très-propre pour la conduite des ames, & pour décider les cas de conscience. Il prêchoit aussi avec beaucoup d'onction & de force, comme on le peut voir par le discours latin qu'il fit à la profession d'un chanoine régulier, sur la réforme de l'homme intérieur. A l'égard de sa conduite, ses plus grands ennemis n'ont pu s'empêcher d'en admirer la pureté. Il étoit appliqué à tous ses devoirs, retiré, sobre, charitable envers les pauvres : il avoit une piété tendre, & une vigilance infatigable. Outre ses commentaires, nous avons de lui un ouvrage qui n'a fait que trop de bruit. Ce n'est presque qu'un tissu des textes de *St. Augustin*, qu'il mit dans un ordre, pour faire voir combien les principes de ce pere sont liés & suivis. Aussi a-t-il intitulé son livre : *Augustinus, ou la doctrine que St. Augustin a soutenue contre les Pélagiens & les prêtres de Marseille, touchant le premier état de santé où a été la nature humaine, sa maladie & sa guérison*. Il s'est attaché à faire sentir, d'après *St. Augustin*, la profondeur de la plaie que l'homme a reçue par le péché, & l'impuissance où il est de guérir par ses propres forces. Il insista sur la puissance de la grace de *J. C.* qui est le remede que Dieu

lui

lui a préparé
liberté. Nous
livres au sujet
à ne le consid
qu'il a produ
l'oubli.

JANVIER
du Mans en
1636, & s'y
de la langue
années, il
Celles, qui v
nouvelle édit
Mabillon. Il a
rabbin *David*
mes de *David*
fut en 1682

JARRY, C
Dame du Ja
ouvrages que
il y prêcha
vaille en mé
çoise, & pou
eu l'autre, s
cours par un
panégyrique
pour servir d
imprimés à
mysteres de N
sujet, deux v
ces essais tiré
Bretteville,
néanmoins in
les mysteres
in-12. IV. D
de Part font
à Lyon 1730
l'abbé du J
autres ouvrag
flexions sur le
Dissertation s
professeur de
plusieurs en
savans sur le
second. M. L
lui avoit env
elle est, dit
judicieuses q

Tome I.

lui a préparé ; mais en donnant trop à la grace , il anéantit la liberté. Nous ne répéterons point ce qu'on trouve dans tous les livres au sujet des anathèmes prononcés contre cet ouvrage , qui ; à ne le considérer que par les querelles , les inimitiés , les haines qu'il a produites , méritoit d'être éternellement enseveli dans l'oubli.

JANVIER, (*Dom Ambroise*) naquit à *Ste. Susane* au diocèse du Mans en 1614. Il entra dans la congrégation de *St. Maur* en 1636 , & s'y signala par son esprit & par sa grande connoissance de la langue hébraïque. Après avoir professé pendant plusieurs années , il s'occupa à revoir les œuvres de *Pierre* , abbé de *Celles* , qui vivoit au milieu du douzieme siecle. Il en procura une nouvelle édition en 1671 en un vol. in-4°. La préface est du pere *Mabilion*. Il a aussi donné en 1666 , à Paris , le commentaire du rabbin *David Kimhi* , espagnol du treizieme siecle , sur les psaumes de *David* , traduit de l'hébreu en latin. Le pere *Janvier* mourut en 1682 à *St. Germain-des-Prez* à 68 ans.

JARRY, (*Laurent JULLARD DU*) prêtre , prieur de *Notre-Dame du Jarry* au diocèse de *Saintes* , est plus connu par ses ouvrages que par les circonstances de sa vie. Etant venu à Paris , il y prêcha & s'y fit des protecteurs. Il dit lui-même qu'il travailla en même temps pour le prix de poésie de l'académie française , & pour celui de la prose. Il remporta le premier , & il eût eu l'autre , s'il n'avoit pas négligé de faire approuver son discours par un censeur des livres. On a de lui , I. *Des essais de panegyriques* , & *sur les fêtes de la Vierge* , en 2 vol. in-8° , pour servir de suite aux essais de M. l'abbé de *Bretteville* ; ils sont imprimés à Paris 1692. II. *Des essais pour les dominicales & les mysteres de Notre-Seigneur* , contenant trois dessein pour chaque sujet , deux vol. in-8° , 1696. Essais de sermons , in-8°. 1698. Tous ces essais tirés pour la plupart ; comme ceux de M. l'abbé de *Bretteville* , des plus célèbres prédicateurs de ce temps-là ; sont néanmoins inférieurs à ceux de ce dernier. III. *Des sermons sur les mysteres de Notre-Seigneur & de la Ste. Vierge* , en 2 vol. in-12. IV. *Des panegyriques & des oraisons funebres* , où les règles de l'art sont assez bien observées , en 2 vol. in-12 , 1709 , & à Lyon 1730 , en 4 vol. C'est ce que nous avons de mieux de l'abbé du *Jarry* , quoiqu'il soit froid & diffus comme dans ses autres ouvrages. V. *Sentimens sur l'art de prêcher , avec des réflexions sur les différens caractères des prédicateurs* , 1694 , in-12. *Dissertation sur les oraisons funebres* , Paris 1706 , in-12. M. *Gibert* , professeur de rhétorique au college de quatre Nations , a critiqué plusieurs endroits du premier ouvrage dans ses jugemens des savans sur les maîtres de l'éloquence ; mais il n'a rien dit du second. M. *Flechier* qui avoit lu cette dissertation , que l'auteur lui avoit envoyée , en fait un grand éloge dans une de ses lettres ; elle est , dit-il , remplie de pieux enseignemens , & de réflexions judicieuses qui ramènent cette espèce d'éloquence (c'est-à-dire ;

celle des oraisons funebres) à son véritable point, qui est la religion & la raison dont elle sortoit quelquefois. *Vous avez bien raisonné*, ajoute-t-il, parlant à M. du Jarry, sur les regles qu'il faut observer, & sur les qualités qu'il faut avoir pour se soutenir dans ces éloges singuliers, où l'on veut honorer les morts & édifier les vivans &, rendre gloire à Dieu, comme un tribut des louanges & des fragilités humaines. Nous ignorons l'année de la mort de l'abbé du Jarry; il étoit né vers l'an 1658 au Jarry près de Saintes.

IDACE, espagnol natif de Lamego, dans le cinquieme siecle, fut évêque de Chaves. Il florifioit sur la fin de l'empire de Valentinien III. Nous avons de lui une chronique qui commence à la première année de l'empire de Théodose, & qui finit à la onzieme de l'empire de Léon en 467. On attribue encore à cet auteur des fastes consulaires, qu'on a souvent donnés au public. Le pere Sirmond fit imprimer ses différens ouvrages en 1619, in-8°, avec des savantes notes.

I. JEAN-CHRISOSTOME, (Saint) voyez CHRISOSTOME.

II. JEAN-CLIMAQUE, (Saint) né dans la Palestine vers l'an 523, entra dans le monastere du Mont-Sina dès l'âge de seize ans; mais il ne reçut la tonsure monastique que quatre ans après. Il se retira seul au bas de la montagne, où il mena la vie d'anachorète. Après quarante ans de solitude, il fut élu, malgré lui, abbé du Mont-Sina. Une autre abbé l'ayant prié d'écrire quelque traité spirituel pour les moines, il composa son échelle du ciel. Cet ouvrage lui a fait donner le surnom de Climax; car climax en grec signifie échelle. Elle est composée de trente degrés, qui contiennent tout le progrès de la vie intérieure, depuis la fuite du monde jusqu'à l'oraison la plus sublime. En parlant de l'obéissance, il raconte les exemples qu'il avoit admirés dans un monastere d'Egypte près d'Alexandrie composé de 330 moines, sous la conduite d'un supérieur d'une sagesse consommée. On y voyoit des vieillards après 40 ou 50 ans de profession, obéir avec une simplicité d'enfans. Les railleries, les contestations, les discours inutiles en étoient absolument bannis; chacun ne s'appliquoit qu'à édifier ses freres. A quelque distance de ce monastere, il y en avoit un petit, nommé la Prison, où s'enfermoient volontairement ceux du grand monastere, qui depuis leur profession étoient tombés dans quelque faute considérable. Tout y inspiroit la pénitence & la tristesse: on n'y allumoit jamais de feu; on ne s'y nourrissoit que de pain & de quelques herbes. La priere y étoit continuelle. Ils étoient séparés un à un, ou deux à deux, & avoient pour supérieur un homme d'une vertu singuliere, nommé Isaac. St. Jean-Climaque ayant prié l'abbé de lui faire voir cette prison, il y demeura un mois. Ce qu'il en rapporte est fort étonnant, & fait craindre que ces pénitens peu instruits des vérités consolantes de la religion, ne vissent que ce qu'elle a d'effrayant. St. Jean-Climaque se réunit à son Dieu en 605 à 80 ans. Nous avons une traduction de l'é-

chelle de St. Jean-Climaque, édition de Fe...

III. JEAN

plus illustre e

Il fut instruit

aux richesses

Sabas près d

four, c'est-à

de Damasce

très-expérim

dans sa cellul

ne jamais fai

de la piété.

bien affirmé

faire usage d

de sa mort; n

Nous avons

des saintes i

venables à l'

» sance que

» lence per

» mes péché

» de parler

II. Une lett

seul le trisa

Damasce p

à la sainte

de substance

il, que nou

nant chaque

un corps e

plupart des

premier tra

prit, il dit

le second li

ble, où il

principes d'

qui ont join

la nature d

les passions.

le troisieme

l'incarnatio

volontés, c

dans le qua

aux sacrem

du mystere

ristie. » Le

» corps de

chelle de St. Jean-Climaque, par M. Arnauld d'Andilli, & une édition de ses ouvrages en grec & en latin, in-fol. à Paris 1633.

III. JEAN DAMASCENE, (Saint) naquit à Damas d'un pere plus illustre encore par sa piété que par sa noblesse, vers l'an 676. Il fut instruit dans les sciences sacrées & profanes. Jean renonça aux richesses de son pere, & se retira dans le monastere de St. Sabas près de Jérusalem où il passa sa vie. Il fut surnommé *Manfour*, c'est-à-dire, racheté, mais il est plus connu sous le nom de *Damascene*. Le supérieur le mit sous la conduite d'un vieillard très-experimenté dans la science des saints. Ce guide mena Jean dans sa cellule, & lui donna pour premiere regle de conduite, de ne jamais faire sa volonté propre. C'est-là, dit-il, le fondement de la piété. Jean observa ses avis exactement; & quand il fut bien affermi dans la vertu & sur-tout dans l'humilité, on lui fit faire usage de sa science pour défendre l'église. On ignore l'année de sa mort; mais on la place ordinairement vers l'an 760, à 84 ans. Nous avons de lui, I. Trois *discours* qu'il écrivit pour la défense des saintes images. Le premier commence par ces paroles convenables à l'humilité de la profession monastique: » La connoissance que j'ai de mon indignité, devoit me réduire à un silence perpétuel, & m'engager à ne m'occuper qu'à pleurer mes péchés; mais la tempête dont l'église est agitée me force de parler, parce que je crains Dieu plus que l'Empereur. II. Une *lettre* contre certains hérétiques qui rapportoient à J. C. seul le trisagion, & y ajoutoient, *crucifié pour nous*. St. Jean *Damascene* prouve que cette maniere de louer Dieu se rapporte à la sainte Trinité, & qu'on l'emploie pour montrer l'unité de substances, & la Trinité des personnes. C'est pour cela, dit-il, que nous plongeons trois fois au baptême; une fois en nommant chaque personne. III. L'*exposition de la foi orthodoxe*; c'est un corps entier de théologie qui a servi depuis de modele à la plupart des scholastiques. Il est divisé en quatre livres, dont le premier traite des attributs de la Trinité. En parlant du St. Esprit, il dit qu'il procede du Pere, sans ajouter & du Fils. Dans le second livre il parle de la création des anges, du monde visible, où il mêle beaucoup de philosophie naturelle, selon les principes d'*Aristote* qu'il avoit fort étudié. Il est un des premiers qui ont joint cette philosophie à la théologie. Il explique de même la nature de l'homme, & s'étend beaucoup sur les facultés & les passions. Il finit ce second livre par la chute de l'homme. Dans le troisieme il explique avec exactitude la doctrine de l'église sur l'incarnation, sur-tout la distinction des deux natures & des deux volontés, contre les hérésies qui avoient cours en Orient. Il parle dans le quatrieme livre de la résurrection de J. C. Il passe ensuite aux sacremens; & à l'occasion du baptême, il parle de la foi & du mystere de la croix. Voici un passage important sur l'eucharistie. » Le pain & le vin, dit le St. docteur, ne sont pas la figure du corps de J. C. mais ils sont le corps même de J. C. uni à la divi-

» nité; puisque le Seigneur nous assure que c'est son corps & non la
 » figure de son corps; & qu'il nous dit que c'est son sang & non la
 » figure de son sang. Il avoit dit auparavant aux Juifs: si vous ne
 » mangez la chair du Fils de l'homme, & ne buvez son sang, vous
 » n'aurez point la vie en vous. Ma chair est véritablement viande,
 » & mon sang est véritablement breuvage. « Je rapporte ce passage
 d'autant plus volontiers, qu'il est tiré des ouvrages d'un docteur
 que le ministre *Claude* estime, & qui vivoit dans un siècle que
 ce fameux calviniste met encore au nombre des beaux jours.
 L'église des huit premiers siècles, dit-il, étoit une église bien
 instruite. On peut juger par ce passage, si ce ministre a raison
 de dire que *St. Jean Damascene* pensoit comme les sacramentaires
 sur l'eucharistie. IV. Entre les autres traités dogmatiques de
St. Jean Damascene, le plus singulier est la dispute contre
 un sarrasin ou musulman. Il explique la manière dont on doit lui
 répondre. On y voit les principales objections que les Musulmans
 proposoient ordinairement aux Chrétiens, sur la divinité du
 verbe, sur l'incarnation, la cause du mal, le libre arbitre. On y
 voit que les Chrétiens employoient quelquefois l'autorité de l'*Al-*
coran pour les combattre. V. *St. Jean Damascene* les réfute plus
 au long dans son traité des hérésies, où il insiste principalement
 sur ce que *Mahomet* n'avoit donné aucune preuve de sa mission.
 Ce traité renferme cent trois hérésies en autant d'articles. Les
 quatre-vingt premiers sont tirés de *St. Epiphane*. Les suivans re-
 gardent les Nestoriens, les Eutychiens & leurs différentes bran-
 ches, & plusieurs autres hérétiques inconnus d'ailleurs. Il n'ou-
 blie pas les Monothélites ni les Iconoclastes. VI. Les *paralleles*,
 c'est-à-dire, la comparaison des maximes des peres avec celles
 de l'écriture. Elles sont rangées par matière selon l'ordre de l'al-
 phabet grec, & divisées en trois livres. Il y a encore plusieurs
 sermons sur différentes fêtes, & plusieurs hymnes. Car les Grecs
 reconnoissent ce saint pour l'un des principaux auteurs des hym-
 nes qu'ils chantent dans leur office. Nous avons une belle édition
 grecque & latine des ouvrages de ce pere, par le pere le *Quien*
Dominicain, en 1712, in-fol. en 2 vol. à Paris.

IV. JEAN DE BAYEUX, célèbre écrivain du onzième siècle, fut
 d'abord évêque d'Avranches, puis archevêque de Rouen. Il se
 signala par son savoir & par son zèle, & tint un concile en
 1074. Cet illustre prélat fut tué en 1079 dans une maison de
 campagne, où il s'étoit retiré après avoir quitté son archevêché.
Matthieu Paris accuse les moines de l'abbaye de *St. Ouen* de ce
 meurtre; mais dom d'*Acheri* prouve que c'est une fausseté. *Jean*
de Bayeux est principalement connu par un livre des offices ecclésiastiques,
 imprimé en 1679, avec quelques pièces très-curieuses. Cet
 ouvrage peut beaucoup servir pour la connoissance des usages de
 l'église. Il n'est pas écrit avec élégance.

V. JEAN, sacristain & chantre de la Fontaine de Beze au
 diocèse de Dijon, mort vers 1120, se signala sur-tout par son

goût pour l'
 en les cop
 auteur d'un
 coup fait u
 fait imprim

VI. JEA
 du diocèse
 jeunesse ét
 grand nom
 truisit les e
 core fort j
 il fut chap
 alors qu'il
 ou des amu
 Il l'adressa
 terre, c'es
 vrage *Jean*
 femens fr
 bouffons,
 même un
 ment cont
 mais juste
 l'ennemi p
 insista enc
 & prétend
 de *Judith*.
 glaive & l
 sacerdoce.
 digne de l
 & que le
 née. On v
 nicieuses
 corps de m
 dition. Il
 font pas v
 il y a peu
 tion dans
 différence
 cipline m
 s'il eût é
Jean de S
 qu'il intitu
 tique & d
 logique é
 l'étudioie
 sans utilit
 guoient t
 rétoient f

goût pour les livres , par le zele qu'il eut pour en amasser , soit en les copiant lui-même , soit en les faisant copier. Il est aussi auteur d'une chronique de son monastere, dans laquelle il a beaucoup fait usage de celle de St. *Benigne* de Dijon. Dom d'*Acheri* l'a fait imprimer au premier tome de son *spicilege*.

VI. JEAN DE SARISBURI OU DE SARISBERI , ainsi nommé du diocèse dans lequel il étoit né , en Angleterre , vint dans sa jeunesse étudier à Paris vers l'an 1137. Il prit les leçons d'un grand nombre de maîtres ; & pour avoir de quoi subsister , il instruisit les enfans de quelques personnes nobles. Il entra , étant encore fort jeune , dans le clergé de Cantorberi , & dans la suite il fut chapelain & secretaire de l'archevêque *Thibaut*. Ce fut alors qu'il composa son grand ouvrage , intitulé : *Polieratique* , ou des amusemens des courtisans & des vestiges des philosophes. Il l'adressa en 1159 au principal ministre d'*Henri II* , roi d'Angleterre , c'est-à-dire , au chancelier *Thomas Bequet*. Dans cet ouvrage *Jean de Sarisberi* commence par décrire & blâmer les amusemens frivoles des grands : la chasse , le jeu , la musique , les bouffons , les astrologues , les devins. Il paroît qu'il croyoit lui-même un peu trop aux illusions de ces imposteurs. Il parle fortement contre les flatteurs , & dit qu'il est non-seulement permis , mais juste de tuer un tyran , parce que celui qui ne poursuit pas l'ennemi public , peche contre soi-même & contre l'état. L'auteur insiste encore à la fin de son ouvrage sur cette dangereuse maxime , & prétend même l'appuyer sur les exemples d'*Aad* , de *Jahel* & de *Judith*. Il dit que le prince reçoit de la main de l'église le glaive & la puissance coactive , & qu'il n'est que le ministre du sacerdoce , pour exercer cette partie de la puissance , qui est indigne de la main des prêtres. Il en conclut qu'il leur est inférieur , & que le prêtre peut ôter au prince la puissance qu'il lui a donnée. On voit par-là le progrès qu'avoient fait les nouvelles & pernicieuses maximes de *Grégoire VII*. Cet ouvrage est comme un corps de morale & de politique , où l'auteur montre une vaste érudition. Il cite un grand nombre d'écrivains , dont quelques-uns ne sont pas venus jusqu'à nous. Mais son savoir n'est pas assez digéré ; il y a peu de justesse dans les raisonnemens & beaucoup d'affectation dans le style. L'auteur ne paroît pas avoir fait attention à la différence des mœurs & des temps ; il parle de l'art & de la discipline militaire , par exemple , & de l'ordre judiciaire , comme s'il étoit écrit du temps des anciens Romains. Peu de temps après , *Jean de Sarisberi* adressa au chancelier *Thomas* un autre ouvrage , qu'il intitula : *Métalogique*. C'est une apologie de la bonne dialectique & de la véritable éloquence. Il témoigne que de son temps la logique étoit fort recherchée ; mais il se plaint que peu de gens l'étudioient comme il faut , & que plusieurs y passoient leur vie sans utilité. Ils s'arrêtoient sur l'introduction de *Porphyre* , & enseignoient toute la logique dans le traité des *universaux* : d'autres s'arrêtoient sur la premiere catégorie , & y faisoient entrer toutes les

autres. Ils subtilisoient sans fin sur les mots & sur les négations multipliées : ils vouloient traiter toutes les questions imaginables, même les plus inutiles, & toujours renchérir sur les docteurs précédens. L'unique but des maîtres étoit de se faire admirer de leurs disciples, & d'embarrasser leurs adversaires. Il releve extrêmement l'usage des topiques & l'étude des vérités probables ; prétendant qu'il y a peu de démonstrations & de vérités certaines qui nous soient connues. L'art de démontrer, dit-il, n'est presque plus en usage parmi nous ; parce qu'il ne convient guere qu'à la géométrie, à laquelle on s'applique peu, si ce n'est en Espagne & dans le voisinage de l'Afrique. Car ces nations étudient la géométrie à cause de l'astronomie ; de même que l'Égypte & quelques peuples d'Arabie. Quoiqu'il soit grand admirateur d'*Aristote*, il ne veut pas néanmoins qu'on le suive aveuglement, & il marque plusieurs de ses erreurs. *Jean de Sarisberi* écrivit contre le concile de Pavie, & se déclara pour *Alexandre III*. Il fut élu évêque de Chartres, tant à cause de son mérite personnel, qu'en considération de *St. Thomas de Cantorberi*, qu'il avoit accompagné dans son exil, & dont il avoit toujours eu la confiance. Il ne tint ce siege que quatre ans, & mourut l'an 1180. Outre les deux ouvrages dont nous avons parlé, il composa la vie de *St. Thomas de Cantorberi* son maître, & un grand nombre de lettres dont il nous en reste plus de trois cens imprimées à Paris en 1611, in-4°. Sa *polycratique* vit le jour à Leyde en 1639, in-8°.

VII. JEAN XXII, Pape, né à Cahors de parens pauvres, se rendit savant, sur-tout en droit. Il étoit de petite taille, mais il avoit beaucoup de fermeté. Il fut évêque de Frejus pendant onze ans. Ensuite Clément V le transféra au siege d'Avignon, & enfin le fit cardinal & évêque de Porto. Ayant été élu Pape après la mort de Clément V en 1316, il prit le nom de Jean XXII, & fut couronné à Lyon dans l'église cathédrale. Il écrivit aux évêques & aux Rois une lettre circulaire, où il dit qu'il a beaucoup hésité à accepter une charge si terrible : ce qui ne s'accorde pas avec ce que quelques auteurs disent, qu'il s'étoit lui-même nommé Pape. Il partit de Lyon peu après son couronnement, & se retira à Avignon. Dès la seconde année du pontificat de Jean XXII en 1317, il se plaignit qu'on vouloit l'empoisonner, & il fit faire des informations contre ceux qui avoient recours à la magie pour le faire mourir. On voit dans ses lettres des descriptions des différens maléfices que l'on employoit pour abrégier la vie, la prolonger, ou l'ôter entièrement, & pour guérir toute sorte de maladies. L'ignorance de la physique faisoit alors regarder comme surnaturels plusieurs effets de la nature. L'année 1331 est remarquable par la question sur la vision béatifique, qui fit tant de bruit sous le reste du pontificat de Jean XXII. Le jour de la Toussaint il fit un sermon où il dit : « La récompense des saints avant la venue de » J. C. étoit le sein d'*Abraham* : après son avènement, sa » passion & son ascension, leur récompense jusqu'au jour du juge-

ment est
 » tention &
 » le jugement
 » manité d
 » humanité
 » même ; C
 Pape répé
 firent beau
 elle fut sou
 qui vouloit
 toute la fac
 cette décl
 » interpré
 » ment con
 » tons qu'e
 » béatifique
 » l'écriture
 » ces, nor
 » re, nous
 bre 1334,
 & en leur
 ames sépa
 Christ en l
 face. Il m
 serves de b
 du jour de
 en or mo
 vaisselle,
 pierres pro
 te *Jean V*
 » trésor fu
 » commen
 » les béné
 » détruire
 » en vertu
 » d'aucun
 » & metto
 » la vacan
 » motions
 » tolique.
 » où J. C
 » le ciel ;
 de *Jean V*
 soit peu
 pour dire
 tous les jo
 facher ; n
 vrages rép
 & eucour

ment est d'être sous l'autel de Dieu, c'est-à-dire, sous la protection & la consolation de l'humanité de J. C. Mais après le jugement ils seront sur l'autel, c'est-à-dire, sur l'humanité de J. C. parce qu'alors ils verront non seulement son humanité, mais encore sa divinité, comme elle est en elle-même; car ils verront le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit. Le Pape répéta la même doctrine dans plusieurs autres sermons, qui firent beaucoup de bruit. Cette opinion excita de vives disputes; elle fut soutenue publiquement à Avignon par quelques cardinaux qui vouloient lui plaire. Comme elle étoit rejetée à Paris par toute la faculté de théologie, le Pape jugea à propos de donner cette déclaration: » De peur que quelqu'un, par une mauvaise » interprétation, ne puisse dire que nous avons eu quelque sentiment contraire à l'écriture & à la foi orthodoxe, nous professons qu'en tout ce que nous avons dit sur la question de la vision béatifique, nous n'avons prétendu rien décider de contraire à l'écriture ou à la foi; & que si dans les sermons ou conférences, nous avons enseigné quelque chose qui y paroisse contraire, nous le révoquons expressément. « Le troisieme de décembre 1334, il fit appeler tous les cardinaux qui étoient à Avignon, & en leur présence il fit lire une bulle, où il confessoit que les âmes séparées des corps & purifiées, sont au ciel avec Jesus-Christ en la compagnie des anges, & qu'elles voient Dieu face à face. Il mourut le lendemain, après avoir révoqué toutes les réserves de bénéfices qu'il avoit faites, voulant qu'elles fussent nulles du jour de sa mort. On trouva dans le trésor de l'église à Avignon, en or monnoyé, la valeur de dix-huit millions & plus; & en vaisselle, croix, couronnes, mitres & autres bijoux d'or & de pierres précieuses, la valeur de sept millions. C'est ce que rapporte *Jean Villani* comme une chose très-certaine. Il ajoute: » Le trésor fut amassé par l'industrie du pape *Jean*, qui, dès le commencement de son pontificat, établit les réserves de tous les bénéfices des églises collégiales, disant qu'il le faisoit pour détruire la simonie. Il en tira des richesses immenses. D'ailleurs en vertu de la réserve, il ne confirma presque jamais l'élection d'aucun prélat, mais il nommoit un évêque à une archevêché, & mettoit à sa place l'évêque d'un moindre siege: en sorte que la vacance d'un archevêché produisoit souvent plus de six promotions, dont il venoit de grandes sommes à la chambre apostolique. Mais le bon homme ne se souvenoit pas de l'évangile, où J. C. dit à ses disciples: Que votre trésor soit dans le ciel; ne thésaurisez pas sur la terre. « Ce sont les paroles de *Jean Villani*, qui ajoute: Le pape *Jean* étoit sobre & dépensoit peu pour sa personne. Presque toutes les nuits il se levait pour dire son office & pour étudier: il disoit la Messe presque tous les jours, donnoit volontiers audience. Il étoit prompt à se facher; mais sa colere ne duroit point. On a de lui quelques ouvrages répandus dans différentes collections. Il protégea les savans, & encouragea les études.

VIII. JEAN DE PARIS, Dominicain, docteur & professeur en théologie, prit le parti de *Philippe le Bel* son roi, contre le pape *Boniface VIII*, & le défendit avec beaucoup de chaleur. Il se distinguoit aussi en chaire; mais ayant prêché quelques propositions hasardées, on lui défendit d'exercer ce ministère. Il en appella au St. Siege, & il mourut en 1304 à Rome, où il étoit allé pour cette affaire. On a de lui divers ouvrages théologiques & polémiques, qui ne trouvent plus de lecteurs.

IX. JEAN D'IMOLA, docteur de Boulogne, disciple de *Balde l'Ancien*, fut un de ceux qui illustrèrent le plus la science du droit civil & canonique. Nous avons de lui des commentaires sur les livres des décrétales & sur les clémentines, avec quelques autres ouvrages, dont les curieux verront le dénombrement dans *Forster*; mais cette liste leur servira de très-peu de chose, parce que les ouvrages d'*Imola* ne sauroient être comparés à ceux que nous avons en depuis. Ce savant mourut en 1336.

X. JEAN DE RAGUSE, Dominicain, né dans la Dalmatie, devint un des plus habiles hommes de son siècle. Génie heureux, juste, élevé, il avoit la mémoire sûre, l'imagination vive & féconde, & le talent de la parole. La connoissance qu'il acquit des langues orientales fut pour lui un secours pour entrer dans les sens cachés des écritures. Il s'enrichit de tout ce que les auteurs grecs, anciens & modernes ont de plus recherché. Etant venu à Paris, il y prit le bonnet de docteur vers le commencement du quinzième siècle. En 1426 il fut nommé procureur général de son ordre, en cour de Rome; sous le pape *Martin V* qui le nomma l'un de ses théologiens au concile de Bâle. *Jean de Raguse* fut même choisi pour y présider à la place du cardinal *Julien Cesarini*, qui ne pouvoit pas se trouver à l'ouverture. *Jean* y harangua avec beaucoup de force en 1431. Il fut envoyé à Constantinople en qualité de légat, pour réconcilier l'église grecque avec la latine, & il vint à bout dans un second voyage de faire signer des articles. Il fit un troisième voyage en 1435, qui fut beaucoup moins heureux. On croit que cet homme célèbre vécut jusqu'en 1443. Les écrits qui nous restent de lui sont, I. Le long discours qu'il prononça dans le concile de Bâle, contre les erreurs des Hussites à l'occasion du premier des quatre articles présentés par les Bohémiens. *Bzovius* rapporte ce discours dans ses *Annales*; on le trouve aussi dans le concile de Bâle. II. Les actes de sa légation à Constantinople, & quatre lettres qu'il avoit écrites à ce sujet, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, en 1435 & 1436. Ces actes sont parmi ceux du concile de Bâle; & les lettres se trouvent manuscrites dans la bibliothèque du grand duc à Florence. III. *Léon Allatius* nous a aussi conservé un relation concernant ses voyages d'Orient. *Jean* se signala surtout dans le concile de Ferrare. Dans la troisième session qui fut tenue le cinquième du mois de mars, il prouva clairement par l'écriture, par la tradition & par d'excellentes raisons théologi-

ques; que
seul prin
temps si n
put lui opp
après dans
plaires de
tinople &
dit en term
du Pere,
sions suiv
Basile. *Jean*
la huitième
heures ave
nouveau la
tament, c
vivoient lo
grecque a t
peres grecs
ont dit, ou
procède du
procède du
le précis de
loisir dans l

XI. JEAN
en droit ca
parient de l
sa science ét
deux ouvrag
crétales, &
XII. JEA
dans le quin
& en passa
valle; il e
ses emplois
vrages. Outr
quatre cents
chroniques
simple relig
né maison
delle pour
vieille étre

XIII. JEA
ves de son é
le quinzième
peu importa

XIV. JEA
teur des Car
1542 à Onti
Tome I

ques, que le St. Esprit procede du Pere & du Fils comme d'un seul principe & par une seule production. Il répondit en même temps si nettement à tout ce que *Marc* qui parloit pour les Grecs, par lui opposer, qu'il le réduisit souvent au silence. Deux jours après dans la quatrième session, *Jean* montra dans plusieurs exemplaires de St. *Basile* qu'on avoit fait apporter exprès de Constantinople & d'autres lieux de la Grèce, que ce pere si célèbre dit en termes formels, que le St. Esprit ne procede pas seulement du Pere, mais aussi de Fils. On reprit encore dans les trois sessions suivantes ce qui regardoit l'autorité & les témoignages de St. *Basile*. *Jean* traita sa matiere avec une grande supériorité. Dans la huitième & dans la neuvième session, il parla seul pendant huit heures avec beaucoup d'érudition & de solidité. Il établit de nouveau la vérité catholique sur les témoignages du nouveau testament, comme les ont expliqués tous les anciens docteurs qui vivoient long-temps avant le schisme de *Photius*, & dont l'église grecque a toujours révééré la doctrine. Il fit voir que de tous les peres grecs qui ont parlé de la procession du St. Esprit, plusieurs ont dit, ou en termes formels ou en termes équivalens, qu'il procede du Pere & du Fils, & que tous ceux qui ont dit qu'il procede du Pere, n'ont jamais exclus le Fils. Il donna par écrit le précis de son discours, afin que les Grecs pussent l'examiner à loisir dans leur assemblée particulière.

XI. JEAN D'AGNANI, archidiacre de Bologne, & professeur en droit canon, florissoit dans le quinzième siecle; ceux qui parlent de lui, nous assurent que sa piété étoit aussi exemplaire que sa science étoit solide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux ouvrages très-estimés. Ce sont des commentaires sur les décrets, & un volume de consultations.

XII. JEAN DE HAGEN dit DE INDAGINE, savant Chartreux dans le quinzième siecle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en passa environ 35 dans ce saint ordre. Pendant cet intervalle, il eut le gouvernement de trois monasteres, & malgré ses emplois, il ne laissa pas de composer un grand nombre d'ouvrages. Outre ceux que *Trithème* avoit vu de lui, *Potretius* compte quatre cents trente-trois traités différens, & entre ceux-là trois chroniques. Ce savant homme mourut en 1475. On dit qu'étant simple religieux du cloître, comme parlent les Chartreux, dans une maison fort pauvre, & qui ne pouvoit lui fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramalloit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit pour s'en faire de petites bougies.

XIII. JEAN DE SEGOVIE, savant théologien, donna des preuves de son érudition au concile de Bâle & ailleurs. Il vivoit dans le quinzième siecle. On lui attribue divers ouvrages, qui sont assez peu importants.

XIV. JEAN DE LA CROIX, (*le Bienheureux*) espagnol, réformateur des Carmes, étoit fils de *Gonzalo* d'Yepez. Il naquit en 1542 à Ontiveros, bourg de la vieille Castille dans le diocèse

d'Avila. Il entra dans l'ordre des Carmes , au convent de Medina del Campo l'an 1563 , où il mena une vie beaucoup plus austere que celle des autres religieux. Il vouloit quitter cet ordre pour se retirer dans la chartreuse de Ségovie , lorsque Ste. *Therese* l'engagea à travailler à la réforme des Carmes. Il suivit ce conseil & réussit dans cette pieuse entreprise. Il avoit persuadé à plusieurs d'embrasser la réforme , & il avoit déjà fondé un monastere où il recevoit beaucoup de novicee. Les anciens religieux jaloux de ses succès , le firent enlever & conduire à Toledé , où il fut enfermé dans un cachot pendant neuf mois , & d'où il ne sortit que par le crédit de Ste. *Therese*. Il eut encore à essuyer d'autres persécutions , sans qu'il cessât de porter à la pénitence tous ceux qui vouloient l'écouter. Il mourut dans le convent d'Ubeda le quatorzieme de décembre 1591. Ce sainta laissé beaucoup d'ouvrages touchant la vie spirituelle , composés en espagnol , & qui ont été traduits en latin , en italien & en françois. En voici les titres , I. *La montée ou l'art de monter au Carmel*. II. *La nuit obscure de l'ame*. III. *La flamme vive de l'amour*. IV. *Le cantique du divin amour*. Il n'est pas possible d'entendre ces ouvrages , à moins que l'on ne soit au fait du langage extraordinaire des mystiques. Ceux-ci regardent St. *Jean* de la *Croix* comme un de leurs plus grands maîtres. La réforme des Carmes-Déchaussés est divisée en deux congrégations , dont chacune a son général & ses constitutions particulieres ; savoir , la congrégation d'Espagne qui comprend six provinces ; & la congrégation d'Italie , qui renferme tous les couvens établis hors des états du roi d'Espagne.

XV. JEAN ; il y a eu plusieurs autres auteurs de ce nom , qui ne méritent pas des articles particuliers. Les principaux sont , I. JEAN LE TEUTONIQUE , célèbre Dominicain , natif de Wildenhufen dans la Westphalie , fut pénitencier de Rome , puis évêque de Bosnie , & quatrieme général de l'ordre de St. *Dominique*. Il mourut en 1252 après s'être fait un nom par son savoir. II. JEAN ANDRÉ , secretaire de la bibliotheque du Vatican , puis évêque d'Achia , & enfin d'Aleria dans l'isle de Corse , où il mourut en 1493. Nous avons de lui les éditions de plusieurs auteurs ecclésiastiques. III. JEAN , lecteur qui composa à Rome une histoire de la vie de *Constantin* le Grand que nous n'avons plus. IV. JEAN DE LOUVAIN , Chartreux d'une grande érudition , dans le quatorzieme siecle , composa divers ouvrages. Nous ne connoissons qu'une histoire de la vie des Papes. V. JEAN , prêtre de Nicomedie , qui écrivit la vie de St. *Basile* , évêque d'Amasée , rapportée par *Bollandus*. VI. JEAN DE PARME , général des Françoiscains , qui vivoit dans le treizieme siecle , passé pour être l'auteur du livre intitulé : *L'évangile éternel*. Le pape *Alexandre IV* le condamna au feu en 1258. Ce livre étoit composé en partie des revéries de l'abbé *Joachim* , & de quelques autres visionnaires.

JEROME , (*Saint*) naquit à Stridon en Dalmatie vers l'an

340 ,
s'appli
d'heur
où il fi
loquem
coup o
vit tou
dables
mûr ,
tien. F
elle l'a
Il fut
corrup
des ec
condu
vinces
C'étoit
étoit
des j
préve
veille
fortir
sifioit
voit ,
ses ju
à ses
très-
persé
lui ,
gran
l'an
voul
a jan
à Co
ture-
en 3
cipa
critu
proc
St. J
avoit
repr
de 1
Il e
que
à A
crit
léer

340, de parens chrétiens & riches. Son pere nommé *Eusebe*, s'appliqua lui-même à former son fils à la piété. Voyant qu'il avoit d'heureuses dispositions pour les sciences, il l'envoya à Rome, où il fit de grands progrès dans les lettres humaines & dans l'éloquence. Il amassa à Rome une bibliothèque, choisie avec beaucoup de soin & de travail. Il vint ensuite dans les Gaules, où il vit tous ceux que leur science & leur piété rendoient recommandables. *Jerome* retourna à Rome, où il fut baptisé dans un âge mûr, & après avoir connu toute l'étendue des devoirs d'un chrétien. Rome ne fut plus dès-lors une ville de dissipation, comme elle l'avoit été auparavant pour lui, ni une occasion de chute. Il fut solitaire au milieu du monde, & innocent au milieu de la corruption. Ensuite il alla à Aquilée, & se retira dans la maison des ecclésiastiques, qui vivoient dans une piété éminente sous la conduite de *St. Valérien*. Il en sortit, parcourut plusieurs provinces, & se retira l'an 374 dans le désert de Calcide en Syrie. C'étoit une vaste solitude brûlée par les ardeurs du soleil, & qui étoit néanmoins habitée par quelques solitaires. *Jerome*, effrayé des jugemens de Dieu, chercha dans cette affreuse retraite à prévenir les rigueurs de la justice divine. Livré aux jeûnes & aux veilles, il croyoit entendre le son de la trompette qui doit faire sortir les morts de leurs tombeaux; & cette seule pensée le faisoit d'effroi. Son imagination vive & les tentations qu'il éprouvoit, ne servoient pas peu à augmenter son trouble. Il redoubloit ses jeûnes, & il adressoit à Dieu de fréquentes prières: il ajouta à ses mortifications l'étude de l'hébreu, qu'il regardoit comme très-capable de l'humilier par les difficultés qu'il y trouvoit. La persécution que quelques moines schismatiques exciterent contre lui, le fit errer de solitude en solitude, visitant tous ceux qu'une grande vertu avoit rendus recommandables. Etant à Antioche l'an 377, *Paulin* l'ordonna prêtre malgré lui; mais *Jerome* ne voulut demeurer attaché à aucune église, & son humilité ne lui a jamais permis d'exercer les fonctions du sacerdoce. Etant venu à Constantinople, il étudia sous *St. Grégoire* de Nazianze l'écriture-sainte, qui faisoit de plus en plus ses délices. Il alla à Rome en 382, & le pape *Damase* le retint auprès de lui. Il étoit principalement occupé à répondre à ceux qui le consultoient sur l'écriture, ou sur quelque question de morale; & c'est ce qui a produit la plupart de ses lettres. Après la mort du pape *Damase*, *St. Jerome* ne resta point à Rome. La réputation de sa doctrine avoit excité la jalousie de plusieurs du clergé, & sa liberté à reprendre leurs vices avoit attiré leur haine. C'est ce qui l'obligea de retourner en Palestine, où il avoit déjà fait quelque séjour. Il emmena avec lui *Paulinien* son frere, encore jeune, & quelques autres moines. Ayant visité les monastères d'Egypte, & écouté à Alexandrie les leçons que *Didyme* l'aveugle y donnoit sur l'écriture-sainte, il alla à Jérusalem, & fixa sa demeure à Bethlém, *Jerome* conduisoit les monastères que *Ste. Paule* y avoit fait

bâti. Il instruisoit aussi de jeunes enfans qu'on lui avoit donnés à élever dans la crainte de Dieu. Il fut ensuite éprouvé par diverses contradictions, & purifié par de grandes maladies. Il remit son ame à Dieu l'an 420, âgé de quatre-vingt ans.

§ I.

Son Caractere.

Ce St. docteur fut haï durant sa vie par les hérétiques, par les moines & par les ecclésiastiques déréglés. Il combattit les erreurs des uns & les vices des autres. Mais il fut aimé & admiré par plusieurs saints qui honorerent sa vertu, & qui applaudirent à ses ouvrages. Il avoit cependant quelques défauts mêlés parmi ses grandes vertus. Ayant une imagination vive, un génie grand, élevé, plein de feu, plutôt d'un orateur que d'un historien ou d'un critique, il a été quelquefois peu exact à rapporter les choses comme elles étoient, suivant plutôt l'idée qu'il en avoit conçue, que la simple vérité. Il se laissa encore assez souvent aller à l'aigreur de son caractère & à sa promptitude naturelle. Il n'a point évité le malheur commun à presque tous les hommes, de se laisser prévenir par ceux en qui il avoit de la confiance; ce qui l'a engagé à parler de St. *Chrysofome* autrement qu'il ne devoit. A l'égard des méchans mêmes, il n'a pas toujours montré la même équité que St. *Augustin*, à discerner ce qu'il y avoit de bon en eux, de ce qui étoit blâmable. Au reste, plus on exagérera les défauts de St. *Jerome*, plus on prouvera qu'il a eu de grandes vertus, puisqu'elles ont couvert tout ce qu'il y avoit en lui de défectueux. Les mortifications incroyables qu'il a pratiquées, son amour pour la retraite & pour la pauvreté, lorsqu'il avoit pour lui toute la faveur du pape *Damasé*, & qu'il pouvoit disposer des richesses de Ste. *Marcelle* & de Ste. *Paule*, le soin qu'il a eu de fuir ceux qui l'honoroient le plus, l'humilité profonde qui l'a toute sa vie éloigné de l'autel, sont des traits dignes des plus grands saints. St. *Augustin* l'appelloit un St. homme & un homme admirable, dont le cœur lui paroïssoit si rempli d'amour & de zele pour la gloire de J. C. qu'il ne craint point de le comparer à celui de St. *Paul*.

§ II.

Verson de la Bible.

St. *Jerome* fut suscité de Dieu pour travailler sur l'écriture, & pour en renouveler par toute l'église le goût & l'intelligence. On se servoit de l'*italique*, qui étoit une assez mauvaise traduction des Septante, dont la version, quoiqu'infinitement respectable, s'éloigne de l'hébreu en plusieurs endroits. St. *Jerome* commença par sentir la nécessité de bien posséder la langue hébraïque, il fut obligé d'avoir recours à un juif & de se rendre son disciple.

Il travailla ensuite infatigablement à éclaircir les difficultés de l'écriture, & à en inspirer l'amour. Il fit à Rome des conférences qui furent très-goûtées. Des dames illustres témoignèrent beaucoup de zèle pour encourager St. *Jerome* dans ce travail. Le pape *Damase* prit aussi à cœur cette bonne œuvre, & empêcha que St. *Jerome* ne l'abandonnât, étant rebuté par les contradictions qu'une si louable entreprise lui avoit attirées. Avant que de traduire l'écriture-sainte sur l'hébreu, le St. docteur avoit longtemps auparavant donné en latin une version corrigée avec soin sur les Septante, tel qu'il se trouvoit dans les *hexaples d'Origene*; il crut devoir faire plus, & recourir à la source. En effet la version des Septante ne se trouvoit presque plus parmi les Grecs dans toute sa pureté. Comme il y en avoit autant d'exemplaires différens que de provinces chrétiennes, cette version s'y trouvoit visiblement corrompue. St. *Jerome* ne s'assujettit point dans la version qu'il donna, à l'ordre que les livres saints tiennent dans nos bibles. Il commença par les livres des Rois, & finit par les cinq livres de *Moyse*, de *Josué*, les *Juges*, *Ruth*. Il n'y avoit pas moins de différence dans les traductions latines du nouveau testament, que dans celles de l'ancien. Le pape *Damase* engagea donc St. *Jerome* à revoir les évangiles sur le grec. Il les corrigea sur les plus anciens manuscrits, auxquels il se conforma tellement en tout, qu'il ne changea que ce qui lui parut en altérer le sens. Il adressa son ouvrage au pape *Damase*, en joignant à l'exemplaire qu'il lui présenta, dix tables qu'*Ammonius* d'Alexandrie, & à son exemple *Eusebe* de Césarée avoient faites en grec, pour trouver tout d'un coup le rapport ou la différence qu'il y a entre les évangélistes. St. *Jerome* en travaillant si utilement pour l'église, trouvoit beaucoup d'opposition de la part de ses envieux & de ses ennemis. Mais d'autres personnes très-respectables reçurent avec joie ses traductions. Les églises d'Espagne voulurent les avoir, & *Lucinius* de Bétique, pour s'en procurer plutôt des exemplaires, & en plus grand nombre lui envoya six copistes. Dès l'an 394 on avoit en Espagne tout l'ancien testament traduit de l'hébreu, excepté l'octateuque, qui ne fut achevé que vers l'an 404. Dans une lettre écrite l'an 403, St. *Augustin* témoigne qu'un évêque d'Afrique faisoit lire publiquement dans l'église la version que St. *Jerome* avoit faite sur l'hébreu. Dans le siècle suivant elle étoit aussi commune en France & à Rome que l'ancienne vulgate, & marchoit de pair avec elle. Enfin, elle prit le dessus dans toutes les églises. Mais à mesure que les exemplaires de cette version se sont multipliés, il y est survenu divers changemens par la négligence & par la faute des copistes. Les exemplaires dont on se sert aujourd'hui dans l'église sous le nom de *vulgate*, ne sont pas entièrement conformes à la version originale de St. *Jerome*. Le livre où l'on trouve le plus de différence entre notre vulgate & la version originale de St. *Jerome*, sont les livres des Rois & des proverbes, où il

est resté quelque chose de l'ancienne. Il faut aussi remarquer que les livres de l'ancien testament, tels que nous les lisons dans notre vulgate, ne sont pas tous de la traduction que St. *Jerome* en avoit faite sur l'hébreu. Les psaumes y sont suivant la vulgate que ce pere avoit revue exactement, & réformée sur le grec des *hexaples d'Origene*. Les livres de *Tobie* & de *Judith*, quoique non compris dans le canon des Hébreux, sont de la version de St. *Jerome*. Les additions au livre d'*Esther* & de *Daniel*; les livres de *Baruch*, de la sagesse, de l'ecclésiastique & des Machabées, sont de l'ancienne version vulgate. Tout le reste de l'ancien testament est de la version que St. *Jerome* a faite sur l'hébreu. Ce que ce pere fit sur le nouveau testament, fut mieux reçu que sa version de l'ancien testament sur l'hébreu, & St. *Jerome* trouva moins de censeurs qu'il n'avoit cru. On continua néanmoins de lire le nouveau testament, suivant l'ancienne vulgate; mais insensiblement elle fut réformée sur l'édition de St. *Jerome*, qui devint la plus commune, & qui est aujourd'hui la seule en usage dans l'église catholique.

§ III.

Traité sur l'écriture.

St. *Jerome* ne se contenta pas d'enrichir l'église de cette nouvelle version de l'écriture, il fit encore des traités pour en aplanir les difficultés & en faciliter l'intelligence. I. Dans celui des *noms hébreux*, ce pere expliqua les étymologies de tous les noms propres qui se trouvent dans l'ancien & dans le nouveau testament. Ce dictionnaire étymologique est terminé par une lettre de St. *Jerome* à Ste. *Marcelle*, où il donne l'interprétation des dix noms donnés à Dieu par les Hébreux. II. Le livre intitulé: *Lieux hébreux*, est proprement d'*Eusebe* de Césarée. St. *Jerome* n'a fait que le traduire du grec en latin, en se donnant néanmoins la liberté d'en retrancher & d'y ajouter ce qu'il voudroit. On y apprend la géographie sacrée, & on l'apprend de deux auteurs, qui, ayant vécu tous deux dans la Palestine, devoient être bien informés. III. L'ouvrage intitulé: *Questions hébraïques sur la genèse*, renferme les sentimens de quelques juifs & de plusieurs anciens interpretes grecs & latins, sur divers endroits de ce livre. Son but dans cet écrit est de faire voir la pureté du texte hébreu, de réfuter ceux qui le croyoient corrompu, & d'y donner les étymologies des choses, des noms & des pays marqués dans la *genèse* selon l'hébreu. IV. Nous avons plusieurs commentaires de St. *Jerome*: un sur l'ecclésiaste, qui est fait avec beaucoup de précision & de netteté; un sur le prophete *Isaïe*, qu'il adressa à Ste. *Eustoquie*; un sur *Ezéchiel*. Il paroît par divers endroits de ce commentaire, que St. *Jerome* fut obligé de l'interrompre souvent, à cause du grand nombre de personnes qui fuyoient de Rome pour se réfugier à Bethléem. Le commentaire sur *Daniel* est

fort court ; excepté les deux derniers visions du prophete , sur lesquelles St. *Jerome* s'étend davantage à cause de leur obscurité. St. *Augustin* trouvoit ce commentaire écrit avec beaucoup de soin & d'érudition , & y renvoyoit ceux qui voudroient s'assurer que les anciens ont eu raison d'expliquer les quatre monarchies de *Daniel* par les quatre empires des Assyriens , des Perfes , des Macédoniens & des Romains. V. St. *Jerome* ne suivit point dans ses commentaires sur les douze petits prophetes l'ordre qu'ils ont dans nos bibles , mais il y travailla à mesure que ses amis l'en prioient. Ils sont divisés en 20 livres. *Jérémie* fut le dernier des prophetes que St. *Jerome* entreprit d'expliquer : il ne put l'achever , & n'en expliqua que les trente-deux premiers chapitres. VI. St. *Jerome* travailla aussi sur le nouveau testament. Il fit le commentaire sur St. *Matthieu* , divisé en quatre livres qui n'ont qu'une seule préface. VII. Il répondit aussi à plusieurs questions qu'on lui faisoit sur un grand nombre d'endroits difficiles du nouveau testament ; & nous avons de ce savant docteur trois livres sur l'épître aux Galates , trois sur celle aux Ephésiens , un sur l'épître à *Philemon* , & un sur celle à *Tite*.

§ IV.

Lettres & autres Ouvrages.

I. St. *Jerome* a écrit un très-grand nombre de lettres. On y trouve plusieurs difficultés de l'écriture-sainte approfondies & résolues , & beaucoup de questions sur la morale , décidées avec autant de sagessè que de solidité. On y voit encore les vies de plusieurs personnes recommandables par leur piété , avec qui cet illustre docteur avoit été étroitement lié. II. Il composa l'an 392 le catalogue des auteurs ecclésiastiques , pour lequel l'histoire d'*Eusebe* lui a beaucoup servi. Il est le premier qui ait entrepris cet ouvrage. Il y comprit quelques juifs & quelques hérétiques dont il marqua les ouvrages , sans parler de leurs erreurs. Ce catalogue comprend 135 chapitres. Dans le dernier , St. *Jerome* parle de ses propres écrits. III. Nous avons encore de ce St. docteur une traduction de la chronique d'*Eusebe* , avec la continuation depuis l'an 325 jusqu'en 378. IV. Il nous a aussi donné les vies de St. *Paul* hermite , de St. *Hilarion* , & de plusieurs personnes d'une grande sainteté avec qui il avoit été lié. V. Enfin , il a écrit contre plusieurs hérétiques ; contre *Jovinien* , moine de Milan ; contre *Vigilance* , prêtre de Barcelone , qui enseignoit d'autres erreurs qui lui étoient communes avec *Jovinien*. Le dialogue contre les Lucifériens fut composé à l'occasion d'une dispute élevée à Antioche entre un luciférien & un catholique. Nous avons les œuvres de St. *Jerome* recueillies par les soins de *Marianus Viàorius* , & une édition de Paris en 1623 , en neuf vol. in-fol. Le pere *Martianai* , religieux Bénédictin de la congrégation de St. *Maur* , en a donné depuis une nouvelle en cinq vol.

in-fol. dont le premier parut en 1693, le second en 1699, le troisième en 1704, & les deux derniers en 1706. Nous avons perdu plusieurs traités de ce saint, dont *Cassiodore* fait mention.

JEUNE, (*Jean le*) prêtre de l'Oratoire, né à Poligni en Franche-Comté, se consacra aux missions. Il fit pendant 60 ans par son zèle & par ses travaux apostoliques des biens infinis, & des conversions sans nombre. Il perdit la vue en prêchant le carême à Rouen, à l'âge de 35 ans, ce qui le fit nommer dans la suite le *pere aveugle*. Cette infirmité ne le contrista point, quoiqu'il fût naturellement vif & impétueux, & ne diminua point l'ardeur de son zèle pour les missions, qu'il continua avec beaucoup de succès jusqu'à la fin de sa vie. On lui avoit même permis de dire la Messe; mais il ne voulut jamais user de cette permission, dans la crainte de commettre quelque irrévérence. Il mourut à Limoges en 1672 à 80 ans. C'étoit un autre *François de Sales*; il prêchoit autant par ses vertus que par ses paroles; cependant il ne faut pas chercher dans ses sermons ni les richesses du langage, ni la pureté du style, ni le choix des expressions, ni le sublime des pensées, ni la noblesse des comparaisons, mais on y trouve un riche fond de sentimens & d'instructions, capables de toucher le cœur & de convaincre l'esprit. Ils sont imprimés sous le titre de *missionnaire de l'Oratoire, ou sermons pour les avens, carême & fêtes de l'année*, &c. par le pere le *Jeune* dit le *pere aveugle*, en 10 vol. *in-8^o*, 1662, 1671. La meilleure est celle de Toulouse en 1668. Les *sermons des missions*, en plusieurs volumes *in-12*, ont été travaillés sur ceux du pere le *Jeune*: c'est ce qui fait qu'on les appelle communément les sermons corrigés du pere le *Jeune*. Voyez l'article du pere *Loriot*. On voit à-peu-près la même méthode dans les uns & dans les autres. Les divisions en sont assez singulieres. Chaque sermon est ordinairement en trois ou quatre parties, & chaque partie est encore subdivisée en différens membres. On a mis au commencement de chaque partie de chaque membre, une lettre de l'alphabet, comme *a, b, c, d, e, f*. Ces lettres servent, pour ainsi dire, de transition d'une preuve à l'autre. Les peroraisons sont toujours un peu longues, mais fortes & touchantes.

I. IGNACE, (*Saint*) évêque d'Antioche, surnommé *Théophore*, c'est-à-dire, *porte Dieu*, avoit vu les apôtres, & avoit été en particulier le disciple de *St. Pierre* & de *St. Jean*. Ce fut par l'imposition de leurs mains qu'il reçut la grace de l'épiscopat, & le gouvernement de l'église d'Antioche, vers l'an 68 de J. C. après la mort de *St. Evode*, qui avoit succédé immédiatement à *St. Pierre*. Ce *St. pasteur* se conduisit en toutes choses comme un homme apostolique. Dans les persécutions qui s'éleverent sous le regne de *Domitien*, il s'opposa comme un bon pilote à ces différentes tempêtes. Il soutenoit les foibles par ses instructions assidues, & par la force de l'esprit de Dieu dont il étoit rempli. Lorsque la paix fut rendue à l'église, il bénissoit Dieu du calme
dont

dont
jugé
pouvo
qu'il a
il écla
tures-
de ses
thes,
Fatigu
condu
bêtes
étant
à caus
pas de
par où
ner co
traditi
devant
églises
& des
se hâta
glorifi
tres,
dant q
nes de
nume
mains
quelqu
très-vi
prit sa
force
mais d
dre. L
conjun
ne le p
chant
qu'il
demen
son vo
étoien
homme
voir qu
& fut
comm
ossem
portés
une g
passer
T

dont elle jouissoit ; mais il s'attristoit de ce qu'il n'avoit pas été jugé digne de souffrir pour J. C. Il disoit qu'une mort sanglante pouvoit seule le mettre en état d'entrer dans la familiarité du Dieu qu'il adoroit. Pendant le peu d'années que la paix de l'église dura, il éclaira les peuples confiés à ses soins, & leur expliqua les écritures-sacrées. St. Ignace obtint enfin la couronne qui étoit l'objet de ses desirs. L'empereur Trajan allant faire la guerre aux Parthes, passa par Antioche, & St. Ignace fut conduit devant lui. Fatigué par les reparties vives & pressantes du St. prélat, il le condamna à être conduit à Rome, pour y être la pâture des bêtes féroces. Il s'embarqua à Séleucie pour faire son voyage, étant gardé nuit & jour par dix soldats, qu'il appelle des léopards à cause de leur cruauté. Quelque resserré qu'il fut, il ne laissoit pas de fortifier par ses saintes remontrances, les églises des villes par où il passoit. Il leur recommandoit sur-tout de se précautionner contre les hérétiques, & de s'attacher inviolablement à la tradition des apôtres. Les fideles accouroient de toutes parts au-devant de lui, afin de pourvoir abondamment à ses besoins. Les églises d'Asie lui députoient par honneur des évêques, des prêtres, & des diacres. Ignace arriva à Smyrne après beaucoup de fatigues, se hâta d'aller voir St. Polycarpe, & lui témoigna combien il se glorifioit de ses chaînes. Plusieurs évêques accompagnés de prêtres, de diacres & de fideles, rendirent visite à St. Ignace pendant qu'il étoit à Smyrne. Il écrivit à leurs églises des lettres pleines de lumière & d'onction, qui sont un des plus précieux momens de la foi & de la discipline de l'église. La lettre aux Romains est pleine d'un feu si divin, qu'il est difficile de la lire avec quelque sentiment de piété sans verser des larmes. Le style en est très-vif & très-animé, & on y remarque par-tout l'ardeur de l'esprit saint qui parloit dans les martyrs. On y voit une énergie, une force & une beauté d'esprit qui ravit. Tout y est plein de sens, mais d'un sens profond qu'il faut méditer pour le bien comprendre. Le St. évêque, après avoir salué les fideles de Rome, les conjure dans les termes les plus vifs & les plus touchans ; de ne le pas priver de l'effet du plus ardent de ses desirs, en empêchant par leur créait, ou plutôt par leurs prieres auprès de Dieu, qu'il ne lui fût immolé par le martyre. Après que le saint eut demeuré quelque temps à Smyrne, il en partit pour continuer son voyage. Les fideles de Rome allerent au-devant de lui. Ils étoient pleins de joie, d'avoir le bonheur de s'entretenir avec un homme si admirable ; mais ils étoient accablés de tristesse, de voir qu'on le conduisoit à la mort. Il fut conduit à l'amphithéâtre, & fut exposé à deux lions qui le dévorèrent en un moment, comme il l'avoit désiré. Il ne resta de son corps que les plus gros ossemens, qui furent recueillis avec respect par les fideles, & portés à Antioche comme un trésor d'un prix inestimable. Ce fut une grande consolation pour les fideles de tous les lieux par où passèrent ces précieuses reliques. Elles furent mises dans une

châsse, & déposées dans le cimetièrè qui étoit près de la porte de *Daphné*. La mort glorieuse de *St. Ignace* arriva l'an 107, le 20 de décembre, jour auquel les Grecs font sa fête avec beaucoup de solemnité. La meilleure édition des lettres de *St. Ignace* est celle d'Amsterdam, in-fol. en 1697, où l'on voit les meilleures notes qui aient été faites sur ces épîtres, avec les dissertations d'*Usserius* & de *Péarsson*. Tous les anciens peres grecs n'ont cité que les sept lettres de *St. Ignace* dont *Eusebe* fait mention, & qui ont été recueillies par *St. Polycarpe*: mais on doute si les sept lettres, selon l'édition de *Vossius*, sont véritablement de *St. Ignace*, & si elles sont dans leur pureté originale. C'est le sentiment de plusieurs favans, contre l'opinion de *Sommaise*, de *Blondel* & de *Daillé*. Ces lettres sont adressées aux Smyrniens, à *St. Polycarpe*, aux Ephésiens, aux Magnétiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens, aux Romains.

II. **IGNACE DE LOYOLA**, né au château de ce nom en Biscaye, parut de bonne heure à la cour de *Ferdinand V.* Ayant pris le parti des armes, il donna dans tous les excès des militaires. On fait comment il se convertit, & tous les autres évènements de sa vie. Comme on trouve ses faits par-tout, nous nous bornerons à citer les principales dates de son histoire. Il se convertit en 1521, après avoir été blessé au siège de Pampelune. Il voyagea à la Terre-Sainte en 1523, & retourna en Espagne l'année d'après. Il se rendit à Paris en 1528, & fut reçu maître-ès-arts en 1533. L'année d'après 1534, il fit vœu dans l'église de Mont-Marte avec ses premiers compagnons, de se dévouer au service du Pape & à celui du prochain. Il alla à Rome avec eux en 1537, & vint à bout de faire approuver son institut en 1540. Il fut élu général l'année d'après, & mourut en 1556 à 65 ans. Quoique *Ribadeneira*, dans sa première vie de *St. Ignace*, ne lui attribue d'autre miracle que l'établissement de sa société, les autres historiens de ce saint, tous Jésuites comme le premier, au nombre de trente au moins, & *Ribadeneira* lui-même dans la seconde vie qu'il a composée, en racontent plusieurs, dont quelques-uns n'auroient jamais dû être rapportés par des écrivains séculiers, & qui veulent faire respecter la religion. Nous avons de ce fondateur des Jésuites, I. Des *constitutions* pour son ordre, qui ont fait beaucoup de bruit en France. On y voit que son dessein étoit que ceux de sa société partageassent leur temps, entre la vie contemplative & active. Ainsi, quant à la première, il ordonna l'oraïson mentale, les examens de conscience, la lecture des livres saints, le fréquent usage des sacremens, les retraites spirituelles & les exercices de la présence de Dieu. Et pour la seconde, il prescrivit tout ce qui peut contribuer au salut & à la sanctification du prochain, les prédications, les missions, les catéchismes, la conversion des hérétiques, la visite des prisons & des hôpitaux, la direction des consciences, & l'instruction de la jeunesse. Il ne voulut point donner d'autre habit à ses religieux

que celui des ecclésiastiques, tels qu'ils le portoient alors en Italie & en Espagne. Par ces constitutions, le général est déclaré perpétuel & doit résider à Rome : mais on lui donne quatre assistans généraux, d'Italie, de France, d'Espagne & d'Allemagne, qui n'auront pas voix décisive, mais seulement consultative. Ignace voulut de plus que sa société renfermât trois différens ordres, l'un de profès, l'autre de coadjuteurs formés, & le troisieme d'écoliers approuvés, outre les novices. Entre les profès, il en distingua de deux sortes; les uns de quatre vœux, les autres de trois seulement. Il mit aussi de deux sortes de coadjuteurs; les uns spirituels, les autres temporels. Il voulut que les vœux des profès fussent solennels; que ceux des coadjuteurs fussent publics, mais simples. Ceux-ci ne se font qu'en présence des religieux de la maison, sans qu'il y ait de député du général pour les recevoir; au lieu que cette formalité est requise pour les vœux des profès. A l'égard des écoliers approuvés, la société ne s'oblige à eux qu'à condition qu'elle en fera satisfaction: tandis que de leur côté ils s'engagent absolument à elle, en promettant d'y vivre & mourir dans l'observance des trois vœux; & s'obligent par un vœu particulier d'accepter l'état ou l'ordre qu'on trouvera dans la suite leur être convenable. La société a le pouvoir de les dispenser de leurs vœux & de les renvoyer, & ils conservent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puissent en jouir ni en disposer indépendamment des supérieurs. On a supprimé en France ce dernier article, qui tendoit à ruiner les familles; & il a été l'occasion de beaucoup de réflexions sur le plan politique de la société. Nous ne croyons pas devoir entrer dans ce détail. On appelle parmi les Jésuites, coadjuteurs spirituels, ceux qui ne font en public que les vœux de chasteté, de pauvreté & d'obéissance, & non le quatrieme vœu qui regarde l'obéissance absolue au Pape. Ils peuvent être non seulement régens dans les colleges, mais même y être recteurs. Ils ne peuvent concourir à l'élection du général, & les profès des quatre vœux les précédent toujours. Ceux-ci font la partie essentielle de la société, & sont au fait de plusieurs de ses secrets. C'est le général qui fait les provinciaux, les supérieurs des maisons professes & des maisons d'épreuves appellées noviciats, & les recteurs des colleges. Et afin qu'il connoisse tous les sujets propres à remplir les postes, les provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois; les supérieurs des maisons & les maîtres des novices, tous les trois mois; & ceux des Indes, lorsqu'il se présente quelque occasion. On lui envoie aussi de trois en trois ans les catalogues de chaque province, dans lesquels on marque l'âge de chaque sujet, ses forces, ses talens naturels, ses qualités bonnes & mauvaises. Outre les assistans qu'a le général, la société lui donne aussi un admoniteur, qui est en droit de lui représenter ce que lui ou les assistans auroient remarqué d'irrégulier dans son gouvernement, ou dans sa personne, II. Les exercices spirituels

qui font des méditations pour la réformation des mœurs, *Paul III* les approuva. On prétend que *St. Ignace* les avoit copiés à *Mont-Cassin*, sur un ancien manuscrit; mais les Jésuites ont défendu la mémoire de leur fondateur, qui seroit ternie par ce plagiat.

INGOULT, (N.) Jésuite normand, fut destiné de bonne heure à la prédication. Il parut d'abord avec beaucoup d'éclat dans les principales chaires des provinces de Normandie & de Picardie. Il vint ensuite à Paris remplir la station de la maison professe. Il fut très-applaudi; mais tous ses sermons ne parurent pas travaillés avec le même soin; il y en avoit quelques-uns qui étoient négligés, & qui marquoient que l'auteur avoit trop compté sur son esprit. Il profita des avis qu'on lui donna, & en retoucha une partie. Il prêcha depuis pendant plus de vingt ans dans la capitale, où on l'entendit toujours avec plaisir & avec fruit; mais on sentoît qu'il étoit souvent au-dessous de lui-même. Il prêcha aussi le carême devant sa majesté en 1735. Cet orateur mourut à une campagne près de Paris. M. l'abbé de la *Tour du Pin*, entre les mains de qui les sermons de ce prédicateur furent déposés, en fait ce portrait. » Ce qui ravissoit les auditeurs, » lorsqu'il les prononçoit, c'est la précision, la justesse des » plans, la connoissance des mœurs, l'art de faire valoir les » choses les plus ordinaires. La maniere dont il les récitoit étoit » naturelle, quoiqu'elle parût affectée. Son style étoit simple, » exact; orné, mais avec réserve; spirituel, mais sans affecta- » tion. Ses idées étoient nobles, ses images vives, ses réflexions » judicieuses. On voit en général qu'il peint plus qu'il ne rai- » sonne. Rarement est-il pathétique, mais il n'est jamais froid. » Il seroit seulement à souhaiter qu'il se formât un grand nombre » d'orateurs chrétiens qui lui ressemblassent.

INGUIMBERT, (*Dominique-Joseph-Malachie d'*) né à *Carpentras* en 1683, entra de bonne heure dans l'ordre de *St. Dominique*. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris, où il soutint en 1709, sa these de tentative, dont le cardinal de *Fleuri*, alors évêque de *Fréjus*, fut le président. Le pere d'*Inguibert* ayant achevé le cours de ses études, alla en Italie. En passant par Florence, il argumenta avec tant de subtilité à une these, qu'on soutenoit en présence du grand duc *Cosme III*, que ce prince charmé de son esprit, le nomma à une chaire de théologie dogmatique, dans l'université de Pise, quoiqu'il n'eût que 27 ans. Le Dominicain françois s'acquittoit de cet emploi avec beaucoup d'applaudissement, lorsque la mort d'un de ses amis lui fit prendre la résolution d'embrasser la réforme de la Trappe. Il fit profession dans l'abbaye de *Buon-Solazzo*, au voisinage de Florence, sous le nom de dom *Malachie*. Après avoir passé quelques années dans cette maison, il en fut tiré par le cardinal *Albani*, qui vouloit réformer l'abbaye de *Casamari*. Dom *Malachie* y conduisit une colonie des religieux de son monastere, qui l'aiderent à y établir la réforme. Le cardinal *Albani* l'ayant pris pour son

théolo
du pay
lui, &
suite E
de thé
enfin
Corfini
Théolo
lustre
d'un d
les pré
imme
tues,
mille
fit cor
en lat
la Tr
histoi
lui, I
de R
contr
Benoi
pluſie
font
IN
teurs
de la
ou St
Angl
rufal
glete
mort
ques
l'avo
On d
créd
I
Ana
dam
beau
gran
l'éta
prin
par
plin
cler
diac
qui

théologien , l'appella à Rome & le chargea de travailler à la vie du pape *Clement XI* son oncle. Dom *Malachie* passa six ans avec lui , & s'attacha ensuite au cardinal *Laurent Corsini* , qui fut ensuite Pape sous le nom de *Clement XII*. Il eut d'abord la qualité de théologien , ensuite celle de secretaire des lettres latines , & enfin celle de bibliothécaire. Peu de temps après , le cardinal *Corsini* étant devenu Pape , nomma dom *Malachie* archevêque de *Théodosie* en 1732 , & évêque de *Carpentras* en 1735. Cet illustre prélat mourut dans cette ville en 1757 , avec la réputation d'un des plus savans hommes de l'Europe , également illustre par les productions de sa plume & par la fondation d'une bibliothèque immense , qu'il rendit publique. Elle est ornée de quantité de statues , médailles , antiques , peintures. On y trouve plus de trente mille volumes , avec un fonds de 60000 livres. Dom *Malachie* se fit connoître de bonne heure des gens de lettres. Il fit imprimer en latin un abrégé de la vie de l'abbé de *Rancé* , réformateur de la Trappe. Il publia ensuite un traité contre les Athées , & une histoire de l'abbaye de *Septimé* , aussi en latin. On a encore de lui , I. La vie de dom *Barthélemi* des Martyrs. II. Celle de l'abbé de *Rancé*. III. Un traité de l'infaillibilité du Pape. IV. Un autre contre les adversaires de la bulle *unigenitus*. V. La regie de *St. Benoît* , avec un commentaire. VI. La théologie du *Cloître* , & plusieurs autres petits traités. La plupart de ces derniers ouvrages sont en italien.

INGULFE , anglois , natif de Londres selon quelques auteurs , étoit fils d'un courtisan d'*Edouard* , le dernier des Rois de la famille des Anglois. Il fut moine de l'abbaye de *Fontenelle* ou *St. Vandrille* en Normandie , & depuis abbé de *Croiland* en Angleterre , de l'ordre de *St. Benoît*. *Ingulfe* fit le voyage de *Jérusalem* ; & à son retour il écrivit l'histoire des monasteres d'Angleterre , depuis l'an 626 jusqu'en 1091 , quatre ans après la mort de *Guillaume* le Bâtard , dont il avoit été secretaire. Quelques-uns ont cru que *Pierre* de Blois continua cet ouvrage ; nous l'avons dans le recueil des historiens anglois de *Henri Savil*. On dit qu'*Ingulfe* mourut en 1109. C'est un historien maufade & crédule.

I. INNOCENT I. (*Saint*) natif d'*Albe* , succéda au pape *Anastase* en 402. Il prit la défense de *St. Chrisostome* , & condamna les *Novatiens* & les *Pélagiens*. Il gouverna l'église avec beaucoup de sagesse , & mourut en 417. Nous avons de lui un grand nombre de décrétales , qui sont très-utiles pour connoître l'état de l'église de son temps. Voici le sujet & le précis des principales. I. Vers l'an 405 , le pape *St. Innocent* étant consulté par *St. Exupere* , évêque de *Toulouse* sur divers points de discipline , lui répondit par une décrétale. Sur la continence des clercs , il renvoie à la décrétale de *St. Sirice* , & veut que les diacres & les prêtres la gardent exactement. A l'égard de ceux qui après leur baptême ont toujours vécu dans le désordre , &

demandent la communion à la mort, le pape *St. Innocent* dit que l'ancienne discipline étoit plus sévère, qu'on leur imposoit la pénitence, & qu'on les abandonnoit à la miséricorde de Dieu, sans leur donner l'absolution. Mais à présent, ajoute ce Pape, on leur accorde l'une & l'autre. A la fin de sa décrétale, *St. Innocent* met le catalogue des livres saints tels que nous l'avons aujourd'hui. II. Le même Pape écrivit l'an 416 une célèbre décrétale à *Decentius*, évêque dans l'Ombrie. On y voit que les évêques apprennent la pratique des sacremens par l'exemple & la tradition vivante. Entrant dans le détail, *St. Innocent* décide que l'on ne doit donner la paix qu'après la consécration des mystères, pour montrer que le peuple y a consenti & que l'action est achevée; que l'on ne doit réciter les noms de ceux qui ont fait des offrandes, qu'après que le prêtre les a recommandés à Dieu par sa prière; (ce qu'il faut entendre du *memento* dans le canon) que l'on ne doit point envoyer le ferment aux églises de la campagne. On croit que ce ferment étoit une partie de l'eucharistie, que l'on gardoit après le sacrifice pour la mêler au sacrifice suivant, comme un levain sacré & une marque sensible que c'est toujours une même oblation du même corps de J. C. Le Pape l'envoyoit le dimanche dans les églises de Rome, dont les prêtres ne pouvoient pas s'assembler ce jour-là avec lui à cause du peuple qui leur étoit confié. Ils recevoient donc par des acolytes le ferment consacré par le Pape, en signe de communion; mais on ne l'envoyoit pas aux prêtres de la campagne. Toutes nos églises, dit le Pape, sont dans la ville, c'est-à-dire, qu'elle étoit tout son diocèse. Aussi voyons-nous des évêques dans les petites villes les plus proches de Rome, comme *Ostie*, dont l'évêque avoit depuis long-temps le droit de sacrer celui de Rome, *Preneste*, *Tibur*. Le Pape continue: on doit jeûner le samedi de chaque semaine comme le vendredi, & ces deux jours on ne célèbre point les mystères. C'étoit la coutume de l'église de Rome: les autres ne jeûnoient que le samedi-saint de tous les samedis de l'année. Les pénitens ne doivent recevoir l'absolution que le jeudi-saint hors le cas de nécessité. Il n'y a que l'évêque qui puisse donner aux enfans le sceau sacré; (c'est-à-dire, le sacrement de confirmation.) Les prêtres peuvent bien faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il soit consacré par l'évêque; mais ils n'en peuvent pas marquer le front, cela n'est permis qu'aux évêques, quand ils donnent le *St. Esprit*. L'onction des malades peut être faite par les prêtres, selon l'épître de l'apôtre *St. Jacques*; mais l'huile de cette onction doit être consacrée par l'évêque. On ne la donne point aux pénitens, parce que c'est un sacrement. Voilà les deux sacremens de confirmation & d'extrême-onction bien établis dans cette décrétale sur l'écriture & la tradition. Le Pape ajoute à la fin: quand vous viendrez ici, je pourrai vous dire le reste, qu'il n'est pas permis d'écrire. Il avoit déjà dit en parlant du saint sacrifice: après toutes les

ehofes
secret
pape
temps
épou
prom
se pla
condu
rare
Ce sa
cace
riche
d'arg
le ha
le sai
trent
d'arg
pour
sons
mon
II
bert
dioc
évêq
& e
ving
plus
des
d'al
ses
con
inc
les
Ital
teu
da
sou
de
mo
ap
de
pr
ho
be
th
pa
E

choses que je ne dois pas découvrir. Tel étoit encore alors le secret inviolable des mystères. III. Il y a plusieurs décrétales du pape St. *Innocent* à divers évêques d'Italie, dont on ignore le temps. Les bigames, entre lesquels sont compris ceux qui ont épousé une veuve, sont déclarés irréguliers & incapables d'être promus aux saints ordres. St. *Innocent* écrivit en Afrique, pour se plaindre de ce qu'on élevoit au sacerdoce des hommes dont la conduite étoit toute mondaine. Ce désordre pouvoit venir de la rareté des clercs, dont St. *Aurele* se plaignoit dans les conciles. Ce saint Pape mourut l'année suivante 417. Il avoit fait la dédicace de l'église de St. *Gervais*, bâtie par la libéralité d'une femme riche. On y mit un grand nombre de vases d'argent; une tour d'argent pour garder l'eucharistie, & une colombe dorée; pour le baptistaire, un cerf d'argent qui versoit l'eau, un vase pour le saint chrême, un autre pour l'huile des exorcismes. Il y avoit trente-six grands chandeliers de cuivre, outre plusieurs autres d'argent: ce qui montre que les églises étoient bien éclairées pour les offices de la nuit. Les revenus de cette église, en maisons & en terres, montoient environ à 6300 livres de notre monnoie.

II. *INNOCENT VI*, Pape, nommé auparavant *Etienne Aubert*, cardinal évêque d'Osie, étoit né près de Pompadour au diocèse de Limoges. Il professa le droit civil à Toulouse, fut fait évêque de Noyon, ensuite de Clermont, cardinal évêque d'Osie, & enfin Pape. Aussi-tôt après son couronnement qui se fit le vingt-troisième décembre, 1352, le pape *Innocent* suspendit plusieurs réserves de bénéfices, faites par *Clement VI* en faveur des cardinaux. Il ordonna à tous ceux qu'il trouva à sa cour d'aller résider chacun à son bénéfice. Il diminua le nombre de ses domestiques, sa dépense & celle des cardinaux. Il fit une constitution contre les commendes, dont il montre fort bien les inconvéniens, & corrigea quelques autres abus. Presque toutes les villes & les places qui appartenoient à l'église de Rome en Italie, étoient alors occupées par des tyrans & différens usurpateurs. Le Pape travailla à les affoiblir & à rétablir le bon ordre dans toutes ces villes. Mais tous ses efforts furent inutiles; & sous son pontificat, comme auparavant, l'Italie fut le théâtre de toute sorte de troubles & de désordres. *Innocent VI* mourut au mois de septembre 1362 consumé de vieillesse & de maladies, après avoir tenu le St. Siege près de dix ans. Il favorisa les gens de lettres, & en avança plusieurs. On l'accusoit d'avoir trop d'empressément à élever ses parens. La plupart, au reste, lui firent honneur, & remplirent bien leurs devoirs. Nous avons de lui beaucoup de lettres dans la collection des conciles.

INSTITOR, (*Henri*) Dominicain allemand, professeur de théologie, se fit un nom dans son pays par son érudition. Le pape *Innocent VIII* le nomma inquisiteur général avec *Jacques Sprenger* son confrere, dans les provinces ecclésiastiques de Mayence,

Cologne, Treves, &c. Leur emploi étoit de s'informer des maléfices, & de livrer au bras féculier ceux qui en feroient convaincus. Pour mieux s'acquitter de leur office, les deux inquisiteurs commencèrent par composer de concert un traité des maléfices intitulé : *Malleus maleficorum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'est fait depuis plusieurs éditions. Cette matiere étoit alors importante, quoiqu'elle le soit peu aujourd'hui. *Inſitor* exerçoit ces fonctions, lorsque son général l'appella en Italie, pour entrer en lice avec quelques ecclésiastiques qui publioient des opinions suspectes touchant le mystere de l'Encharistie. Les sermons qu'il prononça à cette occasion, & quelques autres petits écrits sur la même matiere, lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg en 1496. On ne fait ni le temps de sa mort, ni celui de sa naissance.

JOACHIM, religieux de l'ordre de Cîteaux, puis abbé & fondateur de l'ordre de Flore, naquit vers l'an 1111, dans un bourg nommé *Celico* en Calabre près de Cosence. Il fit dans sa jeunesse le voyage de Jérusalem en habit de religieux. Etant revenu en Calabre, il fit profession dans le monastere de Curace de l'ordre de Cîteaux. Il en fut élu abbé, ayant inutilement voulu se cacher, il accepta cette charge par les instances de l'archevêque de Cosence & des personnes les plus considérables du pays. Comme il avoit un attrait tout singulier pour s'appliquer à la méditation & à l'explication des saintes écritures, il alla trouver le pape *Lucius III.* l'an 1182, & en obtint la permission d'expliquer l'écriture-sainte. Quelque temps après il lui présenta son ouvrage de la concorde de l'ancien & du nouveau testament. Il travailla aussi dès-lors à l'explication de l'*apocalypſe*, & continua ces ouvrages par l'autorité du Pape. Enfin *Clement III* l'exhorta à les achever & à venir ensuite les lui apporter, & les soumettre à l'examen du St. Siege. Il déchargea *Joachim* de l'abbaye de Curace, & lui permit de se retirer où il voudroit pour travailler plus librement à la composition de ses livres. Alors l'abbé *Joachim* se retira avec *Rainier* son disciple, dans les montagnes de Calabre aux environs de Cosence en un lieu nommé Flore, où il bâtit un oratoire & une cellule. Le nombre de ses disciples étant ensuite plus considérable, il y fonda vers l'an 1189 un nouveau monastere dont l'observance étoit plus étroite que celle de Cîteaux, & qui devint chef d'une congrégation particuliere. *Richard* roi d'Angleterre, qui avoit beaucoup entendu parler de l'abbé *Joachim*, l'emmena avec lui à Messine & l'écoutoit avec plaisir, sur-tout dans ses explications de l'*apocalypſe*. Car cet abbé avoit une grande réputation de science & de vertu, & passoit pour avoir le don de prophétie. Les sentimens ont été depuis fort partagés à son sujet : les uns l'ont regardé comme un prophete, & les autres comme un visionnaire. Dans le quatrieme concile général de Latran qui se tint l'an 1215, on examina ses ouvrages, & entr'autres, un petit traité qu'il avoit composé sur la *Trinité* contre le maître des sentences.

senten
propoſ
est inf
de Cîte
Profes
dom. C
2. vol.
I. JO
ceſe d
il se d
curé d
de St.
Le tab
enten
» per
» fon
» rieu
» de
» vér
» an
» des
» foi
fermo
cat ;
l'ann
vol.
chées
éditi
que f
ceper
le co
donn
cœur
cifon
mon
pres
d'ab
ſuite
rent
des p
II
dans
Des
de. I
les
ville
Joly
trou

sentences. Le concilé ayant trouvé dans cet écrit une mauvaife proposition, la condamna comme hérétique, & la condamnation est inférée dans le droit canonique. Voyez 1^o la bibliotheque de Citeaux. 2^o Un livre imprimé à Padoue en 1625 avec ce titre: *Profetie del abate Giachimo*. 3^o La vie de l'abbé *Joachim*, par dom. *Gervaise*, abbé de la Trappe, imprimée à Paris en 1745, 2 vol. in-12.

I. JOLY, (*Claude*) né en 1610 à Buri-sur-l'Orne; dans le diocèse de Verdun en Lorraine; vint achever ses études à Paris, où il se distingua par son savoir & par ses mœurs. Après avoir été curé de *St. Nicolas-des-Champs* à Paris; il fut nommé à l'évêché de *St. Paul de Léon* en basse Bretagne, & ensuite évêque d'Agén. Le talent de la chaire fit sa fortune; chacun s'empressoit de l'aller entendre. » Tout ce qu'il y avoit de plus éclatant dans Paris, dit le » pere de la *Rue*, & de plus élevé dans la cour, s'y rendoit en » foule, jusqu'aux princesses du sang. La jeunesse la moins sè- » rieuse & la moins capable de réflexion se faisoit une maniere » de plaisir de venir trembler & pâlir aux images qu'il traçoit des » vérités éternelles. Outre la force des matieres qu'il traitoit; il » animoit tout par des tours d'imagination si surprenans; par » des inflexions de voix si peu attendues, qu'on se sentoît malgré » soi attendri & pénétré. « On a de lui huit vol. de *prônes* & de *sermons* qui ont été recueillis après sa mort par *M. Richard*, avocat; savoir, quatre vol. de *prônes pour tous les dimanches de l'année*; trois vol. de *prônes ou sermons sur différens sujets*; un vol. intitulé: *Œuvres mêlées*, où il y a plusieurs pieces détachées, à Paris 1691 jusqu'en 1696. On en a donné une seconde édition en 1712, à Paris 1727, in-8^o, 4 volumes. Quelqu'estimés que soient encore aujourd'hui les *prônes* de *M. Joly*, ils ne sont cependant pas tels qu'il les a prononcés; car il n'en écrivoit que le commencement, le dessein & les preuves en latin, & s'abandonnoit ensuite à son imagination & aux mouvemens de son cœur. On y remarque sur-tout beaucoup de solidité & de précision. Le pathétique qui étoit comme naturel à l'auteur, s'y montre de temps en temps. Tous les *prônes* qu'il a laissés sont presque autant de sermons. Il y a observé les mêmes regles: d'abord on y trouve un texte de l'évangile; puis un exorde; ensuite la division, les subdivisions & la péroraison. Ils ne différencient donc des sermons ordinaires que par rapport à l'étendue des preuves, qu'il auroit dû quelquefois un peu plus développer.

II. JOLY, (*Claude*) naquit à Paris en 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illustres exemples d'érudition & de piété. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Paris sur la résignation de *M. Loisel* son oncle. Il en remplit les devoirs avec une exactitude exemplaire. Le duc de *Longueville* le mena à Munster, où il étoit plénipotentiaire; & l'abbé *Joly* l'assista fidelement de ses avis & de ses conseils. Pendant les troubles de Paris, il fit un voyage à Rome & y conserva la tran-

quillité, que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit ses emplois avec son zele ordinaire, se levant chaque nuit pour l'office & ne perdant aucune des heures du jour. Il fut chargé en divers temps de l'officialité de Paris sous les cardinaux de *Retz* & de *Noailles*. Il jouissoit encore d'une parfaite santé, lorsqu'il tomba dans un trou fait dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour le bâtiment du grand autel. Il fut blessé légèrement de cette chute; mais la sievre l'ayant pris, il mourut en 1707, âgé de 93 ans. Il avoit été 69 ans chanoine, 29 ans châtre, & 5 ans official. Sa vie a été un exemple de vertu. L'abbé *Joly* conserva dans l'âge le plus avancé, un esprit juste, une humeur égale & une mémoire très-heureuse. Les auteurs du moyen & du bas âge avoient été le principal objet de ses études. Il joignit la connoissance de l'histoire ecclésiastique & profane, à celle du droit & de la théologie. Son style étoit mâle, mais simple & dur; en latin & en françois. Ses ouvrages latins sont, I. *De reformatandis horis canonicis*, 1675, in-12. L'auteur y recherche l'origine de l'usage de réciter l'office ecclésiastique, & les loix de l'église qui peuvent y obliger. La première édition est de 1644; on crut y appercevoir qu'il ne sembloit pas faire un crime aux ecclésiastiques, qui, ayant d'autres occupations indispensables, omettoient de réciter leur bréviaire en particulier: mais les explications de la seconde édition de cet ouvrage qui est de 1655, firent absolument tomber ce reproche. II. *De verbis usuardi assumptionis B. M. Virginis*, avec une lettre apologétique en latin pour la défense de cet ouvrage, qui fut imprimé à Sens en 1672. L'auteur ramassé tout ce que les anciens & les modernes ont écrit sur ce sujet, & rapporte fidèlement tous les passages qu'on trouve pour & contre l'assomption corporelle de la Vierge *Marie*. III. Un traité de restitution des grands, imprimé en 1665, & réimprimé avec des augmentations en 1680. L'auteur y résoud plusieurs cas assez ordinaires; mais très-importans, touchant les obligations que les grands ont de faire réparation des torts qu'ils font, sans y penser presque jamais. Cet ouvrage est en françois, & in-12. IV. *Traditio antiqua ecclesiarum Francia*, Paris 1672, in-12. V. La vie chrétienne, Paris 1664, in-4°. VI. Traduction des narrations de *St. Nil*, ancien hermite du mont Sina, Paris 1649, in-8°. VII. *Avis chrétiens & moraux pour l'instruction des enfans*, 1675, in-12. JONAS, évêque d'Orléans, sous le pontificat d'*Eugene II.* & de *Grégoire IV.*, & sous l'empire de *Louis le Débonnaire* & de *Charles le Chauve*. Il fut la terreur des hérétiques de son temps, & combattit *Claude de Turin* iconoclaste, contre lequel il composa trois livres, qu'il dédia à *Charles le Chauve*. Quoiqu'il combatte le sentiment de ceux qui condamnent l'usage des images, il n'en approuve pas le culte. *Jonas* composa aussi pour l'instruction du jeune roi d'Aquitaine *Pepin*, un traité que nous avons dans le *spicilege* de *dom d'Acheri*, avec divers autres, & sur-tout

celui
laïque
commu
se plai
quelqu
traités
laïques
recom
disposi
le per
sous ce
pliquée

JOS
thathia
du côté
Macha
de J. C.
le regr
les pr
grande
doctri
des Sa
il se m
délert
fois le
ans ce
siens q
ans, i
des Ju
sonnie
moit,
l'impé
ce qu'
la pro
Après
dans u
où il f
sonnie
pereux
les cha
l'honn
sien l'e
horta
Titte le
marqu
que d'
sion,
premi

celui de la morale chrétienne qui a pour titre : *Institution des laïques*, & qui commence par les obligations du baptême. Il recommande aux parens & aux parrains l'instruction des enfans. Il se plaint qu'on adouciſſoit la discipline de la pénitence, & que quelques pécheurs cherchoient des prêtres ignorans afin d'être traités avec moins de rigueur. Il se plaint auſſi que la plupart des laïques ne communioient qu'aux trois grandes fêtes de l'année. Il recommande la fréquente communion, pourvu que l'on ait les diſpoſitions néceſſaires. Cet ouvrage a été traduit en françois par le pere dom *Joseph Mege*, imprimé à Paris en 1662, in-12, ſous ce titre : *La morale chrétienne fondée ſur l'écriture, & expliquée par les SS. peres.*

JOSEPH, hitorien, juif de nation du côté de ſon pere *Mathathias*, deſcendoit des premiers ſacrificateurs de Jérusalem ; & du côté de ſa mere, il ſortoit du ſang royal des *Aſmonéens* ou *Machabées*. Il naquit du temps de l'empereur *Caligula*, l'an 37 de J. C. & vivoit encore ſous *Domitien* : de ſorte qu'il a vécu ſous le regne de neuf Empereurs. Dès l'âge de 14 ans, les Pontifes & les premiers hommes de Jérusalem le conſultoient ſur les plus grandes difficultés de la loi. A ſeize ans, il ſe mit à étudier la doctrine particuliere des trois ſectes de ſon pays ; des *Phariſiens*, des *Saducéens* & des *Eſſéniens*. Pour mieux connoître ceux-ci, il ſe mit ſous la discipline d'un certain *Banus*, qui vivoit dans le déſert, il ſe nourriſſoit de fruits ſauvages, & ſe lavoit pluſieurs fois le jour dans l'eau froide. Après avoir mené pendant trois ans ce genre de vie ſi pénible, il ſ'attacha à la ſecte des *Phariſiens* qu'il peint comme les *Stoïciens* du judaïſme. Agé de 26 ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques ſacrificateurs des Juifs, que *Félix*, gouverneur de Judée, avoit envoyés priſonniers à Rome. Un comédien juif nommé *Alitur*, que *Néron* aimoit, le ſervit beaucoup à la cour de ce prince, & lui fit connoître l'impératrice *Papée*. La faveur de cette princeſſe lui fit obtenir tout ce qu'il demandoit. De retour dans la Paleſtine, il commanda dans la province avec beaucoup de zele juſqu'à la priſe de *Jotapat*. Après avoir ſoutenu un ſiege vigoureux, il fut réduit à ſe jeter dans un puits, qui avoit ſervi de retraite à quarante des ſiens, & où il ſouffrit des incommodités inſupportables. Il fut enfin priſonnier de *Vepaſien*, auquel il prédit qu'il ſeroit bientôt Empereur. Cette prédiction ſ'étant accomplie, ce prince fit brifer les chaînes, dont il avoit été lié juſqu'alors, pour lui rendre l'honneur avec la liberté. L'année ſuivante, 70 de J. C. *Vepaſien* l'envoya avec ſon fils *Tite* au ſiege de Jérusalem ; mais il exhorta vainement les ſéditieux de ſe rendre. La guerre étant finie, *Tite* le mena à Rome avec lui. *Vepaſien* l'y reçut avec de grandes marques d'amitié. Il le fit loger dans la maiſon qu'il avoit avant que d'être Empereur, le fit citoyen romain, lui aſſigna une penſion, & lui donna des terres dans la Judée. Il mourut à la fin du premier ſiecle, honoré à cauſe de ſon génie & de ſes écrits.

& on lui dressa même une statue à Rome. Nous avons de lui, I. L'histoire de la guerre des Juifs, dont *Tacite* paroît avoir beaucoup profité; mais il y paroît bassement flatteur à l'égard de *Vespasien* auquel il applique les prophéties qui ne peuvent s'entendre que du Messie. II. Les antiquités judaïques. Ce livre a de grandes beautés & de grands défauts; il oublie un grand nombre de faits; il en altere d'autres; il affoiblit les miracles; il s'éloigne de la chronologie des savans les plus estimés. Enfin il se contredit. III. L'histoire de sa vie écrite par lui-même. IV. Le livre des Machabées. V. Les livres contre *Apion*, dans lesquels il réfute avec force les calomnies de ce grammairien contre la nation juive. » Il est peu d'écrivains dans l'antiquité, dit *dôm Ceillier*, dont les ouvrages ont été si généralement estimés que ceux de *Joseph*. Son histoire de la guerre des Juifs est regardée » comme un chef-d'œuvre, qui a fait mettre son auteur au rang » des historiens excellens. Elle est agréable, pleine d'élevation » & de majesté, mais sans excès & sans enflure; elle est vive & » animée, propre à exciter des mouvemens & à les appaiser; » elle est pleine de regles & de sentences morales; les harangues » en sont belles & persuasives, & quand il faut soutenir les deux » partis opposés, il est fécond en raisons plausibles pour l'un » & pour l'autre. L'esprit & l'éloquence de *Joseph* ne se font » pas moins remarquer dans ses livres des antiquités, & l'ou- » vrage seroit inestimable, s'il y eut exactement suivi les loix de » l'histoire. Nous avons remarqué combien *St. Jerome* estimoit » les deux livres contre *Apion*, qui sont en même-temps un » monument de la beauté, de la force du génie de leur au- » teur, & une preuve incontestable de sa profonde érudition. » Tout plaît dans l'histoire de sa vie, si l'on en excepte quelques » endroits, où il s'est un peu trop arrêté sur son savoir & sur » ses autres belles qualités; on le blâme entr'autres choses de » s'être vanté d'avoir passé parmi les Juifs, pour le plus habile » d'entr'eux, dans la connoissance des loix, & dans l'interpré- » tation des livres sacrés. *Erasme* nomme le livre des Machabées » un chef-d'œuvre d'éloquence; mais en essayant de rendre » cette piece en latin, il en a diminué la beauté. Sa traduction » est une paraphrase continuelle, qui n'a presque aucune ressem- » blance avec son original. Quoique *Joseph* n'eût appris le grec » que dans un âge assez avancé, il écrit néanmoins très-pure- » ment en cette langue. *St. Jerome* en fait un éloge accompli » lorsqu'il l'appelle le *Tite-Live des Grecs*. « La meilleure édi- » tion de *Joseph* est celle de *Leipic* en 1691, in-fol. C'est la plus » ample de toutes, & outre diverses pieces qu'on y a ajoutées à » cause du rapport qu'elles avoient avec les écrits de *Joseph*, on y » a donné une nouvelle version des livres des Machabées par le » pere *Combesis*, imprimée à Paris en 1672, in-fol. dans l'auctua- » rium de la bibliothèque des peres. L'édition d'*Oxford* en 1700, » in-fol. est demeurée imparfaite par la mort de celui qui l'avoit

entrep
 premi
 guerre
 sont t
 deux
 Arna
 par le
 de ce
 JO
 mour
 dant
 rufale
 prélat
 au pa
 Elle
 cette
 souffr
 JO
 la rho
 des q
 dant
 enco
 rieur
 servé
 en r
 dans
 huma
 a écri
 poster
 form
 quell
 avan
 & fi
 Paris
 conf
 attei
 toute
 » pa
 » éto
 » gr
 » aq
 de n
 il s'a
 supp
 char
 ser j
 fallu
 Phis

entreprise, & ne contient que quatre livres des antiquités, le premier livre & les quatre premiers chapitres du second de la guerre des Juifs. Du reste, elle est très-correcte; les notes en sont très-recherchées, & le caractère des plus beaux. Nous avons deux traductions des ouvrages de *Joseph*; la première par M. *Arnauld d'Andilli*, qui n'est pas toujours fidelle; & la seconde par le pere *Gillet*, qui n'est pas toujours élégante. Voyez les articles de ces deux auteurs.

JOURDAIN, évêque de Limoges, d'une famille ancienne, mourut en 1052, après avoir gouverné l'église de Limoges pendant 28 ans & quelques mois. *Jourdain* avoit fait le voyage de Jérusalem, & s'étoit trouvé à quelques conciles. Il nous reste de ce prélat quelques monumens, entr'autres, une assez longue lettre au pape *Benoit VIII*, au sujet de l'apostolat de *St. Martial*. Elle est intéressante, parce qu'elle nous apprend l'origine de cette opinion singulière, & la contradiction qu'elle eut à souffrir.

JOUVANCY, (*Joseph de*) Jésuite, né à Paris, enseignoit la rhétorique à la Fleche, lorsqu'il fit la profession solennelle des quatre vœux en 1677. Il avoit déjà rempli le même poste pendant quelques années à Caen, & il s'en acquitta ensuite avec encore plus de succès à Paris pendant vingt années. Ses supérieurs le destinoient à traduire en latin les manuscrits grecs conservés dans la bibliothèque de Paris; mais il fut appelé à Rome en 1699, pour y continuer l'histoire de sa société. Il mourut dans la même ville en 1719, avec la réputation d'un des meilleurs humanistes de l'Europe. La partie de l'histoire de la société qu'il a écrite, est intitulée: *Historia societatis JESU pars quinta, tomus posterior ab anno 1691, &c.* à Rome en 1710, in-fol. Ce volume forme le dernier de la cinquième partie de cette histoire, à laquelle les peres *Orlandin*, *Sacchini* & *Poussines* avoient travaillé avant lui. Ce dernier vol. finit en 1616. Il fit beaucoup de bruit & fut condamné en France par deux arrêts du parlement de Paris en 1713. Le P. *Jouvancy* représente le pere *Guignard* son confrere, comme un martyr de la vérité. Après avoir dit qu'il fut atteint & convaincu du crime de leze-majesté, & avoir rapporté toutes les circonstances de son supplice, il ajoute: » Je ne doute » pas qu'il n'y ait des gens qui demanderont en cet endroit, où » étoit alors l'équité du parlement, ou qui ne blâment sa trop » grande sévérité. *Erunt aliqui, opinor, hoc loco qui requirant » æquitatem Parisiensis curiæ, aut severitatem accusent.* « Au lieu de ne témoigner que de l'horreur pour le crime de son confrere, il s'applique à le montrer comme un héros chrétien au milieu des supplices les plus infamans. Il le peint comme un imitateur de la charité de J. C. ne s'occupant que du soin d'obtenir le pardon à ses juges, qu'il regarde comme d'injustes persécuteurs. S'il n'avoit fallu que le style le plus pur & le plus élégant pour écrire l'histoire, personne n'en eût été plus capable que le pere Jou-

vancy ; mais on exige encore de la fidélité , de l'impartialité & de l'exactitude.

IRÉNÉE , (*Saint*) évêque de Lyon , naquit en Orient vers l'an 120 de J. C. Ses parens , qui sans doute étoient chrétiens , le mirent encore enfant sous la conduite de *St. Polycarpe*. Ce fut dans une si sainte école , qu'il puisa les lumières & la science de la religion , qui le rendirent dans la suite l'ornement de l'église & la terreur des hérétiques. *St. Polycarpe* l'envoya dans les Gaules vers l'an 157. Il s'arrêta à Lyon , y fut ordonné prêtre & député à Rome vers l'an 178. A son retour , il fut élevé sur le siege de Lyon , & s'y montra un homme apostolique. Dès son enfance il avoit un soin tout particulier d'étudier tout ce qu'il voyoit dans son saint maître pour en faire son profit ; & il ne cessa depuis de le repasser dans son cœur , comme il le déclare lui-même. Il avoit cultivé son esprit non seulement par une étude profonde de la religion , mais encore par celle des auteurs profanes. Car la théologie païenne , enseignée par les poètes & les philosophes , étoit alors utile aux défenseurs de la vérité , pour réfuter les Païens & les combattre par leurs propres armes. *St. Irénée* avoit un esprit naturellement vif & pénétrant , agréable & élevé , beaucoup de délicatesse dans l'expression , & d'agrément dans le discours. De si beaux talens étoient annoblis par les qualités du cœur les plus estimables. Il avoit un grand amour pour la paix & l'unité , & si son nom signifioit pacifique , ses actions ne le démentoient nullement. Mais cet amour ne venoit pas de ce qu'il aimoit le repos au préjudice de la vérité. Il montra assez le juste tempérament qu'il falloit garder , dans l'affaire de la Pâque , où soutenant d'un côté la vérité de la tradition contre les Asiatiques , il s'opposa de l'autre au pape *Victor* qui vouloit troubler la paix par un zèle indiscret , & une sévérité excessive. L'ardent amour qu'avoit notre saint docteur pour le testament de J. C. c'est-à-dire , pour le sacré dépôt , dominoit autant en lui que l'amour de la paix. Aussi toute sa vie paroît n'avoir été occupée qu'à soutenir la vérité , en combattant les hérétiques , qu'il réfutoit & par ses écrits & par ses discours. Mais autant sa charité lui donnoit d'aversion pour les erreurs de ceux qui altéroient la vraie foi , autant lui donnoit-elle d'affection pour leurs personnes. Il auroit volontiers donné sa vie pour les tirer de l'abîme qu'ils s'étoient eux-mêmes creusé. Digne successeur du bienheureux *Pothin* sur le siege de Lyon , il étoit regardé comme le chef des églises des Gaules , plus encore par son mérite personnel que par la dignité de son siege. Cet illustre docteur souffrit le martyre dans la persécution de *Sévere* , & avec lui une grande multitude de son peuple en 202. *St. Irénée* s'est chargé de la cause de l'église contre toutes les hérésies. Il en avoit fait une étude sérieuse , & n'avoit oublié aucune de celles qui s'étoient élevées depuis *Simon* le Magicien jusqu'à *Tatien*. Après en avoir fait un exact dénombrement , suivant l'ordre des temps , il en

trepren
à leur
saint d
l'intell
cessité
doctrin
» regle
» renfe
» néce
» que
» se c
s'appuy
second
prodigi
l'église
naturel
alors l'
l'écritu
l'église
vérité
ont to
sifioien
église
fait la
de tou
traditi
de tou
Pierre
que to
nombr
ont go
core a
qu'il n
d'avec
héréti
quitté
Valen
doctri
un seu
Fils ,
lut ;
semble
quent
comm
mais
d'*Ada*
appar
qui ne

prend de les réfuter toutes. Comme les hérétiques expliquoient à leur fantaisie les paraboles de l'évangile & toute l'écriture, le saint docteur commence par poser des principes solides pour l'intelligence des livres saints. Il insiste principalement sur la nécessité d'expliquer l'écriture d'une manière qui s'accorde avec la doctrine constante de la tradition. « Quoique l'écriture soit la » règle immuable de notre foi, néanmoins, dit-il, elle ne » renferme pas tout; & étant obscure en plusieurs endroits, il est » nécessaire de recourir à la tradition, c'est-à-dire, à la doctrine » que J. C. & ses apôtres nous ont transmise de vive voix, & qui » se conserve & s'enseigne dans les églises. « Les hérétiques s'appuyoient encore sur des prodiges. St. Irénée leur enleve cette seconde ressource, en montrant la différence qu'il y a entre ces prodiges, & les vrais miracles qui étoient fort communs dans l'église. L'énumération qu'il fait des dons extraordinaire & surnaturels, est très-propre à nous faire connoître en quel état étoit alors l'église. Après avoir ainsi enlevé aux hérétiques l'autorité de l'écriture & des miracles, St. Irénée prouve la doctrine de l'église catholique par l'écriture de la tradition, & il établit la vérité de la tradition par la succession des évêques. Les apôtres ont tout su, & ont reçu le dépôt entier des vérités; ils choisissoient les plus parfaits, pour les mettre à la tête de chaque église, & leur confioient ce même dépôt tout entier. Ceux-ci ont fait la même chose. Il seroit trop long de compter les successions de toutes les églises: contentons-nous, dit-il, de marquer la tradition de la plus grande & la plus ancienne église, connue de tout le monde, fondée & établie à Rome par les apôtres St. Pierre & St. Paul. C'est à cette église, comme à la principale, que tous les fideles doivent s'unir. St. Irénée fait ensuite le dénombrement des évêques, qui depuis St. Pierre jusqu'à Eleuthere, ont gouverné l'église de Rome. Ce que le saint docteur dit encore ailleurs de cette église, montre qu'il étoit très-persuadé qu'il ne pouvoit jamais être permis de se séparer de communion d'avec elle. St. Irénée démontre après cela, qu'il n'y a aucun hérétique qui ne puisse être convaincu d'avoir innové, & d'avoir quitté le fil de la tradition. Avant Valentin il n'y avoit point de Valentiniens, ni de Marcionites avant Marcion. Le fond de la doctrine qu'il établit, est qu'il n'y a qu'un seul Dieu le Pere, un seul J. C. & un seul St. Esprit, distingué du Pere & du Fils; qui nous donne la grace & le secours nécessaire pour le salut; que le Fils de Dieu est véritablement Dieu. Il est tout ensemble Dieu & homme, suivant les saintes écritures, qui marquent ce qui lui convient comme homme passible & méprisé, & comme Dieu puissant & glorieux. Il n'est point Fils de Joseph, mais seulement de la Vierge Marie. Il a eu une vraie chair tirée d'Adam, comme la nôtre, il a souffert réellement & non en apparence: le but de son incarnation est le salut des hommes, qui ne pouvoient se sauver par eux-mêmes & avoient besoin de

son secours. Tous ces articles fondamentaux sont établis par les écritures, de même que la vérité du sacrifice eucharistique, dont il fait voir l'excellence, après avoir prouvé l'inutilité de tous les autres. » L'église, dit-il, l'ayant reçu des apôtres, » l'offre à Dieu par tout le monde, selon la prophétie de *Malachie*. Cette divine victime fait que nos corps ne sont plus » corruptibles, & ont l'espérance de la résurrection. Ceux qui ne » croient pas que J. C. soit le Fils du Créateur, ne peuvent » s'assurer que le pain de l'eucharistie soit le corps de leur Seigneur, & le calice son sang; que le pain qui vient de la » terre, n'est plus un pain commun par la vertu de l'invocation » divine, mais la chair de J. C. qui est de même nature que la » nôtre, son ame & sa divinité. « Rien n'est plus précieux que ce corps de vérités solidement établies par *St. Irénée*. La nécessité où il s'étoit trouvé de combattre les explications allégoriques sur lesquelles les hérétiques se fondoient, le fit donner dans un excès contraire. Il prit trop à la lettre les passages de l'écriture, qui décrivent la gloire de l'église, & la félicité éternelle sous diverses figures sensibles. Aussi enseigne-t-il, comme *St. Justin*, l'erreur des Millénaires qui ne fut condamnée par l'église que longtemps après lui. Nous avons plusieurs éditions des œuvres de *St. Irénée*; mais la meilleure est celle du pere *Massuet*, Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, qui parut en 1710. Il inséra à leur place & mit vis-à-vis de la traduction latine tous les fragmens du grec de *St. Irénée*, qui se trouvent cités par *Eusebe*, *St. Basile*, *St. Epiphane*, *Théodoret*, *Anastase le Sinaïte*, *St. Jean Damascene*, & dans le recueil des passages appelés *chaîne sur l'écriture*. Il mit des notes aux bas des passages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à sa préface trois savantes dissertations, outre les notes & les observations des précédentes éditions & de divers auteurs. Depuis cette édition, *M. Pfaff* protestant a donné, in-8°, à la Haye 1715, quatre fragmens en grec & en latin qui portoient le nom de *St. Irénée*.

ISAMBERT, (*Nicolas*) né à Orléans, fut docteur & professeur de Sorbonne dans le dix-septième siècle. Il a composé en latin des commentaires sur la somme de *St. Thomas*, imprimés à Paris en 6 vol. in-fol. Quelques écrivains le mettent au rang des plus grands théologiens que la faculté de Paris ait produit. Il mourut en 1642 à 77 ans, avec plus de réputation qu'il n'en a de nos jours.

I. ISIDORE DE CORDOUE, voyez le commencement de l'article d'**ISIDORE DE SEVILLE**.

II. ISIDORE DE PELUSE, (*Saint*) étoit originaire d'Alexandrie. On lui donne le surnom de Peluse, ville située sur l'embouchure orientale du Nil, parce qu'ayant abandonné ses biens & sa famille, il se retira sur une montagne proche de cette ville. Il y embrassa la vie monastique, & s'y rendit illustre parmi les saints solitaires, qui le regardoient comme une règle vivante. Il se

se conte
& d'her
de la pé
éternelle
quelle é
fut lui
de *St. Je*
liere. Il
composé
conduite
en ce m
dans les
lettres a
en cinq
lesquelle
& établis
instruire
lier pour
des laïq
tres *St. I*
pas qu'e
qu'il ne
défaut le
millien co
pour les
mis ces
la plupart
d'une ma
délicat
œuvres d

III. IS

Jeune,
l'*Ancien*
Rois, c
gene &
siège de
ans; &
Espagne.
dant sa v
il se vit
pendant
depuis l
fortit de
voir, al
évêques
son logis
jeudi de
bre d'éc

Ton

se contentoit d'un vêtement de poil , & ne vivoit que de feuilles & d'herbes. Mais tandis qu'il affoiblissoit sa chair par les travaux de la pénitence , il fortifioit son âme par la méditation des vérités éternelles. On lui donne le titre de prêtre , sans marquer de quelle église ; peut-être l'étoit-il seulement de son monastere. Ce fut lui qui engagea St. *Cyrille* d'Alexandrie à rétablir la mémoire de St. *Jean Chrysostome* , pour lequel il avoit un vénération singuliere. Il mourut au milieu du cinquieme siecle. St. *Isidore* avoit composé un traité contre les Gentils , où il faisoit voir par quelle conduite de la providence il arrive que les méchans sont heureux en ce monde , tandis que les gens de bien sont dans l'affliction & dans les souffrances. Cet ouvrage est perdu. Nous n'avons que ses lettres au nombre de deux mille cent soixante-dix-neuf , divisées en cinq livres. Il y en a plusieurs purement dogmatiques , dans lesquelles il explique des passages difficiles de l'écriture-sainte , & établit les dogmes de la religion. Il y en a de discipline , pour instruire les ecclésiastiques , les évêques même , & en particulier pour les moines. Enfin il y en a de morale pour l'instruction des laïques de tout état & de toute condition. Dans une de ses lettres St. *Isidore* donne des regles pour en bien écrire. Il ne veut pas qu'elles soient sans ornement & sans élégance ; mais il dit qu'il ne faut pas aussi qu'il y ait de l'affectation : que le premier défaut les rend méprisables , & le second ridicules ; que le juste milieu consiste à leur donner autant d'ornement qu'il est nécessaire pour les rendre agréables & utiles. On peut dire que ce pere a mis ces regles en pratique. Ses lettres , quoique très-courtes pour la plupart , renferment beaucoup de choses très-instructives , dites d'une maniere fort élégante. Le style en est naturel , le tout aisé & délicat , les pensées nobles & élevées. On a imprimé toutes les œuvres de St. *Isidore* , à Paris en 1638 , en un vol. in-fol.

III. ISIDORE DE SEVILLE , (*Saint*) appelé aussi *Isidore* le Jeune , pour le distinguer d'*Isidore* de Cordoue , surnommé l'*Ancien* , dont nous avons des commentaires sur les livres des Rois , composés vers l'an 412. *Isidore* de Séville naquit à Carthage & fut élevé par son frere *Léandre* , à qui il succéda dans le siege de Séville l'an 597. Il gouverna cette église près de quarante ans ; & pendant un si long épiscopat , il fit de grands biens en Espagne. Il étoit l'ame des conciles de Tolède qui se tinrent pendant sa vie , & répandoit par-tout la lumiere par ses écrits. Quand il se vit près de sa fin , il augmenta tellement ses aumônes , que pendant six mois , on voyoit une foule de pauvres chez lui depuis le matin jusqu'au soir. Sentant augmenter son mal , il sortit de son logis avec deux évêques qu'il avoit prié de le venir voir , alla à l'église de St. *Vincent* , où il reçut de la main des évêques le corps & le sang de Notre-Seigneur. Etant retourné à son logis , il mourut en paix quatre jours après , l'an 636 , le jeudi de Pâque quatrieme d'avril. St. *Isidore* laissa un grand nombre d'écrits , qui ne sont guere que des extraits des anciens , &



qui montrent plus d'érudition que de choix. I. Le plus grand ouvrage & le plus célèbre est celui des *origines* ou *étymologies*, composé à la priere de *Braulion*, qui le divisa en vingt livres; car *St. Isidore* l'avoit laissé imparfait. Il traite de presque tous les arts & de toutes les sciences, commençant par la grammaire & les autres arts libéraux. Il donne de chaque chose de courtes définitions accompagnées d'étymologies, qui ne paroissent pas toujours heureuses. Mais on y apprend le vrai sens de plusieurs mots grecs & latins dont la tradition étoit encore vivante.

II. L'ouvrage le plus utile par rapport à la discipline, est celui des offices ecclésiastiques: il décrit toutes les heures & toutes les parties de l'office, qui sont les mêmes qu'aujourd'hui; & attribue les hymnes à *St. Hilaire* & à *St. Ambroise*. Il marque sept prieres de sacrifice, qui se trouvent encore dans le même ordre dans la Messe mosarabique, qui est l'ancienne liturgie d'Espagne dont *St. Isidore* est reconnu pour le principal auteur. Elle commence, comme la nôtre, par l'*introite*, avec quelques versets du psaume, ensuite *gloria in excelsis*, excepté pendant l'avent & le carême, & la première oraison. Ensuite une prophétie ou lecture de l'ancien testament: un graduel, l'épître & l'évangile, après lequel on chante *alleluia*. Alors se fait l'offrande, que le prêtre accompagne de quelques prieres semblables aux nôtres. Ensuite on chante l'offertoire, & jusques-là c'est la Messe des Catéchumenes. Le prêtre ayant lavé ses mains, & dit l'oraison secrete, salue le peuple, & dit à haute voix l'oraison qui est le commencement de la Messe des fideles. C'est une exhortation au peuple, pour célébrer saintement la fête, après laquelle le peuple dit trois fois *agios*, c'est-à-dire, saint, en grec. *St. Isidore* ajoute: nos évêques, savoir, le Pape de Rome & les autres, présentent à Dieu leur offrande, pour eux, pour le clergé & pour leur peuple. Tous les prêtres, les diacres, les clercs & le peuple offrent aussi, faisant mémoire des saints apôtres & martyrs. Alors on récite leurs noms. Le prêtre prie ensuite pour les vivans & pour les morts. La quatrième oraison est pour la paix: le prêtre exhorte les assistans à une union parfaite, & aussi-tôt ils se donnent le saint baiser. Etendant ensuite les mains, il prononce à haute voix la priere qui répond à notre préface, à la fin de laquelle on dit *sanctus*, comme parmi nous. Puis le prêtre s'incline & dit la priere de la consécration, que nous appellons le canon. Le prêtre dit l'antienne pour la fraction de l'hostie, & la tenant sur le calice pour la montrer au peuple il dit: disons de bouche ce que nous croyons de cœur. Alors le chœur chante le symbole de Constantinople; cependant le prêtre rompt l'hostie en neuf particules qu'il arrange sur la patene en forme de croix. Elles ont chacune le nom d'un mystere, savoir, incarnation, nativité, circoncision, apparition ou épihanie, passion, mort, résurrection, gloire, regne. Ensuite le prêtre fait mémoire des vivans, & dit le *pater*, mais à la plu-

part de
lice la
font po
& du f
nos hé
cela la
fait m
toutes
le prêtre
diacre
ne se
des offi
bles de
& le
cristice
aposto
fideles
réjouit
pour
pour n
des ap
qu'en
parle
caires
lecteu
cres n
public
est ran
III. N
monat
tres,
clôtur
gnée
merie
les, an
propri
de tra
mûr,
quera
féren
comm
autres
solem
léger
la Pe
l'ann
pain
ront

part des demandes , le peuple répond *amen* : il met dans le calice la particule nommée *regne* , en disant : les choses saintes sont pour les saints , & marquant comme nous l'union du corps & du sang. Il donne aussi-tôt après la bénédiction , semblable à nos bénédictions épiscopales des jours solennels. Il prend après cela la particule nommée *gloire* , & la tenant sur le calice , il fait mémoire des défunts. Il consume cette particule , ensuite toutes les autres & le précieux sang. On chante la communion , le prêtre dit l'oraison que nous appellons post-communion , & le diacre congédie le peuple. Telle est la Messe mosarabique , qui ne se dit plus qu'en une chapelle de l'église de Toledé. Le livre des offices de St. *Isidore* contient encore d'autres points remarquables de discipline. Par toute l'église on reçoit l'eucharistie à jeun , & le vin y doit être mêlé d'eau. Par toute l'église en offre le sacrifice pour les morts , ce qui prouve que c'est une tradition apostolique. Les fêtes ont été sagement instituées , afin que les fideles s'assemblassent souvent , s'excitent à la vie de la foi & se réjouissent saintement. Nous célébrons les fêtes des martyrs , pour nous animer à les imiter , & les engager à s'intéresser pour nos besoins. St. *Isidore* croit que la tonsure cléricale vient des apôtres , & qu'ils l'avoient prise des Nazaréens. Il marque qu'en ordonnant l'évêque , on lui donne le bâton & l'anneau. Il parle des corévêques , comme subsistans encore , pour être les vicaires des évêques à la campagne , avec le pouvoir d'établir des lecteurs , des sous-diacres , des exorcistes. Les prêtres & les diacres ne font pénitence que devant Dieu , & les autres la font publiquement. On donne la pénitence à la fin de la vie , mais il est rare qu'on se convertisse si tard , & il ne faut pas s'y fier.

III. Nous avons encore la regle que St. *Isidore* composa pour le monastere d'Honori. Elle peut servir à l'intelligence des autres , & sur-tout de celle de St. *Benott*. St. *Isidore* veut que la clôture du monastere soit exacte , & que la métairie en soit éloignée , que les cellules des freres soient près de l'église , l'infirmerie plus loin , le jardin dans l'enclos. Les moines seroient tous les ans à la Pentecôte leur déclaration , qu'ils ne gardent rien en propre. Cette regle prescrit pour chaque jour environ six heures de travail , & trois heures de lecture. L'abbé doit être d'un âge mûr , & éprouvé dans l'exercice de toutes les vertus. Il pratiquera le premier tout ce qu'il prescrit aux autres. Il fera des conférences trois fois la semaine après tierce. Il mangera toujours en communauté , sans aucune distinction & aussi pauvrement que les autres. Leur nourriture sera d'herbes & de légumes ; & aux jours solennels , ils pourront quelquefois user de la viande la plus légère. Celui qui voudra s'en abstenir le pourra. On dînera depuis la Pentecôte jusqu'au commencement de l'automne ; le reste de l'année , il n'y aura que le souper. Le carême on jeûnera au pain & à l'eau. Les moines ne porteront point de linge , & n'auront en leurs habits ni propreté ni négligence affectée. Ils cou-

cheront tous en une même chambre qui sera toujours éclairée ; c'étoit ce que nous appellons le dortoir. Cette regle fait un long dénombrement des fautes plus légères ou plus graves. Elle marque aussi en détail les fonctions de tous les officiers du monastere. Nous avons deux éditions des ouvrages de ce saint prélat. La premiere est de *Marguarin* de la *Bigne*, Paris 1580, & l'autre de dom *Jacques du Breul*, religieux de *St. Germain-des-Prés*, à Paris en 1610, & en 1618 à Cologne.

IV. ISIDORE MERCATOR ou PECCATOR ; compila dans le huitieme siecle une collection de canons qui renferme les fausses décrétales. Cet imposteur dit dans la préface, qu'il a été obligé par quatre-vingts évêques & par d'autres serviteurs de Dieu, de faire cet ouvrage, & qu'après les canons des apôtres il y a inséré quelques lettres décrétales des anciens papes, *Clement*, *Anaclet*, *Evariste* & des autres, jusqu'à *St. Sylvestre* ; mais il ne dit point où il les a trouvées. Elles étoient inconnues à *Denis le Petit*, qui avoit recueilli deux cens ans auparavant les décrétales des Papes, seulement depuis *St. Syrice*. D'ailleurs elles portent des caractères visibles de fausseté. Elles sont toutes d'un même style, lequel convient beaucoup mieux au huitieme siecle qu'aux trois premiers. Elles sont longues, remplies de lieux communs & de divers passages de *St. Léon*, de *St. Grégoire*, & d'autres auteurs postérieurs aux Papes dont elles portent le nom. Leurs dates sont presque toutes fausses. La matiere de ces lettres en découvre encore la supposition. Elles parlent d'archevêques, de primats, de patriarches, comme si ces titres avoient été reçus dès la naissance de l'église. Elles défendent de tenir un concile, même provincial, sans la permission du Pape, & représentent comme ordinaires les appellations à Rome. On s'y plaint des usurpations fréquentes des biens temporels des églises. On y suppose que les évêques tombés dans le crime, peuvent, après avoir fait pénitence, exercer leurs fonctions comme auparavant ; ce qui est contraire à toute la discipline des beaux siecles de l'église. Enfin, la principale matiere de ces décrétales, sont les accusations formées contre les évêques. Il n'y en a presque aucune qui n'en parle, & qui ne donne des regles pour les rendre difficiles. Aussi *Isidore* fait assez voir dans sa préface, qu'il avoit cette matiere fort à cœur. Il y soutient qu'il y avoit plus de vingt canons du concile de Nicée. Il parle du sixieme concile tenu l'an 686, ce qui prouve qu'il ne peut être, comme quelques-uns l'ont faussement cru, *St. Isidore* de Séville. Outre les décrétales des Papes, la collection d'*Isidore* contient les canons des conciles d'Orient, d'une version plus ancienne que celle de *Denis le Petit*, & plusieurs canons des conciles de Gaule & d'Espagne. Cependant l'artifice de cet imposteur, tout grossier qu'il étoit, trompa toute l'église latine. Ces fausses décrétales ont passé pour vraies pendant huit cens ans, & à peine ont-elles été abandonnées dans le siecle dernier. Ce fut *Rioulfe*, archevêque de Mayence, successeur

de St. J
Qu'un
nation
Cet ou
velles
verent
révolte
à ceux
tenta d
anciens
maxim
en gén
oocasio
article
JUE
ratoire
Paris e
plusieu
sémina
forma
vrages.
sacrem
sur l'ir
1696 ;
en latin
réimpr
tiré en
ii-12,
sous le
devoie
mens,
théolog
des évê
Paul G
cette t
Noaill
exemp
nifine
en par
Jansén
sont co
fendit
abrégé
être ex
sont é
JUL
Il pass
dans l'

de St. Lulle, qui répandit le premier en France cette collection. Qu'un pareil ouvrage ait été reçu sans opposition & sans réclamation, c'est une marque que l'ignorance étoit bien profonde. Cet ouvrage de ténèbres fit beaucoup de mal. Les maximes nouvelles qu'il établit comme étant de la première antiquité, énerverent toute la vigueur de la discipline. Le faussaire sentoit qu'il révolteroit trop, en rapportant des canons directement contraires à ceux dont la pratique étoit universelle dans l'église; il se contenta donc d'en forger qui ne faisoient qu'adoucir & affoiblir les anciens. Il eut soin de répandre dans tout son ouvrage cette maxime, que non seulement tout évêque, mais tout prêtre, & en général toute personne qui se croit vexée, peut en toute occasion appeler directement au Pape. L'impositeur regardoit cet article comme fort important, car il y revient à chaque page.

JUENIN, (*Gaspard*) théologien de la congrégation de l'Oratoire, naquit à Varenbon en Bresse en 1650, & mourut à Paris en 1713. Il fut long-temps professeur de théologie dans plusieurs maisons de sa compagnie, & en particulier dans le séminaire de St. Magloire, à Paris. C'est à cet exercice, où il forma un grand nombre de disciples, que l'on doit tous ses ouvrages. Nous avons de lui, I. Un traité fort étendu de tous les sacremens de l'église, avec des dissertations sur les censures, sur l'irrégularité & sur les indulgences, en 2 vol. in-fol. en latin 1696, & réimprimé en 1705. II. Ses *institutions théologiques* aussi en latin, imprimées d'abord en 4 vol. in-12, à Lyon en 1696, réimprimées dernièrement à Paris en 7 vol. in-12. III. L'auteur a tiré en partie de son grand ouvrage sur les sacremens, 3 vol. in-12, qui ont été imprimés plusieurs fois sans nom d'auteur, sous le titre de *théorie pratique des sacremens*. Ces trois volumes devoient être suivis d'environ neuf autres toujours sur les sacremens, que l'auteur avoit laissés manuscrits. Les institutions théologiques furent enseignées librement & même par l'autorité des évêques dans plusieurs séminaires de France; mais en 1705 Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, ayant défendu que cette théologie fût enseignée dans son diocèse, le cardinal de Noailles la condamna aussi, & plusieurs prélats suivirent son exemple. La plupart de ces prélats se plaignoient que le jansénisme y retrouvoit toutes ses erreurs. L'auteur, par exemple, en parlant des cinq propositions, au lieu de dire qu'elles sont de *Jansénius*, & condamnées dans le sens de cet auteur, dit qu'elles sont condamnées dans le sens de *Calvin*. Le père Juénin se défendit & s'expliqua. Nous avons encore de lui une théologie abrégée, par demande & par réponse, à l'usage de ceux qui vont être examinés pour entrer dans les ordres. Ces différens ouvrages sont écrits avec beaucoup de méthode, de clarté & de précision.

JULIEN, archevêque de Tolède, vivoit dans le huitième siècle. Il passa de son temps pour un des plus savans hommes qu'il y eut dans l'église. Il avoit été disciple d'Eugene III., un de ses prédé-

cesseurs, & ami particulier de *Gudila*, archediacre de Toléde. Il succéda à *Quiricus*, dans ce siege. C'étoit un prélar d'un esprit aisé, fécond & agréable; mais sa piété, sa douceur & ses autres vertus le rendirent encore plus recommandables que ses talens. Il mourut sous le regne du roi *Egica*, l'année 1690. Nous avons de lui divers ouvrages, dont la plupart n'ont point été imprimés. Le plus connu est un traité *de origine moris humana*; qu'on trouve dans la bibliothèque des peres.

JUSTE DE TIBERIADE, natif de cette ville de Galilée, vivoit dans le premier siecle vers l'an 70. *Photius* lui attribue une chronique, qui comprenoit les actions des Rois des Juifs, jusqu'à la mort du jeune *Agrippa*. Cet ouvrage, que *Juste* n'acheva qu'en la troisième année de *Trajan*, étoit si concis, qu'on n'y trouvoit pas même la plupart des choses les plus nécessaires. On croit que *St. Jerome* & *Suidas* font allusion à cette chronique, lorsqu'ils disent que *Juste* de Tibériade avoit essayé de donner de petits commentaires sur les écritures. Il écrivit aussi en grec l'histoire de la guerre des Juifs, de la prise de Jotapat & de la ruine de Jérusalem. Quoiqu'il l'eût composée peu de temps après la fin de cette guerre, il ne la rendit publique que lorsque *Vespasien*, *Tite* & le roi *Agrippa* furent morts, 20 ans après l'avoir faite; c'est-à-dire, vers la treizieme année de *Domitien*, la quatre-vingt-quatorzieme de *J. C. Joseph* qui avoit eu de grands différends avec lui, & qui étoit assez mal traité dans cette histoire; ne manqua pas de lui reprocher cette affectation, & de s'en servir contre lui. *Photius*, qui avoit lu l'histoire de *Juste* de Tibériade, remarqua qu'il y avoit inséré plusieurs circonstances fabuleuses touchant la guerre des Romains contre les Juifs, & le siege de Jérusalem; ce qui donna lieu de croire que les reproches de *Joseph* n'étoient pas mal fondés. *Juste* pouvoit néanmoins avoir d'autres raisons de ne pas publier son histoire du vivant de son ennemi de sa nation & de sa patrie. L'exil qu'il avoit souffert, & le danger de mort qu'il avoit encouru plusieurs fois de la part de *Vespasien*, devoit l'empêcher de rendre public un écrit où il n'avoit pas parlé apparemment de ce prince avec modération.

JUSTEL, (*Chrystophe*) conseiller & secretaire du Roi, né à Paris en 1580, avoit l'esprit ouvert, & une forte inclination pour les lettres, dans lesquelles il fit de grands progrès. Dès qu'il fut sorti du college, il s'appliqua à l'étude de l'histoire ecclésiastique & des conciles, & il y fit des découvertes si singulieres, que ses amis l'engagerent d'en enrichir le public: il fit imprimer d'abord le code des canons de l'église universelle, & les conciles d'Afrique avec des notes. Depuis il publia des pieces très-rarés, comme diverses collections des canons grecs & latins, tirés de plusieurs manuscrits; & c'est ainsi que se forma la bibliothèque de droit canon ancien: *Bibliotheca juris canonici veteris*, que *Justel* son fils, & *Guillaume Voel*, publièrent l'an 1661, à Paris en 2 vol. in-fol. C'étoit l'homme de son temps, qui savoit le mieux l'his-

toire d
plus sa
vêque
Spelma
autres
Divers
nous a
n'a pas

JUS
à Napl
la ville
Sichen
né en
trente
conve
qui le
plus q
sibles.
res, i
pour l
à mes
de la
tienne
qui lu
St. J
chréti
vinces
Il ten
ceux
Comr
son p
lui pu
l'auto
les au
le pré
discip
tous l
exhor
apolo
traité
posé

En
est l
bapte
quitt

toire du moyen âge. Il entretint commerce de lettres avec les plus savans hommes, & particulièrement avec *Ufferius*, archevêque d'Armach en Irlande, avec *Saumaise*, *Blondel*, *Henri Spelman*, qui a publié les conciles d'Angleterre, & plusieurs autres. Ce savant homme mourut à Paris l'an 1649 à 69 ans. Divers auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il avoit composé une géographie sacrée, qu'on n'a pas publiée, parce qu'il n'y avoit pas mis la dernière main.

JUSTIN, (*Saint*) naquit au commencement du second siècle à Nablouse, ville de la province de Samarie en Palestine. C'est la ville dont il est si souvent parlé dans l'écriture sous le nom de Sichem ou Sichar. Son pere s'appelloit *Prisque*; & quoiqu'il fût né en Samarie, il étoit gentil d'origine. On croit qu'il avoit trente ans, lorsqu'il embrassa la religion chrétienne. Avant sa conversion, Dieu lui avoit donné pour la vérité un goût naturel, qui le porta à étudier la philosophie de *Platon*. Elle lui plaisoit plus que toute autre, parce qu'elle dégage l'ame des choses sensibles. Dès que *Justin* eut commencé à étudier les divines écritures, il sentit allumer dans son ame un feu qui l'embrasa d'amour pour les prophetes. La lumiere de la vérité lui ouvrant les yeux, à mesure qu'il lisoit leurs écrits, il se convainquit par lui-même de la vanité du paganisme, & de la vérité de la religion chrétienne. La constance des martyrs fut encore un des puissans motifs qui lui firent embrasser le christianisme. Depuis son baptême, *St. Justin* fit tous ses efforts pour mériter de porter le nom de chrétien: il s'en fit gloire. Il parcourut l'Egypte & plusieurs provinces d'Asie, pour y répandre la semence de la divine parole. Il tenoit à Rome une espece d'école, pour instruire de la vérité ceux qui le venoient trouver, & il leur faisoit des conférences. Comme il n'étoit élevé à aucun degré du ministère ecclésiastique, son principal emploi étoit de répondre aux diverses questions que lui propofoient les Juifs & les Gentils. Il attaquoit ceux-ci par l'autorité de leurs philosophes & de leurs poëtes, & combattoit les autres par les prophetes. On peut regarder *St. Justin* comme le premier des peres de l'église, puisqu'après les apôtres & leurs disciples, nous n'avons point d'auteur aussi ancien que lui. De tous les ouvrages qu'il a composés, il ne nous reste, I. Que son *exhortation* aux Grecs. II. Son discours aux Païens. III. Ses deux *apologies*. IV. Son dialogue avec *Triphon*. V. Une partie de son traité de la monarchie. VI. Sa lettre à *Diognete*. Il en avoit composé beaucoup d'autres qui sont perdus.

§ I.

Entre les écrits qu'il composa contre les Païens, le plus célèbre est l'*exhortation* aux Gentils. Il écrit cet ouvrage peu après son baptême, pour faire connoître les raisons qu'il avoit eues de quitter le culte des faux dieux, pour n'adorer que le véritable.

La premiere raison qu'il en donne , c'est qu'il n'avoit rien vu dans les cérémonies des Païens , qui approchât de la sainteté de celles des Chrétiens. La seconde , que les poëtes dont les Païens faisoient tant d'estime , n'étoient remplis que de sottises & de choses ridicules. La troisieme , que dans les assemblées qu'ils faisoient en l'honneur de leurs dieux , tout y favorisoit le luxe , la mollesse , la sensualité.

§ II.

Le plus célèbre des écrits de *St. Justin* , est sa grande *apologie* qu'il adressa à l'empereur *Antonin* , & à ses deux fils adoptifs , *Marc-Aurele* & *Commode*. Sa générosité & son courage paroissent dans le titre même. Il y déclare son nom , celui de son pere , de sa ville , de sa province. Il avoue que parmi les Chrétiens , il pouvoit y en avoir qui abusoient d'un nom si saint , en menant une vie déréglée ; » c'est pour cela , dit-il , que nous vous supplions de » juger sur leurs actions , & non pas sur leur nom , ceux qui » vous sont déferés comme chrétiens ; afin que celui qui se trou- » vera criminel , soit puni comme malfaiteur & non pas comme » chrétien ; & que celui qui sera innocent soit absous , quoique » chrétien. « *St. Justin* fait voir ensuite , qu'on avoit tort d'accuser les Chrétiens d'athéisme. » Quel sujet y a-t-il de traiter » d'impies & de gens sans Dieu , des hommes comme nous , » qui reconnoissons premièrement pour véritable Dieu , le Dieu » éternel auteur de toutes choses ; en second lieu , son fils *J. C.* » qui a été crucifié sous *Ponce-Pilate* , au temps de *Tibere* ; & » en troisieme lieu , l'Esprit-Saint , qui a parlé par les prophetes. Après avoir répondu aux objections des Païens , le *St. martyr* prouve la vérité de la religion chrétienne par les prophéties , recueillies & conservées selon l'ordre des siècles auxquels elles ont été écrites. Il insiste sur les prophéties qui regardent la ruine de Jérusalem , la réprobation des Juifs & la vocation des Gentils. Il montre combien l'accomplissement tout récent d'une prophétie si remarquable est décisif en faveur de la religion chrétienne. Il en tire cette conséquence , que l'on ne peut douter raisonnablement que les autres prophéties , & en particulier celles qui annoncent le second avènement du Sauveur , la résurrection & le jugement général de tous les hommes , ne doivent aussi avoir leur accomplissement. Mais , dit-il , il n'en est pas ainsi des fables des poëtes , dont il est impossible de prouver la vérité , & que l'on montre au contraire n'avoir été inventées que par le démon , pour tromper & séduire les hommes. Il restoit encore à *St. Justin* , de justifier les Chrétiens sur les repas de chair humaine dont on les accusoit. C'est sans doute pour réfuter cette calomnie , qu'il expose tout ce qui se faisoit dans leurs assemblées , quoiqu'ordinairement il ne fût pas permis d'en parler devant ceux qui n'étoient pas chrétiens. Il dit d'abord que sans le baptême , personne

ne peut
ce sacre
de ses p
lui ; qu
& qu'on
Sauveur
St. Justin
font affi
prieres ;
les hom
saluons
le pain
le nom
graces p
ayant ac
fidele qu
à-dire ,
qu'il y p
dans le p
nourritu
d'y part
ble , qu
précepte
commun
& le san
nous. C
Le dim
demeure
lieu. On
autant q
un disc
Nous n
prieres
la célébri
qu'ils v
celui qu
soins de
belle ap
qui fut a
Païens.
eux éte
obliger
point d
ni vice
actions
instruit
mystere
écrits n

ne peut être sauvé ; que l'on obligeoit celui qui devoit recevoir ce sacrement , à jeûner , à prier , à demander à Dieu la rémission de ses péchés passés ; & que les fideles jeûnoient & prioient avec lui ; qu'on l'amenoit ensuite dans un lieu où il y avoit de l'eau , & qu'on le lavoit dans l'eau au nom de Dieu le Pere , de notre Sauveur J. C. & du St. Esprit. Après cette ablution , continue St. *Justin* , nous amenons le nouveau fidele au lieu où les freres sont assemblés , & là nous faisons en commun de très-ferventes prieres , tant pour nous-mêmes & pour le baptisé , que pour tous les hommes en général. Les prieres étant achevées , nous nous saluons par le baiser de paix ; puis celui qui préside , ayant reçu le pain & le calice où le vin est mêlé d'eau , il loue le Pere par le nom du Fils & du St. Esprit , & lui fait une longue action de graces pour ces dons que nous avons reçus de sa bonté. Le pasteur ayant achevé les prieres & l'action de graces , tout le peuple fidele qui est présent s'écrie d'une commune voix , *amen* ; c'est-à-dire , ainsi soit-il ; témoignant par cette acclamation , la part qu'il y prend : ensuite les diacres distribuent à chacun des assistants le pain & le vin consacrés , & en portent aux absens. Cette nourriture est appellée parmi nous eucharistie ; & il n'est permis d'y participer qu'à ceux qui croient que notre doctrine est véritable , qui ont reçu le baptême , & qui vivent conformément aux préceptes de J. C. Car nous ne les prenons pas comme un pain commun & comme un breuvage ordinaire ; mais comme la chair & le sang de ce même J. C. qui s'est fait homme pour l'amour de nous. Ceux qui ont du bien assistent ceux qui sont dans le besoin. Le dimanche , qu'on appelle le jour du soleil , tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne , s'assemblent en un même lieu. On y lit les écrits des apôtres ou les livres des prophetes , autant que l'on a de temps. La lecture finie , celui qui préside fait un discours , pour exhorter à pratiquer les vérités qu'on a lues. Nous nous levons ensuite tous ensemble , & nous faisons nos prieres ; puis on offre , comme j'ai dit , le pain & le vin. Après la célébration , ceux qui sont plus riches donnent librement ce qu'ils veulent , & leur aumône est déposée entre les mains de celui qui préside , lequel emploie cet argent à pourvoir aux besoins de tous les pauvres. On ne voit pas bien clairement que cette belle apologie ait eu aucun effet. St. *Justin* en fit une seconde , qui fut aussi sans succès. Il y répondit à diverses objections des Païens. Ils prétendoient que ce que les Chrétiens disoient des feux éternels , n'étoit que pour épouvanter les méchans , & les obliger à bien vivre. Mais le St. docteur répond que s'il n'y a point d'enfer , il n'y a point aussi de Dieu , il n'y a ni vertu ni vice ; & que les loix ont tort de récompenser les bonnes actions & de punir les mauvaises. St. *Justin* étoit parfaitement instruit du fond du christianisme. Il parle très-exactement de nos mysteres ; il avoit reçu le don d'entendre les écritures , & ses écrits n'en sont qu'un tissu. Cependant il y a quelques défauts

dans ses ouvrages : il croyoit ce qu'avoit enseigné *Papias* sur le regne temporel de J. C. après le jugement pendant mille ans. Il manquoit de critique , & n'avoit pas des idées bien justes sur la nature des anges ; mais ces défauts ne doivent rien diminuer du prix des grandes choses que nous avons rapportées de ce St. docteur. Notre illustre apologiste scella de son sang le témoignage éclatant qu'il avoit rendu à la religion chrétienne. La conférence qu'il eut avec un misérable philosophe nommé *Crescent* , lui attira cette gloire le 13 avril de l'an 106. Nous avons une édition de ses œuvres par dom *Marand* , Bénédictin de la congrégation de St. *Maur* , 1742 , à Paris , in-fol. revue sur les manuscrits , & enrichie de notes & de variantes. Il y a joint ce qui nous reste de l'ouvrage de *Tatien* contre les Grecs , d'*Athénagore* , de St. *Théophile* d'Antioche , du philosophe *Hermias*.

I. JUSTINIANI , (*Laurent*) ou St. *Laurent Justinien* , vénitien & premier patriarche de Venise , fils de *Bernard Justiniani* , noble vénitien , & d'une dame de la maison de *Quirini* , vint au monde le premier de juillet 1381. Il prit l'habit régulier dans le monastere des chanoines de St. *George in Alga* , n'étant encore que diacre. *Laurent* les suivit avec ardeur dans tous leurs exercices : il enchérissoit même sur les austérités communes , ne se chauffant point dans les plus grands froids , & ne prenant jamais aucun délassément. Il souffroit volontiers la faim & la soif , même lorsqu'il n'étoit pas jeune. Quelques chanoines le voyant un jour pressé d'une soif ardente , & lui disant qu'il ne devoit point s'incommoder jusqu'à ce point , *Laurent* leur dit : *Comment souffrirons-nous l'ardeur du feu du purgatoire , si nous ne pouvons souffrir celle de la soif ?* Il regardoit comme un sujet de confusion pour lui , de se voir élevé aux charges de sa congrégation. Il disoit qu'un religieux ne quitte le monde qu'à l'extérieur , quand il craint d'en être méprisé. Il devint en 1424 le premier général de cette congrégation , à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent observés dans la suite. Sa vertu généralement reconnue , porta le pape *Eugene IV* à lui donner l'évêché de Venise , dont il fut le premier patriarche. Ce fut en conséquence d'une ordonnance faite de son temps , pour terminer les différends entre les patriarches de Grado & les évêques de Venise ; elle prescrivait la réunion du patriarcat & de l'évêché en faveur de celui des deux prélats qui survivoit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'épiscopat , qu'après que le Pape le lui eût commandé trois fois , & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit menée dans son monastere. Ce St. prélat a laissé divers ouvrages de morale , que nous avons en un vol. in-fol. de l'impression de Lyon , l'an 1568. *Nicolas-Antoine Justiniani* en a donné une nouvelle édition à Venise en 1755 , en un vol. in-fol. Le plus estimé est un excellent traité de la *vie solitaire* , qui a été traduit en français. St. *Laurent Justinien* a aussi composé un traité qu'il a intitulé : *De complanctu christianæ perfectionis* , où il déplore les

malheur
depuis f
l'eau à n
je puis
les pert
» trop
» ni plu
» & ce
» ment
» branc
» beaut
rut le 8
Pan 152
rien for
au com

II. J
1470 ,
bientôt
acquie
Léon X
cinquie
concor
de son
rable ,
François
en lui
Ce fut
seigneur
Genes
Il alla
bientôt
timent
soins ,
épiscop
enfin ,
qu'il a
voyage
qu'étan
à Nébi
avoit c
terium
Latinis
& M.
bue en
autres
core p
mis la
agit co

malheurs de l'église, en faisant voir combien elle a dégénéré depuis sa naissance. Ce traité commence ainsi : *Qui donnera de l'eau à ma tête, & à mes yeux une fontaine de larmes*, afin que je puisse déplorer avec une douleur & une amertume convenable les pertes & les malheurs de l'église militante ? » Il n'y a que » trop de sujet de gémir, & ils ne peuvent être ni plus grands » ni plus manifestes. Que l'on considère ce qu'elle a été autrefois, » & ce qu'elle est maintenant. Le nombre de ses enfans est aug- » menté ; mais la vertu est bien diminuée. Elle a étendu ses » branches d'un bout du monde à l'autre ; mais elle a perdu sa » beauté naturelle, & elle est devenue toute difforme. « Il mourut le 8 janvier 1455 à 74 ans. Le pape *Clement VII* le béatifia l'an 1524, & *Alexandre VIII* le canonisa en 1690. *Bernard Justinien* son neveu, écrivit sa vie en 12 chapitres, que nous avons au commencement de ses œuvres.

II. JUSTINIANI, (*Augustin*) évêque de Nébio, né à Genes en 1470, entra dans l'ordre de *St. Dominique* en 1488. Il s'y distingua bientôt par sa doctrine & par l'intelligence des langues, qu'il acquit en peu de temps. Il fut pourvu l'an 1514, par le pape *Léon X*, de l'évêché de Nébio dans l'isle de Corse. Il assista au cinquième concile de Latran, & combattit quelques articles du concordat passé entre la France & la cour de Rome. La pauvreté de son diocèse lui fit desirer un évêché d'un revenu plus considérable, & il fit la cour au Pape qui l'estimoit beaucoup ; mais *François premier* qui aimoit les gens de lettres, l'attira à Paris, en lui donnant la qualité de son aumônier, avec une pension. Ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier professeur royal de la langue hébraïque. Etant retourné l'an 1522 à Genes, il y trouva tout en désordre par la faction des *Adornes*. Il alla ensuite visiter son diocèse, dans le dessein de retourner bientôt après en France ; mais ayant changé tout-à-coup de sentiment, il s'attacha au gouvernement du troupeau confié à ses soins, embellit son église, augmenta le revenu de la messe épiscopale, fit bâtir un palais assez commode pour ses successeurs ; enfin, il remplit tous les devoirs d'un prélat jusqu'à l'an 1521, qu'il alla à Genes, & ensuite à Rome. La connoissance de ses voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en disant, qu'étant allé encore à Genes, & s'étant embarqué pour revenir à Nébio, il périt avec le vaisseau qui le portoit l'an 1536. Il avoit composé des ouvrages dont le plus considérable est : *Psalterium hebræum, græcum, arabicum & chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus & glossis*. C'est le premier qui ait paru ; & *M. Huet*, évêque d'Avranches, en fait l'éloge. On lui attribue encore une traduction du *More Nevokim*, du *R. Moïse*. Ses autres ouvrages sont des éditions d'auteurs, qui n'avoient pas encore paru. Pour ses annales de la république, il n'y avoit pas mis la dernière main, & celui qui les publia l'an 1537 à Genes, agit contre les intentions de l'auteur, qui ne les auroit pas données

en si mauvais état. On trouve dans ses annales, qu'il avoit fait imprimer le pſeautier à ſes dépens ; qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires ſur du papier , & cinquante ſur du parchemin ou ſur du vélin pour les princes ; & qu'il eſpéroit en tirer une groſſe ſomme pour le ſoulagement des pauvres ; mais que peu de perſonnes acheterent ce livre, quoique tous les ſavans en parlaſſent avec éloge , & qu'il eût peine à retirer ſes frais. Il laiſſa par ſon teſtament ſa bibliothèque , qui étoit conſidérable , à la république de Genes.

JUSTINIEN I, neveu de *Justin l'Ancien* , & fils de *Vigilantia* & de *Sabatius* , fut fait *Céſar* & *Auguſte* l'an 527 , & ſuccéda à l'empereur *Juſtin* ſon oncle , le premier août ſuivant. Il avoit quarante-cinq ans lorsqu'il fut élevé à l'empire , & il en régna trente-neuf. Il fit toujours paroître un grand zele pour la religion. Au commencement de ſon regne il donna une conſtitution , qui contient ſa profeſſion de foi ſur la Trinité & ſur l'Incarnation. Il y dit qu'un de la Trinité s'eſt incarné , quoiqu'il eût auparavant condamné les moines de Scythie qui ſoutenoient cette propoſition. Dès la premiere année il fit deux loix touchant la réſidence des évêques. » Leur abſence , dit-il , eſt cauſe que le ſervice » divin ſe fait avec plus de négligence ; que les affaires des » églifeſ ſont moins bien conduites , & que leurs revenus ſont » employés aux frais des voyages des évêques , & de leur ſéjour » dans la capitale. C'eſt pourquoi nous vous enjoignons , dit-il au » patriarche de Conſtantinople , de faire ſavoir à tous les mé- » tropolitains de votre dépendance , que ni eux ni les évêques de » leurs provinces , ne doivent point quitter leurs églifeſ pour » venir en cette ville de leur propre mouvement , ſans un ordre » particulier de nous , quelque affaire qui ſurvienne ; mais ils doi- » vent envoyer ici un ou deux clercs , pour nous faire connoître » leurs beſoins , & recevoir de nous un prompt ſecours. Celui » qui n'oſervera pas cet ordre , encourra notre indignation. L'autre loi regarde la maniere dont ſe devoit faire l'élection des évêques. » Quand un ſiege épifcopal , y eſt-il dit , ſera vacant , » les habitans de la ville feront un décret en faveur de trois per- » ſonnes , dont la foi & les mœurs ſoient connues par de bons » témoignages , afin que l'on choiſiſſe le plus digne. Suivant les » ſaints canons , les évêques , les chorévêques , les prêtres & » tous les autres clercs , ſeront ordonnés gratuitement. Tous les » clercs chanteront dans chaque églife les offices de la nuit , du » matin & du ſoir. « (Car en Orient on ne diſoit point en public les petites heures.) » Ils ne doivent point , ajoute la loi , conſu- » mer inutilement les biens de l'églife , & porter le nom de » clercs , ſans en faire les fonctions. Car il eſt abſurde qu'ils » aient des mercenaires pour chanter l'oſſice à leur place , tandis » que pluſieurs ſaiques aſſiſtent aux offices par le ſeul mouvement » de leur piété. Nous enjoignons à l'évêque d'y tenir la main , » avec les deux premiers prêtres de chaque églife ; & de chaſſer

du cl
» ſatisf
» tons à
L'empe
en avoi
mens d
parlent
Nous n
l'églife
coup d
Dès le
Helures
leur fit
gion ch
étoient
n'eût tr
uſa de
aux hér
confiſq
uns &
nien d'e
qui ſe f
forcées
l'aposta
ditions
nien pe
contre
comme
cauſere
former
un recu
entrepr
utiles
ſous ce
Juſtinie
à ces li
en pub
nous a
habiles
de ſon
qui rép
JUV
d'Eſpa
Conſtan
écrit en
en cro
que ſon
llé ave

du clergé ceux qui ne seront pas assidus aux saints offices, pour satisfaire aux pieuses intentions des fondateurs. Nous permettons à toute personne de dénoncer ceux qui violeront cette loi. L'empereur *Justinien* mourut le 14 novembre 566 à 84 ans, après en avoir régné 38. Notre objet n'est point de tracer les avènements de son regne; nous renvoyons aux autres historiens, qui parlent assez au long des qualités & des défauts de ce prince. Nous n'en parlons ici qu'à cause du bien qu'il fit par ses loix à l'église, à la religion & à l'humanité. *Justinien* témoignoit beaucoup de zèle pour la conversion des infidèles & des hérétiques. Dès le commencement de son regne, il attira à son alliance les *Helures*, ainsi nommés à cause des marais qu'ils habitoient. Il leur fit de grands présens, & leur persuada d'embrasser la religion chrétienne. Quoiqu'ils fissent profession du christianisme, ils étoient néanmoins fort corrompus, ce qui fit craindre que *Justinien* n'eût trop hâté leur conversion par le desir de leur alliance. Il en usa de même à l'égard de plusieurs autres peuples païens. Il ôta aux hérétiques toutes les églises, & les rendit aux Catholiques. Il confisqua leurs biens comme ceux des Païens, & dépouilla les uns & les autres de leurs charges. On accusoit ce zèle de *Justinien* d'être mêlé d'intérêt, parce qu'il profitoit des confiscations qui se faisoient. On se plaignoit aussi que les conversions étoient forcées & précipitées: ce qui donnoit lieu à l'hypocrisie & à l'apostasie. Souvent aussi les plus rustiques en venoient à des séditions. Quelques-uns se tuoient eux-mêmes de désespoir. *Justinien* poursuivit aussi les astrologues, & fit des loix très-sévères contre le blasphème & l'impudicité. Les Samaritains furent traités comme les hérétiques; & les poursuites que l'on fit contr'eux, causerent de grands désordres en Palestine. *Justinien* voulant réformer les loix romaines, il fit compoter un code, c'est-à-dire, un recueil des constitutions choisies des Empereurs précédens. Il entreprit ensuite de faire un corps de tous les ouvrages les plus utiles des anciens jurisconsultes, dont il fit ranger les extraits sous certains titres, & lui donna le nom de *digeste* ou *pandectes*. *Justinien* fit aussi composer les institutes pour servir d'introduction à ces livres. Quelque temps après il fit corriger son code, & on en publia une seconde édition plus parfaite, qui est celle que nous avons aujourd'hui. Il se servit pour ces ouvrages, des plus habiles jurisconsultes de son temps, & des principaux officiers de son empire, entr'autres de *Tribonien*, qui avoit une charge qui répond à celle de chancelier.

JUVENCUS, (*Aquilinus-Caius-Vetius*) d'une famille illustre d'Espagne, fleurit dans le quatrième siècle, sous l'empire de *Constantin*. Il se distingua par son talent pour la poésie. Il avoit écrit en vers hexamètres quelques ouvrages sur les mystères; & on croit qu'il avoit aussi écrit des hymnes. Nous n'avons de lui que son poème de la vie de J. C. plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, presque mot pour mot, le

texte des évangélistes , que par la beauté de la poésie & de la latinité. Il est en quatre livres. On croit qu'il fut composé vers l'an 339. Il y a un très-grand nombre d'éditions de ce poëme qui se trouve dans la bibliothèque des peres. St. *Jerome* , dans ses commentaires sur St. *Matthieu* , cite ce vers de lui au sujet des trois Rois :

*Aurum thus , myrrham Regique , hominique , Deoque ,
Dona ferunt.*

K

KEMPIS , (*Thomas* à) voyez THOMAS.

I. KIRCHER , (*Conrad*) protestant d'Ausbourg , s'est rendu célèbre par une concordance grecque du vieux testament , qui a été imprimée en 2 vol. à Francfort 1607. Cet ouvrage est d'une grande utilité pour bien entendre les livres sacrés , & sert comme de dictionnaire hébreu , parce qu'il met les mots hébreux à la tête , & ensuite l'interprétation que les Septante ont donné à ces mots , citant les endroits de l'écriture où ils sont interprétés. On a reproché à l'auteur de ce qu'il a suivi pour le grec des Septante , l'édition d'Alcala , de *Henarès* , qui n'est pas la véritable version des Septante. Il seroit à désirer qu'on fit réimprimer cet ouvrage sur l'édition faite à Rome.

II. KIRCHER , (*Athanasie*) Jésuite de Fulde , philosophe , s'acquit beaucoup de réputation dans le dix-septieme siecle par sa science & par sa piété. Il enseignoit à Wirtzburg dans la Franconie , lorsque les Suédois troublèrent le repos dont il jouissoit en 1631. Le pere Kircher se retira en France , & s'arrêta pendant quelque temps au college que les Jésuites avoient à Avignon. Il alla ensuite à Rome où il mourut en 1680 , âgé de 82 ans , après avoir publié un grand nombre d'ouvrages , dont les principaux sont , I. *Arcanoe* : II. *Turris Babel* , dans lesquels on trouve beaucoup d'érudition.

L

LABBE , (*Philippe*) Jésuite , naquit à Bourges en Berry , d'une bonne famille de cette ville en 1607. Après avoir fait sa philosophie , il entra dans la société des Jésuites en 1623 , à l'âge de 16 ans. Il enseigna ensuite dans le college de Bourges les humanités , la rhétorique & la philosophie. Appelé à l'étude de théologie morale , il la professa pendant cinq ans , partie à Bour-

ges , &
ville ,
les gra
Il y m
avoit t
qualité
un très
ne con
que la
cipaux
1660 ,
ouvrag
contre
na , &
avoit
l'ouvra
la nom
à Paris
sur ce
repré
un jou
sainte
des Ro
inspid
Sirmo
1652 ,
avec u
in-fol.
& part
vre , &
franço
concor
sont d
d'obse
lection
in-fol.
Labbe
du dix
briel C
cés , &
du P.
vrage.
tribué
un gra
plus a
plus ex
une co
be. X.

ges, & partie à Paris. Depuis qu'il fut appellé dans cette dernière ville, il n'en sortit plus, & y employa tout son temps à exécuter les grands projets qu'il avoit formés pour l'avancement des lettres. Il y mourut en 1667, dans sa soixantième année. Ce Jésuite avoit une mémoire prodigieuse & une érudition fort variée. Ces qualités jointes à un travail assidu & infatigable, lui firent publier un très-grand nombre d'ouvrages. La plus grande partie néanmoins ne consista que dans des collections, qui ne lui ont presque coûté que la peine de les ramasser & de les mettre en corps. Les principaux sont, I. *De scriptoribus ecclesiasticis dissertatio*, à Paris 1660, 2 vol. in-8°. On trouve à la fin du premier volume de cet ouvrage, qui est inexact & superficiel, une dissertation latine contre la fable de la papesse Jeanne. II. *Bibliotheca anti-janseniana*, &c. à Paris 1654, in-4°. C'est un catalogue des écrits où l'on avoit attaqué *Jansénius*, évêque d'Ypres, & les défenseurs de l'ouvrage de ce prélat. III. *Pouillé royal contenant les bénéfices de la nomination ou collation du Roi, les maladreries, hôpitaux, &c.* à Paris 1648, in-4°. On a eu depuis des ouvrages plus parfaits sur cette matière. IV. *L'année sainte des Catholiques, où sont représentés les saints & saintes les plus remarquables*, &c. avec un journal historique de plusieurs personnes mortes en odeur de sainteté, qui n'ont point été béatifiées, & un journal de la mort des Rois de France, &c. à Paris en 1650, in-8°. Cet ouvrage est insipide & mal écrit. V. Une seconde édition des notes du pere *Sirmond*, sur les lettres & les vers de *Sidoine Apollinaire*, Paris 1652, in-4°. VI. Une histoire abrégée des conciles de France, avec un *index* géographique en latin & en françois, Paris 1636, in-fol. L'*index* géographique contient celui des conciles généraux & particuliers, que l'on trouve dans l'édition du concile du Louvre, & dans les autres auteurs ecclésiastiques. VII. *Le chronologue françois*, &c. 5 vol. in-12. VIII. *Philippi Labbe & Philippi Brieti concordia chronologica*, 5 vol. in-fol. Les quatre premiers volumes sont du P. *Labbe*, & le cinquième du P. *Briet*. Il y a beaucoup d'obscurité & peu d'utilité dans ce grand ouvrage. IX. Une collection des conciles, qui parut complete en 1672, en 17 vol. in-fol. Les huit premiers volumes étoient imprimés lorsque le P. *Labbe* mourut, de même que les commencemens du neuvième & du dixième, & tout le douzième & les trois suivans. Le P. *Gabriel Cossart*, de la même société, acheva les volumes commencés, & donna l'onzième entier avec des notes semblables à celles du P. *Labbe*. & l'apparat, & mit la dernière main à tout l'ouvrage. La diversité du génie de ces deux auteurs n'a pas peu contribué à embellir cette édition, peut-être aussi à y laisser glisser un grand nombre de fautes dont elle est remplie. L'un étoit des plus actifs & des plus laborieux; l'autre (le pere *Cossart*) un des plus exacts & des plus judicieux. On travaille actuellement en Italie à une collection des conciles, qui sera préférée à celle du pere *Labbe*. X. *Les étymologies de plusieurs mots françois*, à Paris en 1661,

in-12. Ce livre est contre le *jardin des racines grecques* de MM. de Port-Royal, & dont M. Lancelot étoit le principal auteur. La maniere dont le pere Labbe attaqua cet ouvrage est tout-à-fait propre à faire connoître, dit M. l'abbé Racine, le caractère de ce Jésuite. Il s'appropriâ le fond de l'ouvrage de MM. de Port-Royal, & pour couvrir son larcin, il leur dit beaucoup d'injures, en s'adressant à MM. de l'académie. Dans un avis sur la seconde édition du *jardin des racines grecques*, on parle ainsi de la censure du pere Labbe. » Toutes les accusations (de ce Jésuite) ne » répondant nullement à son effroyable préface, on espere que » tout le monde demeurera persuadé qu'il y a de l'exces dans sa » rhétorique; & que la confiscation qu'il a faite à son profit de » ce petit ouvrage, en le faisant réimprimer sous son nom, est » plutôt une usurpation violente, qu'un usage légitime de sa » juridiction. Il y auroit même lieu de l'avertir charitablement, » qu'il est dans un âge où il seroit temps qu'il se défit de cette » basse vanité de jeune régent, qui paroît si forte en tout ce » qu'il fait: & de lui faire voir qu'un habile homme peut bien » quelquefois traiter des moindres choses; mais que ce n'est pas » la marque d'un esprit fort élevé, de s'en piquer & de s'y » arrêter toute sa vie. Mais parce que son humeur encore trop » emportée ne permet pas d'espérer un grand succès des aver- » tissemens sérieux; il est nécessaire au moins de lui déclarer, » que s'il veut continuer dans l'exercice de sa charge de censeur, » il doit avoir soin de la rendre moins odieuse, de peur d'obliger » ses sujets à la révolte, qui peut être dangereuse dans le com- » mencement d'une autorité aussi peu affermie que la sienne. Il ne » peut avoir oublié le péril qu'elle courut il y a quelques années, » lorsqu'on vit cet habile géographe du Roi se soulever contre » lui, & faire connoître à tout le monde que le pere Labbe lui » avoit volé le livre qu'il avoit fait imprimer sous le titre de » *pharus Gallia antiquæ*, & qu'il n'y avoit rien de ce pere qu'un » nombre effroyable de fautes contre l'ancienne géographie.

LABBÉ, (Pierre) Jésuite, né à Clermont en Auvergne l'an 1594, professâ toutes les basses classes excepté les mathématiques. Il fut ensuite recteur de cinq colleges & d'un noviciat. Nous avons de lui quelques ouvrages de piété en latin, & des poésies latines sur des sujets pieux. » Le pere Labbé, dit le » pere de Colonia, n'a point égalé le pere Buffiere, ni pour l'a- » mour du travail, ni même pour le bon goût. Il ne tient pas à » lui que notre siecle n'oublât cette noble simplicité qui nous » charme dans les ouvrages des anciens..... Son style est tout hérissé » de pointes, & semé d'un bout à l'autre de faux brillans..... Ses » éloges sacrés & profanes, ses descriptions, ses dissertations his- » toriques, ses divers poèmes sont tous pétris de raffinement & de » subtilité: on y court après l'esprit; & je dirois presque qu'on ne » vit jamais tant de lumiere & si peu de raison. « Le pere de Colo- » nia avoue néanmoins qu'on y trouve quelques morceaux qui ont leur

leur pr
partie.

LAC
n'a rien
croit qu
Arnobe
d'Afriqu
temps,
commun
fessâ lon
que. On
beaucoup
dent po
seigna
d'un si
pauvrete
vaines su
que son
que de
trer dan
sieurs o
poir pré
de Dieu
rapporte
dans la
ouvrage
sept livr
qui avo
fiter no
se pouvo
la vanité
leuse tot
des dern
On peu
combattu
de Laër
choses p
fautes &
ont été a
qu'on pu
roit avoi
de la do
trop phi
ouvrages
sont dév
& éloque
est celle
passé po

Tom

leur prix , tel que celui de la solitude dont il rapporte une partie.

LACTANCE FIRMIEN ou plutôt FIRMIEN LACTANCE ; on n'a rien de certain sur le pays & la famille de *Lactance*. *Baronius* croit qu'il étoit d'Afrique , ce qui paroît en ce qu'il étudia sous *Arnobé* qui professoit la rhétorique dans la province proconsulaire d'Afrique. *St. Jerome* l'appelle le plus savant homme de son temps , & dit que son style est un fleuve d'éloquence. Il passe communément & avec raison pour le *Cicéron des Chrétiens*. Il professa long-temps la rhétorique , soit à Nicomédie , soit en Afrique. On ne fait point les particularités de sa conversion. Il avoit beaucoup lu *Tertullien* & *St. Cyprien*. Il passa d'Orient en Occident pour instruire *Crispe César* , fils de *Constantin* , à qui il enseigna l'éloquence dans les Gaules. Cette qualité de précepteur d'un si grand prince ne l'empêcha pas de vivre toujours dans la pauvreté. Il consacra son esprit & ses talens à la réfutation des vaines subtilités des philosophes de son temps ; & il étoit persuadé que son travail & sa vie ne pourroient avoir un meilleur objet , que de retirer quelques personnes de l'erreur & de les faire entrer dans le chemin du ciel. Il composa étant encore païen plusieurs ouvrages de belles-lettres. Après sa conversion , il en fit un pour prouver que l'homme a été créé de Dieu , un sur la colere de Dieu. Il en écrivit aussi un sur la persécution , non pour en rapporter l'histoire , mais pour faire adorer la justice de Dieu dans la punition & la mort des persécuteurs. Mais le grand ouvrage de *Lactance* est celui des *institutions divines* , divisées en sept livres. L'ouvrage entier est fait pour répondre à tous ceux qui avoient écrits contre la religion chrétienne , & pour réfuter non seulement tout ce qui avoit été dit , mais tout ce qui se pouvoit dire contre l'église. Il y combat avec une extrême force la vanité du paganisme , & il y détruit avec une facilité merveilleuse toutes les illusions de l'idolâtrie. Les plus habiles écrivains des derniers siècles en ont témoigné une estime extraordinaire. On peut assurer au moins que personne n'a défendu l'église & combattu l'idolâtrie avec plus d'éloquence. A l'égard des ouvrages de *Lactance* en général , quoiqu'on y trouve par-tout d'excellentes choses pour le dogme & pour la piété , on y rencontre aussi des fautes & quelques erreurs. Il y en a qui croient que ses ouvrages ont été altérés par des hérétiques. Au reste ce n'est pas un auteur qu'on puisse alléguer sur des matières contestées , parce qu'il paroît avoir été plus orateur que théologien , avoir été peu instruit de la doctrine de l'église & avoir traité la théologie d'une manière trop philosophique. Cela n'empêche pas qu'on ne puisse lire ses ouvrages avec fruit , & profiter de plusieurs vérités saintes qui y sont développées d'une manière vive , claire , grande , agréable & éloquente. La dernière édition qu'on a des œuvres de *Lactance* est celle qu'a donné l'abbé *Lenglet* en 1748 , 2 vol. in-4°. Elle passe pour la plus complète , & est imprimée très-correcte-

ment. Le pere dom le *Nourri*, religieux Bénédictin, a donné en 1710 une nouvelle édition du livre de la mort des persécuteurs.

LAFITAU, (*Pierre-François*) né à Bordeaux en 1685 d'un marchand de vin, entra dans la compagnie de JESUS, où il avoit déjà un frere. Après avoir enseigné les belles-lettres, il se consacra au ministère de la prédication, & plut beaucoup par son action encore plus que par son éloquence. La bulle *unigenitus* ayant causé une division en France, il fut envoyé à Rome pour ménager un accommodement. Ses intrigues & ses services lui valurent l'évêché de Sisteron, auquel il fut nommé en 1719. Il prêcha le carême devant le Roi en 1730, & prononça l'oraison funebre de *Philippe V*, en 1746. Ce fut sa dernière action d'éclat, & il en fut récompensé par l'abbaye de Notre-Dame de la *Corneville*. Ce prélat mourut à Lurs, village de son diocèse, en 1763. Nous avons de lui, I. *Des sermons* pour le carême, en 4 vol. in-12, 1747 & 1752. Il y a très-peu de preuves dans ses sermons; mais on y trouvera des portraits. L'auteur paroît avoir quelque connoissance du cœur humain, ce qui est une partie très-essentielle à un bon prédicateur, & il s'en sert avec avantage. Ses plans sont assez heureux, mais ils ne sont pas toujours remplis. II. *Histoire de la constitution unigenitus*, en 2 vol. in-12. Cet ouvrage a eu assez de succès, quoiqu'il soit partial & qu'il y paroisse quelque animosité contre les anti-constitutionnaires. III. *Histoire de Clement XI*, en 2 vol. in-12. On a accusé cette histoire des mêmes défauts que la précédente. IV. *Retraite de quelques jours*, in-12. V. *Avis de direction*, in-12. VI. *Conférences pour les missions*, in-12. VII. *Lettres spirituelles*, in-12. VIII. *La vie & les mysteres de la Ste. Vierge*, in-12. Cet ouvrage a fait du bruit, parce que l'auteur y adopte plusieurs traditions populaires. Les autres productions de M. Lafitau sont assez superficielles; mais le style en est agréable, & assez vif.

LAFONT, (*Pierre de*) né à Avignon, se distingua de bonne heure par ses talens & par sa piété. Il devint prieur de Valabregue & official de l'église d'Uzez. Il mourut au commencement du dix-huitieme siecle, après avoir publié, I. *Des entretiens ecclésiastiques* pour tous les dimanches de l'année & sur tous les mysteres de Notre-Seigneur, sur les fêtes de la Ste. Vierge & de *St. Charles Borromée*, à l'usage des séminaires. Ils furent imprimés à Paris 1688 & années suivantes, en 5 vol. in-12, & réimprimés dans la même ville, chez *Barbou* en 1752. L'auteur les avoit prononcés au séminaire d'Uzez, dont il étoit directeur. Ces entretiens sont des especes de conférences sur des points de doctrine & de morale, qui concernent les ecclésiastiques en particulier & spécialement ceux qui sont chargés de la conduite des ames. Il n'est aucun de leurs devoirs, que l'auteur n'embrace & ne discute à fond. Toutes les preuves que fournissent l'écriture-sainte, les conciles & les peres, y sont répandues avec beau-

soup de
raison é
morale
relâchem
ministres
force de
pour tou
Florentin
très-instr
fait.

LAGE
avec hon
à la pré
rut à Po
avoir été
outre un
catholiqu
les diffic
textes ti
contre le
un jeune
lui expo
la religi
qui doiv
honnête

LAIM
Deux-P
théologi
boup de
à 60 ans
sieurs ré
Allema
depuis l
cipaleme
Theolog
Wurceb
August

LAIN
se fit un
été reçu
gie. Il f
beaucou
tôt après
général
au conc
plusieur
de juin
ploya t

coup de science & d'intelligence. Les argumens que fournit la raison éclairée des lumieres de la foi , n'y font pas oubliés. La morale de l'auteur est pure , & tend toujours à combattre le relâchement qui ne s'introduit que trop facilement parmi les ministres. Sans les effrayer par un rigorisme outré , l'auteur s'efforce de les conduire à la perfection de leur état. II. Des *prônes* pour tous les dimanches de l'année , 4 vol. in-12 , Paris , chez Florentin & Pierre de Laulne , 1701. Ces deux ouvrages sont très-instructifs , & méritent les différentes éditions qu'on en a fait.

LAGUILLE , (Louis) Jésuite ; né à Autun en 1658 , enseigna avec honneur la philosophie & les mathématiques. Il fut destiné à la prédication , dont il exerça le ministère avec zele. Il mourut à Pont-à-Mousson en 1742 , dans un âge fort avancé , après avoir été provincial de la province de Champagne. On a de lui , outre une grande histoire d'Alsace , I. *Exposition des sentimens catholiques sur la soumission due à la constitution unigenitus* ; où les difficultés des opposans sont réfutées par les principes & les textes tirés des ouvrages de feu M. Bossuet , évêque de Meaux , contre les prétendus réformés , in-4^o , 1735. II. *Préservatif pour un jeune homme de qualité , contre l'irreligion & le libertinage*. On lui expose premièrement les raisons qui doivent l'affermir dans la religion catholique ; secondement , on lui suggere les motifs qui doivent régler ses mœurs , & l'engager à vivre en véritable honnête-homme , à Nanci en 1739 , in-12.

LAIMAN ou LAYMANN , (Paul) Jésuite allemand , natif de Deux-Ponts , enseigna la philosophie , le droit canon , & la théologie morale dans divers colleges d'Allemagne avec beaucoup de succès. Ce savant Jésuite mourut à Constance en 1635 à 60 ans. Nous avons de lui divers ouvrages , dont il y a eu plusieurs réimpressions & dont on se sert encore en Italie & en Allemagne. Ils sont d'un moindre usage en France , sur-tout depuis la suppression de la société de Jesus. Laiman est principalement connu par sa théologie morale , imprimée sous ce titre : *Theologia moralis* , in-fol. *Lugd. Moguntia* 1723 , *Patavii* 1733 , & *Wurceb.* 1748. On en a publié un *compendium* , in-8^o , 2 tom. *August.* 1744.

LAINÉZ , (Jacques) général des Jésuites , étoit espagnol. Il se fit un nom dans le seizieme siecle par son savoir. Après avoir été reçu docteur à Alcalá , il vint à Paris , où il étudia la théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de St. Ignace , contribua beaucoup à l'établissement de sa compagnie , & lui succéda bientôt après dans le gouvernement de sa société ; mais il ne fut élu général dans les formes , que trois ans après , en 1558. Il assista au concile de Trente , comme théologien du pape Paul III , à plusieurs sessions de ce concile. Dans la congrégation du seizieme de juin 1563 , Lainéz fit un long discours , dans lequel il déploya tout son zele pour la cour de Rome. Il dit que l'on ne

pouvoit nier que J. C. a l'autorité de dispenser de toutes sortes de loix ; & que le Pape étant son vicaire & son lieutenant , n'ait un même tribunal que lui ; & qu'ainsi on doit avouer qu'il a la même autorité. Que tel est le pouvoir de l'église romaine ; & qu'on doit bien considérer que c'est une hérésie de lui ôter ses privilèges , parce que c'est nier l'autorité que J. C. lui a donnée. Au sujet de la réformation , *Lainez* soutint que puisqu'aucune église particulière , qui avoit son évêque au concile , ne pouvoit réformer l'église de Rome , attendu , disoit-il , que le disciple n'est pas plus que le maître : ni l'esclave plus que son seigneur ; il s'ensuivoit nécessairement , que le concile n'a pas l'autorité de mettre la main à cette réformation. Il ajouta que ceux qui vouloient mettre l'église de Rome sur le pied où elle étoit du temps des apôtres , ne savoyent pas distinguer le temps ni leurs besoins. Il entreprit de prouver que la puissance de juridiction appartenoit au Pape seul , & que les évêques tenoient de lui la portion qu'ils en avoient. Tant que J. C. fut sur la terre , dit-il , il gouverna l'église avec une autorité absolue & monarchique. Quand il fut prêt à quitter le monde , il établit *St. Pierre* son vicaire pour gouverner l'église comme il avoit fait lui-même , en lui donnant à lui & à ses successeurs un pouvoir absolu sur cette église ; afin qu'elle lui fût autant assujettie qu'à la majesté divine : de sorte que le Pape est un vrai monarque , dont l'autorité n'est pas plus bornée que l'étoit celle de J. C. Non content d'établir si clairement une pareille doctrine , il entreprit dans la seconde partie de son étrange discours , de répondre aux raisons de ceux qui soutenoient que les évêques reçoivent leur autorité de J. C. Il soutint hardiment que , selon plusieurs docteurs catholiques , les apôtres avoient été ordonnés évêques par *St. Pierre* , & avoient reçu leur juridiction de lui seul ; que ceux qui disoient que les apôtres avoient été ordonnés évêques par J. C. ajoutoient qu'il fit cette fois-là l'office de *St. Pierre* , en donnant aux apôtres ce qu'ils devoient recevoir de leur collègue. Il soutint dans la congrégation du 24 de juillet , que le mariage clandestin n'est pas mauvais par sa nature ; & une de ses raisons étoit , que le mariage de nos premiers peres avoit été clandestin. Ce n'est pas la première fois que nous voyons *Lainez* avancer en présence des peres , des propositions fort extraordinaires. On lui attribua un écrit qui se répandit quelque temps après , dans lequel ce Jésuite s'efforçoit de montrer que les mariages clandestins ne devoient pas être annullés : on fit peu de cas de cet écrit. Dans une assemblée qui se tint le 13 de septembre chez le premier légat , & où tout le monde eut la liberté d'entrer , le même Jésuite , quoique théologien du Pape , contesta à l'église le pouvoir d'annuller les mariages clandestins ; & pour le prouver , il dit que l'église pendant quinze siècles n'avoit point fait de semblable loi. On lui répondit qu'il s'ensuivoit de son raisonnement , que les conciles ne pourroient faire aucune loi nouvelle ; puisque l'on pourroit toujours objecter ,

que l'égl
Pie IV e
polyte d
Poissi. I
Pierre m
avoir re
voulu lu
mené d
rent de
des Jésus

LAL
fant , d
royale d
de Guie
la tête d
Rome p
au mois
une har
hérétique
proposit
posa un
On en
Moreri
des écr
plus co
mises
Jésuite
en 1668
ner en
par ceu
férence
Nicolai

LAL
de la co
celier d
& sa
dans l'
de cha
vie for
l'abbay
pere F
s'en de
théatre
éruditi
de fair
les con
Roi &
sastique

que l'église pendant quinze siècles n'avoit point établi cette loi. *Pie IV* engagea *Lainez* en 1561 à accompagner le cardinal *Hipolyte d'Est*, qui vint légat en France pendant le colloque de Poissi. Il y fit un discours, pour opposer à ceux de *Beze* & de *Pierre* martyr. Il mourut à Rome en 1565, âgé de 53 ans, après avoir refusé le chapeau de cardinal, que le pape *Paul IV* avoit voulu lui donner. On a de lui quelques traités. Il en avoit commencé de plus importants, que ses grandes occupations l'empêchèrent de finir. Quelques écrivains lui attribuent les constitutions des Jésuites, & les déclarations sur ces constitutions.

LALANNE, (*Noël de*) abbé de Notre-Dame de Valcroissant, docteur en théologie de la faculté de Paris de la société royale de Navarre, issu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, fut fort lié avec les MM. de Port-Royal. Il fut à la tête des théologiens, que les évêques de France envoyèrent à Rome pour défendre la doctrine de *St. Augustin* touchant la grace, au mois de mai 1653. Il prononça devant le pape *Innocent XI* une harangue pour présenter l'écrit à trois colonnes, où le sens hérétique & catholique, qu'il croyoit pouvoir donner aux cinq propositions, est distingué. Ce docteur revenu en France, composa un grand nombre d'ouvrages pour la défense de *Jansénius*. On en compte plus de 40 dont on peut voir la liste dans le *Moreri*. Nous ne la plaçons pas ici, parce que la connoissance des écrits polémiques n'intéresse que très-peu de lecteurs. Le plus connu est intitulé : *Conformité des Jansénistes avec les Thomistes, sur le sujet des cinq propositions* contre le pere *Ferrier*, Jésuite, avec la conviction de ses falsifications & impostures, en 1668, in-4°. La conformité que l'auteur a prétendu déterminer entre les Jansénistes & les Thomistes, n'a pas été adoptée par ceux-ci, & plusieurs Dominicains en ont fait sentir la différence; entr'autres, les peres *Gonnet*, *Massoulié*, *Contenson*, *Nicolai*, *Sybile*, &c.

LALÉMANT, (*Pierre*) chanoine régulier de *St. Augustin*, de la congrégation de *Ste. Genevieve*, dite de France, & chancelier de l'université de Paris, fit ses études à Rheims sa patrie, & sa philosophie à Paris. Après avoir rempli différentes places dans l'université, entr'autres, celle de recteur, il prit l'habit de chanoine régulier de *Ste. Genevieve* de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de chancelier dépendante de l'abbaye de *Ste. Genevieve* étant venue à vaquer par la mort du pere *Fronteau*, l'abbé le nomma à cette dignité, quoiqu'il s'en défendit beaucoup, disant qu'il ne seroit que changer de théâtre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit données de son érudition & de son éloquence dans les éloges qu'il étoit obligé de faire aux actes publics. Sa piété & sa prudence éclatèrent dans les commissions qui lui furent souvent adressées par le conseil du Roi & par le parlement, pour régler plusieurs affaires des ecclésiastiques & des réguliers. C'est à quoi il s'occupoit lorsqu'il se sen-

tit attaqué d'une maladie qui le minoit insensiblement & le conduisoit à la mort. Il s'appliqua si fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant remplis de ces vérités importantes, il en composa trois livres, savoir, le *testament spirituel*, la *mort des justes*, & les *saints desirs de la mort*: ouvrages pleins de cette onction touchante qui ne peut partir que d'un cœur pénétré. Il mourut en 1673 à 51 ans. Nous avons encore de lui: Abrégé de la vie de Ste. Genevieve, in-8°, & l'éloge funebre de Pomponne de Bellievre, in-4°.

I. LALLEMANT, (Louis) Jésuite, né à Châlons-sur-Marne, professa la théologie dans son ordre. Il fut recteur à Bourges, où il mourut en 1635. On a un recueil de ses maximes, par le pere Rigoulet. Le pere Champion les a ajoutées à sa vie, imprimée in-12, à Paris 1694.

II. LALLEMANT, (Jacques-Philippe) Jésuite, né à St. Valeri-sur-Somme, mort à Paris en 1748, exerça plusieurs emplois dans sa société. Il se signala sur-tout par son zele pour la bulle *unigenitus*, en faveur de laquelle il publia un grand nombre d'écrits, dont nous ne croyons pas devoir donner la liste. Le plus connu est le *véritable esprit des disciples de St. Augustin*, en 4 vol. in-12. La modération n'en fait pas le principal mérite; mais il y a du savoir. Nous avons encore de lui, I. *Le sens propre & littéral des psaumes de David, exposé brièvement dans une interprétation suivie, avec le sujet de chaque psaume & le latin à côté*, Paris, in-12, 1755. Cet ouvrage peut être très-utile pour l'intelligence des psaumes. II. *Réflexions morales avec des notes sur le nouveau testament*, 12 vol. in-12, 1755. L'auteur avoit voulu opposer cet ouvrage au nouveau testament du pere Quésnel; mais ce remede ne servit qu'à ceux qui n'avoient pas besoin d'être guéris.

LALLOUETE, (Ambroise) prêtre, chanoine de Ste. Opportune à Paris sa patrie, & chapelain de Notre-Dame, mourut en 1724, âgé de plus de 70 ans. Il étoit bachelier de la faculté de théologie de Paris, & avoit été pendant quelque temps de la congrégation de l'Oratoire. Quoiqu'appliqué aux fonctions ecclésiastiques, & à la direction, il avoit encore trouvé le temps de composer plusieurs ouvrages utiles & édifiants. On a de lui, I. *Un discours sur la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie*, in-12, Paris 1687. II. *Un autre qui traite de la communion sous une espece*, imprimé avec le premier. L'auteur avoit prononcé ces discours en plusieurs provinces de France dans les missions, que Louis XIV fit faire. III. *L'histoire des traductions françoises de l'écriture-sainte, tant imprimées que manuscrites, soit par les Catholiques, soit par les Protestans, avec les changemens que les Protestans y ont fait en différens temps, & des avis aux nouveaux Catholiques pour lire utilement l'évangile*, à Paris 1692, in-12. Ce petit ouvrage est estimé, & contient des recherches curieuses & intéressantes. On le trouve aussi avec les discours cités plus

haut, au
de contro
IV. Extr
miere,
les spéc
les jeux
tous les
dredis,
l'abrégé
pénitenc
remens
parties p
peut être
vie de
Calvaire
Camus,
meuré.
latins,
in-12. C
rudition
LAM
compte
bonne
qu'il pr
André d
pour l'e
ne pure
tion. L
rent de
à sa req
theses o
se conf
rut en
lièrem
avoit u
évangé
& prin
miers v
fêtes,
jusqu'à
mons,
tirées
ment c
tous le
pauvre
Paris,
deslèir
nées,

haut, avec un nouveau frontispice & le titre nouveau de : *Traité de controverse pour les nouveaux réunis*, Paris, in-12, 1692. IV. *Extraits des SS. peres de l'église, en quatre parties*. La première, sur les mauvais livres, les représentations dangereuses, les spectacles, le luxe. La seconde, sur l'amour des richesses, les jeux, l'usure, la restitution, l'aumône. La troisième, sur tous les évangiles des dimanches, des mercredis & des vendredis, selon le nouveau missel de Paris. La quatrième contient l'abrégé de la vie du pere *Morin*, l'extrait de son ouvrage sur la pénitence, & des extraits sur la danse, sur le mensonge, les juremens, le parjure, l'ivrognerie, le mariage. Le trois premiers parties parurent en 1713, & la quatrième en 1718. Ce recueil peut être de quelque utilité pour les prédicateurs. V. *Abrégé de la vie de Catherine-Antoinette de Gondi, supérieure générale du Calvaire, morte en 1716*. VI. *Abrégé de la vie du cardinal le Camus, évêque de Grenoble*, dans le diocèse duquel il avoit demeuré. VII. On lui attribue encore, *l'histoire & abrégé des ouvrages latins, italiens & françois, pour & contre la comédie & l'opéra*, in-12. Cet ouvrage renferme des recherches qui prouvent de l'érudition & de la littérature.

LAMBERT, (*Joseph*) né à Paris en 1654 d'un maître des comptes, entra dans l'état ecclésiastique, fit ses études en Sorbonne, & reçut le bonnet de docteur. A peine avoit-il 30 ans, qu'il prêchoit avec un succès peu commun dans l'église de St. André des Arcs sa paroisse, où les Protestans venoient en foule pour l'entendre. Il eut le bonheur d'en convertir plusieurs, qui ne purent résister aux charmes d'un style simple & plein d'onction. Le cardinal de Noailles & plusieurs autres prélats donnerent des marques d'estime à ce prêtre aussi pieux qu'éclairé. C'est à sa requisiion que la faculté fit le statut, qui déclare nulles les theses de ceux qui auroient pris le titre de plusieurs bénéfices. Il se consacra sur la fin de sa vie au service des pauvres, & mourut en 1722, regreté de tous les gens de bien. Il étoit particulièrement en vénération dans la paroisse de Palaiseau, où il avoit un prieuré. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. I. *L'année évangélique, ou homélies sur les évangiles de tous les dimanches & principales fêtes de l'année*, en 7 vol. in-12. Les quatre premiers vol. sont pour les dimanches, & les trois derniers pour les fêtes, à Paris, chez Antoine Dezalier, rue St. Jacques, 1692 jusqu'à 1695. Toutes ses homélies sont divisées comme des sermons, en deux ou trois parties, lesquelles sont ordinairement tirées de l'évangile, que l'on trouve tout au long au commencement de chaque homélie. II. *Instructions courtes & familières pour tous les dimanches & principales fêtes de l'année en faveur des pauvres & particulièrement des gens de la campagne*, in-12, Paris, chez Nicolas Lottin, in-12. M. Lambert avoit formé le dessein de fournir des instructions différentes pour plusieurs années, & avoit destiné celles-ci pour la première année; elles

ont leur mérite ; mais les sujets quelquefois n'y sont pas assez développés. On en a fait une nouvelle édition en 1742 chez le même imprimeur. III. *Instructions sur les commandemens de Dieu & de l'église pour la seconde année*, in-12, à Paris, 1722. Après la mort de l'auteur, M. l'abbé Cabresseau a donné au public des instructions courtes & familières sur le symbole, pour servir de suite aux instructions de M. Lambert, en 2 vol. in-12, à Paris 1726, & réimprimées en 1741. Elles ne cedent en rien à celles de M. Lambert ; on peut même leur donner la préférence, tant par le choix des sujets, que par la multiplicité & l'étendue des preuves. IV. *Discours sur la vie ecclésiastique*, Paris, 1702, 2 vol. in-12. Il y a 34 discours sur les différens sujets qui peuvent regarder les ecclésiastiques. V. *Passages les plus touchans du nouveau testament*, 1706, in-12. VI. *Épîtres & évangiles de l'année, avec des réflexions*, chez Muguet, en 1713, in-12. VII. *Les ordinations des saints, ou la maniere dont les saints sont entrés dans les ordres sacrés*, chez Etienne, en 1717, in-12. VIII. *La maniere de bien instruire les pauvres, & en particulier les gens de la campagne*, chez le même, en 1717. in-12. IX. *Histoires choisies du nouveau & de l'ancien testament avec des courtes réflexions morales à la fin de chaque histoire*, in-12, chez Lottin. X. *Le chrétien instruit de la religion & des vérités morales par les propres paroles de l'écriture-sainte, avec des courtes réflexions*, chez Osmont, en 1729 : ouvrage posthume, plein d'onction & de lumière, ainsi que toutes les productions de ce saint prêtre.

LAMBERTINI, (*Prosper*) italien, de l'illustre famille de ce nom, naquit à Boulogne le 13 de mars 1675. Son esprit se déploya de bonne heure. Il en donna des marques dans ses différentes études. Il fut fait successivement chanoine de la basilique de St. Pierre de Rome, consultant du saint office, votant de la signature de grace, promoteur de la foi, & avocat consistorial. Il fut encore déclaré secretaire de la congrégation du concile le 30 décembre 1717, & canoniste de la sacrée pénitencerie en 1722. Il exerçoit conjointement toutes ces charges, lorsqu'il fut nommé archevêque titulaire de Théodosie par le pape *Benoît XIII*, qui proposa pour lui ce titre dans son premier consistoire le 12 juin 1724, en récompense de son savoir & de ses vertus. Il fut nommé cardinal dès le mois de décembre 1726, mais réservé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 30 avril 1728. L'archevêché de Boulogne ayant vaqué, il fut élevé sur ce siege par le pape *Clement XII* le 30 avril 1731. Le pallium de cette église métropolitaine lui fut accordé en même-temps. Enfin il fut élu Pape après la mort de *Clement XII*, le dix-septieme du mois d'août 1740, après que les cardinaux eurent été six mois assemblés au conclave. Les deux partis qui vouloient donner chacun un chef à l'église, se croisoient mutuellement. On proposa de faire entrer dans l'élection le cardinal *Lambertini*, qui eut quarante-quatre voix. Dès qu'il fut

fut su
que se
Chaque
quelqu
les m
danha
grégat
devoit
cupa t
de Fr
pable
nimer
la dou
cune e
la tran
arts. I
sur les
favans
capon
de litt
& des
été p
(*Prof*
volum
censis
de la
pleins
ont tr
noine
cinqu
Les fi
des d
neuvi
fêtes
On tr
donne
Boulo
node
diace
matie
lui fai
du m
Bulla
2 tom
de s
souha
donne
se ren

fut sur la chaire pontificale, il céda à la chambre apostolique ce que ses prédécesseurs mettoient au nombre de leurs revenus. Chaque année de son pontificat fut marquée par la correction de quelques abus. On connoît sa bulle *omnium sollicitudinum* contre les missionnaires de la Chine; son bref adressé au cardinal *Saldanha*, pour la réforme de ceux du Paraguay. Il établit la congrégation de Palestrine, pour composer un corps de doctrine qui devoit être un centre de réunion pour tous les vrais fideles. Il s'occupa sérieusement à calmer les dissentions qui déchirent l'église de France, & il y auroit réussi, si l'esprit de dispute étoit capable de profiter des remèdes. Ce Pontife mourut en 1658 infiniment regretté. Sage & modéré, il fut aimé de la chrétienté pour la douceur & la gaieté de son caractère. Il ne se mêla jamais d'aucune affaire, que pour recommander la paix. A son amour pour la tranquillité publique, il joignit celui des sciences & des beaux arts. Il fonda des académies à Rome, & répandit les libéralités sur le fameux institut de Boulogne. *Benoît XIV*, protecteur des savans, l'étoit beaucoup lui-même; & sur-tout grand & profond canoniste. Ses ouvrages annoncent un goût décidé pour ce genre de littérature, avec une connoissance des plus vastes de l'histoire & des antiquités ecclésiastiques. Les ouvrages de ce Pontife ont été publiés sous ce titre, en 12 vol. in-fol. & in-4°. *Lambertini (Prosperi nunc Benedicti XIV. P. O. M.) opera omnia XII. voluminib. comprehensa ad usum academiae liturgicae Conimbriensis, Romæ 1748.* Les quatre premiers sont destinés aux traités de la béatification & de la canonisation des saints. Ces traités pleins des recherches les plus profondes, & que quelques savans ont trouvé trop diffus, ont été abrégés en François par un chanoine de la Chancelade & par un Capucin de Bretagne. Le cinquième volume contient les actes des saints qu'il a canonisés. Les sixième, septième & huitième renferment des suppléments, des documens & un ample indice pour les vol. précédens. Le neuvième traite du sacrifice de la Messe, & le dixième des fêtes instituées en l'honneur de J. C. & de la bienheureuse Vierge. On trouve dans le onzième, les instructions, les mandemens donnés pendant qu'il étoit évêque d'Ancone, puis archevêque de Boulogne. Enfin le douzième contient un savant traité sur le synode diocésain, qu'on vend séparément sous ce titre: *De synodo diœcesana* lib. VIII. *nunc primum editi.* in-4°, Romæ 1748. La matière est épuisée dans cet ouvrage, & il auroit suffi seul pour lui faire une grande réputation. On a encore de lui une édition du martyrologe romain, & son bullaire publié sous ce titre: *Bullarium ab initio pontificatus usque ad annum 1749*, in-fol. 2 tom. Romæ. S'il est permis de trouver quelques défauts dans de si beaux ouvrages, nous dirons que les gens de goût y auroient souhaité plus d'ordre & de précision. L'illustre auteur s'abandonne trop à l'abondance de son savoir, & ne fait point se renfermer dans de justes bornes.

L. LAMI, (*Bernard*) prêtre de la congrégation de l'Oratoire ; étoit de la ville du Mans , où il vit le jour en 1640. Il eut dès sa jeunesse une grande disposition pour les sciences , & il les embrassa toutes. Il fut mêler les agrémens des belles-lettres & les fleurs de la rhétorique & de la poésie , avec l'étude des langues ; les méditations profondes des mathématiques avec les épines de la critique , enfin la philosophie païenne avec la morale chrétienne. Il enseigna la philosophie dans le college des peres de l'Oratoire de Saumur & d'Angers , & ensuite la théologie dans le séminaire de Grenoble. Il commença d'abord à écrire sur les belles-lettres & sur les sciences ; mais il s'adonna ensuite à la composition des ouvrages sur l'écriture-sainte. Le premier qu'il donna en ce genre fut un apparat ou introduction à l'écriture , en 20 tables , qu'il réduisit depuis en livre , qu'il donna en latin en 1696. Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois sous ce titre : *Apparatus biblicus , sive manu ductio ad sacram scripturam tum clarius tum facilius intelligendam ; editio novissima* , in-4^o , Lugduni 1723 , cum fig. Nous en avons deux traductions françaises , l'une de l'abbé de *Bellegarde* en 1697 ; & l'autre de *M. Boyer* , chanoine de Montbrison en 1699. En 1689 , le pere *Lami* publia une concorde des évangélistes , qu'on a réimprimée à Venise en 1735 sous ce titre : *Concordia quatuor evangelistarum , & apparatus chronologicus , ac geographicus , cum præfatione , in qua demonstratur veritas evangelii* , in-4^o , 2 tom. cum fig. Ven. 1735. Il y a quelques sentimens particuliers dont nous ne citerons que trois. 1^o. Il admet deux prisons de *St. Jean* , l'une par l'ordre des Prêtres & des Pharisiens , l'autre , par celui d'*Herode* . 2^o. Il prétend que *J. C.* ne mangea pas l'agneau paschal dans la dernière Pâque , & que le véritable agneau paschal a été crucifié pendant que les Juifs immoloient le typique ou figuratif. 3^o. Il soutient que *Marie* sœur de *Lazare* , & la pécheresse étoient une même femme. Ces trois opinions & particulièrement celle qui regarde la Pâque , ont été attaquées par *M. Bulteau* , de *Tillemont* , *Mauduit* , *Witase* , *Daniel* , &c. Le pere *Lami* les soutint par quantité d'écrits , qu'on ne recherche plus guere aujourd'hui. En 1699 , il donna un commentaire latin sur sa concorde , dans lequel il a traité plusieurs questions importantes sur l'histoire évangélique. Il entreprit & acheva un grand ouvrage intitulé : *De tabernaculo fœderis , de sancta civitate Jerusalem , & de templo ejus* , qui parut en 1720 , in-fol. par les soins du *P. Desmolets* , qui a mis à la tête une vie de l'auteur en latin. Cet ouvrage est enrichi de plusieurs figures en taille douce. On a encore de lui : *La démonstration ou preuves évidentes de la vérité & sainteté de la morale chrétienne*. La première édition de cet ouvrage est de 1688 , & la dernière fut donnée par parties depuis 1706 jusqu'en 1711 , augmentée de moitié. Le pere *Lami* mourut à Rouen en 1715. Il étoit savant , modeste , judicieux , habile dans les langues , dans les arts , dans les sciences & dans

l'intelli-
facile ;
mais se
pouffo-
aller
raison-
avoien

II. L
Maur
d'une
diffin-
de son
le rég-
liere ,
Il mo-
avons
traité
tion a
diffus
philos-
la reli-
tienne
n'est
contre
fession
VI. U
VII.
VIII.
rique
M. G
traité
1711
de se
faux
teur
la no-
l'apo-
sur le
du co
XIII
lides
men
en r
gieu
quiu
168
où i
L

l'intelligence de l'écriture-sainte. Il avoit l'esprit aisé, l'élocution facile ; il écrivoit en françois & en latin avec une égale célérité ; mais son style manque quelquefois de douceur & de pureté. Il pouffoit les conjectures & les raisonnemens jusqu'ou ils peuvent aller ; mais ces conjectures n'étoient pas toujours justes, & ses raisonnemens, sur-tout quand il s'agissoit de ses opinions, avoient plus de subtilité que de solidité.

II. LAMI, (*Dom François*) Bénédictin de la congrégation de St. Maur, naquit au village de Montyreau, dans le diocèse de Chartres, d'une famille noble. Après avoir porté les armes avec assez de distinction, il entra dans l'ordre de St. Benoît en 1659. La beauté de son esprit, la bonté de son cœur, la candeur de ses mœurs, le régularité dans ses exercices monastiques & sa piété singulière, le firent respecter au-dedans & au-dehors de son cloître. Il mourut à l'abbaye de St. Denis en 1711, âgé de 75 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, fruits de ses méditations. I. Un traité de la connoissance de soi-même, dont on donna une édition augmentée en 1700, en 6 vol. in-12. Cet ouvrage un peu diffus, marque une grande connoissance du cœur humain & une philosophie, d'autant plus élevée qu'elle est toujours portée sur la religion. II. Un traité de la vérité évidente de la religion chrétienne, in-12, 1694 : livre qui peut être fort utile, mais qui n'est pas assez approfondi. III. Le nouvel athéisme renversé, contre Spinoza, en 1696. IV. Des sentimens de piété sur la profession religieuse, en 1697. V. Les leçons de la sagesse, en 1703. VI. Un recueil des lettres théologiques & morales, en 1708. VII. L'incrédule amené à la religion par la raison, en 1710. VIII. Un traité contre la fausse éloquence, intitulé : La rhétorique du college, trahie par son apologiste ; cet ouvrage est contre M. Gibert professeur de rhétorique au college Mazarin. IX. Un traité de la connoissance & de l'amour de Dieu, imprimé en 1711 après la mort de l'auteur. X. Une lettre d'un théologien à un de ses amis, pour venger les Bénédictins ses confreres, contre le faux soupçon d'hérésie que leur imputoit témérairement un auteur déguisé sous le nom d'un abbé d'Allemagne, à l'occasion de la nouvelle édition des œuvres de St. Augustin. XI. Plainte de l'apologiste des Bénédictins à nosseigneurs les prélats de France sur le même sujet. XII. Les gémissemens de l'ame sous la tyrannie du corps, en 1700. Cet écrit est composé en forme d'aspirations. XIII. Les premiers élémens, ou entrée aux connoissances solides, en divers entretiens proportionnés à la portée des commençans, & suivis d'un essai de logique en forme de dialogues, en 1706. XIV. Paraphrase sur les paroles de la profession religieuse, selon la regle de St. Benoît : *Suscipe me secundum eloquium tuum & vivam, & non confundas me ab expectatione mea*, en 1687. XV. Une lettre à M. de Malezieu, chancelier de Dombes, où il se plaint des Journalistes de Trevoux, &c. &c. &c.

LANCELOT, (*Claude*) naquit à Paris d'une famille honnête.

vers l'an 1615. Il fut élevé en partie dans la communauté de St. Nicolas du Chardonnet, où on le mit dès l'âge de 12 ans, en 1627. Il y donna de grandes marques de la vivacité & de la solidité de son esprit. Il desiroit ardemment trouver quelqu'un qui eût la science & la piété des saints peres. *Si j'en savois un*, disoit-il, *je partirois dès cette heure, & je m'en irois le chercher, fût-il au bout du monde, pour me jeter à ses pieds & recevoir de lui une conduite sainte & salutaire.* Après avoir fini ses études, il se retira à Port-Royal, où il enseigna les humanités avec beaucoup de succès. Il fut ensuite précepteur des princes de Conti, qui firent de grands progrès sous cet excellent maître. M. Lancelot écrivit une lettre assez longue à M. de Sacy, dans laquelle il détaille la maniere dont il se conduisoit pour les études des deux princes, & pour leurs exercices de piété. Cette lettre peut être utile à ceux qui sont chargés de l'éducation des jeunes gens, sur-tout des enfans de qualité. On y voit un maître également chrétien & savant. Mais la mort de madame la princesse de Conti arrivée en 1672, déranga tous les projets qu'elle avoit formés pour l'éducation de ses enfans. Alors M. Lancelot profitant de sa liberté, s'en servit pour exécuter le dessein qu'il avoit conçu depuis long-temps de se consacrer entièrement à Dieu par la vie religieuse. Il choisit l'abbaye de saint Cyran au diocèse de Bourges, dont M. de Barcos, son ami particulier, & neveu de M. du Vergier de Hauranne, étoit abbé & réformateur. Il y fit profession un an après; mais il se contenta du degré de sous-diacre. Il n'en fut pas moins d'un grand secours à M. de Barcos, qu'il aida par ses exemples, sa piété & sa ferveur à établir la pratique de la regle de St. Benoît, que l'on suivoit à la lettre dans cette maison. Ce fut pour affermir cet esprit de régularité, que M. Lancelot donna une *dissertation françoise sur l'hémine de vin & sur la livre de pain*, que St. Benoît dans sa regle accorde à ses religieux pour chaque jour. Il prétend dans cette dissertation que cette hémine de vin n'étoit qu'un demi-septier romain. Le savant P. Mabillon proposa quelques objections contre le sentiment de l'auteur de la dissertation dans un des volumes des saints de l'ordre de St. Benoît, mais sans prétendre décider la question, qu'il croyoit trop embarrassée. Les liaisons que M. Lancelot avoit eu avec les MM. de Port-Royal, & la part qu'il avoit à leurs ouvrages le firent reléguer dans la suite dans l'abbaye de Quimperlay, où il mourut en 1695 à 79 ans. On a de lui outre ses méthodes grecques, latines, italiennes, espagnoles, qui n'ont qu'un rapport ordinaire à ce dictionnaire, I. *La chronologie sacrée*, publiée en latin, in-fol. en 1662. Il la travailla sur les annales d'*Usserius*. Cette chronologie qui est courte, mais exacte, & qui donne un abrégé très-clair de l'histoire sacrée, se trouve jointe à la bible in-fol. de Vitru à l'édition de laquelle il a aussi beaucoup travaillé, & à la fin des bibles in-fol. de Liege, latines & françoises en plusieurs volumes. II. Les tables de l'édition in-4^o

de la
leur ju
appren
que l'a
velle
dant l
citatio
la vie
dans l
M. de
pour
fit une
in-12.
de Po
des ve
LA
dans l
celui
l'emp
au dro
travail
prouv
minier
Claro
nici,
1670.
1 vol.
à 80
l'estin
dre m
sages
LA
son p
ville.
succè
leurs
à la
tatio
écolie
voya
du B
trois
sa m
pand
truir
obli
Guil
mien

de la bible de *Vitré*, si estimées à cause de leur netteté & de leur justesse, sont encore de lui. III. Une nouvelle méthode pour apprendre le plainchant, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne. IV. Un petit écrit fort utile, intitulé : *Nouvelle disposition de l'écriture-sainte pour lire toute la bible pendant l'année*. V. En 1663, *Lancelot* s'étoit appliqué, à la sollicitation de M. de *Saci*, à composer des mémoires pour servir à la vie de M. du *Vergier de Hauranne*, abbé de *St. Cyran*; & dans la suite, il fit une seconde partie sous le titre de *l'esprit de M. de St. Cyran*. VI. En 1667, il avoit fait un voyage à *Alet*, pour s'entretenir avec M. *Pavillon* qui en étoit évêque, & il fit une relation de ce voyage, qui a été imprimée en 1733, in-12. Il l'adressa à la mere *Angélique* de *St. Jean*, religieuse de *Port-Royal*. Ce n'est proprement qu'un récit de la conduite & des vertus de M. *Pavillon*.

LANCELOTTI, (*Jean-Paul*) jurisconsulte célèbre à Pérouse dans le dix-septième siècle, composa divers ouvrages, entr'autres, celui des institutes du droit canon, à l'imitation de ceux que l'empereur *Justinien* avoit fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du Pape, & que ces institutes furent approuvées par les commissaires qu'on avoit député pour les examiner. Nous en avons diverses éditions avec des notes de *Jerome Claro* & de *Jean Doujat*, sous ce titre : *Institutiones juris canonici*, in-12, 1 vol. *Paris* 1670. *Idem*, in-4°, 1 vol. *Tolosa*, 1670. Nous avons encore de lui, *corpus juris canonici*, in-fol. 1 vol. *Paris*, 1587. Il mourut à Pérouse sa patrie, l'an 1591, à 80 ans. C'étoit un homme réglé dans ses mœurs. Il mérita l'estime publique non seulement par la clarté, l'érudition & l'ordre méthodique qui regne dans ses ouvrages; mais encore par la sagesse qui caractérisa sa conduite.

LANFRANC, naquit à Pavie d'une famille de sénateurs, & son pere étoit au nombre des conservateurs de la loi de la ville. *Lanfranc* le perdit en bas âge; & comme il devoit lui succéder dans sa dignité, il quitta Pavie pour aller étudier ailleurs. Il s'appliqua beaucoup aux lettres humaines, & fort peu à la science du salut. Plein du desir de se faire une grande réputation, il quitta son pays & vint en France suivi de plusieurs écoliers célèbres. Un accident fâcheux qui lui arriva dans un voyage, lui inspira la pensée de se retirer dans le monastère du *Bec*, fondé quelques années auparavant. *Lanfranc* y passa trois ans dans une entière solitude, édifiant tout le monde par sa modestie & par sa piété. Le bruit de sa retraite s'étant répandu, les clercs accoururent au *Bec* pour le prier de les instruire: & les grands y envoyoient leurs enfans. *Lanfranc* fut obligé de se prêter à leurs desirs. Environ quinze ans après, *Guillaume* duc de Normandie le tira du *Bec* pour le faire premier abbé du monastère de *St. Etienne*, qu'il venoit de fonder.

Caen en 1064. *Lanfranc* y attira un grand nombre de bons fujets, & y établit une exacte régularité. Pendant qu'il formoit des hommes propres à servir l'église, il combattoit pour la foi par ses écrits. Ceux qu'il composa contre *Berenger*, dont il réfuta les erreurs dans le concile de Rome en 1059, & dans plusieurs autres conciles, lui firent un nom célèbre. Il avoit refusé l'archevêché de Rouen; mais il ne put éviter de se charger de celui de Cantorberi. Son élection faite en 1070 fut confirmée dans un concile, & Pon n'écouta ni ses raisons ni ses prières. Le pape *Alexandre II*, qui avoit été du nombre de ses disciples, lui donna par distinction deux palliums. *Lanfranc* voulut se décharger du fardeau de l'épiscopat; mais il fut obligé de rester dans son siége, où il acheva de se sanctifier par la pratique de toutes les vertus épiscopales. Il fut le restaurateur de l'Angleterre pour le spirituel, comme le roi *Guillaume le Conquérant* pour le temporel. Ce prince avoit une telle confiance en lui, que quand il demouroit en Normandie, il laissoit à *Lanfranc* la conduite de l'Angleterre. Malgré ses grandes occupations, il s'appliquoit à corriger les exemplaires des saintes écritures & des livres ecclésiastiques; & on en trouve encore de corrigés de sa main. Il étoit très-libéral, & faisoit des aumônes abondantes. Il rebâtit l'église métropolitaine de Cantorberi, brûlée quelques années auparavant. Il bâtit aussi deux hôpitaux hors de la ville, pour le soulagement des pauvres & des malades. Il mourut le vingt-huitième de mai 1089, & laissa plusieurs écrits, recueillis par D. d'*Acheri*. Les principaux sont, I. Traité de *Peucharistie* contre *Berenger*. II. Des commentaires sur St. *Paul*. III. Des notes sur *Cassien*. » Le sacrifice de l'église, » dit *Lanfranc*, est composé de deux parties, de l'apparence » visible des sacrés symboles, & de la chair & du sang de J. C. » qui sont invisibles; du signe & de la chose signifiée, c'est-à- » dire, du corps de J. C. qui est mangé sur la terre, quoiqu'il » demeure au Ciel. Si vous demandez comment cela se peut » faire, je réponds que c'est un mystere de foi, & qu'il est sa- » lutaire de le croire, & non pas utile de l'examiner. « *Berenger* objectoit un passage de St. *Augustin* qui dit, que J. C. a été immolé une fois en lui-même, mais qu'il est immolé tous les jours d'une manière sacramentelle. *Lanfranc* répond que J. C. n'a été immolé qu'une fois d'une manière sanglante sur la Croix, lorsqu'il s'offrit à son pere étant passible & mortel. Mais dans le sacrement que l'église célèbre en mémoire de cette action, la chair de J. C. est tous les jours immolée & mangée, & son sang passe du calice dans la bouche des fideles. Ces dernières paroles semblent montrer que l'on communioit encore ordinairement sous les deux especes dans le onzieme siecle. Après avoir réfuté les calomnies de *Berenger* contre l'église romaine, *Lanfranc* expose les preuves de la doctrine catholique. » Nous croyons, dit-il, » que les substances terrestres qui sont sacrifiées sur la table du » Seigneur par le ministère des prêtres, sont par la puissance

» sup
 » en l
 » espe
 » des
 » pan
 » Tou
 » en c
 franc
 que l
 avoien
 Ducs.
 Ses c
 Guim
 Foulq
 évêqu
 Cant
 LA
 chez
 diver
 paru
 de St
 doive
 toire
 dicti
 1736
 des
 in-1.
 spiri
 hum
 L.
 se d
 comm
 mais
 de C
 en r
 que
 con
 de l
 pub
 lett
 par
 vol
 ver
 écr
 pro
 lat
 II.
 mo

» suprême changées d'une manière ineffable & incompréhensible
 » en l'essence du corps du Seigneur, & qu'il n'y reste que des
 » especes & de simples apparences. Telle est la foi qu'a tenue
 » dès les premiers temps, & que tient encore l'église qui est ré-
 » pandue par toute la terre, & porte le nom de catholique.
 » Tous ceux qui se disent chrétiens, se glorifient de recevoir
 » en ce sacrement la vraie chair & le vrai sang de J. C. « Lan-
 franc rendit l'abbaye du Bec une école célèbre, & ce fut alors
 que les Normands commencèrent à cultiver les lettres qu'ils
 avoient négligées depuis leur conversion sous leur cinq premiers
 Ducs. On venoit étudier sous Lanfranc de tous les pays voisins.
 Ses disciples les plus célèbres furent le pape Alexandre II,
 Guimont archevêque d'Averse, Guillaume archevêque de Rouen,
 Foulques de Beauvais, Yves de Chartres, & plusieurs autres
 évêques, sur-tout S. Anselme son successeur dans le siege de
 Cantorberi.

LANGLOIS, (Jean-Baptiste) de Nevers, né en 1663, entra
 chez les Jésuites en 1679, & y mourut en 1706, après avoir exercé
 divers emplois. C'est lui qui est auteur de tous les écrits qui ont
 paru contre l'édition de St. Augustin, donnée par les Bénédictins
 de St. Maur. Ces écrits qui n'auroient jamais dû paroître, ne
 doivent pas non plus être cités. Nous renvoyons le lecteur à l'his-
 toire de la nouvelle édition de St. Augustin, donnée par les Béné-
 dictins de la congrégation de St. Maur, par dom Vincent Tuiller,
 1736, in-4°. Nous avons encore du pere Langlois, I. L'histoire
 des croisades contre les Albigeois, à Paris & à Rouen, 1703,
 in-12 : ouvrage où il y a des recherches & du style. II. La journée
 spirituelle, à l'usage des colleges. III. Un petit traité du respect
 humain, imprimé à Paris en 1703, in-12.

LANGUET, (Jean-Joseph) d'une famille noble & ancienne,
 se distingua dans ses premières études. Le grand Bossuet qui le
 connut, lui donna des marques d'estime. Il devint docteur de la
 maison de Navarre, aumônier de madame la Dauphine, abbé
 de Coetmaloen en 1709, de St. Juste en 1723, évêque de Soissons
 en 1715, membre de l'académie françoise en 1721, & archevê-
 que de Sens en 1731. Ce prélat mourut en 1753 à 66 ans. Il s'est fait
 connoître par un très-grand nombre d'ouvrages polémiques, au sujet
 de la fameuse bulle unigenitus dont il s'est montré zélé défenseur. Il
 publia plusieurs ouvrages en faveur de cette bulle, avertissemens,
 lettres pastorales, instructions, mandemens, lettres à différens
 particuliers, & d'autres écrits recueillis à Sens en 1753, en 2
 vol. in-fol. & supprimés par un arrêt du conseil. Notre sage gou-
 vernement tache, autant qu'il peut, d'anéantir les différens
 écrits polémiques qui excitent des querelles dans l'état, sans
 procurer aucun bien dans l'église. Nous avons encore de ce pré-
 lat, I. Une traduction des pseumes, qui a eu quelque cours.
 II. Une réfutation du traité de dom Claude de Vert sur les céré-
 monies de l'église. Cette réfutation marque un esprit peu éclairé

& minutieux. III. Plusieurs livres de piété, dont le meilleur est son traité de *la confiance en la miséricorde de Dieu*, & le plus mauvais, *sa vie de Marie à la Coque*, 1729, in-4° : ouvrage fait dans le délire, & indigne de ce prélat, d'ailleurs respectable. Il avoit toutes les grandes qualités d'un évêque, & les solides vertus d'un chrétien. Sa diction étoit pure, & son imagination vive; mais le comparer à *Bossuet*, comme font ses partisans, c'est vouloir confondre les rangs, & ne se pas connoître en mérite.

LANSBERGIUS, (*Jean*), dit le JUSTE, à cause de sa vertu, naquit à Lansberg, ville du duché de Bavière en Allemagne. Il fit ses études à Cologne, & y prit l'habit chez les Chartreux, où il fut prieur d'une maison qui est près de Juliers. On est surpris qu'il ait pu composer tant d'ouvrages, étant si attaché à la méditation. Il travailla avec beaucoup de zèle à retirer du chemin de la perdition les partisans des opinions de *Luther* & de *Calvin*, & à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à le suivre ne devinssent la proie de ces ennemis de l'église. Nous avons de lui, I. Des paraphrases & des sermons sur les épîtres & les évangiles des dimanches de l'année. II. Des entretiens de J. C. avec l'âme fidèle. III. Les canons de la vie spirituelle. IV. Divers autres traités de dévotion, recueillis en 5 vol. in-4°, imprimés à Cologne en 1693, sous ce titre : *Lanspergii (Joannis-Justi) opera omnia, in quinque tomos distributa, à mendis expurgata, veteri integritati restituta, & indicibus locupletata, opera & studio Georgii Garnesfeldt Carthusiani*, in-4°, 5 vol. 1693. Le caractère de ses ouvrages est l'onction, la piété, la connoissance de l'écriture & des peres. La plupart ont été traduits en françois par différens auteurs. *Lanspergius* mourut à Cologne en 1539, dans la trentième année de sa profession.

LANUZA, (*Jerome-Baptiste DE SELLAN DE*) religieux de l'ordre de *St. Dominique*, naquit à Ixar, bourg de l'Arragon dans le diocèse de Sarragoce, en 1553. Il entra jeune dans l'ordre de *St. Dominique*, & parvint aux premières charges, entr'autres, à celle de provincial. Sa réputation étoit si grande, qu'on l'appelloit le *St. Dominique* de son siècle. Le roi *Philippe II* lui donnoit souvent ce titre. Après avoir brillé dans l'université de Sarragoce, il fut fait évêque de Balastro en Arragon, en 1616. Il entra dans l'épiscopat, comme y étoit entré dom *Barthélemi des Martyrs*, & il y vécut de même. Transféré en 1622 sur le siege d'Albarasin; il travailla infatigablement jusqu'au dernier soupir, à régler son clergé selon l'esprit des canons, à former les peuples à la piété. Il joignoit aux travaux de la vie pastorale, les exercices de la pénitence & du cabinet. On a de lui, I. Des traités évangéliques, où l'on trouve tous les principes de la plus pure morale, & les plus solides maximes de la vie chrétienne. II. Trois volumes d'homélies sur toute sorte de sujets de morale. Ils ont été traduits en plusieurs langues. Ce digne évêque mourut

en 162
soixant
de la c
conséq
avons c
diversis
prædica
ibid. 1
gnol. C
progrè

LA
de la t
font le
son tr
s'attac
la doct
régular
chrétie
Guilla
primè
nical
ouvrag

LA
LA
onseig
gie. Il
de la
de Str
pagne
& des
Ce Jé
ouvrag
gion,
coup
exemp
contre
mal;
dange
Lorra
vie qu
par se
Louis

LA
tance
maiso
1634.
des t
tude

en 1625 , dans une grande réputation de sainteté , âgé d'environ soixante-douze ans. Son éloge fut composé par le P. de *Bajas* , de la compagnie de Jesus. Cet éloge de *Lanuza* n'est point par conséquent suspect. Voici le titre latin des ouvrages que nous avons cités : *Traſtatus evangelici , ſive diſcurſus & conceptus de diverſis materiis* , in-4° , *ibid.* 1617 , & Antu. 1663. *conceptus prædicabiles ſuper dominicas & feſta totius anni* , in-4° , 2 tom. *ibid.* 1655. Ceci n'eſt qu'une traduction ; l'original eſt en eſpagnol. On a encore de *Lanuza* des requêtes à *Philippe II* , ſur le progrès du moliniſme.

LARDENOIS , (*Martin*) Céleſtin pariſien , joignit à l'étude de la théologie , celle de l'écriture-sainte & de la tradition , qui ſont les baſes & les fondemens de la vraie théologie. Il acquit par ſon travail aſſidu une érudition eccléſiaſtique très-étendue. Il s'attacha particulièrement à St. *Auguſtin* , dont il poſſéda bien la doctrine. Ce ſavant religieux fut un modele de patience & de régularité parmi ſes confreres , dont il fut ſéparé par une mort chrétienne en 1671. Nous avons de lui un ouvrage latin , que *Guillaume le Roi* , abbé de Haute-Fontaine , a traduit & fait imprimer en françois , ſous le titre d'*explication de l'oraïſon dominicale* , &c. in-12 , chez Desprez. On a encore de lui pluſieurs ouvrages manuſcrits , que M. du *Pin* avoit approuvés.

LAUBESPINE , voyez AUBESPINE.

LAUBRUSSEL , (*Ignace de*) Jéſuite , né à Verdun en 1663 , onſeigna avec ſuccès les humanités , la philoſophie & la théologie. Il fut enſuite recteur du college de Strasbourg , provincial de la province de Champagne , & de nouveau recteur du college de Strasbourg. Il occupoit ce poſte , lorsqu'il fut appellé en Eſpagne pour y être inſtituteur des études du prince des Aſturies , & dès que ce prince fut marié il devint confeſſeur de ſon épouſe. Ce Jéſuite mourut au port Ste. *Marie* en Eſpagne en 1730. Ses ouvrages ſont , I. *Traité des abus de la critique en matiere de religion* , à Paris en 1710 , 2 vol. in-12. Cet ouvrage montre beaucoup de lecture & beaucoup de critique ; mais il n'eſt point exempt de préjugés. On y trouve un grand nombre d'objections contre le chriſtianiſme , qui ne ſont pas réſolues ou qui le ſont mal ; & ſon livre mis en certaines mains , pourroit être plus dangereux qu'utile. II. *La vie du très-révérénd pere Charles de Lorraine , de la compagnie de Jesus* , à Nanci 1733 , in-8°. Cette vie qui eſt aſſez curieufe , fut publiée après la mort de l'auteur , par ſon confrere *Jean-Joſeph Petit-Didier*. III. *Oraïſon funebre de Louis XIV* , en 1715 , in-4°.

LAUNOI , (*Jean de*) né à Valdéſis dans le diocèſe de Couſtance en 1603 , vint à Paris , où il acheva ſes études dans la maiſon de Navarre. Il y fut honoré du bonnet de docteur en 1634. Il fit dès-lors d'amples collections de paſſages des peres & des théologiens , ſur toutes ſortes de matieres. L'amour de l'étude le lia avec les plus habiles gens de Paris , & principalement

avec le pere *Sirmond*. Il fit un voyage à Rome , dans lequel il fit connoissance avec *Holstenius* & *Léon Allatius*. De retour à Paris , il continua ses études ordinaires , & donna au public un grand nombre d'ouvrages sur des matieres d'histoire , de critique , & de discipline ecclésiastique. Il tint pendant long-temps chez lui des conférences tous les lundis , où se trouvoient plusieurs savans distingués. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. M. de *Launoi* tomba malade au mois de mars 1678 , dans l'hôtel du cardinal d'*Estrées* , où il logeoit , & y mourut le 10 du même mois. Il fut enterré dans l'église des Minimes de la place royale , auxquels il légua deux cens écus d'or , tous les rituels qu'il avoit recueillis , & la moitié de ses livres. Il laissa l'autre moitié au séminaire du diocèse de Laon , fit une fondation au college de Navarre , & quelques legs aux pauvres. Il est rare de trouver un homme qui ait eu moins d'ambition & plus de désintéressement que M. de *Launoi*. Non seulement il ne chercha point les bénéfices ; mais il ne voulut pas même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il vécut pauvrement & simplement ; uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'ouvrages qu'il a faits , & la maniere dont ils sont composés , font assez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition , & avec quelle assiduité & quelle facilité il travailloit. Son style n'est ni orné , ni poli ; il se sert de termes durs & peu usités. Il s'énonce d'une maniere toute particuliere , & donne des tours singuliers aux choses dont il traite. Il accable non seulement ses adversaires , mais encore ses lecteurs , par le grand nombre & par la longueur des passages qu'il rapporte tout entiers , & qu'il répète continuellement dans ses ouvrages : mais au reste , il est abondant dans ses citations , & épuise ordinairement une matiere quand il l'entreprend. Ses raisonnemens ne sont pas toujours justes , & il semble quelquefois avoir eu d'autres vues , que celles qu'il paroît qu'il se propose dans son ouvrage. Quant à ses mœurs , il étoit humble , simple , sincere , bon ami , désintéressé , sobre , laborieux , ennemi du vice , sans ambition , charitable & bien-faisant , appliqué à ses devoirs , & d'une vie toujours égale. Il avoit sur-tout en recommandation la vérité ; il ne pouvoit souffrir ni les fables ni les suppositions. Il défendit avec fermeté les droits de l'église & du Roi , & attaqua avec liberté les maximes contraires des théologiens ultramontains. La république des lettres , l'église de France & l'école de Paris , lui sont très-redevables , par les découvertes qu'il a faites sur les points d'histoire & de critique , par la force avec laquelle il a soutenu l'autorité des conciles , les droits des Rois & des évêques , par sa sagacité à découvrir la fausseté de quelques histoires des saints , & la supposition de quantité de privileges. M. de *Launoi* étoit proprement un savant & un homme de grande érudition , plutôt qu'un vrai théologien. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages qui ont été recueillis en dix volumes *in-folio* , par M. l'abbé *Granet* , à Geneve , sous ce titre : *Launoi (Joannis) doctoris theologi pari-*

siensis ,
toricis ,
persona
trata ,
à Cambr
omnes
cana ,
détail
par Pa
les dif
LAU
l'ordre
Après
en 164
au juge
archev
de lui
est gra
ble , &
(c'est-
teur ,
excell
étoit f
1691
Abrégé
conver
ques l
L'aut
& s'a
1674
Laure
présen
rent o
LE
fixiem
scien
Cath
fut é
à Co
exerc
St. C
que o
après
ouvr
reste
siem
regle
L

senfis, opera omnia in ordinem disposita, notis dogmaticis, historicis, criticis, auctoris vita, variisque monumentis, tum ad personam ipsius, tum ad scripta pertinentibus, aucta & illustrata, in-fol. 10 vol. Colonia Allobr. 1734. On avoit déjà publié à Cambridge, l'an 1689, ses lettres, sous ce titre : *Epistolæ omnes, cum præfat. apologetica pro reformatione eccles. anglicanæ, &c.* in-fol. Cantabr. 1689. Nous n'entrerons pas dans le détail des ouvrages que renferme la grande collection donnée par l'abbé *Granet*. On trouve le titre des principaux dans les différens dictionnaires historiques.

LAURENT DE LA RESURRECTION, (le Frere) convers de l'ordre des Carmes-Déchauffés, naquit à Hérimini en Lorraine. Après avoir porté les armes, il entra chez les Carmes-Déchauffés en 1641. Il acquit des grandes lumieres dans les voies intérieures, au jugement de ceux qui y étoient les plus versés. M. de *Fénélon*, archevêque de Cambrai, qui l'avoit connu particulièrement, dit de lui dans sa septante-unieme lettre spirituelle : » *Frere Laurent est grossier par nature, & délicat par grâce : ce mélange est aimable, & montre Dieu en lui. Je l'ai vu ; & il y a un endroit du livre, (c'est-à-dire, de l'éloge du frere Laurent, page 364) où l'auteur, sans me nommer par mon nom, raconte en deux mots une excellente conversation que j'eus avec lui sur la mort, pendant qu'il étoit fort malade & fort gai. Le frere Laurent mourut à Paris en 1691 à 80 ans. L'éloge que M. de Fénélon cite est intitulé : Abrégé de la vie du frere Laurent de la Résurrection, religieux convers des Carmes-Déchauffés, ses maximes spirituelles, & quelques lettres qu'il a écrites à plusieurs personnes de piété, in-12. L'auteur de cet éloge étoit confesseur du cardinal de Noailles, & s'appelloit de Beaufort. Le même fit imprimer à Châlons en 1674, un autre écrit intitulé : Les mœurs & entretiens du frere Laurent de la Résurrection, avec la pratique de l'exercice de la présence de Dieu, tirée de ses lettres. Quelques auteurs accusèrent ce livre de quietisme, & d'autres le justifierent.*

LEANDRE, (Saint) évêque de Séville en Espagne, dans le sixieme siecle, & l'un des plus célèbres prélats d'Occident pour sa science & pour sa piété. Il étoit fils de *Séverin*, gouverneur de Carthage. Après avoir fait profession de la vie monastique, il fut élevé sur le siege de Séville. Le prince *Herménégilde* l'envoya à Constantinople, où il fut connu de *St. Grégoire le Grand*, qui exerçoit la charge de nonce apostolique. Ce fut à sa persuasion que *St. Grégoire* entreprit l'excellent ouvrage des *morales sur Job*, que ce Pape lui dédia. Il mourut en 601, honoré du *pallium*, après s'être signalé contre les Ariens. Il avoit composé plusieurs ouvrages, dont *Isidore* nous a laissé le catalogue. Il ne nous en reste que la lettre à *Ste. Florentine* sa sœur, qui est dans la troisieme partie du code des regles de *St. Benoît d'Aniane* : c'est une regle fort sage & fort utile pour des religieuses.

LEBRIXA, voyez ANTOINE NEBRISSENSIS.

LEDESMA, (*Pierre de*) de Salamanque, religieux de l'ordre de *St. Dominique*, mourut en 1616, après avoir enseigné longtemps dans les colleges de Ségovie, d'Avila & de Salamanque. Nous avons de lui un traité latin du mariage, imprimé en 1592, & divers autres écrits théologiques, très-peu connus en France.

LEGROS, voyez Gros.

LEIDRADE, archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été bibliothécaire de *Charlemagne*, qui l'estimoit beaucoup. Ce prince lui confia des emplois considérables; il le commit avec *Théodulfe*, évêque d'Orléans, pour exercer la justice dans toute la Gaule Narbonnoise. Ces officiers s'appelloient: *Missi Domini*. Son mérite lui procura l'archevêché de Lyon, & il mourut saintement dans le monastere de *St. Médard* de Soissons, vers l'an 816, après s'être démis de son siege. Nous avons deux lettres de cet auteur publiées par *M. Baluze*, à la fin des œuvres d'*Agobard*. Le pere *Mabillon*, dans le troisieme tome de ses annotations, a donné une réponse de *Leidrade* à *Charlemagne* sur les cérémonies du baptême, avec une lettre particuliere adressée à *Charlemagne*, & un écrit sur les renonciations que l'on fait, lorsqu'on reçoit le baptême.

LEMOS, (*Thomas de*) Dominicain, de l'illustre famille de *Lemos* en Espagne, naquit l'an 1545 à Ribadavia, ville de Galice. Ayant perdu son pere & sa mere dans son bas âge, il fut élevé par les soins de son frere aîné, qui lui fit faire ses études dans sa maison. Il entra dans l'ordre des Dominicains malgré sa famille, & se consacra tout entier à l'étude de la théologie. *Lemos* étoit à Valladolid, lorsque les Dominicains attaquèrent les opinions des Jésuites sur la grace en 1594. Il défendit dès-lors avec zele la doctrine de *St. Thomas*, & combattit celle de *Molina*. Il fut envoyé en 1600 au chapitre général de l'ordre, qui se tenoit à Naples. Il y fit soutenir une these sur la grace, dédiée au cardinal d'*Avila*. Cette action d'éclat ayant manifesté sa science profonde & ses rares talens, il fut chargé par le chapitre d'aller à Rome soutenir avec *Alvarès* l'ancienne doctrine, & combattre les nouveautés des Jésuites. Il y arriva dans le temps que les consultants ayant achevé l'examen des propositions de *Molina*, travailloient par ordre du Pape à revoir leurs censures. Il soutint tout le poids de ces disputes, pour lesquelles il composa un grand nombre d'écrits. *Lemos* avoit près de 60 ans, quand ces congrégations finirent sous *Paul V*. Il s'y étoit acquis une réputation si étendue, que tous les théologiens de l'Europe s'entretenoient de lui. Le roi d'Espagne lui offrit un évêché qu'il refusa. Son mérite le fit choisir pour consultant général en 1607. Le roi Catholique lui donna une pension, qu'il accepta pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans en 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. Ce théologien écrivoit avec beaucoup de facilité, de netteté & de méthode. Il possédoit parfaitement *St. Augustin* & *St. Thomas*,

dont il
très-ha
supérie
se serv
précis
bles; l
Comm
est pre
caract
Rheim
de) ad
Cleme
illa m
suffent
primé
de plu
Panop
gros i
traités
& de
Luthé
tout c
& les
Papes
LE
Domi
rent p
de St
conco
y con
mérit
deux
une e
dans
Bern
Enfin
Panc
Aqui
les p
rieux
il ob
dans
J. C.
l'aut
L.
1672
scien
histo

dont il savoit très-bien concilier tous les principes. Il étoit aussi très-habile dans la scholastique ; on admiroit combien il avoit de supériorité dans la dispute ; il ne s'écartoit jamais de la question ; se servoit de preuves solides , & donnoit des réponses claires & précises aux difficultés. *Lemos* a laissé deux ouvrages considérables ; le premier est un journal des congrégations de *auxiliis*. Comme il écrivoit chaque jour tout ce qui se passoit , il ne lui est presque rien échappé de tout ce qui s'est dit. On y voit un caractère de candeur & d'ingénuité. Cet ouvrage fut imprimé à Rheims sous le nom de Louvain en 1702. *Lemos* , (F. Thomas de) *acta omnia congregationum ac disputationum quæ coram SS. Clement. VIII & Paulo V , sunt celebratæ in causa & controversia illa magna de auxiliis divinæ gratiæ , contra plures ex societate sustentæ* , in-fol. Lovanii. L'autre ouvrage de *Lemos* a été imprimé à Beziers sous le nom de Liege en 1676. C'est un recueil de plusieurs traités sur la prédestination & sur la grace, intitulé : *Panoplia gratiæ* , divisé en quatre tomes , qui composent deux gros in-folio. La première partie du premier volume renferme six traités historiques. On y trouve l'histoire de *Pélage* , de *Célestius* & de *Julien* , ennemis de la grace , celle des Manichéens , des Luthériens & des Calvinistes , ennemis de la liberté. On y voit tout ce que *St. Augustin* a fait pour combattre le pélagianisme , & les condamnations de cette hérésie par les conciles , par les Papes & par les ordonnances des Empereurs.

LENFANT , (*David*) né à Paris , entra dans l'ordre de *St. Dominique*. Sa science & son application au travail le distinguèrent parmi ses confreres. Il fit une étude particulière des ouvrages de *St. Augustin* , & donna les concordances *augustinianes* , (*concordantiæ augustinianæ*) 2 vol. in-fol. 1656 & 1665. L'auteur y compile toutes les sentences de *St. Augustin*. Cet ouvrage utile méritoit une réimpression. Quelques années après il en publia deux autres vol. in-fol. sous le titre de *biblia augustiniana* ; c'est une explication de tous les passages de l'écriture qui se trouvent dans ce *St. docteur*. Il avoit déjà fait le même travail sur *St. Bernard* dans un vol. in-4^o , intitulé : *S. Bernardi biblia* , 1655. Enfin , en 1657 & 1659 , il donna en 3 vol. in-4^o , les passages de l'ancien testament , employés par *St. Thomas d'Aquin* , *S. Thomæ Aquinatis biblia* , sans qu'on sache ce qui l'empêcha de publier les passages du nouveau. On a encore de lui un ouvrage plus curieux qu'exact , intitulé : *Histoire générale de tous les siècles* , où il observe ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'église & dans le monde , chaque jour de l'année depuis la naissance de *J. C.* Cette histoire parut d'abord en 1680 , en 3 vol. in-12 ; mais l'auteur la redonna plus ample l'an 1684 , en 6 vol.

LENGLET DU FRENOY , (*Nicolas*) naquit à Beauvais en 1674. Il fit ses études à Paris. Son goût & ses talens pour les sciences se déclarèrent de bonne heure. Les différens dictionnaires historiques ont fait connoître assez au long ses aventures & son

caractere. Nous nous bornerons ici à donner le catalogue de ses productions ecclésiastiques. On a de lui, I. *L'imitation de J. C. en forme de prieres*, in-12, 1698. Il y a eu quatre éditions de ce petit ouvrage, où l'onction de l'auteur de l'imitation est assez bien conservée. II. *Novum Jesu Christi testamentum notis historicis & criticis illustratum*, in-24, 2 vol. L'abbé Lenglet compofa cet ouvrage, dont les notes font courtes & claires, en 1703, dans le temps qu'il étoit en licence. Il fut réimprimé dans les Pays-bas. Il arriva une aventure assez finguliere au fujet de ce livre. Comme le nom de l'auteur n'y étoit pas, un chanoine régulier de Ste. Genevieve, professeur de théologie au séminaire de Rheims s'avisa de se l'attribuer; mais la vérité ayant été découverte, il quitta sa congrégation pour échapper à cette espece de déshonneur. III. Une édition du *rationalium temporum* du pere Pétau, à Paris 1703, 2 vol. in-12. L'abbé Lenglet continua cette chronologie du pere Pétau depuis 1631 jusqu'en 1700, & y joignit des dissertations & des notes sur divers points de chronologie. Cette science avoit beaucoup d'attrait pour l'abbé Lenglet, & on connoît ses *tablettes chronologiques de l'histoire universelle*, en 2 vol. in-8°, 1744 & 1763, & quelques autres ouvrages sur la même matiere, qui n'ont qu'un rapport indirect à l'histoire ecclésiastique, & dont nous ne croyons pas devoir parler en détail. IV. *Diurnal romain traduit en françois avec le latin à côté*, in-12, Paris 1705, en 2 vol. Cette traduction faite par ordre de madame la princesse de Condé, qui récitoit son bréviaire tous les jours, est assez exacte, mais la diction pourroit être plus pure. V. *Traité historiqu & dogmatique du secret inviolable de la confession*, in-12, Lille 1708, & Paris 1713. Ce traité fut composé pendant le siege de Lille, à l'occasion des troubles arrivés dans le diocese de Tournay, où l'on accusoit quelques prêtres de révéler les confessions. C'est un des meilleurs ouvrages de l'abbé Lenglet. Il y a des recherches curieuses & des questions intéressantes. VI. *Commentaire sur les libertés de l'église gallicane donné par M. du Puy, avec des nouvelles observations, un choix des preuves & le catalogue des canonistes par rapport aux usages de France*, in-4°, 2 vol. Paris 1715. Cet ouvrage renferme des choses hardies, qui esluverent de grandes contradictions; mais c'est d'ailleurs un bon répertoire & pour la connoissance de nos libertés & pour celle de nos canonistes. VII. *Réfutation des erreurs de Spinosa, avec sa vie à la tête*, in-12, à Amsterdam. Ce n'est qu'un recueil des écrits de M. de Boulainvilliers, de M. de Fénelon, du pere Lami, Bénédictin, & autres qui ont réfuté les erreurs de ce fameux athée. VIII. *L'imitation de J. C. traduite en françois*, in-12, à Amsterdam 1731, & à Paris 1735. Cette version est remarquable par le vingt-sixieme chapitre du premier livre, qui manquoit dans toutes les éditions, & que l'auteur a recouvrée en consultant d'anciens manuferits. C'est-là tout son mérite, car nous avons d'ailleurs de meilleures traductions. IX. Une édi-

tion de
nous ay
matique
1751,
mais il
Calmet
ment,
savante
les app
ouvrages
auteurs
fut fun
I. L.
étoit n
de sa m
sa fami
quel fo
science
sous le
Ce fut
cilia A
Plusieu
par l'o
pour c
giens.
Sixte I
sageffe
fut un
voir d
à les i
nature
manq
qu'At
d'Occ
du D
qualit
des p
sa visi
l'évêc
d'être
été d
même
St. L
bla u
St. F
église
d'Ar
en F

tion de *Laſtance* , in-4^o , 2 vol. 1748. C'eſt la plus complete que nous ayons des ouvrages de ce pere. X. *Traité historique & dogmatique des opérations , des viſions & des révélations particulières* , 1751 , 2 vol. in-12. L'auteur avoit compoſé cet ouvrage en 1697 ; mais il ne le donna au public qu'à l'occaſion du traité de dom *Calmet* ſur les apparitions & les revenans. Il fut reçu favorablement , & on y trouva des réflexions judicieuſes & des recherches ſavantes. XI. *Recueil des diſſertations anciennes & modernes , ſur les apparitions , les viſions & les ſonges* , in-12 , 4 vol. 1752. Cet ouvrage eſt précédé d'une préface historique & d'une liſte des auteurs , qui ont écrit ſur cette matiere. La fin de l'abbé *Lenglet* fut funeſte ; il périt dans ſon feu l'an 1755 , âgé de 82 ans.

I. LEON , (*Saint*) premier de ce nom , Pape , dit LE GRAND , étoit né à Rome , à ce que l'on croit ; mais on ignore l'année de ſa naiſſance , & on ne connoît pas plus ſes premières actions & ſa famille. Les ouvrages qui nous reſtent de lui , ſont aſſez juger avec quel ſoin il étudia les belles-lettres , l'éloquence , & encore plus la ſcience eccléſiaſtique. Etant diacre , il ſervit utilement l'églife ſous le pape St. *Céleſtin*. Il avoit part à toutes les grandes affaires. Ce fut lui qui excita *Caffien* à écrire contre *Neforius* , qui réconcilia *Albin* & *Aëce* , généraux des armées romaines dans les Gaules. Plusieurs auteurs diſent que ce fut auſſi lui qui compoſa en 431 , par l'ordre du pape *Céleſtin* , un recueil de paſſages ſur la grace , pour défendre l'autorité de St. *Auguſtin* contre les Semi-Pélagiens. Le clergé de Rome le choiſit en 440 , pour ſuccéder à *Sixte III* , & fit voir par ce choix , dit St. *Proſper* , avec quelle ſageſſe il ſavoit diſcerner le mérite des grands hommes. St. *Léon* fut un des plus dignes paſteurs de l'églife. Il eut la conſolation de voir de ſon temps beaucoup d'infidèles embraffer la foi ; il aimoit à les inſtruire lui-même des premières vérités de la religion. Son naturel le portoit à la modération & à la paix. Cependant il ne manquoit ni de force ni de vigueur. Sa réputation étoit ſi grande , qu'*Attila* , roi des Huns , deſtiné de Dieu pour punir l'empire d'Occident , fut arrêté par ſes inſtances , & ſe retira au-delà du Danube. On eſt fâché qu'un Pape qui avoit de ſi excellentes qualités , ſe ſoit laiſſé prévenir contre St. *Hilaire* d'Arles , l'un des plus ſaints évêques du cinquième ſiècle. St. *Hilaire* , faiſant ſa viſite avec St. *Germain* d'Auxerre , arriva dans une iſle dont l'évêque ſe nommoit *Qualidoine*. Le peuple accuſa cet évêque d'être entré dans l'épiſcopat contre les canons. L'affaire ayant été diſcutée , on jugea que *Qualidoine* devoit renoncer de lui-même à ſa dignité. Cet évêque alla à Rome porter ſes plaintes à St. *Léon*. St. *Hilaire* ſ'y rendit en même-temps. St. *Léon* aſſembla un concile où *Qualidoine* fut abſous & rétabli dans ſon ſiege. St. *Hilaire* n'ayant pu l'empêcher , ſe retira , & revint à ſon églife. St. *Léon* , irrité de ce départ précipité , ôta à l'églife d'Arles le droit de métropole , pour le donner à Vienne , & écrivit en France une lettre remplie de traits injurieux au St. évêque.

On croit qu'il reconnut dans la fuite qu'il avoit été trompé. Son zele fut plus raisonnable dans d'autres occasions. Ayant appris que quelques évêques de la Mauritanie avoient été élus contre les canons, il représenta fortement à ceux qui les avoient ordonnés & à tous ceux de la même province, combien il est important pour toute l'église d'avoir de bons évêques. Il attaqua tous les abus; & pour les détruire, autant qu'il étoit en lui, il tenoit tous les ans un concile, où il donnoit des réglemens dans lesquels on voyoit également briller sa science & sa sagesse. St. Léon, en tachant de rétablir la discipline dans sa pureté, ne négligeoit point de défendre la foi contre ses ennemis. Il prêcha & écrivit contre les Manichéens, & vint à bout d'en purger son église. Il fit tenir plusieurs assemblées contre les Pélagiens, & toujours la saine doctrine fut appuyée & confirmée. Mais ce fut l'eutychnisme qui lui donna le plus d'exercice. Il tint le siege de Rome vingt-un an, & mourut l'an 461.

§ I.

Ouvrages de St. Léon.

Il nous reste de ce saint docteur 96 sermons sur les principales fêtes de l'année, & 141 lettres. C'est le premier de tous les Papes dont nous ayons un corps d'ouvrages. Son style est noble & élégant. Ses écrits prouvent la solidité de son jugement, la beauté de son esprit & la grandeur de son courage. Nous avons obligation au pere Quesnel de la dernière édition de œuvres de St. Léon. Elle surpasse toutes les précédentes, soit pour le nombre des pieces, soit pour l'ordre & l'arrangement, soit pour l'exactitude de l'impression. Elle est distribuée en deux tomes imprimés à Paris en 1675, in-4°, & à Lyon en 1700, in-fol. Le premier tome comprend, I. Les livres de la vocation des Gentils & Pèpître à Démétride, que l'éditeur attribue à St. Léon. II. 96 sermons, dont le quatre-vingt-seizieme, qui est sur la fête de la chaire de St. Pierre, n'avoit pas encore été donnée. III. L'appendice où sont quelques discours supposés à St. Léon. IV. 141 lettres, dont trente n'avoient pas encore été imprimées. V. La vie de St. Hilaire d'Arles, & ce qui nous reste de ses écrits, revu & corrigé sur plusieurs anciens manuscrits. On trouve dans le second tome un code ancien de canons & de constitutions des Papes, que le pere Quesnel croit être celui qui étoit autrefois en usage dans l'église de Rome; & seize dissertations fort estimées des savans, pour l'éclaircissement des matieres qui sont traitées dans les écrits de St. Léon, ou qui y ont rapport.

La c
celui de
Pape en
n'est pas
quiem e
de l'égli
être d'av
qui en e
si justem
veut que
avec les
cessité,
ne peut
doctrine
importan
ensuite
teinte à
hommes
générale
ont app
peut di
Dieu ve
veille c
faits dor
signes d
que Die
lettre à
Gentils
ce font
ouvrage
que Dér
lagiens
trefois,
meux J
gerent
pour l'a
le fonde
d'une p
bien ca
des ép
édition
dit, ce
vol. in-
omnia
To

Livres de la vocation des Gentils.

La conformité du style des livres de la *vocation des Gentils* avec celui de St. Léon, a fait juger à plusieurs personnes que ce saint Pape en est auteur. Mais d'autres s'avans croient que cette preuve n'est pas sans replique. Le pape *Gélase* qui vivoit à la fin du cinquieme siecle, cite ces excellens livres comme étant d'un docteur de l'église sans les attribuer à St. Léon. Le parti le plus sûr paroît être d'avouer que nous ne savons pas certainement quel est le pere qui en est auteur. Le dessein de cet ouvrage, qui a toujours été si justement estimé, est de concilier le passage de St. Paul, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés*, pris dans un sens général, avec les vérités de la foi sur la toute-puissance de Dieu, sur la nécessité, l'efficacité, la gratuité de la grace, sans laquelle on ne peut être sauvé. D'abord pour mettre à couvert la foi & la doctrine de l'église, il explique dans son premier livre les plus importantes vérités de la prédestination & de la grace. Il montre ensuite qu'on peut dire en un sens véritable & sans donner atteinte à la doctrine de la grace, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. La maniere dont il explique la volonté générale, se réduit au fond à ce que les théologiens de l'école ont appelé dans la suite une *volonté de signe*, selon laquelle on peut dire, mais dans un sens impropre & métaphorique, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, non qu'il le veuille d'une volonté proprement dite, mais parce que les bienfaits dont il a comblé les hommes dans tous les siècles, sont des signes de volonté sur lesquels on peut dire métaphoriquement que Dieu veut le salut de tous les hommes. On convient que la lettre à la vierge *Démétrïade* & les livres de la vocation des Gentils sont du même auteur. C'est non seulement le même style, ce sont aussi les mêmes pensées; & dans l'un & l'autre de ces ouvrages l'écriture est citée selon la version de St. Jerome. Quoique *Démétrïade* ne se fût pas laissé entraîner aux erreurs des Pélagiens, la crainte que la lettre que Pélage lui avoit écrite autrefois, & que les relations qu'elle pouvoit avoir eues avec le fameux Julien, n'eussent fait sur elle quelque impression, engagerent l'auteur des livres de la *vocation des Gentils* à lui écrire, pour l'affermir dans la doctrine de l'église sur la grace, qui est le fondement de l'humilité & de la priere. Le style de St. Léon est d'une politesse recherchée; ses périodes sont bien mesurées & bien cadancées; il y a de l'harmonie & de l'élégance. On y trouve des épithetes heureuses & des antitheses agréables. La meilleure édition que nous ayons de ses œuvres, est comme nous l'avons dit, celle du pere Quesnel, imprimée à Paris en 1675 en 2 vol. in-4°, ensuite à Lyon sous ce titre: *S. Leonis Magni opera omnia cum notis & observationibus: accedunt S. Hilarii Arelat.*

opuscula, vita, & apologia, in-fol. 1700. Il y en a une autre édition à Venise; elle est intitulée: *Leonis Magni (Sti.) opera omnia; accedunt in hac nova editione codex canonum & constitutionum sedis apostolicæ*, in-fol. 2 tom. rel. in 1 vol. Venet. 1747.

II. LEON III, romain, fut mis sur le St. Siege l'an 795, & il le tint vingt ans & près de six mois. Il étoit né à Rome, & avoit été élevé dans le palais de Latran. Ses mœurs étoient pures, ses discours éloquens, & son caractère plein de fermeté. Quand il fut Pape, ses excellentes qualités parurent avec un nouvel éclat. Il rendoit justice à tout le monde, & faisoit de grandes libéralités. Il augmentoit la rétribution du clergé, & fit aux églises de Rome de riches présens. Il en envoya aussi à *Charlemagne* avec les clefs de la confession de St. Pierre, & l'étendard de la ville de Rome. Le Roi envoya l'abbé de St. Riquier pour recevoir le serment de fidélité des Romains, & pour faire au Pape des présens beaucoup plus considérables que ceux qu'il en avoit reçus. On croit que ce fut de ces présens de *Charlemagne*, que le pape Léon fit faire tant de vases & d'ornemens précieux pour les églises de Rome. L'année 799 fut funeste à Léon. Ce Pontife étant parti à cheval du palais patriarchal pour faire la procession du jour de St. Marc, des parens du pape *Adrien* étant à la tête de beaucoup de gens armés, se jetterent sur lui. Les assassins étendirent le Pape par terre, lui donnerent des coups de bâton, le déchirerent, le laissèrent étendu dans son sang, s'efforcèrent de lui arracher les yeux & la langue, & l'enfermerent dans une étroite prison. Des gens de bien trouverent le moyen de l'en tirer, & le firent descendre par la muraille de la ville. Il alla trouver à Paderborn *Charlemagne* qui le reçut avec de grands honneurs. Ses ennemis envoyèrent au Roi des députés chargés de plusieurs accusations contre le Pape. Le Roi alla à Rome pour les examiner: mais il ne se présenta personne pour les soutenir. Quinze ou seize ans après, quelques-uns des premiers citoyens de Rome voulurent encore tuer le pape Léon. Comme son autorité étoit affermie, il fit mourir de sa propre autorité tous ceux qui avoient eu part à la conjuration. *Louis* le Débonnaire en fut piqué, mais le Pape trouva le secret de l'appaiser. Pendant son long pontificat, les églises de Rome furent enrichies par les libéralités des rois de France, & des pèlerins. Il fit mettre aux fenêtres de la basilique de Latran des vitres de diverses couleurs, & c'est là première fois qu'il en est parlé. On dit que ce Pape disoit quelquefois sept & même neuf Messes par jour. C'est-à-dire, que quand la solemnité de la fête & la multitude du peuple obligeoit d'en dire plusieurs, il vouloit les célébrer toutes. Il mourut l'an 816. La congrégation des rites fit ajouter son nom au martyrologe romain dans le siècle dernier. Nous avons 13 lettres de ce Pontife dans la collection des conciles.

III. LEON MARSICANUS, connu aussi sous le nom de *Leo*

ostiensis
ligieux c
lens & f
l'an 1100
Castin de
Paris 16
tere de

IV. L
& l'on c
du treiz
avons de
en 131
histoire
alors. C
critique
sère de
Certe é
d'un gr
méprise

V. L
traité e
traduit
tionnair

LEO
LES

en 155
beauco
réputat
cueillis
ce recu
princip
giastico
minibus.
Paris
antichr
Lessius
morale
est per
» dit c
» laïcs
» est p
» supé
» tuer
» son
» foné
» pen
» enst
sacrum

ostiensis, naquit à Marfi, ville d'Italie, & prit l'habit de religieux de St. Benoît dans le monastere du mont Cassin. Ses talens & ses vertus le firent créer évêque & cardinal d'Ostie vers l'an 1100. Nous avons de lui une chronique de l'abbaye du mont Cassin depuis St. Benoît jusqu'à l'abbé Didier. Elle fut imprimée à Paris 1668. Elle n'est ni exacte ni judicieuse; mais c'est le caractere de toutes les chroniques de ce temps-là.

IV. LEON D'ORVIETE, étoit né dans cette ville en Toscane, & l'on croit qu'il étoit Dominicain. Il paroît avoir vécu vers la fin du treizieme siecle ou au commencement du quatorzieme. Nous avons de lui une chronique des Papes qui finit à *Clement V*, mort en 1314. Son style se sent de la barbarie de son siecle, & son histoire ne donne que trop de preuves de l'ignorance qui régnoit alors. On y trouve une foule de fables, que la lumiere de la critique a ensuite dissipées. Cet ouvrage étoit enseveli dans la poussiere des bibliothèques, lorsque *Jean Lami* le publia en 1737. Cette édition est enrichie de quantité de monumens historiques & d'un grand nombre de notes, qui peuvent servir à rectifier les méprises du chroniqueur.

V. LEON DE MODENE, rabbin de Venise qui a écrit un traité en italien, sur les coutumes des Juifs. Cet ouvrage a été traduit par *Richard Simon*, in-12. On peut consulter les *dictionnaires historiques*.

LEONARD D'UDINE, voyez MATHHEI.

LESSIUS, (*Léonard*) Jésuite, né à Brethan près d'Anvers en 1554, enseigna la philosophie & la théologie à Louvain avec beaucoup de succès. Il mourut en 1623 à 69 ans, jouissant d'une réputation fort étendue. Nous avons de lui divers ouvrages recueillis en 2 vol. in-fol. Ils roulent presque tous sur la morale. Outre ce recueil, il y a encore de lui plusieurs traités particuliers. Les principaux sont, I. *De justitia & jure*, in-fol. Venet. 1734. II. *Hygiasticon, seu delictum animæ*, in-12, Brux. 1664. III. *De nominibus Dei*, in-12, Colon. 1656. IV. In *D. Thomam*, in-fol. Paris 1648. V. *De gratia efficaci*, in-8°, Barcin. 1610. VI. *De antichristo*, in-8°, Antu. 1611. On a relevé dans les écrits de *Lessius* plusieurs décisions, manifestement contraires à la saine morale. Il demande dans son traité du droit & de la justice, s'il est permis de tuer pour défendre sa propre vie. » Je réponds, » dit ce Jésuite, que cela est permis, & non seulement aux » laïcs, mais même aux ecclésiastiques & aux moines; & cela » est permis à l'égard de qui que ce soit, même à l'égard des » supérieurs; ainsi un moine peut tuer son abbé, un fils peut » tuer son pere ou sa mere, un serviteur son maître, un vassal » son prince. Et on le peut faire, ajoute *Lessius*, en quelque » fonction qu'on se trouve engagé. Par exemple, si on l'attaque » pendant qu'il célèbre la Messe, il peut tuer son agresseur, & » ensuite continuer la Messe. « *Post occidere invasorem, & postea sacrum continuare*. Le même *Lessius* dit dans le même ouvrage

que le Pape a une pleine puissance sur le temporel des Rois, & qu'il peut les déposer. Les Jésuites *Scribani*, *Vasquez*, *Azor*, *Becan*, *Gretser*, *Santarel*, *Justinien*, *Coninck*, *Richeome*, *Lorin*, *Torrez*, *Turfelin*, *Keller*, *Tanner*, *Bertrix*, *Tirin*, *Baumi*, *Hereau*, *Escobar*, *Dicastille*, *Befembaum*, *Pirot*, *Bonnauni*, *Friçon*, & beaucoup d'autres docteurs de tous les ordres & de tous les états, ont aurois enseigné la même doctrine, qu'on a proscrit en France avec tant de raison. Ce Jésuite essuya des sévérités à cause de la nouveauté de ses sentimens, non seulement en matiere de morale, mais encore en matiere de théologie scholastique. « Dans les premières années de ses études » de théologie, dit M. l'abbé *Racine*, il se trouva embarrassé » de l'autorité des SS. peres par rapport aux matieres de la grace » & de la prédestination. Il alla à Rome, où *Suarès* lui dit qu'il » ne falloit pas croire que ce fût un crime de s'écarter des sen- » timens de certains grands hommes. Ce mot mit fort au large » le jeune *Lessius*, qui depuis n'eut plus le moindre embarras. » Il pénétra bientôt toutes les subtilités de la nouvelle école. » Etant venu enseigner la théologie à Louvain avec *Hamelius* son » confrere en 1585, il fit l'année suivante soutenir des theses » publiques, sur l'écriture-sainte, la providence, la grace, & » la prédestination. La faculté de théologie de Louvain en fit » extraire un très-grand nombre de propositions, qui furent » ensuite réduites à trente-quatre. Il y en a trois qui ont rapport » à l'inspiration des livres saints, & qui affoiblissent le souverain » respect que nous devons avoir pour les divines écritures. Toutes » les autres propositions censurées, roulent sur les matieres de » la grace & de la prédestination.

LIBERAT, diacre de l'église de Carthage dans le sixieme siecle, fut député par le concile tenu dans cette ville en 525, avec deux évêques à Rome, où il fut bien accueilli. On l'employa dans quelques autres négociations, dont il s'acquitta avec succès. Nous avons de lui un abrégé de l'histoire du nestorianisme & de l'eutychianisme, qui commence à l'ordination de *Nestorius*, & qui finit en 560. Le pere *Garnier*, Jésuite, publia cet ouvrage en 1675. *Liberat* avoue qu'il avoit profité pour le composer des mémoires qu'on lui avoit fournis, des actes des conciles, des épîtres des saints peres. Ayant d'ailleurs beaucoup voyagé, il avoit été à portée de recueillir des matériaux intéressans.

LIGNAC, (*Joseph Adrien LE LARGE DE*) né à Poitiers d'une famille noble, fit ses études dans le séminaire de cette ville. Après avoir été membre pendant quelque temps de la société des Jésuites, il entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il enseigna la théologie au séminaire de Mâcon, & ensuite au college du Mans. Il fut supérieur à Nantes, & reentra ensuite dans l'état séculier. L'abbé de *Lignac* fit en 1752 un voyage en Italie. Il eut de grandes liaisons à Rome avec les cardinaux d'*Argenvilliers*,

d'York
ment d
amitié
ragea d
1762.
sous ce
prouvée
où relev
ombre
Peucha
lettres
me pr
Lignac
de Buff
de Pess
l'expéri
dernes
tulé :
du pla
de la p
limina
cueill
LIN
l'écol
de Mâ
étude
fut ap
il y e
quelle
théol
mun.
suite
Amst
dispu
cum
y fai
quel
emp
la ré
mais
relig
d'au
né
d'ab
Lim
min
avo
pal

d'York & Passionei. Ce dernier l'obligea de prendre un appartement dans son palais, & l'honora de sa confiance & de son amitié. Benoît XIV daigna l'entretenir plusieurs fois, & l'encouragea dans ses travaux utiles à la religion. Il mourut à Paris en 1762. Son dernier ouvrage n'a paru que deux ans après sa mort, sous ce titre : *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie. Lettres, où relevant le défi d'un journaliste hollandais, on dissipe toute ombre de contradiction entre les merveilles du dogme catholique de l'eucharistie & les notions de la saine philosophie par l'auteur des lettres à un américain*, in-12, 1764. Il regne dans cet ouvrage une profonde métaphysique. Les autres productions de l'abbé de Lignac sont, I. *Lettres à un américain sur l'histoire naturelle de M. de Buffon*, 2 vol. in-12, 1751. II. *Examen sérieux & comique du livre de l'esprit*, 2 vol. in-8°. III. *Le témoignage du sens intime & de l'expérience, opposé à la foi profane & ridicule des fatalistes modernes*, 3 vol. in-12, 1760. L'auteur a laissé un manuscrit intitulé : *Analyse des sensations*. On fait qu'il travailloit à l'exécution du plan que Pascal avoit tracé. Le traité des sensations & celui de la présence corporelle étoient comme l'introduction & les préliminaires de cet ouvrage. Le libraire Roset se propose de recueillir tous les morceaux complets, qu'il pourra recouvrer.

LIMBORCH, (*Philippe de*) professeur de théologie dans l'école des Remonstrans à Amsterdam, d'une famille originaire de Maastricht, naquit à Amsterdam en 1633. Après avoir fait ses études sous les plus habiles maîtres, il s'attacha à la théologie & fut appelé pour être ministre des Remonstrans à Goude, en 1657. Il y exerça son ministère pendant quelques années, après lesquelles il revint à Amsterdam. En 1667, il obtint la chaire de théologie de cette ville, qu'il remplit avec un succès peu commun. En 1686, il eut une dispute d'abord de vive voix, & ensuite par écrit, avec *Isaac Orobio*, juif de Séville, retiré à Amsterdam, où il exerçoit la médecine avec réputation. Cette dispute procura un ouvrage, qui a pour titre : *Amica collatio cum judæo de veritate religionis christianæ*, in-8°, Basil. 1740. Il y fait voir que le juif ne peut apporter aucun argument, qui ait quelque force en faveur de la religion judaïque, qu'on ne puisse employer avec plus de raison & avec plus de force en faveur de la religion chrétienne. Le juif opiniâtre ne voulut pas se rendre; mais il en vint jusqu'à dire que chacun devoit demeurer dans sa religion, parce qu'il étoit plus facile de combattre la religion d'autrui, que de prouver la sienne. Il avança même que s'il étoit né de parens qui adorassent le soleil, il ne voyoit pas de raison d'abandonner cette religion, & de la changer pour une autre. *Limborch* le réfute avec beaucoup de force. & d'érudition. Ce ministre mourut en 1712 dans sa soixante & dix-neuvième année. Il avoit beaucoup d'amis de sa patrie & des pays étrangers, principalement en Angleterre, où son érudition étoit fort estimée.

LINDANUS, (*Guillaume*) né à Dordrecht en Hollande, fit ses études à Louvain, & s'y forma à la piété & au savoir. L'envie de se perfectionner dans les langues hébraïque & grecque le fit venir à Paris, où il les étudia sous *Mercier* & *Turnebe*. De retour à Louvain, il fut fait prêtre, chargé de faire des leçons sur l'écriture-sainte à *Dilingen*, nommé inquisiteur de la foi, & élevé à l'évêché de Ruremond, dont il prit possession en 1567. Il fit deux voyages à Rome, où il reçut de la part du pape *Grégoire XIII* des témoignages d'une estime distinguée. Transféré en 1588 à l'évêché de Gand, après la mort de *Cornelius Jansénius*, il mourut trois mois après, âgé de 73 ans, avec la réputation de sévère observateur de la discipline ecclésiastique. Nous avons de lui divers ouvrages de controverse, dont le plus considérable est intitulé : *Panoplia evangelica*. Cette production divisée en cinq livres, fut imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques ouvrages de morale & de piété. Il donna en 1567 un péautier purgé de fautes & éclairci par le texte hébreu & grec. Le style de *Lindanus* est véhément, un peu enflé & cependant assez pur. Il passa dans son siècle pour un des controversistes du premier ordre. Il connoissoit l'antiquité ; il avoit de bons principes de théologie & de morale ; il étoit versé dans la lecture des peres & des conciles ; il savoit le grec & l'hébreu ; il avoit beaucoup d'élevation d'esprit, & étoit fort dans le raisonnement. Il écrivit non seulement pour la foi ; mais il en fut presque le martyr, ayant souffert pour elle des exils, des proscriptions, des persécutions incroyables, & s'étant souvent exposé à la mort pour la religion.

I. LINGENDES, (*Claude de*) Jésuite, né à Moulins en 1591, prêcha avec un applaudissement universel pendant 36 ans. Il fut recteur du college de Moulins, puis provincial, & ensuite supérieur de la maison professée de Paris, où il mourut saintement en 1660 à 79 ans. C'est une chose assez surprenante que cet orateur si célèbre pour son éloquence n'étudiât point les termes dont il se servoit. Il composoit en latin les sermons qu'il devoit prononcer en françois ; il ne pensoit, dit-on, qu'à la force du raisonnement, à la véhémence des passions, & à la grandeur des figures. Il étoit de l'avis d'un ancien, qui croyoit qu'un discours étoit fait, lorsqu'il n'y avoit plus que les paroles à trouver. Ainsi ce n'est qu'en latin que nous avons les sermons de ce prédicateur, que l'on a imprimés en 3 vol. in-4° & in-8°, à Paris, chez François *Muguet*, 1666. Les sermons sur les évangiles du carême que l'on a donnés en françois sous son nom, en 2 vol. in-8°, sont une traduction, ou même une imitation imparfaite de ses sermons en latin. On voit dans les uns & dans les autres, un homme instruit, qui fait s'insinuer, qui a bien lu l'écriture & les écrits moraux des SS. peres. Ils ont été d'une grande utilité à plusieurs prédicateurs qui ont paru depuis. Le pere *Bourdaloue* n'a pas même fait difficulté d'en prendre quelques traits.

Voici le
confier
» grand
» de la
» tout l
» port
» elle
» fais q
» qu'il
» répo
» l'inte
» l'ima
» sisto
» voit l

Il. I
Mâcon
cédent
pere
mouru
qu'il p
sage c
» de I
» qu'il
» qui
» bres
» rent
» L'or
» nom
» 163
» long
» tex
» fam
fera-t
Prem
impr
copie
Flech
blim
meill
Ling
la vé
beau
tour
rom
L
dix-
qui
pou

Voici le portrait que trace du pere *Lingendes* le pere *Rapin*, son confrere. » Il avoit, dit-il, un naturel pour l'éloquence le plus grand que j'aie vu ; il étoit bien fait de sa personne, il avoit de la modestie & de la gravité ; il avoit le visage agréable & tout l'extérieur grand ; il s'attiroit du respect par celui qu'il portoit à ses auditeurs ; sa voix n'étoit pas fort éclatante, mais elle avoit du corps, de l'étendue, de la fermeté, & je ne fais quoi d'infinuant qui le faisoit écouter avec application dès qu'il ouvroit la bouche pour parler. Les qualités de son esprit répondoient assez à ses dehors : il avoit la pénétration grande, l'intelligence exquise, le sens droit, la compréhension aisée, l'imagination nette & un jugement fort solide : sa capacité consistoit dans une parfaite connoissance de la théologie, qu'il savoit beaucoup mieux que ceux qui l'enseignoient.

II. LINGENDES, (*Jean de*) évêque de *Sarlat*, ensuite de *Mâcon*, étoit natif de *Moulins* & de la même famille que le précédent. Il se distingua par ses prédications. On trouvoit, dit le pere *Houdry*, beaucoup de majesté dans tous ses discours. Il mourut en 1675. On a de lui l'oraison funebre de *Louis XIII*, qu'il prononça dans l'église de *St. Denis* en 1643. Voici un passage du siecle de *Louis XIV* au sujet de cet orateur. » *Jean de Lingendes*, évêque de *Mâcon*, aujourd'hui inconnu, parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons & ses oraisons funebres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modele des orateurs qui l'imiterent & le surpasserent. L'oraison funebre de *Charles Emmanuel*, duc de *Savoie*, surnommé le Grand dans son pays, prononcée par *Lingendes* en 1630, étoit pleine de si grands traits d'éloquence, que *Flechier* long-temps après en prit l'exorde tout entier aussi-bien que le texte & plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funebre du vicomte de *Turenne*. « Nous sera-t-il permis de dire que cette anecdote nous paroît hasardée ? Premièrement, l'auteur assure que *Lingendes* n'avoit point fait imprimer ses ouvrages : comment *Flechier* avoit-il donc pu en copier tout l'exorde & des passages entiers ? En second lieu, *Flechier* n'a jamais été accusé d'être plagiaire, & si avec son sublime génie, il avoit pu l'être, ç'auroit été sans doute d'un meilleur orateur que *Lingendes*. En troisieme lieu, ce ne fut point *Lingendes*, évêque de *Mâcon*, qui donna la premiere idée de la véritable éloquence ; mais le pere *Lingendes*, Jésuite, qui avoit beaucoup plus de goût que lui, & qui ne recherchoit point ces tours étudiés, ces fleurs de langage bien plus dignes de parer des romans, que des discours évangéliques.

LION, (*Claude*) prêtre de l'Oratoire, & prédicateur de dix-septieme siecle, donna en 1683 des panégyriques des saints qui furent imprimés à *Lyon* en 2 vol. in-8°, avec des sermons pour des vêtures & des professions religieuses. Le pere *Lion* étoit

déjà fort âgé, & avoit composé une partie de ces pieces dans sa vieillesse. Il n'y faut pas chercher ce style châtié, & cette justesse de langage que l'on remarque dans les panegyriques de nos bons orateurs.

LIPOMAN, (*Louis*) évêque de Verone, naquit à Venise. Il possédoit les langues, l'histoire de l'église, la théologie, & avoit fait une étude particuliere de l'écriture-sainte, sur laquelle il a publié quelques ouvrages. Comme son article se trouve dans les *dictionnaires historiques*, & que ses écrits sont très-peu recherchés, nous y renvoyons nos lecteurs. Ce savant mourut en 1559.

LIPSE, (*Juste*) né à Isch, petit village près de Bruxelles en 1547, mourut à Louvain en 1606, âgé de 58 ans. Nous croyons encore devoir renvoyer aux autres *dictionnaires historiques*, parce que dans la foule des ouvrages qu'il a fait, il n'y a que ses traités sur la croix & sur la dévotion de la sainte Vierge, qui aient rapport à cet ouvrage. Le traité sur la croix est très-savant, & renferme des recherches fort curieuses.

LIRA, voyez **NICOLAS DE LIRA**.

LISET, (*Pierre*) premier président au parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par son mérite aux premières dignités, & mourut à Paris en 1554 à 72 ans. Nous avons de lui quelques ouvrages contre les Protestans, peu dignes de sa réputation. Il avoit beaucoup d'étude & d'érudition. Il cite quantité de passages des peres; mais comme il n'étoit pas théologien, il ne raisonne pas assez, & avance quelquefois de propositions insoutenables. Son style est empoulé, & se sent du zèle ardent, dont il étoit animé contre les hérétiques.

LITOLPHI MARONI, (*Henri*) évêque de Bazas, d'une famille illustre de Mantoue, naquit à Gauville, terre de sa famille, à une lieue d'Evreux. Il donna dès sa première jeunesse des marques de sa vertu & de sa vocation au sacré ministère. Son pere le fit aumônier du Roi; ce qui l'obligea de passer quelques années à la cour. Sa vertu parut avec tant d'éclat, que le roi *Louis XIII* le nomma à l'évêché de Bazas, sans y être sollicité de personne. Il édifia son peuple par ses prédications & par son exemple. Son zèle ne lui permettoit pas de prendre le moindre repos, & la fin d'un travail étoit le commencement d'un autre. Sa charité lui fit prendre la résolution de s'appliquer à instruire les pauvres, & à faire des missions dans les lieux négligés presque de tout temps. Il avoit une intrépidité vraiment épiscopale, pour s'opposer aux entreprises des grands. C'est ce qu'il montra dans une assemblée du clergé tenue à Mante en 1640, où il prit généreusement la défense d'un évêque opprimé par le cardinal de *Richelieu*. Le prélat voulant se consacrer à la pénitence, fit une retraite dans la solitude de Port-Royal des Champs. Il étoit le premier à l'office de l'église, & à tous les exercices de piété. M. *Litolphi*, de retour dans son diocèse, établit dans sa maison de campagne un séminaire

séminaire
c'est un d
Beaupuis
Bazas vou
ment de
de lumier
imprimée
duction d
Maître qu
Bazas. Po
sa maison
& ne gar
Toulouse
clergé qui
Jugeant l
Reginald
dit ces pa
meux infla
de ma mo
évêque de

LOBO

envoyé da
bien des t
nées. La
mission d'
pour le P
Natal, &
arriva en
les besoin
essuya, &
zèle. Il re
Goa, &
d'environ
hislinie en
ouvrages,
& augmen
instruififs.
1728. Le
le succès
survint tou
ne s'atten
» portés a
» les églis
» sient bea
» que leur
» conserv
» Chrétien
» d'Eutyck
Tome

séminaire pour y retirer les jeunes gens destinés à la cléricature : c'est un des premiers séminaires établis en France. M. *Valon* de *Beaupuis*, fort jeune alors, eut part à cet établissement. M. de *Bazas* voulant le rendre solide & durable, rendit au commencement de 1645 une *ordonnance*, où il en fait voir, avec beaucoup de lumière & d'onction, la nécessité & les avantages. Elle a été imprimée chez *Vitré*, in-4°, & se trouve aussi jointe à la traduction des livres du *sacerdoce* de *St. Chrysostome*. C'étoit M. le *Maitre* qui avoit fait cette traduction, à la priere de M. de *Bazas*. Pour avoir plus de moyen de secourir les pauvres, il quitta sa maison épiscopale, se mit en pension chez son grand vicaire, & ne garda qu'un seul domestique. Le saint évêque arrivant à *Toulouse* le 9 de mai 1645, pour se rendre à l'assemblée du clergé qui devoit bientôt se tenir à *Paris*, il se sentit tout épuisé. Jugeant lui-même que sa mort étoit proche, il fit prier le pere *Reginald*, Dominicain, de le venir voir. Dès qu'il le vit, il lui dit ces paroles de *St. Paul* : *Ego jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat. Je suis sur le point de faire mon sacrifice, & le temps de ma mort approche.* Il mourut le 22 mai 1645. M. *Godeau*, évêque de *Vence*, fit son oraison funebre aux *Augustins*.

LOBO, (*Jerome*) Jésuite, né à *Lisbonne* en *Portugal*, fut envoyé dans les *Indes* en qualité de missionnaire. Il pénétra après bien des fatigues dans l'*Éthiopie*, où il demeura plusieurs années. La réputation qu'il y acquit le fit nommer procureur de la mission d'*Éthiopie*, à laquelle il fut fort utile. S'étant embarqué pour le *Portugal*, il fit naufrage sur les côtes de la terre de *Natal*, & après plusieurs autres périls qu'il essuya sur mer, il arriva enfin à *Lisbonne*. Il passa delà à *Rome*, pour représenter les besoins de la mission d'*Éthiopie*. Les contradictions qu'il y essuya, & le mauvais succès de son voyage ne purent ralentir son zèle. Il repassa aux *Indes*, fut recteur de la maison professé de *Goa*, & revint enfin à *Lisbonne*, où il mourut en 1678, âgé d'environ 85 ans. Le pere *Lobo* fit une relation historique d'*Abissinie* en portugais. M. l'abbé le *Grand*, connu par ses propres ouvrages, en a donné une traduction françoise. Il l'a continuée & augmentée de plusieurs dissertations, lettres & mémoires fort instructifs. Cet ouvrage a paru chez *Jacques Guérin*, *Paris*, in-4°, 1728. Le pere *Lobo* rapporte en détail l'histoire de sa mission, le succès apparent qu'elle eut d'abord, & la persécution qui survint tout-à-coup, & à laquelle ni lui ni ses autres missionnaires ne s'attendoient pas. » Les *Abissins* sont, dit-il, naturellement » portés au bien ; ils font de grandes aumônes, ils fréquentent » les églises, ils aiment à les parer, ils jeûnent, ils se mortifient beaucoup ; & quoi qu'ils soient séparés de l'église romaine, » que leur foi soit extrêmement altérée, ils ont dans leur schisme » conservé beaucoup de cette ferveur qu'avoient les premiers » Chrétiens ; mais depuis qu'ils ont été infectés de l'hérésie » d'*Eutychès*, on a tenté inutilement de les réunir à l'église de

» Rome. Jamais on n'a eu de plus belles espérances de les y ramener, que du temps de l'empereur *Segned*, qui nous appella dans ses états. Nous arrivâmes en 1625, & nous en fûmes chassés en 1634.

LOCHON, (*Etienne*) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société royale de Navarre, étoit chartrain. Il fut pendant plusieurs années curé de Bretonvilliers au diocèse de Chartres. Sa mauvaise fanté l'obligea de quitter cette place & de revenir à Paris, où il s'occupa principalement de l'étude & de la composition de divers ouvrages. Il vivoit encore en 1717, & il mourut à Paris; mais nous ignorons en quelle année. Nous avons de lui, I. *Les illusions d'un faux zèle : morale allégorique où l'on fait voir que le zèle le plus ardent & le plus éclatant, qui paroît dans les actions de piété, n'est souvent que l'effet de l'amour propre qui conduit les personnes dévotes, par des voies toutes opposées aux maximes du christianisme*, in-12, avec des exemples tirés de l'écriture & des peres. Cet ouvrage est en forme de dialogue. Le journal des savans de 1696 dit que le style est extrêmement vif; mais que s'il l'avoit été moins, il auroit démenti le caractère des deux interlocuteurs. II. *Abrégé de la discipline de l'église, tiré d'un grand nombre de canons choisis & dressés pour l'instruction des ecclésiastiques, traitant de ses différens ministères, du choix de ceux qui les méritent, & de la manière de donner & d'obtenir les bénéfices selon les regles ecclésiastiques; avec des réflexions sur l'état présent du clergé*, à Paris 1702, la seconde en 1705, in-8°. III. *La mort des pécheurs dans l'impénitence*, Paris 1709, in-12. C'est un recueil d'exemples funestes de la fin malheureuse où les passions nous entraînent, tiré de la sainte écriture, avec des réflexions & des prières. IV. *Les entretiens d'un homme de cour & d'un solitaire sur la conduite des grands*, à Paris 1713, in-12. C'est une fiction pieuse dans laquelle l'auteur suppose que le comte de *** ouvre les secrets de son cœur à M. de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe. V. *Traité du secret de la confession, pour servir d'instruction aux confesseurs & pour rassurer les pénitens*, par un docteur de Sorbonne, à Paris 1708, in-12, avec un long avertissement. Cet ouvrage est intéressant; mais il vaut moins que celui de l'abbé *Lenglet* sur la même matière. VI. Supplément en forme d'additions, ou traité du secret de la confession, in-12, 1710.

LOMBERT, (*Pierre*) si connu par ses traductions des œuvres de St. Cyprien, de la cité de Dieu, de St. Augustin & de quelques autres ouvrages des peres, étoit avocat du parlement de Paris sa patrie, où il mourut en 1710. Comme son article est bien traité dans les différens dictionnaires historiques, nous y renvoyons le lecteur.

LONG, (*Jacques le*) né à Paris en 1665, fut envoyé de bonne heure à Malte pour être admis clerk de l'ordre de St. Jean de Jérusalem. Il n'y demeura que peu de temps; ennuyé du sé-

jour de l'Oratoire. est princip en 1709 les éditions que celui fut réimp tien-Frédé versions breux, g d'Allema son ouvra contenir sainte. C ouvrage, pere des in binos parifini, Cette éd plus exact connoiss

LONG l'abbé de où il vit 20 ans, » Etant » Claude » mit à » dit ap » perçu » si rude » & reg » contr les lang le texte juifs & appliqué dans l' maire & de cas origina Jésuite Il se co goût q Pétau dans p finime Longu

jour de l'isle, il revint à Paris & entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il mourut d'épuisement en 1721 à 56 ans. Ce savant est principalement connu par une bibliothèque sacrée, publiée en 1709, en 2 vol. in-8°. Elle contient un catalogue de toutes les éditions & versions de l'écriture-sainte, beaucoup plus ample que celui que *Croweus* avoit donné à Londres en 1672. Cet ouvrage fut réimprimé la même année à Leipsick, par les soins de *Chrétien-Frédéric Boëmer*, qui l'augmenta d'un catalogue de plusieurs versions de l'écriture-sainte en allemand, & de manuscrits hébreux, grecs & latins, conservés dans quelques bibliothèques d'Allemagne. Le pere le *Long* travailla lui-même à perfectionner son ouvrage; il voulut y ajouter une seconde partie, qui devoit contenir la liste de tous les auteurs qui ont travaillé sur l'écriture-sainte. C'est ce qu'il exécuta dans une nouvelle édition de son ouvrage, qui fut imprimée à Paris en 1723, par les soins du pere des *Molets* son confrere, sous ce titre: *Bibliotheca sacra in binos syllabos distincta: labore & industria Jacobi le Long, parisi, congregationis Oratorii presbyteri, &c.* 2 vol. in-fol. Cette édition est ornée de la vie de l'auteur, & elle est beaucoup plus exacte que la précédente. L'un & l'autre prouvent une grande connoissance de l'histoire des livres & de leurs auteurs.

LONGUERUE, (*Louis du Four*, plus connu sous le nom de l'abbé de) étoit fils d'un gentilhomme gouverneur de Charleville, où il vit le jour en 1652. Son génie fut prématuré. A l'âge de 20 ans, il eut une aventure qu'il contoit lui-même en ces termes. » Etant, disoit-il, chez un de mes parens huguenots, le ministre » *Claude* y vint faire une visite, & voyant un petit collet, il se » mit à discourir sur les langues orientales, dont on lui avoit » dit apparemment que je faisois mon étude. Bientôt je m'ap- » perçus qu'il ne savoit ce qu'il disoit, je l'entrepris & le menai » si rudement, qu'il prit le parti de se jeter sur les complimens, » & regretta je crois la maison de la maréchale, où on l'écoutoit » comme un oracle. « L'abbé de *Longuerue* étant si versé dans les langues savantes, crut pouvoir entreprendre d'étudier à fond le texte de l'écriture-sainte. Il lut les plus habiles commentateurs juifs & chrétiens; & ceux d'entré les peres qui s'étoient le plus appliqués au sens littéral. Personne n'a été peut-être plus loin dans l'intelligence du texte sacré pour les difficultés de grammair & de chronologie, de géographie & d'histoire. Il faisoit peu de cas de la théologie scholastique; il étudia la positive dans les originaux, & se proposa pour modele la méthode du pere *Pétau*, Jésuite, suivie à-peu-près par le pere *Thomassin* de l'Oratoire. Il se contentoit des textes, sans y joindre le raisonnement. Le goût qu'il avoit pour cette méthode lui faisoit préférer le pere *Pétau* à tous les autres théologiens modernes, quoique l'on trouve dans plusieurs plus d'exactitude & de solidité. Ce qui relevoit infiniment le prix d'une si vaste érudition, c'est que l'abbé de *Longuerue* avoit une grande facilité à communiquer ce qu'il savoit

& à instruire tous ceux qui le consultoient. Quoique le nombre en fût grand, il l'auroit été infiniment davantage, si ce savant avoit voulu être en garde contre sa vivacité, & baïsser un ton qui, naturellement haut, prenoit encore un nouveau degré d'élevation dans les disputes. Mais pour peu qu'on fût accoutumé à son commerce, on laissoit passer cette espece d'orage, & bientôt le calme se rétablissoit. Il eut des liaisons intimes avec le pere *Pagi*, Cordelier, dans le séjour que ce pere fit à Paris. Elles continuerent lorsqu'il fut de rerour en Provence. L'abbé de *Longuerue* l'aïda beaucoup, soit de vive voix, soit par écrit, dans la critique des annales de *Baronius*. Le pere le *Quien*, savant Dominicain, & plusieurs autres gens de lettres eurent souvent recours à ses lumieres, & il ne fut point avare de ses connoissances & de ses recherches. Nous avons de lui, I. Une dissertation latine sur *Tapien*, ancien apologiste de la religion chrétienne: elle se trouve dans l'édition de cet auteur, donnée à Oxford, in-8°, en 1700. II. On lui a communément attribué une dissertation peu favorable au dogme de la transsubstantiation, que l'on faisoit passer sous le nom du ministre *Allix* son ami. Quoique l'abbé de *Longuerue* n'ait jamais avoué cette dissertation, ceux qui l'ont connu plus particulièrement ne doutent pas qu'il n'en soit l'auteur. Cet abbé mourut à Paris en 1733. Il jouissoit de deux abbayes, celle de Sept-Fontaines, ordre de Prémontré, au diocèse de Rheims, depuis 1674, & celle de St. Jean de Fard, ordre de St. *Augustin*, au diocèse de Sens, depuis 1684. Quoiqu'il eût passé toute sa vie au milieu des disputes, qui ont agité l'Eglise de France au sujet de la grace & de la prédestination, il n'y prit jamais néanmoins aucune part. L'abbé de *Longuerue* a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, la plupart sur des matieres ecclésiastiques. On y trouve comme dans ses livres imprimés, une érudition immense & des recherches prodigieuses.

LONGUEVAL, (*Jacques*) né auprès de Péronne en 1680, d'une famille pauvre, prit l'habit chez les Jésuites, & y professa les humanités & la théologie. Il se retira ensuite dans la maison professé de Paris, où il s'occupa à écrire son histoire de l'Eglise gallicane. A quelques sentimens près qui lui ont été reprochés dans quelques écrits, on y trouve beaucoup de recherches, de l'exacritude, de la critique, un style assez convenable à celui de l'histoire. On doit regretter qu'il n'ait pas poussé sa carrière assez loin, pour achever cet ouvrage. On avoit lieu d'espérer, qu'il auroit gardé dans l'histoire du dernier siecle, la modération qu'il a suivie pour l'ordinaire dans celle des premiers. La partie qu'il a traitée ne va que jusqu'à l'an 1137, & contient 3 vol. in-4°. Le premier & le second parurent en 1732, & furent suivis assez rapidement de six autres. Chaque volume est enrichi de notes, & les quatre premiers contiennent des dissertations aussi utiles que savantes. On trouve dans le premier un discours sur la religion & les mœurs des anciens Gaulois, & une dissertation sur le temps

de l'établ
second
la Gaule
mœurs &
sous les
trieme
Dieu; &
Martin.
neuvien
les pere
pere *Lo*
nifine,
la maïso
plexie d
quatrien
deste,
par que
Les plus
disserta
coup de
sa socié

LOR
avec be
Milan &
Jésuite
les pri
Venet.
fol. ibi
in epist
mots l
Il s'éte
cipline
in-fol.

LOP
pendan
de l'ab
telle d
voir sa
nomb
matier
quent
I. Sur
teres d
des sa
épîtres
Paris
mons
siens.

de l'établissement de la religion chrétienne dans les Gaules. Le second renferme une notice abrégée de l'ancienne géographie de la Gaule. Le troisieme offre un discours sur la religion & sur les mœurs des François, avant l'établissement de la monarchie, & sous les deux premieres races de nos Rois. On trouve dans le quatrieme un discours sur les épreuves, qu'on nommoit *jugement de Dieu*; & à la fin une dissertation sur l'année de la mort de St. Martin. Le pere Longueval avoit presque mis la dernière main au neuvieme & au dixieme volume. Cet ouvrage a été continué par les peres Fontenay, Brumor & Berrier de la même société. Le pere Longueval a laissé aussi une histoire étendue du semi-pélagianisme, qu'il avoit dessein de mettre au jour. Ce pere mourut à la maison professé de Paris 1735, frappé tout-à-coup d'une apoplexie de sang, qui l'enleva en peu d'heures, dans la cinquante-quatrième année de son âge. Il étoit d'un caractère doux & modeste, religieux exact & savant appliqué. Il s'étoit fait connoître par quelques écrits sur les matieres qui divisent l'église de France. Les plus considérables sont, 1°. Traité du schisme, in-12. 2°. Une dissertation sur les miracles, in-4°. Ces ouvrages écrits avec beaucoup de feu, prouvent qu'il avoit pris avec chaleur le parti de sa société dans les querelles de l'église.

LORIN, (Jean) Jésuite, né à Avignon l'an 1559, enseigna avec beaucoup de réputation la théologie à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole en 1634, âgé de 75 ans. Ce Jésuite est principalement connu par de longs commentaires, dont les principaux sont : *Commentaria in psalmos*, in-fol. 4 tom. Venet. 1737; *in leviticum*, in-fol. Lugd. 1619; *in numeros*, in-fol. ibid. 1623; *in ecclesiasten & sapientiam*, in-fol. ibid. 1619; *in epistolas Joannis & Petri*, in-fol. ibid. 1621. Il y explique les mots hébreux avec beaucoup de clarté & en critique savant. Il s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme & de discipline. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Lyon, en onze vol. in-fol.

LORIOT, (Julien) prêtre de l'Oratoire, s'étoit consacré pendant une partie de sa vie à l'exercice des missions. Il fut obligé de l'abandonner sur la fin du siècle dernier, à cause de la délicatesse de son tempérament. Ne pouvant plus prêcher, il crut devoir faire part au public de ses sermons. Nous en avons un grand nombre de lui sous ce titre : *Sermons sur les plus importantes matieres de la morale chrétienne, à l'usage de ceux qui s'appliquent aux missions, & de ceux qui travaillent dans les paroisses*. I. Sur la morale, 9 vol. in-12, 1695 & suivantes. II. Sur les mysteres de Notre-Seigneur & de la Sainte Vierge, & sur les fêtes des saints, 6 vol. in-12, Paris 1700 & suivantes. III. Sur les épîtres de tous les dimanches de l'année, en forme de prônes, Paris 1703, en 3 vol. in-12. Le pere Lorient a suivi dans ses sermons, l'ordre auquel le pere le Jeune s'étoit assujetti dans les siens. Il n'a pas même fait difficulté d'emprunter de ce fameux

missionnaire quelques pensées solides & quelques endroits pathétiques, particulièrement dans le premier volume. Le style en est assez simple, mais l'auteur le relève quelquefois.

LORRAIN, (*Jean le*) vicaire de St. Lo à Rouen sa patrie, se distingua par la solidité de ses instructions, & par son grand amour pour la pénitence. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable; il avoit une mémoire heureuse, une vaste lecture, & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé Le Lorrain avoit fait une étude profonde des rites ecclésiastiques. Nous avons de lui un excellent traité de l'ancienne coutume d'adorer debout le jour de dimanche & des fêtes, & durant le temps de Pâque, ou abrégé historique des cérémonies anciennes & modernes. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes & modernes, & plein de recherches peu communes. Il est en deux vol. in-12, & parut en 1700. On a encore de lui les conciles généraux & particuliers, leurs histoires avec des remarques sur leurs collections, à Cologne en 1717, 2 vol. in-8°.

LORRAINE, (*Charles de*) évêque de Verdun & ensuite Jésuite, né à Cœurs en 1592, embrassa l'état religieux chez les Jésuites de Rome. Il s'étoit conduit dans son évêché plus en prince qu'en évêque; mais dès qu'il fut religieux, il fut un modèle d'humilité. On l'envoya à Bordeaux, pour y remplir la charge de supérieur de la maison professé. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de sa province à Rome. Le duc de Lorraine prit cette occasion, pour solliciter le Pape à l'élever au cardinalat. Le pere Charles Payant appris, répondit à un gentilhomme que le duc lui avoit envoyé: *Qu'ayant renoncé aux dignités pour embrasser la croix, il seroit aussi coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes.* Ce St. religieux mourut en 1631 à 39 ans. Le pere de Laubrussel, Jésuite, rapporte dans l'histoire de sa vie, imprimée à Nancy en 1733, in-12, un grand nombre de traits de sa vertu & de sa tendre piété. Cette vie sent néanmoins trop le panégyrique. On a de Charles de Lorraine deux ouvrages. I. La grandeur des devoirs des princes, & des dangers auxquels leur condition les expose. II. *Réflexions spirituelles & sentimens de piété du pere Charles de Lorraine de la compagnie de JESUS, traduit de Pitalien*, par le pere François Baltus, à Dijon 1720, in-12.

LOUAIL, (*Jean*) né à Mayenne, prêtre, mort à Paris en 1724, est connu par la première partie de l'histoire du livre des réflexions morales sur le nouveau testament, & de la consitution unigenitus; servant de préface aux exaples, en 6 vol. in-12 & en un vol. in-4°. On peut consulter sur cet auteur le nouveau dictionnaire historique.

I. LOUP, (*Saint*) évêque de Troies, naquit à Toul d'une fa-

mille no
Pénéti
leur ma
mener
rins, f
Après
élu mal
église c
la vie p
des pla
la prie
jeune f
pain d'
l'esprit
député
gleterr
reprit
charité
éclatan
ques. I
Loup
volum
Eufro
De sol
II. I
neuvie
dans l
Allem
sous l
sur St
avec
Charl
il affi
nons.
putat
recue
de g
étoit
aussi
des p
que
lebre
blâm
les s
rega
orne
d'au
luze
& q

mille noble, & acquit une grande réputation d'éloquence. Il épousa *Péméniole*, sœur de *St. Hilaire d'Arles*. La septième année de leur mariage, ils se séparèrent d'un commun consentement pour mener une vie plus parfaite. *Loup* se retira au monastère de *Lérins*, sous la conduite de *St. Honorat* qui en étoit alors abbé. Après s'y être exercé dans les jeûnes & dans les veilles, il fut élu malgré lui en 427, évêque de *Troies*, & il gouverna cette église cinquante-deux ans. Sa dignité ne lui fit rien diminuer de la vie pénitente qu'il avoit commencée à *Lérins*. Il couchoit sur des planches, & de deux nuits il en donnoit une toute entière à la prière. Souvent il étoit trois jours sans manger, & après un jeûne si rigoureux il ne prenoit pour toute nourriture que du pain d'orge. On voyoit en lui comme dans *St. Germain* son ami, l'esprit & la grace apostolique. Ces deux saints évêques furent députés en 446, pour aller détruire l'hérésie de *Pélage* en Angleterre. *St. Loup* étant revenu dans son diocèse après sa mission, reprit le grand ouvrage de la réformation des mœurs, que la charité seule lui avoit fait interrompre. Sa réputation devint si éclatante, que *St. Sidoine* lui donnoit le titre d'évêque des évêques. Le fameux *Attila* fut plein d'admiration pour sa vertu. *St. Loup* mourut en 479. Le pere *Sirmond* a publié dans le premier volume des conciles de France, une épître de *St. Loup* & de *St. Eufrome*, évêque d'Autun, écrite l'an 436 à *Talase d'Angers*: *De solemnitatibus & de bigamis clericis*.

II. LOUP, abbé de *Ferrieres*, naquit au commencement du neuvième siècle d'une famille illustre. Il entra de bonne heure dans l'abbaye de *Ferrieres*, où il fit profession. Il fut envoyé en Allemagne à l'abbaye de *Fulde*, pour y étudier l'écriture-sainte sous le célèbre *Raban*, qui composa à sa prière son commentaire sur *St. Paul*. *Loup* qui n'étoit encore que diacre, revint en France avec une grande réputation. Il fut ordonné prêtre & choisi par *Charles-le-Chauve* pour gouverner l'abbaye de *Ferrieres*. En 844 il assista au concile de *Verneuil*, & fut chargé d'en dresser les canons. Il assista à d'autres conciles, & vécut dans une grande réputation de science & de piété jusqu'à l'an 862. On a fait un recueil de cent trente de ses lettres, dont un grand nombre traite de quelques points de doctrine, de discipline & de morale. Il étoit très-versé non seulement dans les sciences profanes, mais aussi dans la doctrine & la discipline de l'église & dans les écrits des peres latins. Il écrivoit avec autant de pureté & d'élégance, que de justesse & de solidité. M. l'abbé de la Trappe dans sa célèbre dispute sur les études monastiques avec le P. *Mabillon*, a blâmé l'amour que *Loup* de *Ferrieres* avoit pour les lettres & pour les sciences profanes. Il blâme sa conduite. Le savant *Bénédictin* regarde au contraire l'abbé de *Ferrieres* comme un des principaux ornemens de l'ordre monastique. Nous avons outre ses lettres, d'autres ouvrages qui ont tous été recueillis avec soin par M. *Baluze*, dans la belle édition qu'il a enrichie de notes très-savantes, & qui a paru en 1664 chez *Muguet*.

LUBIN, (*Augustin*) religieux Augustin Réformé, géographe du Roi, né à Paris en 1624 & mort en 1695, sur lequel nous croyons encore devoir renvoyer aux *dictionnaires historiques*, où son article est assez étendu. Il mérite une place parmi les auteurs ecclésiastiques, par la connoissance particuliere qu'il avoit de ce qui regarde les bénéfices de France, & les abbayes d'Italie, & par les notes qu'il a faites sur le *martyrologe romain*.

LUCIEN, (*Saint*) prêtre d'Antioche & martyr, avoit évité la fureur de la persécution de *Dioclétien* & de *Maximien*, lorsqu'il fut pris par la trahison d'un prêtre sabellien. Il fut jetté dans la mer en 312. Nous plaçons ce martyr ici, parce qu'il eut une grande réputation de savoir & de sainteté. *St. Jerome* remarque qu'il étoit très-éloquent, & qu'avec la version des Septante, qu'il avoit revue avec soin, & qui étoit en usage depuis Constantinople jusqu'à Antioche, il avoit encore composé plusieurs petits livres touchant la foi, & quelques lettres.

LUCIFER, évêque de Cagliari, capitale de la Sardaigne & des isles d'alentour, se rendit illustre dans l'église par son amour pour la vérité, & par la pureté de sa vie. Ayant accepté la légation du pape *Libere*, pour solliciter un concile auprès de l'empereur *Constance*, & le concile ayant été assemblé à Milan l'an 355, il y soutint avec beaucoup de générosité la pureté de la foi. Le zèle qu'il montra en cette occasion, lui mérita la peine de l'exil qui lui acquit le titre de confesseur. Il fut envoyé à Germanicie en Syrie, dont *Eudoxe*, fameux arien, étoit évêque. On chargea quatre fois le lieu de son exil, pendant lequel il publia divers écrits pour la défense de la foi. Ceux que nous avons aujourd'hui sont, I. Les deux livres pour *St. Athanase*, où il allègue de longs passages de l'écriture, dont il fait l'application à l'Empereur avec une extrême liberté. Son style est fort dur, & ses écrits ne sont recommandables, dit *M. Fleuri*, que par la générosité des sentimens & la force des expressions. II. Le second ouvrage est intitulé : *Des Rois apostats*, & tend, comme il le déclare d'abord, à désabuser *Constance* de l'avantage qu'il prétendoit tirer de la prospérité temporelle. III. Le titre du troisieme ouvrage est : *Qu'il ne faut point communiquer avec les hérétiques* : & le dessein est de répondre aux reproches que *Constance* faisoit aux évêques catholiques, d'être les ennemis de la paix, de l'union & de la charité fraternelle. Il prouve donc par les autorités de l'écriture, la nécessité de se séparer des méchans. IV. Le quatrieme écrit a pour titre : *Qu'il ne faut point épargner ceux qui pechent contre Dieu*. V. Le dernier traité de *Lucifer* est intitulé : *Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu*. Le dessein de l'auteur est de montrer à *Constance*, qu'avec toute sa puissance temporelle, il ne peut rien gagner sur les défenseurs de la foi qui sont préparés au martyre. La générosité de *Lucifer* alla jusqu'à envoyer à *Constance* les écrits tout de feu, qu'il avoit faits contre lui ; & il trouva une personne qui voulut bien se charger de les

porter & n'entendre
vinissent d
Il ordonna
livre à *Lu*
Lucifer av
paroit dan
constance
geusement
traduit e
en Palesti
Un jour e
lieu où *L*
sur lui av
tous les a
saints. Le
pas le lie
à Antioch
église éto
nation les
condamna
Eusebe de
concile d
aboutit à
Luciférie
en Espag
& on ne
long-tem
son églis
Paris en
des peres
LUGO
drid en
ouvrages
teurs de
cupe un
LUIT
évêque
siede. Il
en 948
Il se bro
évêché ;
968, à
Phocas.
in-fol. in
Le prin
d'E libe
que de j
To

porter

porter & de les présenter en son nom. L'Empereur accoutumé à n'entendre que des flatteries, eut peine à croire que ces écrits vinssent d'un homme qu'il pouvoit anéantir d'un trait de plume. Il ordonna donc à *Florent*, grand-maître du palais, d'envoyer ce livre à *Lucifer*, pour savoir s'il venoit de lui, & de le renvoyer. *Lucifer* avoua l'écrit. *St. Jerome*, loin de blâmer la force qui paroît dans les écrits de *Lucifer*, la loue comme l'exemple d'une constance admirable. *St. Athanase* en parle encore plus avantageusement. Il estimoit tellement les écrits de *Lucifer*, qu'il les traduisit en grec. Le second exil de *Lucifer* fut à Eleutheropolis en Palestine, où l'évêque *Euty chius* lui fit souffrir mille indignités. Un jour entre autres, il fit rompre à coup de haches la porte du lieu où *Lucifer* étoit enfermé avec les Catholiques. On se jetta sur lui avec fureur, on renversa les saints mystères, on maltraita tous les assistants, & on emporta les vases sacrés & les livres saints. Le troisième exil de *Lucifer* fut en Thébaïde : on ne sait pas le lieu du quatrième. L'empereur *Julien* le rappella ; il vint à Antioche, où il ordonna pour évêque le prêtre *Paulin*. Cette église étoit alors dans les agitations du schisme, & cette ordination les augmenta. *Lucifer* fit une faute plus considérable en condamnant la condescendance dont usèrent *St. Athanase* & *St. Eusebe* de Verceil à l'égard des évêques qui se releverent après le concile de Rimini, & rétractèrent leur signature. Cette faute aboutit à un schisme qui eut quelques sectateurs que l'on nomma *Lucifériens*, & qui n'étoient guere répandus qu'en Sardaigne & en Espagne. On ne reproche à *Lucifer* que sa dureté inflexible, & on ne l'accuse d'aucun erreur dans la foi. Après avoir demeuré long-temps à Antioche, il revint en Sardaigne, & mourut dans son église de Cagliari l'an 370. Ses ouvrages furent imprimés à Paris en 1568. On en trouve quelques-uns dans la bibliothèque des peres.

LUGO, (*Jean de*) Jésuite espagnol, cardinal, naquit à Madrid en 1583, & mourut en 1660, après avoir publié plusieurs ouvrages de théologie scholastique. Nous prions encore nos lecteurs de consulter les petits dictionnaires historiques, où *Lugo* occupe une assez grande place.

LUITPRAND, sous-diaconne de Toledé, diacre de Pavie, & évêque de Crémone après *Luisons*, vivoit dans le douzième siècle. Il fut secrétaire de *Berenger II*, roi d'Italie, qui l'envoya en 948 à Constantinople, auprès de *Constantin* Porphirogenete. Il se brouilla à son retour avec *Berenger*, qui le chassa de son évêché ; *Luitprand* fit un second voyage à Constantinople l'an 968, à la priere de l'empereur *Othon*, qui l'envoya à *Nicéphore Phocas*. Nous avons de lui plusieurs ouvrages recueillis en un vol. in-fol. imprimé à Anvers 1640, avec des notes fort savantes. Le principal est une histoire qu'il écrivit à la priere de l'évêque d'Eliberi en Espagne. Son style montre qu'il avoit plus d'esprit que de jugement. Il affecte d'une manière puérile de montrer qu'il

faivoit le grec. Il mêle souvent des vers à sa prose : il est par-tout extrêmement passionné, chargeant les uns d'injures, les autres de louanges & de flatteries. Il fait quelquefois le plaifant & le bouffon aux dépens même de la pudeur, jusqu'à faire rougir ceux à qui il en reste quelques sentimens. C'est néanmoins un diacre qui parle, dans une histoire qu'il dédie à un évêque. Ce traité peut servir à faire connoître le goût & les mœurs de son siècle.

LULLE, (*Raimond*) né en 1236 dans l'isle de Majorque, descendoit d'une famille noble de Catalogne. Il s'appliqua aux langues orientales & aux sciences abstraites. Il imagina ensuite une nouvelle méthode de raisonner, & n'ayant pu obtenir permission de l'enseigner à Rome, il résolut d'aller travailler à la conversion des Mahométans. Il fit un grand nombre de voyages, dont le succès fut très-borné. On dit qu'il exerça la chymie en Angleterre, & qu'après un grand nombre d'aventures fort singulieres, il prêcha hardiment la foi chez les Mahométans, & qu'il mourut des plaies qu'il reçut à l'âge de quatre-vingts ans en 1315, dans le vaisseau génois qui le ramenoit en Europe. Les Freres Mineurs l'honorent comme martyr; & l'on fait sa fête à Majorque, même dans l'église cathédrale. On a beaucoup sollicité, mais inutilement, sa canonisation au commencement du dix-septieme siècle. *Raimond Lulle* a laissé un nombre prodigieux d'écrits sur toutes les sciences, dont il n'avoit approfondi aucune. Sa doctrine a causé de vives disputes entre les deux ordres de *St. François* & de *St. Dominique*. Le jargon qu'il avoit inventé, consistoit à ranger certains termes généraux sous différentes classes, de sorte que par ce moyen un homme pouvoit parler de toutes choses sans rien apprendre aux autres, ni peut-être sans s'entendre lui-même. Une pareille méthode ne mérite assurément que le mépris. Le style de *Raimond Lulle* est du latin le plus barbare, & aucun des scholastiques n'a été aussi hardi que lui à forger de nouveaux mots. On l'appelloit le docteur illuminé.

LUPUS ou WOLF, (*Chrétien*) religieux de l'ordre de *St. Augustin*, né à Ypres en Flandres l'an 1612, embrassa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A Peine eut-il achevé à Louvain ses études de théologie, qu'on l'envoya enseigner la philosophie à Cologne, où il acquit beaucoup de réputation. Il y professa ensuite la théologie à Louvain avec succès, & exerça les premières charges de son ordre. *Alexandre VII*, qui l'avoit connu particulièrement à Cologne & qui l'aimoit beaucoup, voulut l'élever aux dignités ecclésiastiques; mais le pere *Lupus* préféra la tranquillité de son cloître à toutes les places. Voici un trait qui prouveroit, s'il étoit vrai que ce pere vivoit fort librement avec le Pape. Nous le tirons de l'histoire ecclésiastique de *M. l'abbé Racine*. » Ce qu'il » y a de certain, c'est que le pere *Lupus*, religieux *Augustin* & » docteur de Louvain, étant un jour à l'audience du Pape, prit » la liberté de lui dire, que lui & plusieurs autres personnes sa-

vantes &
 » l'*Augustin*
 » cinq pr
 » ne com
 » étoient
 » claré h
 » disoit c
 » lui prot
 » dans le
 » *Lupus*,
 » celle de
 » a fait v
 » Je ne sa
 » non ;
 » me l'om
 » pere *L*
 » amis. «
 » doutons d
 » on le fait
Lupus des
 Le grand
 pour l'att
 âgé de 7
 d'éruditic
 que parti
 ac provin
 actorum
 long com
 tions de
 concerna
 titre : *Ep*
 2 tom. *La*
 in-4° ,
 1690. On
 tations s
 milice c
 les proces

MABI
 en C
 de Mousc
 curé dan
 aire ses
 de l'églif

vantes & sinceres , avoient lu avec toute l'application possible » l'*Augustin de Jansénius* , mais qu'ils n'y avoient pu trouver les » cinq propositions que le St. Siege avoit condamnées ; & qu'ils » ne comprenoient pas comment sa sainteté avoit déclaré qu'elles » étoient de lui , & que c'étoit en son sens qu'on les avoit déclaré hérétiques. Le Pape extrêmement surpris de ce que lui » disoit ce docteur , dont il connoissoit l'érudition & la sincérité , » lui protesta qu'il les avoit lues mot à mot & en propres termes » dans le livre de *Jansénius*. Votre sainteté , reprit le pere » *Lupus* , a donc un *Jansénius* d'une autre impression que de » celle de Louvain , ou bien l'on a falsifié l'exemplaire qu'on lui » a fait voir. Votre sainteté auroit-elle la bonté de me le montrer ? » Je ne sai , repliqua le Pape , si cet exemplaire étoit falsifié ou » non ; & je ne saurois vous le faire voir , parce que ceux qui » me l'ont présenté , l'ont remporté avec eux. C'est ce que le » pere *Lupus* ; étant de retour à Louvain , a raconté à tous ses » amis. « Et c'est ce qui n'est guere permis de croire. Nous doutons du moins beaucoup qu'*Alexandre VII* ait parlé comme on le fait parler. *Clement IX* & *Innocent XI* donnerent aussi au P. *Lupus* des marques d'estime , ainsi que plusieurs grands princes. Le grand duc de Toscane lui fit offrir une pension considérable , pour l'attirer à sa cour. Ce savant religieux mourut en 1681 , âgé de 70 ans. Nous avons de lui , I. Des commentaires pleins d'érudition sur l'histoire & les canons des conciles tant généraux que particuliers , publiés sous ce titre : *Synodorum generalium ac provincialium decreta & canones , scholiis , notis , ac historica actorum dissertatione illustrati* , in-fol. Venet. 1724. II. Un fort long commentaire en forme de notes , sur le livre des prescriptions de *Tertullien*. III. Un recueil de lettres & de monumens concernant les conciles d'Ephese & de Chalcedoine , sous ce titre : *Epistolæ variorum patrum ad concilii. Ephesinum* , in-4° , 2 tom. Lovan. 1682. IV. *Epistolæ & vita D. Thomæ archiep. Cantuar.* in-4° , 2 tom. Brux. 1682. V. *Opuscula posthuma* , in-4° , *ibid.* 1690. On trouve dans ce recueil d'œuvres posthumes des dissertations sur la probabilité , sur les dots des religieuses , sur la milice chrétienne , sur les droits & privileges des réguliers , sur les processions , &c.

M

MABILLON , (*Jean*) naquit en 1632 au diocese de Rheims , en Champagne , à St. Pierre-Mont , lieu situé à deux lieues de Mouson sur Meuse. Il reçut ses premieres instructions d'un oncle curé dans le voisinage , & il fut ensuite envoyé à Rheims pour y faire ses études. En 1650 , on lui donna une place au séminaire de l'église de Rheims. Il y fit des progrès dans la vertu & dans la

piété. Ayant embrassé la regle de St. *Benoit* dans la congrégation St. *Maur*, il fut nommé trésorier de St. *Denis*. On sait qu'il fut déchargé de cet emploi, pour avoir cassé un miroir qu'on prétendoit avoir appartenu à *Virgile*. Ses talens avoient été ignorés jusqu'alors. Dès que ses supérieurs les eurent connus, ils l'associèrent à dom Luc d'*Acheri*, qui étoit alors (en 1664) bibliothécaire dans l'abbaye de St. *Germain-des-Prés*. Il fut d'un grand secours à ce savant pour l'impression de la suite du *spicilege*; mais ce travail ne l'empêcha pas de continuer ce qu'il avoit commencé à St. *Denis* sur les œuvres de St. *Bernard*. Il en donna deux éditions tout à la fois en 1667, l'une en deux vol. in-fol. & l'autre, in-8°, divisée en neuf tomes. Il en parut en 1690 une nouvelle dédiée au pape *Alexandre VIII*, & augmentée de plusieurs observations nouvelles, & de quelques pieces qui n'avoient pas encore vu le jour. Dès les premières années de l'établissement de la congrégation de St. *Maur*, les supérieurs avoient formé le dessein de faire travailler à fond sur l'histoire de l'ordre de St. *Benoit*. Ils avoient déjà fait ramasser beaucoup de mémoires pour servir à cette entreprise, lorsqu'ils chargerent dom *Mabillon* de l'exécuter. Il commença par les actes des saints de l'ordre, & en publia en 1668 le premier tome sous le titre d'*Acta sanctorum ordinis Sti, Benedicti in sæculorum classes distributa*. Ce travail quelque grand qu'il fût, n'empêcha pas le P. *Mabillon* de prendre encore part aux autres ouvrages dont ses confreres étoient chargés, comme au *spicilege* de dom Luc d'*Acheri*, dont il y a eu sept volumes d'imprimés depuis son arrivée à Paris, & aux œuvres de *Pierre de Celle*, qui parurent en 1671. Les actes des saints ont été réimprimés à Venise, en 9 vol. in-fol. en 1733. On trouve dans ce recueil une infinité de pieces rares & curieuses dont plusieurs n'avoient jamais été imprimées; les autres ont été revues exactement sur les anciens manuscrits. On y trouve aussi des monumens pour l'histoire ecclésiastique & profane, que l'on ne sauroit trop estimer. Outre un grand nombre de pieces importantes qui se trouvent parmi ces actes des saints Bénédictins; cet ouvrage est encore enrichi de notes très-savantes & de remarques judicieuses qui en relevent le prix. On n'admire pas moins dans ces recueils les belles préfaces, qui sont à la tête de chaque volume. Dom *Mabillon* y fait entrer d'une maniere naturelle & agréable les principaux points de l'histoire de chaque siècle, que l'on y trouve ramassés sans aucune confusion. Il y traite même de temps en temps des dogmes de la religion, & des matieres de discipline, tant ecclésiastique que monastique, & cela avec une précision & une netteté que l'on ne sauroit trop estimer. Enfin il y paroît aussi-bien que dans tous les autres livres qu'il a faits, une candeur d'ame, & un amour sincere de la vérité, qui l'ont rendu respectable à ceux-mêmes qui sont séparés de l'église. Ce fut à l'occasion de la préface d'un des premiers volumes de ce recueil, que le cardinal *Bona* écrivit à dom *Ma-*

billon po
toient su
avoit par
siècle. D
azymo &
vrage re
actes des
titre : *P*
Venetis
lui donn
de bibli
étoient
l'ordre d
les fit in
titre de
ne prou
échappé
billon da
coup de
ciles,
chartres
d'abbés
actes de
premier
monast
religion
savante
sur des
jusqu'a
lectes
L'ouvr
sans co
homme
matiere
est red
il a tra
Ayant
dessein
noisiar
la pre
sa vie
lorsqu
avons
que le
engag
du Ro
pays-
l'histo

billon pour l'engager à expliquer plusieurs difficultés qui lui restoient sur l'usage des azymes pour l'eucharistie, dont ce pere avoit parlé dans la préface de la premiere partie du troisieme siecle. Dom Mabillon lui envoya le traité : *De pane eucharistico azymo & fermentato*, imprimé en 1674 qu'il lui dédia. Cet ouvrage respire l'érudition la plus profonde. Les préfaces des actes des saints ont été imprimées séparément à Venise sous ce titre : *Præfationes in acta sanctorum ordinis Sti. Benedicti*, in-fol. Venetiis, 1740. Les recherches qu'il fit pour ce grand ouvrage, lui donnerent occasion de visiter un grand nombre d'archives & de bibliothèques. Il trouva dans les anciens manuscrits qui y étoient, plusieurs pieces curieuses, qui ne regardoient point l'ordre de St. Benoît. Il crut devoir en enrichir le public, & il les fit imprimer séparément en quatre volumes, in-8°, sous le titre de *vetera analecta*. Ces recueils sous un titre qui paroît ne promettre que des restes & des fragmens d'ouvrages anciens échappés à la diligence de ceux qui avoient précédé le P. Mabillon dans ce genre d'écrire, nous fournissent cependant beaucoup de pieces de conséquence. On y trouve des actes de conciles, quelques ouvrages de peres & d'anciens auteurs, des chartres ou lettres d'Empereurs, des Rois, d'évêques & d'abbés sur des matieres importantes, des catalogues & des actes d'évêques, des collections des canons, des formules du premier temps de la monarchie françoise, des chroniques de monasteres, & plusieurs autres monumens très-utiles pour la religion & pour l'histoire, que ce savant homme a enrichis de savantes observations. Il y a même inséré quelques dissertations sur des points d'histoire contestés, ou qui n'avoient pas été jusqu'alors tout-à-fait éclaircis. Le premier tome de ces analectes parut en 1675, & les autres dans les années suivantes. L'ouvrage qui a acquis plus de réputation au P. Mabillon, est sans contredit son fameux traité *de re diplomatica*. Ce savant homme a trouvé moyen de réduire en art & en méthode une matiere qui avoit paru jusqu'alors n'en être pas susceptible. On est redevable de ce livre à l'application continuelle, avec laquelle il a travaillé depuis son arrivée à Paris, à l'histoire de son ordre. Ayant été obligé de rechercher les monumens propres à son dessein; l'expérience jointe à son esprit, lui procura des connoissances très-étendues en ce genre. La *diplomatique* parut pour la premiere fois en 1681. Il l'a revue toute entiere sur la fin de sa vie pour en faire une seconde édition, qui étoit déjà avancée lorsque il est mort, & qui fut donnée au public en 1709. Nous avons outre cet ouvrage un supplément sur la même matiere, que le pere Mabillon fit imprimer en 1702. En 1683 M. Colbert engagea D. Mabillon à faire un voyage en Allemagne aux dépens du Roi, pour y visiter les archives & les bibliothèques de ce pays-là. Il rechercha ce qu'il y avoit de plus propre à éclaircir l'histoire de l'église en général, & celle de France en particulier.

Son mérite reçut dans cette savante course les honneurs qu'il méritoit. Il rapporta de son voyage beaucoup d'anciens monumens précieux, dont une partie a été imprimée en 1685 dans le quatrième volume des *analectes*. Parmi les découvertes que fit ce savant Bénédictin, il ne faut pas oublier celle qu'il fit en Franche-Comté. Ce fut en passant par l'abbaye de Luxeuil, où il trouva un ancien lectionnaire du rit gallican, d'environ onze cens ans, écrit en beaux caractères mérovingiens, qui lui donna l'occasion de composer son traité *de liturgia gallicana*, imprimé en 1685. A la fin de cet ouvrage qui comprend ce qu'il y a de curieux touchant l'ancienne liturgie françoise ou gallicane, on trouve encore quelques autres pieces qui regardent le même sujet, avec une dissertation savante sur l'office divin, que l'on récitoit autrefois dans les églises de ce royaume. Deux ans après on l'obligea d'aller en Italie pour visiter les bibliothèques, & à son retour il enrichit celle du Roi d'environ 3000 vol. de livres très-rarement imprimés ou manuscrits. Ayant employé quinze mois à parcourir les endroits les plus considérables de toute l'Italie, il en rapporta plusieurs pieces d'un grand prix, tirées des principales bibliothèques de ce pays-là. Il arriva à Paris le 2 juillet 1686; & dès le commencement de l'année suivante, on vit paroître le premier tome du *musæum italicum*, divisé en deux parties. La première est une description exacte de son voyage, dans laquelle il rend compte au public de tout ce qu'il y avoit pu remarquer de singulier par rapport aux lettres. La seconde partie contient quelques-unes des pieces qu'il y avoit découvertes, entre-mêlées de notes savantes qu'il y a ajoutées. Parmi ces pieces, on trouve la plus ancienne relation que nous ayons du voyage de la Terre-Sainte, sous le pape *Urbain II*, un catalogue des archevêques de Milan, & quelques lettres sur le rit ambrosien. Mais la piece qui est de plus grande conséquence, est un ancien sacramentaire gallican, écrit au septième siècle, trouvé dans l'abbaye de Bobio. Comme il n'y a point d'autre canon en ce missel que le romain, on en peut conclure que les François ont reçu le canon romain avant le temps de *Charlemagne*, auquel ils quitterent tout-à-fait le sacramentaire gallican, pour ne se servir plus que de celui de Rome. On trouve à la fin de ce sacramentaire un pénitentiel fort curieux. L'important recueil de *D. Mabillon* a été réimprimé sous ce titre: *Musæum italicum, seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis, eruta à D. Joanne Mabillon & D. Michaele Germon Benedicte. sancti Mauri*, 2 vol. in-4°, cum figuris. Parisiis 1724. La république des lettres lui fut redevable peu de temps après de son traité *des études monastiques*, dans lequel il donna un plan de toutes celles qui peuvent convenir aux religieux & même aux ecclésiastiques. M. de la Trappe attaqua ce livre par une *réponse* qui fut imprimée en 1692. Il supposoit que *D. Mabillon* vouloit que les moines étudiaissent les lettres profanes, la philosophie, les langues, tout le fond de

la théolog
 didin n'a
 » dit-il,
 » grégatio
 » toutes
 » tiques.
 » sonnes,
 » entier à
 » dessein.
 » d'une si
 » Il a fallu
 » le moye
 » C'est à
 » laisser le
 » lens, &
 » sont en
 célèbre di
 Nous nous
 » Je trouv
 » noueme
 » ger un p
 » Bénédic
 » selon la
 » l'esprit
 » & de vi
 » dement
 ainsi ce q
 tes, leur
 Le traité a
 ce titre: T
 D. Mabill
 tion, sur
 le sens de
 dre comm
 qui croien
 pain & l
 avec ses f
 En 1698 i
 main, à T
 Ce sur le
 Rome. Il
 dissertatio
 tion de J.
 nales-bén
 contienne
 menceme
 & trois au
 seins de L

la théologie & de la science ecclésiastique. Mais le savant Bénédictin n'avoit point eu ce dessein. » Je n'ai pu me dispenser, » dit-il, dans l'épître adressée aux jeunes religieux de sa congrégation, qu'il a mise à la tête de son ouvrage, de parler de toutes les connoissances qui sont convenables à des ecclésiastiques. Je ne doute pas que ce plan ne surprenne plusieurs personnes, qui s'imagineront peut-être que je le propose tout entier à chaque solitaire : mais ce n'est-là nullement mon dessein. Je sais que comme il y en a très-peu qui soient capables d'une si vaste étude, il y en a aussi très-peu que Dieu y appelle... » Il a fallu parler de différentes sciences pour donner à chacun le moyen de s'appliquer à celle qui seroit plus de sa portée. C'est à la prudence des supérieurs, que les religieux doivent laisser le choix de celle qui sera plus conforme à leurs talents, & plus avantageuse à l'église, ou à l'ordre auquel ils sont engagés. » Nous ne parlerons point des suites de cette célèbre dispute, ni de tous les ouvrages dont elle fut l'occasion. Nous nous contenterons de rapporter ce qu'en pensoit M. Nicole : » Je trouverois facilement, dit cet auteur si judicieux, un dénouement qui mettroit ces auteurs d'accord. Ce seroit de changer un peu la signification d'un mot, & d'avouer de la part des Bénédictins, qu'ils ne sont plus ni Bénédictins ni solitaires, » selon la signification précise de ce mot, telle qu'elle a été dans l'esprit de St. Benoît ; mais qu'ils sont de bons ecclésiastiques & de vrais cleers, par la permission, approbation, commandement même de l'église. « Cette solution est très-judicieuse ; ainsi ce qui pourroit être défendu aux religieux comme cénobites, leur est permis comme prêtres. (Voyez l'article *Rancé*.) Le traité des études a été traduit en latin, & imprimé à Venise sous ce titre : *Tractatus de studiis monasticis*, in-4°, 3 tom. Venet. 1745. D. Mabillon entra quelque temps après dans une autre contestation, sur la signification du mot de Messie & de communion dans le sens de la règle de St. Benoît. Il soutient qu'ils doivent s'entendre comme nous les entendons à présent ; contre l'avis de ceux qui croient que St. Benoît a pris le mot de communion pour le pain & le vin que le lecteur prenoit en signe de communion avec ses freres, & le mot de Messie pour la conclusion de l'office. En 1698 il publia une lettre latine, sous le nom d'Eusebe romain, à Théophile françois, touchant le culte des saints inconnus. Ce fut le fruit des visites qu'il avoit faites dans les catacombes de Rome. Il fit aussi des observations latines sur la réponse à la dissertation du P. Delfau, touchant l'auteur du livre de l'imitation de J. C. Le savant écrivain couronna ses travaux par les annales bénédictines, dont il a donné quatre volumes, in-fol. qui contiennent l'histoire de l'ordre des Bénédictins, depuis son commencement jusqu'en l'an 1066. Il en publia le premier vol. en 1703, & trois autres ensuite : le cinquième fut imprimé en 1713 par les soins de D. Thierrî Ruinart. Cet ouvrage a été réimprimé à Luc-

ques depuis 1739 jusqu'en 1745, en 6 vol. in-fol. sous ce titre : *Annales ordinis Sti. Benedicti occidentalium monachorum patriarchæ, in quibus non modo res monasticæ, sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur.* Dom Mabillon mourut à l'abbaye de St. Germain-des-Près le 27 décembre 1707, âgé de 75 ans. Sa profonde érudition se fait assez connoître par ses ouvrages ; elle étoit accompagnée d'humilité, de modestie, de douceur & d'une piété exemplaire. C'est le témoignage que lui rendit M. le Tellier, archevêque de Rheims, lorsqu'il le présenta à Louis XIV. Sire, dit-il, j'ai l'honneur de présenter à votre majesté le religieux le plus savant & le plus humble de votre royaume. Un étranger curieux qui cherchoit à s'instruire de l'ancienne histoire de France, étant allé trouver du Cange, celui-ci le renvoya au pere Mabillon. On vous a trompé, dit l'humble religieux, quand on vous a adressé à moi ; pour trouver un homme capable de vous satisfaire, allez voir M. du Cange. C'est lui-même qui m'envoie à vous, dit l'étranger. Il est mon maître, repliqua le religieux, si cependant vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je fais. Peu de savans ont reçu autant de témoignages d'estime des étrangers. Le pere Noris, depuis cardinal, & le pere Thomasi lui dédièrent l'un & l'autre un de leurs ouvrages. Le cardinal d'Aguirre composa des vers très-flatteurs à sa louange, qu'il lui envoya de Rome en 1694, avec la collection des conciles d'Espagne. Le pape Alexandre VIII voulut qu'il lui écrivît toutes les semaines. Ses talens lui procurerent beaucoup d'autres marques d'estime, en France & dans les pays étrangers ; mais il les déroba aux yeux du public, avec la même attention qu'un autre les auroit exposés au grand jour. On publia après sa mort un recueil d'œuvres posthumes marquées au coin de ses autres productions. Son style est mâle, pur, clair & méthodique, sans affectation, sans ornemens superflus, comme il convenoit aux ouvrages qu'il a composés. Ceux qui voudront connoître plus particulièrement ce savant Bénédictin peuvent consulter, I. Sa vie par dom Ruinart, son disciple ; cet article en est l'abrégé. II. L'éloge historique que prononça M. de Boze, secrétaire de l'académie des belles-lettres, dans une assemblée de cette compagnie, dont le pere Mabillon étoit membre. III. Un éloge en prose quatriée, composé par dom Roussel ; c'est un beau morceau. On le trouve dans la *bibliothèque de la congrégation de St. Maur*, par dom le Cerf.

MABOUL, (Jacques) né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, montra de bonne heure du talent pour la chaire. Il fut long-temps grand vicaire de Poitiers, & ensuite évêque d'Aleth en 1708. Ses vertus éclaterent dans ce diocèse, ainsi que sa piété & son éloquence. Il mourut dans cette ville en 1723, emportant les regrets de ses diocésains. On a de lui un recueil d'oraisons funebres, en un vol. in-12. Elles sont remarquables

quables par
de force &
orateurs. C
naturelles
exemple
funebre de

MACA
qu'il étoit
quatrième
alla cherch
long-temps
demeuroit
appella le
cellules de
donné pré
une partie
des avis &
d'Alexand
connu sou
mêmes ve
contraint
tions sacre
maine. Il
tretienoi
eurent le
Ariens. Il
isle, où i
leurs mira
s'endormi
vieillesse,
caire d'Ég
enquêtes
au public
l'an 1622
Basile de
des peres
cependant
écrit qu't
mélies so
lexandrie
tres, ma
imprimer
Macaire
ames for
latin.

MACA
MACÉ
pourvu d

Tom

quables par une éloquence pathétique , & remplie de ces traits de force & de piété qu'on admire dans les ouvrages des grands orateurs. On y voit des peintures délicates , des images vives & naturelles , & des portraits bien développés. Tel est celui , par exemple , de madame la Dauphine , que l'on trouve dans l'oraison funebre de M. le Dauphin.

MACAIRE D'ALEXANDRIE , (*Saint*) ainsi appelé , parce qu'il étoit originaire de cette ville , naquit au commencement du quatrième siècle. Après avoir connu les dangers du monde , il alla chercher sa sûreté dans les déserts de l'Égypte , & il vécut long-temps dans les exercices de la plus austère pénitence. Il demuroit auprès de la montagne de Nitrie , dans un lieu qu'on appella le désert des cellules , à cause d'un grand nombre de cellules des solitaires dont ce désert étoit rempli. Ayant été ordonné prêtre pour le service de ce lieu , il fut obligé d'employer une partie du temps , auparavant destiné au travail , à donner des avis & des instructions à ceux qui le consultoient. *St. Macaire d'Alexandrie* étoit étroitement lié avec un autre *Macaire* , connu sous le nom de *St. Macaire d'Égypte* , en qui l'on vit les mêmes vertus , & les mêmes dons extraordinaires. Il fut aussi contraint de se laisser ordonner prêtre. Il s'acquitta de ces fonctions sacrées avec une pureté de cœur plutôt angélique qu'humaine. Il étoit parvenu à la plus sublime contemplation , & entretenoit avec Dieu le commerce le plus intime. Ces deux saints eurent le bonheur de souffrir pour la foi dans la persécution des Ariens. Ils furent enlevés durant la nuit , & emmenés dans une île , où il n'y avoit pas un seul chrétien. Ils convertirent par leurs miracles presque tous les habitans de l'isle. Les deux saints s'endormirent dans le Seigneur , étant parvenus à une extrême vieillesse , vers la fin du quatrième siècle. On attribue à *St. Macaire d'Égypte* 50 homélies en grec , que *Jean Pic* , président aux enquêtes au parlement de Paris , traduisit en latin. On les donna au public en un vol. in-8° , l'an 1559 , & on les fit imprimer l'an 1622 avec les œuvres de *St. Grégoire Thaumaturge* , & de *St. Basile de Seleucie*. Elles ont enfin été mises dans la bibliothèque des peres , & insérées dans les éditions de Paris. On peut douter cependant si elles sont de lui. *Gennade* nous assure qu'il n'avoit écrit qu'une seule lettre à des jeunes moines. Cependant ces homélies sont d'un auteur ancien. On attribue à *Macaire d'Alexandrie* les règles des moines que nous avons en trente chapitres , mais sans aucun fondement légitime. *Jacques Tollius* a fait imprimer dans ses *insignia itinerarii italici* , un discours de *St. Macaire* sur la mort des justes & des pécheurs , & comme leurs âmes sortent de leurs corps. Ce discours est en grec & en latin.

MACAIRE D'ÉGYPTE , (*Saint*) voyez l'article précédent.

MACÉ , (*François*) d'une famille honnête de Paris , fut pourvu d'une charge de secrétaire du conseil , & d'un emploi

de secretaire des finances de la reine *Anne* d'Autriche. Il prit de bonne heure l'habit ecclésiastique ; mais il entra assez tard dans les ordres sacrés. Il n'étoit encore que diacre quoiqu'agé de 45 ans, lorsqu'il fut pourvu d'un canonicat & de la cure de *Ste. Opportune*, à Paris en 1685. L'abbé *Macé* mourut en 1721, regretté de tous ceux qui connoissoient son esprit & sa piété. Il a donné des marques de l'une & de l'autre dans ses différens ouvrages. Il n'a presque écrit que sur les matieres ecclésiastiques, sans négliger néanmoins les études profanes, dans lesquelles il étoit capable de s'acquérir de la réputation. On a de lui dans le premier genre, I. Une traduction des *pseaumes* & des *cantiques de l'Eglise*, imprimée en 1677, à Paris chez *André Pralard*, & réimprimée en 1686, in-8°, avec une version du même de la paraphrase latine de *Louis Ferrand*. Cet ouvrage a été encore réimprimé en 1706, in-12, & méritoit un accueil aussi favorable. II. Un abrégé chronologique, historique & moral de l'ancien & du nouveau testament, in-4°, Paris 1704, 2 vol. Cet abrégé est bien fait, d'une juste étendue, sensément écrit, & peut servir à ceux qui ne sont point en état d'entrer dans les discussions des auteurs originaux. III. La science de l'écriture-sainte divisée en quatre tables. La premiere est sur l'écriture en général ; la seconde sur l'ancien testament ; la troisieme sur le nouveau ; la quatrieme contient les comparaisons du nouveau avec l'ancien, in-4°, Paris 1708. IV. Une traduction françoise du testament des douze patriarches : ouvrage fort ancien, que *Robert Grosse-Tête*, évêque de Lincoln, traduisit le premier en latin en 1242, & qui a été donné vers la fin du dernier siecle, en grec & en latin, à Oxford. V. Une autre traduction françoise des méditations de *Busée*, 2 vol. in-12. VI. Une de l'imitation de *J. C.* imprimée en 1698 & 1699, à Paris chez *Coignard*. VII. Une des épîtres & évangiles des dimanches & fêtes de l'année, & pour le carême & l'avent, 2 vol. in-12, Paris 1715, chez *François Rochard*. VIII. On a publié après sa mort une histoire morale intitulée : *Mélanie, ou la veuve charitable*, qui a été reçue avec beaucoup d'applaudissement. On l'attribua d'abord à l'abbé de *Choisi*, & c'étoit en faire un éloge distingué. Il avoit achevé deux ouvrages considérables, l'un intitulé : *L'esprit de St. Augustin, ou analyse de tous les ouvrages de ce pere* ; l'autre avoit pour titre : *Explications des prophéties de l'ancien & du nouveau testament, qui prouvent que J. C. est le Fils de Dieu, le véritable Messie, & que la religion chrétienne est la vraie & seule religion, contre les Athées, les impies, les libertins, les Juifs, les hérétiques*, divisées en deux parties. Il seroit à souhaiter que cet ouvrage fût donné au public ; la séduction de l'impieété le rend de jour en jour plus nécessaire.

MACEDO, (*François*) Jésuite portugais, né à Coïmbre l'an 1596, quitta la compagnie de *JESUS* pour se faire Cordellier, & mourut en prison à Venise en 1681 à 80 ans.

Ses nombr
lecteur au
toriques.

I. MAF
game, fu
maîtres: Il
Jesus. Le
l'obligea d
lippe II
Tivoli en
Ignatii Lo
primée de
XVI, à F
fois réimp
ouvrage e
Pure, imp
du mervei
ble. L'aut
epistolaru
toire des I
la latinité
du pere M
altérer son
sous ce tit
collecta,
tom. Berg

MAFFI
sulter le
rone en
toutes for
la doctrin
miers siecl
& de la
Trente en
Francfort
& opinion
que vigne
1756. On
rens traité

MAGN
étoit de
tation de
trouvere
catholicor
de plusieurs
rendu mo
quelle en
n Il avoit

Ses nombreux ouvrages ne méritant pas de nous y arrêter, le lecteur aura la bonté de consulter les petits *dictionnaires historiques*.

I. MAFFÉE, (Jean-Pierre) Jésuite, né vers l'an 1536 à Bergame, fut instruit des langues grecque & latine par d'excellens maîtres. Il fut un des plus illustres membres de la compagnie de JESUS. Le dessein qu'il avoit de travailler à l'histoire des Indes, l'obligea de passer en Portugal & en Espagne, où le roi Philippe II lui témoigna beaucoup de bonté. Ce Jésuite mourut à Tivoli en 1605 à 69 ans. Ses ouvrages sont, I. *Vita sancti Ignatii Loyolæ*, à Venise 1685, in-8°, & plusieurs fois réimprimée depuis in-12 & in-8°. II. *Historiarum indiarum libri XVI*, à Florence 1588, & à Cologne 1589, in-fol. & plusieurs fois réimprimés depuis in-8°. Deux auteurs ont traduit cet ouvrage en françois. La dernière version est celle de l'abbé de Pure, imprimée à Paris 1665, in-4°. Il y a dans cet ouvrage bien du merveilleux, qui pourroit faire tort à ce qu'il y a de véritable. L'auteur la conduit jusqu'à l'an 1558. III. *Selektorum ex india epistolarum libri IV*, Maffæio interprete. Cet ouvrage est joint à l'histoire des Indes, & renferme aussi des choses extraordinaires; mais la latinité en est pure. C'est la principale qualité des productions du pere Maffée, qui prenoit des précautions extrêmes pour ne pas altérer son style. On a fait une collection de ses écrits à Bergame, sous ce titre: *Joannis Petri Maffæi opera omnia in unum corpus collecta, cum variis illustrationibus, & auctoris vita*, in-4°, 2 tom. Berg, 1747.

MAFFÉE, (LE MARQUIS Scipion) sur lequel on peut consulter le nouveau dictionnaire historique. Cet auteur, né à Vérone en 1675, & mort depuis quelques années, a écrit sur toutes sortes de matieres. On a de lui une histoire théologique de la doctrine & des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siècles de l'église au sujet de la grace, du libre arbitre, & de la prédestination, écrite en italien, & imprimée à Trente en 1742. Cet ouvrage a été traduit en latin & imprimé à Francfort en 1756, sous ce titre: *Historia theologica dogmatum & opinionum de divina gratia, libero arbitrio & prædestinatione, quæ vigerunt in quinque primis sæculis ecclesiæ*, in-fol. Francof. 1756. On est encore redevable à ce savant de la revision de différens traités des peres de l'église, imprimés à Vérone.

MAGNI (Valérien) Capucin, né en 1587, dans le Milanois, étoit de la maison des comtes de Magni. Il s'acquît la réputation de théologien & de philosophe par ses livres de controverse & entr'autres par celui qui est intitulé: *Judicium de catholicorum regula credendi*, publié l'an 1628, qui fut suivi de plusieurs réponses aux écrits des Protestans. Ses ouvrages l'ont rendu moins célèbre que ses disputes avec les Jésuites. Voici quelle en fut l'occasion, suivant Pascal dans ses provinciales, « Il avoit heureusement réussi à la conversion du landgrave de

» Darmstat. Mais vos peres , comme s'ils eussent en quelque
 » peine de voir convertir un prince souverain sans les y appeller ,
 » firent incontinent un livre contre lui , (car vous persécutiez les
 » gens de bien par-tout) où falsifiant un de ses passages , ils lui
 » imputent une doctrine hérétique. Et certes vous aviez grand
 » tort , car il n'avoit pas attaqué votre compagnie. Ils firent aussi
 » courir une lettre contre lui , où ils lui disoient : *O que nous*
 » *avons de choses à découvrir , sans dire quoi , dont vous serez*
 » *bien affligé ! car si vous n'y donnez ordre , nous serons obligés*
 » *d'en avertir le Pape & les cardinaux.* Cela n'est pas mal-adroit ;
 » & je ne doute point , mes peres , que vous ne leur parliez ainsi
 » de moi : mais prenez garde de quelle sorte il y répond dans
 » son livre imprimé à Prague l'année dernière , page 151 , en
 » ces termes : « [Ce genre d'hommes qui se rendent insupportables
 à toute la chrétienté , aspire sous prétexte des bonnes œuvres ,
 aux grandeurs & à la domination , en détournant à leurs fins
 presque toutes les loix divines , humaines , positives & naturel-
 les. Ils attirent ou par leur doctrine , ou par crainte , ou par es-
 pérance tous les grands de la terre , de l'autorité desquels ils
 abusent pour faire réussir leurs détestables intrigues. Mais leurs
 attentats , quoique si criminels , ne sont ni punis , ni arrêtés ;
 ils sont récompensés au contraire ; & ils les commettent avec la
 même hardiesse que s'ils rendoient un service à Dieu. Tout le
 monde le reconnoît , tout le monde en parle avec exécration ;
 mais il y en a peu qui soient capables de s'opposer à une si puis-
 sante tyrannie. C'est ce que j'ai fait néanmoins. J'ai arrêté leur
 impudence , & je l'arrêterai encore par le même moyen. Je dé-
 clare donc qu'ils ont menti très-impudemment , *mentiris impu-*
dentissimè. Si les choses qu'ils m'ont reprochées sont véritables ,
 qu'ils le prouvent , ou qu'ils passent pour convaincus d'un men-
 songe plein d'impudence. Leur procédé sur cela découvrira qui a
 raison. Je prie tout le monde de l'observer , & de remarquer ce-
 pendant que ce genre d'hommes qui ne souffrent pas la moindre
 des injures qu'ils peuvent repousser , font semblant de souffrir
 patiemment celles dont ils ne se peuvent défendre , & couvrent
 d'une fausse vertu leur véritable impuissance.] On voit par ces
 déclamations , que nous sommes bien éloignés d'approuver que
 la modération n'étoit pas la plus grande vertu du pere Magni.
 On peut voir la suite de son histoire dans les petits dictionnaires
 historiques. Il mourut en 1661 à 75 ans.

MAIGNAN , (Emanuel) religieux Minime , né à Toulouze
 en 1601 , mort dans cette ville en 1676 , ne doit être placé ici
 qu'à cause de son traité du *prét & de l'usage* en latin , où il
 s'écarte de l'opinion ordinaire des théologiens scholastiques. Ce
 traité prouve qu'il étoit meilleur philosophe que théologien ;
 considéré sous la premiere qualité , il n'appartient pas à cet ou-
 vrage , & nous renvoyons aux autres dictionnaires.

MAIMBOURG , (Louis) Jésuite , natif de Nancy , avoit l'i-

magination
 pendant 2
 en 1682 d
 pour avoir
 France ,
 retira à P
 en 1686 à
 maniere t
 testament
 de la faire
 M. l'abbé
 chargeren
 » reçues e
 » & il av
 » paration
 » avoit pa
 historien
 dans un o
 » & tel q
 » res ; q
 » chaire
 » & de f
 » l'esprit
 » & de m
 » naires
 » assez d
 » avec un
 » mal in
 » plus no
 » vie ex
 » mal ,
 » que co
 » être le
 trouve
 outré ;
 traits pri
 sermons
 sont con
 publiés
 révérend
 prédicat
 bastien I
 des hon
 faire ; a
 lies raiso
 Protestan
 de la vra
 toires , c

imagination vive & brillante. Il exerça le ministère de la chaire pendant 25 ans, & se fit des admirateurs & des ennemis. Obligé en 1682 de sortir des Jésuites par l'ordre du pape *Innocent XI*, pour avoir écrit contre la cour de Rome en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension. Sur la fin de ses jours il se retira à l'abbaye de St. *Victor* de Paris, où il mourut d'apoplexie en 1686 à 77 ans. Les solitaires de Port-Royal l'ont peint d'une manière très-défavorable. Lorsque la traduction du nouveau testament de Mons parut, les Jésuites tacherent de la décrier & de la faire condamner. Ils choisirent leur pere *Maimbourg*, dit M. l'abbé *Racine*, comme propre à exécuter leur dessein, & le chargerent de prêcher fortement contre le livre. » Des flétrissures » reçues en servant la compagnie, l'avoient déjà fait connoître, » & il avoit été obligé par sentence de Pofficalité, de faire ré- » paration en pleine chaire, de la manière injurieuse dont il » avoit parlé contre les curés de Paris. « Voici, ajoute le même historien, le portrait qu'un auteur fort modéré fait de ce Jésuite dans un ouvrage très-connu. » C'étoit un homme fort singulier, » & tel que le pouvoit desirer les plus envenimés de ses confre- » res; qui avoit assez de naturel à faire le comédien dans la » chaire, pour attirer le monde & se faire suivre; assez de feu » & de facilité à parler pour imposer au peuple & lui renverser » l'esprit par des déclamations séditieuses; assez d'aveuglement » & de malice, pour trouver des défauts & des erreurs imagi- » naires dans les endroits les plus justes & les mieux autorisés; » assez de hardiesse pour contrefaire l'habile homme, & parler » avec une témérité prodigieuse des choses dont il étoit le plus » mal instruit; assez d'impudence pour avancer sans rougir les » plus noires impostures contre des personnes de mérite & d'une » vie exemplaire: & assez d'opiniâtreté & d'inflexibilité dans le » mal, pour ne jamais reculer ni se repentir de sa malice, quel- » que confusion qui lui en revint, & quelque claires que pussent » être les preuves dont on l'accableroit. « Quoique M. *Racine* trouve ce portrait très-ressemblant, il paroît qu'il est un peu outré; mais les gens d'esprit n'auront pas de peine à démêler les traits principaux du caractère de *Maimbourg*. On a de lui, I. Des sermons pour le carême, où toutes les parties de chaque évangile sont comprises & rapportées à un point principal. Il les avoit publiés avant que de sortir des Jésuites, & les avoit dédiés au révérend pere *Oliva*, général de la compagnie de Jesus, & prédicateur de sa sainteté. Ils sont imprimés à Paris, chez *Sébastien Marbre Cramoisy*, 1671, en 2 vol. in-8°. Ce sont plutôt des homélies que des sermons, tels qu'on est en usage de les faire; aussi l'auteur dans sa préface leur donne le nom d'*homélies raisonnées*. II. *Méthode pacifique pour ramener sans dispute les Protestans à la vraie foi sur le point de l'eucharistie*. III. Un traité de la vraie église & de la vraie parole de Dieu. IV. Plusieurs histoires, dont on voit les titres dans tous les dictionnaires. On fait

le jugement qu'en a porté le public , qui ne les lit plus aujourd'hui. Inexactitude dans les faits , couleurs romanesques dans le style , longueur excessive dans les phrases ; voilà ce qui en a dégoûté. De tous ces nombreux ouvrages , on ne lit plus que son traité historique sur les *prérogatives de l'église* , qui est exact & judicieux. Il entreprend d'y combattre à la fois les Protestans , qui contestent au St. Siege tous ses droits , & les Ultramontains , qui lui en attribuent de faux & de chimériques. On rapporte dans la défense de la traduction de Mons , un trait assez plaisant , qui s'il est vrai , sert bien à faire connoître le pere *Maimbourg*. Ce pere prêchant au college de Clermont , le second dimanche d'après Pâque sur l'évangile du bon pasteur , fit un long dénombrement des princes bergers , où il en vint ensuite aux chiens.

» Il en tira la division de son sermon , qui fut distribué en quatre points , selon quatre especes de chiens. La premiere espece étoit des dogues d'Angleterre. La deuxieme des mâtins. La troisieme des bichons , & la quatrieme des bons chiens , dont il fit une application aux différentes sortes de prédicateurs. Les dogues d'Angleterre étoient les Jansénistes , ou comme l'on parloit alors , les *Arnaudistes* , qu'il représentoit comme des gens indiscrets , qui déchiroient indifféremment tout le monde , qui ne faisoient nulle distinction entre les innocens & les coupables , & qui accabloient tout le monde de rudes pénitences.

» Il décrivit les mâtins comme des chiens poltrons , qui ne sont vaillans que sur leur fumier , & qui hors de-là sont toujours dans la crainte ; ce qu'il appliqua aux prédicateurs de cette humeur. Les bichons étoient , selon lui , les abbés de cour. Ils sont , disoit-il , taillés en lions , & ils font beaucoup de bruit ; mais quand on les voit de près on se moque de leur bruit. Il décrivit sur cela leurs manchettes , leurs rabas , leurs surplis , leurs gestes. Et enfin , les bons chiens étoient les Jésuites & les prédicateurs tels que lui.

MAINFERME , (*Jean de la*) religieux de l'ordre de Fontevraud , né à Orléans , & mort à l'âge de 47 ans en 1693 , s'est signalé par la défense de *Robert d'Arbricelles* , fondateur de son ordre. Il justifie sa mémoire dans son *bouclier de l'ordre de Fontevraud naissant*. On avoit accusé ce fondateur d'avoir des commerces criminels avec les filles , & de passer même la nuit à côté d'elles , sous prétexte de se mortifier en souffrant ce nouveau genre de martyre. C'est le bruit qui couroit de son temps ; *Géofroi de Vendôme* , & *Marbodius* lui en donnerent avis par leurs lettres. Le pere de la *Mainferme* ne s'est pas contenté de faire voir que ce bruit étoit faux ; il a même entrepris de faire voir que ces deux lettres étoient supposées & composées par *Roscelin*. Celui-ci avoit écrit , suivant *Abailard* , une lettre injurieuse contre *Robert*. Mais les conjectures du pere de la *Mainferme* ont paru assez mal fondées. Il a réussi seulement à justifier le fondateur de son ordre , par le témoignage de plusieurs hommes illustres. On ne

conviend
dissertati
de Font-
d'elles.

MAJO
notre ve
droit car
mérite l
Cappitan
combattr
des irrég
de *Guilla*
Nous ign

MAIR

MAIT
Maitre ,
M. d'An
une gran
ce qu'il
ques. M.
pour pré
M. le ch
charge d
devoir ac
portoit à
levoit à
née , &
l'hyver.
glise , il
verses au
Dieu. C
plusieurs
Chrysofo
besoin p
du livre
senius. E
religieu
l'échelle
& engag
de cer a
dans la b
le dessei
fables qu
ont laist
avec le
avoient
saints. I
ouvrage

conviendra peut-être pas qu'il ait eu le même succès dans la dissertation qu'il a faite, pour justifier l'autorité que les religieuses de Font-Evrauld ont sur les religieux & les prêtres qui dépendent d'elles.

MAJOLUS, (*Simon*) né à Ast, ville d'Italie, s'est fait connoître vers le milieu du seizième siècle, par sa connoissance du droit canon, & par son érudition ecclésiastique & profane. Son mérite le fit placer sur le siege épiscopal de Vulturara dans la Cappitanate. Son soin principal fut d'instruire son diocèse & de combattre les hérésies. Nous avons de lui, I. Un traité en latin des irrégularités, in-4°, 1659. II. Une édition du commentaire de *Guillaume* de Rouen sur le concile de Lyon, tenu en 1274. Nous ignorons la date de la mort de cet écrivain.

MAIRONIS, voyez MAYRON.

MAITRE, (*Antoine le*) naquit à Paris en 1608 d'*Isaac* le Maître, maître des comptes, & de *Catherine Arnauld*, sœur de M. d'*Andilli*. Il commença à plaider à vingt-un ans, & s'acquit une grande réputation par son éloquence & par la connoissance de ce qu'il y a de plus rare dans les auteurs profanes & ecclésiastiques. M. *Séguier* le choisit lorsqu'il n'avoit que vingt-cinq ans, pour présenter au parlement ses lettres de chancelier de France. M. le chancelier le fit recevoir conseiller d'état, & lui offrit la charge d'avocat général au parlement de Metz, qu'il ne crut pas devoir accepter. Peu après il renonça au monde, lorsque tout le portoit à s'y attacher davantage, & se retira à Port-Royal. Il se levait à une heure & demie du matin, passoit seul toute la journée, & ne se chauffoit point, même dans le plus grand froid de l'hiver. Pendant le carême & les autres jeûnes prescrits par l'église, il ne mangeoit qu'au soir, & pratiquoit en tout temps diverses austérités, pour soumettre la chair à l'esprit & l'esprit à Dieu. Ce vertueux solitaire rendit sa retraite utile à l'église par plusieurs bons ouvrages. Il traduisit les livres du *sacerdoce* de *St. Chrysostome*, & les passages dont M. *Arnauld* son oncle avoit besoin pour la *tradition de l'église sur la pénitence*, qui est la suite du livre de la *fréquente communion*, & pour les *apologies de Jansénius*. En 1654, il fit un mémoire pour prendre la défense des religieuses & des solitaires de Port-Royal. Il revit la traduction de l'échelle sainte de *St. Jean Climaque*, qui est de M. d'*Andilli*, & engagea M. *Thomas* du Fossé à consulter les manuscrits grecs de cet auteur, & les commentaires d'*Elie* de Crete, qui sont dans la bibliothèque de *St. Victor* à Paris. M. le Maître avoit formé le dessein de publier une vie des saints, purgée de toutes les fables que l'ignorance ou le peu d'exacritude de quelques auteurs ont laissé glisser dans les anciennes légendes. Il avoit rassemblé avec le secours de M. d'*Hérouval* son intime ami, ce qu'ils avoient pu déterrer d'actes originaux de la vie & du martyre des saints. Il avoit même donné d'excellens échantillons de ce grand ouvrage dans la vie de *St. Ignace*, évêque d'Antioche, dans celle

de St. Jean Climaque, dans l'histoire si touchante des martyrs de Lyon, & dans la vie de St. Bernard. Mais sa mort arrivée en 1658 dans sa cinquante-unieme année, arrêta le cours d'une si grande entreprise.

II. MAITRE, (*Louis Isaac le*) plus connu sous le nom de *Saci*, frere du précédent, naquit à Paris en 1613. Sa jeunesse fut appliquée & vertueuse. Il fut élevé au sacerdoce en 1649, & se retira à Port-Royal des Champs; où il dirigea, il écrivit, il enseigna, presque toujours poursuivi par ses ennemis qui le découvrirent enfin. On l'avoit peint au gouvernement comme un homme dangereux, & il fut renfermé à la Bastille en 1666, avec M. *Fontaine* son secretaire. Il fut mis dans la chambre où avoit été enfermé M. *Fouquet*; mais il y fut beaucoup plus renfermé que ne l'avoit été ce ministre. Le gouverneur sembloit se faire un mévite de ses duretés. Au contraire, le major nommé M. *Barail* faisoit toujours l'occasion d'adoucir la captivité des prisonniers. Il admiroit sur-tout la soumission & la douceur de M. de *Saci*. Il étoit attendri jusques aux larmes, lorsqu'il lui entendoit dire: » Si le Roi plaçoit quelqu'un dans un endroit, combien tiendrait-on à honneur ce traitement? Dieu lui-même me » marque qu'il me veut ici, ne suis-je pas trop heureux d'y être. Et encore: » Les barrières qu'on a posées aux avenues de ma » chambre, sont pour empêcher de venir à moi le monde qui me » dissiperoit, plutôt que pour m'empêcher de le voir, moi qui » ne le cherche point. « M. de *Saci* fut trois mois seul avec son domestique dans sa chambre. On fit solliciter la réunion de M. *Fontaine*, & on l'obtint au commencement du mois d'aôut. M. *Fontaine* la desiroit si ardemment, qu'il disoit souvent à M. *Barail*: » Ouvrez-moi la porte de la Bastille & la chambre de » M. de *Saci*, vous verrez à laquelle des deux je courrai. Tout » me fera une prison sans M. de *Saci*; avec lui je suis libre par » tout. « La conduite de M. de *Saci* pendant les deux ans & demi de sa captivité, fut d'une uniformité merveilleuse. La promenade sur la terrasse qu'on lui avoit accordée, n'étoit que d'une demi-heure pour lui: à l'égard du reste du temps qu'on lui donnoit pour prendre l'air, il l'employoit seul dans un petit cabinet du haut des tours à méditer & à prier. Il jouissoit d'une profonde paix, & disoit souvent que c'étoient-là les plus douces années de sa vie. En entrant en prison, il s'étoit proposé trois regles, qu'il exprimoit par ces mots, *dépendre de Dieu, s'humilier, souffrir*. Cette prison a procuré à l'église la traduction de toute la bible. M. de *Saci* y trouva le loisir & le repos nécessaire pour exécuter cette grande entreprise qu'il méditoit depuis quelque temps. On lui fournit tous les livres dont il avoit besoin, & on lui donna même un lecteur & un copiste en mettant M. *Fontaine* auprès de lui. Son étude assidue des saintes écritures, & sa priere continuelle n'avoient fait qu'augmenter dans cette prison. Il finit sa traduction de la bible la veille de la toussaint 1668, & ce jour-

là même,
ter l'ordre
l'archevêq
lui témoi
même de
l'hôtel de
retira à P
à repren
dire la M
» cette se
» avoit p
suite s'éta
de Port-R
fixer enco
jusqu'à la
1679. Il o
le conseil
Il se reti
bible, qu
il eut une
Ste. Gene
le 4 jan
provent
public, e
saints per
que pour
quelques
mais ajo
une des
ment un
glisse; m
l'exode,
des Rois
Icône, les
est de M
traduit en
la premi
III. Poën
les hymn
françois,
psaumes
volumes.
une piéc
dans une
pour serv
imprimés
piété. On
Port-Roy
Tom

là même, *M. de Pomponne*, son cousin germain, alla à la Bastille porter l'ordre qui lui donnoit la liberté. Il sortit donc de la Bastille, & l'archevêque de Paris l'accueillit très-bien. Il ne se contenta pas de lui témoigner une estime singulière pour sa personne, il lui promit même de le présenter au Roi. Après avoir demeuré quelque temps à l'hôtel de Longueville pour y recevoir les visites de ses amis, il se retira à Pomponne pour se préparer par la retraite & la pénitence à reprendre les fonctions du St. ministère. Il fut deux mois sans dire la Messe depuis sa sortie de la Bastille. » Qu'on juge par » cette seule action, dit *M. Fontaine*, du profond respect qu'il » avoit pour nos redoutables mystères. « *M. de Saci* revient ensuite s'établir à Paris, d'où il alloit souvent visiter les religieuses de Port-Royal des Champs, ne croyant pas qu'il fût prudent d'y fixer encore sa demeure. Ce ne fut qu'en 1675, qu'il y demeura jusqu'à la dernière dispersion des confesseurs & des solitaires en 1679. Il quitta alors Port-Royal pour la dernière fois, ayant pris le conseil de *M. de Harlai*, archevêque de Paris, pour un ordre. Il se retira à Pomponne, & y travailla à ses explications de la bible, qui sont si connues & si célèbres dans l'église. En 1683, il eut une fièvre quarte qui le fit long-temps languir. Le jour de Ste. Genevieve de l'an 1684, il se trouva plus mal, & il mourut le 4 janvier à 71 ans. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui prouvent l'étendue de son érudition. I. *La sainte bible donnée au public, en latin & en françois, avec des explications tirées des saints peres & des auteurs ecclésiastiques, tant pour le sens littéral que pour le spirituel*, in-8°, 32 vol. Cette version a souffert quelques difficultés, ainsi que les explications qui y sont jointes; mais aujourd'hui elle a un libre cours, & on la regarde comme une des meilleures qui aient été faites. Ses explications renferment un grand nombre de passages importants des peres de l'église; mais elles ne sont pas toutes du même auteur. La gènesé, l'exode, le lévitique, les juges, le premier & le second livre des Rois, les proverbes, la sagesse, l'ecclésiaste, l'ecclésiastique, Isaïe, les douze petits prophetes, sont de *M. de Saci*. Le reste est de *M. du Fossé*. II. *Le poëme de St. Prosper sur la grace*, traduit en françois, en vers & en prose. Il a été imprimé pour la première fois en 1646, in-12, & l'a été souvent depuis. III. *Poëme sur le St. sacrement*. IV. *Heures de Port-Royal* avec les hymnes traduites en vers, in-12. V. *L'imitation de J. C.* en françois, sous le nom de *Beuil*, in-12. VI. Traduction des *psaumes* selon l'hébreu. VII. *La solitude chrétienne*, en trois volumes. VIII. *Les enluminures de Palmanach des Jésuites*. C'est une pièce de vers où l'on réfute les impertinences exprimées dans une estampe inventée par les Jésuites contre les Jansénistes, pour servir de frontispice à un almanach. Les enluminures ont été imprimées plusieurs fois. IX. Deux volumes in-8°, de lettres de piété. On en est redevable à la sœur *Christine Briquet*, religieuse de Port-Royal, qui eut soin de les recueillir & de les mettre en ordre.

MALACHIE, (*Saint*) archevêque d'Armach sa patrie, né en 1094, se retira de la maison de son pere pour se consacrer à la retraite sous un saint homme nommé *Imar*. Quelque temps après, *Celse*, archevêque d'Armach, l'ordonna diacre & ensuite prêtre, malgré lui; sans attendre l'âge prescrit par les canons, qui s'observoient encore alors, favoir, vingt-cinq ans pour le diaconat, & trente pour la prêtrise. L'archevêque l'ayant fait son vicaire, *Malachie* commença à travailler avec fruit à l'instruction de ce peuple encore barbare. Après avoir obtenu l'évêché de Conoret dans la province d'Ultonie, il fut élu pour succéder à *Celse* dans le siege d'Armach, dont il se démit quelque temps après. Il se retira à Clerveau, où il mourut entre les mains de *St. Bernard* le second jour de novembre l'an 1148, dans sa 54e. année. *St. Bernard* fit son oraison funebre le jour même, & quelque temps après il écrivit sa vie à la priere de l'abbé *Congan*, & de toute la communauté des Cisterciens qu'il gouvernoit en Irlande. Le motif de *St. Bernard* fut de conserver la mémoire d'un si grand exemple de vertu, dans un temps où les saints étoient si rares, particulièrement entre les évêques. On attribue à *St. Malachie* une prophétie sur les Papes; depuis *Célestin II* jusqu'à la fin du monde: mais les savans n'ignorent pas que c'est un ouvrage fabriqué pendant le conclave de l'an 1590, par les partisans du cardinal *Simoncelli*, qui le désignerent par ces mots de *antiquitate urbis*, parce qu'il étoit d'Orviète, que l'on appelle en latin, *urbs vetus*. Il est certain qu'aucun auteur n'a parlé de ces prophéties avant *Arnauld de Wyon*, religieux de l'ordre de *St. Benoît*. On voit aisément par l'explication qu'on a donné de ces prétendues prophéties, que leur interprétation se prend du pays des Papes, de leurs noms, de leurs armes, du titre de leur cardinalat, de la condition de leur naissance, de leur profession ou emploi, & de tant d'autres circonstances qu'il est impossible de n'en pas tirer quelque allusion, ou forcée ou vraisemblable. Comme ces prédictions ont beaucoup de réputation, nous avons cru devoir donner un article à *St. Malachie*, auquel on les attribue.

MALAVAl, (*François*) de Marseille, né en 1627, donna quelque cours en France à la nouvelle spiritualité qu'il avoit puisée dans le livre de *Molinos*. Cet homme devenu aveugle, n'ayant encore que neuf mois, avoit fait d'assez honnes études. Prévenu de bonne heure de vifs sentimens de piété, il se livra dès sa jeunesse à la méditation; & son infirmité même lui procura la facilité du recueillement. S'étant laissé surprendre par le faux brillant de la nouvelle dévotion, il composa en sa faveur un ouvrage qu'il intitula: *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*. Ce livre fut censuré à Rome; l'auteur se soumit aussi-tôt à la censure, & se déclara ensuite ouvertement contre la doctrine de *Molinos*. Cependant son ouvrage s'étoit répandu dans le public; on l'avoit saisi avec avidité, & il avoit fait im-

pression
spirituel
mais mo
visées e
sentimen
lire ave
prima c
comme
qui n'on
Beniti,
piété éo
grand n
de la do
les dim
ment da
montre
16 avril
heureux
intoléra
malheur
qui regr
de Fran
dans le
vrage in
de quité
Quoique
tradictio
d'un ho

MAL
Casas de
nique S
seigna
1562,
suivante
eut des
Poitiers
été accu
St. And
faveur
eut une
culée c
tique. L
qu'il éto
origine
sentenc
ce qu'il
faculté
Bâle qu

pression sur bien des esprits. Nous avons encore de lui des *poésies spirituelles* qui sont remplies de la même mysticité que son livre, mais moins dangereuses. Elles furent imprimées en 1671, & divisées en 6 livres. Il y a plusieurs morceaux qui prouvent du sentiment & de l'imagination, & quelques pièces que l'on peut lire avec fruit. Elles étoient devenues rares, lorsqu'on les réimprima corrigées & augmentées en 1714, in-8°, non à Cologne comme porte le titre, mais à Amsterdam. II. Des *vies des saints* qui n'ont pas eu beaucoup de cours. III. La vie de *St. Philippe Beniti*, général des Servites. IV. Quelques autres ouvrages de piété écrits avec onction & avec chaleur. Il en a laissé un plus grand nombre en manuscrits : entr'autres, un traité des usages de la doctrine chrétienne ; un traité de l'obligation de sanctifier les dimanches. La plupart de ces écrits ont été accusés publiquement de favoriser les erreurs des faux mystiques. M. *Bossuet* le montre, entr'autres, dans son instruction pastorale en 1695, du 16 avril. V. *Discours contre la superstition populaire des jours heureux ou malheureux*. L'auteur y traite avec raison de coutume intolérable, celle de faire le dénombrement des jours heureux ou malheureux dans les almanachs. Il se plaint avec justice d'un abus qui regne encore, dit-il, impunément dans quelques provinces de France. Ce discours est solide & fort instructif ; il est imprimé dans le mercure du mois de juin 1688. Voyez sur *Malaval* l'ouvrage intitulé : *Le quiétiste, ou les illusions de la nouvelle oraison de quiétude*, vol. in-12, composé contre lui, à Paris 1687. Quoique les ouvrages de *Malaval* aient esuyé beaucoup de contradictions, sa personne a toujours été respectée comme celle d'un homme de bien, & il avoit des amis illustres.

MALDONAT, (*Jean*) Jésuite espagnol, naquit en 1534 à Casas de la Reina dans l'Estramadure. Il eut pour maître *Dominique Soto*. Après avoir fait ses études à Salamanque, il y enseigna la langue grecque, la philosophie & la théologie. En 1562, il entra dans la société des Jésuites. Il fut envoyé l'année suivante à Paris, & y enseigna avec beaucoup de réputation. Il eut des conférences avec les ministres protestans, & alla à Poitiers pour travailler à y établir un college de Jésuites. Ayant été accusé en justice d'avoir fait faire au président *Montbrun* de *St. André*, qu'il avoit assisté à la mort, un legs universel en faveur de sa société, le parlement le lava par un arrêt. *Maldonat* eut une autre querelle à esluyer ; il agita la question de l'immaculée conception de la Vierge, comme une question problématique. La faculté de théologie lui en fit un crime, prétendant qu'il étoit de foi que la Ste. Vierge avoit été exempte du péché originel. Mais *Pierre de Condi*, évêque de Paris, déclara par une sentence, que *Maldonat* n'avoit rien avancé contre la foi, dans ce qu'il avoit dit sur la conception. Cette sentence déplut à la faculté de théologie, qui croyoit penser comme le concile de Bâle qui s'étoit déclaré pour ce sentiment ; mais il faut bien re-

marquer que c'étoit dans les dernières sessions, où l'on fait que ce concile n'étoit plus œcuménique. L'évêque de Paris excommunia le doyen & le syndic de la faculté, qui en appelèrent comme d'abus au parlement. La cause y fut plaidée en présence de l'évêque de Paris; il fut ordonné que ces deux docteurs seroient absous *ad cautelam*, & l'affaire n'eut pas d'autre suite. *Maldonat* prit néanmoins la résolution de quitter Paris, & se retira à Bourges, où il s'appliqua uniquement à travailler sur l'écriture-sainte. Il composa dans cette retraite ses commentaires sur les quatre évangiles, & sur les petits prophètes. *Grégoire XIII* le fit venir à Rome, pour travailler à l'édition de la bible grecque. Il fut trouvé mort dans son lit le cinquième janvier 1583, à l'âge de 49 ans. Son commentaire sur les quatre évangiles fut d'abord imprimé à Pont-à-Mousson en 1596, puis à Bresse en Italie en 1598, à Lyon en 1601, à Mayence vers le même temps, & à Paris en 1617. Les éditions qui ont été faites depuis, ont été corrompues en quelques endroits. Ce commentaire est fait avec beaucoup d'exactitude & de jugement. L'auteur attaque souvent les explications de *Calvin* & de *Beze*. Il a composé un autre commentaire sur les prophètes *Jérémie*, *Baruch*, *Ezéchiel* & *Daniel*, & sur les *pséaumes*. On a encore d'autres ouvrages de *Maldonat*, plusieurs traités de théologie & des lettres écrites avec élégance. Il n'est point exact sur les vérités de la grace, & il ose quelquefois avouer que *St. Augustin* n'est pas du sentiment qu'il embrasse sur cette matière. *Maldonat* avoit encore composé quelques autres traités théologiques, qui sont demeurés manuscrits. Voici le titre en latin des ouvrages que nous avons de lui. I. *Commentaria in evangelia*, Paris 1617, in-fol. II. *In præcipuos vet. testamenti libros*, in-fol. Paris. 1643. III. *De sacramentis*, in-12, 2 tom. Lugd. 1676. IV. *Summula theologiæ*, in-12, *ibid.* 1604, *in prophetas majores*, in-4°, Turnoni 1611. La somme des cas de conscience citée dans le numéro V, n'est point de ce Jésuite, mais d'un religieux Minime, qui a composé ce recueil d'après les œuvres de *Maldonat*. On ne sauroit disputer à ce savant une vaste littérature ecclésiastique & profane. Grec, latin, hébreu, anciens peres, théologiens modernes, il possédoit tout ce qui étoit nécessaire, pour la parfaite connoissance de la théologie & de l'écriture. Sa facilité à s'énoncer, la vivacité de son humeur, son esprit net & méthodique, la présence d'esprit, tout contribuoit à le rendre redoutable dans la dispute. On a imprimé à Paris en 1677 plusieurs traités de ce Jésuite en un vol. in-fol. dans lesquels on trouve ses préfaces, ses harangues & ses lettres.

MALEBRANCHE, (*Nicolas*) né à Paris en 1638, fut le dernier de dix enfans de *Nicolas Malebranche*, secrétaire du Roi. Ses vertus, la foiblesse de sa complexion, la tranquillité de son caractère, tout l'appelloit à l'état ecclésiastique, & il l'embrassa dans la congrégation de l'Oratoire, où il entra en 1660.

On fait
tion, &
trait pou
phie fut
déplacé
la vérité
hauché,
1677. Il
même;
tause;
ou leur
corrupti
cessité d
fruit de
chrétien
monaste
tiennes,
confidér
Peut-être
qui lui r
quent se
affectueu
& propo
nouveau
tiennes
l'ouvrage
universel
voient d
le Verbe
qui nous
comme
de la m
jour l'an
des prin
conduit
du chri
trentiens
qui ne
Quelque
système
de l'am
d'écrire
réforma
entre un
in-12,
flexions
tulé; l
établir

On fait comment le pere le *Cointe* voulut le gagner à l'érudition, & combien peu il y réussit. La philosophie eut plus d'attrait pour lui, & il s'y consacra entièrement. Comme sa philosophie fut chrétienne, nous croyons que son nom ne paroitra point déplacé dans ce dictionnaire. Après qu'il eut fait la *recherche de la vérité*, où son système par rapport à la religion n'est qu'ébauché, il le développa dans ses *conversations chrétiennes* en 1677. Il y introduit trois personnages : *Théodore*, qui est lui-même ; *Aristarque*, homme du monde d'une imagination tumultueuse ; & *Erasme*, jeune homme attentif & docile. Il leur prouve ou leur fait découvrir par eux-mêmes, l'existence de Dieu, la corruption de la nature humaine par le péché originel, la nécessité d'un réparateur, ou médiateur, & celle de la grace. Le fruit de ces entretiens est la conversion d'*Aristarque* au système chrétien du pere *Malebranche*, & l'entrée d'*Erasme* dans un monastere. Dans une édition suivante de ses *conversations chrétiennes*, le pere *Malebranche* ajouta des méditations, où d'une considération philosophique, il tire toujours une élévation à Dieu. Peut-être voulut-il par-là répondre à quelques bonnes ames, qui lui reprochoient que sa philosophie abstraite, & par conséquent seche, ne pouvoit produire des mouvemens de piété assez affectueux. Il s'engagea ensuite dans les questions sur la grace, & proposa dans son livre *de la nature & de la grace*, un système nouveau qui le brouilla avec M. *Annauld*. Ses *méditations chrétiennes & métaphysiques* parurent en 1683, peu de temps après l'ouvrage précédent. Il étoit persuadé que le Verbe est la raison universelle, que tout ce que voient les esprits créés, ils le voient dans cette substance increée, même les idées des corps, que le Verbe est donc la seule lumiere qui nous éclaire & le seul maître qui nous instruit ; & sur ce fondement, il l'introduit, parlant à lui comme à son disciple, & lui déconvrant les plus sublimes vérités de la métaphysique & de la religion. Son traité de *morale* vit le jour l'année d'après. Le pere *Malebranche* tire tous nos devoirs des principes qui lui sont particuliers ; on est surpris de se voir conduit par la seule philosophie aux plus rigoureuses obligations du christianisme. Le pere *Malebranche* donna en 1688 ses *entretiens sur la métaphysique & sur la religion*, en 2 vol. in-12, qui ne sont que les livres précédens mis dans un nouveau jour. Quelques personnes ayant cru qu'il favorisoit dans ses écrits le système de M. de *Cambray* sur le pur amour, il fit un petit traité de *l'amour de Dieu* en 1697. M. l'évêque de *Rosalie* ayant prié d'écrire quelque chose pour aider à convertir les Chinois, en réformant l'idée qu'ils ont de Dieu, il composa un *entretien entre un chrétien & un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, in-12, 1708. Son dernier livre parut en 1715, sous le titre de *réflexions sur la prémotion physique pour répondre à un livre intitulé : De l'action de Dieu sur les créatures, où l'on prétendoit établir cette prémotion*. L'auteur s'appuyoit quelquefois sur le

pere *Malebranche*, & l'emmenoit à lui, mais celui-ci ne voulut ni le suivre, où il avoit dessein de le mener, ni convenir qu'il s'égaroit quand ils n'alloient pas ensemble. En un mot, le système de l'action de Dieu, en conservant le nom de la liberté, anéantissoit la chose, & le pere *Malebranche* s'attacha à expliquer comment il la conservoit entiere. Il représente la prémotion physique par une comparaison aussi concluante peut-être, & certainement plus touchante que tous les raisonnemens métaphysiques. Un ouvrier a fait une statue, dont la tête qui se peut mouvoir par une charniere, s'incline respectueusement devant lui, pourvu qu'il tire un cordon. Toutes les fois qu'il le tire, il est fort content des hommages de sa statue; mais un jour qu'il ne le tire point, elle ne le salue point, & il la brise de dépit. Le pere *Malebranche* prouve aisément que dans ce système, Dieu ne seroit pas assez bon, ni assez juste; il entreprend de prouver d'ailleurs que dans le sien il l'est assez, & autant qu'il le doit être, quoiqu'il ne le soit pas comme M. *Bayle* & quelques philosophes auroient désirés. Ainsi d'un côté, il décharge l'idée de Dieu de la fausse rigueur que quelques théologiens y attachent, & de l'autre, il la justifie de la véritable rigueur que la religion nous y découvre, & il passe entre ses deux écueils d'une théologie trop sévère & désespérante, & d'une philosophie trop humaine & trop relâchée. Le pere *Malebranche* mourut en 1715 à 78 ans. Sa piété, sa probité & la candeur de son caractère & de ses mœurs sont assez connues.

I. MALLET, (*Charles*) docteur en théologie, de la maison & de la société de Sorbonne, né au diocèse d'Amiens, fut reçu docteur en 1659. Son savori lui ayant fait un nom, il fut nommé chanoine & archidiacre de l'église de Rouen. Il mourut le 20 août 1680, durant la chaleur des disputes où il étoit entré avec M. *Arnauld* docteur de Sorbonne, à l'occasion de la version du nouveau testament connu sous le titre de Mons. M. *Mallet* fit d'abord un examen de quelques passages de cette version, qu'il publia sans se faire connoître, en 1676. Il y accusoit les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, & même une morale corrompue touchant le chasteté. M. *Arnauld* qui avoit eu quelque part au nouveau testament de Mons, se crut obligé de travailler à une nouvelle défense de cette version, dans laquelle il traita son adversaire avec beaucoup de vivacité. M. *Mallet* publia alors un traité de la lecture de l'écriture-sainte en langue vulgaire, in-12, à Rouen 1679. Il prétend qu'on ne doit point laisser les versions de l'écriture entre les mains du peuple. M. *Arnauld* lui opposa un traité de la lecture de l'écriture-sainte, où il lui prodigue les épithetes les plus fortes. On peut voir dans le troisième vol. de ses lettres la dissertation qu'il fit pour prouver qu'il étoit permis d'employer en écrivant des termes durs.

II. MALLET, (*Edme*) naquit à Melun en 1713, d'une fa-

mille qui
Après av
de Mont
de *Belleg*
ses enfan
en 174
& agrég
alla remp
plus gran
la famille
l'étude &
1751, p
de Navan
son mérit
jouit pas
d'une esc
chargé de
logie, &
très - ex
faits, le
crier. L
qu'il vou
Courayer

MALV
avec bea
le seiziè
Baronius
Ce savan
dans cert
Rome. M
dans la p
livres ec
mais ce
traité : I
massé un
son ordre
travaillo
sainte av
à Valenc
primé à

MAM
archevêq
la substa
a fait so
passion :
ont attri
liaise la
MAN

mille qui n'avoit d'autres titres , d'autre fortune que la probité. Après avoir fait ses études avec succès au college des Barnabites de Montargis , il vint à Paris & fut choisi par M. de la Live de Bellegarde , fermier général , pour veiller à l'instruction de ses enfans. Dès qu'il eut rempli cet emploi , il entra en licence en 1742 dans la faculté de théologie de Paris , fut reçu docteur & agrégé à la maison & société royale de Navarre. En 1744 il alla remplir auprès de Melun une cure , dont il appliqua la plus grande partie du revenu qui étoit médiocre au soulagement de sa famille. Il y vécut sept années , partageant son temps entre l'étude & les fonctions de son ministère. Il revint à Paris en 1751 , pour y être professeur royal de théologie dans le college de Navarre. M. Boyer , ancien évêque de Mirepoix , instruit de son mérite , lui procura un canonicat de Verdun , dont il ne jouit pas long-temps , étant mort à Paris le 25 septembre 1755 , d'une esquinancie qui en deux jours le mit au tombeau. Il s'étoit chargé de fournir à l'encyclopédie les articles concernant la théologie , & il en a donné un grand nombre très-méthodiques & très-exacts. Si tous ceux de ce livre avoient été aussi-bien faits , le gouvernement n'auroit pas été obligé de le proscrire. L'auteur préparoit une histoire du concile de Trente , qu'il vouloit opposer à celle de *Frapaolo* , traduite par le pere le *Tourayer*.

MALVENDA , (*Thomas*) Dominicain de Xativa , professa avec beaucoup de réputation la philosophie & la théologie dans le seizieme siecle. Ayant découvert quelques fautes échappées à *Baronius* dans le martyrologe romain , il lui en écrivit en 1600. Ce savant cardinal trouva tant de politesse & de discernement dans cette critique , qu'il engagea son général de le faire venir à Rome. *Malvenda* revit ses annales , & corrigea beaucoup de fautes dans la partie qui étoit imprimée. Il fut chargé de réformer les livres ecclésiastiques de son ordre , & il s'en acquitta avec succès ; mais ce qui l'a rendu principalement célèbre , est un savant traité : *De anti-christo* , in-fol. 2 tom. *Lugd.* 1647. Il avoit ramassé un grand nombre de mémoires pour faire les annales de son ordre. Ils parurent à Naples en 1627. Ce savant Dominicain travailloit à une nouvelle version du texte hébreu de l'écriture-sainte avec des commentaires , lorsque la mort l'enleva en 1628 à Valence , âgé de 63 ans. Ce qu'il avoit fait sur la bible fut imprimé à Lyon en 1650 , en 5 vol. in-fol.

MAMERT , prêtre de l'église de Vienne , dont son frere étoit archevêque. On a de lui trois livres de la nature ou de l'état de la substance de l'ame , qui sont excellens. *Sydonius Apollinaris* a fait son éloge & son épitaphe. Il est l'auteur de l'hymne sur la passion : *Pange lingua gloriosi , prælium certaminis* , que d'autres ont attribué à *Venance Fortunat* , mais *Gennade* & l'ancien *Scholaste* la donnent à *Claudien Mamert*.

MANGEANT , (*Luc-Urbain*) prêtre , né à Paris en 1656 ,

mourut dans la même ville en 1727, âgé de près de 71 ans. Il étoit également recommandable par sa vertu & par sa piété. Nous avons de lui, I. Une édition des écrits de *St. Fulgence*, évêque de Ruspe en Afrique, publiée à Paris 1684, in-4°. II. Une édition de *St. Prosper*, in-fol. Paris 1711, divisée en trois classes. *M. Mungeant* a mis dans la première classe selon l'ordre chronologique, tous les écrits qui sont indubitablement du saint docteur. La seconde classe contient les ouvrages qui passent pour douteux. Enfin la troisième classe comprend les écrits supposés, qu'on a mis sous le nom de ce saint. Cette édition est enrichie d'une vie de *St. Prosper*; & de divers avertissemens fort utiles.

MARBODE, évêque de Rennes, né à Angers d'une famille considérable, fit ses études dans sa patrie. Après y avoir professé l'éloquence, il fut chargé par l'évêque *Eusebe Brunon*, de la direction des écoles de la ville d'Angers: emploi qu'il remplit pendant 14 ans, c'est-à-dire, depuis 1067 jusqu'en 1081, avec succès. L'école d'Angers fut de son temps la plus florissante de la France. Le cas qu'on faisoit de son mérite lui procura l'évêché de Rennes en 1096. *Marbode* gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse & de capacité. Il fut aussi chargé de la conduite de celui d'Angers pendant plusieurs années, que dura l'absence de *Renaud*, évêque de cette ville. Il mourut cassé de vieillesse & privé de la vue, soutenant la foiblesse de son corps par la force de son esprit, après s'être démis de son évêché, & avoir pris l'habit monastique dans l'abbaye de *St. Aubin*. Sa mort arriva l'an 1123, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge. *Marbode* composa un assez grand nombre d'ouvrages qui furent estimés en leur temps. On en trouve un catalogue exact, & une notice étendue, dans le tome dixième de *l'histoire littéraire de la France* par les Bénédictins de *St. Maur*. La plupart ont été recueillis par dom *Beaugendre*, & imprimés en 1708 à la suite de ceux d'*Hildebert*. C'est l'édition la plus complète qu'on ait des ouvrages de *Marbode*.

MARC-ANTOINE DE DOMINIS, parent du pape *Grégoire X*, passa environ 20 ans chez les Jésuites. Il étoit d'une famille illustre dans l'état de Venise, & il dut moins son élévation à sa naissance qu'à ses talens. Il fut évêque de Seigni, puis archevêque de Spalatro, & primat de Dalmatie. Il passoit pour un des plus savans prélats de son siècle. C'étoit l'homme de son temps, qui avoit peut-être le plus lu, & le moins oublié. On venoit le consulter de toutes parts & sur toutes sortes de matières. Son savoir ne l'empêcha pas de s'entêter des opinions des Luthériens & des Calvinistes. Il les soutint avec toute la force dont il étoit capable, dans un traité: *De republica ecclesiastica*. Il y a tant d'aigreur dans ce livre, contre le Pape & contre la cour de Rome, que les plus grands ennemis de cette puissance n'ont jamais rien écrit contre elle de plus outré. L'envie qu'il avoit

avoit de
publia en
désespoir
parti en
ébloui par
Rome, le
bliques
livre. On
la décou
terre, l'
truire un
avoir qu'
les prison
que ce fu
plice, le
officieux
plice, d
mille. L
de Paris
trine du
Il fut br
ordre de
dictionna

MAR
d'une fa
ment att
Auch, le
dant troi
de Béari
ment de
Ayant p
& le ca
présiden
le faire
d'autre c
encore.
fournit a
rans. La
gallicane
déplu à
Cet obst
après qu
lui obti
chevêch
fut char
ciles, &
récomp
vêché d
To

avoit de le donner au public, le fit passer à Londres, où il le publia en 1617 & 1620, en 3 vol. *in-fol.* La cour de Rome, au désespoir de voir un des plus savans prélats de l'église dans un parti ennemi, n'épargna rien pour l'engager à revenir. *Dominis* ébloui par les offres avantageuses qu'on lui faisoit, partit pour Rome, où il fut veillé comme un ennemi. On lui fit faire publiquement abjuration des hérésies, qu'il avoit répandues dans son livre. On lui laissa la liberté, mais en apparence seulement; & sur la découverte qu'on fit de ses correspondances secretes en Angleterre, l'inquisition se saisit de sa personne, & travailla à instruire un procès, qui, selon toutes les apparences, ne pouvoit avoir qu'une fin malheureuse. Il mourut en 1625 à 64 ans, dans les prisons du saint office avant le jugement. Les uns prétendent que ce fut du chagrin que lui causoit l'appréhension du supplice, les autres croient qu'il mourut du poison, que des amis officieux lui donnerent pour lui épargner la honte & le supplice, dont le déshonneur auroit retombé sur son illustre famille. Le livre de *Dominis* fut censuré par la faculté de théologie de Paris, qui y trouva 47 propositions condamnables & la doctrine du tolérantisme, qui ouvre la porte à toutes les erreurs. Il fut brûlé au champ de Flore, avec le corps de l'auteur, par ordre de l'inquisition. Voyez sur cet homme singulier le nouveau *dictionnaire historique*, article *DOMINIS*.

MARCA, (*Pierre de*) né à Gant dans le Béarn en 1594, d'une famille noble & ancienne de cette province, & constamment attachée à la religion catholique, fit son cours d'humanité à Auch, & sa philosophie à Toulouse, où il étudia le droit pendant trois ans. Il fut reçu en 1615, conseiller au conseil souverain de Béarn, revêtu en 1621 d'une charge de président au parlement de Pau, & en 1639 honoré du titre de conseiller d'état. Ayant perdu sa femme qui lui laissa plusieurs enfans, *Louis XIII* & le cardinal de *Richelieu* l'engagerent à quitter sa charge de président pour entrer dans l'état ecclésiastique, avec promesse de le faire évêque. Cette idée ne lui étoit jamais venue; il n'avoit d'autre objet que de conserver sa charge à son fils aîné, jeune encore. Mais le Roi l'ayant assuré qu'on la lui garderoit, il se soumit aux vues de la cour, qui le plaça sur le siege de Couserans. La maniere dont il avoit soutenu les libertés de l'église gallicane dans sa *concorde du sacerdoce & de l'empire*, avoit déplu à Rome, & le pape *Urbain VIII* lui refusa ses bulles. Cet obstacle fut levé au mois de janvier 1637, sous *Innocent X*, après qu'il se fut rétracté. Son mérite, & sur-tout ses intrigues lui obtinrent bientôt de nouvelles places. Il fut transféré à l'archevêché de Toulouse, & en 1658 il devint ministre d'état. Il fut chargé des commissions les plus importantes & les plus difficiles, & il s'en acquitta avec beaucoup d'habileté. Le Roi le récompensa de ses services en le nommant en 1662, à l'archevêché de Paris, sur la démission du cardinal de *Retz*; mais peu

de jours après avoir reçu ses bulles, ou selon d'autres le jour même qu'elles arriverent, il mourut à Paris le 29 juin de la même année à 68 ans. Ce fut sans contredit un des plus savans prélats de l'église gallicane, de l'aveu même de l'abbé de Longuerue, qui d'ailleurs le traite assez mal. De tous nos évêques, dit-il, on ne peut citer en fait de savoir, que M. de Marca; mais il avoit acquis sa grande érudition long-temps avant que d'entrer dans l'église, & il la devoit au barreau. Cet écrivain ne peut lui pardonner d'avoir démenti ses principes par sa rétractation. Si l'on en croit le même auteur, quand M. de Marca disoit mal, c'est qu'il étoit payé pour ne pas bien dire, ou qu'il espéroit l'être. Nous avons de lui, I. *De concordia sacerdotii & imperii, seu de libertatibus ecclesie gallicanæ, libri octo*, in-fol. Parisii 1704. *Idem, cum observationibus Boehmeri*, in-fol. Lipsiæ 1708. Il laissa en manuscrit une suite de cet ouvrage, dans laquelle il revient à ses premiers sentimens plus sinceres & plus vrais que ceux de sa rétractation. Il laissa cette suite au savant Baluze, qui lui étoit attaché depuis 1656. II. *De primatu lugdunensi & cæteris primatibus*, à Paris 1644, in-8°. III. *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653, dans les assemblées des évêques au sujet des cinq propositions*, à Paris 1657, in-8°. M. de Marca étoit fort opposé aux disciples de Jansénius, qui ne l'épargnerent pas. Nicole le réfuta dans son *belga percontator*, & plusieurs autres écrivains se mirent sous ses drapeaux, mais sans imiter sa modération. IV. En 1669, monsieur Baluze réunit en un vol. in-8°, trois dissertations de M. de Marca qui avoient été imprimées. 1°. L'une sur le décret du pape Vigile pour la confirmation du cinquieme synode œcuménique. 2°. La dissertation sur les primats. 3°. Une autre dissertation sur le temps, auquel la foi avoit été reçue en France. V. Un recueil de dissertations publiées, in-4°, à Paris 1668, par M. l'abbé de Faget, parent de M. de Marca. Il contient quatre traités latins. 1°. Sur le sacrement de l'eucharistie, avec le sentiment de Théodoret sur ce sacrement. 2°. Une dissertation sur le sacrifice de la Messe. 3°. Une dissertation sur l'institution du patriarcat de Constantinople. 4°. Un court écrit sur l'origine du ciel & de la terre: & trois traités français. On trouve à la tête de ce recueil une vie étendue & curieuse de l'auteur. Il y en eut une nouvelle édition en 1669, in-8°. VI. Un autre recueil, in-8°, publié par M. Baluze, 1681. Il renferme de nouveaux opuscules. Les principaux sont sur la venue de J. C. sur les mages; sur la primauté de St. Pierre; sur la différence des clercs & des laïques de droit divin; sur le temps du synode de Sirmich; sur la lettre synodique d'un concile d'Ilirie; sur le cinquieme canon du concile de Constantinople de l'an 361; sur les anciennes collections des canons, &c.

MARCULFE, moine dont on connoît très-peu la vie, qui, par l'ordre de l'évêque Landri (qu'on croit être St. Landri de

Paris,) f
Il le divi
les charte
soient en
prendre d
premiere
par l'évêq
celui que
exercer l
abbé celu
les biens
prière des
rigés par
tend plut
mauvais é
& c'est r
formule e
pation de
cordée à u
a touchan
qui deman
connoître
donnoit a
avoir cho
formules.
les Rois c
nations f
autres, &
Les évêqu
autres évê
étoient du
Marculfe
gnoient.
les évêque
loient en
l'abbé pou
des meille
par les foi
quelques
précédent
second vo
a eu soin
Cette édit
estimée.
MARGU
& société
fut reçu pr
déjà chanc

Paris,) fit un recueil de formules des actes les plus ordinaires. Il le divisa en deux livres ; le premier contient principalement les chartes royales , & le second contient les actes qui se passoient entre particuliers en chaque pays. On peut beaucoup apprendre dans ce recueil , pour les antiquités ecclésiastiques. La première formule est celle d'un privilege accordé à un monastere par l'évêque diocésain. L'évêque promet de donner les ordres à celui que l'abbé & la communauté lui présenteront , pour en exercer les fonctions dans le monastere ; de leur donner pour abbé celui qu'ils auront choisi ; de n'exercer aucun pouvoir sur les biens du monastere ; de se contenter , quand il y entrera à la priere des moines , d'un repas modeste. Les moines seront corrigés par l'abbé , sinon l'évêque y tiendra la main. Ce privilege tend plutôt à garantir les moines des entreprises injustes des mauvais évêques , qu'à les soustraire à la jurisdiction des bons , & c'est néanmoins l'origine de leurs exemptions. La seconde formule est la confirmation du Roi , qui tend à empêcher l'usurpation des biens du monastere. La troisième est l'immunité accordée à une église , & la confession de plusieurs droits. Il y en a touchant l'élection des évêques. On y voit la requête du peuple qui demande au Roi de donner pour évêque un tel , dont ils connoissent le mérite. On y voit aussi les ordres que le Roi donnoit au métropolitain de sacrer un tel évêque , qu'il dit avoir choisi de l'avis des évêques & des grands. Ces dernières formules marquent moins le droit que le fait , & font voir ce que les Rois commençoient à faire contre toutes les regles. Les donations faites aux églises devoient être insinuées comme les autres , & l'on voit la forme de l'insinuation selon la loi romaine. Les évêques , aux principales fêtes , envoyoient des eulogies aux autres évêques , aux Rois , ou à leurs amis , & ces eulogies étoient du pain qu'ils avoient béni ou quelqu'autre petit présent. *Marculfe* rapporte la formule des lettres qui les accompagnoient. Il rapporte aussi les lettres de recommandation , que les évêques donnoient à ceux qu'ils envoyoient loin , ou qui alloient en pèlerinage ou ailleurs , & une recommandation à l'abbé pour celui qui vouloit s'engager dans son monastere. Une des meilleures éditions de cet ouvrage est celle de 1666 , in-4° , par les soins de M. *Nivard* , jurisculte d'Angers. Il y manque quelques additions , qu'on avoit fait entrer dans une édition précédente. C'est ce que n'a pas oublié M. *Baluze* dans son second vol. du recueil des capitulaires de nos Rois , où il a eu soin de recueillir ces variantes qui sont considérables. Cette édition donnée en 1677 avec les capitulaires est la plus estimée.

MARGUARIN DE LA BIGNE , célèbre docteur de la maison & société de Sorbonne , né dans le diocèse de Bayeux en 1546 , fut reçu prieur de Sorbonne en 1567 , & docteur en 1572. Il étoit déjà chanoine à Bayeux , & il obtint dans ce chapitre en 1576 l'of-

fic de pénitencier, & en 1580 la dignité d'écolâtre ou scholaſtique. Enfin, il devint grand doyen du Mans par la mort d'un de ſes oncles. Ses talens le firent choiſir pour divers emplois importants. Il fut député aux états de Blois en 1576, & il y acquit la réputation d'un des plus habiles hommes de ſon temps. Il aſſiſta auſſi à l'aſſemblée du clergé de France, commencée à Melun, & finie à Paris en 1580. Il mourut dans cette ville en 1588, conſidéré pour ſes vertus & ſes lumieres. Ce docteur fit imprimer l'an 1576 à Paris chez *Michel Somnius*, ſa *bibliothèque des peres*, en 8 vol. *in-fol.* & y ajouta l'an 1579 un autre vol. ſous le titre d'*appendix*. On a réimprimé ſouvent ce recueil ſi conſidérable de traités eccléſiaſtiques. *Morlet* en donna une édition en 1644, en 12 vol. *in-fol.* Le pere *François Combefis* y ajouta l'an 1648 deux vol. d'auteurs grecs & latins, & deux autres l'an 1672. Enfin l'on publia à Lyon en 1677 cette immenſe collection, en 27 vol. *in-fol.*

MARIANA, (*Jean*) Jéſuite eſpagnol, natif de Talavera dans le diocèſe de Toledè, étudia à Alcalá avec diſtinction. Étant entré dans la ſociété de JÉſUS l'an 1554, âgé de 17 ans, il ſe rendit habile dans les langues, dans la théologie, dans la connoiſſance de l'hiſtoire ſacrée & profane, &c. Ses ſupérieurs l'envoyerent en 1561 à Rome, où il enseigna & où il reçut l'ordre de prêtriſe. Il alla delà en Sicile, & en 1569 il vint à Paris. Il y profèſſa pendant cinq ans la théologie avec applaudiſſement. On le renvoya en Eſpagne en 1574, & il paſſa le reſte de ſes jours à Toledè, occupé des différens ouvrages qu'il a donnés au public. Nous ne parlerons pas de ſes ouvrages profanes, ni même de tous ſes livres eccléſiaſtiques. Nous nous contenterons d'indiquer ſes ſcholies ſur l'ancien teſtament, très-utiles pour le ſens littéral de l'écriture-ſainte. On a encore de lui un traité qui a pour titre : *De morbis ſocietatis*, (des maladies de la ſociété de JÉſUS.) Voici ce qu'il dit au chapitre 14 :

» Quelque faute qu'un des membres de la ſociété ait commiſe,
 » pourvu qu'il ait beaucoup de hardieſſe, & qu'il ſache trouver
 » quelque déſaite & s'envelopper de quelque couverture, on en
 » demeurera-là. Je laiſſe à part les crimes les plus groſſiers dont
 » on pourroit faire un grand dénombrement, & qui ſe diſſimu-
 » lent ſous prétexte qu'il n'y a pas de preuves ſuffiſantes, ou de
 » peur de faire du bruit, & que ce bruit ne vienne à éclater.
 » Car il ſemble que tout notre gouvernement n'ait point d'autre
 » but que de couvrir les fautes, & de jeter de la cendre deſ-
 » ſus, comme ſi le feu pouvoit manquer tôt ou tard de jeter
 » de la fumée. Si l'on exerce quelque rigueur, c'eſt ſur des
 » pauvres malheureux, (Jéſuites) qui n'ont ni force, ni protec-
 » tion; nous en avons aſſez d'exemples. Les autres feront de
 » très-grands maux, ſans qu'on touche ſeulement à leur robe.
 » Un provincial ou un recteur renverſera tout, violera les regles
 » & les conſtitutions; le châtiment qu'on lui fera après pluſieurs

» années
 » on rem
 » rieur q
 » ai aucu
 » haïter q
 » & des c
 » déplo
 » faïſe l
 » ſont a
 » très-le
 » quoi l
 » les m
 » dont les
 » lement
 » atrabila
 » rendre
 » *François*
 » *Bordeau*
 » en latin
 » âgé de
 » régicid
 » MA
 » quelque
 » 1052,
 » Cologn
 » Fulde
 » qu'en 1
 » 58 ans
 » nique
 » *Dedecl*
 » juſqu'e
 » comm
 » MA
 » dans l
 » époux
 » & s'y
 » état &
 » dès ſo
 » elle co
 » La gr
 » vages
 » un co
 » de ſag
 » ſaintes
 » *lettres*
 » public
 » Jéſuit
 » MA

» années , sera de lui ôter sa charge ; & encore le plus souvent
 » on rendra sa condition meilleure. Connoist-on quelque supé-
 » rieur qui ait été puni pour ces fortes d'excès ? Pour moi je n'en
 » ai aucune connoissance. « Et après avoir dit qu'il seroit à sou-
 » haïter qu'il y eût dans la société des récompenses pour les bons ,
 & des châtimens pour les vicieux , il ajoute : » C'est une chose
 » déplorable , & que Dieu permet à cause de nos pechés , qu'on
 » fasse le plus souvent tout le contraire : car parmi nous , les bons
 » sont affligés , & même mis à mort sans cause , ou pour des causes
 » très-légères ; parce qu'on est assuré qu'ils ne résisteront pas. De
 » quoi l'on pourroit rapporter plusieurs exemples très-tristes : &
 » les méchans sont supportés , parce qu'on les craint. « Ce traité
 dont les ennemis des Jésuites se sont tant prévalus , prouve seu-
 lement que *Mariana* étoit , comme tant d'autres religieux ,
 atrabilaire , inquiet & mécontent. Son dessein n'étoit pas de le
 rendre public. Mais *François Soza* , général de l'ordre de St.
François , le lui enleva avec ses papiers , & le fit imprimer à
 Bordeaux , après la mort de l'auteur en 1625. Il a été traduit
 en latin , en françois & en italien. *Mariana* mourut en 1624 ,
 âgé de 87 ans. On connoît ses détestables principes sur le
 régicide.

MARIANUS dit SCOTUS , parce qu'il étoit écossais selon
 quelques auteurs , ou plutôt irlandais , naquit l'an 1028. En
 1052 , il vint en Allemagne , & prit l'habit de Bénédictin à
 Cologne l'an 1058. L'année suivante il se retira dans l'abbaye de
 Fulde , où il fut fait prêtre. *Marianus* y demeura reclus jus-
 qu'en 1069 , qu'il fut envoyé à Mayence , où il mourut âgé de
 58 ans , l'an 1086 avec une grande réputation. Il laissa une chro-
 nique exacte depuis la naissance de J. C. jusqu'en 1083 , que
Dedechin , abbé de St. *Disibodeau* diocèse de Treves , a continué
 jusqu'en 1200. On attribue à *Marianus* quelques autres ouvrages ,
 comme *calculatio de universali tempore*.

MARIE DE L'INCARNATION , née à Tours en 1599 , s'engagea
 dans le mariage pour obéir à ses parens , & perdit à 19 ans son
 époux , nommé *Martin*. A 32 ans elle entra chez les Ursulines ,
 & s'y montra ornée de toutes les vertus qui conviennent à son
 état & à son sexe. Elle étoit maîtresse dans la vie spirituelle ,
 dès son entrée au noviciat. Chargée de l'instruction des novices ,
 elle composa en leur faveur un livre intitulé *l'école chrétienne*.
 La grace payant appelée ensuite à la conversion des filles sau-
 vages du Canada , elle passa à Quebec en 1639 , où elle établit
 un couvent de son ordre. Après l'avoir gouverné avec beaucoup
 de sagesse , elle y mourut en 1672 , âgée de 73 ans , en odeur de
 sainteté. On a encore d'elle un vol. in-4° , de *retraites* & de
lettres. Dom *Claude Martin* , son fils , célèbre Bénédictin , a
 publié sa vie , qui a été aussi écrite par le pere de *Charlevoix* ,
 Jésuite.

MARIN SANUT , né à Rivo-Alto dans l'état de Venise ,

passa sa jeunesse à voyager dans la Terre-Sainte. Il composa un ouvrage, auquel il donna le titre de *secret des fideles de la croix*, dans lequel il entreprend de déduire les moyens par lesquels les Chrétiens peuvent recouvrer la Terre-Sainte; il est divisé en 3 livres. L'auteur traite dans le premier, des moyens d'affoiblir les infideles, en cessant d'entretenir commerce avec eux; dans le second, de la maniere dont il les faut attaquer, par quel endroit, & avec combien de forces; & dans le troisieme, il fait l'histoire de la Terre-Sainte & des croisades, afin d'instruire des moyens de réussir dans cette conquête, en évitant les fautes des uns & imitant la conduite des autres. *Sanut* présenta cet ouvrage l'an 1321 au pape *Jean XXII*. On le trouve dans la collection intitulée: *Gesta Dei per Francos*, imprimée à Hanover l'an 1611.

MARINIS, (*Dominique de*) d'une famille noble de Gènes, naquit à Rome en 1599. Après avoir fait de bonnes études, il entra dans l'ordre de *St. Dominique*. Il professa la théologie à Toulouse, & ensuite dans le convent de *St. Honoré* à Paris. Rappelé peu après à Rome, il fut fait prieur du convent de *Ste. Marie* sur la Minerve, qu'il rebâtit avec la magnificence qu'on voit aujourd'hui. Il fut aussi vicaire général en l'absence du général, pendant plus de deux ans. Son mérite le fit élever en 1649 à l'archevêché d'Avignon, où il fit éclater son zele & sa libéralité. Il exerça pendant quelques années la vicelégation avec beaucoup d'applaudissement. Il fit revivre la faculté de théologie dans cette ville, en y fondant deux chaires qu'il donna à son ordre. Il orna magnifiquement l'Eglise métropolitaine; fit rebâtir le palais archiepiscopal, & fit beaucoup d'aumônes aux pauvres, qu'il institua ses légataires universel. Ce prélat mourut en 1669. On a de lui, I. Des commentaires sur la somme de *St. Thomas*, imprimés en 1663, 1666 & 1668 à Lyon, en 3 vol. *in-fol.* II. Les décrets du synode qu'il tint en 1660 à Avignon. Il étoit petit neveu de *Léonard de Marinis*, Dominicain comme lui. Celui-ci naquit dans l'isle de Chio en 1509. Envoyé en Espagne par *Jules III* en qualité de nonce, il employa avec succès son crédit pour appaiser les querelles élevées entre plusieurs évêques de leurs églises. Le roi *Philippe II* plein d'estime pour lui, le fit archevêque de Lanciano. Le cardinal de *Gonzague*, qui présidoit au concile de Trente, voulut l'avoir auprès de lui. Il y parut avec éclat, & dressa les articles qui concernent le sacrifice de la Messe dans la vingt-deuxieme session. Envoyé par *Pie IV* à la cour de *Maximilien*, il y négocia très-heureusement. *Pie V* le nomma évêque d'Albe & visiteur apostolique en 25 diocèses. Il exerça cet emploi pendant 6 ans, & mérita l'estime & l'amitié de *St. Charles Borromée*. Il mourut en 1573 à 63 ans. Il est un des trois évêques qui dressèrent par ordre du concile de Trente le catéchisme, le bréviaire & le missel romain.

MARRIER, (*Dom Martin*) religieux de Cluni, né à Paris

en 1572
n'ayant
chargé
ploi cel
beaucou
dans fo
de voir
la discipl
villoien
& temp
ouvrages
in-fol. 1
les dipl
dances.
cette co
une hist
in-4°, F

MAR
Paris,
toutes le
& enfin
autre d
ouvrage
Baviere.
tempore
écoles
ties: da
position
seconde
aux obje
quences
autres t
narchie

MAR
entré cl
voyé à
ordre d
L'abbé
voyer
arrêt d
Paris de
Marfol
cathédra
cardinal
fois dep
négyriq
mais av
contre

en 1572 , prit l'habit en 1583 à *St. Martin des Champs* à Paris , n'ayant pas encore 12 ans. Il fut élevé au sacerdoce en 1597 , & chargé de la conduite des novices en 1618. On joignit à cet emploi celui de prieur claustral , qu'il remplit pendant 15 ans avec beaucoup d'intelligence. La réforme de Cluni qui fut introduite dans son couvent en 1635 , lui a de grandes obligations. Charmé de voir res fleurir par les soins des religieux de cette observance la discipline monastique , il ne cessa de favoriser ceux qui travailloient à cette réforme. Au milieu de tant de soins spirituels & temporels , dom *Marrier* trouva le temps de publier quelques ouvrages utiles. Les principaux sont , *bibliotheca cluniacensis* , in-4°. 1614. Ce recueil renferme les chroniques , les chartres , les diplomes qui concernent l'abbaye de Cluni & ses dépendances. *André du Chesne* , son ami , enrichit de quelques notes cette collection intéressante. On a encore de ce savant Bénédictin une histoire en latin du monastere de *St. Martin des Champs* , in-4° , Paris 1637 : ouvrage curieux & plein de bonnes pieces.

MARSILE DE PADOUE , étudia & enseigna long-temps à Paris , où il fut recteur de l'université en 1312. Il s'appliqua à toutes les sciences , aux belles-lettres , à la théologie , au droit , & enfin à la médecine , qu'il exerçoit. Il étoit fort lié avec un autre docteur nommé *Jean de Gand* , qui l'aïda à composer un ouvrage intitulé : *Le défenseur de la paix* , adressé à *Louis de Baviere*. Le but principal de l'auteur est de relever la puissance temporelle , & de combattre les opinions reçues alors dans les écoles touchant la puissance du Pape. Il est divisé en trois parties : dans la premiere , l'auteur entreprend de prouver ses propositions par la droite raison & par la lumiere naturelle. Dans la seconde , il les appuye par l'écriture & par les peres , & répond aux objections. Dans la troisieme , il promet d'en tirer des conséquences qui seront des maximes de politique. On a de lui deux autres traités qu'on trouve , ainsi que le précédent , dans la monarchie de *Goldast*.

MARSOLLIER , (*Jacques*) naquit à Paris en 1647. Etant entré chez les chanoines réguliers de *Ste. Genevieve* , il fut envoyé à *Uzez* avec quelques autres religieux , pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville , qui étoit alors régulier. L'abbé de *Ste. Genevieve* ayant voulu quelque temps après envoyer des visiteurs à *Uzez* , l'évêque s'y opposa , & il y eut un arrêt du conseil qui permit aux religieux qui étoient venus de Paris de demeurer à *Uzez* , ou de retourner à leur maison. *M. Marsollier* demeura à *Uzez* , & fut dans la suite prévôt de la cathédrale. Il vécut jusqu'en 1724. On a de lui , I. *L'histoire du cardinal Ximenès* , imprimée en 1693 , & réimprimée plusieurs fois depuis. *M. Flechier* évêque de Nîmes , célèbre par ses panegyriques & ses oraisons funebres , a traité le même sujet , mais avec moins de fidélité. On prétend qu'il fut très-faché contre *M. Marsollier* , de ce qu'il avoit osé être son rival ; mais le

public lui en fut gré. II. *Histoire de l'inquisition & son origine* en 1693, in-12. Cet ouvrage est curieux, impartial & intéressant, & a été presque entièrement copié dans l'histoire de l'inquisition publiée depuis peu en 3 vol. III. *La vie de St. François de Sales*, en 1700 & 1701, en 2 vol. in-12. Cette vie qui est très-détaillée & quelquefois trop, a été traduite en italien par l'abbé *Salvini*, & imprimée à Florence en 1714. IV. *La vie de dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe* en 2 vol. in-12. Cette vie seroit assez agréable, s'il y avoit moins de réflexion & un style plus ferré. Elle est accusée d'ailleurs de faux & de partialité. Cette accusation paroît prouvée dans l'ouvrage de dom *Gervaise*, imprimé à Troies sous le titre de Londres en 1744, in-12. Il est intitulé : *Jugement critique mais équitable des vies de feu M. l'abbé de Rancé, écrites par M. Marsollier, Meaupou, &c.* V. Un traité du mépris du monde, joint à plusieurs autres opuscules de piété, le tout traduit d'*Erasme* en 1713, in-12. La traduction est fidelle; mais elle est écrite d'un style lâche & froid. VI. *Apologie ou justification d'Erasme*, in-12, 1713. La plupart des écrivains qui ont attaqué *Erasme*, étoient passionnés & injustes. M. *Marsollier* tombe peut-être dans un autre excès; il est un de ses plus grands admirateurs. VII. *Entretien sur les devoirs de la vie civile & sur plusieurs points de morale*, in-12, 1714 & 1715. VIII. *La vie de madame de Chantal, fondatrice de l'ordre de la visitation de Ste. Marie*, 2 vol. in-12. L'auteur dans cet ouvrage, comme dans ses autres productions, peche par des digressions trop fréquentes, par des circonstances minutieuses, par des réflexions trop étendues, par des transitions amenées de trop loin; enfin par un style diffus & quelquefois incorrect.

MARTENNE, (Dom Edmond) religieux Bénédictin de la congrégation de St. Maur, naquit à St. Jean de Lofne, petite ville du diocèse de Langres en 1654, d'une bonne famille. S'étant consacré à Dieu dans l'ordre de St. Benoît, il s'appliqua entièrement à l'étude. Les fruits de ses travaux sont considérables. Le pere Denis de Ste. Marthe fit agréer au chapitre général de 1708, le projet de refondre le *gallia christiana*. On jeta les yeux sur dom Martenne pour aller rechercher dans les archives & dans les bibliothèques des églises & des monastères du royaume, de quoi suppléer à ce qui avoit échappé aux connoissances des premiers auteurs, & perfectionner cet ouvrage important. Il se mit en chemin en 1708 vers le milieu de l'année, & parcourut une partie de la France avec dom *Ursin Durand*, qui, depuis 1709 partagea avec lui presque tous ses travaux. Leur voyage dura six ans. Dom Martenne revint au mois de novembre 1713, chargé d'une moisson si abondante, que sans compter plus de deux mille pièces, qui ont servi pour la nouvelle édition du *gallia christiana*, il lui resta de quoi former une partie des immenses collections que nous lui devons. Il publia en 1717,
in-4^o,

in-4^o, a
titre de
de St. M
un secon
c'est à le
frent in
précédent
Martenne
Paris. S
exactitud
pratique
qu'elle p
n'admiro
vaste éro
font; I
1690. Ce
les comm
sur ce lu
tieres, o
traite en
lesquelles
tiquis mo
savant &
Ibid. 170
célébrati
câtion e
tions co
varis in
riis, m
riis se
diversis
batis aut
ouvrage
connoiss
anedocton
& monum
Amplissim
Ursin D
congregat
miers vol
vaste coll
infini de
niques,
Papes, e
les savans
tous les
dom Dur
Benoît en
Tom

in-4°, avec dom Durand, la relation de leur voyage sous le
 titre de *voyage littéraire de deux religieux de la congrégation*
de St. Maur. Leurs supérieurs les obligèrent d'en entreprendre
 un second. Ils pénétrèrent jusqu'en Allemagne en 1719; &
 c'est à leur nouvelle recherche que nous devons la relation qu'ils
 firent imprimer à Paris 1724, in-4°, sous le même titre que le
 précédent. Ces deux relations entrent dans un grand détail. Dom
 Martenne mourut en 1739 à 85 ans, à St. Germain-des-Prés à
 Paris. Son amour pour la retraite la lui faisoit garder avec une
 exactitude exemplaire. L'esprit de pénitence le guidoit dans la
 pratique de sa règle, & le faisoit encherir sur les austérités
 qu'elle prescrit. Il étoit aimé & estimé des gens de lettres, qui
 n'admirent pas moins en lui la simplicité des mœurs que la
 vaste étendue de ses connoissances. Ses principaux ouvrages
 sont, I. *Commentarius in regulam S. Benedicti*, in-4°, Paris
 1690. Cet ouvrage est une compilation assez bien faite de ce que
 les commentateurs de la règle de St. Benoît ont dit de meilleur
 sur ce sujet. On y trouve plusieurs dissertations sur diverses mat-
 tières, où l'on reconnoit l'érudition de l'auteur. Le pere Martin y
 traite en particulier avec étendue des études monastiques, sur
 lesquelles il embrasse le sentiment de dom Mabillon. II. *De anti-*
quibus monachorum ritibus, in-4°, 2 tom. Lugd. 1690: ouvrage
 savant & curieux. III. *De antiqua ecclesie disciplina*, in-4°,
ibid. 1706. Cet ouvrage regarde la discipline de l'église dans la
 célébration des divins offices. L'auteur en donna une nouvelle
 édition en 1738 à Milan sous le titre d'Anvers, avec des addi-
 tions considérables. IV. *De antiquis ecclesie ritibus collectis ex*
variis insigniorum ecclesiarum libris pontificalibus, sacramentari-
is, missalibus, breviariis, ritualibus seu manualibus, ordi-
nariis seu consuetudinariis, cum manuscriptis tum editis, & ex
diversis conciliorum decretis, episcoporum statutis, aliisque pro-
batis autoribus permultis, in-4°, 3 vol. Rotomagi 1700. Cet
 ouvrage, ainsi que le précédent, marque une vaste étendue de
 connoissances ecclésiastiques & profanes. V. *Thesaurus novus*
anedotorum, in fol. 5 tom. Paris 1717. VI. *Veterum scriptorum*
& monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium, &c.
Amplissima collectio. Studio & opera Edmundi Martenne, &
Ursini Durand, presbyterorum & monachorum Benediclinorum &
congregatione S. Mauri, 9 vol. in-fol. Parisis. Les trois pre-
 miers vol. parurent en 1724, & les six derniers en 1732. Cette
 vaste collection, ainsi que la précédente, renferme un nombre
 infini de piéces singulieres, fragmens de conciles & de chro-
 niques, fondations d'églises, lettres de plusieurs princes, de
 Papes, d'évêques, actes, formules, ordonnances, &c. dont
 les savans font tous les jours usage, & dont ils connoissent
 tous les avantages. Les préfaces sont de dom Martenne & de
 dom Durand. VII. Il publia le sixieme tome des annales de St.
 Benoît en 1739, in-fol. à Paris, avec une préface qui n'a presque

rien de comparable avec celles dont le savant *Mabillon* avoit enrichi les autres volumes.

MARTIANAI, (*Jean*) né à *St. Séver* au diocèse d'*Aire* en *Gascogne*, entra dans la congrégation de *St. Maur* à *Toulouse* en 1668 à 20 ans. Après avoir fait ses études avec distinction, il entreprit une édition de *St. Jerome*, & revit les ouvrages de ce saint docteur sur un grand nombre de manuscrits. Il rétablit même quelques livres de ce pere extrêmement négligés auparavant, & en particulier le livre des noms hébreux. Son édition est distribuée en cinq vol. in-fol. Le premier parut à *Paris* en 1693, le second en 1699, le troisième en 1704, le quatrième en 1716, & le cinquième la même année. Les canons des évangiles qu'on lit dans le premier tome, sont corrigés non par le *P. Martiani*, mais par les soins de *D. Antoine Poujet*, un de ses confreres. L'éditeur ayant attaqué dans de longs prolégomenes mis à la tête de ce volume divers critiques protestans & catholiques, & entr'autres, *M. Simon* & *M. le Clerc*, en fut à son tour vivement censuré. Ils publieroient quelques écrits assez amers, dans lesquels ils soutenoient que *D. Martiani* n'avoit aucune des qualités nécessaires pour donner une édition exacte des œuvres de *St. Jerome*. Cette édition est moins ample que les précédentes; & l'on y a supprimé plusieurs ouvrages qui portent le nom de *St. Jerome* dans quelques anciens manuscrits, quoiqu'ils ne paroissent pas être de lui; entr'autres, 1. Un lectionnaire ou recueil des leçons célestes ou spirituelles, intitulé ordinairement *comes*, dont le prologue se lit dans le treizieme tome du *spicilege* de *D. Luc d'Acheri*, dans *Flaccius*, & à la fin des capitulaires de nos Rois par *M. Baluze*. 2. Un catalogue des hérésies, imprimé à *Paris* en 1617 par les soins de *Claude Menard*. 3. Un martyrologe que l'on trouve dans le quatrième tome du *spicilege* de *dom d'Acheri*. 4. Quelques vies des peres, imprimées à *Anvers* en 1615 par *Rafveiden*. 5. La traduction de la chronique d'*Eusebe*, & la continuation de cette même chronique par *St. Jerome* depuis l'an 325 jusqu'en 378: le tout imprimé pour la première fois à *Milan* vers l'an 1475 avec la chronique de *Prosper*. 6. La traduction des homélies d'*Origene* sur *Isaïe*, sur *Jérémie*, sur *Ezechiel* & sur *St. Luc*. *D. Martiani* auroit pu donner place aussi dans son édition à une lettre de *Guigue*, prieur de la *Chartreuse*, touchant les ouvrages supposés à *St. Jerome*, imprimée dans le premier tome des *analectes* de *D. Mabillon*. Ajoutons que l'ordre dans lequel il a placé les lettres de *St. Jerome*, est très-embarrassant, & qu'il auroit mieux fait de les mettre de suite dans un même volume, que de les distribuer dans plusieurs, où elles se trouvent mêlées tantôt avec des commentaires sur l'écriture, tantôt avec des ouvrages de controverses. *D. Martiani* ne s'est pas non plus donné la peine d'expliquer son texte par des notes grammaticales & théologiques lorsqu'il en étoit besoin, ou du moins il ne l'a fait que rarement. Nous a vons de lui d'autres ouvrages,

qui ne m
reroit plu
& 1693
& la chro
1695 l'an
des notes
piration
l'écriture
pere, tr
analytiqu
primée à
remarque
Paris l'an
uniqueme
1712. Il
soit de l
main-des
d'un com
fort emb
I. MA
Todi en
grés dans
Il fut m
par sa ve
après la r
mier dev
gré la pu
à Rome
concile d
trouva pl
& d'Afrie
putes des
tholique
condamn
pape St.
avec une
irrité de
le St. Pap
d'une isle
comme d
Naxe, o
élire par
suite ame
d'abord c
quatre-vi
St. Pape
d'un crim
mille in

qui ne manquent pas d'érudition , mais dans lesquels on desireroit plus de jugement & de méthode. I. Il défendit en 1689 & 1693 contre le pere *Pezron* dans deux livres françois , l'autorité & la chronique du texte hébreu de l'écriture-sainte. II. Il donna en 1695 l'ancienne version latine de l'évangile de *St. Matthieu* , avec des notes françoises. III. Des traités historiques de la vérité de l'inspiration des livres sacrés. IV. Un traité du canon des livres de l'écriture. V. La vie de *St. Jerome* , & les trois pseautiers de ce pere , traduits en françois avec des notes. VI. Une *harmonie analytique* de plusieurs sens cachés de l'ancien testament , imprimée à Paris l'an 1708. VII. Des essais de traductions , ou remarques sur les versions françoises du nouveau testament , à Paris l'an 1710. VIII. *Le nouveau testament* avec des notes prises uniquement des sources de l'écriture , in-12 , deux vol. Paris 1712. Il préparoit un commentaire sur la bible , où il se proposoit de l'expliquer par elle-même , lorsqu'il mourut à *St. Germain-des-Prés* en 1717. Ce Bénédictin n'avoit guere que l'esprit d'un compilateur. Il étoit ardent & emporté ; & son savoir étoit fort embrouillé.

I. **MARTIN** , (*Saint*) , premier de ce nom , Pape , né à Todi en Toscane de parens nobles & riches , fit de grands progrès dans les sciences , mais il ne s'attacha qu'à celle du salut. Il fut mis de bonne heure dans le clergé de Rome , qu'il édifia par sa vertu , & qui la choisit en 649 pour remplir le *St. Siege* après la mort du pape *Théodore*. *St. Martin* comprit que son premier devoir étoit de défendre la foi & de combattre l'erreur , malgré la puissance & le crédit de ceux qui la protégeoient. Il assembla à Rome , par le conseil de *St. Maxime* qui y étoit alors , un concile dans l'église du Sauveur , au palais de Latran. Il s'y trouva plus de cent évêques , d'Italie , de Sicile , de Sardaigne & d'Afrique. On y disputa à fond la doctrine au sujet des disputes des Monothélites , & l'on établit le dogme de la foi catholique avec beaucoup de clarté & de solidité. L'erreur y fut condamnée avec l'écclésiaste d'*Héraclius* & le type de *Constant*. Le pape *St. Martin* envoya ces actes à tous les évêques catholiques , avec une lettre également forte & solide. L'empereur *Constant* , irrité de la condamnation de son formulaire , fit enlever de Rome le *St. Pape* par son exarque. Pendant trois mois on le fit passer d'une île dans une autre , le tenant enfermé dans le vaisseau comme dans une prison. Enfin , on le transféra dans l'île de Naxos , où on le laissa un an entier. Pendant ce temps-là on fit élire par autorité un autre évêque à Rome. L'empereur fit ensuite amener à Constantinople cet illustre confesseur. On le jeta d'abord en arrivant dans une prison obscure , où il demeura quatre-vingt-quinze jours , pendant lesquels on exerça contre ce *St. Pape* des cruautés inouïes. On se souvint enfin de lui comme d'un criminel qu'il falloit juger , & après lui avoir fait souffrir mille indignités , on le remit ensuite en prison , & on lui fit

subir un nouvel interrogatoire. Après avoir passé trois mois dans cette dernière prison, il fut exilé dans la Chersonèse, où il fut pendant quatre mois dans des souffrances continuelles, après lesquelles il alla jouir du repos éternel le 16 septembre 655. Il écrivit dans son dernier exil deux lettres, où il parle comme un homme tout brûlant de feu de la charité, de tout ce qu'il avoit à souffrir pour la cause de Dieu. Ce Pape écrivit diverses épîtres, & nous en avons dix-huit dans l'édition des conciles de Binius, & ailleurs.

II. MARTIN, (Guillaume DE SAINT) prêtre, docteur en théologie, confesseur, aumônier du Roi, & curé de l'église de la basse sainte-chapelle de Paris, se fit un nom parmi les prédicateurs du dix-septième siècle. Il prêcha l'Avant devant Louis XIV en 1677, & laissa un grand nombre de sermons imprimés à Paris, chez Edme Couterot, 1683 & 1685. Ils sont en 7 vol. in-8°. I. *Avant*, 1 vol. II. *Carême*, 2 vol. III. *Panegyriques* des saints, 2 vol. IV. *Office* du saint sacrement, 1 vol. V. *Mystères*, 1 vol. Les sermons de ce prédicateur tiennent le milieu entre ceux des vieux sermonnaires & des nouveaux, c'est-à-dire, qu'ils sont assez médiocres.

III. MARTIN, (Dom Claude) né à Tours en 1619, se consacra à Dieu dans la congrégation de St. Maur en 1642. Après avoir été supérieur dans différentes maisons pendant 38 ans, & assistant sous plusieurs généraux pendant seize ans, il fut nommé en 1690 prieur de l'abbaye de Marmoutiers-les-Tours. Il y mourut en odeur de sainteté le 9 août 1696, âgé de plus de 77 ans. C'étoit un homme humble, plein de mépris pour lui-même, très-zélé pour le bien du prochain & pour celui de l'église en général, qu'il a édifiée par ses rares vertus & par sa piété solide & constante. Comme il ne sortoit de la retraite que pour ses devoirs, il fut le ménager du temps pour composer plusieurs ouvrages qui sont autant de monuments de sa piété. 1. *Des méditations chrétiennes*, dédiées à la Reine, 2 vol. in-4°. Le pere dom Pierre-François Metzger, Bénédictin d'Allemagne, & docteur en théologie dans l'université de Saltshourg, les a traduites en latin.

H. *La pratique & la regle de St. Benoît*, dont il s'est fait six éditions: la première en 1674; la sixième en 1712. Ce livre a été aussi traduit en latin, & imprimé à Bruxelles & à Douay.

III. *Conduite pour la retraite du mois, qui se pratique dans la congrégation de St. Maur*, en 1670, in-12, & réimprimée sept ou huit fois depuis. IV. *Méditations pour la fête & pour l'Office de Ste. Ursule*, in-16, Paris 1678, avec une dissertation sur le martyre de cette sainte & de ses compagnes, où le pere Martin tâche de démêler ce qu'il y a de vrai & de faux dans leur histoire. Cependant il y a peu de critique dans cette dissertation. V. *La vie & les lettres de sa mere Marie de l'Incarnation*. (Voyez cet article.) Ces deux ouvrages ont été imprimés in-4°, en 1672, à Paris. Dom Martin donna aussi au public deux retraites de cette sainte femme, avec une courte explication du cantique des can-

tiques. C
inspira l
Augustin.
grégorien
haut Lan
Pa autan
le nouve
expliciti
jusqu'à l
comment
qui fut f

IV. M
l'archeve
arrivée à
chapelai
chroniq
ni pour
mais on

On y a
pelle Je
Ces ad
Fabriciu
du temp
meilleu

V. M
nique,
treiziem
temps d
noillanc
la foi.

d'Arrag
envoyé
version
en arab
contre

appercu
posa un
été lon

en 1651
de Carp
premier
& en h
sonnem

1290.
MA
en 172
confessi
ce, du

tiques. On ne doit point oublier que ce fut dom *Martin*, qui inspira le dessein de travailler à l'édition des ouvrages de *St. Augustin*. Il y a eu un autre Bénédictin de ce nom dans la congrégation de *St. Maur*, né en 1694 à Fanjoux, petite ville du haut Languedoc, mort en 1738. La singularité de son caractère l'a autant fait connoître que son érudition. Voyez sur cet auteur le nouveau dictionnaire historique. Nous ne citerons que ses *explications de plusieurs textes difficiles de l'écriture sainte*, qui, jusqu'à présent n'ont été ni bien entendus, ni bien expliqués par les commentateurs, in-4°, 2 vol. 1730 : ouvrage qui fit du bruit & qui fut supprimé par l'autorité publique.

IV. MARTIN POLONUS, Dominicain polonois, fut élevé à l'archevêché de Gnesne par le pape *Nicolas III* ; mais sa mort, arrivée en 1278, l'empêcha d'en prendre possession. Il avoit été chapelain & pénitencier de plusieurs Papes. On a de lui une chronique qui finit au pape *Jean XXI* inclusivement. Elle n'est ni pour le style ni pour l'exactitude, digne de l'estime des savans ; mais on y trouve des faits qu'on chercheroit inutilement ailleurs. On y a ajouté diverses choses, entr'autres, l'histoire de la papesse *Jeanne*, qui se trouve dans l'édition de Bâle de l'an 1559. Ces additions ont été retranchées dans l'édition faite par *Jean Fabricius*, de l'ordre de Prémontré, sur un ancien manuscrit du temps. Cette édition, imprimée à Cologne en 1616, est la meilleure qu'on en ait.

V. MARTIN, (*Raimond*) religieux de l'ordre de *St. Dominique*, né à Subiratz en Catalogne au commencement du treizieme siecle, étoit un des hommes les plus habiles de son temps dans les langues hébraïque & arabe. Il se servit de ses connoissances en ce genre, pour ramener les Maures & les Juifs à la foi. Ce Dominicain fut un de ceux que *Jacques premier*, roi d'Arragon, employa en 1264 pour examiner le talmud. Il fut envoyé ensuite à Tunis, vers l'an 1668, pour travailler à la conversion des Maures. On assure qu'il avoit fait plusieurs ouvrages en arabe contre les Sarrafins, & il en fit encore un autre en latin contre les Juifs. Il l'intitula : *Capistrum Judæorum* ; mais s'étant aperçu qu'ils ne daigroient pas lire les livres latins, il en composa un autre qu'il intitula : *Pugio fidei christiana*. Après avoir été long-temps manuscrit, cet ouvrage fut enfin imprimé à Paris en 1651, & réimprimé à Leipfick, avec une belle introduction de *Carpzovius*, en 1687. Ce livre est divisé en trois parties, la première n'est écrite qu'en latin, les deux dernières sont en latin & en hébreu. L'auteur auroit pu donner plus de force à ses raisonnemens, & plus de grace à son style. Il mourut vers l'an 1290.

MARTINEAU, Jésuite, né à Angers en 1665, mort à Paris en 1720, étoit recteur du noviciat, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur des princes. Il le fut en particulier de *Louis de France*, duc de Bourgogne, qu'il assista de ses conseils pendant sa

vie, & à sa mort. Il nous a tracé les vertus de ce prince dans un écrit imprimé à Paris, in-2^o, en 1712, sous ce titre: *Les vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, ensuite Dauphin*. Cet emploi ne l'empêcha pas d'être supérieur de la maison professe; il l'étoit en 1704, lorsque le pere Bourdaloue mourut. C'est en cette qualité qu'il écrivit la lettre qui contient l'éloge de ce célèbre prédicateur. Elle fut imprimée d'abord séparément, & ensuite dans le troisième tome du carême du pere Bourdaloue. Le pere Martineau parvint en 1713 à la place de provincial, qu'il méritoit par ses vertus. On a encore de lui, I. *Les psaumes de la pénitence de David*, à Paris 1710, in-12. Il y a de l'oraison & une simplicité touchante. II. *Méditations sur les plus importantes vérités du christianisme pour une retraite*, à Paris 1714. Elle mérite le même éloge.

MAS, (*Hilaire du*) prêtre vertueux & savant, fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne. Il lui fit honneur par ses ouvrages. Les principaux sont, I. *Une histoire des cinq propositions de Jansénius, depuis 1640 jusqu'en 1669*, en 3 vol. in-12, Trévoux 1702. Cette histoire est bien écrite, & avec assez de modération: ce qui prouve qu'elle n'est point du pere le Tellier, comme quelques écrivains l'ont prétendu. II. *Une traduction française de l'imitation de J. C.* in-12, où la simplicité du texte est assez bien conservée. III. Quelques autres ouvrages de piété, qui sont peu connus aujourd'hui.

MASCARON, (*Jules*) évêque d'Agen, né à Marseille en 1634, entra jeune chez les prêtres de l'Oratoire, & fut chargé dès l'âge de 22 ans d'enseigner la rhétorique au Mans. Son talent pour l'éloquence s'y développa & s'y forma. Il fit ses premiers essais à Saumur, & avec un tel succès, que les hérétiques mêmes accouroient à ses sermons. Le fameux *Tanneguy-le-Fevre* ne put lui refuser son estime ni ses éloges. *Malheur*, disoit-il, à ceux qui prêcheront ici après Mascaron. Plusieurs grandes villes, Aix, Marseille, Nantes, voulurent l'entendre; & par-tout il recueillit des applaudissemens; mais Paris fut le théâtre de sa gloire. La capitale l'annonça à la cour, qui le demanda pour l'avent de 1666, & pour le carême de 1667. Il y prêcha dans la suite cinq autres avens & cinq carêmes, & s'y montra presque toujours avec des sermons nouveaux. Les courtisans voulurent lui faire un crime de la sage liberté avec laquelle il annonçoit les vérités au monarque. *Louis XIV* prit sa défense. *Il a fait son devoir*, dit-il, *c'est à nous à faire le nôtre*. Ce prince ne se borna pas à des éloges; il le nomma à l'évêché de Tulle en 1671. Dès que le nouvel évêque eut été sacré, il se retira dans son diocèse. La province marqua le même empressement pour lui, que la capitale. Après avoir donné à ses ouailles le pain de la parole, il alla le rompre chez ses voisins. Les cathédrales de Toulouse & de Bordeaux eurent la consolation de l'entendre. Le Roi, qui l'avoit demandé pour les carêmes de 1671 & 1677, le nomma

l'année f
testans
les cours
errans q
réunirent
& il y fit
lui dit L
née sui
nérale,
d'éclat.
tion d'au
de son p
en faveu
ont reçu
qu'avoit
cile dès
justeux
à ces be
orné qu
touchan
parmi n
bres, i
dont la
lui-mêm
pechent
» dit m
» renne
» ture,
» solide
» vu de
désioit
cela fu
funebre
de Mas
M. Rol
dit que
de l'au
même
l'art se
premier
le seco
pointes
dernier
caracte
MA
sa pat
est cor
en plu

l'année suivante à l'évêché d'Agen. Ce diocèse, rempli de Protestans, offrit un vaste champ à son zèle. Sa douceur y gagna les cœurs des hérétiques; son éloquence les attira. De trente mille errans qu'il avoit trouvé dans son bercail, vingt-huit mille se réunirent à leur pasteur. *M. Mascaron* reparut à la cour en 1694, & il y fut admiré malgré son âge. Il n'y a que votre éloquence, lui dit *Louis XIV*, qui ne vieillit point. Le clergé l'entendit l'année suivante avec beaucoup de plaisir dans son assemblée générale, dont il fit l'ouverture. Ce fut pour lui la dernière action d'éclat. Retiré dans son diocèse, il signala sa piété par la fondation d'un hôpital. Ce prélat mourut en 1703, après avoir disposé de son patrimoine en faveur de ses parens, & de ses autres biens en faveur des pauvres. Peu d'hommes, destinés à parler en public, ont reçu de la nature des dispositions aussi favorables que celles qu'avoit *M. Mascaron*. Son extérieur prévenoit, & il étoit difficile dès qu'il paroissôit, de lui refuser son attention: port majestueux, son de voix agréable, geste naturel & réglé. Il joignoit à ces beaux dehors une éloquence forte & vive. Quoique moins orné que *M. Flechier*, & moins sublime que *Bossuet*, moins touchant que *Massillon*, il tiendra toujours un rang distingué parmi nos orateurs. Nous n'avons de lui que cinq oraisons funebres, imprimées en 1702, in-12, & réimprimées en 1740, dont la plus parfaite est celle de *M. de Turenne*. Il se surpassa lui-même dans ce discours, car les autres sont très-foibles, & pechent contre le goût. « C'est une action pour l'immortalité, » dit madame de *Sevigné*. La peinture du cœur de *M. de Turenne*, ajoute-t-elle, y est un chef-d'œuvre, & cette droiture, cette naïveté, cette vérité dont il étoit pétri, cette solide modestie, enfin, tout. Il me semble n'avoir jamais rien vu de si beau que cette pièce d'éloquence. « Cette illustre dame défioit *M. Flechier* de la surpasser, & elle ne croyoit pas que cela fut possible. L'événement montra le contraire. L'oraison funebre de *Turenne* par celui-ci est assurément supérieure à celle de *Mascaron*, & beaucoup mieux soutenue dans toutes ses parties. *M. Rollin*, qui joint *M. Mascaron* à *MM. Flechier* & *Bossuet*, dit que cet orateur tient quelque chose du caractère de l'un & de l'autre, sans pourtant leur ressembler entièrement. Il a en même temps beaucoup d'élégance & beaucoup de noblesse; mais l'art se montre chez lui avec moins d'ostentation que dans le premier, & la nature y est moins riche & moins hardie que dans le second. On y ressent trop ce misérable bel esprit, ce goût de pointes & d'antitheses, que l'on préféreroit vers le milieu du siècle dernier, à ce beau naturel, à cette simplicité élégante: le vrai caractère de l'éloquence chrétienne.

MASCLEF, (*François*) chanoine de la cathédrale d'Amiens sa patrie, & directeur du séminaire, mort en 1728 à 66 ans, est connu par les conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, en plusieurs vol. in-12, & par une grammaire hébraïque, sur

laquelle on peut consulter les *dictionnaires historiques portatifs*.
 MASSILLON, (*Jean-Baptiste*) né à Hieres en Provence d'un notaire en 1663, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1681. On l'envoya à Arles pour y étudier la théologie. La facilité de son esprit lui donna parmi ses condisciples le même rang qu'il obtint dans la suite parmi les prédicateurs. Un homme de mérite que *Louis XIV* envoyoit dans le Languedoc prêcher la controverse, passant par Arles, s'arrêta quelques jours dans la maison de l'Oratoire. Charmé des conversations fréquentes qu'il eut avec le jeune *Massillon*, il lui dit en le quittant : *qu'il n'avoit qu'à continuer comme il avoit commencé, & qu'il deviendrait un des premiers hommes du royaume*. Ce préjugé ne fut pas trompeur. On l'envoya professeur la théologie à Vienna, où il prononça l'oraison funèbre de *Henri de Villars*, archevêque de cette ville. Cette pièce, quoiqu'une des plus foibles de l'Orateur, reçut des éloges qui ne Péblouirent point. Vivement frappé de la difficulté de réussir dans le ministère de la chaire, il prit le parti de se retirer à Sept-Fonds. Mais le pere de la *Tour*, supérieur général de l'Oratoire, le fit revenir dans le sein de la congrégation. Quelques mois après, il fut appelé au séminaire de *St. Magloire*, il y fit des conférences touchantes & solides. Il se consacra alors entièrement à la chaire. Le pere de la *Tour* lui ayant demandé ce qu'il pensoit des prédicateurs qui avoient alors le plus de réputation : *Je leur trouve*, répondit-il, *rien de l'esprit & des talens ; mais si je préche, je ne prêcherai pas comme eux*. Il tint parole : il prêcha, & s'ouvrit une route toute nouvelle. Il exceptoit le pere *Bourdaloue*, des orateurs qu'il ne se proposoit pas d'imiter. Il se fit donc une manière de composer, qu'il ne dut qu'à lui-même ; & sans autre guide que son propre génie, il fut se garantir des défauts qu'il avoit reprochés aux autres orateurs. La renommée annonça son nom à la cour. Lorsqu'il eut prêché son premier avent à Versailles, *Louis XIV* lui dit ces paroles remarquables : « Mon pere, j'ai entendu plusieurs grands orateurs » dans ma chaire, j'en ai été fort content ; pour vous, toutes les » fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi- » même. « En 1704, le pere *Massillon* parut pour la seconde fois à la cour. *Louis XIV*, après lui avoir témoigné dans les termes les plus gracieux son extrême satisfaction, ajouta : *Et je veux, mon pere, vous entendre désormais tous les deux ans*. Le pere *Massillon* forma dès-lors le projet de ne revenir à Versailles qu'avec des sermons nouveaux ; mais ce dessein n'eut pas de suite. Le duc d'*Orléans*, qui connoissoit son mérite, le nomma à l'évêché de Clermont en 1717. Il fut destiné l'année suivante à prêcher devant *Louis XV*, qui n'avoit que neuf ans. Il composa à cette occasion, en six semaines, les éloquens discours, si connus sous le nom de *petit carême*. En 1723, il revint à Paris pour prononcer l'oraison funèbre de madame la duchesse d'*Orléans*, qui fut très-applaudie. Il se retira bientôt après dans son diocèse,

où il fit
mes très-
le greffe
fit porter
d'où l'on
le perdit
Vers le
sons le n
carême,
riques, e
augmenté
point de
donner
copiés de
1 vol. où
truction,
le style il
fleurs, 8
dépouillé
sur les de
présentée
& sur le
pour M.
poser les
vent, 1 v
Byriques,
qui vould
Il faut ce
ne sont p
un grand
été depu
gieuses,
avoit fait
Paris ; &
son épisc
synodes
phrases s
Porte a re
sujets de
Etienne &
Massillon
en est red
en a comp
miere pla
seconde à
dire, le v
donna l'ex
caractérist

où il fit fleurir la paix & l'amour de l'étude. Il réduisit à des sommes très-modiques les droits exorbitans, qu'on avoit établi dans le greffe épiscopal. Il fut le pere des pauvres. En deux ans, il fit porter secrètement 20000 livres à l'hôtel-Dieu de Clermont, d'où l'on étoit sur le point de renvoyer les malades. Son diocèse le perdit en 1742, dans la quatre-vingtième année de son âge. Vers le commencement de ce siecle, on imprima à Trévoux, sous le nom du pere *Massillon*, des sermons sur les évangiles du carême, & sur divers sujets de morale, avec quelques panégyriques, en 4 vol. in-12, dont il y a eu plusieurs autres éditions, augmentées d'un volume. Mais la plupart de ces discours n'étoient point de cet orateur. Ce n'est qu'en 1745, qu'on a commencé à donner ses véritables sermons, tels qu'il les avoit corrigés & copiés de sa propre main. On y trouve, I. *Le petit carême*, 1 vol. où regne un nouveau genre d'éloquence. Le style, l'instruction, tout fut proportionné à l'âge du jeune monarque. Dans le style il y répandit plus de vivacité, plus d'agrément, plus de fleurs, & même quelque chose d'académique. Les instructions dépouillées de la fécheresse du raisonnement, furent des maximes sur les devoirs des princes, exprimées en peu de mots; mais présentées d'une maniere à faire une vive impression sur l'esprit & sur le cœur. Ce style & cette façon d'écrire étoit quelque chose pour M. *Massillon*. Cependant six semaines suffirent pour composer les dix sermons si admirés, qui forment ce volume. II. *L'aveugement*, 1 vol. III. *Le carême*, 4 vol. IV. *Mysteres*, 1 vol. V. *Panégyriques*, 1 vol. La plupart serviront de modeles aux prédicateurs, qui voudront unir l'instruction de l'auditeur à l'éloge du saint. Il faut cependant convenir que les premiers qu'il a composés, ne sont pas de la force des autres; ils annoncent à la vérité, un grand talent; mais ils ne le montrent pas encore tel qu'il a été depuis. Trois *oraisons funebres*, *vêtures* & *professions religieuses*, 1 vol. VI. Un recueil des *conférences ecclésiastiques*, qu'il avoit faites dans le séminaire de St. *Magloire*, en arrivant à Paris; & celles qu'il faisoit aux curés de son diocèse pendant son épiscopat, & les discours qu'il prononçoit à la tête des synodes qu'il assembloit tous les ans, 2 vol. VII. Des paraphrases sur une partie des psaumes. VIII. M. l'abbé de la *Porte* a recueilli de ces différens ouvrages, des *pensées sur divers sujets de morale & de piété*, 1 vol. à Paris, chez la veuve *Etienne* & chez *Jean Hérisant*. Le recueil des sermons de M. *Massillon* forme 15 vol. grand in-12, & 13 petit in-12. On en est redevable à son neveu, ci-devant pere de l'Oratoire, qui en a composé les préfaces. M. l'abbé *Trublet*, qui assigne la premiere place de la chaire au pere *Bourdaloue*, ne donne que la seconde à *Massillon*. Il est certain que le Jésuite créa, pour ainsi dire, le vrai goût de la chaire; il forma ses rivaux, & il leur donna l'exemple de cette solidité, de cette force de raison, qui caractérisent ses discours. Mais si la logique de M. *Massillon* n'est

pas aussi profonde que celle de *Bourdaloue*, ce défaut, si c'en est un, n'est-il pas compensé par l'onction & l'aménité qui le distinguent ? C'est l'onction qui assure les effets de la solidité. Il faut prouver & toucher, prouver en touchant, & toucher en prouvant : en sorte que l'un & l'autre marchent ensemble ; mais si on les séparoit comme cela convient quelquefois, il faudroit, selon M. l'abbé *Trublet*, s'attacher à prouver avant que de chercher à toucher. Un jour que je disois ceci, ajoute-t-il, en présence de quelques gens de lettres, l'un d'eux entrant dans ma pensée, ajouta qu'un sermon parfait seroit celui dont *Bourdaloue* auroit fait le premier point, & *Massillon* le second. Le point seroit de trouver un orateur qui raisonnât comme l'un, & qui touchât comme l'autre. Nous avons loué M. *Massillon*, d'après son neveu, du style agréable qui regne dans son petit carême ; mais ce style, dit M. l'abbé *Trublet*, n'est-il pas quelquefois trop brillant & trop fleuri ? Si parlant devant un Roi enfant, le prédicateur devoit changer de style, ce n'étoit pas pour en prendre un plus élevé & plus pompeux. Il falloit, au contraire, en prendre un plus simple & plus familier, quoique toujours avec grace, noblesse & dignité. Voilà ce que M. de *Fénélon* eût excellemment fait. Il ne reste plus à parler que de l'action, cette partie si essentielle à l'orateur. Celle du pere *Massillon* lui étoit propre : elle n'eut point de modele, & elle n'a point laissé d'imitateurs. On le voyoit arriver dans la chaire comme un homme qui venoit de méditer profondément un sujet. Dès qu'il paroît, son air recueilli & pénétré annonce déjà la grandeur & l'importance des vérités qu'il va prêcher. Il n'a pas ouvert la bouche, & l'auditoire est fâisi. Il parle enfin, mais ce n'est pas comme un orateur qui vient débiter avec art un discours dont il a chargé sa mémoire. Tout coule de source. Il parle de l'abondance du cœur, ne pouvant contenir au-dedans de lui les vérités dont il est plein. Un feu intérieur le dévore ; il faut qu'il lui ouvre une issue, & qu'il le laisse éclater au-dehors. Aussi, rien en lui qui ne soit animé, tout parle, tout persuade, tout remue, tout attendrit, tout porte dans l'ame la conviction & le sentiment ; & cela n'étoit point du tout un effet de l'art dans le pere *Massillon*. Il ne se génoit point pour observer les regles qu'il s'étoit faites. C'étoit un talent naturel, qui lui faisoit exprimer & dire les choses avec force & vivacité, parce qu'il les sentoit de même.

I. MASSON, (*Antoine*) religieux de l'ordre des Minimes, né à Roie en Picardie vers l'an 1620, mourut à Vincenne en 1700. Plein de ferveur, observateur exact de ses devoirs, il édifia par ses vertus autant qu'il éclaira par ses lumieres. Il avoit fait une étude particuliere de l'écriture-sainte. Nous avons de lui, I. *Questions curieuses, historiques & morales sur la gènesé, expliquées selon les sentimens des SS. peres & des plus habiles interpretes*, à Paris 1685, in-12. Cet ouvrage est savant & curieux ; mais la plupart des questions n'y sont qu'effleurées. II. *Histoire de*

Noté du
dition &
Abraham
du précé
quelques
piété, &

II. M
l'ordre d
Dès l'âge
modele d
de génér
ordre lui
été presq
niere con
I. N'étan
imprime
bation d
ral, il c
ordre, a
rés. Il y
l'ordre c
sentimen
toléré. I
novices
trouctio
tion & c
vres de
Il tradu
puissent
& fran
VI. Une
de la St
la pénit
donné l
tive, &
traducti
cherché
le style
Dom le
logie m
& possè
MAS
Domin
prieur
maison
à Rome
sa mort
néral,

Noté & du déluge universel, à Paris 1687, in-12. Il y a de l'érudition & des recherches dans ce livre. III. *Histoire du patriarche Abraham*, à Paris 1688, in-12 : ouvrage composé dans le goût du précédent. IV. Un traité des *marques de la prédestination*, & quelques autres écrits, où l'on sent un théologien rempli de piété, & nourri des livres saints & des peres.

II. MASSON, (*Innocent le*) quarante-neuvieme général de l'ordre des Chartreux, naquit à Noyon en Picardie en 1628. Dès l'âge de 19 ans il se consacra à Dieu, & devint bientôt le modele de ses confreres. On l'éleva de degré en degré à la place de général, qu'il obtint en 1675. Il mourut en 1703 à 76 ans. Son ordre lui a des grandes obligations. La grande Chartreuse ayant été presque entièrement réduite en cendres, il la rebâtit d'une maniere commode & solide. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. I. N'étant encore que prieur de la Chartreuse de Noyon, il fit imprimer une *théologie morale* en tables, qui mérita l'approbation de plusieurs docteurs de Sorbonne. II. Dès qu'il fut général, il donna au public une nouvelle *collection* des statuts de son ordre, avec des notes fort curieuses pour en éclaircir les difficultés. Il y joignit les bulles de plusieurs Papes, pour prouver que l'ordre des Chartreux fut approuvé dès son origine, contre le sentiment de quelques savans qui prétendent qu'il n'est que toléré. III. Nous avons de lui un nouveau *directoire*, pour les novices de son ordre de l'un & de l'autre sexe. IV. Une *introduction à la vie religieuse & intérieure* : ouvrage rempli d'unction & de piété, dont la plus grande partie a été tirée des œuvres de St. François de Sales, & du livre de *l'imitation de J. C.* Il traduisit son livre en latin, pour que les Chartreux étrangers pussent en profiter. V. Le *directoire des mourans* : ouvrage latin & françois, plein d'exhortations touchantes & affectueuses. VI. Une traduction françoise, selon le sens littéral, de l'office de la Ste. Vierge, de l'office des morts, des sept pseaumes de la pénitence, & du pseaume *beati immaculati*. Après en avoir donné le sens littéral, il y ajoute une paraphrase très-instructive, & un très-grand nombre de sujets de méditations. VII. Une traduction des cantiques des cantiques, avec des notes fort recherchées. VIII. *La vie de M. d'Arenton, évêque d'Anneci*, dont le style en est simple, mais dont les détails sont très-édifiants. Dom le Masson avoit acquis beaucoup de lumiere dans la théologie mystique & morale. Il s'étoit fort appliqué à la méditation, & possédoit assez bien les saints peres.

MASSOULIÉ, (*Antoine*) né à Toulouse en 1632, se fit Dominicain en 1647. Ses supérieurs l'ayant appellé à Paris, il fut prieur de la maison du noviciat, & ensuite provincial de la maison de Toulouse. Le général de son ordre voulant le posséder à Rome, le fit son assistant en 1686 : charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il fut élu vicaire général de l'ordre en l'absence du général, & il se fit aimer & estimer. Il refusa un évêché qui lui fut

offert par le grand duc de Toscane, qui faisoit beaucoup de cas de son mérite. Ce savant Dominicain mourut à Rome en 1706. Il fut allier la théologie avec la spiritualité; il corrigea par la première les excès où tombent ceux qui s'appliquent à la seconde sans avoir des principes. Il recueillit dans St. Thomas un grand nombre de remarques sur les pratiques les plus ordinaires de la vie spirituelle, qu'il mit en forme de méditations, pour les exercices des retraites. Cet ouvrage imprimé en 1678 à Toulouse, renferme non seulement trente méditations sur les vies purgative, illuminative & unitive; mais encore un traité des vertus. Nous avons encore de lui, 2 vol. in-fol. publiés à Rome 1692, sous ce titre: *Divus Thomas sui interpres*. Cet ouvrage roule sur la motion divine & sur la liberté créée. Le dessein de l'auteur est de prouver que la doctrine des Dominicains sur la prémotion physique, est celle de St. Thomas, & non une invention de Bannès, comme les Jésuites le prétendoient. Le pere Massoulié combattit aussi dans deux livres françois, imprimés, l'un en 1699, l'autre en 1705, les erreurs des Quiétistes par les principes de St. Thomas, dont il avoit beaucoup médité les ouvrages. Il paroît qu'il avoit lu aussi les peres, & particulièrement St. Augustin, St. Grégoire & St. Bernard. Il étoit bon scholastique, solide mystique, & possédoit la langue hébraïque. Il rendit de grands services à son ordre, par sa sage conduite & par son application continuelle aux devoirs de ses emplois. Il étoit fort zélé pour la doctrine de St. Thomas & de son école. Il travailla toute sa vie non seulement à la soutenir, mais encore à la mettre à couvert du soupçon de jansénisme.

MASSUET, (*Dom René*) né à St. Ouen de Maucelles, au diocèse d'Evreux, entra dans la congrégation de St. Maur en 1682. Il professa la théologie à Fécamp avec distinction. Après la mort de dom Mabillon & de dom Ruinart, il travailla à la continuation des actes des saints & des annales de l'ordre de St. Benoît, dont le cinquième tome parut par ses soins, orné d'une préface & d'une vie en latin de dom Mabillon. Il avoit commencé une nouvelle édition de St. Bernard, donnée par ce Bénédictin, & il préparoit un nouveau volume des annales, lorsqu'il fut attaqué d'une paralysie dont il mourut en 1716. Nous avons de lui une édition de St. Irénée, publiée en 1710; elle est beaucoup plus ample & plus correcte que les précédentes. L'auteur la revit sur plusieurs manuscrits, que personne n'avoit encore consultés, & l'enrichit de nouvelles notes & de savantes préfaces. On trouve trois dissertations à la tête, qui sont connoître sa pénétration. La première traite de la personne de St. Irénée, & des dogmes des hérétiques qu'il combat; la seconde de la vie, des actions, du martyre & des écrits de ce saint; & la troisième de sa doctrine. Le pere Emeric Langlois, Jésuite, ayant attaqué l'édition de St. Augustin, sous le nom d'un abbé d'Allemagne, dom Massuet le réfuta dans une lettre d'un ecclésiastique au R. P. E. L. J.

MAT
nard d'U
fermons
l'ordre d
provinci
& alla
Il mour
souvent
très-foib

I. MA
patrie,
sous le r
Ces deu
Nicolas
& sa do
tenant l
est écrit
comme
son tem

II. M
de ce n
par son
cement
rum, i
trois liv
détable
depuis
& le tro
célèbre
que tou
S'il y a
niere de
1340.

MAU
avocat
pour se
théâtre
que pou
surinter
estimé
avoit d
à Rhein
comme
de St.
l'an 16
toire d
imprim
III. Le

MATTHEI, (*Leonard*) est plus connu sous le nom de *Léonard d'Udine*, parce qu'il étoit né à Udine dans le Frioul. Ses sermons lui firent un grand nom dans son siècle. Etant entré dans l'ordre de *St. Dominique*, il eut divers emplois, & fut même provincial de la basse Lombardie. Il renonça ensuite aux affaires & alla demeurer à Udine, où il fut particulièrement considéré. Il mourut vers l'an 470. Ses sermons sont en latin, & quoique souvent réimprimés dans le quinzième siècle, ils donnent une très-foible idée de cet orateur.

I. MATTHIEU DE VENDÔME, ainsi surnommé du nom de sa patrie, abbé de *St. Denis* en France, fut régent du royaume sous le roi *St. Louis*, & principal ministre sous *Philippe le Hardi*. Ces deux princes l'estimerent beaucoup. Les papes *Clement IV*, *Nicolas III* & *Martin II*, honorèrent aussi sa prudence, sa piété & sa doctrine. On lui attribue un poëme en vers élégiaques, contenant l'histoire de *Tobie*. Cet ouvrage imprimé à Lyon en 1505, est écrit d'une manière sentencieuse. Ce n'est point un livre d'or, comme l'appelle un de ses éditeurs, mais il est assez bon pour son temps. L'auteur mourut en 1286.

II. MATTHIEU DE WESTMINSTER, religieux du monastere de ce nom en Angleterre, de l'ordre de *St. Benoît*, se distingua par son savoir. Nous avons de lui des *Annales* depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1307, intitulées : *Flores historiarum*, imprimées à Francfort en 1601. Elles sont divisées en trois livres. Le premier contient ce qui s'est passé de plus considérable depuis le commencement du monde jusqu'à J. C. le second depuis ce temps jusqu'à la venue des Normands en Angleterre ; & le troisième comprend le temps qui s'est écoulé depuis cette célèbre époque jusqu'au regne d'*Edouard II*. L'auteur suit presque toujours *Mathieu Paris*, & a quelques-uns de ses défauts. S'il y a quelques faits intéressans, ils ne les sont pas par la manière dont ces historiens les rendent. *Mathieu* mourut vers l'an 1340.

MAUCROIX, (*François de*) né à Noyon en 1619, fut reçu avocat à Paris ; mais le barreau l'ayant dégoûté, il l'abandonna pour se consacrer aux belles-lettres. Un canonicat de l'église cathédrale de Rheims le fixa dans cette ville en 1660. Il n'en sortit que pour faire un voyage en Italie, par l'ordre de *M. Fouquet*, surintendant des finances, qui l'y envoya. L'abbé de *Maucroix*, estimé & chéri de la plupart des beaux esprits de son siècle, avoit de la vivacité, de l'enjouement & de la politesse. Il mourut à Rheims en 1708 à 90 ans. Ce savant est principalement connu comme traducteur. Ses ouvrages en ce genre sont, I. *Les homélies de St. Jean Chrysostome au peuple d'Antioche*, imprimées à Paris l'an 1671, in-8°, seconde édition, augmentée en 1689. II. *L'histoire du schisme d'Angleterre*, écrite en latin par *Sanderus*, imprimée à Paris l'an 1675, & en Hollande l'an 1683, in-12. III. *Les vies des cardinaux Polus & Campege*, Paris 1677. Ces



deux vies, *in-12*, font la suite du schisme d'Angleterre. L'une est traduite du latin de *Becatelli*, & l'autre du latin de *Sigonius*. IV. Le traité de *Lactance*, de la mort des persécuteurs de l'église, Paris 1680, & à Lyon 1690. V. Les *homélies d'Asterius*, évêque d'Amasée, &c. Paris 1695. Le pere *Bouhours* a dit de l'abbé de *Maucroix*, que sans être de l'académie, il avoit tout le mérite d'un excellent académicien. D'autres ont loué la politesse & la délicatesse de son style. Il est certain que ces éloges sont outrés; son style est lâche; ses phrases embarrassées; ses versions sont en général fidelles; mais il a donné le même tour d'esprit aux différens auteurs qu'il a traduits. On peut cependant s'en servir, en attendant qu'il y en ait de meilleures.

MAUDUIT, (*Michel*) naquit à Vire en Normandie. Il entra dès sa jeunesse à l'Oratoire, où il enseigna pendant long-temps les humanités avec succès. Il savoit parfaitement le grec, le latin & l'hébreu. Dès qu'il eut été élevé au sacerdoce, il se livra au ministère de la prédication, & se consacra aux missions. Rendu à une vie plus tranquille, il s'adonna entièrement à l'étude de l'écriture, & composa divers ouvrages. Les principaux sont, I. Les *pseaumes traduits en vers françois*, imprimés à Paris. Cette version est très-foible, & l'auteur ne passera jamais pour un de nos bons poètes. II. *Traité de la religion, contre les Athées, les Déistes & les nouveaux Pyrrhoniens*, Paris 1677, *in-12*, & 1698. Cette nouvelle édition est fort augmentée, & il étoit bon qu'elle le fût, car la première étoit peu approfondie. III. *Analyse de l'évangile, selon l'ordre historique de la concorde, avec des dissertations sur les endroits difficiles*, Paris 1694, 3 vol. *in-12*: seconde édition, 4 vol. *in-12*, Paris 1703. Cet ouvrage fut très-bien reçu & avec raison, ainsi que les autres analyses du pere *Mauduit*. Il répand beaucoup de clarté sur le texte sacré; il discute savamment les points épineux; il éclaire son lecteur, sans le surcharger d'une vaine érudition. L'auteur du dictionnaire des livres *jansénistes*, y a donné une place au pere *Mauduit*; parce que, dit-il, il a avancé dans trois ou quatre endroits, cette scandaleuse proposition qui est si fort au goût du parti, que l'église doit souffrir une apostasie générale. IV. *Analyse des actes des apôtres*, Paris, 2 vol. *in-12*, 1697. V. *Analyse des épîtres de St. Paul & des épîtres canoniques, avec des dissertations sur les endroits difficiles*, Paris 1693, deux vol. *in-12*: seconde édition augmentée, 2 vol. *in-12*, Paris 1702. VI. *Analyse de l'apocalypse*, qui est demeurée manuscrite. VII. *Méditations pour une retraite ecclésiastique de dix jours*, à Lyon, *in-12*. VIII. Le pere le *Long* dit dans sa *bibliothèque sacrée*, que le pere *Mauduit* a laissé manuscrite une traduction entière du nouveau testament. Cet auteur mourut à Paris en 1709, âgé de 75 ans. Il étoit fort simple dans ses manieres, sans ombre de déguisement, & savant sans ostentation.

MAUGRAS, (*Jean-François*) parisien, entra dans la congré-

gation de
humanit
avens &
un attrai
pres à fa
diés. Sa
par un
Nous av
usage de
tiennes
consulta
IV. Les
vieve, a
tiennes.
beaucoup
solide
l'écriture
Augustin

MAU
noble,
humani
de goût
ensuite
Abando
l'arrach
mier gé
provinc
mis, s
Ayant
40 ans.
ans, il
sémina
pour la
Fons fr
C'est d
institut
qui ne
de Salv
III. Ti
imprim
recueil
aussi ut
in-8°.
alla se
petits
tien to
més av
dix éd



gation de la Doctrine chrétienne en 1701. Après avoir enseigné les humanités, il se livra au ministère de la chaire. Il prêcha plusieurs avens & carêmes dans les plus grandes chaires de Paris. Il avoit un attrait particulier pour les instructions familières, moins propres à satisfaire la vanité, mais plus utiles que les discours étudiés. Sa vertu fut éprouvée les quatre dernières années de sa vie par un crachement de sang, qui l'enleva en 1726 à 44 ans. Nous avons de lui, I. *Instructions chrétiennes pour faire un saint usage des afflictions*, 1721, en 2 vol. in-12. II. *Instructions chrétiennes sur les dangers du luxe*. III. *Quatre lettres en forme de consultation sur l'aumône, en faveur des pauvres des paroisses*. IV. *Les vies des deux Tobies, de Ste. Monique & de Ste. Genevieve, avec des réflexions à l'usage des familles & des écoles chrétiennes*. Ces ouvrages, peu considérables par leur étendue, le font beaucoup par le grand fond de religion & par la piété tendre & solide qui y regnent. L'auteur avoit fait une étude assidue de l'écriture & des peres, & sur-tout de St. Chrysostome & de St. Augustin.

MAUPERTUI, (Jean-Baptiste DROUET DE) d'une famille noble, originaire du Berri, naquit à Paris en 1650. Il fit ses humanités au college de Clermont, où il montra beaucoup de goût pour l'éloquence & pour la poésie françoise. Il étudia ensuite en droit, mais le barreau ne lui plut pas long-temps. Abandonné à la lecture des poètes & des romans, il fallut pour l'arracher à ces vaines occupations, qu'un de ses oncles, fermier général, lui procurât un emploi considérable dans une des provinces du royaume. Le jeune étourdi se reposant sur des commodes, s'abandonna aux plaisirs & à la lecture des mêmes livres. Ayant dissipé son patrimoine, il revint à Paris à l'âge d'environ 40 ans. Le monde lui devint odieux, & après une retraite de deux ans, il prit l'habit ecclésiastique. Un séjour de cinq ans dans un séminaire qui lui donna un assez grand loisir, dont il profita pour la composition de quelques ouvrages. L'abbaye des Sept-Fons fut ensuite sa retraite, & il y passa cinq autres années. C'est dans cette solitude qu'il traduisit, I. Le premier livre des *institutions divines* de Lactance qui traite de la fausse religion, & qui ne fut imprimé qu'en 1709 à Avignon, in-12. II. Le traité de Salvien, de la providence qui parut en 1701, à Paris, in-12. III. *Timothee*, autre ouvrage de Salvien, touchant l'aumône, imprimé à Bourges en 1704, in-12. IV. *Les actes des martyrs, recueillis par dom Thierry Ruinard*, in-4°, avec une préface aussi utile que savante, contre le ministre Dodwel, en 2 vol. in-8°. L'abbé de Maupertui ayant quitté Sept-Fons en 1712, alla se cacher dans une autre solitude du Berri. Il y composa deux petits ouvrages. Le premier est intitulé : *Les sentimens d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*, &c. qui furent imprimés avec des figures, in-12, à Paris en 1702, dont il s'est fait dix éditions. Le second a pour titre : *Histoire de la réforme de*

l'abbaye de Sept-Fons, Paris 1702, in-12. Cet ouvrage écrit d'une manière édifiante fut accusé d'infidélité ; la vérité y est altérée dans beaucoup de faits. M. de *Maupertui* étoit alors chanoine à Bourges. Il fut appelé à Vienne par l'archevêque *Armand de Montmorin*, & élevé au sacerdoce. Voici les fruits de sa plume, pendant douze ans qu'il demeura dans cette ville. I. *Histoire de la sainte église de Vienne*, qu'il donna au public en 1708, in-4°, à Lyon : cet ouvrage renferme des recherches abondantes. II. *Prieres pour le temps d'affliction & des calamités publiques*, à Vienne 1712. III. *Abrégé de la vie de frere Arsene de Janfon, religieux de la Trappe*, connu dans le siècle sous le nom de comte de *Rosemberg*, traduit de l'italien, à Avignon 1711, in-12. IV. *Pratique des exercices spirituels de St. Ignace*, traduite du latin, à Vienne 1711, in-12. V. De la vénération rendue aux reliques des saints selon l'esprit de l'église, & purgée de toute superstition populaire, à Avignon en 1712, in-12. VI. Des confréries érigées en l'honneur des saints, à Avignon en 1714, in-12. VII. Du choix d'une religion, où des marques auxquelles on peut connoître la véritable, traduit du latin de *Lessius*, Jésuite, à Lyon en 1715, in-12. VIII. Le commerce dangereux entre les deux sexes, traité moral & historique, à Bruxelles en 1715. IX. La femme foible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent & assidu avec les hommes, &c. à Nancy 1714, in-12. M. *Montmorin* étant mort, l'abbé de *Maupertui* revint à Paris & se retira à *St. Germain-en-Laye*, où il vécut depuis, & où il mourut en 1736.

I. MAXIME DE TURIN, évêque de cette ville, dans le cinquième siècle, est moins connu par ses actions que par les *homélies* qui nous restent de lui. On est persuadé que parmi celles qui portent le nom de *St. Ambroise*, de *St. Augustin*, & d'*Eusèbe d'Emese*, il y en a quelques-unes qui lui appartiennent. On trouve celles de *St. Maxime* dans la bibliothèque des peres. *Dom Mabillon* & *dom Martenne* en ont donné quelques autres, l'un dans son voyage d'Italie, & l'autre dans sa grande collection. *St. Maxime* mourut en 466 extrêmement âgé, après avoir assisté à un concile que *St. Hilaire* pape tint à Rome l'année précédente.

II. MAXIME, (*Saint*) naquit à Constantinople de parens qui y tenoient le premier rang. Il reçut une excellente éducation, & devint un des plus savans hommes de son siècle. Il joignoit à un mérite supérieur une modestie singulière. L'empereur *Héraclius* lui donna malgré sa résistance, la charge de premier de ses secretaires. Mais l'amour de la retraite l'obligea de quitter la cour, & de se renfermer dans le monastere de *Chryopolis* près de *Calcedoine*, dont il fut élu abbé. Il possédoit parfaitement l'écriture & les peres. Il instruisoit solidement ses religieux, & les prémunissoit contre la nouvelle erreur.

Estrayé

Estrayé d
en Afrique
pour leur
qui les fa
du gouve
sonnes
avec tant
tracter so
devoit y
de plusie
éclat, &
homme a
rent à de
tinople a
avoit été
Thrace,
chose po
à Conitan
eux un c
semblée
» ordonn
» prétoir
» couper
» vos bl
» Ensuit
» ville, &
» pour v
tence fut
pays des
leur ôta
& une ai
souffranc
mort, q
lustre co
uns font
réponses
même, &
fit des co
entendre
liaison d
théologie
à *St. Ath*
dogmatie
deux vol
cet articl
plusieurs
commen
paroit pe
Ton

Effrayé des progrès qu'elle faisoit , il passa en Occident & s'arrêta en Afrique. Il y eut de fréquentes conférences avec les évêques , pour leur apprendre la maniere de réfuter les Monothélites. *Pyrrhus* , qui les favorisoit , eut avec lui une conférence publique en présence du gouverneur de la province , des évêques & de plusieurs personnes considérables. *St. Maxime* y prouva la vérité catholique avec tant de force & d'évidence , qu'il obligea *Pyrrhus* de se rétracter solennellement. Il alla ensuite à Rome avec *Pyrrhus* , qui devoit y renouveler sa rétractation. Cet événement fut l'occasion de plusieurs conciles , dans lesquels *St. Maxime* parut avec éclat , & où la foi fut clairement décidée. Le zele de ce grand homme anima contre lui les partisans de l'erreur , qui se portèrent à des violences inouïes. Il fut enlevé , & amené à Constantinople avec *Anastase* son disciple , & un autre *Anastase* qui avoit été apocristaire de l'église de Rome. Il fut exilé dans la Thrace , sans qu'on se mit en peine de fournir la moindre chose pour sa subsistance. On le fit quelque temps après revenir à Constantinople avec son disciple *Anastase* , & on tint contre eux un concile où ils furent tous deux anathématisés. Cette assemblée inique prononça contre eux cette sentence : » Nous » ordonnons que le préfet ici présent , vous emmene dans son » prétoire , qu'il vous fasse battre avec des nerfs de bœuf , & » couper jusqu'à la racine la langue qui a été l'instrument de » vos blasphêmes , & la main droite qui a servi à les écrire. » Ensuite vous serez promenés par les douze quartiers de cette » ville , & condamnés au bannissement & à la prison perpétuelle , » pour y pleurer vos péchés le reste de vos jours. « Cette sentence fut aussi-tôt exécutée , & on les envoya en exil dans le pays des Lazes. Dès qu'ils y furent arrivés , on les sépara , & on leur ôta le peu qu'ils avoient pour leurs besoins , jusqu'à du fil & une aiguille. Ils ne véquirent pas long-temps après tant de souffrances & de tourmens. *St. Maxime* prédit le jour de sa mort , qui fut le treizieme d'août 662. Nous avons de cet illustre confesseur de la foi un grand nombre d'écrits , dont les uns sont sur le dogme , & les autres sur la morale. Il y a des réponses sur plusieurs questions de l'écriture ; & comme lui-même , en les relisant , voyoit bien qu'elles étoient obscures , il y fit des commentaires , qu'il recommande comme nécessaires pour entendre le texte. Ses traités de morale sont par articles , sans liaison de discours. Il a écrit sur les principales parties de la théologie : sur la Trinité en cinq dialogues , attribués autrefois à *St. Athanase*. Il parle de l'incarnation dans tous ses ouvrages dogmatiques & polémiques , & traite sur-tout la question des deux volontés. Car il avoit été suscité de Dieu pour défendre cet article de la foi catholique. Il traite les mêmes matieres en plusieurs lettres adressées à plusieurs personnes. *St. Maxime* a commenté les œuvres attribuées à *St. Denis l'Aréopagite* , & ne paroît pas les avoir révoquées en doute. A l'exemple de la hié-

rarchie ecclésiastique de St. Denis , & suivant la même méthode , il a composé sa *myftagogie* , qui est une explication allégorique de la Messe : elle est au moins très-utile pour s'affurer du fait , & voir si sa liturgie grecque étoit dès-lors telle qu'elle est aujourd'hui. Le pere *Combefis* a publié ces différens ouvrages en 2 vol. précédés de sa vie & des actes de sa persécution. Le style de St. *Maxime* est dur , obscur & scholastique.

MAYEUL , (*Saint*) né à Avignon au commencement du dixieme siecle , perdit de bonne heure ses parens qui étoient nobles & riches. Ses terres ayant été ravagées par les Sarrasins & les Hongrois , il se retira à Mâcon , où l'évêque lui donna un canonicat de sa cathédrale. Sa réputation lui attira un grand nombre de clerics , qui venoient de divers lieux prendre sous lui des leçons de philosophie & de théologie. Il refusa persévéramment l'archevêché de Besançon , auquel il avoit été nommé par le clergé & par le peuple de cette église. Comme le monastere de Cluni n'est pas éloigné de Mâcon , il y alloit souvent pour s'entretenir avec les moines des vérités éternelles , & il s'y retira entièrement l'an 943. L'abbé *Aymard* fit *Mayeul* bibliothécaire , & cette fonction lui donna l'intendance des études du monastere. Après la mort de cet abbé , *Mayeul* fut élu pour lui succéder , & gouverna l'abbaye de Cluni pendant près de 30 ans. Il étudioit sans cesse l'écriture-sainte , & connoissoit parfaitement la discipline monastique & les saints canons. Il instruisoit avec beaucoup d'onction & de facilité ; & il reprenoit avec charité & avec zele. L'empereur *Othon le Grand* , qui connoissoit son rare mérite , le fit venir auprès de lui pour prendre ses conseils. L'Impératrice auroit voulu le servir comme la moindre servante ; mais *Mayeul* qui ne pouvoit souffrir les honneurs qu'on lui rendoit , ne lui en laissoit pas la liberté. En passant par les Alpes l'an 973 , il fut pris par les Sarrasins & mis dans les fers. On vendit à Cluni pour le racheter , tout ce qui servoit à l'ornement du monastere. Il s'étoit fait respecter dans ses liens par les barbares qui l'avoient pris , & il en avoit instruit plusieurs des vérités de la foi. Quelque temps après son retour à Cluni , on voulut l'élever sur le St. siege ; mais il fut effrayé du poids d'une charge si redoutable , & sa résistance fut persévérante. Lorsqu'il se vit chargé d'années & d'infirmités , il choisit *Odilon* pour l'aider dans le gouvernement de son monastere. Le roi de France *Hugues Capet* le pressa si vivement de venir réformer l'abbaye de St. Denis en France , qu'il se mit en route pour cette bonne œuvre. Mais étant à Souvigni , monastere de son ordre dans le diocèse de Clermont , il fut attaqué d'une maladie dont il mourut l'an 994. On a de lui quelques écrits , sur lesquels on peut consulter dom *Rivet* , *histoire littéraire de la France* , tome sixieme.

MAYRON ou MAYRONIS , (*François de*) théologien scholastique , né à Mayrone dans la vallée de Barcelonette en Pro-

vence ,
pella le
maître
premier
acte ob
fait ,
Cordeli
théolog
des fen
rissoit a
des fav

MEL
étoit h
orienta
en sept
peres S
regarde
le prem
naissan
fort re
ont fait
siede ,
du mêm
ne son
de l'étr

MEC
congrè
confac
ans. A
Germa
régular
morale
léans ,
de Dav
& pour
en frat
maxim
des SS
teurs q
IV. Di
la virg
en lati
avec c
plus m
rens o
piété.
quelqu
ME

vence, fut un religieux de l'ordre de St. François, qu'on appella le docteur éclairé à cause de son érudition. Il eut pour maître Jean Scot, & enseigna à Paris, où l'on dit qu'il fut le premier auteur de l'acte célèbre qu'on nomme *forbonique*. Cet acte oblige le soutenant de répondre aux objections qu'on lui fait, depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Ce Cordelier laissa un grand nombre de traités philosophiques & théologiques. Le plus connu est un commentaire sur le maître des sentences, imprimé *in-fol.* à Venise 1567. Cet auteur florissoit au milieu du quatorzième siècle. Il étoit compté au nombre des savans de ce temps-là.

MEDINA, (*Michel*) espagnol, religieux de St. François, étoit habile dans la théologie, dans l'histoire & les langues orientales. Son principal ouvrage est un traité de la foi, divisé en sept livres. Cet auteur paroît fort versé dans la lecture des peres & des conciles. Il mourut vers l'an 1580. Quelques auteurs regardent un autre écrivain du même nom, comme celui qui a le premier enseigné l'erreur du probabilisme, dont ils fixent la naissance & la première époque en 1577. C'est un événement fort remarquable, à cause de l'usage que les casuistes relâchés ont fait de cette doctrine, particulièrement dans le dix-septième siècle, pour corrompre toute la morale. Il y a eu d'autres savans du même nom; mais la plupart de ces scholastiques espagnols, ne font ni lus ni connus de nos françois, & ne méritent guere de l'être.

MEGE, (*Dom Antoine-Joseph*) religieux Bénédictin de la congrégation de St. Maur, né à Clermont en Auvergne, se consacra à Dieu dans l'abbaye de Vendôme en 1643, âgé de 18 ans. Après avoir été prieur dans son ordre, il se retira à St. Germain-des-Prés, où il mourut en 1691, âgé de 66 ans. Sa régularité l'avoit toujours distingué. Nous ayons de lui, I. La morale de Jonas, traduction d'un traité de Jonas, évêque d'Orléans, *in-12*, 1661. II. Explication ou paraphrase des psaumes de David, avec la vie de ce St. Roi, par rapport aux psaumes & pour en faciliter l'intelligence, *in-4°*, 1675. III. Un commentaire en françois, sur la regle de St. Benoît, où les sentimens & les maximes de ce saint sont expliqués par la doctrine des conciles, des SS. peres, des plus illustres solitaires & des principaux auteurs qui ont traité de la vie monastique, *in-4°*, Paris 1687. IV. Dissertation sur l'origine, l'excellence & les avantages de la virginité, &c. & la traduction des livres de la virginité, écrits en latin par St. Ambroise, 1689. V. La vie de St. Benoît, *in-4°*, avec des explications, & une histoire de ce qui est arrivé de plus mémorable dans son ordre, 1690. On trouve dans ces différens ouvrages, des connoissances étendues, & un grand goût de piété. L'auteur auroit pu faire un peu plus d'attention à son style, quelquefois incorrect.

MELITON, étoit d'Asie, & gouvernoit l'église de Sardes

en Lydie sous *Marc-Aurele*. La dixième année du regne de cet Empereur, il lui adressa une requête pour les Chrétiens. On persécuta, dit-il, les serviteurs de Dieu, & on les pour suit dans toute l'Asie. Les calomniateurs avides du bien d'autrui, se servent des ordonnances pour piller les innocens, & voler ouvertement jour & nuit. La seule prière que nous vous faisons, est de prendre connoissance par vous-même, de la cause de ceux que l'on fait passer à vos yeux pour des opiniâtres. Vous jugerez alors s'ils sont dignes de souffrir les supplices & la mort, ou de mener une vie tranquille. Si ce n'est point par votre ordre que l'on exerce contre nous des violences dont les barbares rougiroient, nous vous prions instamment d'arrêter ces brigandages populaires. *Méliton* écrivit plusieurs autres ouvrages sur la doctrine & sur la morale. On en compte jusqu'à vingt-sept, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il y avoit un recueil de sentences courtes & choisies de l'écriture. La lettre qui y servoit de préface, & qu'*Eusebe* nous a conservée, contient un catalogue de tous les livres de l'ancien testament, d'où *Méliton* avoit tiré ses extraits, c'est-à-dire, de tous ceux qui étoient reçus universellement pour canoniques. C'est pourquoi on n'y trouve que les vingt-deux livres qui étoient dans le canon des Juifs. C'est le premier catalogue des saintes écritures, que nous trouvons dans les auteurs chrétiens. *Méliton* omet seulement le livre d'*Esther*, que les Juifs reçoivent: ainsi quelque soin qu'il eût pris, son catalogue n'est pas entièrement exact. Toutes les églises n'étoient pas encore également instruites sur ce sujet, & quelques-unes ne connoissoient pas tous les livres canoniques. *Méliton* a fait un traité de la Pâque, dans lequel il soutenoit la pratique de la célébrer le quatorzième de la lune. Il menoit une vie sainte, avoit un bel esprit, & écrivoit d'une manière fort élégante. Plusieurs le regardoient comme un prophète.

MENARD, (*Dom Nicolas-Hugues*) naquit à Paris vers l'an 1600. Il entra fort jeune dans l'abbaye de *St. Denis* en France, & y embrassa ensuite la réforme à l'âge de vingt-neuf ans. C'est un des premiers moines de cette réforme, qui se soit appliqué à l'étude & à la composition d'ouvrages utiles au public. Il donna dès 1629 un *martyrologe* des saints de son ordre en deux volumes *in-fol.* avec des observations. Il fit imprimer en 1638 la *concorde* des regles de *St. Benoît d'Aniani*, avec la vie de ce saint abbé écrite par *Adon*. Il publia en 1642 le sacramentaire de *St. Grégoire le Grand*, avec de savantes notes sur les différens rits ou usages. Il préparoit une édition de l'épître qui porte le nom de *St. Barnabé*, sur laquelle il avoit fait des remarques, lorsqu'il mourut dans l'abbaye de *St. Germain-des-Prés* à l'âge de quarante-quatre ans. *Dom Luc d'Acheri* a donné cet ouvrage au public en 1645. Ce religieux avoit beaucoup d'érudition & de justesse d'esprit. Ses remarques sont pleines de recherches curieuses qui viennent à son sujet. Il joignit à la science une grande humilité & une singulière piété.

MEN
étoit fil
beaucoup
17 ans,
Il y en
charges
par son
Nous avo
commen
sion & d
une nou
traités &
cette éd
cram ser
politica
tutions
criture-s
est fort
ture-sain
de la v
apôtres.
cipalem

MEN
par ses
que pos
Charles
au com
Cordeli
& qu'il
vices de
Mais se
cœur. L
allusions
Barlet,
quatre c
Chevalo

MER
Montdi
de l'Or
forma
s'appliq
tradition
être aut
connoit
théolog
tiana, i
une reg
monum

MENOCHIUS, (*Jean-Etienne*) Jésuite , natif de Pavie , étoit fils du célèbre jurifconsulte *Menochius*. Il fut élevé avec beaucoup de soin dans l'étude des belles-lettres ; & dès l'âge de 17 ans , il se fit religieux dans la compagnie de JESUS en 1593. Il y enseigna avec applaudissement. Il exerça les premières charges dans les colleges & les provinces d'Italie , & se signala par son érudition. Ce savant Jésuite mourut à Rome en 1656. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont , I. Un commentaire sur l'écriture-sainte , estimé à cause de sa précision & de sa clarté. Le pere de *Tournemine* , Jésuite , en a donné une nouvelle édition en 1719 , avec un très-grand nombre de traités & de dissertations concernant la bible. On a réimprimé cette édition en 1743 à Venise , sous ce titre : *Comment. in sacram scripturam cum supplemento* , in-fol. 2 tom. II. *Institutiones politicae* , in-8° , *Lugd.* 1626. *Menochius* a fait aussi des institutions économiques ; les unes & les autres sont tirées de l'écriture-sainte. III. *De republica Hæbræorum libri VIII*. Ce traité est fort savant , & peut beaucoup servir à l'intelligence de l'écriture-sainte. IV. *Menochius* a donné en italien , 1°. Une histoire de la vie de J. C. 2°. Une histoire sacrée tirée des actes des apôtres. 3°. Six volumes de dissertations sur différens sujets , principalement sur l'écriture-sainte.

MENOT, (*Michel*) fameux Cordelier , se fit une réputation par ses sermons ; il étoit pourtant plus propre pour le théâtre que pour la chaire. Il florissoit du temps des rois *Louis XI* , *Charles VIII* , *Louis XII* & *François I*. On croit qu'il mourut au commencement du regne du dernier. On ne peut nier que ce Cordelier ne prêchât avec un zèle & une hardiesse singulière ; & qu'il ne déclamât avec une entière liberté contre tous les vices de son temps , sans être retenu par aucun respect humain. Mais ses sermons sont plus propres à faire rire qu'à toucher le cœur. Les traits burlesques , les plaisanteries indécentes , les allusions forcées les mettent pour le ridicule à côté de ceux de *Barlet* , d'*Olivier Maillar* , de *Robert Meiffier*. Ils consistent en quatre carêmes : ils furent tous publiés à Paris 1519 , chez *Claude Chevalon* , in-8° , en plusieurs volumes.

MERBES, (*Bon de*) prêtre , docteur en théologie , né à Montdidier au diocèse d'Amiens , entra dans la congrégation de l'Oratoire. Il y enseigna les belles-lettres avec succès , & s'y forma une bonne latinité. Dès qu'il fut sorti de cet emploi , il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'écriture-sainte & de la tradition , & au ministère de la chaire. Il ne pensoit guère à être auteur , lorsque M. le *Tellier* , archevêque de Rheims , qui connoissoit son mérite , l'engagea à composer une somme de théologie morale. Il la mit au jour sous ce titre : *Summa christiana* , in-fol. 2 tom. Paris 1683. Le but de l'auteur étoit de tracer une règle des mœurs infaillibles d'après les saintes lettres , les monumens des peres , les oracles des conciles , & les décrets des

souverains Pontifes. La latinité en est pure & élégante ; mais l'auteur y est trop rhéteur ; les principes sont fort éloignés de la morale relâchée ; mais ils manquent quelquefois de justesse à force de sévérité M. de *Merbes* avoit une grande piété, un désintéressement rare, & beaucoup d'éloignement pour toute place qui l'eût obligé de trop se montrer. Il mourut à Paris au college de Beauvais en 1684, âgé de 68 ans.

MERCATOR, (*Marius*) auteur ecclésiastique du cinquieme siecle, dont on ne connoit pas la patrie. La dureté de son style fait juger qu'il étoit africain. Il étoit à Rome ou aux environs en 418, lorsque *Julien* & les autres chefs des Pélagiens y disputoient contre la vraie grace de J. C. Il en prit la défense par un ouvrage qu'il envoya à *St. Augustin*, le priant de l'examiner. Le saint docteur lui témoigna sa joie de voir les défenseurs de la vérité se multiplier. En 421 *Mercator* alla à Constantinople, où il trouva les Pélagiens chassés d'Occident, qui s'étoient réfugiés auprès de *Nestorius*. *Mercator* présenta des mémoires contre eux, & répondit aux deux ouvrages du fameux *Julien* contre *St. Augustin*. Il traduisit quelques écrits de *Théodore* de Mopsueste, pour prouver que ce maître commun des Pélagiens & des Nestoriens avoit été un homme très-dangereux. *Mercator* travailla aussi avec zele contre l'hérésie de *Nestorius* : il traduisit en latin les anathèmes de *St. Cyrille*, & ceux de *Nestorius* qu'il réfuta. Il mit aussi en latin la sixieme session du concile d'Ephèse, & plusieurs autres pieces importantes. Il vécut jusqu'à l'an 449, ayant donné dans toutes les occasions des preuves d'un zele ardent pour la pureté de la doctrine de l'église, sans craindre les mauvais traitemens de ses adversaires. On ne voit point qu'il ait été élevé à aucun degré du ministère ecclésiastique. Il ne prend d'autre titre que celui de serviteur de J. C. Il traite quelquefois ceux qu'il réfute avec une extrême dureté. Il auroit pu garder plus de modération, sans que la cause de l'église qu'il défendoit en eût rien souffert. Mais c'étoit un naturel plein de feu, qui ne mesuroit pas toujours ses expressions. Il n'avoit en vue que de défendre la saine doctrine ; sans penser à la maniere dont il convenoit de le faire. Dans ses traductions il préféroit la fidélité à l'élégance. Quoique *Marius Mercator* ait tenu un rang considérable parmi les défenseurs des mysteres de la grace & de l'incarnation, ses écrits n'ont pas laissé d'être ensevelis dans l'oubli pendant un grand nombre de siecles, & ce n'est que sur la fin du dernier qu'on les en a tirés. *Dom Gabriel Gerberon*, célèbre Bénédictin, a donné le premier recueil d'une partie de ses ouvrages. Le pere *Garnier* en a donné le recueil entier, mais l'édition de *M. Baluze* est la plus complete & la plus estimée. Cette édition est d'après les manuscrits du Vatican & de la bibliothèque du chapitre de Beauvais. Elle fut publiée à Paris en 1684, in-8°.

MERCATOR, voyez ISIDORE.

MER
des plus
qu'il pro
histoire
en 1572
proverbia
II. Des
hébraïque
gramma
trésor de
pleins d
ceux qu
beaucoup
littéral
mots les

MER
la faculté
mier,
entrepr
trepris
trois é
Victor,
Il floriss

MES
logie da
au con
chaire
qu'à l'é
latin à
les ferr
beauco
discour
plicatio
d'histo
bons tr
fatras.

ME
à la fin
Le me
peres o
St. Jer
compo
reste q
extrait
banque
tienne
tier da
appen

MERCIER, (*Jean le*) né à Uzès en Languedoc, fut un des plus savans hommes de son temps dans la langue hébraïque qu'il professa au college royal après *Vatable*. On peut voir son histoire dans les petits *dictionnaires historiques*. Il mourut à Uzès en 1572. Nous avons de lui, I. *Comment. in Jobum & Salomon. proverb. ecclesiasten & cant. canticorum*, in-fol. *Amst.* 1641. II. *Des tables sur la grammaire caldaïque*. III. *Un alphabet hébraïque*. IV. *Un traité des accens de l'écriture-sainte*. V. *Une grammaire caldaïque avec des abréviations & des notes sur le trésor de Pagnin*. VI. Des commentaires sur la gènesé, qui sont pleins d'érudition juive; mais beaucoup moins estimables que ceux que nous avons cités dans le numéro premier. Ceux-ci sont beaucoup plus clairs & plus méthodiques. Il explique le sens littéral d'une maniere courte & précise; il leve en peu de mots les difficultés, & fait connoître le vrai sens du texte.

MERLIN, (*Jacques*) de Limoges; docteur en théologie de la faculté de Paris, fut chanoine de Notre-Dame. Il est le premier, qui, en donnant au public les ouvrages d'*Origene*, ait entrepris de faire son apologie. Il est aussi le premier qui ait entrepris de donner une collection de tous les conciles. Il y en a eu trois éditions. Il a aussi donné les ouvrages de *Richard de St. Victor*, ceux de *Pierre de Blois*, & de *Durand de St. Pourçain*. Il florissoit sur la fin du quinzieme siecle.

MESSIER, (*Robert*) religieux Franciscain, professa la théologie dans son ordre, & fut ministre de la province de France, au commencement du seizieme siecle. Il cultiva le talent de la chaire; mais il s'abandonna plus au goût bizarre de son temps qu'à l'écriture & à la tradition. Ses sermons ont été imprimés en latin à Paris 1524, chez *Claude Chevalon*; le même qui avoit publié les sermons de *Menot*. Ces deux prédicateurs se ressembloient beaucoup, & *Messier* l'emportoit peut-être pour le ridicule. Ses discours sont un tissu d'applications forcées de l'écriture, d'explications faussées des SS. peres, de françois mêlé avec le latin, d'historiettes indignes de la majesté de la chaire. Il y a quelques bons traits de morale; mais ils sont sans effet au milieu de ce fatras.

METHODIUS, (*Saint*) évêque de Tyr, souffrit le martyre à la fin de la persécution de *Dioclétien*, c'est-à-dire, vers l'an 312. Le menologe des Grecs dit qu'il eut la tête tranchée. Plusieurs peres de l'église font un grand éloge des écrits de *St. Methode*. *St. Jerome* cite souvent un grand ouvrage que ce *St. martyr* avoit composé contre le fameux philosophe *Porphyre*. Il ne nous en reste que quelques fragmens. *Photius* nous a conservé un grand extrait d'un autre écrit de *St. Methode*, qui a pour titre: *Le banquet des dix Vierges*. C'est un dialogue où dix Vierges s'entretennent sur l'excellence de la chasteté. On nous l'a donné entier dans le siecle dernier, & le *P. Combefis* l'a inséré dans son appendix de la bibliotheque des peres. Cet ouvrage donne une

grande idée du génie & de la science de St. *Methode*. Mais on y trouve des expressions auxquelles il est difficile de donner un sens orthodoxe. Quelques auteurs prétendent que les hérétiques l'ont corrompu. St. *Methode* après avoir d'abord favorisé *Origene*, devint ensuite un de ses plus zélés adversaires, & fit contre lui plusieurs écrits.

MEUNIER, (N.) Jésuite, professa la théologie & ses belles-lettres dans son ordre, mais il n'est guere connu que par des theses, qu'il fit imprimer à Dijon en 1686, dans lesquelles il soutint l'erreur du péché philosophique. Voici sa proposition : » Le péché » philosophique ou moral est une action humaine contraire à ce » qui convient à la nature raisonnable & à la droite raison ; » mais le péché théologique mortel est une libre transgression » de la loi de Dieu. Le péché philosophique quelque grief qu'il » puisse être, étant commis par celui, ou qui n'a point de con- » naissance de Dieu, ou qui ne pense point actuellement à » Dieu, peut être un péché fort grief, mais n'est point une » offense de Dieu, ni un péché mortel qui rompe l'amitié de » l'homme avec Dieu, ni qui mérite la peine éternelle. « M. *Arnauld* dénonça cette erreur dans un écrit qui courut toute la France. Les Jésuites voyant l'indignation du public, déclarerent que leur professeur de Dijon étoit bien éloigné de penser, qu'il y eut réellement quelqu'un qui commit des péchés purement philosophiques qui ne fussent pas en même-temps théologiques, & qu'il avoit seulement fait une supposition d'un cas métaphysique & qui n'arrivoit jamais.

MEYNIER, (N.) autre Jésuite, qui se signala vers le milieu du siècle dernier, dans les disputes de sa compagnie avec les MM. de Port-Royal. Parmi les écrits fanatiques qu'il publia contre ces solitaires, il faut distinguer celui qui a pour titre: *Le Port-Royal d'intelligence avec Geneve contre le saint sacrement de l'autel, par le R. P. Meynier de la compagnie de JESUS*. Le livre étoit aussi impudent que le titre. On y renouveauit l'extravagante histoire du prétendu complot formé à Bourg-Fontaine en 1621 par M. *Arnauld*, par l'abbé de St. *Cyran* & par trois autres personnes, pour anéantir la religion de J. C. & pour établir le déisme. M. *Arnauld* n'avoit que neuf ans l'année où l'on disoit qu'il avoit formé cette horrible conjuration ; mais les calomnieateurs ne s'embarraissent pas de choquer le sens commun, pourvu qu'ils se satisfissent. Le P. *Meynier* faisoit même entrer dans ce complot la mere *Agnès* & les autres religieuses de Port-Royal.

MINUTIUS FELIX, (Marcus) orateur romain, mais, comme on le croit, africain de nation, vivoit au commencement du troisième siècle.

MEZANGUI, (François-Philippe) acolyte du diocèse de Beauvais sa patrie, naquit en 1677. Après avoir fait ses études à Paris, il professa pendant plusieurs années les humanités & la

la rhétor
principa
de la ch
mais il
obligé d
Coffin
son prin
nisme a
aujourd'
soit, i
M. Coffi
ceux qu
ce qui a
de la do
si on av
droits q
damné e
seconde
gui avoi
morale a
explicati
réflexion
mysteres
& impri
censure
qu'il pa
adroite
artificieu
nous soit
livres, q
nistrere p
Nous av
testamen
cir des e
morale,
tirer qu
part à la
au mistel
à 85 ans
de son o
quement
ses ouvra
MINU
on le cr
troisième
dialogue
que M. c
un paise
Ton

la rhétorique à la ville de Beauvais sous M. du Pré, qui en étoit principal. De retour à Paris, il accepta la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au college de Beauvais; mais il la quitta, lorsque M. Rollin qui en étoit principal, fut obligé d'abandonner en 1712. Après la mort de Louis XIV, M. Coffin, qui avoit succédé à M. Rollin, nomma M. Mezangui son principal, & le chargea d'enseigner les vérités du christianisme aux pensionnaires. Cet emploi si important & si négligé aujourd'hui, ne le fut point par le pieux catéchiste. Il connoissoit, il aimoit la religion, & il en inspira l'amour à ses élèves. M. Coffin l'engagea à mettre ses instructions par écrit, afin que ceux qui le remplaceroient pussent suivre le même plan. C'est ce qui a produit le corps de l'excellent ouvrage de l'exposition de la doctrine chrétienne. Ce ouvrage qui ne sauroit être trop lu, si on avoit l'attention d'expliquer, ou de rectifier quelques endroits qui ont paru repréhensibles à Clement XIII, qui a condamné ce livre. Il fut imprimé en 1744, puis en 1754. Cette seconde édition est beaucoup augmentée. En 1727, M. Mezangui avoit donné en un vol. in-12, l'abrégé de l'histoire & de la morale de l'ancien testament, avec de petites notes. Il y joignit des explications pour éclaircir les principales difficultés, & des réflexions pour développer les grandes vérités & les profonds mystères qu'il renferme. Cet ouvrage composé de dix vol. in-12, & imprimé avec approbation & privilège, n'a pas échappé à la censure de l'auteur du dictionnaire des livres jansénistes. Il dit qu'il part d'une main jansénienne: à la vérité, c'est une main adroite qui touche légèrement les objets, & qui les représente artificieusement; mais elle n'en est que plus dangereuse. Qu'il nous soit permis de dire que c'est insulter aux approbateurs de livres, que de trouver des erreurs dans des ouvrages dont le ministère public a permis l'impression, après les avoir fait revoir. Nous avons aussi du même auteur, une édition du nouveau testament, en un & trois vol. in-12, avec des notes pour éclaircir des endroits obscurs, qui renferment des vérités de foi & de morale, pour prévenir les fausses conséquences qu'on pourroit tirer quelques paroles mal entendues. M. l'abbé Mezangui a eu part à la vie des saints par M. l'abbé Gouget, en un vol. in-4°, & au miscel de Paris. Ce pieux & savant écrivain mourut en 1763 à 85 ans. Il s'étoit retiré du college de Beauvais en 1728, à cause de son opposition à la bulle unigenitus. Il vécut depuis lors, uniquement occupé des œuvres de piété & de la composition de ses ouvrages, tantôt à Paris & tantôt dans le diocèse.

MINUTIUS FELIX, (Marcus) orateur romain, étoit, comme on le croit, africain de nation, & vivoit au commencement du troisième siècle, ou sur la fin du second. Il est connu par un dialogue intitulé: Octavius, que Rigault publia en 1643, & que M. d'Ablancourt traduisit. L'auteur introduit un chrétien & un païen qui disputent ensemble. Le style en est élégant, les

termes chofis, & le tour agréable. Les raifons y font mifes dans un beau jour, & on y remarque beaucoup d'érudition. Ce petit traité prouve, felon la remarque de *Lactance*, que *Minutius* auroit été un excellent défenfeur de la religion & de la vérité, s'il fe fût entièrement appliqué à cette étude; mais fon livre eft plutôt la production d'un efprit qui fe délaiffe de fes occupations, qu'un ouvrage compofé avec afiduité. Il effleure les matieres fans en approfondir aucune. Il s'attache plus à faire voir combien les fentimens des païens font ridicules, (ce qui n'étoit pas difficile à prouver) qu'à démontrer la vérité du christianifme. Il ne paroît pas même fort instruit des myfteres: il femble qu'il ait cru que l'ame mouroit avec le corps. L'ouvrage de *Minutius* fe trouve auffi dans les œuvres de *St. Cyprien*, imprimées en 1666. L'édition la plus recherchée eft celle de *Jean Davids*, imprimée en 1678 à Cambrigde, & réimprimée en 1711 à Londres.

MIRE, (*Aubert le*) doyen de l'églife d'Anvers, né à Bruxelles en 1573, mort à Anvers en 1640, a laiffé plusieurs ouvrages dont on peut voir les titres dans les petits dictionnaires hiftoriques.

MOLANUS, (*Jean*) naquit à Lille en Flandre l'an 1533. Le pen de féjour qu'il fit à Lille, & fa demeure à Louvain, où fon pere étoit établi, lui firent prendre le titre de *Lovaniensis*. Ce fut-là qu'il fit toutes fes études. Après un cours de philofophie, il fe livra à l'étude de la théologie & de l'antiquité eccléfiastique, vifta avec foin les bibliothèques, & profita des richesses qu'il y trouva. Il reçut le bonnet de docteur en théologie le 12 feptembre 1570, & professa pendant quelques années cette science. Il fut auffi nommé censeur des livres de la part du Pape & du roi d'Espagne, & chanoine de l'églife de *St. Pierre* de Louvain. Sa mort arriva en 1585, dans la cinquante-deuxieme année de fon âge. Les pauvres furent en partie fes héritiers. Sa vertu le fit connoître, autant que fon érudition. Nous avons de lui, I. Une édition du *martyrologe* d'*Ufuart*, avec une préface des additions, des notes, &c. en latin, à Louvain, in-8°. On préfere cette édition à ce qu'il donna depuis, parce que dans celle-ci, il y a des retranchemens qu'on l'obligea de faire. On trouve à la fin un favant traité des martyrologes, & une lifte alphabétique & chronologique des saints des Pays-bas. II. *De hiftoria SS. imaginum & picturarum*, in-12, Lugd. 1619. On y trouve auffi une réponse à trois questions, favoir, fur l'ufage des images dans les églifes; fur les prieres pour le martyr; fur la communion euchariftique accordée ou refusée à ceux qui font fuppliciés. III. Plusieurs petits traités de controverfe. IV. *Bibliotheca materialium theologiarum*, &c. 1618, in-4°. C'est une compilation qui pourroit être utile. V. Trois difcours fur les *agnus Dei*, le payement des décimes & leur recette. VI. Les prolégomenes qui font à la tête d'une édition de *St. Prosper*, donnée par *Jean*

Ulimmen
quelques
de *St. A*
qui font
imprimé

MO
bliothéc
carriere
érudition
par les
tions de
pere *La*
Montpe
beaucoup
Paris d

I. M
la Cafti
fit fes é
dans l'
octobre
in 1. pa
cum gro
libre ar
ce derr
proscri
tion des
Molina
fon de
ne firen
par le c
reur *R*
& allié
protect
combat
uns m
avoit é
espagn
Molina
& en b
les plu
corps
l'églife
nombr
empêc
chrétie
qui écl
de ne
Domin

Ulimmerius, à Anvers en 1754. VII. *Molanus* a eu part aussi avec quelques autres théologiens de Louvain, à l'édition des œuvres de *St. Augustin*, faite dans cette ville en 1577; & aux notes qui sont à la fin de la bible latine des théologiens de Louvain, imprimée à Anvers 1580.

MOLETZ, (*Pierre-Nicolas des*) prêtre de l'Oratoire & bibliothécaire de la maison de *St. Honoré* à Paris, termina sa carrière en 1760 à 83 ans. C'étoit un homme d'une profonde érudition & d'une vaste littérature. Il est cependant moins connu par ses ouvrages, que par l'édition de plusieurs bonnes productions des savans de sa compagnie. Nous lui devons le traité du pere *Lami*, sur le tabernacle; l'édition latine du catéchisme de Montpellier, en 2 vol. in-fol. chez *Simart* 1725, qu'il enrichit de beaucoup de notes. Le second volume de l'histoire de l'église de Paris du pere *Dubois*.

I. **MOLINA**, (*Louis*) Jésuite espagnol, né à Cuença dans la Castille neuve, prit l'habit de religieux à l'âge de 18 ans. Il fit ses études à Coimbe, & enseigna pendant 20 ans la théologie dans l'université d'Evora en Portugal. Il mourut à Madrid le 12 octobre 1601, âgé de 65 ans. Nous avons de lui, I. *Commentaria in I. partem D. Thomæ*, in-fol. 1622. II. *Concordia liberi arbitrii cum gratia*, &c. in-4°, Antuerpiæ. (*Concorde de la grace & du libre arbitre.*) *Dominique Bannez*, savant Dominicain, attaqua ce dernier ouvrage comme renouvelant les dogmes erronés, proscrits par l'inquisition générale de Castille dans la condamnation des propositions du pere *Monte-Major*, Jésuite, en 1581. Mais *Molina* avoit obtenu du grand inquisiteur de Portugal la permission de le faire imprimer. Les plaintes si bien fondées de *Bannez* ne firent aucune impression sur le Jésuite. Il se sentoit protégé par le cardinal *Albert*, archiduc d'Autriche, frere de l'empereur *Rodolphe*, & alors vice-roi de Portugal, qui étoit parent & allié de *François de Borgia*, ancien général de la société. Ses protections n'empêcherent pas plusieurs célèbres théologiens de combattre son livre & ses sentimens. Il fut attaqué par quelques-uns mêmes de ses confreres. *Henri Henriquez*, portugais, qui avoit été professeur à Salamanque, s'éleva contre le théologien espagnol. (Voyez son article.) Il alla jusqu'à dire que le livre de *Molina* prépare les voies à l'antechrist, qu'il attaque sans pudeur & en blasphémant la doctrine de l'église & des peres sur les points les plus essentiels, & que si on le tolere, & qu'il arrive qu'un corps puissant & adroit en prenne la défense, ce livre exposera l'église à un extrême danger, & causera la ruine d'un grand nombre de Catholiques. Le crédit de la société naissante ne put empêcher que le livre de *Molina* ne soulevât tout le monde chrétien. Le cardinal *Baronius* compare ce Jésuite à un serpent, qui échappe des mains par ses artifices, & par ses protestations de ne point prétendre s'écarter de la doctrine catholique. Les Dominicains ne se contenterent pas de dénoncer le livre du

Jésuite à l'inquisition de Castille, ils voulurent le faire condamner à Rome. Le pape *Clement VIII* établit une congrégation que l'on appella : *De auxiliis*, au commencement de l'année 1598. Il se tint plusieurs assemblées des consultants & des cardinaux, où les Dominicains & les Jésuites furent entendus contradictoirement en présence du Pape & des cardinaux de la congrégation. Ces disputes furent continuées sous le pontificat de *Paul V*. Les consultants ne furent pas favorables à la doctrine de *Molina*. Ils déclarèrent qu'elle étoit non seulement contraire à la doctrine de *St. Thomas*, & de *St. Augustin*, & des autres peres, mais encore à l'écriture-sainte & aux décrets des conciles, & conforme à celle de *Cassien* & de *Fausse*. Ainsi l'avis des consultants fut qu'il falloit condamner le livre de la concorde de *Molina* & les commentaires du même Jésuite, sur la premiere partie de *St. Thomas*, au moins jusqu'à ce qu'ils fussent bien corrigés par des personnes éclairées, & purgés des nouveautés contraires à la doctrine des peres. Le pape *Paul V* ne voulut pourtant rien décider. Il se contenta de congédier les disputans & les consultants, ajoutant qu'il publieroit sa décision, quand il se seroit déterminé. Cependant il fit défense aux parties de se noter, de se censurer mutuellement, & de se traiter d'hérétiques. Il enjoignit aux supérieurs des deux ordres de punir sévèrement ceux qui contreviendroient à ses défenses. Ce décret fut donné le dernier jour du mois d'août 1607. III. *De justitia & jure*, in-fol. gros ouvrage qui a fait moins de bruit que le précédent.

II. **MOLINA**, (*Antoine*) Chartreux, natif de *Villa-Nueva-de-los-Infantes*, dans la Castille, se fit religieux chez les Augustins. Il enseigna la théologie, & fut élevé à la charge de supérieur. Le desir de mener une vie encore plus solitaire, le fit entrer chez les Chartreux de *Miraflores*, où il mourut en odeur de sainteté en 1612. Le pere *Molina* composa divers ouvrages, & entr'autres celui de *l'instruction des prêtres*, dont nous avons une mauvaise traduction françoise, in-8°.

MOLINET, (*Claude du*) chanoine régulier de *Ste. Genevieve*, de l'ordre de *St. Augustin*, naquit à *Châlons en Champagne* l'an 1620. Il brilla dans sa congrégation, dont il fut procureur général. Il mourut à Paris en 1687 à 67 ans. Son humilité jointe à un grand amour pour l'étude, lui fit refuser constamment toutes les charges auxquelles on vouloit l'élever. Il aima mieux enrichir le public de divers ouvrages. Les principaux sont, I. *Les lettres d'Etienne*, évêque de *Tournay*, mises dans un très-bel ordre, & accompagnées de notes pleines d'érudition, Paris 1679, in-8°. II. *Historia pontificum à Martino V. ad Innocent*. XI *per eorum numismata*, in-fol. Paris 1679. Quoique le pere du *Molinet* fût savant dans les médailles, cette histoire métallique des Papes est très-imparfaite. Elle a été entièrement éclipsée par celle du pere *Borami*, Jésuite, qui est curieuse, savante & peu commune. III. *Réflexions sur l'origine des chanoi-*

nes séculiers
des différens
discours
séculiers
des reche
en le pa

I. MC
droit civi
le jour a
pour Pé
XIII, le
livra pui
beaucou
province
sermons
loué 16
les fêtes
Sacreme
in-8°,
sermons
laissent
meilleu
trouve
quelque
nouvea

II. M
dans la
de cha
fils s'e
roissant
études.
ministre
talent.

l'éloqu
dit: Il
Pêtre d
sermon
fioit tr
imagin
en 172
ques a
dissim
interd
la soix
un peu
ses ser
choisis
sujets

nes séculiers , & sur l'antiquité des chanoines réguliers ; les figures des différens habits des chanoines réguliers en ce siècle , avec un discours sur les habits anciens & modernes des chanoines , tant séculiers que réguliers , in-4° , à Paris 1666. Cet ouvrage renferme des recherches très-abondantes. M. l'abbé *Ladvoct* s'est trompé en le partageant en deux.

I. MOLINIER , (*Etienne*) prêtre , docteur en théologie & en droit civil & canon , & prédicateur du dix-septième siècle , vit le jour à Toulouse. Il fut reçu avocat , mais il quitta le barreau pour l'état ecclésiastique. Il eut l'honneur de haranguer *Louis XIII* , lorsque ce monarque fut sacré en 1610. L'abbé *Molinier* se livra principalement au ministère de la chaire , qu'il exerça avec beaucoup d'applaudissement , dans plusieurs églises de Paris & de province. Il mourut en 1650. On a de lui un grand nombre de sermons. I. Pour les dimanches de l'année , 2 vol. in-8° , Toulouse 1631. II. Pour le carême , 2 vol. in-8° , Lyon 1650. III. Sur les fêtes des saints , 3 vol. in-8° , Donay 1652. IV. *Octave* du St. Sacrement , in-8° , Toulouse 1640. V. Sur le mystère de la Croix , in-8° , 1635. VI. Sur le symbole , in-8° , Rouen 1650. Quoique ces sermons ne soient plus suivant le goût de notre siècle , ils ne laissent pas d'avoir leur mérite. On peut dire que ce sont les meilleurs qui aient paru avant le milieu du siècle dernier. On y trouve de belles pensées & beaucoup d'érudition. On en a donné quelques-uns dans le *journal chrétien* , retouchés & mis dans un nouveau langage.

II. MOLINIER , (*Jean-Baptiste*) né à Arles vers 1675 , entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700. Son pere étoit valet de chambre de *François de Grignan* , archevêque d'Arles. Le fils s'engagea dans le service ; mais l'état ecclésiastique lui paroissant préférable , il entra dans l'Oratoire , où il avoit fait ses études. Après y avoir enseigné avec distinction , il s'appliqua au ministère de la prédication , pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Le pere *Massillon* l'ayant entendu à Paris , fut frappé de l'éloquence & de l'inégalité de ses discours , & on assure qu'il lui dit : *Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du commun ou de l'être des grands*. Il est certain que lorsqu'il vouloit travailler ses sermons , il égaloit les meilleurs orateurs de la chaire ; mais il se fioit trop à sa facilité , & il ne modéroit pas assez le feu de son imagination. Le pere *Molinier* quitta la congrégation de l'Oratoire en 1720 , & se retira dans le diocèse de Sens : d'où il revint quelques années après à Paris. Il prêcha de nouveau & avec applaudissement , jusqu'à ce que le successeur du cardinal de *Noailles* lui interdît la chaire. Il mourut presque subitement en 1745 , vers la soixante-deuxième année de son âge. Son caractère se ressembloit un peu de l'ardeur de son imagination. Nous avons le recueil de ses sermons en 14 vol. in-12 , Paris 1730 , sous le titre de *sermons choisis* , sans nom d'auteur. Il y a des discours sur les différens sujets de la morale chrétienne , sur les mystères , sur les vérités

de la religion. On y trouve des panégyriques des saints, & des discours contre les impies & les incrédules du temps. Ces différens discours sont d'un tour & d'une expression neuve, vive & énergique. On y trouve de la force, de la dignité & du naturel; mais son style n'est pas assez châtié; il déplaît par des termes trop souvent répétés, & par des mots bas & communs. Il y a quelques traits qui choquent & qui marquent un esprit singulier. Nous avons encore de l'abbé *Molinier* quelques autres ouvrages. Les principaux sont, I. Instruction & priere propre à soutenir les ames dans les voies de la pénitence, avec la paraphrase du *de profundis* & du *dilexi*; le *pater* & le *pseauteur* de la pénitence, vol. in-12, 1724, à Paris. L'auteur le donna comme une suite du directeur des ames pénitentes: ouvrage du pere *Vauge* de l'Oratoire. II. L'exercice du pénitent, avec un office de la pénitence, in-8°. III. Les *pseaumes* traduits en françois, avec le latin à côté, & des notes littérales & morales, in-12. IV. Traduction du livre de l'imitation de J. C. in-12 & in-8°. V. Une édition de la paraphrase du *pseaume miserere*, par le pere *Calabre*. VI. *Des pensées chrétiennes*. Ces ouvrages ont été plusieurs fois imprimés à Paris. On y trouve les mêmes qualités & les mêmes défauts que dans ses sermons. Il seroit à souhaiter que quelque homme de goût voulût bien revoir les uns & les autres.

MONCADA, BELLUGA, TORRE, CASTILLO & HARO, (Louis-Antoine) né en 1662 à Motril, ville du royaume de Grenade, d'une famille illustre, fit ses études avec distinction. Il fut honoré du bonnet de docteur en théologie à Séville en 1686. Ayant obtenu au concours le canonicat électoral de la cathédrale de Cordoue en 1689, il fonda dans cette ville la congrégation de St. *Philippe* de Néri. Il se fit recevoir parmi les prêtres de cette congrégation, & fut leur supérieur pendant plusieurs années. La réputation de ses vertus & de sa doctrine parvint jusqu'à *Philippe V*, qui le nomma en 1705 à l'évêché de Carthagene. Le nouveau prélat rendit des services signalés à ce prince. Les rebelles s'approchant de Murcie, *Moncada* se mit à la tête du peu de troupes qu'il put rassembler, repoussa les ennemis, & reprit plusieurs villes sur eux. *Philippe V* le récompensa, en le nommant viceroi du royaume de Valence, & capitaine général des troupes de Murcie en 1706. Il accepta ces dignités par un ordre exprès du nonce du Pape; mais il se démit en même temps de l'évêché de Cordoue, un des quatre premiers sieges d'Espagne, auquel le Roi l'avoit élevé. Content de celui de Carthagene, il y fit beaucoup de fondations utiles. Une maison de refuge, une autre pour les orphelins, pour les enfans trouvés, pour les enfans de chœur, un mont de piété, un séminaire, furent les monumens de sa bienfaisance. *Clement XI* l'honora de la pourpre romaine en 1719; & comme il refusoit cette dignité, parce qu'il avoit fait vœu de n'en accepter aucune qui pût l'éloigner de son diocèse, le Pape le dispensa de son

ser. L
assister a
& de ses
à Rome
1743. B
épitaph
dinal de
fonde é
telle de
dévelop
la théolo
sont, I
ecclésiast
évêques
matiere
cobites
la doct
fideles
mémoire
tion du
in-4°.
sieurs c
tieres i
d'estim
pelloit
l'honor
Papes l
lignac
MO
talens.
de Cha
de succ
recueil
se l'ass
suite é
part au
riques
démiqu
& fait
discou
fées in
On lo
de He
MC
de-Me
fait a
L'abb
MADAM

ſæu. Le cardinal de *Moncada* fit deux voyages à Rome , pour aſſiſter aux conclaves , & il les édiſa par la ſainteté de ſes mœurs & de ſes diſcours. Il ſe démit de ſon évêché en 1724 , & ſe fixa à Rome , où il mena une vie ſainte juſqu'à ſa mort , arrivée en 1743. *Benoît XIV* lui fit élever un mauſolée avec une très-belle épitaphe , qu'il daigna compoſer lui-même. Nous avons du cardinal de *Moncada* pluſieurs ouvrages , où l'on remarque une profonde érudition , des idées nettes & précises , une grande juſteſſe de raiſonnement , une facilité merveilleuſe à éclaircir & à développer les queſtions les plus abſtraites & les plus difficiles de la théologie & du droit civil & canon ; ſes principales productions ſont , I. *Apologie des droits du St. Siege* , & des immunités des eccléſiaſtiques , in-4°. II. *Une déſenſe canonique des droits des évêques de Carthage* , & quelques autres écrits ſur la même matiere. III. *Une épître dogmatique* , in-fol. aux Arméniens , Jacobites & autres ſchiſmatiques , in-fol. IV. Une explication de la doctrine doctrine , à l'uſage des miſſionnaires parmi les Infideles , in-8°. V. *Des lettres paſtorales* en 2 vol. in-4°. VI. Un mémoire dogmatique , au nom du roi d'Eſpagne , ſur la déclaration du myſtere de la conception de la très-ſainte Vierge *Marie* , in-4°. VII. Un traité contre les habillemens profanes. VIII. Pluſieurs ouvrages manuſcrits , qui roulent la plupart ſur des matieres importantes. Le cardinal de *Moncada* reçut des marques d'eſtime de la part de pluſieurs ſouverains. *Louis XIV* , qui l'appelloit *ſon évêque* , ne lui refuſa jamais rien ; le roi de Naples l'honora de la grande croix de l'ordre de *St. Janvier*. Pluſieurs Papes lui donnerent des éloges magnifiques. Le cardinal de *Poſſignac* l'appelloit le miroir des prélats , *prelatorum ſpeculum*.

MONGIN , (*Edme*) évêque de Bazas , dut ſa fortune à ſes talens. On lui confia l'éducation du duc de *Bourbon* & du comte de *Charolois* , princes du ſang , & il ſ'en acquitta avec beaucoup de ſuccès. S'étant consacré enſuite au miniſtere de la chaire , il recueillit les applaudiffemens de la capitale. L'académie françoiſe ſe l'aſſocia en 1708 , après la mort de l'abbé *Gallois*. Il fut enſuite élevé à l'évêché de Bazas , & mourut en 174... On a fait part au public de ſes œuvres contenant ſes ſermons , ſes panégyriques , ſes oraifons funebres , ſes mandemens & ſes pieces académiques , Paris , in-4° , 1745. Ce recueil eſt très-bien exécuté , & fait honneur aux preſſes françoifès. *M. Mongin* paroît dans ſes diſcours un homme d'eſprit & de goût. On y trouve pluſieurs penſées ingénieufes , & des applications plus ingénieufes encore. On loue ſur-tout ſon ſermon ſur la Meſſe & ſon oraifon funebre de *Henri de Bourbon* , prince de *Condé*.

MONMOREL , (*Charles LE BOURG DE*) naquit à *Ponteaude-Mer* , & ſ'appliqua de bonne heure à la prédication. Il fut fait aumônier de madame la duchèſſe de *Bourgogne* en 1697. L'abbaye de *Lannoi* fut la récompènſe de ſon mérite. Ce prédicateur eſt mort dans ce ſiècle ; mais j'ignore en quelle année.

Nous avons de lui plusieurs homélies qui furent publiées en 10 vol. in-12, à Paris 1695 & années suivantes, & réimprimées en 1719. L'auteur suit à-peu-près la méthode des saints peres, n'apportant presque d'autre ordre, ni d'autre division dans les sermons que celles que fournissent les évangiles. Il s'explique avec simplicité, mais avec précision. Son discernement paroît dans le choix des matieres, & son goût dans celui des expressions. Le lecteur y trouvera ce qu'il seroit obligé de chercher long-temps & avec beaucoup de peine dans les peres & dans les interpretes. Voici dans quel ordre ses homélies ont été imprimées. I. *Homélies sur les évangiles de tous les dimanches de l'année*, où l'on trouve une explication littérale & morale des évangiles, distribuées verset à verset, pour servir de lecture spirituelle, pour tous les jours de l'année, avec un petit discours moral sur le sujet principal de chaque évangile contenant un texte, une division & une priere à J. C. en 4 vol. in-12. II. *Homélies sur la passion de Notre-Seigneur J. C.* en un vol. III. *Homélies sur les mysteres de Notre-Seigneur & de la Ste. Vierge*, 2 vol. in-12. IV. *Homélies sur les évangiles de tous les jours du carême.*

MONTFAUCON, (*Bernard de*) Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*; étoit d'une famille noble de Languedoc. Il naquit au château de Soulage au diocèse de Narbonne, où ses parens étoient allés pour quelques affaires; & il fut élevé au château de Roquetaillade, au diocèse d'Alet, où ils demenoient ordinairement. Après avoir fait ses premieres études, il servit en qualité de cadet dans le regiment de Perpignan. La mort de ses parens, & celle d'un officier de distinction, sous lequel il portoit les armes, & quelques autres événemens l'ayant dégoûté du monde, il se consacra à Dieu dans la congrégation de *St. Maur* l'an 1675. On reconnut bientôt en lui la mémoire la plus vaste & le goût le plus ardent pour l'étude. Dès 1688, il publia, conjointement avec dom *Antoine Pouget* & dom *Jacques Lopin*, un vol. in-4°, d'analecetes grecques avec la traduction & des notes. Ce volume fut en partie le fruit des recherches de dom de *Montfaucou*. Il donna en 1690, un petit vol. in-12, intitulé: *La vérité de l'histoire de Judith*, qui fut réimprimé en 1692. Ce savant ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur trace dans la premiere l'histoire de *Judith*, tirée de la vulgate & du texte grec. La seconde partie offre les preuves des faits avancés dans la premiere, & une explication de tous ceux qui ont besoin d'être éclaircis. Il fait voir dans la troisieme, que le livre de *Judith* n'est point une fiction, mais une histoire véritable suivant le sens littéral. Ayant entrepris une nouvelle édition grecque & latine des ouvrages de *St. Athanase*, il la publia en trois vol. en 1698, in-fol. Cette édition est très-estimée: on y trouve une préface pleine de savantes discussions, une vie du saint docteur qui mérite le même éloge, & des notes

notes,
la dédia
Italie; i
ans aprè
d'ancien
embrassé
curieuse
cum, se
singular
notices
biblioth
primé à
Montfau
vrages d
par diffé
vindicat
Pape,
faucon
sa cong
s'occup
titre:
Césari
2 vol. P
enrichie
dissertat
de César
St. Atha
mentaire
chrétien
un autre
livre de
grec, av
tes dont
exempla
qu'il n'é
Dom de
de ces
Paris 17
fameuse
parlé Ph
& l'Éru
parti co
tiné dan
avoir pi
1708, u
les prog
ont essu
abréviati
Ton

notes, où l'on remarque une érudition recherchée. L'éditeur la dédia au pape Innocent XII. Il méditoit dès-lors un voyage en Italie; il l'entreprit la même année, & ne revint à Paris que trois ans après. Il fouilla dans toutes les bibliothèques pour y trouver d'anciens manuscrits, propres au genre de travail qu'il avoit embrassé. A son retour, il donna en 1702, in-4°, une relation curieuse & savante de son voyage sous ce titre: *Diarium italicum, sive monumentorum, bibliothecarum, musæorum, notitiæ singulares*, in-4°, *ibid.* 1707, *cum fig.* Cet ouvrage offre des notices exactes de plusieurs anciens monumens, de différentes bibliothèques & cabinets, &c. Il fut traduit en anglois, & imprimé à Londres en 1712. Pendant le séjour que dom de Montfaucon fit à Rome, il prit la défense de l'édition des ouvrages de St. Augustin, donnée par sa congrégation, & attaquée par différens libelles. Sa défense écrite en latin sous le titre de *vindicæ*, parut in-12, 1699, à Rome. L'auteur la présenta au Pape, qui l'accueillit avec beaucoup de bonté. Dom de Montfaucon avoit exercé en Italie la charge de procureur général de sa congrégation à la cour romaine; mais en France, il ne s'occupait qu'à la littérature. Il publia en 1706 un recueil sous ce titre: *Collectio nova patrum & scriptorum græcorum, Eusebii Cæsariensis, Athanasii, & Cosmæ Egyptii, græc. lat.* in-fol. 2 vol. Paris. 1707. Cette collection d'anciens écrivains grecs est enrichie d'une traduction de plusieurs préfaces, de notes & de dissertations. Le premier vol. contient le commentaire d'Eusebe de Césarée sur les psaumes: le second, quelques opuscules de St. Athanase, qui n'avoient point été encore publiés, les commentaires d'Eusebe sur le prophète Isaïe, & la topographie chrétienne de Cosme d'Egypte. L'année 1709 fut marquée par un autre ouvrage imprimé in-12, à Paris, sous ce titre: *Le livre de Philon, de la vie contemplative, traduite sur l'original grec, avec des observations, où l'on fait voir que les Thérapeutes dont il parle, étoient chrétiens.* L'auteur en ayant envoyé un exemplaire au savant président Bouhier, ce magistrat lui écrivit qu'il n'étoit point de son avis sur la religion des Thérapeutes. Dom de Montfaucon lui répondit; le président lui répliqua, & de ces différentes lettres il se forma une brochure imprimée à Paris 1712, in-12, sous ce titre: *Lettres pour & contre sur la fameuse question, si les solitaires appelés Thérapeutes dont a parlé Philon le Juif, étoient chrétiens.* Ces lettres sont curieuses, & l'érudition n'y manque point. La plupart des savans prirent parti contre le Bénédictin, qui heureusement n'étoit pas obstiné dans ses sentimens. L'année d'apparavant 1708, l'auteur avoit publié sous le titre de *palæographia græca*, in-fol. fig. 1708, un ouvrage important, dans lequel il trace l'origine & les progrès des lettres grecques, & les variations qu'elles ont eues. Il donne en même temps des exemples, des abréviations & des notes d'après les meilleurs manuscrits.

On ne peut pas se passer de cet ouvrage , lorsqu'on se consacre à la recherche des manuscrits grecs , & il est aussi nécessaire que la diplomatique de dom *Mabillon* pour les ouvrages latins. On trouve à la fin de la *paléographie* quelques dissertations intéressantes. En 1713 , dom de *Montfaucon* publia ce qui nous reste des hexaples d'*Origene* , en 2 vol. in-fol. sous ce titre : *Origenis hexaplorum quæ supersunt , auctiora quam antea cum notis* , in-fol. 2 tom. *ibid.* 1713. Vers le même temps , il entreprit une nouvelle édition de tous les ouvrages de St. *Jean-Chrysostome* , dont il donna successivement treize vol. in-fol. Cette édition n'est pas des meilleures : l'auteur l'avoit entreprise malgré lui , & pour obéir à ses supérieurs. Les années suivantes virent rouler les presses sur différentes compilations de dom de *Montfaucon* ; mais la plupart n'appartiennent point à ce dictionnaire. Cet érudit termina sa carrière par un recueil intéressant , mais qui n'est pas toujours exact , sous ce titre : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi quæ in innumeris penè manuscriptorum bibliothecis continentur , ad quodvis literaturæ genus spectantia & notatu digna , describuntur & indicantur* , &c. in-fol. 2 vol. Paris. 1739. C'est le dernier ouvrage de ce savant & laborieux écrivain , qui mourut presque subitement à St. *Germain-des-Prés* en 1741. Il étoit membre de l'académie des inscriptions , qui se Pétoit associé en 1719. Voici comment un écrivain , sorti de la congrégation de St. *Maur* , peint dom de *Montfaucon* : Il étoit homme de condition , & toute sa vie avoit été employée à l'étude qui lui avoit acquis une érudition vaste , qui embrassoit tout. Une mémoire heureuse , une ardeur infatigable pour le travail , ses voyages , ses recherches , & la multitude de ses volumes l'ont mis dans un rang distingué parmi les savans ; mais dans le fond , il ne faut pas chercher chez lui le choix du bon , le discernement du meilleur , le goût du style , même dans sa langue naturelle , l'exactitude & la profondeur de la critique. C'étoit un homme , en un mot , qui savoit médiocrement plusieurs langues , qui travailloit beaucoup , & qui a composé un grand nombre d'ouvrages. Telle est l'idée que l'abbé *Prevot* nous donne de dom de *Montfaucon* ; elle paroîtra assez juste à ceux qui ont lu ce volumineux écrivain , qui étoit d'ailleurs respectable par sa modestie , par sa douceur & par sa générosité.

MOPINOT , (*Dom Simon*) Bénédictin de la congrégation de St. *Maur* , né à Rheims en 1685 , fit profession à Meaux. Après avoir fini son cours de théologie & de philosophie à St. *Denis* , il alla professer les humanités à Pont-Levoi , & il forma ses élèves aux lettres & à la piété. Il fit plusieurs piéces d'éloquence & de poésie , qui furent applaudies. On chante encore dans plusieurs maisons de son ordre des hymnes que des bons connoisseurs égalent presque à celles du fameux *Santeuil*. Vers l'an 1715 , ses supérieurs l'appellerent à Paris & l'associerent

à dom C
Papes. L
délicato
la cour
Après la
tinuation
second v
la trent
dont no
est à la
préfaces
Martenn

MOR.
Ecija ve
core que
que le p
en 1631
l'évangi
la langu
par les S

Comme
cour de
l'envoya
renferm
à la Cl
quelque
comman
seurs s
criante.
pense d
les gour
offritten
en sa p
croix à
qu'on r
de lui l
les avoi
tres , p
8. D'au
rapport
dans le
les cate
ignorant
état. r
pour le
de J. C.
l'exposé
tions d

à dom *Coustant*, pour travailler à la collection des lettres des Papes. Le premier volume parut *in-fol.* à Paris 1721 ; l'épître dédicatoire à *Innocent XIII* est toute de lui, & elle déplut à la cour de Rome, dont elle ne favorisoit point les prétentions. Après la mort de dom *Coustant*, il se trouva chargé de la continuation de ce recueil. Il étoit sur le point de faire imprimer le second vol. lorsque la mort l'enleva au milieu de sa course, dans la trente-neuvième année de son âge. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on lui doit l'épître dédicatoire qui est à la tête du *trésor des anecdotes*, & on lui attribue les préfaces des trois premiers tomes de la grande collection du pere *Martenne*.

MORALEZ, (*Jean-Baptiste*) Dominicain espagnol, né à Ecija vers l'an 1597, fut envoyé aux Philippines, n'étant encore que diacre, & ensuite à la Chine pour y soutenir la mission que le pere *Ange Cœqui*, religieux de son ordre, y avoit établie en 1631. Ces deux saints missionnaires commencerent à prêcher l'évangile dans sa pureté ; & le pere *Moralez* ayant appris à fond la langue mandarine, il découvrit dans les Chrétiens formés par les Jésuites des pratiques idolâtres, autorisées par ces peres. Comme personne n'étoit plus en état d'en rendre compte à la cour de Rome que le pere *Moralez*, la province des Philippines l'envoya au pape *Urbain VIII*. Il lui présenta un mémoire qui renfermoit dix-sept questions sur autant de pratiques des Jésuites à la Chine ; sur lesquelles il demandoit une décision. Voici quelques-unes de ces pratiques. 1. De dispenser les Chrétiens des commandemens de l'église. 2. D'omettre dans le baptême plusieurs saintes cérémonies. 3. De permettre l'usage la plus criante. 4. De permettre aux Chrétiens de contribuer à la dépense des sacrifices & des fêtes des idoles. 5. De consentir que les gouverneurs des villes qui avoient embrassé le christianisme, offrirent des sacrifices à l'idole chinchoam & se prosternassent en sa présence, pourvu qu'ils eussent l'attention de cacher une croix à laquelle ils rapportassent leurs adorations. 6. De souffrir qu'on rende à *Confucius* des honneurs semblables, pour obtenir de lui l'esprit, la science, la sagesse, & pour le remercier de les avoir reçus. 7. De permettre de pareils sacrifices aux ancêtres, pour en obtenir des prospérités & une famille nombreuse. 8. D'autoriser ces sortes de sacrifices, pourvu qu'on eût soin de rapporter ce culte à une croix qu'on auroit eu soin de cacher dans le lieu du sacrifice. 9. D'avoir soin de ne point instruire les catéchumenes de l'impiété de ces pratiques, afin que leur ignorance pût les excuser & leur donner le baptême dans cet état. 10. De permettre à leurs chrétiens de faire dire des Messes pour leurs parens morts dans l'infidélité. 11. D'éviter de parler de J. C. crucifié, de montrer le Crucifix aux catéchumenes & de l'exposer dans leurs églises, de peur de s'attirer des persécutions de la part d'un peuple qui a la croix en horreur, & qui en

regarde le mystere comme une folie. Ces pratiques & autres semblables furent condamnées par le saint office en 1644. *Innocent X* confirma ce jugement en 1645, & ordonna que le décret fût envoyé au pere *Moralez*, qui étoit alors à Madrid. Ce Dominicain muni de cette décision partit d'Espagne en 1646 avec 30 religieux de son ordre, entre lesquels étoient le pere *Dominique Navarrette*, depuis archevêque de *St. Domingue*, & *Philippe Prado*, archevêque du Manille. Il passa par le Mexique, où il fut retenu plus d'un an par les intrigues des Jésuites; ensuite il alla à Goa, & y laissa des copies authentiques du décret qui y fut publié dans les formes. Etant enfin entré dans la Chine en 1649, il signifia le décret au *P. Emmanuel Dias*, vice-provincial des Jésuites. Quelques années après, il eut la douleur de voir qu'on lui oppoisoit un autre décret d'*Alexandre VII*, sous le prétexte duquel on éludoit le premier; mais sa fermeté ne fut pas ébranlée. Il envoya en 1661 à la congrégation de la Propagande, une relation de ce qui se passoit à la Chine, en forme de requête qui fut imprimée alors. Agissant conformément à sa doctrine, il refusa constamment le baptême à tous ceux qui ne voulurent pas renoncer aux rites chinois. Ce pieux Dominicain mourut en 1664 à 67 ans, à Fonincheu, capitale de la province de Fokieng. Il laissa plusieurs ouvrages en manuscrit.

MOREL, (*Dom Robert*) Bénédictin de la congrégation de *St. Maur*, naquit à la Chaize-Dieu en Auvergne d'une famille honorable. L'esprit de piété & d'étude qui se déclara en lui dès ses jeunes ans, l'engagea d'entrer dans l'ordre de *St. Benoît* où il fit profession en 1671. Après avoir fait ses études avec distinction à *St. Germain-des-Prés*, il fut fait bibliothécaire de cette abbaye en 1680. Cette place lui ayant fourni une occasion de faire connoître son mérite, il fut fait prieur de différentes maisons, & secrétaire du visiteur de France. Il se fixa à *St. Denis* en 1699, où il vécut avec beaucoup de régularité jusqu'à sa mort, arrivée en 1671, dans la quatre-vingtième année de son âge. C'étoit un homme qui joignoit à la vivacité, à la netteté & à la justesse de l'esprit, l'innocence des mœurs d'un anachorète & la modestie d'un vrai religieux. Ses conversations ne respiroient que la piété; mais il les assaisannoit par des réponses spirituelles, & par les agrémens d'une humeur douce & gaie. Nous avons de lui plusieurs ouvrages qui prouvent ses profondes connoissances dans la science des mœurs & dans les regles de la vie spirituelle. L'auteur du dictionnaire des livres jansénistes, veut absolument qu'ils soient pleins du poison de *Quesnel*; il est vrai que l'auteur avoit appellé de la bulle *unigenitus*, mais il renonça à cet appel quand *M. le cardinal de Noailles* fit son acceptation. *Dom Morel*, avant & après cette démarche, ne pensa jamais à être dangereux. Ses ouvrages sont, I. *Effusions de cœur*, ou entretiens spirituels & affectifs d'une ame avec Dieu sur chaque verset des psaumes & des cantiques de l'église, Paris en 1716, in-12, 4 vol.

H. Mé
III. En
des dim
de Not
rême
vent,
de prie
en 172
sacrem
en 172
duction
cœur
VII. M
2 vol.
d'une
un vol
pauv
prose
chréti
in-12
Pâque
jour d
rémon
la com
le cau
nier c
d'onct
effusio
un an
il n'a
en be
morale
& du
vol. in
tiers
pour c
MO
Prove
1680,
les dis
heure
dernie
gués.
& inc
saints
mal,
avec
le plu

H. *Méditations sur la regle de St. Benoit*, en 1717, in-8°. III. *Entretiens spirituels en forme de prieres*, sur les évangiles des dimanches, & des mysteres de toute l'année : sur la passion de Notre-Seigneur J. C. distribués pour tous les jours du carême : sur l'incarnation, distribués pour tous les jours de l'aveugement, en 1720, in-12, 4 vol. IV. *Entretiens spirituels en forme de prieres*, pour servir de préparation à la mort, un vol. in-12, en 1721. V. *Entretiens spirituels* pour la fête de l'octave du saint sacrement, avec l'office du jour à l'usage de Rome & de Paris, en 1721, vol. in-12. VI. *Imitation de Notre-Seigneur J. C.* traduction nouvelle, avec une priere affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, un vol. in-12, en 1723. VII. *Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année*, 2 vol. in-12, en 1726. VIII. *Du bonheur d'un simple religieux & d'une simple religieuse qui aiment leur état & leurs devoirs*, un vol. in-12, en 1727. IX. *Retraite de dix jours sur les principaux devoirs de la vie religieuse*, avec une paraphrase sur la prose du St. Esprit, un vol. in-12, en 1728. X. *De l'espérance chrétienne & de la confiance en la miséricorde de Dieu*, un vol. in-12, en 1728. XI. *L'office de la semaine-sainte & de celle de Pâque*, en latin & en françois, avec des méditations sur chaque jour de la quinzaine, quelques réflexions sur l'office & les cérémonies, & des instructions & prieres pour la confession & pour la communion, un vol. in-12, 1729. XII. *Effusions de cœur sur le cantique des cantiques*, un vol. in-12, 1730. C'est son dernier ouvrage imprimé ; & il est, ainsi que les autres, plein d'onction, de lumiere & de piété. Il fait le cinquieme vol. des effusions de cœur sur les pseumes. Il avoit commencé environ un an avant sa mort, un ouvrage du même genre sur *Job*, dont il n'a fait que les onze premiers chapitres. XIII. Dom Morel a eu beaucoup de part à un ouvrage intitulé : *Vérités de foi & de morale pour tous les états*, tirées des seules paroles de l'ancien & du nouveau testament, avec des élévations vers Dieu, un vol. in-12. Toutes les élévations sont de lui ; ce qui compose un tiers du livre. Ce pieux Bénédictin avoit un talent particulier pour ce genre d'ouvrage.

MORERI, (Louis) docteur en théologie, né à Bergemont en Provence en 1643, mort d'un excès de travail à Paris en 1680, est assez connu par les articles qu'on lui a accordé dans les différens *dictionnaires historiques*. Il s'étoit appliqué de bonne heure, aux langues italiennes & espagnoles. Il traduisit de cette dernière langue, le traité de *la perfection chrétienne* de Rodrigués. Cette version imprimée à Lyon en 1667, est foible, lâche & incorrecte. L'auteur travailla ensuite à mettre les vies des saints dans la pureté de la langue françoise, qu'il possédoit assez mal, & y ajouta des tables méthodiques pour les prédicateurs, avec des tables chronologiques. Mais l'ouvrage qui l'a rendu le plus célèbre, est son *dictionnaire historique*, dont nous ne

parlerons ici que par rapport à la partie ecclésiastique. Elle est imparfaite comme toutes les autres; la plupart des notices des peres de l'église sont, ou superficielles, ou mal écrites, ou inexactes. Il y a des articles beaucoup plus satisfaisans sur les autres écrivains ecclésiastiques; mais les auteurs de cette compilation n'ont pas su se borner aux personnages, dignes d'être connus. C'est une immense bibliothèque où l'on trouve du bon, mais encore plus du mauvais. Il faut espérer que quelque littérateur d'un esprit judicieux & d'un goût délicat, en donnera un jour une édition qui puisse satisfaire le public éclairé, & dans ce cas il ne faudra pas donner 10 vol. *in-fol.* On fait qu'on a fait entrer dans la nouvelle édition un pareil nombre de volumes; & deux Jésuites italiens qui travaillent actuellement à traduire ce dictionnaire en leur langue, doivent l'augmenter de deux volumes, ce qui fera douze. Un ouvrage aussi considérable peut-il être parfait & bien digéré?

MORIN, (*Jean*) pere de l'Oratoire, né à Blois en 1691 de parens calvinistes, fit des grands progrès dans les sciences à la Rochelle, où il commença ses études, & à Leide où il les finit. Etant venu à Paris pour se perfectionner dans la connoissance de la théologie, de l'écriture & des peres, il fut connu du cardinal du *Ferron*, qui le fit entrer dans le sein de l'église catholique. La congrégation de l'Oratoire, que le cardinal de *Berulle* venoit d'instituer, lui parut propre à former ses talens. Il y entra & s'y distingua. Sa principale occupation fut de réfuter de vive voix & par écrit les hérésies nouvelles; il s'appliqua aussi à convertir les Juifs. Ce fut en partie pour remplir cette vue, qu'il fit imprimer la bible grecque des Septante, avec la version donnée par *Nobilius*, & une préface dans laquelle il établit l'autorité de la version des Septante. Il publia aussi le pentateuque samaritain, dans le temps même que l'on travailloit à la polyglote de Paris. Il fit de nouvelles dissertations sous le titre d'*exercitationes biblicæ*, où il attaqua l'authenticité du texte hébreu, que *Siméon de Muis*, professeur royal, défendit. Les exercitations du pere *Morin* renferment une savante critique au jugement même de *M. Simon*, fort prévenu en faveur du texte hébreu. Cet écrivain avoue de bonne foi, qu'il n'y a personne qui ait plus écrit sur la critique de la bible, & même avec plus d'érudition que le pere *Morin*. Le savant Oratorien publia en 1629 une histoire écrite en françois de la délivrance de l'église par l'empereur *Constantin*, & de la grandeur & souveraineté temporelle donnée à l'église romaine par les rois de France. Le livre ne fut pas bien reçu à Rome, & l'auteur fut obligé, pour appaiser le cardinal *Barberin*, de promettre qu'il y retoucheroit. Ce cardinal l'invita par ordre du Pape à venir Rome, pour travailler à la réunion des Grecs avec l'église romaine, que le Pape méditoit. Il y alla, & y fut très-bien reçu du St. Pere. Il fut recommandé à *Luc Holstenius* & à *Léon Allatius*, qui

passoient
neuf m
en Fra
études.
fut imp
dant vi
trouve
sur le s
fermen
en dix
il établ
péchés
lier &
Mais il
la prin
que cel
Il y sou
mis à l
lesquel
commi
avoient
grand
rieure
autres
rentes
tence.
pénite
tonchar
sément
d'exact
crées e
la pénit
prouve
essentie
testé la
un rec
Latins
Entiche
disserta
aux ord
depuis
des opu
soins c
Il renfo
sur la
prêtre
ouvrag
ecclesio

passoient alors pour les plus savans de Rome. Après avoir demeuré neuf mois dans cette ville, le cardinal de *Richelieu* le rappella en France. Il donna dans la suite au public le fruit de ses longues études. Son commentaire historique sur la pénitence, en latin, fut imprimé à Paris en 1651, *in-fol.* Il y avoit travaillé pendant vingt-sept ans. Il y recueillit non seulement tout ce qui se trouve dans les canons des conciles, & dans les écrits des peres sur le sacrement de la pénitence, mais encore tout ce que renferment les pénitentiels grecs & latins. Ce grand traité est divisé en dix livres, & semble épuiser la matiere. Dans le premier, il établit l'autorité de l'église pour la rémission & la punition des péchés, & le pouvoir des apôtres & de leurs successeurs pour lier & délier, & pour le faire en qualité de juges & de médecins. Mais il prouve que ce pouvoir est astreint à certaines loix, dont la principale est de ne lier que celui qui est mort, & de ne délier que celui qui est vivant. Le second livre traite de la confession. Il y soutient que les péchés mortels secrets étoient autrefois soumis à la pénitence. Dans le troisieme il explique les raisons pour lesquelles les anciens ont été si indulgens à l'égard des crimes commis avant le baptême, & si séveres à l'égard de ceux qui avoient été commis depuis le baptême. Le quatrieme livre de ce grand traité de la pénitence, a pour objet la discipline extérieure de la pénitence, observée dans les premiers siècles. Les autres livres roulent sur tout ce qui peut avoir rapport aux différentes matieres qui peuvent entrer dans un traité de la pénitence. On trouve à la fin de ce savant traité des extraits des livres pénitentiels, & des sacramentaires de l'église grecque & latine touchant la pénitence. La grande érudition que l'on remarque aisément dans cet ouvrage, n'empêche pas qu'il n'y ait des défauts d'exacritude sur plusieurs points. Son traité des ordinations sacrées en foi, est plus travaillé & plus méthodique que celui de la pénitence. Il est divisé en trois parties. Dans la premiere, il prouve que les Grecs n'ont rien changé dans tout ce qui est essentiel au sacrement d'ordre, & qu'on ne leur a jamais contesté la validité de leur ordination. La seconde partie contient un recueil des rituels ou des cérémonies des ordinations des Latins, des Grecs & des Syriens, Maronites, Nestoriens, Eutichéens. La derniere partie de cet ouvrage renferme douze dissertations, dans lesquelles il explique tout ce qui a rapport aux ordinations. Il traite à fond de tous les différens degrés, depuis l'épiscopat, jusqu'à la tonsure. On imprima un recueil des opuscules du pere *Morin* à Paris, *in-fol.* en 1669, par les soins du pere *Fronteau*, chanoine régulier de Sainte Genevieve. Il renferme les autres ouvrages que le pere *Morin* avoit publiés sur la bible, & quelques autres écrits moins connus. Ce savant prêtre de l'Oratoire mourut en 1659 à 68 ans, laissant plusieurs ouvrages manuscrits. *M. Simon* donna sous le titre d'*antiquitates ecclesie orientalis*, un recueil des lettres du pere *Morin*, qui

contient plusieurs particularités remarquables de critique & d'histoire. Ce recueil fut imprimé à Londres en 1682, in-8°. M. Lallouette a donné dans la quatrième partie de ses *extraits des saints peres de l'église*, un abrégé de la vie du pere Morin, & l'extrait de son ouvrage sur la pénitence. Les grandes lumières de cet Oratorien lui procurèrent souvent l'honneur d'être consulté par le clergé de France, sur les matières les plus importantes & les plus difficiles. Tous les critiques conviennent qu'il fut le premier qui commença à traiter solidement la matière des sacremens; & on peut dire qu'il l'a très-approfondie. Sa vertu & sa modestie égaloient ses profondes connoissances.

MORUS, (Thomas) né à Londres en 1483 d'un pere qui étoit avocat consultant, cultiva les belles-lettres avec beaucoup de succès. Il possédoit les langues mortes, & la plupart de celles de l'Europe. *Henri VIII*, roi d'Angleterre, l'employa avec succès dans diverses ambassades, & sur-tout pour la paix conclue à Cambrai en 1529. Les talens qu'il y fit paroître, lui valurent la place de chancelier, dont il se démit en 1521. Ce sage magistrat désapprouvant le mariage de *Henri VIII*, & son soulèvement contre l'église romaine, ne voulut pas la garder davantage. Plusieurs personnes de qualité le vinrent exhorter à se soumettre; mais comme ils ne purent abattre son courage, sa femme vint après les autres, & le conjura de ne la point si-tôt abandonner, ni ses enfans, ni sa patrie. Comme elle répétoit souvent la même chose, il lui demanda combien de temps il pourroit encore vivre selon le cours de la nature. *Vingt ans*, répondit sa femme. *Il n'y a pas d'apparence*, répliqua Morus, *que je préfère vingt-ans à l'éternité*. Quand on vit qu'il persévéroit dans sa résolution, on lui ôta tous ses livres. Alors il tint ses fenêtres fermées, & ne songea plus qu'à s'entretenir avec Dieu. Son geolier lui ayant demandé quel plaisir il trouvoit dans ses ténements, il répondit gaiement: *Il faut fermer la boutique quand toute la marchandise est enlevée*: c'est le nom qu'il donnoit à ses livres. On l'interrogea sur ses sentimens par rapport au statut qui abolissoit en Angleterre l'autorité du Pape. Il répondit que cette autorité étoit légitime, nécessaire & de droit divin, & qu'avec la grace de Dieu, il conserveroit ces sentimens jusqu'à la mort. On s'écria qu'il manifestoit par-là sa haine contre le Roi. Il protesta qu'il avoit toujours été inviolablement attaché à son souverain. Son successeur dans la charge de chancelier lui demanda, s'il étoit plus vertueux & plus éclairé que tant d'évêques & d'abbés qui pensoient autrement. *A un évêque de votre parti*, répliqua ce grand homme, *je puis en opposer cent qui jouissent de la gloire céleste. Le nombre des martyrs & des confesseurs dont je suis le sentiment, vaut bien celui de la noblesse d'aujourd'hui; & la puissance de tous les conciles généraux équivaut bien à celle du parlement d'Angleterre*. Cet illustre captif passa dans l'exercice de la priere, l'intervalle qu'il y eut entre

entre sa
ses filles
Il lui n
de mour
& la fê
exauça
soit à l'
des vale
aurai p
chanté l
dans la
Il mit e
Il souffri
corps à
nous a
y est rep
& sa pié
que nou
livres le
de Plato
ouvrage
Il a aussi
gleterre.
elle est
prison u
achevée.
pour imp
furent i
auteur M
feizieme
de Moru
goût. No
homme.

MOSC
Palestine
l'Aumôn
hérétique
connoître
Rome av
pellé le
tout sen
rares de
trouve d
l'ordre d
de la bo
mêmes l
rapporte
laissant a

Tom

entre sa condamnation & sa mort. La veille, il écrivit à une de ses filles avec du charbon & sur du papier qu'il avoit surpris. Il lui mandoit qu'il bruloit du desir de posséder son Dieu, & de mourir le lendemain qui étoit l'octave du prince des apôtres, & la fête de la translation de St. *Thomas* de Cantorbery. Dieu exauça ses vœux, le sixieme de juillet. Comme on le conduisoit à l'échaffaut, l'échelle n'étoit pas commode, il dit à un des valets du bourreau : *Donnez-moi la main pour monter, je n'en aurai pas besoin pour descendre.* Après avoir fini sa priere & chanté le pseaume *miserere*, il prit le peuple à témoin qu'il mouroit dans la profession de la foi catholique, apostolique & romaine. Il mit ensuite sa tête sur le billot pour recevoir le coup de la mort. Il souffrit avec la joie & la constance des martyrs. On donna son corps à sa fille, qui le fit ensevelir honorablement. *Erasme* nous a laissé dans une de ses lettres le portrait de *Morus*, qui y est représenté comme un homme accompli. Il étoit très-savant, & sa piété égaloit sa science. Le plus considérable des ouvrages que nous avons de lui, est son *utopie*, qui contient en deux livres le plan d'une république parfaite, à l'imitation de celle de *Platon*. L'agréable & l'utile se trouvent également dans cet ouvrage, mais on y trouve quelquefois le bizarre & le singulier. Il a aussi fait une réponse à l'écrit de *Luther* contre le roi d'Angleterre. Elle paroît mieux écrite que celle de *Fischer*, mais elle est moins profonde & moins solide. Il composa dans sa prison une explication de la passion de J. C. qui n'est point achevée. Enfin on a de lui une belle priere tirée des pseaumes, pour implorer le secours de Dieu dans la tentation. Ses œuvres furent imprimées à Louvain en 1566, in-fol. Voyez sur cet auteur M. du *Pin*, *bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* du seizieme siecle. Au reste les réponses que nous avons rapportées de *Morus* sont plus d'un héros chrétien, que d'un homme de goût. Nous avons voulu faire connoître la fermeté d'ame d'un homme, qui plaisantoit à l'approche du supplice.

MOSCHUS ou MOSCH, (*Jean* surnommé) étoit moine de Palestine, intimement lié avec St. *Sophrone* & avec St. *Jean* l'Aumônier, qui se servoient utilement de lui pour combattre les hérétiques. *Jean Mosch* fit divers voyages avec St. *Sophrone*, pour connoître les plus illustres solitaires des déserts. Etant allé à Rome avec douze de ses disciples, il y composa son livre appelé le *pré spirituel*. Il le nomma ainsi pour marquer qu'il étoit tout semé de fleurs, c'est-à-dire, de miracles ou d'exemples rares de vertu, qu'il avoit appris dans ses divers voyages. On y trouve deux cens dix-neuf chapitres, & rangés plutôt selon l'ordre des matieres que du temps. Il cite par-tout les auteurs, de la bouche desquels il avoit appris ces histoires, & de qui eux-mêmes le favoient. Le style est simple, mais vif & solide, & il rapporte naïvement les faits comme il les avoit oui raconter, laissant au lecteur à y faire des réflexions. On y voit beaucoup de

choses édifiantes , & l'on y peut remarquer plusieurs preuves de la foi & de la discipline de l'église. Il y a plusieurs histoires qui prouvent au moins la créance de *Jean Mosch* touchant l'eucharistie. Il adressa son pré spirituel à *Sophrone* son cher disciple , ce qui l'a fait citer sous son nom , & il est vraisemblable qu'il avoit eu part à cet ouvrage. *Jean Mosch* mourut Pan 619. Son ouvrage a été traduit en latin par *Ambroise* , général des Camaldules , & imprimé en grec dans la bibliothèque des peres de 1624. M. *Cotelier* donna le grec de quelques chapitres qui manquoient dans son second volume des monumens ecclésiastiques. Nous en avons une traduction françoise estimée par M. *Arnauld d'Andilli*.

MUIS , (*Simeon de*) né à Orléans , fut archidiacre de Soissons & professeur royal à Paris de la langue hébraïque , qu'il possédoit parfaitement. Il joignit à cette science un jugement solide & un grand discernement , un style pur , net & facile , une grande connoissance de l'histoire sainte & du fond de la religion. Il avoit toutes les parties nécessaires pour être un excellent interprete de l'écriture. Son commentaire sur les psaumes passe pour le plus savant que nous ayons sur ce livre de l'écriture-sainte. Ce célèbre professeur défendit contre le pere *Morin* , l'autorité du texte hébreu , dans trois écrits , où il relève beaucoup la matière. Tous ses ouvrages ont été imprimés à Paris en 1650 , in-fol. sous le titre d'*opera omnia*. Ce volume est en deux parties ; la premiere sur les psaumes & les cantiques , que l'on chante dans l'office de l'église ; la seconde qui est marquée de la date de 1649 , contient ses *varia sacra*. Ce sont des mélanges tirés de différens rabbins , avec les trois écrits contre le pere *Morin* , qui avoient été imprimés séparément , in-8°. Le premier en 1629 , le second en 1631 , & le troisieme en 1634. Nous avons encore de lui des notes savantes sur le livre de la genese , imprimées dans le corps de critiques , tome IX , 1605. Ce savant mourut en 1644 , âgé de 57 ans , chanoine & archidiacre de Soissons. Il avoit beaucoup de vertu.

MURATORI , (*Louis-Antoine*) né à Vignole près de Boulogne en 1672 de parens honnêtes , fut un génie précoce , qui fut formé à la piété & aux lettres dans le sein de sa famille. On le confia aux Jésuites de Modene. Ils trouverent en lui des connoissances & des vertus , & ne tarderent pas à l'aimer & à l'estimer. M. *Muratori* ne cessa de les écouter que pour prendre de nouvelles leçons dans l'université de la même ville. Ce fut alors qu'il se livra en même temps & avec un succès égal , à la philosophie , à la jurisprudence , & même à la théologie. Quoiqu'encore jeune , il mérita d'être honoré du titre de docteur dans les diverses sciences auxquelles il s'étoit appliqué. M. *Muratori* s'étant destiné depuis à l'état ecclésiastique , fit une étude plus particuliere de la théologie , & principalement de la théologie morale. Ses amis lui conseillerent d'y joindre celle du droit ca-

nonique
qu'il se
utile. Il
étude p
philosop
cherche
suivit. L
lui conf
que qui
qu'elle
partie ;
d'Est , c
capable
ailleurs.
revendi
biblioth
C'est da
ses jour
Pompo
respon
recours
lebre c
Mabilla
suite ;
d'autres
plusieur
dispute
qu'en r
de la
columb
ciété r
M. Mu
plusieur
fut plu
XIV tr
s'en ou
de tém
Pontife
que cer
que da
qu'il av
qu'on
prétext
n'appar
grands
tipliere
décemb
Dieu 1

tionique, sans négliger la jurisprudence civile. Leur vue étoit, qu'il se mit en état de parvenir à quelque poste honorable & utile. Il se rendit à leurs conseils; mais il abandonna bientôt une étude pour laquelle il ne se sentoît aucun goût. La poésie, la philosophie morale, celle des Stoïciens en particulier, la recherche de l'antiquité, eurent plus d'attrait pour lui, & il le suivit. Il avoit à peine 22 ans, quand le comte *Charles Barromée* lui confia le soin du college ambrosien, & de la riche bibliothèque qui est ouverte à tous ceux qui veulent profiter des trésors qu'elle renferme. *M. Muratori* s'en étoit déjà approprié une partie; mais on le retira de ce lieu de délices en 1700. *Renaud d'Est*, duc de Modene, voyoit avec peine qu'une personne très-capable de faire honneur à sa patrie, alloit exercer ses talents ailleurs. Il avoit des droits sur *M. Muratori*, né son sujet; il le revendiqua, & fit revenir ce savant à Modene, où il le fit son bibliothécaire, & lui donna la garde des archives de son duché. C'est dans ce double emploi que *M. Muratori* passa le reste de ses jours, sans autre bénéfice que la prévôté de *Ste. Marie* de Pomposa, qu'il eut en 1616, sans l'avoir recherchée. Ses correspondances se multiplièrent dès qu'il fut à Modene. On eut recours à ses lumières de toutes les parties de l'Europe. Le célèbre cardinal *Noris*, *MM. Ciampini & Magliabecchi*, les peres *Mabillon & Montfaucon*, Bénédictins; le pere *Papebroch*, Jésuite; *MM. Maffei & Gori*; le cardinal *Quirini* & beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de nommer, le consulterent en plusieurs occasions. Les académies & les compagnies savantes se disputèrent l'honneur de l'avoir pour associé. Il fut admis presque en même temps dans celle des *arcadi* de Rome, dans celle de la *crusca*, dans celle de Florence, qui a pris le titre de *columbaria*, dans l'académie étrusque de Cortone, dans la société royale de Londres, dans l'académie impériale d'Olmütz. *M. Muratori* eut quelques contradictions à essuyer à l'occasion de plusieurs de ses ouvrages qui furent critiqués. Mais rien ne lui fut plus sensible que le bruit qui se répandit, que le pape *Benoît XIV* trouvoit dans ses écrits divers endroits repréhensibles. Il s'en ouvrit au Pape même, qui le rassura par une lettre pleine de témoignages de bienveillance & de considération. Cet illustre Pontife lui dit, qu'il n'a trouvé à reprendre dans ses ouvrages, que certains endroits qui concernent la juridiction temporelle; que dans les écrits d'un autre il auroit pu les faire censurer; mais qu'il avoit pour lui une estime particulière; & qu'il étoit persuadé qu'on ne devoit point chagriner un homme d'honneur, sous prétexte qu'on ne pensoit pas comme lui sur des matieres qui n'appartiennent ni au dogme ni à la discipline. Cependant ses grands travaux affoiblissoient sa santé; les incommodités se multiplièrent avec l'âge; il perdit successivement les yeux le 4 & le 7 décembre 1749, & il ne fit plus que languir jusqu'au moment où Dieu l'appella pour le récompenser de ses travaux. Ce fut le

23 janvier 1750, à l'âge de 77 ans. La liste de ses ouvrages formeroit un petit volume. Les principaux sont, I. *Rerum italicarum scriptores*, depuis 500 jusqu'en 1500. On en a 27 vol. in-fol. Le premier parut en 1723, & les autres furent donnés successivement jusqu'en 1738. Cette immense collection renferme beaucoup de pieces importantes pour l'histoire ecclésiastique. L'auteur les a revues avec beaucoup de soin & de travail, & enrichie de notes savantes. Plusieurs gentilshommes d'Italie contribuèrent, sans être sollicités, aux dépenses qui étoient indispensables pour un pareil recueil. On assure que seize d'entr'eux donnerent chacun quatre mille écus. Ces MM. formerent ainsi une société, qui s'assembla d'abord dans le college public de Milan, & ensuite chez le comte *Jerome Colloredo*, gouverneur du Milanez, qui fit placer l'imprimerie dans son palais. II. *Antiquitates italicæ mediæ ævi, sive dissertationes de moribus, ritibus, religione, regimine, magistratibus, legibus, studiis litterarum, artibus, lingua, militia, nummis, principibus, libertate, servitute, fœderibus, aliisque faciem & mores italicæ populi referentibus, post declinationem Rom. Imp. ad annum MD. Omnia illustrantur, & confirmantur ingenti copia diplomatum & chartarum veterum, nunc primum ex archivis Italie depromptarum, additis etiam nummis, chronicis, aliisque monumentis nunquam antea editis*, en 6 vol. in-fol. qui parurent depuis 1738 jusqu'en 1743. Les savans ont trouvé beaucoup de fautes & de méprises dans ce recueil. III. *Thesaurus novus veterum inscriptionum in præcipuis earumdem collectionibus hæctenus prætermissarum*, in-fol. cum figuris, Mediol. 1739. Cette collection a essuyé les mêmes critiques que la précédente. Elle est en 6 vol. in-fol. à Milan depuis 1739 jusqu'en 1743. IV. *De paradiso regniq. cælestis gloria non expectata corporum resurrectione iustis à Deo collata adversus Thom. Burneti librum de statu mortuorum*, in-4°, Veronæ 1738. V. *De ingeniorum moderatione in religionis negotio*, in-4°, Venet. 1752, & in-8°, Colon. 1716. VI. *De superstitione vitanda*, in-4°, 2 tom. ibid. 1740. VII. *Liturgia romana vetus, tria sacramentaria complectens, &c.* in-4°, 2 tom. Venet. 1748. VIII. *Anecdota*, ou recueil de pieces tirées de la bibliothèque ambrosienne, 2 vol. in-4°, 1697 & 1698. L'auteur y joignit des notes & des dissertations intéressantes sur ces pieces, qui paroissioient pour la première fois. IX. *Anecdota greca*, 3 vol. avec des remarques & des dissertations, en 4 vol. in-4°, à Padoue, depuis 1709 jusqu'en 1713. X. Une relation des missions du Paraguay, des révérends peres Jésuites. C'est un vol. in-4°, en italien, dont la première partie fut donnée en 1743, & qui parut une seconde fois à Venise avec la deuxième en 1749. XI. La vie du pere *Paul Segneri*, Jésuite, avec des exercices spirituels suivant la méthode de ce pere, en italien, 1720, en 2 vol. in-16. XII. Quelques autres traités de piété aussi en italien. La vie de ce savant a été écrite en italien, par M. *Jean François Soli Muratori* son neveu, &

imprim
son hist
de conv
de *Mou*
pilate
trop les
que des
taine d'
les in-1
nécessa
falloit
croyon
Il avoit
par les

MUR
en Pro
l'Orato
fait cor
sade d'
Nous a
Romain
prouve
dont il

MUR
l'an 13
ne trai
chant,
quent l
ties, n
Les éc
la figur
exacter
cipale

I. N
naquit
dés p
pere l
Royal,
cellens
entier
Entre l
qui lui

imprimé à Venise en 1756, en 1 vol. in-4°. On pense bien que son historien écrit en panégyriste; mais on ne peut s'empêcher de convenir du mérite de son oncle. Il fut en Italie ce que dom de Montfaucon étoit alors en France, tous deux infatigables compilateurs, doués d'une mémoire prodigieuse, mais précipitant trop leurs travaux, & cherchant plutôt à donner de gros livres que des ouvrages faits avec choix. *Muratori* enfanta une cinquantaine d'in-folio, presque autant d'in-4°, sans compter les in-8° & les in-12. Il seroit bien étrange qu'on pût conserver l'exactitude nécessaire à tout auteur, en multipliant ainsi les volumes. S'il falloit pourtant juger entre l'écrivain françois & l'italien, nous croyons que M. *Muratori* l'emporteroit sur dom de Montfaucon. Il avoit des connoissances plus variées, & l'esprit plus cultivé par les belles-lettres & la philosophie.

MURET, (N.) naquit à Cannes, bourg du diocèse de Grasse en Provence. Il entra de bonne heure dans la congrégation de l'Oratoire, & y demeura quelques années. Ses prédications l'ayant fait connoître à Paris, il remplit le premier emploi dans l'ambassade d'Espagne sous M. de la Feuillade, archevêque d'Embrun. Nous avons de lui une *explication morale de l'épître de St. Paul aux Romains*, in-8°, 1677, à Paris, & quelques autres ouvrages qui prouvent son érudition. Il avoit été aumônier du duc de Vivonne, dont il prononça l'oraison funebre.

MURS, (Jean de) docteur de Paris, musicien, vivoit encore l'an 1330. Il composa un livre de la théorie de la musique, où il ne traite que des proportions que doivent avoir les intervalles du chant, les mesures des sons, & les diverses notes qui en marquent la différence & la valeur. Cet ouvrage divisé en trois parties, n'a pas été imprimé; on en trouve même peu d'exemplaires. Les écrivains modernes ont attribué à cet auteur l'invention de la figure & de la valeur des notes, parce qu'il en parle très-exactement dans la troisième partie de son livre, qui est la principale & la plus considérable.

N

I. NAIN, (Louis-Sébastien le) de Tillemont, fils de Jean le Nain, maître des requêtes, & de Marie le Ragois, naquit à Paris en 1637. Ses heureuses dispositions furent secondées par les bons exemples qu'il trouva dans sa famille. Son pere le mit à l'âge de dix ans dans les petites écoles de Port-Royal, sous MM. Nicole, Lancelot, Beauvais & les autres excellens maîtres qui en avoient la direction. Il se donna tout entier aux sciences & à la piété, & y fit également du progrès. Entre les auteurs latins qu'on lui faisoit lire, *Tite-Live* fut celui qui lui plut davantage. A peine pouvoit-il se résoudre à lire moins,

d'un livre de cet auteur chaque fois qu'il en faisoit l'ouverture. Ses maîtres reconnoissent dès-lors son attrait & son goût pour l'histoire. On lui fit lire ensuite *Baronius*, & à cette lecture M. de *Tillemont* joignit durant quelque temps l'étude de la théologie. De cette étude il passa à celle de l'écriture-sainte & des peres, cherchant dans les sources mêmes les fondemens & les preuves de notre foi. En faisant cette lecture, qu'il commença vers l'âge de dix-huit ans, il lui vint en pensée de recueillir ce qu'il y rencontreroit d'historique sur les apôtres & les hommes apostoliques, & de le ranger sous différens titres. Il suivit pour le reste la méthode d'*Usserius* dans ses *Annales sacrées*, qui lui avoit beaucoup plu, & sur laquelle il forma le plan de son ouvrage. Il montra cette ébauche aux personnes qui le régloient dans ses études. On vit en lui un génie tout propre à l'étude de l'histoire, & un talent particulier pour en bien éclaircir les difficultés, & on lui conseilla de continuer le même travail sur le commencement de l'histoire de l'église. A l'âge d'environ vingt-trois ans, vers l'an 1660, il alla demeurer dans le séminaire de Beauvais. Sa vertu paroïtoit dès-lors avec tant d'éclat, que M. de *Beauvais* disoit qu'il n'auroit point de plus grande consolation, que de pouvoir espérer de l'avoir pour successeur. Après avoir passé trois ou quatre ans dans le séminaire de Beauvais, il revint à Paris, & entra dans les ordres. Son humilité lui fit refuser long-temps les engagements du sacerdoce; mais à la priere de M. de *Saci*, son directeur, il reçut la prêtrise aux quatre-temps de carême de 1676. M. de *Tillemont* voulant se mettre plus à portée de profiter des avis de M. de *Saci*, se fit bâtir un petit corps de logis dans la cour de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. Il n'y avoit pas encore demeuré deux années entières, qu'il se vit obligé d'en sortir en 1679, avec diverses autres personnes qui habitoient ce désert. Il alla donc à Tillemont, qui est une terre dont il portoit le nom, éloignée de Paris d'une lieue du côté de Vincennes. Vers le même temps, M. le duc de *Montausier* pria M. de *Saci* d'écrire la vie de *St. Louis*. M. de *Saci* engagea M. de *Tillemont* à l'aider dans ce travail, & à lui en dresser les mémoires. M. de *Tillemont* employa plus de deux ans à y travailler. Quoiqu'il lût avec une rapidité étonnante, il fut au moins un an à ne faire que lire, & à déchiffrer une infinité de mémoires & de manuscrits. M. de *Saci* n'acheva pas la vie de ce saint Roi, & ce qu'il en avoit fait n'a point paru. M. de la *Chaise* l'entreprit après lui sur les mêmes mémoires de M. de *Tillemont*, qui les lui communiqua avec la même facilité qu'il les avoit abandonnés à M. de *Saci*. Environ deux ans après sa retraite à Tillemont, il fit un voyage en Flandres pour voir M. *Arnauld*, qui s'y étoit retiré. Delà il passa jusqu'en Hollande, où il visita M. l'évêque de *Castorie*, & les plus distingués d'entre les Catholiques de ces provinces. De retour à Paris, il pensa sérieusement à donner au public le soin de son travail sur l'histoire ecclésiastique;

mais le
retarda
gement
Tillemont
en un
ses am
toire de
on trav
échanti
Certe h
fit desin
cherat
censeur
fiste par
qui emb
pere *La*
Notre-S
évangile
sa mort
honnête
la note
public
Lamy
l'ancien
avoient
de réfu
second
lité écl
Meaux
crite,
M. de
genoux
toire de
l'église
dernier
la mort
taire &
de *Till*
ciens &
qui cor
sous di
persécut
les terr
n'est q
qu'il a
jusqu'à
corps d
entre d

mais le refus que fit son censeur de donner son approbation, retarda l'impression de l'ouvrage. Ce refus occasionna un changement, non dans les choses, mais dans l'ordre que M. de Tillemont avoit eu d'abord dessein d'y garder. Il devoit donner en un seul corps l'histoire des Empereurs, & celle de l'église; ses amis lui conseillèrent alors de les séparer. Et comme l'histoire des Empereurs n'avoit pas besoin d'un censeur théologien, on travailla à la donner par avance, afin de pressentir par cet échantillon quel seroit le goût du public sur tout l'ouvrage. Cette histoire fut recue avec une approbation univèrselle. Elle fit desirer de plus en plus celle de l'église. Le chancelier *Bouché* qui vouloit qu'elle parût, établit exprès un nouveau censeur. Le dessein de l'ouvrage de M. de Tillemont, qui consiste particulièrement dans la discussion de différentes difficultés qui embarrassent l'histoire, l'engagea à examiner l'opinion du pere *Lamy*, prêtre de l'Oratoire, sur la dernière Pâque de Notre-Seigneur. Ce pere avoit avancé dans son harmonie des évangiles, que J. C. n'avoit point fait la Pâque la veille de sa mort. M. de Tillemont combattit cette opinion; & par une honnêteté peu commune entre les auteurs, il lui communiqua la note qu'il avoit faite sur ce sujet, avant que de la donner au public dans le premier tome de l'histoire de l'église. Le pere *Lamy* eut bientôt fait une réponse qu'il inséra dans son traité de l'ancienne Pâque des Juifs, où il répond aussi à tous ceux qui avoient attaqué son sentiment. M. de Tillemont se crut obligé de réfuter cette réponse par une lettre qui se trouve à la fin du second tome de l'histoire ecclésiastique. Sa modestie & son humilité éclatent tellement dans cette réponse, que M. l'évêque de Meaux & M. l'évêque de Mirepoix, auxquels il la lut manuscrite, y trouverent de l'excès. Ce qui fit dire agréablement à M. de Meaux, qu'il le prioit de n'y pas toujours demeurer à genoux devant le P. *Lamy*, & de se relever quelquefois. L'histoire des Empereurs renferme six volumes in-4°, & l'histoire de l'église seize. Le sixième volume des Empereurs & les onze derniers de l'histoire ecclésiastique n'ont été imprimés qu'après la mort de l'auteur par les soins de M. *Tronchai*, son secrétaire & son ami. Dans la composition de ce grand ouvrage, M. de Tillemont lisoit les auteurs ecclésiastiques & profanes, anciens & modernes, & il recueilloit dans leurs livres tout ce qui concernoit les personnes & les faits. Il rédigeoit ces recueils sous divers titres de vies des saints, d'auteurs, d'Empereurs, de persécutions, d'hérésies, & les mettoit en ordre sans changer les termes des auteurs qu'il copioit. De sorte que sa narration n'est qu'un tissu des passages des auteurs, & des monumens qu'il a traduits en François, en marquant exactement à la marge jusqu'à la page du livre d'où il les a tirés. Il n'y a de lui dans le corps de l'ouvrage que quelques réflexions courtes, renfermées entre deux crochets, soit pour concilier les choses qui peuvent

paroitre contraires, soit pour servir de liaison aux différens passages des auteurs, soit pour instruire en peu de mots & édifier en passant le lecteur. Le peu qu'il donne de son propre fonds, dit M. du Fossé, fait regretter presque toujours de ce qu'il en dit si peu. Il ajoute à la fin de chaque volume des notes pour éclaircir quelques difficultés d'histoire ou de chronologie, auxquelles il renvoie dans le corps de l'ouvrage. Il a trouvé le secret, dit encore M. du Fossé, en traitant l'histoire profane des Empereurs idolâtres, d'y répandre les vives couleurs du christianisme. Il fait voir, dit M. Dupin, dans leurs vertus morales, l'imperfection & la foiblesse de ce qui n'est pas animé par la foi. Jamais auteur n'a communiqué plus aisément, & n'a tant fourni de son travail à d'autres auteurs. Le regardant comme appartenant non à lui, mais à l'église, il croyoit la servir plus fidelement, & arriver plus sûrement à son but, en se cachant sous le nom d'autrui. Quelque facilité qu'il eût à abandonner ainsi ses ouvrages aux autres, il discernoit néanmoins ceux à qui il les communiquoit. Travaillant à étouffer en lui-même tout sentiment de vanité, il ne croyoit pas devoir contribuer à celle des autres. Mais quand il trouvoit des personnes qui avoient des vues pures, & qui pouvoient faire un bon usage de son travail, il n'avoit rien de réservé pour eux. C'est ainsi qu'il abandonna tout ce qu'il avoit fait sur St. Athanase, sur St. Basile, sur St. Grégoire de Nazianze, sur St. Ambroise, &c. M. Hermant en profita beaucoup dans les vies de ces saints docteurs, qu'il a données au public. Il communiqua de même son travail sur Tertullien & sur Origene aux auteurs qui nous ont donné leur histoire imprimée à Paris en 1675, celle de St. Cyprien au traducteur de ce pere, celles de St. Hilaire, de St. Augustin, de St. Paulin, &c. à ceux qui ont donné les dernières éditions de ces saints. Ce pieux écrivain ne voulut jamais faire paroître son nom à la tête de ses livres. Ce fut contre son gré qu'on en mit quelques lettres. Néanmoins il ne put le cacher, & bientôt tout le monde le fut. Mais bien loin de s'en réjouir, il en trembloit; & lorsqu'en diverses rencontres des personnes qui ne l'avoient jamais vu, lui disoient que son nom & son mérite ne leur étoit pas inconnus, quoiqu'ils n'eussent pas l'avantage de connoître sa personne, il leur répondoit, en soupirant, qu'il n'étoit à la vérité que trop connu, & que c'étoit ce qui lui faisoit craindre le malheur de ceux, qui, connus de toute la terre, meurent sans se connoître eux-mêmes. Enfin Il plut à Dieu de l'associer à ceux dont il avoit fidelement retracé les actions & les vertus, encore plus par sa vie que par ses écrits. Il lui prit une petite toux sèche à la fin du carême 1697. Affoibli par une longue suite de veilles & d'austérités, il mourut après une langueur de trois mois en 1698, âgé d'un peu plus de 60 ans. On a imprimé en 1711, un vol. de réflexions de piété, & de lettres édifiantes de M. de Tillemont. Elles sont à la suite de sa vie composée par M. Tronchai.

II. NAIN,

II. NAIN
1640. A
l'abbaye
autere
un an
bruit. M
& dema
doit en
écrivit a
le nouv
sentit. I
solitude
menceim
de Ranc
geste &
prieur a
plus gra
tales &
avant sa
de tout
de l'espr
ouvrages
de l'histo
& de di
& 1697.
manque
Jérémie
excellen
imprimé
la Trapp
voit com
en 3 &
de plusie
Trappe,
rens tem
tions, i
Dieu pou
lettre au
primée
manuscri
faute de
traite ont
I. NAIN
fesseur d
ouvrage
Le prem
1609, &
France.
Tom

II. NAIN, (*Pierre le*) frere du précédent , naquit à Paris en 1640. Après avoir reçu une éducation chrétienne , il entra dans l'abbaye de *St. Viçtor*. Appelé à une vie plus pénitente & plus austere , il se retira à la Trappe au diocese de Séez en 1668 , un an après son élévation au sacerdoce. Sa retraite fit grand bruit. M. de *Perefixe* , alors archevêque de Paris , le réclama & demanda qu'il fût renvoyé à *St. Viçtor* , où on le redemandoit en effet. M. de *Rancé* , abbé & réformateur de la Trappe , écrivit au prélat pour le supplier de vouloir bien permettre que le nouveau religieux restât à la Trappe , & l'archevêque y consentit. D. le *Nain* y fit profession en 1669. Il acheva dans cette solitude d'oublier le monde qu'il avoit toujours haï , & au commencement il écrivit même rarement à son pere. Il soulagea M. de *Rancé* dans toutes ses fonctions avec beaucoup de zele , de sagesse & de prudence. Il eut part lui-même en qualité de sous-prieur au gouvernement de l'abbaye ; & après y avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus chrétiennes , sacerdotales & religieuses , il mourut en 1713 à 73 ans. Plusieurs années avant sa mort , ses austérités l'ayant épuisé & rendu incapable de tout exercice corporel , on lui permit d'y suppléer par celui de l'esprit. C'est à ce saint loisir que nous devons presque tous les ouvrages que nous avons de lui. Ces ouvrages sont , I. Un *essai de l'histoire de l'ordre de Cîteaux* , tirée des annales de l'ordre & de divers historiens , en neuf vol. in-12 , imprimés en 1696 & 1697. On y trouve beaucoup d'onction & de piété ; mais il manque de critique & d'exactitude. II. *Homélies sur le prophete Jérémie* , en 2 vol. in-8° , c'est un ouvrage de morale qui est excellent. L'auteur en a laissé une suite qui n'est pas encore imprimée. III. *La vie de M. de Rancé , abbé & réformateur de la Trappe*. Cette vie n'a pas été donnée , telle que l'auteur l'avoit composée. Quelques personnes la trouvent partielle. Elle est en 3 & en 2 vol. in-12. IV. *Dom le Nain* est encore auteur de plusieurs relations de la vie & de la mort des religieux de la Trappe , dans le recueil qui a été imprimé par parties en différens temps. On assure que tout le tome quatrieme de ces relations , imprimé en 1704 , in-12 , est de lui. V. *Elévations à Dieu pour se préparer à la mort* , chez *Babuti* , in-12. VI. Une lettre au pere *Gourdan* , chanoine régulier de *St. Viçtor* , imprimée dans la vie du pere *Gourdan*. VII. Plusieurs ouvrages manuscrits. Le style de dom le *Nain* n'est pas ferré ; mais cette faute de précision devient estimable , parce que les vérités dont il traite ont besoin d'être développées.

I. NAVARRETTE, (*Balthasar*) Dominicain espagnol , professeur de théologie , se rendit célèbre dans son pays par un ouvrage en 3 vol. in-fol. intitulé : *Controversæ in D. Thomam*. Le premier vol. parut à Valladolid en 1605 , le second en 1609 , & le troisieme en 1634. Ce livre est assez peu connu en France.

II. NAVARRETTE, (*Ferdinand*) autre Dominicain espagnol, naquit à Pennafiel dans la Castille vieille. Ses talens lui méritèrent l'honneur de remplir plusieurs chaires. Il brilloit en Espagne, lorsqu'il abandonna ce théâtre de sa gloire pour aller prêcher à la Chine. Divers contre-temps le retinrent en Amérique, où son zèle ne fut pas inutile, & il n'arriva aux Philippines qu'en 1648. Nommé à son arrivée professeur de théologie à Manille, il travailla à la conversion des infidèles de ces îles, ainsi qu'à celle des idolâtres de Macaçar, où il fut envoyé en 1657. Deux ans après, il passa à la Chine, dont il apprit la langue avec tant de facilité, qu'il l'écrivait & la parloit sur le champ. Les missionnaires de ce pays l'envoyèrent à Rome, pour se plaindre des abus que les missionnaires Jésuites introduisoient dans cette partie du monde. La congrégation les condamna, mais sans pouvoir ni en réprimer les auteurs, ni faire cesser le scandale. Il fallut donc envoyer à la Chine des vicaires apostoliques, qui, revêtus des pouvoirs du St. Siege, examinassent par eux-mêmes l'état des choses, & pussent ensuite donner les décisions nécessaires. On choisit ces vicaires dans la nouvelle congrégation des *missions étrangères*, qui venoit de s'établir à Paris. *Navarrette* fit vers ce temps-là une relation de sa mission qui fut trouvée si sage, qu'on pensa l'élever à l'épiscopat. De retour en Espagne, le roi *Charles II* le nomma à l'archevêché de *St. Domingue* en Amérique, & il fut sacré en 1678. Il alla prendre possession de son église, qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'à l'an 1689, auquel il mourut. On remarque qu'il donna un établissement dans son diocèse aux Jésuites, avec qui il n'avoit pas été d'accord dans la Chine, quoiqu'il n'eût point changé de sentiment sur la question qui les avoit brouillés ensemble. Peu d'écrivains ont aussi bien traité ce qui concerne la Chine. Son ouvrage en ce genre composoit 3 vol. *in-fol.* sous le titre de : *Traité historique politiques & religieux de la monarchie de la Chine*. Le premier vol. parut *in-fol.* à Madrid en 1676, & le second étoit fort avancé, lorsque dom *Jean d'Aurriche*, protecteur de *Navarrette*, vint à mourir; & cette mort laissa à l'inquisition d'Espagne la liberté de le supprimer. Les Jésuites ont cité si souvent ce second tome, qu'on ne peut douter que l'inquisition ne leur en fît présent de quelques exemplaires. On ne fait ce qu'est devenu le manuscrit du troisième vol. *Navarrette* avoit encore composé d'autres ouvrages, pour instruire les Chinois des mystères du christianisme, ou pour répondre à leurs objections; mais ils sont demeurés manuscrits.

NAUCLER, (*Jean*) noble allemand, né dans la Souabe, fut prévôt de l'église de Tubinge, qu'il édifia par ses vertus & qu'il éclaira par ses lumières. Il fut professeur du droit canon dans l'université de la même ville, fondée en 1477: temps auquel *Naucler* florissoit. Nous avons de lui une *chronique*, dans laquelle il fait paroître assez d'exacitude & de justesse d'esprit. Elle est

depuis A
Surius j
exact q

NEE
grégatio
Saumuy
Il étoit
demand
son suc
1672,
possessio
appelle
Ce pré
concou
par ses
d'une r
pagne
pour l
consom
6 juin
plus de
quatre
soins d
donna
traités
très-fai
& le tr
l'écritu
réfute
sainte,
la lit co
turarun
tholico
joint un
le Roi
difierta
Paris,
très-bie
dans so
mit aut
de la tr
parut e
même
donnoit
résolut
conform
avoit tr
peniten

depuis *Adam* jusqu'en 1500. *Basilius* l'a poussée jusqu'en 1514, & *Surtius* jusqu'en 1574. Ses continuateurs sont beaucoup moins exacts que lui.

NÉERCASSEL, (*Jean*) évêque de Cassorie, étoit de la congrégation de l'Oratoire. Après avoir professé la philosophie à Saumur, puis la théologie à Malines, il étoit venu en Hollande. Il étoit archidiacre d'Utrecht & provicaire, lorsque le clergé le demanda pour coadjuteur de *Jacques de Torre*, & ensuite pour son successeur. Lorsque *Louis XIV* vint dans ces provinces en 1672, il fit un accueil gracieux à M. *Néercassel*. Il le mit en possession de la grande église métropolitaine d'Utrecht qu'on appelle le dôme, & voulut qu'il y fit ses fonctions d'évêque. Ce prélat y officia en effet, & y prêcha plusieurs fois avec un concours prodigieux de peuple. Il vécut jusqu'en 1686, où épuisé par ses travaux apostoliques, il tomba malade à Zwol à la fin d'une mission, dans laquelle il avoit prêché en pleine campagne à des milliers de personnes qui venoient de toutes parts pour l'entendre. Après une maladie de quelques jours, il y consumma sa course, plein de mérite & de bonnes œuvres, le 6 juin à 60 ans. L'église de Hollande étoit alors composée de plus de cinq cens mille catholiques, gouvernés par plus de quatre cens pasteurs. Continuellement appliqué à prévoir les besoins de ses peuples & à les prémunir contre l'erreur, il leur donna des préceptes de vive voix & par écrit dans les trois traités latins; l'un du culte des saints, & principalement de la très-sainte Vierge; l'autre, de la lecture de l'écriture-sainte; & le troisieme, de l'amour pénitent. Son traité sur la lecture de l'écriture-sainte, est un ouvrage de morale & de controverse. Il réfute la maniere dont les Protestans lisent & font lire l'écriture-sainte, & montre que ce n'est que dans l'église catholique qu'on la lit comme on le doit. Son titre est: *Tractatus de lectione scripturarum, in quo Protestantium eas legendi praxis refellitur, Catholicorum verò stabilitur. Embricæ, 1677, in-12.* L'auteur y a joint une dissertation très-solide: *De interprete scripturarum.* M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, traduisit ce traité & cette dissertation en françois, & sa traduction a été imprimée à Paris, in-8°, en 1680. L'ouvrage latin de M. *Néercassel* fut très-bien reçu à Rome, & l'abbé *Nazari* en parla avec éloge dans son journal des savans, écrit en italien en 1677. M. le Roi mit aussi en françois le traité du culte des saints & principalement de la très-sainte Vierge. C'est un gros vol. in-8°. La traduction parut en 1679 à Paris. M. le Roi avoit aussi traduit le traité du même prélat: *Amor pœnitens*; mais ayant appris que l'on en donnoit une nouvelle édition considérablement augmentée, il résolut de l'attendre, & il mourut avant que d'être en état de conformer sa traduction à cette nouvelle édition, & ce qu'il avoit traduit n'a point paru. Cette seconde édition de l'*Amor pœnitens* est en deux gros vol. in-8°. Elle fut publiée en 1684,

pour répondre aux objections faites contre cet ouvrage, & pour prévenir celles que l'on pourroit faire; mais cette seconde ne put paroître que sur la fin de 1685. Les ennemis de la sainte doctrine firent quelques poursuites pour le faire condamner à Rome; mais leurs intrigues furent sans succès. Le cardinal de *Grimaldi*, archevêque d'Aix, se déclara en faveur du livre, de même que le cardinal le *Camus*, évêque de Grenoble, & le grand *Bossuet*, évêque de Meaux, qui tous deux écrivirent à cette occasion des lettres de félicitation à l'illustre auteur. L'*amor pœnitens* a paru en 1741, traduit en françois en trois vol. in-12. Enfin l'on a de M. *Néercassel* une relation abrégée en latin de sa dernière visite épiscopale. Il écrivit lui-même cette relation. Son secrétaire acheva ce qui regardoit sa maladie & sa mort. Cet écrit a été imprimé in-8°.

NEEVIUS, vulgairement **NEEF**, (*Jean*) de Malines, religieux Augustin, bachelier en théologie, exerça les fonctions de prieur dans différentes maisons de son ordre. Nommé en 1625 définitiveur & provincial de la province de Flandres, il mourut à Malines à l'âge de 80 ans en 1656. C'étoit un homme affable, d'un caractère doux & d'un esprit éclairé. Nous avons de lui, I. *Eremus augustini*, à Louvain 1638, in-4°. L'auteur parle dans cet ouvrage de ceux qui ont embrassé la vie érémitique dans l'ancien & dans le nouveau testament: de l'établissement; de l'approbation & de la propagation de l'ordre des hermites de *St. Augustin*: de la vie de *St. Augustin* & de celle des membres de son ordre, qui se sont distingués par la sainteté de leur vie. II. De l'usage fréquent des sacrements de pénitence & d'eucharistie en flamand, avec une addition sur les confréries & les indulgences. III. *Vita sanctæ Monicæ*, à Anvers 1628.

NEPVEU, (*François*) Jésuite de Bretagne, né à *St. Malo* en 1639, fit profession en 1672. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique durant six ans, & la philosophie pendant huit, il fut chargé du gouvernement de diverses maisons. Il s'acquitta de ces emplois avec autant de zèle que de lumières. Il étoit à la tête du collège de Rennes, lorsqu'il mourut; mais on ne dit point en quelle année. Il est auteur des thèses de philosophie, soutenues en 1679 par *Louis de la Tour d'Auvergne*, prince de *Turenne*, qui sont remarquables, non seulement par leur étendue & leur solidité, mais encore parce qu'elles sont ornées de symboles, d'inscriptions & de vignettes, dues au génie & au bon goût du père de la *Rue* son confrère. Tous les autres ouvrages de ce vertueux Jésuite ont la piété & la morale pour objet. Tels sont, I. *Association pour demander l'amour de Notre-Seigneur* J. C. à Nantes 1681, in-12. II. *Méthode d'oraison*, à Nantes, in-12. III. *De l'amour de Notre-Seigneur* J. C. à Nantes 1684 & 1688, in-12, à Paris 1691 & 1698. Le père *Paul Segneri* a traduit cet ouvrage en italien. IV. *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Notre-Seigneur* J. C. à Paris 1691, in-12. V. *Re-*

traite J
in-12,
latin,
manier
pour
en ital
tiennes
4 tome
in-12,
VIII. I
J. C. à
des pr
tienne
ecclési
les per
grande
tions
tuelles
I. N.
quelqu
cour l
tira po
ordon
père,
nymp
envoy
dégén
toutes
profan
se ret
de pa
lution
Il tin
culte
envoy
sentin
Icono
s'opp
qui e
sainte
Nous
brevis
III. I
dans
entie
comp
tase
liger

traite selon l'esprit & la méthode de St. Ignace , à Paris 1687 , in-12 , & encore en 1701 & 1716. Cet ouvrage a été traduit en latin , & imprimé ainsi à Ingolstadt en 1707 , in-8°. VI. La manière de se préparer à la mort pendant la vie , qui peut servir pour une retraite de huit jours , à Paris 1693 , in-12 , & traduite en italien , à Venise 1715 , in-12. VII. Pensées & réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année , à Paris 1699 , in-12 , en 4 tomes ; cet ouvrage a été traduit , 1°. en latin , à Munich 1709 , in-12 , 4 tomes. 2°. En italien , à Venise 1712 , in-12 , 4 tomes. VIII. L'esprit du christianisme , ou la conformité du chrétien avec J. C. à Paris 1700 , in-12. IX. Conduite chrétienne , ou règlement des principales actions & des principaux devoirs de la vie chrétienne , à Paris 1704 , in-12. X. Retraite selon St. Ignace pour les ecclésiastiques , à Paris 1706 , in-12. XI. Retraite spirituelle pour les personnes religieuses , & pour celles qui aspirent à une plus grande perfection , à Paris 1708 , in-12. Ces différentes productions prouvent beaucoup de connoissances dans les voies spirituelles , & on les lit encore avec fruit.

I. NICEPHORE , patriarche de Constantinople , fut pendant quelque temps secretaire des Empereurs d'Orient. Les vices de la cour l'ayant révolté , il se retira dans un monastere , d'où on le tira pour le faire succéder l'an 806 au patriarche Tarse. Il fut ordonné patriarche le jour de Pâque de la même année 806. Son pere , qui avoit été secretaire de l'empereur Constantin Copronyme , perdit sa charge , fut traité d'une maniere indigne , & envoyé en exil , parce qu'il honoroit les images. Nicéphore ne dégénéroit point de la vertu de son pere. Il étoit bien instruit de toutes les vérités de la religion , & possédoit aussi les sciences profanes. Il fonda un monastere dans un lieu désagréable , où il se retiroit souvent pour prier. Il fut élevé malgré lui à la dignité de patriarche ; & pendant son ordination il prit une ferme résolution de s'exposer à tout , plutôt que d'abandonner la vraie foi. Il tint un synode qui fit soupçonner à Rome sa doctrine sur le culte des images ; mais sa conduite & sa profession de foi , qu'il envoya au pape Léon III , donnerent une idée plus vraie de ses sentimens. L'empereur Léon l'Arménien , qui releva l'hérésie des Iconomaques , ne pouvant souffrir le zele avec lequel Nicéphore s'opposoit à ses erreurs , le reléqua en 815 dans un monastere , qui est de l'autre côté du détroit de Constantinople. Il y mourut saintement , âgé d'environ 71 ans , en 828 ; après 14 ans d'exil. Nous avons de lui un abrégé historique , sous le titre d'*historiæ breviarium* , depuis la mort de l'empereur Maurice jusqu'à Léon III. Le pere Petau le publia l'an 1616 , & le fit mettre ensuite dans le corps de l'histoire l'an 1648. Cet ouvrage n'est pas venu entier jusqu'à nous , & il s'y trouve un grand vuide. Nicéphore composa un autre livre intitulé : *Chronologia tripartita* , qu'Anastase le Bibliothécaire avoit traduit en latin , & que Joseph Scaliger , le pere Jacques Goar , Dominicain , & divers autres ont

publié. Nous avons encore de *Nicéphore* sa confession de foi, que le cardinal *Baronius* rapporte dans le onzième tome de ses annales. *M. Cotelier* a donné 45 canons de *Nicéphore*, & une lettre canonique dans le troisième tome de ses monumens de l'église grecque; mais ce n'est que la plus petite partie de ses ouvrages, qu'on trouve manuscrits dans la bibliothèque du Roi. Ces ouvrages ont été écrits contre les Iconoclastes; le style est très-différent de celui de son histoire; il est diffus, chargé de déclamations & de répétitions. Ils ne laisseroient pas d'être fort utiles: on y a remarqué de bons raisonnemens, un grand détail des objections des Iconomaques, & beaucoup de passages des peres les plus célèbres, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Le pere *Banduri* avoit promis, dès l'an 1705, de donner tous ses ouvrages au public, mais il ne tint sa parole. Une partie a été traduite en latin par le pere *Turrien*, & publiée par *Henri Canisius*, neveu du Jésuite de ce nom.

II. NICEPHORE BLEMMIDAS, prêtre & moine du mont Athos, qui refusa le patriarcat de Constantinople, florissoit dans le treizième siècle. Il fut favorable aux Latins, & plus porté à la paix qu'aucun des Grecs de ce siècle-là. C'est dans cet esprit qu'il composa deux traités de la procession du St. Esprit, l'un adressé à *Jacques*, patriarche de Bulgarie, & l'autre à l'empereur *Théodore Lascharis*. Il y combat l'opinion de ceux qui soutenoient, qu'on ne pouvoit pas dire que le St. Esprit procédât du Pere par le Fils. Ces deux traités sont imprimés en grec & en latin dans la Grèce orthodoxe d'*Allatius*.

I. NICETAS, surnommé *SERRON*, diacre de l'église de Constantinople, contemporain de *Théophilaète*, dans le onzième siècle. Son mérite le fit élever sur le siège épiscopal d'Héraclée. Il composa un commentaire sur les oraisons funèbres, qui se trouvent en latin parmi les ouvrages de ce pere. On lui attribue une chaîne sur le livre de *Job*, composée des passages tirés de plusieurs peres, d'*Appollinaire*, de *St. Athanase*, de *St. Basile*, de *St. Chrysostome*, de *St. Cyrille d'Alexandrie*, de *Didyme d'Alexandrie*, de *Denis d'Alexandrie*, de *St. Ephrem*, d'*Eusebe*, de *St. Grégoire de Nazianze*, &c. Cet ouvrage fut imprimé en grec & en latin *in-folio*, à Londres en 1637. On a du même auteur de semblables chaînes sur les psaumes, & sur le cantique des cantiques, imprimées à Bâle l'an 1659. Il y a un commentaire sur les poésies de *St. Grégoire de Nazianze*, imprimé à Venise, sous le nom de *Nicetas Paphlagonie*, qui est apparemment du même auteur.

II. NICETAS ACHOMINATE, historien grec, dit *CHONIATE*, parce qu'il étoit de Chone ou Colosse, ville de Phrygie, florissoit dans le treizième siècle. Il avoit exercé des emplois considérables à la cour de Constantinople. Cette ville ayant été prise par les François l'an 1204, il se retira avec une fille qu'il avoit enlevée aux ennemis, & qu'il épousa à Nicée en Bithynie. C'est

là qu'il
annale
celle d
Jerome
1593
pressio
en est
quelqu
cet éc
désord
» Voi
» sage
» des
» Gre
» dis
» souv
» tien
» que
» tout
» à D
» exe
» met
» Les
» con
» lem
» le S
» reti
» à c
» les
» tou
» des
On a
ortho
dans
logne
ce qu
fragm
NI
diocè
fessio
doctè
cette
la m
en r
amou
tie d
tach
pens

là qu'il termina sa vie en 1206. Il composa une histoire, ou des annales, depuis la mort d'*Alexis Comnene*, l'an 1118, jusqu'à celle de *Baudouin*, l'an 1205. Cet ouvrage traduit en latin par *Jerome Wolf*, fut imprimé à Bâle l'an 1557, puis à Geneve l'an 1593. On le trouve dans le corps de l'histoire bisantine, de l'impression du Louvre 1647. Ce morceau est fort bon; mais le style en est trop emphatique; l'auteur veut être éloquent, & il l'est quelquefois lorsqu'il n'est point déclamateur. Qu'on en juge par cet échantillon. Après avoir peint avec des couleurs de feu les désordres que les François commirent à Constantinople, il ajoute:

» Voilà ce que vous avez fait, vous qui prétendez être sages,
 » sages, fideles à vos sermens, amateurs de la vérité, ennemis
 » des méchans, plus religieux & plus justes que nous autres
 » Grecs, & plus exacts observateurs des préceptes de J. C. Je
 » dis plus: Vous qui portez la croix sur vos épaules, & qui avez
 » souvent promis avec serment de passer par les terres des Chré-
 » tiens sans y répandre de sang, comme n'ayant pris les armes
 » que contre les Sarrasins; & de garder la continence pendant
 » tout le temps que vous portez la croix, comme étant consacrés
 » à Dieu. Vous cherchez à venger le St. Sépulchre, & vous
 » exercez votre fureur contre J. C. Vous ne craignez pas de la
 » mettre sous vos pieds, pour prendre un peu d'or ou d'argent.
 » Les Sarrasins n'en ont pas usé de même: ils ont traité vos
 » compatriotes avec toute sorte d'humanité à la prise de Jérusa-
 » lem. Ils n'ont point insulté aux femmes des Latins, ni rempli
 » le St. Sépulchre de corps morts; mais ils leur ont permis de se
 » retirer librement, moyennant un léger tribut par tête, laissant
 » à chacun les biens dont il étoit en possession. C'est ainsi que
 » les ennemis de J. C. ont traité des gens qui avoient une religion
 » toute différente de la leur; & c'est ainsi que vous avez traité
 » des Chrétiens dont vous n'aviez aucun sujet de vous plaindre.

On attribue encore à *Nicetas* les cinq premiers livres de la foi orthodoxe. Ils furent imprimés in-8° l'an 1580, & ont été mis dans le douzieme volume de la bibliotheque des peres de Cologne. Nous avons encore un fragment du vingtieme livre, sur ce qu'on doit observer quand un mahométan se fait chrétien. Ce fragment peut être utile, ainsi que l'ouvrage dont il est détaché.

NICOLAI, (*Jean*) Dominicain, né à Monza, village du diocese de Verdun près de Stenay, l'an 1594, fit profession en 1612. On l'envoya à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en théologie en 1632. Son érudition le fit retenir dans cette ville, & il y professa pendant vingt ans la théologie dans la maison de son ordre, rue St. Jacques. Il en fut élu prieur en 1661, & il y mourut en 1673 à 78 ans. Ses vertus & son amour pour le travail le firent aimer & estimer. Il passa une partie de sa vie à travailler sur le texte de St. Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec les théologiens, qui ne pensent pas comme son école; mais il ne réussit pas toujours,

& il s'attira plusieurs adversaires. Nous avons de lui, I. La théologie latine de *Reinier de Pise*, de l'ordre des Freres Prêcheurs, avec des corrections & des supplémens, à Lyon 1655, *in-fol.* en 3 vol. Il y en eut une nouvelle édition dans la même ville & sous le même format, avec des nouvelles additions qui ne font pas plus rechercher cet ouvrage entièrement oublié. II. L'exposition de *St. Thomas d'Aquin* sur les quatre évangélistes, à Paris en 1657, *in-fol.* & à Lyon en 1670, *in-fol.* III. Les commentaires du même saint sur le maître des sentences avec des notes, à Paris en 1659, *in-fol.* en 4 tomes. IV. Un autre commentaire sur le même auteur, à Paris en 1660, *in-fol.* Le pere *Nicolaï* tache de prouver dans la préface, que cet ouvrage est de *St. Thomas*; mais les peres *Querif* & *Echard*, dans la bibliothèque des auteurs de leur ordre, prétendent qu'il est du cardinal *Annibal de Annibaldis*. V. Les questions quodlibetales de *St. Thomas d'Aquin*, à Paris en 1660, *in-fol.* Cette édition est fort peu correcte. VI. Une édition de la somme de *St. Thomas*, avec des notes, à Paris 1663, *in-fol.* & à Lyon, 2 vol. *in-fol.* le premier en 1685, & le second en 1686. Cette dernière édition est bien exécutée, & c'est la meilleure que nous ayons de ce célèbre ouvrage. VII. Une dissertation latine sur le jeûne, à Paris en 1667, *in-12*, & réimprimée en 1675. La disette de vivres, causée par le siege de la ville de Paris en 1649, ayant obligé l'archevêque de cette ville de permettre le carême l'usage de la viande le lundi, le mercredi & le jeudi de chaque semaine, on agita si l'on étoit aussi dispensé de jeûner ces jours-là. *M. de Launoï* fut pour la négative, & le pere *Nicolaï* soutint le contraire; mais cependant sans décider clairement la question. VIII. Une dissertation latine sur le concile plénier, dont *St. Augustin* allegue le jugement touchant le baptême des hérétiques, *in-12*, à Paris en 1667. IX. Deux dissertations sur le baptême, à Paris en latin 1667, *in-12*. Il prétend dans la première contre *M. de Launoï*, que l'usage de l'église romaine de n'administrer autrefois le baptême qu'à Pâque & la Pentecôte hors le cas de nécessité, étoit généralement observé dans toutes les églises; & dans la seconde, que l'église n'a jamais contraint les Juifs ni les Infideles à recevoir le baptême. Il avoit fait précéder ces dissertations par un avertissement latin, où il avoit fait aussi son apologie. Cet écrit imprimé en 1658, *in-12*, à Paris, n'est plein que de personnalités qu'il n'intéressent en rien le public, & de ces injures qui le révoltent. X. Quelques écrits sur la grace, réfutés par *MM. Arnauld* & *Nicole*. Il y a dans les différens ouvrages du pere *Nicolaï*, des sentimens qu'il faut reléguer parmi les opinions singulieres. Il n'avoit que le talent d'être simple & concis, & de ne dire que ce qui est utile. On ne lit actuellement presqu'aucun de ses livres.

I. NICOLAS DE CLAIRVAUX, disciple & secretaire de *St. Bernard*,

Bernard
Montira
ration d
St. Vitz
trouve
pas d'es
Baluze
mélange
II. NI
gois, v
nocent I
confesse
l'évêché
Nicolas
l'histoire
mer dan

III. N
la Moré
dans la
de J. C.
lité du c

» dit-il
» puiffan
» quoi c
» chang
» en fon
» d'un r
» pensée
» ne cro
» son af
» qu'elle
» tellige
» fessez
» Dieu ;
» est bo
» contre
» foi, &
» religio
» le fon
» nier to

IV. N
petite v
juif, &
converti
vint à P
criture-f
hébraïqu
grand se
Ton

Bernard, quitta son monastere & se retira dans celui de Montiramei. Il y mourut vers l'an 1180 dans une grande réputation de vertu & de savoir. *Jean Picard*, chanoine régulier de St. *Victor* de Paris, a publié un vol. de ses lettres, qu'on trouve dans la bibliotheque des peres. Elles ne manquent pas d'esprit, & elles sont écrites d'une maniere agréable. *M. Baluze* en a donné encore deux dans le second tome de ses mélanges.

II. NICOLAS DE CURBIO, religieux de l'ordre de St. *François*, vivoit dans le treizieme siecle. Il fut estimé du pape *Innocent IV*, qui le retint à Rome pour être son chapelain & son confesseur. La considération qu'il s'étoit acquise, lui mérita l'évêché d'Assise. Le pape *Innocent IV* mourut entre ses bras. *Nicolas* en écrivit la vie, qui est un ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique de ce temps-là. *M. Baluze* l'a fait imprimer dans le tome septieme de ses mélanges.

III. NICOLAS, évêque de Metone, maintenant Modon dans la Morée, florissoit dans le douzieme siecle. Nous avons de lui dans la bibliotheque des peres un traité du corps & du sang de J. C. Voici comme il parle contre ceux qui doutoient de la réalité du corps & du sang de J. C. dans l'eucharistie : » Pourquoi, » dit-il, attribuez-vous l'impuissance à celui qui est tout- » puissant ? N'est-ce pas lui qui a fait toutes choses de rien ? Pour- » quoi cherchez-vous les causes & l'ordre de la nature, dans le » changement du pain au corps de J. C. & du vin mélé d'eau » en son sang, puisque ce corps même est né d'une Vierge » d'un maniere qui surpasse la nature, & qui est au-dessus des » pensées, de la raison & de l'intelligence des hommes ? Vous » ne croyez donc pas aussi sa résurrection d'entre les morts, ni » son ascension au ciel, ni les autres merveilles de J. C. puis- » qu'elles surpassent de même & la nature & les pensées & l'in- » telligence. La cause de cette incrédulité est que vous ne con- » fessez pas que J. C. est le Dieu véritable, & qu'il est le Fils de » Dieu ; mais que vous êtes ou juif ou arien dans le cœur. Il » est bon de remarquer avec quelle force cet évêque s'éleve » contre les recherches inquietes d'une raison peu soumise à la » foi, & contre le téméraire dessein d'allier les mysteres de la » religion avec notre intelligence naturelle. C'est en attaquer » le fondement, que de les soumettre à son examen : c'est les » nier tous que de prétendre les expliquer par cette voie.

IV. NICOLAS DE LIRE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petite ville de Normandie entre Sées & Evreux. Il étoit né juif, & avoit commencé d'étudier sous les rabbins ; mais s'étant converti, il prit l'habit des Freres Mineurs vers l'an 1292. Il vint à Paris, où il fut reçu docteur, & expliqua long-temps l'écriture-sainte dans le grand couvent de son ordre. La langue hébraïque qu'il avoit apprise dès son enfance, lui fut d'un grand secours pour entendre le sens littéral de l'écriture trop

négligé de son temps, quoiqu'il soit le fondement des autres sens, comme il le remarque lui-même. Ce docteur s'appliqua toute sa vie à l'explication de l'écriture, & composa deux ouvrages qui eurent un grand succès de son temps. I. Des notes courtes, ou, comme on parloit alors, une postille perpétuelle sur toute la bible, que l'on a joint dans les éditions imprimées à la glose ordinaire, composée par *Valafride Strabon* cinq cens ans auparavant. II. Un *commentaire* sur tous les livres de l'ancien & du nouveau testament. Il marque à la fin de ce dernier ouvrage, qu'il l'a achevé à Paris l'an 1330. Il mourut dix ans après avec une réputation étendue.

V. NICOLAS DE CUSA, voyez CUSA.

VI. NICOLAS EYMERIC, né à Girone, ville de Catalogne, vers l'an 1320, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, & fut fait inquisiteur général par *Innocent VI* vers l'an 1356. Etant venu à Avignon sous le pontificat de *Grégoire XI*, il fut nommé chapelain du Pape, & juge des causes d'hérésies. Après avoir exercé son emploi avec zele, il alla mourir à Girone en 1399. Son principal ouvrage est intitulé: *Le directoire des inquisiteurs*, imprimé pour la première fois à Barcelonne l'an 1503, & depuis à Rome l'an 1578, avec les corrections & scholies de *Penna*, & enfin dans la même ville en 1587, & à Venise l'an 1596, avec les commentaires de ce même auteur. Cet ouvrage est divisé en trois parties. L'auteur traite dans la première, des points de notre foi; dans la seconde, de la punition des hérétiques, & des peines qu'ils méritent, suivant le droit canon & les décrétales; ce que c'est qu'hérésie & erreur; des différentes hérésies, & enfin de ceux qui sont soumis à la juridiction de l'inquisition & des crimes qui sont de sa compétence. La troisième partie traite de la manière d'instruire les procès dans le tribunal de l'inquisition, du pouvoir & des privilèges des officiers; des témoins, des coupables & de l'exécution des jugemens. Il y a des choses qui paroîtront étranges dans ce livre, même à ceux qui sont en pays d'inquisition.

VII. NICOLAS, (*le Pere*) prédicateur Capucin, vit le jour à Dijon. Il mourut à Lyon en 1694, après avoir été trois fois définitiveur de la province & provincial. Ses talens pour la chaire lui firent un nom. Nous avons de lui, I. Un avent intitulé: *Pharaon réprouvé, ou l'avocat sur la providence de Dieu, sur la réprobation des pécheurs* 1685, in-4°. II. *Octave* du St. sacrement, in-8°, 1685. III. *Octave* de l'Ascension de Notre-Seigneur, in-8°, 1687. IV. Sur les évangiles du carême, 3 vol. in-8°, 1688. V. Sur les mystères de Notre-Seigneur, in-8°. VI. Sur les mystères de la Ste. Vierge, in-8°. VII. Sermons prêchés pendant l'Avant, in-8°. VIII. Sermons pour les quarante heures, contre le mauvais usage du sacrement de pénitence, 1691, in-8°. IX. Panégyriques des saints, 3 vol. in-fol. X. Sermons sur tous les dimanches de l'année, 3 vol. in-8°.

1694. X
in-8°, 1
sermons
giles du
Venise
qu'ils n
la méth
meilleur
NICO
lieurs é
pere, a
anciens
à la poé
repréfen
toit tou
jeune N
phie dan
célèbre
vrages
Thomas
ne s'éto
avoit j
espagno
la piété
Paris e
bientôt
& de
des éco
choisi p
second
défense
part à
doctrin
traduct
à Colo
vexatic
préface
il réfu
M. Pa
théolo.
intéret
uns &
nom d
Joncou
attaqu
pour
temps
dans l

1694. XI. Sermons sur les vêtues & professions religieuses , in-8° , 1695. XII. *Octave des morts* , in-8° , 1696. Tous ces sermons furent réimprimés à Lyon. Ceux qui sont sur les évangiles du carême ont été traduits en italien , & imprimés à Venise , en 2 vol. in-4°. On leur a fait peut-être plus d'honneur qu'ils ne méritoient. Le pere *Nicolas* tient encore beaucoup de la méthode des anciens prédicateurs , & ce n'est pas la meilleure.

NICOLE , (*Pierre*) bachelier de Sorbonne & l'un des meilleurs écrivains de son temps , naquit à Chartres en 1625. Son pere , avocat de cette ville , l'éleva avec soin. Il étudia tous les anciens auteurs profanes , grecs & latins. Le pere s'appliquoit à la poésie , & composoit des pieces qui lui attiroient de justes représentations de la part de son fils , qui dès l'enfance détestoit tout ce qui pouvoit nuire aux bonnes mœurs. En 1642 , le jeune *Nicole* fut envoyé à Paris , où il fit son cours de philosophie dans le college d'Harcourt. Il étudia ensuite la théologie sous le célèbre M. de *Sainte-Beuve*. Il lut en même temps tous les ouvrages de St. *Augustin* sur la grace , & fit une étude suivie de St. *Thomas*. Son pere lui fit prendre le degré de bachelier. M. *Nicole* ne s'étoit point borné à des études purement théologiques ; il y avoit joint l'étude des langues , hébraïque , grecque , latine , espagnole & italienne. Il ne travailloit pas moins à avancer dans la piété que dans les sciences. Il alloit souvent à Port-Royal de Paris entendre les instructions que faisoit M. *Singlin*. Il connut bientôt les solitaires qui vivoient au-dehors de la maison de Paris , & de celle des Champs , & se lia avec eux. On avoit formé des écoles pour élever quelques jeunes gens ; M. *Nicole* fut choisi pour un des maîtres. En 1654 , M. *Arnauld* chercha un second qui pût partager avec lui le travail que demandoit la défense de la vérité. Il jeta les yeux sur M. *Nicole* , qui eut part à tous ses travaux & à tous les écrits qui parurent sous la doctrine de *Jansénius*. Il se rendit sur-tout célèbre par sa traduction latine des lettres provinciales. M. *Nicole* étoit alors à Cologne , où il s'étoit retiré , pour se mettre à couvert des vexations qu'il avoit à craindre. Il joignit à sa traduction des préfaces & des notes en forme de commentaire , dans lesquelles il réfute les calomnies que les Jésuites avoient répandues contre M. *Pascal*. Il y traite aussi plusieurs points très-importans de la théologie morale. Il y joignit dans la suite diverses pieces très-intéressantes. Cet ouvrage dont la latinité a été admirée par les uns & déprimée par les autres , fut donné au public sous le nom de *Wendrock* , & traduit en françois par mademoiselle de *Joncoux*. M. *Nicole* étoit de retour à Paris en 1660 , lorsqu'il attaqua les écrits que publioit le pere *Amelote* de l'Oratoire pour l'exaction de la signature du formulaire. Il fit quelque temps après en latin le traité de la distinction du fait & du droit dans l'affaire de *Jansénius* , & en françois , les pernicieuses con-

séquences de la nouvelle hérésie des Jésuites, contre le Roi & contre l'état. Il demouroit alors à Paris dans une grande retraite avec M. Arnauld chez madame Angran, parente de ce docteur. En 1664, ils allerent tous deux à Châtillon dans une maison de campagne, où ils passèrent quelque temps, uniquement occupés de la priere & de l'étude. M. Nicole consulta alors M. d'Alet sur le dessein qu'il avoit de ne plus écrire, & de se consacrer à une entiere retraite. Le saint prélat lui conseilla de continuer de travailler pour la défense de la vérité, & de ne point se séparer de son illustre ami. Il entreprit de concert avec M. Arnauld, le grand ouvrage de la *perpétuité de la foi*. Il en fut détourné par les mêmes disputes, qui avoient déjà troublé son repos. Ce fut vers ce temps-là que parurent son excellent traité de *la foi humaine*, que M. de Peresfixe avoit inventé pour concilier les partis divisés, & les dix lettres imaginaires, & les huit visionnaires contre *Desmaretz* de St. Sorlin. Lorsque le pape *Clement IX* eut rendu la paix à l'église de France, M. Nicole s'appliqua sérieusement au livre de la *perpétuité de la foi*, dont le succès fut très-grand. Il voulut que le nom seul de M. Arnauld parût à la tête de ce grand ouvrage. « Vous êtes Prêtre » & docteur, lui dit-il, & moi je ne suis que simple clerc. Il » convient qu'on n'envisage que vous dans ce travail, où il faut » parler au nom de l'église, & défendre sa foi dans des points » si importants. « Il composa en 1671, étant à Port-Royal-des-Champs, les *préjugés légitimes contre les Calvinistes* : ouvrage qui porta un coup mortel à ces hérétiques, & qui mit en émotion tous leurs ministres. Ce fut aussi cette même année que parut dans le public le premier volume des *essais de morale*, & il fut bientôt suivi de trois autres. Cet ouvrage devint considérable pour les nouveaux volumes que l'auteur y ajouta, pour expliquer les évangiles & les épîtres de toute l'année. M. Arnauld l'ayant engagé de l'accompagner à Angers, M. Nicole fit ce voyage. A son retour il se logea au fauxbourg St. Jacques, où il fut tranquille jusqu'en 1676, travaillant à la suite des *essais de morale* & de la *perpétuité de la foi*. Au commencement de cette année, il alla à Alet demander quelques avis à M. Pavillon, & revint par Grenoble pour voir M. le Camus, qui le retint le plus long-temps qu'il put. Cet illustre prélat le mena à la grande Chartreuse, où il visita le tombeau de St. Bruno. De Grenoble, il alla à Annecy prier sur celui de St. François de Sales. De retour à Paris, M. Nicole travailla au traité de *l'oraison*. Il s'y propose de prémunir les esprits contre la fausse spiritualité, qui prend pour divines toutes les prétendues lumieres qu'on reçoit dans l'oraison. Il combat spécialement sans cependant les nommer, M. de Bernieres de Louvigni, auteur du livre intitulé : *Le chrétien intérieur*, & le pere Guillon Jésuite, qui dans plusieurs ouvrages de piété, avoit semé les principes du plus dangereux quietisme. Ce traité fut très-bien reçu du public. La

mort e
fortir
bientô
nauld
de la f
leur
défens
d'athr
Hollan
hoiffon
mèler
écrivit
fut très
Quelq
les dif
sensib
pour j
été im
étoit à
Il en
remon
voyag
tentés
» moi
» de c
» univ
» ni d
» de t
» roit
» cho
Sedan
il éd
couvir
la plu
val,
Il fut
quitte
que l
à Cha
ensuir
nouve
sages
Des c
intéré
celui
schism
Pendu

mort de madame de Longueville, arrivée en 1679, l'obligea de sortir du royaume. Il alla à Bruxelles, où M. Arnauld le joignit bientôt, mais cette réunion ne dura pas long-temps. M. Arnauld qui pensoit se retirer en Hollande, lui fit la proposition de le suivre. M. l'évêque de Castorie les invitoit à venir s'y fixer, leur promettant qu'ils y seroient fort tranquilles. M. Nicole s'en défendit en alléguant sa santé qui s'affoiblissoit, ses attaques d'asthme qui devenoient plus violentes, la mauvais air de la Hollande, la disette de bonne eau, qui étoit presque son unique boisson; & de plus la résolution qu'il avoit prise de ne plus se mêler de rien. Pour retourner en France avec plus de sûreté, il écrivit à M. de Harlai, archevêque de Paris. Cette démarche fut très-blâmée par tous ses amis, excepté par M. Arnauld. Quelque indifférent que fût M. Nicole par caractère, pour tous les discours qu'on pouvoit tenir contre lui, il fut néanmoins fort sensible à ce soulèvement des amis, & il écrivit plusieurs lettres pour justifier sa conduite. Il composa même une apologie qui n'a été imprimée que long-temps après sa mort. Il y a apparence qu'il étoit à Liege, lorsqu'il écrivit cette lettre à l'archevêque de Paris. Il en partit vers la fin de l'année (1679,) & alla à Sedan en remontant la Meuse. Voici comment il fait le récit de ce voyage, & ce récit doit être une leçon pour ceux qui seroient tentés de s'engager dans un parti. » Qui m'auroit dit, il y a six » mois, qu'il me falloit résoudre à n'avoir plus ni feu ni lieu, » à être à charge à tout le monde, à changer continuellement » de demeure, à être décrié & condamné d'un consentement » universel par les gens du monde & les amis, à n'être plaint » ni défendu de personne, à coucher sur la paille avec la fièvre dans » de trous creusés sous les rochers de la Meuse, en vérité cela m'au- » roit fait peur. Cependant cela est passé, & n'est pas si grande » chose qu'on pourroit croire. « Après un séjour assez court à Sedan, il alla à l'abbaye de Châtillon, ordre de Cîteaux, dont il édifia les moines par sa piété exemplaire. Ses ennemis l'y découvrirent, & l'accusèrent d'y vouloir cabaler. Il en sortit dans la plus grande rigueur de l'hiver, & se rendit à l'abbaye d'Orval, autre maison de Cîteaux dans le duché de Luxembourg. Il fut obligé d'en sortir pour la même raison qui lui avoit fait quitter Châtillon. Etant revenu à Liege, il reçut la nouvelle que l'archevêque de Paris lui permettoit de revenir secrètement à Chartres. Il y alla donc, & prit le nom de M. de Berci. Il eut ensuite permission de retourner à Paris, ce qui lui attira de nouveaux reproches de la part de quelques personnes, moins sages que M. Arnauld, qui prit hautement la défense de son ami. Dès que M. Nicole fut tranquille à Paris, il écrivit pour les intérêts de l'église. Il publia le livre de l'unité de l'église, & celui qui a pour titre: *Les prétendus réformés convaincus de schisme*. Ces excellens ouvrages produisirent de grands fruits. Pendant qu'il travailloit à la controverse, il ne perdoit pas de

vue la morale. Il s'occupoit de la *continuation des essais de morale*, qui consiste dans une explication des épîtres & des évangiles de toute l'année. Elle fut achevée & imprimée en 1687. Il seroit superflu d'en faire l'éloge. C'est un ouvrage qui a toujours le mérite de la nouveauté, & que l'on relit chaque année avec une nouvelle satisfaction, & toujours avec fruit. M. de Rancé, abbé de la Trappe, en fit un grand éloge en remerciant l'auteur du présent qu'il lui avoit fait des deux premiers vol. Ce fut aussi dans ce même temps, que M. Nicole recueillit tous les manuscrits de M. Hamon, pour les donner au public. Il les revit tous, & composa des préfaces pour chaque volume. Ce sont des morceaux dignes d'un si savant éditeur. Il écrivit aussi alors la vie de la mere *Marie des Anges Suireau* sa tante, qui avoit été vingt-deux ans abbesse de Maubuisson. En 1687, il s'établit dans la place du Puits-l'Hermitte derriere la Pitié. Comme il se trouvoit dans le voisinage du jardin du Roi, il alloit ordinairement s'y promener. Il faisoit certains jours de la semaine des conférences sur la controverse avec des personnes habiles. Il étoit souvent visité par M. le comte de Troiville; MM. Racine, Despréaux, Dubois, Renaudot, le Tourneux, Santeuil & plusieurs autres. Ce fut à la fin de sa vie qu'éclata la dispute au sujet de son système sur la grace générale. Voyez l'article de M. le docteur (Arnauld). On prétend que M. Nicole, quelque temps avant sa mort, tenoit fort peu à son système, & qu'il a toujours été inviolablement attaché aux dogmes de la grace efficace par elle-même, & de la prédestination gratuite. M. Nicole prit quelque part à la dispute de M. l'abbé de la Trappe avec dom Mabillon sur les études des moines. Il fit même, peu avant sa mort, un mémoire qui s'est trouvé parmi les papiers du savant Bénédictin, & que dom Vincent Thuillier a donné au public. M. Nicole y prouve que M. l'abbé de la Trappe avançoit plusieurs choses sans preuves, & que de tout temps on a vu les études cultivées dans les monasteres. Une autre affaire dans laquelle il entra aussi les dernières années de sa vie, est celle du quietisme. Le grand Bossuet l'engagea à écrire sur cette matiere. Malgré ses infirmités, il relut les écrits de Molinos, d'Estival, de Falconi, de Malaval, du pere de la Combe, de madame Guyon. Il revit ses propres écrits précédens sur ce sujet, les *visionnaires*, & le *traité de la priere*. Il composa ensuite un traité intitulé: *Réfutation des principales erreurs des Quietistes*, qui fut imprimée en 1695. Cette même année, le 11 novembre, il eut une espece d'attaque d'apoplexie qui n'empêcha point qu'il ne fût en état de recevoir les sacremens. Le 16, il eut une seconde attaque dont il mourut, âgé de soixante-dix ans. Nous n'entrerons point dans le détail des différens écrits polémiques de M. Nicole, & nous avons donné une idée de ses autres ouvrages; ses *essais de morale* sont actuellement en 13 vol. in-12, ou in-18, parmi lesquels on trouve 2 vol. de lettres. On trouve dans chaque traité de M. Ni-

sole,
de se
seul e
pour
expos
qu'il
de do
par-t
saints
point
l'espr
sans l
qu'ils
Il a d
au do
un li
l'espr
NI
le mag
dans
C'éto
ment
diffé
par l
pieux
nous
l'aim
parat
l'espr
volon
tirés
Louis
en 17
des
l'espr
NI
tant
eu d
se re
vécu
meur
soien
man
des
sema
emp
tous
saint

cole, un ordre & une méthode qui porte la lumière dans l'esprit de ses lecteurs, & qui les convainc par la seule liaison & le seul enchaînement de ses principes. On y remarque sa profondeur pour remonter jusqu'aux premiers principes des vérités qu'il expose, & pour développer toutes les conséquences des maximes qu'il établit; sa sagesse & sa circonspection pour ne rien avancer de douteux & de nouveau dans la morale. Enfin, on y remarque par-tout l'attachement inviolable de l'auteur à la doctrine des saints peres. Il croyoit avec raison, que la théologie ne devoit point être traitée d'une manière sèche & stérile, qui éclaire l'esprit sans remuer le cœur, & qui montre les vérités de la foi sans les rendre aimables, & sans apprendre aux hommes l'usage qu'ils doivent faire de cette lumière par rapport à leurs mœurs. Il a donc voulu, à l'exemple des saints peres, joindre la morale au dogme, de telle sorte que sa théologie fût en même temps un livre de piété. On lui reproche cependant de ne parler qu'à l'esprit, & d'être froid & sec.

NIEREMBERG, (*Jean-Eusebe de*) Jésuite, originaire d'Allemagne, naquit à Madrid en Espagne en 1590. Il fut employé dans sa société, qu'il édifia par ses mœurs & par ses ouvrages. C'étoit un homme pénitent, austere même. Il termina saintement sa carrière en 1658. Nous avons de lui, I. Un traité de la différence du temps & de l'éternité, traduit en françois, in-12, par le pere *Brignon*, & très-bien accueilli par les personnes pieuses. II. Les adresses de l'amour de Dieu pour les hommes que nous possédons aussi dans notre langue. III. L'aimable JESUS & l'aimable MARIE; nous l'avons pareillement en françois. IV. Préparation au passage du temps à l'éternité: ouvrage traduit de l'espagnol par le pere de *Courbeville*. V. L'art de conduire la volonté selon les préceptes de la morale ancienne & moderne, tirés des philosophes païens & chrétiens, traduit en françois par *Louis Videl*, 1657, in-4°. VI. Le pere *Boillot*, Jésuite; mort en 1733, a publié des maximes chrétiennes & spirituelles, tirées des œuvres du pere *Jean-Eusebe de Nièremberg*, traduites de l'espagnol en françois, à Lyon 1714, en 2 vol. in-12.

NIL, (*Saint*) solitaire du cinquieme siecle, étoit de Constantinople, & fut disciple de St. *Jean-Chrysofome*. Après avoir eu deux enfans de son mariage, il se sépara de sa femme, & se retira avec son fils *Théodule* au désert du mont Sinaï. Il y vécut long-temps avec des moines d'une grande sainteté. Ils demeuroient dans des cavernes, ou dans des cellules qu'ils bâtissoient eux-mêmes éloignées les unes des autres: la plupart ne mangeoient point de pain, mais seulement des fruits sauvages & des herbes crues: quelques-uns ne mangeoient qu'une fois la semaine. Le St. solitaire fut souvent attaqué par les démons, qui employoient toutes sortes d'artifices pour l'épouvanter. Il dispoit tous ces prestiges par la foi, par la patience, la priere & les saintes lectures. Il acquit dans la retraite la lumière & la con-

naissance de Dieu, & fit usage de ses talens pour l'utilité de ses freres. C'est delà que nous vient ce grand nombre de lettres que nous avons de lui. Ce ne sont presque que des réponses aux consultations qu'on lui faisoit de toutes parts, soit sur l'écriture, soit sur la doctrine de l'église, soit sur le régleme des mœurs. Ces lettres sont au nombre de mille soixante & une, la plupart courtes & d'un style vif & concis. Nous avons aussi de lui plusieurs traités de piété. Il reprend fortement le relâchement qui s'introduisoit chez les moines. Le St. solitaire écrivit à l'empereur *Arcade*, pour lui témoigner combien il étoit touché de la persécution que souffroit *St. Chrysostome*. » Comment prétendez-vous, dit-il, voir Constantinople délivrée des fréquens tremblemens de terre & du feu du ciel, tandis qu'il s'y commet tant de crimes, & que le vice y regne avec tant d'impunité ? » Après que l'on a banni celui qui étoit la colonne de l'église, & la lumière de la vérité, la trompette de J. C. « Le St. solitaire fut éprouvé par une affliction très-sensible. Les Sarrafins attaquèrent les solitaires de Sinai, en tuèrent plusieurs, en emmenèrent d'autres captifs, & donnerent à quelques-uns de ceux qui étoient les plus âgés, la liberté de se retirer. *St. Nil* fut de ces derniers ; mais son fils *Théodule* fut emmené captif. Il fut exposé en vente, & personne n'en voulant donner ce que les Sarrafins en demandoient, ces barbares vouloient le mettre à mort. A force de larmes, il obtint qu'on l'achetât. Il fut revendu à l'évêque d'*Eluse*, qui ayant connu son mérite, l'éleva à la cléricature. *St. Nil* alla chercher ce cher fils chez l'évêque d'*Eluse*, qui n'osa de son autorité de maître que par la violence qu'il fit au pere & au fils de leur imposer les mains pour l'ordre sacré de la prêtrise. L'histoire ne nous apprend plus rien de *St. Nil*, mais il y a apparence qu'il écrivoit encore vers l'an 430, pour l'instruction & l'édification des moines. Nous avons de lui divers ouvrages qui ont été publiés à Rome sous ce titre : I. *Epistolarum lib. IV, interprete Leone Allatio, cum variis lectionibus, & diatriba ejusdem Allatii de Nilis, & eorum scriptis, græc. lat. in-fol. Romæ 1668.* II. *Tractatus, sive opuscula ex codicibus MSS. Vaticanis, Barberinis, & Altempsonianis edita. Joseph Maria Suaresius græce primum edidit, latine vertit, 1673.*

NOAILLES, (*Louis-Antoine de*) cardinal de la Ste. église romaine, du titre de *Ste. Marie* sur la *Minerve*, fut élevé chrétiennement. Etant entré dans l'état ecclésiastique, il remplit de bonne heure tous les devoirs de sa vocation. Il fit sa licence avec distinction, & fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris en 1676. Le Roi instruit de ses talens, de son mérite & de sa piété, le nomma en 1679 à l'évêché de Cahors, d'où il fut transféré à Châlons en 1680. M. de *Noailles* donna dans ces deux dioceses des preuves de sa vigilance & de sa charité vraiment pastorale. On le crut propre à paroître sur un plus grand théâtre, & on l'éleva sur le siege de Paris en 1695. Le nouvel archevêque s'appliqua

s'appliqu
d'excell
accessib
il soula
Il s'opp
les sui
déjà con
Il publi
tion chi
faux m
pour la
n'ent p
crivit d
1700,
condam
les mati
foi touc
dans leq
instruct
étoit al
conduite
écrits c
la part
tembre
le nouv
vante il
cevoir l
Il en ap
& des n
par lequ
morales
cations
sentimen
regrets
NOIR
ecclésiast
Il exerç
il obtint
affaires t
& très-z
& le car
d'y être
image d
les litan
jansénist
un gros
demeure
côte, ils
Ton

s'appliqua uniquement au gouvernement de son diocèse, & fit d'excellens réglemens pour la réforme du clergé. Doux, familier, accessible, il accueillit avec la même bonté le pauvre & le riche; il soulagea le premier dans ses besoins, & instruisit le second. Il s'opposa fortement aux erreurs naissantes du quiétisme, dont les suites auroient pu être funestes dans son diocèse. Il les avoit déjà condamnées à Châlons, & il continua à les détruire à Paris. Il publia en 1697 une instruction pastorale touchant la perfection chrétienne, & sur la vie intérieure contre les illusions des faux mystiques. L'illustre auteur y donne des regles très-sages pour la conduite des fideles dans les voies de la spiritualité. Il n'ent pas moins de zele contre la morale relâchée, qu'il proscrivit de son diocèse. Il présida à l'assemblée du clergé de l'an 1700, dans laquelle plusieurs propositions de ce genre furent condamnées. Nous avons de lui, I. Une *instruction pastorale* sur les matieres de la grace, contre le livre intitulé: *Exposition de la foi touchant la grace & la prédestination*, par l'abbé de Barcos, dans lequel il y avoit des principes erronés. II. Plusieurs lettres & instructions pastorales contre d'autres ouvrages, où la vérité étoit altérée. III. Des heures à l'usage de son diocèse, & une conduite pour la confession & pour la communion. IV. Plusieurs écrits contre la bulle *unigenitus*. Il n'est pas besoin de répéter ici la part qu'il eut aux disputes de l'église. Il révoqua, le 28 septembre 1713, l'approbation qu'il avoit donnée aux réflexions sur le nouveau testament, par le pere *Quesnel*; mais l'année suivante il défendit par un mandement du 25 février 1714, de recevoir la constitution *unigenitus*, qui proscrivoit ces réflexions. Il en appella même le 3 avril 1717. Enfin, après bien des débats & des négociations, il donna le 13 octobre 1728 un mandement par lequel il accepta la bulle; condamna le livre des *réflexions morales* & les cent & une propositions, avec les mêmes qualifications que le Pape les avoit condamnées. Tels furent les derniers sentimens de ce cardinal, qui mourut en 1729, emportant les regrets de ses diocésains.

NOIR, (*Jean le*) né à Alençon en 1622, entra dans l'état ecclésiastique, & fut pourvu en 1652 de la théologale de Séez. Il exerça le ministère de la chaire en Normandie & à Paris, où il obtint des suffrages respectables. Son génie ardent lui attira des affaires fâcheuses; des fanatiques assez semblables aux flagellans, & très-zelés contre le jansénisme, virent avec peine que l'avent & le carême d'Argentan avoit été confié à M. le Noir, soupçonné d'y être favorable. Ils éleverent dans un carrefour de la ville une image de la Vierge, devant laquelle ils alloient sur le soir chanter les litanies, où ils faisoient entrer ces paroles: *Virgo extirpatrix jansenistarum*. Ils avoient fait mettre sous les pieds de cette image un gros serpent, qu'ils disoient être le théologal de Séez. Ils n'en demeurèrent pas là; mais s'étant attroupés la veille de la Pentecôte, ils partirent en procession d'un endroit à deux lieues d'Ar-

gentan , & se rendirent à Séez , où ils chanterent encore leurs litanies. Cette scene ne fut que risible ; mais M. le Noir effuya des affaires qui passerent le ridicule. Il étoit brouillé avec son évêque , qui avoit donné un mandement pour la publication du formulaire ; il l'accusa de plusieurs erreurs dans des écrits publics. Il dénonça un catéchisme publié dans le diocèse par le sieur *Enquerran* , chevalier , sous ce titre : *Le chrétien champêtre* , où on lisoit en termes exprès , » qu'il y avoit quatre personnes divines , qui » devoient être l'objet de la dévotion des fideles ; savoir , J. C. » St. *Joseph* , Ste. *Anne* & St. *Joachim*. Que Notre-Seigneur étoit » dans le St. Sacrement de l'autel , comme un poulet dans la » coque d'un œuf. « Le refus que fit l'évêque de Séez de satisfaire à cette requision , porta le théologal à accuser juridiquement ce prélat de favoriser ces erreurs. Il présenta sa requête au roi de France , & l'accompagna d'une dénonciation de plusieurs propositions qu'il croyoit hérétiques. M. le Noir publia à ce sujet des écrits , où il franchissoit toutes les bornes de la modération , non seulement à l'égard de son évêque , mais encore à l'égard de son métropolitain. On nomma des commissaires pour le juger , & sur la représentation de ses libelles , il fut condamné aux galeres à perpétuité , après avoir fait amende honorable. L'arrêt ne fut point exécuté dans toute sa rigueur ; on se contenta de le faire conduire à St. *Malo* , d'où il fut transféré dans les prisons du château de Brest. Il y resta cinq ans. Enfin , on l'envoya à Nantes , où il mourut deux ans après dans le château de cette ville , le 22 avril 1692. On a de lui quelques ouvrages. I. Une traduction de *l'échelle du cloître* : ouvrage attribué à St. *Bernard*. II. *Les avantages incontestables de l'église sur les Calvinistes , dans la dispute de M. Arnauld & du ministre Claude* , qu'il dédia au roi de France en 1673 , à Paris & à Sens. III. *Les nouvelles lumieres politiques , ou l'évangile nouveau du cardinal Palavicin , révélé par lui dans son histoire du concile de Trente* , qui arrêta la traduction françoise que l'on en vouloit donner. IV. Une lettre à son altesse madame la duchesse de *Guise* , sur la domination épiscopale en 1679 , & sur l'usage des lettres de cachet surprises par quelques évêques , pour opprimer les ecclésiastiques du second ordre. Le zele de M. le Noir manquoit de prudence ; il mérita les mauvais traitemens qu'il reçut par la hardiesse avec laquelle il attaqua , non-seulement la doctrine , mais encore les mœurs de ses supérieurs. Le principe qu'il a avancé , que dès qu'un évêque est coupable de quelque crime , il est déchu de l'épiscopat , quoiqu'il ne soit ni jugé , ni condamné , ni déposé canoniquement , est très-dangereux & contraire aux anciennes loix de l'église.

NORBERT , (*Saint*) fondateur des Prémontrés , d'une des plus illustres familles d'Allemagne , naquit à Santen dans le pays de Cleves vers l'an 1085. Après avoir achevé ses études avec distinction , il entra dans le clergé & reçut le sous-diaconat. Son

esprit ,
chez Fr
nombre
déjà po
anima
dont il
sa libér
firent
n'étoit
pereur
l'évêch
parce q
avoit s
tous le
agréab
domest
épouva
s'abatt
par un
en lui
moine
l'instr
fait be
Prémo
l'éleva
fatigab
mouru
étant
1582 ,
quelq
ses vi
NO
d'aou
jusqu'
jour.
à Ron
théole
ecclési
fice ,
(en
Cléme
recue
prim
pélag
avec
réput
haine
nom

esprit, ses talens & sa naissance lui donnerent un libre accès chez *Frédéric*, archevêque de Cologne, qui avoit une cour assez nombreuse, d'où l'esprit du christianisme étoit banni. *Norbert*, déjà porté par lui-même aux plaisirs, s'y livra tout entier, & y anima les autres. Il passa ensuite à la cour de l'empereur *Henri*, dont il étoit parent. Ses richesses, sa belle taille, sa politesse, sa libéralité, sa douceur, & sur-tout son humeur enjouée, lui firent trouver de terribles écueils au milieu de cette cour. Il n'étoit occupé que de son plaisir & des moyens de s'élever. L'Empereur voulut le faire son premier aumônier, & le nomma à l'évêché de Cambrai; mais il le refusa, non par vertu, mais parce qu'il ne vouloit pas changer son genre de vie. Dieu, qui avoit sur lui des vues de miséricorde, lui fit sentir le néant de tous les biens de la terre. Un jour comme il passoit par une agréable prairie, bien monté, vêtu de soie, suivi d'un seul domestique, le ciel se couvrit tout-à-coup, & il vint un orage épouvantable. La foudre tomba aux pieds de son cheval, qui s'abattit & renversa *Norbert* à demi-mort, & presque étouffé par une odeur de soufre insupportable. Cet accident le fit rentrer en lui-même; il se démit de ses bénéfices, vendit son patrimoine & en distribua le prix aux pauvres. Il se consacra ensuite à l'instruction des peuples & au ministère de la chaire. Après avoir fait beaucoup de fruit, il se retira dans un vallon solitaire nommé *Prémontré*, où il fonda son ordre en 1120. Six ans après on l'éleva malgré lui à l'archevêché de Magdebourg. Il travailla infatigablement à remplir tous les devoirs d'un bon pasteur, & mourut l'an 1134 accablé d'infirmités, d'austérités & de fatigues, étant âgé d'environ quarante-neuf ans. Il n'a été canonisé qu'en 1382, par le pape *Grégoire XIII*. On attribue à ce St. fondateur quelques ouvrages, entr'autres, des *sermons* & trois livres de ses *visions*.

NORIS, (*Henri*) cardinal, vit le jour à Vérone au mois d'août 1631. On dit qu'avant qu'il fut cardinal, c'est-à-dire, jusqu'en 1695, il étudioit régulièrement quatorze heures par jour. Il étoit de l'ordre des hermites de *St. Augustin*, & mourut à Rome au mois de février 1704, après avoir été successivement théologien du grand duc de Toscane, professeur de l'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise, qualificateur du St. office, sous-bibliothécaire, puis bibliothécaire du Vatican; enfin (en 1702) deux ans avant sa mort, il fut nommé par le pape *Clément XI*, pour travailler à la réformation du calendrier. Le recueil de tous ses ouvrages sur l'histoire ecclésiastique a été imprimé à Louvain en 1702. Le premier est son histoire de *l'hérésie pélagienne*, imprimée pour la première fois à Padoue en 1673, avec la défense de *St. Augustin*. Cet ouvrage acquit une grande réputation à son auteur, excita la jalousie de ses envieux, & la haine de ses ennemis. Ils publièrent dès-lors un libelle sous le nom emprunté d'*Humbert*, Chartreux, & l'intitulèrent: *Germa-*

nitates Cornelii Jansenii & Henrici Noris. Ce libelle fut réfuté, & l'affaire fut portée au tribunal de l'inquisition de Rome. L'histoire de l'hérésie pélagienne y fut examinée, & ne reçut pas la moindre flétrissure. Elle fut ensuite réimprimée deux fois, lue & estimée par les savans de toute l'Europe, & l'auteur honoré par *Clément X* du titre de qualificateur du St. office. Cependant cet ouvrage fut encore déferé au tribunal de l'inquisition de Rome par les mêmes ennemis de la doctrine de *St. Augustin*. Ayant été examiné tout de nouveau en 1676, on n'y trouva rien qui méritât d'être censuré. L'auteur continua paisiblement d'enseigner l'histoire ecclésiastique dans l'université de Pise, jusqu'à l'an 1692. Ayant été nommé alors bibliothécaire du Vatican par *Innocent XII*, ses ennemis renouvelèrent leurs accusations contre ce livre, & publièrent des libelles, dans lesquels ils lui reprochoient d'avoir soutenu la doctrine condamnée de *Jansénius*. Le Pape donna encore son livre à examiner à des théologiens, qui jugerent qu'il n'y avoit rien qui pût être censuré. Peu de temps après, l'auteur fut mis au nombre des consultants de l'inquisition, & honoré de la pourpre romaine. L'histoire pélagienne du pere *Noris*, dit *M. du Pin*, est exacte, bien écrite & fort étendue. Il fait *Origene* le premier auteur de l'hérésie pélagienne, & fait connoître ses principaux disciples, entr'autres, le fameux *Théodore* de Mopsueste. Son second livre commence par l'origine des Semi-Pélagiens, dont il regarde *Cassien* comme le chef. Ayant représenté *Origene* & *Théodore* de Mopsueste, comme deux des principaux chefs de l'hérésie pélagienne, il crut devoir justifier la condamnation qui en avoit été faite. Nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes les choses importantes & curieuses que renferment les ouvrages du cardinal *Noris*. Il attaque dans une savante dissertation ceux qui avoient entrepris de justifier *Origene*, *Eusebe* de Césarée, *Ruffin* & les trois chapitres. Il réfute dans un *appendix* ceux qui ont taché de justifier *Cassien* & *Fausse* de Riez. Il défend *St. Augustin* dans un autre ouvrage intitulé : *Vindiciæ augustinianæ*, de tous les reproches ridicules, que lui ont fait de tout temps des écrivains mal intentionnés. Il s'étend particulièrement sur l'état des enfans qui meurent sans baptême, & emploie plusieurs articles à prouver, comme l'enseigne *St. Augustin*, qu'ils ne seront pas seulement privés du bonheur éternel, mais qu'ils souffriront aussi la peine du feu de l'enfer. Il examine les témoignages des trente-cinq auteurs que l'on allégué contre l'autorité de *St. Augustin*, & il prétend qu'ils sont mal allégués, ou que l'on ne doit pas ajouter foi à ce que ces Auteurs disent. Il réplique aux réponses que ceux qu'il combat font aux témoignages des Papes en faveur de la doctrine de *St. Augustin*, & soutient qu'ils l'ont établie pour regle de la doctrine qu'on doit suivre dans l'église touchant la grace. Enfin il rapporte cent trente-cinq passages d'auteurs modernes défavantageux à *St. Augustin*, & leur oppose autant de passages de ce pere & de ses

défenfe
ces ouv
l'histoi
écrits
même
se dise
d'entré
grande
beauc
L'anné
médaill
le titre
ticle d
Le per
des livr
en 174
Benoit
juillet
généra
les liv
son hij
acumé
mation
interpe
» cher
» caus
quand
baiani
(dit I
» une
» prof
» reçu
» dont
le Pap
» savan
» caus
» prof
long d
écrit,
cardin
& fol
nir, &
à Véro
très-in
ecclési
NO
de si g
capabl

défenseurs qui servent de réponse à leur téméraire censure. Tous ces ouvrages sont suivis de cinq dissertations sur divers points de l'histoire ecclésiastique. Dans la cinquième il répond à divers écrits faits contre lui. Il croit que ces écrits viennent de la même source, & que quoique celui qui a fait les deux premiers se dise docteur de Sorbonne, il est d'une société qui n'a point d'entrée dans ce corps. Ce cardinal n'avoit pas seulement une grande érudition ecclésiastique : on voit aussi dans ses ouvrages beaucoup d'érudition profane, sur-tout dans le traité intitulé : *L'année & les époques de Syro-Macédonien, éclaircies par les médailles des villes de Syrie*, &c. dont nous ne rapporterons que le titre. Nous croyons devoir faire mention à la fin de cet article d'un fait honorable pour la mémoire du cardinal *Noris*. Le pere de *Colonia* ayant placé ses ouvrages dans la bibliothèque des livres jansénistes, & cet exemple ayant été suivi en Espagne en 1747 par les rédacteurs de l'index des livres prohibés, le pape *Benoit XIV* vengea cette injustice dans une lettre datée du 31 juillet 1748. Le saint Pere y expose d'abord qu'il apprend du général des Augustins, que l'inquisition d'Espagne a mis parmi les livres prohibés, deux ouvrages du cardinal *Noris* : savoir, son *histoire pélagienne*, & sa *dissertation sur le cinquième concile œcuménique*. Sa sainteté ajoute qu'ayant fait sur cela les informations nécessaires, elle est forcée de rompre le silence, pour interpellier & admonester (le grand inquisiteur) » qu'il ait à » chercher les moyens d'éteindre un feu qui est sur le point de » causer un vaste incendie. « Le Pape prétend ensuite que quand les ouvrages du cardinal *Noris* auroient quelques taches de baïanisme & de jansénisme, comme se l'est imaginé mal à propos (dit le saint Pere) l'auteur de la bibliothèque jansénienne, » une sage & prudente économie exigeoit qu'on s'abstint de les » proscrire, tant à cause des grands applaudissemens qu'ils ont » reçus, que parce qu'il étoit aisé de prévoir les grands maux, » dont cette condamnation seroit la source. « En cet endroit le Pape dit que le cardinal *Noris* » l'a emporté sur-tous les » savans de son siècle : & qu'il n'a été élevé au cardinalat qu'à » cause de son mérite distingué dans la littérature sacrée & » profane. « Le Pape dans la suite de sa lettre entre dans un long détail pour montrer au grand inquisiteur d'Espagne à qui il écrit, que l'accusation de baïanisme & de jansénisme contre le cardinal *Noris* n'est pas nouvelle; qu'il en a été pleinement & solennellement justifié; qu'il n'étoit pas permis d'y revenir, &c. On a recueilli toutes les œuvres de ce savant cardinal à Vérone, en 5 vol. in-fol. en 1729 & 1730. Cette collection est très-importante pour les amateurs de la littérature profane & ecclésiastique.

NOUE, (*François de la*) Minime, né à Paris en 1595, fit de si grands progrès dans la théologie, qu'il fut bientôt jugé capable de l'enseigner aux autres. Il remplit avec distinction les

chaires les plus considérables de son ordre. Il fut supérieur de plusieurs maisons, entr'autres, de celle de Paris. Il fut élevé aux places de provincial, de définiteur, de vicaire & de vifiteur général. Le pere de la *Noue* exerça ces emplois avec beaucoup de sagesse & de zele. Son humilité lui faisoit redouter le poids de ces dignités, il s'en fit décharger par son général. Il se renferma alors dans la solitude, uniquement occupé des devoirs de son état, & de la composition de ses ouvrages. Ce fut ainsi qu'il passa le reste de ses jours jusqu'à sa mort, arrivée en 1670. Le pere de la *Noue* possédoit les langues mortes & vivantes. Il a écrit dans tous les genres; mais de tous ses ouvrages, qui sont conservés dans la bibliothèque de son ordre à Paris, l'on ne connoît d'imprimés que les suivans. I. *Chronicon ordinis Minimorum*, à Paris 1635, in-fol. II. Un essai publié en 1629, d'un grand ouvrage sur les concordances hébraïques, grecques & latines de l'ancien testament. Le pere le *Long* dit que l'ouvrage dont il s'agit dans cet essai, est parmi les autres manuscrits de cet auteur. La chronique imprimée en 1635, n'est non plus qu'un essai d'un ouvrage beaucoup plus considérable en latin.

NOULLEAU, (*Jean-Baptiste*) né à *St. Brieux* en 1604 d'une famille assez distingué, montra de bonne heure des dispositions ecclésiastiques. A l'âge de vingt ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il se distingua. Il prit possession en 1639 de l'archidiaconé de *St. Brieux*, & de la théologie en 1640. Il exerça le ministère de la chaire à *St. Malo*, & à Paris avec succès. Ses mœurs étoient austères & son zele ardent; il ne connoissoit ni égard ni ménagemens, lorsqu'il étoit question de la religion. M. de *Villazel*, son évêque, lui recommandant un jour de prêcher avec moins de force, *Noulléau* lui répondit que la vérité lui étoit plus chère que la vie, & il continua avec le même zele. M. de la *Barde*, successeur de M. *Villazel*, ayant excommunié un peu légèrement son official, *Noulléau* prit fortement son parti contre l'évêque. Cette démarche, & sur-tout son livre de la *politique chrétienne & ecclésiastique*, le brouillerent entièrement avec ce prélat. Il fut interdit de toutes les fonctions ecclésiastiques, & il eut beau publier des factums, il ne put obtenir justice. Privé de la consolation de célébrer les saints mystères, il fit pendant trois ans sept lieues par jour pour se rendre à *St. Quel* dans le diocèse de *Dol*, où il alloit dire la Messe. La fatigue de ses courses réitérées, jointes à ses austérités, abrégéa ses jours. Il mourut vers l'an 1672, après avoir publié plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. *Politique chrétienne & ecclésiastique, pour chacun de tous MM. de l'Assemblée générale du clergé* de 1665 & 1666, à Paris chez *Aliot* en 1666, in-12. II. *Traité de la nécessité des conférences, des études & le vie commune des ecclésiastiques*. III. *Conjuration contre les blasphémateurs*, &c. à Paris 1645, in-4°. IV. *Pratiques de l'oraison*, à *St. Brieux* 1645. V. *L'esprit du christia-*

nisme
VI. L
selon
le sain
la co
X. A
phin
canon
de D
ces o
les p
le dé
NO
fessio
18 an
& y
pere
la vie
cette
vailla
des
& ils
Quan
tion
chev
vrag
impr
tus
à Pa
à St.
sur
Cett
rem
écri
nom
de
mun
une
dou
avec
bea
l'ou
âgé
pié

nisme, tiré de cent paroles choisies de J. C. à Paris en 1664 VI. L'esprit du christianisme dans l'exposé de la loi de Moÿse, selon l'évangile, en 1664. VII. L'esprit du christianisme dans le saint sacrifice de la Messe. VIII. L'esprit du christianisme dans la conduite de la vraie pénitence. IX. L'idée du vrai chrétien. X. Politique chrétienne dans les exercices de piété de M. le Dauphin, à Paris. XI. Un traité de l'extinction des procès de l'usage canonique des biens de l'église, de la sainte liberté de la parole de Dieu, & de la fermeté du prédicateur évangélique. Tous ces ouvrages montrent un homme versé dans l'écriture & dans les peres; mais son style manque de pureté, & sent quelquefois le déclamateur.

NOURRI, (Dom Nicolas le) né à Dieppe en 1647, fit profession dans la congrégation de St. Maur en 1665, âgé de 18 ans. Il s'appliqua dès ce temps-là à l'antiquité ecclésiastique, & y fit en peu de temps de grands progrès. Il travailla avec le pere Garet, à l'édition des œuvres de Cassiodore. Il est auteur de la vie de cet écrivain, des préfaces & des tables qui sont dans cette édition. Ses supérieurs l'envoyèrent à St. Ouen, où il travailla avec dom du Chesne, & dom Julien Bellaise, à l'édition des œuvres de St. Ambroise. Il la continua avec dom de Friches, & ils publièrent le premier vol. en 1686, & le second l'an 1691. Quand ce travail fut achevé, le pere Friches entreprit une édition de St. Grégoire de Nazianze, que la mort l'empêcha d'achever. Dom le Nourri étoit occupé alors à rechercher des ouvrages pour servir de supplément à la bibliothèque des peres, imprimée à Lyon. Il donna 2 vol. in-8°, sous le titre d'*apparatus ad bibliothecam patrum*. Ce recueil important fut réimprimé à Paris, en 1703, in-fol. Les ouvrages qu'il renferme, finissent à St. Clément d'Alexandrie. Il donna un second vol. en 1715, sur les auteurs latins du troisieme siecle, finissant à Laëtançe. Cette compilation renferme un grand nombre de dissertations, remplies de recherches curieuses & savantes sur la vie, les écrits & les sentimens des peres, dont il éclaircit un grand nombre de passages. Dom le Nourri publia en 1710 le livre de la mort des persécuteurs. Il prétend contre le sentiment commun, qu'il n'est pas de Laëtançe. Il tache de le prouver dans une dissertation qu'il y a jointe, où il explique les passages douteux, difficiles & obscurs de cet ouvrage, & développe avec assez de netteté les diverses opinions de l'auteur, mais beaucoup de savans ont rendu à Laëtançe par de fortes preuves, l'ouvrage qu'il veut lui ôter. Ce savant mourut à Paris en 1724, âgé de 77 ans, avec une grande réputation d'érudition & de piété.

O

OCCAN, (*Guillaume*) né dans un village de ce nom en Angleterre, quoique de l'ordre des Freres Mineurs, n'en suivit pas toutes les opinions. Il se fit chef de la secte des Scholastiques appellés *Nominaux*, & eut le titre bien mérité de *docteur singulier*. Il fit un ouvrage de la puissance ecclésiastique & séculière, pour défendre *Philippe - le - Bel* contre le pape *Boniface VIII*. Il embrassa ensuite le parti de ceux de son ordre, qui soutenoient que J. C. & les apôtres n'avoient rien en en propre ni en commun. Il fut un des grands adversaires du pape *Jean XXII*, qui le condamna à demeurer dans le silence sous peine d'excommunication. Dans la fuite il se déclara pour l'empereur *Louis* de Baviere & pour l'antipape *Pierre* de *Corbiere*, & écrivit contre *Jean XXII*, qui l'excommunia en 1330. Alors il sortit de France, & alla trouver *Louis* de Baviere. Il mourut à Munich dans le quinzieme siecle.

ODILON, (*Saint*) naquit en Auvergne de la famille des seigneurs de Mercœur. Dès son enfance, il fut mis dans le clergé de *St. Julien* de Brioude; mais il se rendit de bonne heure à Cluni, & embrassa la vie monastique. Il fit en peu de temps de si grands progrès dans la vertu, que *St. Mayeul* le jugea digne de lui succéder. Un des traits les plus remarquables de sa vie, est le refus persévérant qu'il fit de l'archevêché de Lyon. Le pape *Jean XIX* sachant que le clergé & le peuple de Lyon desiroient d'avoir pour pasteur l'abbé de Cluni, lui envoya le pallium & l'anneau, avec ordre d'accepter cette dignité. Comme le saint homme refusoit absolument, le Pape lui écrivit une lettre pressante. *Odilon* persévéra dans son refus, & le pallium avec l'anneau demeurèrent à Cluni. Il fut affligé de maladies très-dououreuses pendant les cinq dernieres années de sa vie. Le saint abbé de Cluni avoit résolu de visiter ses monasteres, pour instruire & encourager ses freres. Il commença par Souvigni, où *St. Mayeul* étoit mort; mais il y tomba malade, & y rendit son ame à Dieu, la nuit du premier jour de janvier 1049 dans la quatre-vingt-septieme année de son âge. L'action de sa vie qui l'a rendu le plus célèbre, est l'institution de la commémoration des morts. Cette pratique passa bientôt à d'autres églises, & devint enfin commune à toute l'église catholique. *St. Odilon* favorisa & anima les études dans ses monasteres. Ce fut par son ordre, que *Glaber* écrivit l'histoire de son temps. Il composa lui-même plusieurs écrits, dont il nous reste la vie de *St. Mayeul* son prédécesseur, celle de *St. Adélaïde* impératrice, quelques lettres & quelques sermons sur les principales fêtes. Il forma plusieurs disciples, &

& fut
Voyez
littéra
OD

en 876
Il alla
d'Aux
dès le
de St.
revint
Grégoi
que n
à 150
célébr
moins
fit pro
édifia
tere de
juroier
munic
lors le
régula
& par
putati
Etienn
rer la
à Rom
trémit
mourir
942 a
l'octav
Rome
sur Le
quelqu
en év
s'obser
des d
Nous
lumier
avoit
Martin
discou
droits
en par
sacrem
célébr
d'*Odon*
OD
T

& fut consulté par les plus grands personages de son temps. Voyez sur les ouvrages d'*Odilon*, le tome septieme de l'histoire littéraire de la France, par dom *Rivet*.

ODON, (*Saint*) second abbé de Cluni, né dans le Maine en 879, fut fait chanoine de St. *Martin* de Tours à l'âge de 19 ans. Il alla ensuite à Paris, où il étudia sous *Remi*, moine de St. *Germain* d'Auxerre, qui lui fit lire la dialectique attribuée à St. *Augustin* dès le temps d'*Alcuin*. On croit que cette prétendue dialectique de St. *Augustin*, est le traité de dix catégories d'*Aristote*. *Odon* revint à Tours, où il s'appliqua à la lecture des morales de St. *Grégoire* sur *Job*, qu'il goûta beaucoup, & dont il fit un abrégé que nous avons. Les chanoines de St. *Martin* de Tours, réduits à 150, au lieu de trois cens moines qui servoient autrefois cette célèbre église, étoient encore alors fort réguliers; *Odon* néanmoins desiroit de suivre un genre de vie encore plus parfait. Il fit profession de la vie monastique dans l'ordre de Cluni, qu'il édifia par ses vertus. *Bernon* le choisit pour gouverner le monastere de Cluni. Comme il résistoit aux larmes des moines qui le conjuroient d'être leur abbé, il fallut céder à la menace d'excommunication que lui firent les évêques qui étoient présens. Dès-lors le monastere de Cluni commença à devenir célèbre par sa régularité, par la vertu des moines, par l'étude de la religion, & par la charité que l'on avoit pour les pauvres. La grande réputation de l'abbé *Odon* engagea les papes *Léon VII* & *Etienne VIII* à le faire venir plusieurs fois à Rome, pour procurer la paix entre *Hugues*, roi d'Italie, & le patrice *Alberic*. Etant à Rome il fut attaqué d'une fièvre violente qui le réduisit à l'extrémité; mais il obtint de Dieu assez de force pour retourner mourir auprès du tombeau de St. *Martin*. Il célébra sa fête l'an 942 avec une dévotion extraordinaire, & mourut le jour de l'octave, âgé de 64 ans. Il avoit réformé plusieurs monasteres à Rome & en France; ceux d'Aurillac en Auvergne, de Fleuri sur Loire, de Sarlat en Périgord, de Tulle en Limousin, & quelques autres. Ceux de Sarlat & de Tulle ont été érigés depuis en évêchés. *Odon* établissoit dans tous les monasteres ce qui s'observoit à Cluni. De son temps le monastere de Cluni reçut des donations si considérables, qu'il en reste 188 chartres. Nous avons de lui plusieurs écrits qui sont une preuve de ses lumieres & de sa piété. Outre ceux dont nous avons parlé, il avoit fait des hymnes & des antiennes en l'honneur de St. *Martin*; la vie de St. *Gerauld*, comte d'Aurillac, & plusieurs discours en l'honneur de St. *Martin*. Il déplore en plusieurs endroits de ses ouvrages la corruption des Chrétiens. Il se plaint en particulier des communions indignes & de la profanation des sacremens. Plus, dit-il, les saints mysteres étoient autrefois célébrés rarement, plus on y apportoit de sainteté. Les ouvrages d'*Odon* sont imprimés dans la bibliotheque de Cluni.

ODON ou ODARD, célèbre théologien, né à Orléans, occupa

pendant cinq ans , vers l'an 1090 , une chaire à Tournai. On venoit du fond de la Saxe pour écouter ses leçons. Il excelloit sur-tout dans la dialectique. *Odon* reçut ensuite l'habit de chanoine régulier , & rétablit l'abbaye de *St. Martin* en 1092. Quelques années après , il y fit revivre l'état monastique , qu'il embrassa lui-même. Elevé sur le siege de Cambrai en 1105 , il travailla avec soin & avec zele à instruire & à édifier son peuple , jusqu'à sa mort arrivée en 1113. Nous avons de lui quelques ouvrages dans la bibliothèque des peres. I. Une exposition du canon de la Messe. II. Un dialogue sur le ministère de l'incarnation contre les Juifs. III. Un traité du péché originel en trois livres , & quelques autres ouvrages.

OLIER , (*Jean-Jacques*) fils d'un maître des requêtes de Paris sa patrie , vit le jour en 1608. Après avoir fait éclater son zele & ses vertus dans des missions en Auvergne , où il possédoit l'abbaye de Pébrac , il devint curé de *St. Sulpice* en 1642. Ce fut alors qu'il s'associa quelques ecclésiastiques pour vivre en communauté & former le séminaire , qui depuis est devenu si fameux. *Louis XIV* approuva cet établissement par lettres-patentes en 1645. Le fondateur mourut en 1658 à 48 ans. Ses lettres ont été imprimées à Paris chez *Langlois* , en 1672. On y trouve une spiritualité fort singulière & beaucoup de visions. Nous n'en rapporterons qu'un trait qui suffira pour faire connoître l'esprit de l'auteur. *M. Olier* raconte qu'une religieuse de Langeac , dont Pébrac n'est pas éloigné , passa pour lui trois ans en prières & en pénitence. » Un jour , dit-il , étant dans la retraite où je » me dispois pour entreprendre le premier voyage de la mis- » sion d'Auvergne , je vis cette sainte ame venir à moi. Quoi- » que je fusse effectivement assis , néanmoins j'étois à genoux en » esprit. Elle portoit en une main un crucifix , & un chapelet de » l'autre. Son ange , parfaitement beau , portoit la queue de son » manteau d'une main , & un mouchoir de l'autre , pour rece- » voir les larmes dont elle étoit baignée ; & avec un visage » pénitent & affligé , elle me dit : Je pleure pour toi ; ce qui me » donna beaucoup au cœur , & me remplit d'une douce tristesse. » J'ai même son crucifix , & j'ai reçu son mouchoir plein de » saintes larmes. Son bon ange que l'on croit être un séra- » phin m'a été donné l'avant-veille du jour que j'appris » sa mort Etant à la campagne , voilà un ange qui fond » sur moi , comme une aigle feroit sur sa proie ; & comme il » m'embrassoit , j'entendis ces paroles de mon bon ange : » *Honore bien l'ange qui est auprès de toi ; c'est un des plus » grands qui se soit donné à créature sur la terre.* J'avois bien » senti quelques caresses du bon ange de la paroisse » A celui-ci je me souviens que passant par les rues de Paris » peu de temps après , (c'étoit sur le pont Notre-Dame , où il » vit les anges de tous les marchands) il me sembla que je » voyois les hommages & les grands respects que tous les autres

n ange
» cett
» sacre
» loit
» paro
» de
écrivai
dévot
piété
prêtre

OL

le dio
vreté
volut
qui ré
facilit
comm
comm
prostit
multit
jet de
d'autr
préter
que la
toute
l'on r
un gra
du tie
mit à
erreu
Nicol
contr
gieux
ne fut
au ch
expos
mour
sainte
stétrie

ON

Augu
donn
en 15
ouvra
le fit
fautes
pench
passé

anges lui rendoient. Or le jour que j'appris la nouvelle de cette mort, aussi-tôt touché, je m'en allai devant le saint sacrement. . . . j'entendis une voix dans mon cœur, qui parloit du tabernacle, qui me dit : *je t'ai laissé mon ange* : paroles qui me fortifierent tellement, qu'elles m'empêcherent de pleurer & de m'affliger davantage. « On peut être un écrivain médiocre & un homme vertueux ; & tel étoit l'abbé *Olier*, dévoré du zèle de la maison de Dieu, plein de charité, de piété, d'humanité, & possédant toutes les vertus qui font le prêtre & le chrétien.

OLIVE, (*Pierre-Jean*) né à Sérignan, Frere-Mineur, dans le diocèse de Besiers, ne se contenta pas de pratiquer la pauvreté, telle qu'elle est prescrite par la regle de *St. François* ; il voulut la faire, observer aux autres. Il s'en fit autant d'ennemis, qui résolurent de le pousser à bout. Les ouvrages d'*Olive* leur en faciliterent les moyens : outre un traité de la pauvreté, il fit un commentaire sur l'apocalypse, que les freres spirituels regarderent comme un trésor de lumiere. Il donnoit le nom de *Babylone* & de prostituée à l'église, confondant cette église toujours sainte avec la multitude des méchans qu'elle porte dans son sein, & qui font l'objet de sa douleur. On accusoit encore *Jean d'Olive* d'avoir enseigné d'autres erreurs. Du moins ceux qui se disoient ses disciples, qui prétendoient que les sacremens de l'église étoient inutiles, parce que la vie criminelle de ceux qui les administroient, leur ôtoit toute autorité. Le concile de Vienne condamna les erreurs que l'on reprochoit à ce religieux fanatique : ce qui n'empêcha pas un grand nombre de laïques qui se disoient freres de la pénitence du tiers-ordre de *St. François*, de s'attacher à lui. *Olive* se soumit à la censure, mais ses disciples s'obstinèrent à soutenir les erreurs qu'il avoit désavouées. Leur témérité obligea le pape *Nicolas IV*, d'ordonner en 1290 aux supérieurs de l'ordre d'agir contre eux. Ils furent arrêtés, & avec eux plusieurs autres religieux, qui ne méritoient pas un pareil traitement ; mais *Olive* ne fut pas du nombre. On se contenta de le faire venir en 1292 au chapitre général, qui se tint à Paris ; & une sincere & précise exposition de sa doctrine le justifia pleinement. On assure qu'il mourut dans le couvent de Narbonne l'an 1297 en odeur de sainteté. Le pape *Sixte IV* rétablit sa mémoire, qui avoit été flétrie par le pape *Jean XXII*.

ONUPHRE PANVINI, de Vérone, religieux de l'ordre de *St. Augustin* dans le seizieme siecle, s'illustra par son érudition. Il donna les vies des Papes depuis *St. Pierre*, & les dédia à *Pie V* en 1566. *Jacques Strada* de Mantoue, son ami, lui arracha cet ouvrage, que l'auteur ne vouloit pas encore rendre public, & le fit imprimer à Venise en 1557. *Onuphre* y reconnut diverses fautes, & travailla à les corriger. Les principales étoient un penchant à la flatterie. Il loue les Papes en tout, & déguise ou passe sous silence les faits qui peuvent leur être défavantageux.

Platine n'avoit point cette politique si dangereuse dans un historien, & qui animera toujours les religieux qui écriront à Rome & même loin de Rome. *Onuphre* préparoit une histoire générale des cardinaux, lorsqu'il mourut à Palerme en Sicile en 1568, âgé de 39 ans. C'étoit un religieux recommandable par sa piété, & dont nous avons plusieurs autres ouvrages, où l'on remarque beaucoup d'érudition profane & ecclésiastique. Les principaux sont, I. Une dissertation sur les anciens rits, observés en baptisant les catéchumenes. II. *Traité de la primauté de St. Pierre*. Il est précédé d'une belle préface, dans laquelle il blâme fort ceux qui emploient les injures & les invectives dans les controverses de religion. Il y déclare que ce qui l'a porté à faire cet ouvrage, est la lecture des quatre premières *centuries* de *Magdebourg*, dont les auteurs sembloient avoir travaillé à sapper les fondemens des dogmes & des anciens usages de l'église. Ces quatre *centuries* avoient été composées par des ministres protestans, à la tête desquels étoit *Matthias Flaccius Iliricus*, un des plus savans théologiens de la confession d'Ausbourg. Cet ouvrage est un corps d'histoire ecclésiastique, dressé par les nouveaux hérétiques avec beaucoup de travail. Ces *centuries* sont au nombre de treize, & composent aussi treize volumes, qui vont jusqu'au treizième siècle. Chaque *centurie* contient ce qu'il y a de plus remarquable dans chaque siècle. Comme le but de ce fameux ouvrage étoit d'attaquer l'église romaine & d'établir la nouvelle réforme, le savant cardinal *Baronius* entreprit ses *Annales ecclésiastiques*, pour les opposer à ces *centuries*. Le mal que produisoient les quatre premières qui paroissoient du temps de *Panvini*, l'engagea à leur opposer son traité de la primauté de *St. Pierre*, qui est divisé en trois parties. Il ne se contenta pas de prouver la primauté de *St. Pierre* par l'écriture & par les peres, il répondit aussi aux objections des centuriateurs, & réfuta leurs principaux argumens. III. *Un traité des anciens rits d'ensevelir les morts* parmi les Chrétiens, & de leur cimetièr. Il commence par ce qui regarde la maniere d'administrer les derniers sacremens aux malades. Cet ouvrage est plein de recherches très-savantes. IV. *Un traité des sept principales basiliques de Rome*, où il entre dans un détail très-curieux de tout ce qui y a rapport. V. Une *chronique ecclésiastique* qui commence à *Jules-César*, & finit à *Maximilien II*. On y voit sur une colonne l'histoire profane; & sur l'autre, ce qui est arrivé de remarquable dans l'église. VI. *Un traité des évêchés, des titres & des diaconies des cardinaux*, qui montre combien l'auteur avoit d'érudition. VII. *Un traité de l'origine de la bénédiction des pains de cire*, que l'on appelle des *agnus Dei*, qui se fait par les Papes le dimanche de *quasimodo* la première année de leur pontificat, & ne se renouvelle pendant le pontificat d'un Pape, que de sept ans en sept ans. *Panvini* prétend que cette bénédiction des pains de cire a été instituée pour conserver dans l'église de Rome des

vestige
troit la
qu'une
oublié
OPS
ghem
comme
d'anné
Ste. T
de tal
sufites
d'un a
time d
trouve
qu'il c
crédit
Il rev
du pay
dans o
avons
dissert
qui es
a été
titre
théolo
tence
vraie
ture
vrage
autre
Liege
les Jé
que l
préca
VI. in
partie
des p
vol. i
cet o
puis
Babu
vol. i
lastiq
en tr
OI
dans
Vale
vie q

vestiges des cérémonies du baptême solennel, qui s'administroit la veille de Pâque & de la Pentecôte, & pour empêcher qu'une cérémonie si ancienne & si auguste ne fût entièrement oubliée.

OPSTRAET, (*Jean*) savant théologien, naquit à Beringhen, petite ville dans le pays de Liège, le 3 octobre 1651. Il commença ses humanités à Liège, & les acheva à Louvain. Peu d'années après, on le choisit pour enseigner au collège de la Ste. Trinité la syntaxe latine, pour laquelle il avoit beaucoup de talent : mais il se consacra bientôt à la théologie. Les casuistes relâchés lui avoient d'abord plu ; mais il se tourna ensuite d'un autre côté. Lié avec les MM. de Port-Royal, il fut la victime de leurs querelles. Les ennemis de ces illustres solitaires trouverent non seulement le moyen de lui faire perdre les places qu'il occupoit dans l'université de Louvain ; ils eurent même le crédit de le faire bannir en 1704, de tous les états de *Philippe V.* Il revint à Louvain en 1706, lorsque l'Empereur se rendit maître du pays. *Opstraet* fut fait principal du collège. Il passa onze ans dans cet emploi, & y mourut le 29 novembre en 1720. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont, I. Une *dissertation théologique* sur la conversion du pécheur. Cet ouvrage qui est en latin de même que tous les autres du même théologien, a été traduit librement en françois & fort augmenté, sous le titre d'*idée de la conversion du pécheur*, in-12. II. *Dissertation théologique* sur la manière d'administrer le sacrement de pénitence, publiée à Louvain en 1692 contre M. *Steyaert*. III. *La vraie doctrine* touchant le baptême laborieux, prouvée par l'écriture, les conciles, les saints peres & les théologiens. Cet ouvrage est encore contre M. *Steyaert*, de même que plusieurs autres qui en font comme une suite. IV. *Requête de l'église de Liège* au pape *Innocent XII.* en faveur de son séminaire (dont les Jésuites vouloient s'emparer,) & dénonciation de la doctrine que les Jésuites soutiennent dans leur collège. V. *Le clerc flamand* précautionnant le clerc romain contre un livre du Jésuite *Francolin*. VI. *instruction théologique* pour les jeunes théologiens, en trois parties. VII. *Le bon pasteur*, où l'on donne une idée des devoirs des pasteurs. Il a été traduit en françois, & imprimé en deux vol. in-12. VIII. *Theologus christianus*, publié en 1696. C'est de cet ouvrage que l'on a tiré tout le fond de celui qui a paru depuis sous le titre de *directeur d'un jeune théologien*, à Paris chez *Babuti*. IX. *Instruction théologiques* sur les actes humains en trois vol. in-12. X. *Théologie dogmatique*, morale, pratique & scholastique, en trois vol. XI. *Traité sur les lieux théologiques* aussi en trois volumes.

OPTAT, évêque de Mileve, ville de Numidie en Afrique dans le quatrième siècle, sous l'empire de *Valentinien* & de *Valens*, nous est moins connu par les actions particulières de sa vie que par ses écrits, & par les éloges qu'ont fait de sa vertu &

la science St. *Augustin* & St. *Fulgencé*. Le premier dit de lui, comme de St. *Ambroise*, qu'il pourroit être une preuve de la vérité de l'église catholique, si elle s'appuyoit sur la vertu de ses ministres. Le second l'associe aux grands hommes dont Dieu s'est servi pour nous découvrir les secrets de ses écritures, & qui ont défendu comme il faut la pureté de la foi. St. *Optat* étoit originaire d'Afrique & évêque de Mileve, ville très-célebre dans l'histoire de l'église par les deux conciles que l'on y tint au commencement du cinquieme siecle. Nous n'avons de St. *Optat*, que ce qu'il écrivit pour défendre l'église catholique contre les Donatistes. *Parmenien*, troisieme évêque des Donatistes de Carthage, ayant composé un écrit contre l'église, St. *Optat* crut devoir le réfuter pour venger l'honneur de l'église catholique, & empêcher le mal que pourroit faire cet écrit. Son ouvrage est divisé en sept livres, qui prouvent la profonde érudition de leur auteur, son amour pour l'unité de l'église, son zele pour la pureté de la foi, & sa piété. Dans le premier livre, il prouve que les chefs des Donatistes ont livré les saintes écritures aux persécuteurs, & que ce sont eux qui ont rompu l'unité de l'église catholique. Il remonte jusqu'au concile de Cirthe, & fait retomber sur les Donatistes la honte d'avoir eu pour premiers chefs, des évêques qui s'étoient tous reconnus coupables, & qui étoient morts sans avoir donné aucune marque de repentir. Il raconte ensuite comment s'est formé ce déplorable schisme. Il prouve après cela que le schisme est un crime plus grand que le parricide & l'idolâtrie. Les Donatistes reprochoient aux Catholiques, de s'être adressés aux puissances temporelles pour des affaires de religion. St. *Optat* leur fait voir que ce sont eux-mêmes qui y ont eu recours les premiers, en s'adressant à *Constantin*. Dans le second livre, St. *Optat* établit qu'il n'y a qu'une église qui est la catholique, celle qui est répandue par-tout; il fait une énumération de tous les pays, où cette vigne spirituelle avoit étendu ses branches. Il rapporte plusieurs autorités de l'écriture, touchant le progrès que l'église devoit faire dans toutes les parties du monde. Ensuite il vient aux marques qui la caractérisent & la distinguent de toutes les autres sectes. La premiere de ces marques est la chaire épiscopale. St. *Optat* s'applique à montrer qu'elle est la premiere. Après avoir prouvé que c'est celle de St. *Pierre*, il fait le catalogue de tous les successeurs de ce prince des apôtres, jusqu'à *Sirice* qui est, dit-il, aujourd'hui notre confrere. Le but de St. *Optat* dans le troisieme livre, est de justifier les Catholiques de certaines violences dont les Donatistes se plaignoient. Il oppose la douceur de l'église à la fureur des Circoncissions. Dans le reste de l'ouvrage, il examine toutes les plaintes des Donatistes, & les tourne contre eux-mêmes. M. du Pin publia cet ouvrage en 1700, in-fol. sous ce titre: *Sti. Optati de schismate Donatistarum, cum eorum historia & monumentis veteribus ad eam expectantibus, necnon geographia episcopalis Africæ, opera & studio M. L. E. du Pin,*

in-fol.
ges av
de Fra
thius
de tou
évêque
& des
natiste
cemen
encor
tions
l'histo
d'Afr
OR
du ro
posé
catalo
Victo
intère
proch
maux
trouv
PP.
ordre
qu'il
pape
peu f
il ren
s'élev
& m
des p
OI
de J.
par
l'éc
endr
moin
ne p
Souv
baïsc
Orig
souff
ne l'
son
effor
rete
son
Ten

in-fol. Paris. 1702. L'éditeur a mis des notes courtes au bas des pages avec les différentes leçons, & a fait imprimer à la fin les notes de François Baudouin, de Laubespine, de Casaubon, de Barthius & de quelques autres savans. On y trouve aussi un recueil de tous les actes & des conférences épiscopales, des lettres des évêques, des édits des Empereurs, des gestes proconsulaires, & des actes des martyrs, qui ont du rapport à l'histoire des Donatistes, disposés par ordre chronologique, depuis le commencement jusqu'au temps de St. Grégoire le Grand. Cette édition est encore enrichie d'une préface sur la vie, les œuvres & les éditions d'Optat; & de deux dissertations, l'une qui contient l'histoire des Donatistes, & l'autre sur la géographie sacrée d'Afrique.

ORESME, (Nicolas) célèbre docteur de Paris, précepteur du roi Charles V, mourut évêque de Lisieux en 1384. Il a composé plusieurs ouvrages, dont M. de Launoi nous a donné le catalogue, & qu'il dit être manuscrits dans la bibliothèque de St. Victor à Paris. Il en nomme deux, entr'autres, qui paroissent intéressans: Un traité de l'Antechrist, de ses ministres, des signes prochains & éloignés qui doivent l'annoncer; & un traité des maux qui doivent affliger l'église. Le traité de l'Antechrist se trouve aujourd'hui imprimé dans le thesaurus anecdotorum des PP. Bénédictins. Cet auteur traduisit la bible en françois par ordre de Charles V. Il est aussi très-connu par un discours célèbre qu'il prononça à Avignon de la part du roi de France, devant le pape Urbain V & les cardinaux. Ce discours contient des raisons peu solides, pour empêcher le Pape de retourner à Rome; mais il renferme des choses très-importantes sur l'état de l'église. Il s'éleve avec une extrême force contre le dérèglement du clergé, & montre où l'on doit chercher sa consolation, dans le temps des plus grands scandales.

ORIGENE, naquit en Egypte dans la ville d'Alexandrie l'an de J. C. 185. Il fut formé à la piété dès sa plus tendre enfance, par son pere St. Léonide, qui lui inspira dès-lors le goût de l'écriture-sainte, dont il lui faisoit tous les jours réciter quelques endroits. Ce pere vraiment chrétien travailloit à prévenir les moindres défauts dans lesquels pouvoit tomber son fils; mais il ne pouvoit s'empêcher d'admirer l'excellence de son naturel. Souvent, lorsqu'il dormoit, il lui découvroit la poitrine & la baisoit avec respect, comme étant le temple du St. Esprit. Origene étoit encore enfant, lorsqu'il desira si ardemment de souffrir le martyre, qu'il se seroit présenté lui-même, si sa mere ne l'eût retenu par ses prières & par ses larmes. Quand il fut que son pere avoit été arrêté & mis en prison, il redoubla ses efforts, & sa mere fut contrainte de cacher ses habits pour le retenir à la maison. Ne pouvant faire autre chose, il écrivit à son pere une lettre très-forte pour l'encourager au martyre: Tenez ferme, lui marquoit-il, & ne vous mettez point en peine

de nous. *Léonide* ayant eu la tête tranchée, ses biens furent confisqués, & sa veuve demeura chargée de sept enfans dans une extrême pauvreté. *Origene*, qui étoit l'aîné, n'avoit pas dix-sept ans accomplis. Une dame chrétienne fort riche, le retira dans sa maison; mais elle nourrissoit aussi chez elle un hérétique fort éloquent. *Origene* en sortit pour ne pas exposer sa foi, & enseigna la grammaire, afin de n'être à charge à personne. En cet état, ayant à peine dix-huit ans, il fut établi chef de l'école d'Alexandrie. Il vendit tout ce qu'il avoit de livres de sciences profanes à une personne qui lui fournissoit six sols par jour, ce qui lui suffisoit pendant plusieurs années; car sa vie étoit très-dure. Il dormoit sur la terre nue, passoit presque toute la nuit à méditer l'écriture-sainte & à prier, jeûnoit très-souvent; & malgré l'austérité de sa vie, il avoit une douceur qui charmoit tout le monde. Il forma à la piété un très-grand nombre de disciples, dont plusieurs rendirent de grands services à l'église, & d'autres eurent la gloire du martyre. Il visitoit les confesseurs dans les prisons, les accompagnoit pour les encourager dans leur interrogatoire, & leur parloit hardiment lorsqu'on les menoit au supplice. Son zèle étoit si grand, qu'on ne pouvoit compter le nombre de conversions dont il étoit le ministre. Aussi, étoit-il le principal objet de la fureur des Païens, qui le cherchoient par-tout, & l'obligeoient de changer continuellement de demeure, enforte qu'Alexandrie sembloit n'être pas assez grande pour le cacher. Souvent il fut pris, traîné par la ville & mis à la question. Son zèle pour la chasteté ne fut pas moins ardent que pour le martyre. Il le poussa même trop loin, prenant à la lettre ce que dit l'évangile, qu'il y a des eunuques qui se sont rendus tels pour le royaume des cieux. Son amour pour la pauvreté alloit jusqu'à étonner & affliger ses amis, qui eussent voulu lui communiquer une partie de leurs biens: mais *Origene* n'y consentit jamais, & fut toujours inflexible sur cet article. Ses mortifications étoient continuelles, malgré les travaux dont il étoit accablé. Son humilité lui faisoit croire qu'il ne faisoit que commencer, pendant que les plus grands hommes le croyoient parvenu à la plus haute perfection. Telle étoit la vertu & la piété d'*Origene*. La science & les lumières de ce grand homme n'étoient pas moindres. Saint *Léonide* n'avoit rien négligé pour perfectionner l'esprit de son fils, qui étoit naturellement pénétrant & étendu. Il lui avoit fait apprendre les arts libéraux & les belles-lettres, & l'avoit instruit des saintes écritures, dont il vouloit que l'étude allât toujours avant celle des sciences profanes. *Origene* s'y appliquoit tellement dès son enfance, qu'il ne se contentoit pas du sens littéral, mais qu'il vouloit toujours y trouver des sens cachés & profonds, jusqu'à embarrasser son pere par ses questions. Il eut dès sa jeunesse beaucoup de disciples, parmi lesquels il y avoit des savans & des philosophes. Il s'appliquoit tout à la fois à l'étude profonde de la théologie, à l'explication des saintes écritures & à l'instruction

de

de ceux
pirer,
soir. Il
de don
se réfer
dre l'éco
langue
pas cou
pas feu
philoso
de sa fo
leurs pi
soient
même
plier
plus il
successe
noissoie
heanco
de M.
suite de
Démétr
bligea
retraite
lièrement
demeur
sur la t
pour fa
nes; &
prière
ciles,
succède
l'église
traité
& char
traves
on le n
l'espéra
& écrit
Origene
enduré
soixant

Orig
ques &
T

de ceux qui le venoient trouver , & qui ne le laissoient pas respirer , se succédant les uns aux autres depuis le matin jusqu'au soir. Il fut ensuite obligé de charger quelques-uns de ses disciples de donner les premières instructions à ceux qui commençoient , se réservant les plus avancés. L'extrême desir qu'il avoit d'entendre l'écriture le mieux qu'il lui seroit possible , lui fit étudier la langue hébraïque à l'âge de 30 ans , quoique les Grecs n'eussent pas coutume d'apprendre les langues étrangères. Il n'enseignoit pas seulement la doctrine chrétienne , mais il y joignoit aussi la philosophie & les lettres humaines. La réputation de son esprit & de sa science étoit si grande , même chez les Païens , que souvent leurs philosophes le consultoient , lui dédient des livres , faisoient une mention honorable de lui dans leurs écrits. Avant même qu'il fût prêtre , les évêques l'invitoient à parler & à expliquer les écritures dans l'assemblée publique des fideles. Les plus illustres évêques , St. *Héraclé* d'Alexandrie , St. *Denis* son successeur , St. *Firmilien* , St. *Grégoire* Thaumaturge , le reconnoissoient pour leur maître. Mais s'il eut des admirateurs , il eut beaucoup d'ennemis. On peut voir dans l'histoire ecclésiastique de M. de *Fleuri* & dans les autres dictionnaires historiques , la suite de son histoire , & tout ce qu'il eut à souffrir de la part de *Démétrius* , évêque d'Alexandrie , qui l'excommunia & qui l'obligea de quitter cette ville. *Césarée* de Palestine fut le lieu de sa retraite. *Maximin* ayant excité une cruelle persécution , particulièrement contre les prélats & les docteurs de l'église , *Origene* demeura caché pendant deux ans. Le jeune *Gordien* étant monté sur le trône l'an 238 , l'église jouit de la paix. *Origene* en profita pour faire un voyage en Grece. Il demeura quelque temps à Athenes ; & après être retourné à Césarée , il alla en Arabie à la priere des évêques de cette province , & il y assista à deux conciles , où il fit éclater son zele & la pureté de sa foi. *Dece* ayant succédé l'an 249 à l'empereur *Philippe* , changea la face de l'église. *Origene* étant le plus célèbre docteur de l'église , fut traité comme l'homme qu'on redoutoit le plus. Il fut mis en prison & chargé de chaînes , ayant au col un carcan de fer & des entraves aux pieds. On lui fit souffrir plusieurs autres tourmens , & on le menaça souvent du feu ; mais on ne le fit pas mourir , dans l'espérance d'en abattre plusieurs par sa chute. Il demeura ferme , & écrivit pendant ce temps des lettres pour encourager les autres. *Origene* ne survécut pas long-temps après les tourmens qu'il avoit endurés pour le nom de J. C. Il mourut à Tyr l'an 253 , & la soixante-neuvieme année de son âge.

§ I.

Ses Ouvrages. Exhortation au Martyre. Hexaples.

Origene a écrit pour l'instruction des fideles , contre les hérétiques & contre les Païens. Tous ces ouvrages se rapportent à ces

Tome III.

I i

trois objets. La très-grande partie de ses écrits regarde les fideles, à l'utilité desquels il consacroit tout son temps & ses talens. Il composa son *exhortation au martyre*, pour animer & encourager ceux qui étoient en prison. Il dit que pour rendre un parfait témoignage à la religion, il faut pendant tout le temps de l'épreuve ne donner aucune prise sur nous au démon par des pensées de doute; souffrir tout de la part des infideles, les insultes, les risées, le mépris; la compassion qu'ils témoignent de l'erreur & de l'opiniâtreté qu'ils nous attribuent; ne point se laisser dominer par l'affection naturelle pour des enfans & des proches; être détaché de tout, & entièrement attaché à Dieu. Il faut combattre contre la honte de se voir traité indignement, surtout quand on s'est vu honoré & respecté. L'on a recueilli plus de mille *sermons*, qui étoient des discours familiers qu'il prononçoit sur le champ, & que des notaires écrivoient pendant qu'il parloit, par l'art des notes qui s'est perdu. Mais la plupart de ses ouvrages sont des commentaires sur l'écriture-sainte. Il est peut-être le premier qui l'ait expliquée toute entière. Ses explications étoient de trois sortes; des notes abrégées sur les endroits difficiles; des commentaires étendus où il donnoit l'essor à son génie; & des homélies au peuple, où il se bornoit aux explications morales, pour s'accommoder à la portée de ses auditeurs. Il nous reste une grande partie des commentaires & des sermons d'*Origene*; mais la plupart ne sont que des traductions fort libres. L'on y voit par-tout un grand fond de doctrine & de piété. Il travailla à une édition de l'écriture, qu'il fit à six colonnes, & qu'à cause de cela il intitula: *Hexaples*. La première contenoit le texte hébreu en lettres hébraïques. La seconde, le même texte en lettres grecques, en faveur de ceux qui entendoient l'hébreu sans le favoir lire. La troisième renfermoit la version d'*Aquila*. La quatrième colonne, celle de *Symmaque*. La cinquième, celle des Septante, & la sixième celle de *Théodotion*. Il regardoit la version des Septante comme la plus authentique, & celle sur laquelle les autres devoient être corrigées. Les *oëtales* contenoient de plus deux versions grecques qui avoient été trouvées depuis peu, sans qu'on en connût les auteurs. *Origene* travailla à rendre l'édition des Septante suffisante pour ceux qui n'étoient point en état de se procurer l'édition à plusieurs colonnes.

§ II.

Livre des Principes.

Le plus fameux écrit d'*Origene* contre les hérétiques, est le livre des *principes*, qu'il intitula ainsi, parce qu'il prétendoit y établir les principes auxquels il faut s'en tenir sur les matieres de la religion, & qui doivent servir d'introduction à la théologie. C'est de tous les ouvrages d'*Origene* celui où il fuit le plus le raisonnement humain & la philosophie de *Platon*. Nous ne l'avons

que de
ce qu'il
traire a
nité. C
Le but
demen
ducteur
deux p
mes d
les aut
qu'il n
toute
mal et
posé c
ment
séquer
un est
un syl
est qu
une a
puniti
plus l
faut h
qu'il
étoit
cipes
comm
d'Or

Le
céléb
l'emp
livre
d'inj
parof
prof
& fo
tienn
l'ant
men
mém
& qu
truit
ami
plus

que de la version de *Rufin*, qui déclare lui-même y avoir ajouté ce qu'il lui a plu, & en avoir ôté tout ce qui lui paroïsoit contraire à la doctrine de l'église, principalement touchant la Trinité. On ne laisse pas d'y trouver encore des principes pernicious. Le but d'*Origene* dans ce traité, étoit de renverser par les fondemens, les hérésies de *Valentin*, de *Marcion* & des autres séducteurs, qui, pour trouver la cause du mal, avoient inventé deux principes, & vouloient qu'il y eût des esprits & des hommes de deux natures différentes, les uns essentiellement bons, les autres essentiellement mauvais. *Origene* établit au contraire, qu'il n'y a que Dieu qui soit de sa nature bon & immuable, que toute créature est capable du bien & du mal, & que la cause du mal est l'imperfection de la créature qui use mal de sa liberté. Il pose donc pour fondement le libre arbitre, qu'il prouve solidement & par la raison & par l'écriture. Mais il en poussa les conséquences si loin, qu'il regarde l'inégalité des créatures comme un effet dont la cause primitive est leur propre mérite. Il expose un système tout fondé sur *Platon*, dont le principe fondamental est que toutes les peines sont médicinales. Ainsi, selon lui, il y a une alternative continuelle de bien & de mal, de félicité & de punition dans les saints & les démons. On ne pouvoit pas pousser plus loin les conséquences de la doctrine du libre arbitre. Il s'en faut bien que les Pélagiens aient été jusques-là. Ils convenoient qu'il y a des bornes qu'il ne faut point passer, mais leur malheur étoit de ne les pas connoître. On peut regarder ce livre des principes dont nous parlons, comme le germe du pélagianisme, & comme un poison subtil que le démon a répandu dans l'église d'Orient.

§ III.

Ouvrage contre Celse.

Le seul écrit que nous ayons d'*Origene* contre les Païens, est le célèbre ouvrage contre le philosophe *Celse*, qui du temps de l'empereur *Adrien*, avoit publié contre la religion chrétienne un livre qu'il avoit intitulé : *Discours de vérité*, & qui étoit rempli d'injures & de calomnies contre les Chrétiens. *Origene* n'a fait paroître dans aucun de ses écrits autant de science chrétienne & profane, que dans celui-ci, ni employé tant de preuves fortes & solides. On le regarde comme l'apologie de la religion chrétienne la plus achevée & la mieux écrite que nous ayons dans l'antiquité. Le style en est beau, vif & pressant : les raisonnemens bien suivis & convaincans ; & s'il y répète plusieurs fois les mêmes choses, c'est que les objections de *Celse* l'y obligeoient, & qu'il n'en vouloit laisser aucunes sans les avoir entièrement détruites. *Origene* entreprit cette réponse à la sollicitation de son ami *Ambroïse*, & la commence en disant qu'il auroit peut-être été plus à propos d'imiter J. C. qui ne répondoit aux calomnies de

ses ennemis , que par la sainteté de sa vie , & par la grandeur de ses miracles : gardant un profond silence devant ses juges. Ainsi , quoiqu'il soit toujours calomnié , tant qu'il y aura de la malice dans les hommes , il ne se défend que par la vie de ses véritables disciples , dont la vertu solide détruit tous les mensonges. Cette réponse , dit *Origene* , est inutile pour les véritables fideles ; *St. Paul* ne mettant point les paroles au nombre des épreuves qui peuvent nous séparer de J. C. J'écris donc seulement pour les Chrétiens foibles & pour les infideles. Il ne se contente pas de détruire les objections particulières de *Celse* , il établit solidement la religion chrétienne , non par des raisonnemens , mais par des faits constants ; par les prophéties qui ont promis J. C. par ses miracles & par les mœurs de ses disciples. La foi est nécessaire , dit *Origene* , parce que le commun des hommes , n'a ni la capacité ni le loisir d'examiner. Toute la vie humaine roule sur la croyance de certaines maximes communes de conduite ; & les philosophes qui se picquent tant de raisonnement , choisissent une secte plutôt qu'une autre , sur quelques préjugés souvent légers & téméraires. Il est bien plus raisonnable , puisqu'il faut croire , de suivre l'autorité divine. Le style de l'écriture , que les Païens méprisent comme trop simple , étoit nécessaire pour le dessein que Dieu avoit de se faire entendre de tous les hommes , au lieu que les écrits de *Platon* & des autres philosophes ne peuvent servir qu'aux gens d'esprit & aux sçavans. Mais quoique les Chrétiens s'appliquent à instruire les simples qui n'ont pas besoin de grands raisonnemens , ils ne négligent pas la conversion des personnes éclairées , ni les raisonnemens qui leur conviennent. A l'égard des prophéties , il est juste d'ajouter foi aux livres des Juifs , du moins comme à ceux des autres nations. On ne peut douter de l'antiquité des Juifs , si l'on considère les preuves que donne *Joseph* dans les livres contre *Appion* , & *Tatien* dans son ouvrage contre les Grecs. Il étoit nécessaire que les Juifs eussent des prophètes , quand ce n'eût été que pour les détourner de consulter les oracles des Païens : autrement la vraie religion eût paru inférieure aux fausses. *Origene* rapporte les principales prophéties qui ont prédit clairement la naissance , la passion , la mort , & toutes les circonstances de l'avènement de J. C. & il observe que depuis qu'il est venu , les Juifs n'ont plus ni prophéties , ni miracles , ni aucune marque de l'assistance divine , comme on en voit chez les Chrétiens. *Celse* oppofoit aux prophéties les oracles des Païens ; mais *Origene* répond que les plus sages d'entr'eux n'y ajoutoient point foi ; & que quand il y auroit quelque chose de surnaturel , la conduite de ceux qui les rendoient , & la maniere honteuse dont la Pythonisse étoit inspirée , devoit faire croire que des esprits impurs en étoient les auteurs ; au lieu que les prophètes de Dieu étoient des hommes d'une éminente sainteté. L'obscurité paroissoit commune aux uns & aux autres ; mais il y a cette différence que les oracles profanes sont toujours obscurs ou

ambigu
qui dev
grand
tructio
infini
des ch
étudie
entend
moit p
la ma
l'évan
Celse v
égale
noislar
mauva
par co
y en a
moyen
font ,
proph
digne
bonne
ce qu'
formé
rallém
dans l
point
& les
pas ,
cien d
Les d
La ré
Il est
avec
que le
quoi
fait v
nous
Il fut
discip
tout
nov
l'espr
aux p
tout
Il fal
pour
men

ambigus, au lieu que les prophètes parlent clairement dans ce qui doit être entendu de ceux qui les écoutoient, dans un très-grand nombre de prédications & dans les exhortations & les instructions morales. Aussi a-t-on conservé leurs discours comme infiniment propres à porter à la vertu ceux qui les lisoient. Il y a des choses obscures, pour exercer ceux qui ont le courage de les étudier sérieusement; mais il n'y a presque rien que l'on ne puisse entendre, quand on y donne l'application convenable. *Celse* ne nioit pas que J. C. eût fait des miracles, mais il les attribuoit à la magie, qu'il avoit, disoit-il, apprise en Egypte; & comme l'évangile même parle de faux prophètes & de faux miracles, *Celse* vouloit confondre les uns avec les autres, & attribuer tout également à l'opération des démons. *Origene* soutient que reconnoissant une puissance supérieure à la nature, s'il y en a une mauvaise, il faut qu'il y en ait une bonne encore plus grande; & par conséquent s'il y a de faux miracles faits par les démons, il y en a de vrais qui n'ont que Dieu pour auteur. Or il y a des moyens sûrs de les discerner, savoir; les mœurs de ceux qui les font, leur doctrine, & les effets qu'ils produisent. *Moyse* & les prophètes, J. C. & ses disciples n'ont rien enseigné que de très-digne de Dieu, de très-conforme à la raison, de très-utile aux bonnes mœurs & à la société civile. Ils ont pratiqué les premiers ce qu'ils enseignoient, & l'effet a été grand & durable. *Moyse* a formé une nation entière gouvernée par des loix saintes. J. C. a rassemblé toutes les nations dans la connoissance du vrai Dieu & dans la pratique de toutes les vertus. Les charlatans ne cherchent point à corriger les hommes, étant eux-mêmes très-corrompus; & les miracles des imposteurs ont eu peu de suite. Je ne crois pas, dit *Origene*, qu'il reste trente sectateurs de *Simon* le Magicien dans tout le monde, quoique jamais ils n'aient été persécutés. Les disciples des autres séducteurs ont été aussi bientôt dissipés. La résurrection de J. C. ne peut être soupçonnée d'aucun artifice. Il est mort en public, sur une croix, devant tout le peuple juif, avec toutes les autres circonstances de sa mort & de sa sépulture, que les évangélistes ont remarquées. Il ne faut pas demander pourquoi il n'est pas descendu de la croix, ou pourquoi il ne s'est point fait voir à tout le monde après sa résurrection. Ce n'est point à nous à prescrire à Dieu la manière dont il doit faire ses miracles. Il suffit que J. C. ait apparu à *Pierre* comme au premier de ses disciples, ensuite aux douze apôtres, & à cinq cens disciples tout à la fois. S'ils ne l'avoient vu ressuscité, & n'avoient été convaincus de sa divinité, comment leur seroit-il venu dans l'esprit de ne point craindre d'être traités comme lui, de s'exposer aux plus grands périls, & de quitter leur pays pour enseigner partout suivant son ordre, la doctrine qu'ils avoient reçue de lui? Il falloit qu'ils eussent vu quelque chose de fort extraordinaire, pour embrasser ses maximes & les faire embrasser aux autres, menant pour cet effet une vie errante, s'exposant à toutes sortes

de peines & à une mort assurée. On doit croire ceux qui souffrent tout, même les plus cruels supplices, plutôt que de blesser la vérité; qui ont un caractère de sincérité qui paroît dans toutes leurs actions & leurs paroles, & qui les porte à raconter ce qui paroît désavantageux à leur maître & à eux-mêmes.

D'ailleurs les apôtres n'étoient ni des sages ni des savant, mais des hommes du commun. Il n'y a pas la moindre vraisemblance que les apôtres, hommes ignorans & grossiers, aient osé entreprendre de convertir toute la terre, s'ils ne se fussent sentis soutenus par une vertu divine: ni que tous les peuples eussent quitté les anciennes coutumes de leurs ancêtres, pour embrasser une doctrine qui en étoit si différente, s'ils n'eussent été changés par une puissance extraordinaire & par des œuvres vraiment miraculeuses. Il restoit encore du temps d'*Origene* des vestiges de ce don des miracles, parmi les véritables Chrétiens. Ils guérissent les malades, & chassoient les démons sans aucun artifice, sans cérémonies superstitieuses; mais par des prières & des jeûnes. Ils les chassoient en prononçant le nom sacré de *JESUS*, & des paroles de l'évangile. Ce *St.* nom avoit seul tant de force, qu'il chassoit quelquefois les malins esprits, étant prononcé par des méchans. Plusieurs voyant les peines que souffroient les démons, se convertissoient à la foi, plusieurs se corrigeoient, sur-tout les possédés après leur délivrance. Le grand effet de la prédication de l'évangile est la conversion des mœurs. Si quelqu'un avoit guéri cent personnes de l'impureté, de l'injustice, de l'impiété, on auroit peine à croire qu'il n'y eût rien en lui de surnaturel. Que doit-on donc penser d'une si grande multitude de Chrétiens entièrement changés, depuis qu'ils ont reçu cette doctrine, que les Païens prétendent n'être fondée que sur le mensonge; embrassant même la continence parfaite, & cela dans toutes les provinces de l'empire? Car il n'y a point de pays où la foi ne soit établie. La doctrine dont les Chrétiens font profession est si éloignée de la sédition, que leur législateur leur a défendu d'employer d'autres armes que la patience, même à l'égard des plus cruels ennemis. Il a voulu qu'ils se laissassent égorger comme des brebis, plutôt que d'opposer la moindre violence à leurs persécuteurs. Dieu se charge de leur défense & de leurs intérêts: aussi gagnent-ils plus par cette douceur, qu'ils ne seroient par leur résistance; & bien loin que l'on ait pu les exterminer, le nombre des martyrs est petit en comparaison des autres. Le zèle des Chrétiens pour la conversion des infidèles étoit si grand, que quelques-uns n'étoient occupés qu'à parcourir pour cette bonne œuvre, les villes, les bourgs & les villages. De peur qu'on ne les soupçonnât d'intérêt, souvent ils ne recevoient pas même leur subsistance; ou, si le besoin les y obligeoit, ils se contentoient du nécessaire, quoiqu'on leur voulût donner au-delà. *Origene* ajoute: Maintenant que dans la multitude de ceux qui se convertissent, il y a des riches, des personnes constituées en dignité, des femmes

nobles
noncer
comme
ceux qui
vons re
& les
Chrétien
que l'o
nouille
la bouc
au-des
jusqu'à
cetes

On
hardie
l'égli
avanc
au jug
lique
comm
ses pe
excus
avoit
hérét
infect
en do
seme
à cau
l'auto
dans
voul
des H
loso
moin
appu
une
Orig
Justi
fit d
tribu
le P
2. S
prit
à l y

nobles , quelqu'un dira peut-être qu'il y a quelque gloire à annoncer notre doctrine. Mais ce soupçon ne pouvoit avoir lieu au commencement , lorsque le danger étoit extrême , sur-tout pour ceux qui instruisoient. A présent même l'honneur que nous pouvons recevoir de quelques-uns des nôtres , n'égale pas le mépris & les outrages que nous recevons des Païens. Les maximes des Chrétiens les mettent au-dessus des autres nations ; bien loin que l'on puisse , comme faisoit *Celse* , les comparer à des grenouilles , des chauve-fouris , des fourmis & des vers plongés dans la boue. Les Païens adorent des créatures : les Chrétiens s'élevent au-dessus de toutes les choses visibles & créées , & remontent jusqu'à celui de qui tout dépend ; & qui voit jusqu'aux plus secretes pensées.

§ IV.

Jugement sur les Ecrits d'Origene.

On trouve dans la plupart des écrits d'*Origene* des opinions hardies & singulieres , qui n'étant point tirées de la tradition de l'Eglise , ont été universellement rejetées. Il est vrai qu'il ne les avance que comme des opinions en doutant , & les soumettant au jugement du lecteur. Il expose d'abord la foi de l'Eglise catholique , & ce qu'elle enseigne universellement : il traite le reste comme des questions problématiques , sur lesquelles il propose ses pensées avec une grande modestie. C'est ainsi qu'il peut être excusé sur les opinions qui sont constamment de lui ; car il y en avoit d'autres qu'il défavoit absolument , se plaignant que les hérétiques avoient falsifié ses ouvrages. Mais enfin , ils demeurèrent infectés de plusieurs erreurs , tant de celles qu'il avoit proposées en doutant , que de celles que les hérétiques y avoient malicieusement insérées : & ces erreurs trouverent plusieurs sectateurs ; à cause de la grande réputation de la doctrine & de la vertu de l'auteur , & causerent dans les siècles suivans de grands troubles dans l'Eglise. La source des erreurs où il est tombé , c'est d'avoir voulu accommoder les vérités de la religion avec les principes des Platoniciens. Il a cru pouvoir chercher la vérité avec les philosophes par la raison ; & plus sa raison étoit forte & éclairée , moins il a cru être obligé de s'en défier. Les moines de Palestine , appuyés du crédit de *Mennas* de Constantinople , présentèrent une requête en 540 à l'empereur *Justinien* , pour faire condamner *Origene*. Leurs poursuites réussirent d'autant plus aisément , que *Justinien* aimoit à se mêler des affaires ecclésiastiques. Ainsi , il fit dresser un écrit fort long , où d'abord il expose les erreurs attribuées à *Origene* , & les rapporte à six chefs. 1. Sur la Trinité : le Pere est plus grand que le Fils , le Fils que le Saint-Esprit. 2. Sur la création : Dieu n'a pu faire qu'un certain nombre d'esprits , & une certaine quantité de matiere dont il pût disposer. Il y a eu & y aura plusieurs mondes , enforte que Dieu n'a jamais

été sans créatures. 3. Les substances raisonnables n'ont été attachées à des corps que pour les punir : & les ames, des hommes en particulier, ont été d'abord des intelligences pures & saintes, qui s'étant dégoûtées de la contemplation divine, ont été jettées dans des corps pour y être punies. 4. Le ciel, le soleil, la lune, les étoiles, sont animés & raisonnables. 5. A la résurrection, les corps humains seront de figure ronde. 6. La punition de tous les méchans, hommes & démons, finira, & ils seront rétablis en leur premier état. Ensuite sont plusieurs extraits des livres d'*Origene*, & neuf anathèmes contre les erreurs précédentes, & contre quelques autres sur l'incarnation; savoir, que l'ame de J. C. étoit avant que d'être unie au Verbe: que son corps avoit été formé au sein de la Vierge, avant que d'être uni au Verbe & à son ame; & qu'il devoit un jour être crucifié pour les démons, comme il l'a été pour les hommes. A la fin est un dixieme anathème contre la personne d'*Origene* & contre ses sectateurs. La mémoire de ce pere de l'église fut anathématisée dans un concile tenu à Constantinople la même année, c'est-à-dire, en 549, & depuis lors les savans n'ont cessé de disputer sur sa catholicité. Nous croyons devoir renvoyer au tome second & troisieme de l'histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques par dom *Ceillier*. La meilleure édition des ouvrages d'*Origene* est celle de dom *Charles de la Rue*, Bénédictin, en 4 vol. in-fol. dont le dernier parut en 1759. On peut voir aussi les articles MONTFAUCON & HUET.

ORLEANS, (*Jean-Joseph d'*) né à Bourges en Berry, le 6 novembre 1641, d'une famille distinguée, entra de bonne heure dans la compagnie de JESUS. Il se consacra à la chaire; mais il s'en faut de beaucoup que ses sermons soient écrits avec la même vivacité & le même feu, que ses histoires. On demandera peut-être, dit M. l'abbé *Trublet*, comment il a pu le faire qu'un historien plein de chaleur, (car c'est le principal caractère du pere d'*Orléans*) fût un prédicateur assez froid, & qu'ainsi l'historien fût bien plus éloquent que le prédicateur, quoique celui-ci fut bien plus obligé à l'être. On en pourroit rapporter plusieurs raisons, mais en voici une qui suffit pour expliquer cette prétendue contradiction. Vraisemblablement le pere d'*Orléans* faisoit plus volontiers des histoires que des sermons, & aimoit beaucoup plus l'un de ces deux genres que l'autre. Il se livroit au premier par goût, par son propre goût, & ne se prêtoit peut-être au second, que par déférence pour ses supérieurs, par bienséance d'état; en sorte qu'en lui l'homme étoit historien, & le Jésuite prédicateur; or on fait toujours mieux ce qu'on aime mieux à faire; sur-tout on le fait plus éloquemment. Le pere d'*Orléans* mourut à Paris en 1698, dans un âge où il étoit encore en état de publier de nouveaux fruits de sa plume, toujours brillante & ordinairement solide. Les ouvrages qu'il a composés sont, I. *La vie du B. Louis de Gonzague*, Paris 1685, in-12, & plusieurs fois réimprimée depuis, augmentée d'un quatrième livre, depuis

depuis la c
II. La vie
est très-p
font déme
beaucoup
cheu Ric
perpétuel
qu'il égale
plus foibl
estimable
commence
en 3 vol.
réimprim
à la Haye
histoire n
pere d'Or
Angleterr
sans raiso
craindre
poison d
propos,
font, qu
du passé
louange à
que de lo
dement &
a donné
plaisir,
que son
Stanislas
à Paris
tiennes
archevêq
ne conti
une prés
L'auteur
nissent a
OROS
ciple de
par la r
de recev
encore p
Palestin
ce voya
giens. I
docteur
y vivre
prêtres
avec les

depuis la canonisation du saint. Ce morceau d'histoire est édifiant.
 III. *La vie du pere Coton, Jésuite*, in-4°; Paris 1688. L'auteur est très-partial dans cette histoire; & il y a plusieurs faits qui sont démentis par les autres historiens; mais elle est écrite avec beaucoup d'agrément & de politesse. III. *La vie du pere Mathieu Ricci, Jésuite*, à Paris 1693, in-12. C'est une apologie perpétuelle de ce Jésuite, qu'il représente comme un saint, & qu'il égale aux premiers apôtres. Cette histoire est peut-être la plus foible des ouvrages du pere d'Orléans, & l'un des moins estimables. IV. *Histoire des révolutions d'Angleterre, depuis le commencement de la monarchie*, qui parut d'abord successivement en 3 vol. in-4°, en 1692, 1693 & 1694, à Paris. Elle a été réimprimée plusieurs fois depuis in-12, entr'autres, en 1719, à la Haye en 3 vol. & à Paris en 1724, en 4 vol. in-12. Cette histoire mérite d'être examinée dans cet ouvrage, parce que le pere d'Orléans trace les révolutions que la religion a essuyées en Angleterre. On l'a accusé de n'être pas exact, & ce n'est pas sans raison. L'histoire, dit un auteur, n'a point d'écueil plus à craindre qu'un certain esprit d'adulation, qui est le véritable poison de l'histoire, qui prodigue l'éloge au hasard & sans propos, qui vante plutôt ce que sont les personnages que ce qu'ils font, qui rappelle avec trop d'affectation le présent à propos du passé, qui loue avec trop d'enthousiasme, sans appliquer la louange à aucune action particuliere; c'est même une mal-adresse que de louer ainsi vaguement, ce qu'on pourroit louer avec fondement & en justifiant ses éloges par des faits. Le pere d'Orléans a donné dans tous ces écueils; cependant on lit son histoire avec plaisir, parce qu'il est habile dans l'art d'enchaîner les faits, & que son style a de la force & du nombre. V. *La vie du bienheureux Stanislas Kostka*, imprimée depuis la mort de l'auteur, in-12, à Paris 1712 & 1727. VI. *Des sermons des instructions chrétiennes sur diverses matieres, dédiés à monseigneur de Noailles, archevêque de Paris*, en 2 vol. à Paris 1696. Le premier volume ne contient que des sermons de morale. Il y a au commencement une préface où il est parlé des différentes manieres de prêcher. L'auteur y fait des remarques très-judicieuses. Ses sermons fournissent aussi de beaux endroits.

OROSE, (*Paul*) prêtre de Taragone en Catalogne, & disciple de St. Augustin, florissoit dans le cinquieme siecle. Attiré par la réputation de ce pere, il vint d'Espagne par le seul desir de recevoir la lumiere de ce grand docteur. St. Augustin, qui étoit encore plus humble que savant, lui conseilla d'aller consulter en Palestine St. Jerome, & de repasser par l'Afrique. Orose entreprit ce voyage, & trouva St. Jerome occupé à écrire contre les Pélagiens. Il se retira à Bethléem, pour s'instruire auprès de ce St. docteur, comme il avoit fait auprès de St. Augustin, & il espéroit y vivre caché & inconnu, lorsqu'il fut appelé à Jérusalem par les prêtres de cette ville. Y étant arrivé, l'évêque Jean le fit asseoir avec les prêtres, qui lui demanderent, s'il savoit quelque chose

de ce qui s'étoit passé en Afrique touchant l'hérésie de *Pélage* & de *Célestius*. *Orose* exposa simplement tout ce qui s'y étoit fait. Alors l'évêque *Jean* fit entrer *Pélage*, & les prêtres lui demandèrent s'il soutenoit la doctrine que l'évêque *Augustin* avoit combattue. Il répondit : qu'ai-je à faire d'*Augustin* ? Chacun fut surpris qu'il osât parler avec si peu de respect, d'un évêque dont Dieu s'étoit servi pour rétablir l'église d'Afrique. Mais l'évêque *Jean* fit asséoir *Pélage* au milieu des prêtres, quoiqu'il fût simple laïque & accusé d'hérésie. *Jean* vouloit qu'*Orose* se déclarât accusateur devant lui ; mais *Orose* le refusa, en disant que la doctrine de *Pélage* avoit été condamnée en Afrique, & qu'elle n'avoit plus besoin d'être examinée. Cependant l'évêque interrogea *Pélage*, qui s'enveloppa dans mille subtilités. *Orose* parloit latin, & *Jean* parloit grec. Ils ne s'entendoient que par le secours d'un interprète, qui s'acquittoit fort mal de cette fonction. *Orose* s'en étant aperçu, & voyant combien le juge lui étoit peu favorable, s'écria : L'hérétique est latin : nous sommes latins ; il faut réserver à des juges latins cette hérésie, qui est plus connue chez eux ; l'évêque *Jean* veut se mêler de juger cette affaire, quoiqu'il soit lui-même suspect. On convint de s'en rapporter au jugement du pape *Innocent*. Cependant *Jean* s'avisait d'imposer silence aux deux partis ; mais *Orose*, loin d'y avoir égard, crut devoir réprimer l'insolence des hérétiques, qui devenoient chaque jour plus hardis, & abusoient de la patience avec laquelle l'église les toléroit. Il écrivit donc une apologie contre *Jean* de Jérusalem, dans laquelle il attaqua les hérétiques à découvert, sans user des ménagemens que *St. Jerome* & *St. Augustin* avoient cru pouvoir employer. Il finit par cette protestation : » Je prends J. C. à témoin que je hais l'hérésie & non l'hérétique : je le suis à cause de l'hérésie ; qu'il la déteste & la condamne, & nous le regardons comme notre frere. « *Orose* fut envoyé en Lusitanie par *Avitus*, prêtre espagnol, avec de la poussière de la chair & des nerfs de *St. Etienne*, & quelques ossemens. Ce furent les premières reliques de ce *St. martyr*, qui furent apportées en Occident. *Orose* repassa en Afrique, comme *St. Augustin* l'en avoit prié, & composa alors son histoire, qui commence au déluge & finit à son temps. Après quelque séjour en Afrique, il s'embarqua pour passer en Espagne ; mais il ne put y aborder, sans doute à cause des ravages des Goths. Il s'arrêta dans l'Isle de Minorque, en la ville de Magone, aujourd'hui Mahon, dont le port est célèbre ; & il y déposa les reliques de *St. Etienne* dont il étoit chargé. La plupart des auteurs font mourir *Orose* à Carthagene l'an 473, âgé de plus de 100 ans. La meilleure édition de son histoire est celle de 1615. Elle manque d'exactitude en bien des endroits ; & elle est plus dogmatique qu'historique. L'auteur adopte souvent des bruits populaires, mais malgré ces défauts elle peut être très-utile.

ORSI (N.) Dominicain italien, né en 1692, s'est fait un nom dans l'église par ses connoissances ecclésiastiques. Il occupa plusieurs emplois dans son ordre, qu'il remplit avec beaucoup de

succès.
maine pe
1761. C
études. L
ecclésiast
pose pl
trouve l
II. Diff
in-4°, L
Romæ r
sancti,
ORVA
d'Orval
l'âge de
élevée
l'âge de
plus fiat
depuis
montra
riorité
ces qua
sans pu
tion ;
du pieu
mées,
flexions
de la p
jours,
contien
médita
l'octave
OT
Léopol
Henri
vie me
Conraa
singue
Sainte
ans,
d'une
histori
à la cr
cle. L
la fin
Frider
OU
l'ordre
tradui
cantiq

succès. Le pape Clément XIII l'honora de la pourpre romaine pour récompenser son mérite. Le cardinal Orsi mourut en 1761. C'étoit un homme fort laborieux qui avoit fait de bonnes études. Nous avons de lui plusieurs ouvrages. I. Une histoire ecclésiastique en italien, qui n'est pas achevée, & qui compose plusieurs volumes. Elle est écrite avec élégance; mais on y trouve les préjugés ultramontains, & l'auteur est trop diffus. II. *Dissertatio historica de capitalium criminum absoluteione*, in-4°, Mediolani 1730. III. *Liber apologeticus pro Soto*, in-4°, Romæ 1732. IV. *Dissertatio theologicâ de invocatione Spiritûs sancti*, in-4°, *ibid.* 1731.

ORVAL, (Anne Eléonore de BETHUNE d') fille du duc d'Orval, écuyer de la reine Anne d'Autriche, fut placée dès l'âge de trois ans dans l'abbaye de Royal-Lieu, où elle fut élevée dans la piété & dans les lettres. Elle y fit profession à l'âge de 16 ans, lorsque le monde lui offroit ce qu'il a de plus flatteur. Le Roi la nomma à l'abbaye de Gif en 1687, & depuis qu'elle eut prit le gouvernement de cette maison, elle montra dans tout leur éclat la facilité de son génie, la supériorité de ses vues, la générosité de son cœur. Elle joignoit à ces qualités, une piété sans petitesse; une douceur de caractère sans pusillanimité; l'amour de la pénitence, mais sans ostentation; un zèle pour la règle, mais sans dureté. C'est au milieu du pieux troupeau des vertueuses compagnes qu'elle avoit formées, qu'elle mourut en 1733. Nous avons d'elle, I. Des réflexions sur les évangiles, imprimées à Paris, in-12. II. *L'idée de la perfection chrétienne & religieuse pour une retraite de dix jours*, in-12 1719. Cet ouvrage est en deux parties; la première contient la retraite dont on vient de parler; la seconde, les méditations pour se disposer à recevoir le St. Esprit & pour l'octave du saint sacrement.

OTTON, évêque de Frisingue en Bavière, étoit fils de Léopold, marquis d'Autriche, & d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV. Il avoit fait ses études à Pavie, & avoit embrassé la vie monastique à Morimont, abbaye de Cîteaux. L'empereur, Conrad, son frere de mere, le fit nommer à l'évêché de Frisingue, & l'engagea à l'accompagner dans son voyage de la Terre-Sainte. Après avoir occupé le siege de Frisingue près de vingt ans, il se retira à Morimont, où il mourut l'an 1558 au milieu d'une multitude d'évêques & d'abbés. Nous avons de lui une histoire chronologique divisée en sept livres, qui commence à la création du monde, & qui finit au milieu du douzième siècle. L'auteur y a ajouté un huitième livre, qui est un traité de la fin du monde. Il entreprit ensuite l'histoire de l'empereur Frederic, dont il composa deux livres.

OUDEAU, (Françoise) religieuse du monastere de Poissy, de l'ordre de St. Dominique, célèbre par son esprit & par sa piété, traduisit de latin en françois les sermons de St. Bernard sur le cantique des cantiques, & mourut l'an 1644.

UDIN, (*François*) Jésuite, né en 1673 à Vignorix au diocèse de Langres, montra de bonne heure un génie vif & pénétrant. Il entra chez les Jésuites en 1691, & y fut employé aux exercices classiques. Il se fixa à Dijon, où il professa la poétique pendant 15 années. La théologie positive qu'il professa depuis pendant 15 autres années, fit quelques distractions à l'étude des belles-lettres : mais elle ne lui en ôta jamais le goût. Il mourut à Dijon en 1752 à 79 ans. Le pere *Oudin* écrivoit très-purement en latin. On sent dans son style qu'il s'étoit familiarisé avec les meilleurs auteurs de l'antiquité, qui ont écrit en cette langue. Il avoit commencé un peu tard l'étude du grec ; mais il s'y étoit livré avec tant d'ardeur & d'assiduité, qu'il se trouva bientôt capable de composer même des vers en cette langue. Il savoit aussi très-bien l'espagnol, le portugais, l'italien & l'anglois. Toutes les parties de la littérature lui étoient familières. Il étoit lié avec presque tous les savans de l'Europe, qui admiroient sa vaste érudition, & qui aimoient sa modestie & son zèle pour le progrès des bonnes études. Il avoit lu plusieurs fois la somme de *St. Thomas*, & avoit entrepris des commentaires sur presque tous les livres de l'écriture-sainte ; mais on l'avoit distrait de ce travail long-temps avant sa mort. Ses supérieurs lui ordonnerent de composer en latin une bibliothèque univèrselle des écrivains de la société, qu'il avoit très-avancée, & qui devoit former 4 vol. *in-fol.* On ne sait pas quand cet ouvrage paroitra. Les autres productions imprimées, du pere *Oudin*, ne roulent presque que sur les belles-lettres. Nous avons de lui : *Epistola B. Pauli apostoli ad Romanos, explicata*, Paris 1743, *in-12.* Cette explication est plus philosophique que théologique.

OUVRARD, (*René*) chanoine de l'église de *St. Gatien*, de Tours, étoit de Chinon en Touraine. Il avoit été maître de musique de la sainte chapelle de Paris, pendant plus de dix ans, avant que d'être chanoine à Tours. C'étoit un homme instruit dans presque toutes les sciences : il étoit poète, mathématicien, théologien, controversiste, & même musicien. Il avoit étudié l'antiquité ecclésiastique, & il joignoit à ces talens beaucoup de piété & un grand amour pour son état. Nous avons de lui, I. *Motifs de réunion à l'église catholique, présentés à ceux de la religion prétendue réformée de France*, avec un avertissement sur la réponse d'un ministre à l'office du saint sacrement, à Paris en 1668. II. *Les motifs de la conversion du comte de Lorges Montgommery*, dédiés au Roi, à Paris en 1670. III. *Défense de l'ancienne tradition des églises de France, sur la mission des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules, du temps des apôtres ou de leurs disciples immédiats ; de l'usage des écrits des Ss. Severus-Sulpice, & Grégoire de Tours, & de l'abus qu'on en fait en cette matière & en d'autres pareilles*, à Paris 1678. L'auteur adressa cet ouvrage au clergé & au peuple de Tours. Il y suit le sentiment de *M. de Marca* touchant *St. Denis*.

Fin du troisieme Volume.